MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresling12soci

P
La
S

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

t. 12

TOME DOUZIÈME

191170
30-9-24

PARIS (2e)
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER
1903

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 21 NOVEMBRE 1903

MEMBRES DONATEURS

MM. G.-I. ASCOLI, Prince Alexandre BIBESCO, Michel BRÉAL, † James JACKSON.

MEMBRES PERPÉTUELS.

MM. Lucien Abeille.
Alexandre Alexandrowski.
G.-I. Ascoli.
Daniel Barbelenet.
J. Baudouin de Courtenay.
Philippe Berger.
Prince Alexandre Bibesco.
Alphonse Blanc.
F. Bonnardot.
† Alexandre Boutroue.
Paul Boyer.
Michel Bréal.
Sophus Bugge.
Ph. Colinet.
Georges Cousin.
Alexis Delaire.
Hartwig Derenbourg.
O. Donner.
Edmond Duchesne.
Émile Durand-Gréville.
† Émile Egger.
Émile Ernault.
Louis Finot.
† Jean Fleury.
† Christian Garnier.
Abbé Gonnet.
† Goullet.
Giacomo de Gregorio.
Émile Guimet.
F. Haverfield.
Louis Havet.
Victor Henry.
Abbé Hériot-Bunoust.
† James Jackson.
Charles Joret.
Jean Kirste.
Marquis de Laborde.
MM. Henri Laray.
R. P. Jules Lebreton.
Gustave Lecocq.
Louis Leger.
Abbé Albert Lepitre.
A. Meillet.
Paul Melon.
† Demetrios de Menagios.
Paul Meyer.
Paul Oltramare.
† Gaston Paris.
Général Théodore Parmentier.
Paul Passy.
† S. M. Dom Pedro II.
MM. Antonio Peñafiel.
† Charles Ploix.
John Rhŷs.
Maurice Roger.
Eugène Rolland.
Dr Rosapelly.
R. P. Sacleux.
Ferdinand de Saussure.
A.-H. Sayce.
Gustave Schlumberger.
Paul Sébillot.
Émile Senart.
Edmond Sénéchal.
Johan Storm.
Léopold Sudre.
És. Tegnér.
† Dr Tholozan.
Mme de Tchernitzky.
MM. Vilh. Thomsen.
Marquis de Vogüé.
† Edward R. Wharton.
Colonel Wilbois.
Ludvig Wimmer.

LISTE GÉNÉRALE.

MM.

Abeille (Lucien), professeur de langue latine au Collège national, professeur de français à l'École supérieure de guerre, Casilla del Correo-1162, Buenos-Aires (République Argentine). — Élu membre de la Société le 23 mai 1891; membre perpétuel.

Adam (Lucien), président de Chambre à la Cour d'appel, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 7 février 1885.

Adjarian (Hratchia), ancien élève de l'École pratique des hautes études, couvent arménien, Choucha (Caucase), Russie. — Élu membre de la Société le 27 février 1897.

Alexandrowski (Alexandre), licencié ès lettres, 94, boulevard de Port-Royal, Paris (V^e^). — Élu membre de la Société le 28 mai 1892; membre perpétuel.

Anglade (Joseph), ancien chargé de cours à la Faculté des lettres de Rennes, Lézignan (Aude).

Arbois de Jubainville (*Marie*-Henry d'), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures celtiques au Collège de France, directeur de la *Revue celtique*, 84, boulevard Montparnasse, Paris (XIV^e^). [Adresse de vacances: Jubainville, par Ruppes (Vosges).] — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1881 et 1882; président en 1883.

Arrò (Alessandro), professeur au Lycée, 35, Via Santa Chiara, Turin (Italie). — Élu membre de la Société le 18 janvier 1896.

Ascoli (Graziadio *I.*), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur du royaume d'Italie, professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876; membre perpétuel, donateur.

Audouin (Édouard), professeur de philologie et antiquités grecques et latines à l'Université, 14, rue le Cesve, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 23 février 1889.

10. Aymonier (Le commandant Étienne-*François*), directeur de l'École Coloniale, 2, avenue de l'Observatoire, Paris (VI^e^). — Élu membre de la Société le 4 février 1882; vice-président de 1892 à 1895.

Bailly (Anatole), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire de l'Université, 91, rue Bannier, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1866.

Bally (Charles), privat-docent à l'Université, 4, Boulevard James-Fazy, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 10 mars 1900.

Barbelenet (Daniel), professeur au Lycée de Douai, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; bibliothécaire en 1893; membre perpétuel.

Barbier de Meynard, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, administrateur de l'École spéciale des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (VII^e^). — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

Barth (Auguste), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 10, rue Garancière, Paris (VI)^e^. — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

Barthélemy (Adrien), vice-consul de France, Marache (Syrie septentrionale). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Basset (René), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École supérieure des Lettres, l'Agha 49, rue Michelet, Mustapha (Alger). — Élu membre de la Société le 2 juin 1888.

Baudisch (Julius), docteur en philosophie, III, 2, Radetzkystrasse, 39, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1892.

Baudouin de Courtenay (Prof. Dr J.), Ismajlow. p., 5. Rotte, N. 3, L. 9, Saint-Pétersbourg (Russie). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

20. Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Baunack (Johannes), docteur en philosophie, 32, Hospitalstrasse, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

Beljame (Alexandre), professeur-adjoint de langue et littérature anglaises à l'Université, 29, rue de Condé, Paris (VIe). — Membre de la Société en 1867.

Benoist-Lucy (L.), 40, rue Voltaire, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 2 février 1901.

Berger (Philippe), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, 19, quai Voltaire, Paris (VIIe). — Élu membre de la Société le 1er juin 1872 ; trésorier depuis le 11 avril 1874 jusqu'au 31 décembre 1891 ; vice-président en 1890 et en 1891 ; président en 1892 ; membre perpétuel.

Bianu (Le professeur Jean), bibliothécaire de l'Académie roumaine, 135, calea Victoriei, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bibesco (Le prince Alexandre), 69, rue de Courcelles, Paris (VIIIe). — Élu membre de la Société le 6 juin 1874 ; vice-président en 1893, président en 1894 ; membre perpétuel, donateur.

Blanc (Alphonse), professeur au Collège, villa Caprice, route d'Agde, Cette (Hérault). — Élu membre de la Société le 20 février 1875 ; membre perpétuel.

Bloch (Oscar), agrégé de l'Université, 28, rue du Cardinal-Lemoine (Paris).

Blochet (Edgard-*Gabriel-Joseph*), diplômé de l'École des langues orientales, attaché à la Bibliothèque Nationale, 35, rue de l'Arbalète, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 30 juin 1894.

30. Boisacq (Émile), professeur à l'Université de Bruxelles, 14, rue Van Elewijck, Ixelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 13 février 1892.

Boissier (Alfred), Le Rivage, par Chambésy, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1900.

Boissier (*Marie-Louis-Antoine*-Gaston), secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de littérature latine au Collège de France, maître de conférences à l'École normale supérieure, 23, quai Conti, Paris (VIe). — Membre de la Société depuis le 8 mai 1869.

Bonnardot (François), archiviste-paléographe, conservateur de la Bibliothèque municipale, les Charmettes, Verdun (Meuse). — Admis dans la Société en 1868 ; vice-président de 1887 à 1889 ; président en 1890 ; membre perpétuel.

Bossert (A.), inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, 51, rue d'Assas, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 2 décembre 1882.

Boudet (L'abbé H.), curé de Rennes-les-Bains (Aude). — Élu membre de la Société le 4 décembre 1897.

Bovier-Lapierre, professeur honoraire de l'Université, membre de l'Académie des Arts et Belles-Lettres de Mâcon, 2, rue de l'Asile, quartier de Bel-Air, Mâcon (Saône-et-Loire). — Présenté pour être membre de la Société le 9 juin 1871; bibliothécaire du 25 mai 1878 au 1er janvier 1879.

Boyer (Paul-*Jean-Marie-Gabriel*), professeur de langue russe à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 54, rue de Bourgogne, Paris (VIIe). — Élu membre de la Société le 8 décembre 1888; trésorier de 1892 à 1894; vice-président en 1899 et en 1900; président en 1901; membre perpétuel.

Bréal (Michel-*Jules-Alfred*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général de l'enseignement supérieur, professeur de grammaire comparée au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 87, boulevard Saint-Michel, Paris (Ve). — Membre de la Société en 1865; secrétaire depuis 1868; membre perpétuel, donateur.

Brunot (Ferdinand), professeur à la Sorbonne, 4, avenue d'Orléans.

40. Bugge (Sophus), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

Cabaton (Antoine), ancien élève de l'École pratique des hautes études, ancien membre de l'École française d'Extrême-Orient, attaché à la Bibliothèque nationale, 13, rue Malebranche, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 19 janvier 1901.

Candréa, docteur de l'Université de Paris, 119, rue de Grenelle, Paris. — Élu membre de la Société le 31 janvier 1903.

Cart (Théophile), professeur au lycée Henri IV et à l'École des sciences politiques, 12, rue Soufflot, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; bibliothécaire de 1894 à 1898; trésorier depuis le 1er janvier 1899.

Chabaneau (Camille), professeur honoraire de l'Université, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868.

Chabot (l'abbé Jean-Baptiste), 47, rue Claude-Bernard, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 23 février 1895.

Chatelain, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Élu membre de la Société le 31 janvier 1903.

Charencey (*Charles-Félix*-Hyacinthe Gouhier, comte de), membre du Conseil général de l'Orne, 72, rue de l'Université, Paris (VIIe). [Adresse de vacances : Saint-Maurice-les-Charencey (Orne)]. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire; bibliothécaire de 1868 à 1873; vice-président en 1874, 1883 et 1884; président en 1885.

Chilot (*Pierre*-Paul-*Narcisse-Fernand*), licencié ès lettres, élève de l'École pratique des hautes études, 11, rue de la République, Saint-Mandé (Seine). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893; bibliothécaire depuis le 1er janvier 1899.

Clarac, professeur au Lycée Montaigne, rue de l'Yvette, Bourg-la-Reine (Seine). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1901.

50. Colinet (Philémon), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892; membre perpétuel.

Comte (Charles), professeur au lycée Condorcet, 52, rue d'Amsterdam, Paris (IX^e^). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Constans (Léopold-*Eugène*), professeur à l'Université d'Aix-Marseille, 46, cours Gambetta, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 4 juin 1898.

Cornu (Jules), professeur à l'Université, Graz (Styrie), Autriche. — Élu membre de la Société le 19 juillet 1873.

Coubronne (Louis), professeur au lycée, 10, rue de Feltre, Nantes (Loire-Inférieure). — Élu membre de la Société le 25 janvier 1879.

Courant (Maurice), secrétaire interprète du ministère des affaires étrangères pour les langues chinoise et japonaise, maître de conférences à l'Université de Lyon, professeur près la Chambre de commerce de Lyon, 3, chemin du Chancelier, Ecully (Rhône). — Élu membre de la Société le 7 avril 1900.

Cousin (Georges), maître de conférences à l'Université, 15, rue Saint-Lambert, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 8 février 1890; membre perpétuel.

Cuny (Albert), agrégé de l'Université, faisant fonction d'administrateur, hôtel Gay-Lussac, rue Gay-Lussac, Paris (V^e^). — Élu membre de la Société le 9 mai 1891.

David (René), ingénieur, 60, rue des Écoles, Paris (V^e^). — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Delaire (Alexis), 238, boulevard Saint-Germain, Paris (VII^e^). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876; membre perpétuel.

60. Delaplane (A.), chef de bureau au Ministère des travaux publics, 244, boulevard Saint-Germain, Paris (VII^e^). — Admis dans la Société en 1868.

Delondre (Gustave), 16, rue Mouton-Duvernet, Paris (XIV^e^). — Membre de la Société en 1865.

Delphin (Gaëtan), directeur de la Médersa, Alger (Algérie). — Élu membre de la Société le 30 juin 1894.

Derenbourg (Hartwig), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'arabe littéral à l'École spéciale des langues orientales vivantes, directeur d'études pour la langue arabe, l'islamisme et les religions de l'Arabie à l'École pratique des hautes études, professeur honoraire du Séminaire israélite, 30, avenue Henri-Martin, Paris (XVI^e^). — Membre de la Société depuis 1866; secrétaire adjoint de 1866 à 1868; membre perpétuel.

Diamantaras (Achille S.), Castelorizo (Turquie d'Asie). — Élu membre de la Société le 29 juin 1901.

Dianu (Jean *N.*), licencié ès lettres, diplômé de l'École pratique des hautes études, professeur au séminaire central, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 7 février 1891.

Diego (D^r^ Juan M.), professeur de littérature grecque à l'Université, 110, San Ignacio, La Havane (Cuba). — Élu membre de la Société le 15 décembre 1894.

Donner (O.), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 19 juin 1869; membre perpétuel.

Dottin (*Henri*-Georges), professeur-adjoint à l'Université, 10, rue du Thabor, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884; bibliothécaire de 1888 à 1891.

Doutté (Edmond), chargé de cours à l'École supérieure de lettres, boulevard Bru, Mustapha supérieur (Alger). — Élu membre de la Société le 24 mars 1900.

70. Duchesne (*Charles*-Edmond), agrégé de l'Université, 5, rue Crétet. — Élu membre de la Société le 24 février 1900 ; membre perpétuel.

Durand-Grenville (*Émile-Marie*), 174, rue de Grenelle, Paris (VII[e]) [de janvier à mars] et Bois-Briou, Angers (Maine-et-Loire) [d'avril à décembre]. — Élu membre de la Société le 1[er] avril 1882 ; membre perpétuel.

Dutens (Alfred), 12, rue Clément-Marot, Paris (VIII[e]). — Élu membre de la Société le 19 juillet 1879.

Duval (*Paul*-Rubens), professeur de langue et de littérature araméennes au Collège de France, 11, rue de Sontay, Paris (XVI[e]). — Élu membre de la Société le 18 février 1882 ; vice-président en 1885 ; président en 1886.

Édon (Georges), ancien membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, professeur honoraire du lycée Henri IV, 12, rue du Pré-aux-Clercs, Paris (VII[e]). — Élu membre de la Société le 29 mai 1880.

Ernault (Émile-*Jean-Marie*), professeur à l'Université, 2 *bis*, rue Saint-Maixent Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 18 décembre 1875 ; administrateur de 1882 au 24 mai 1884 ; membre perpétuel.

Estlander (Karl-*G.*), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

Étienne (E.), professeur au lycée, chargé de cours à l'Université de Nancy, 79, faubourg Saint-Sébastien, Maxéville, par Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1890.

Fay (Professor Edwin W.), University of Texas, 2404, University Avenue, Austin (Texas, États-Unis). — Élu membre de la Société le 15 décembre 1894.

Fécamp (Albert), professeur adjoint à l'Université, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque universitaire, 48, rue Pitot, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1877.

80. Ferrand (Gabriel) vice-consul de France, 86, boulevard de Port-Royal, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1901.

Finot (Louis), directeur-adjoint pour la langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, directeur de l'École française d'Extrême-Orient, Hanoï (Indochine), et 28, rue Vauquelin, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892 ; trésorier de 1895 à 1898 ; membre perpétuel.

Fournier (Albert), professeur à l'École supérieure des Lettres, 84, rue Michelet, Mustapha (Alger). — Élu membre de la Société le 5 mai 1894.

Gaidoz (Henri), directeur d'études pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des sciences politiques, directeur de la revue *Mélusine*, 22, rue Servandoni, Paris (VI[e]). — Membre de la Société en 1867 ; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877 ; vice-président en 1879 et 1880 ; président en 1881.

Gasc-Desfossés (Alfred), professeur, Bourges (Cher). — Élu membre de la Société le 9 mars 1889.

Gaudefroy-Demombynes (M.), secrétaire-bibliothécaire de l'École spéciale des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (VII[e]). — Élu membre de la Société le 24 mai 1900.

Gauthiot (Robert), professeur au lycée, 31, rue d'Austerlitz, Tourcoing (Nord), et 63, boulevard Saint-Germain, Paris (VI[e]). — Élu membre de la Société le 4 décembre 1897.

Gellée (*Narcisse-Maximilien*-Fernand), membre de la Société académique de l'Oise, Mureaumont, par Formerie (Oise). — Élu membre de la Société le 29 mai 1897.

Gilliéron (Jules), directeur adjoint pour les langues romanes à l'École pratique des hautes études, 2, place de la République, Levallois-Perret (Seine). — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

Gonnet (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Écully (Rhône). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875 ; membre perpétuel.

90. Graffin (Mgr R.), professeur à l'Institut catholique, 47, rue d'Assas, Paris (VI^e^). — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

Grammont (Maurice), professeur de grammaire comparée à l'Université, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

Grandgent (Charles-*H.*), professeur à l'Université de Harvard, 107, Walker Street, Cambridge (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 29 mai 1886.

Grasserie (Raoul de la), docteur en droit, juge au Tribunal, correspondant du Ministère de l'instruction publique, 4, rue de Bourbon, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Gréard (Octave), membre de l'Institut (Académie française et Académie des sciences morales et politiques), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris, 30, rue du Luxembourg. — Membre de la Société depuis le 14 décembre 1889.

Grégoire (Antoine), docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Athénée, 3, rue de la Couronne, Huy (Belgique). — Élu membre de la Société le 15 février 1896.

Gregorio (Giacomo de), professeur à l'Université, 207, Stabile, Palerme (Sicile). — Élu membre de la Société le 1^er^ décembre 1900 ; membre perpétuel.

Guer (Charles *Guerlin* de), docteur ès lettres, professeur directeur d'études (suppléant au collège Chaptal), directeur du *Bulletin des Parlers normands*, 35, quai de la Tournelle, Paris (V^e^). — Élu membre de la Société le 2 décembre 1899.

Guimet (Émile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône), et au Musée Guimet, avenue d'Iéna, Paris (XVI^e^). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; membre perpétuel.

Gustafsson (Docteur Fridolf-*Vladimir*), professeur de littérature latine à l'Université, 1, Andreegatan, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

100. Halévy (Joseph), directeur d'études pour les langues éthiopienne et himyarite et les langues touraniennes à l'École pratique des hautes études, 26, rue Ampère, Paris (III^e^). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872 ; vice-président en 1886 et 1887 ; président en 1888.

Hasdeu (Bogdan-*Petriceicu*), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bucarest, directeur général des Archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna lui Traianŭ*, rue Mihaiuvodă, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Hauvion, château de la Queue-les-Yvelines (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Haverfield (F.), professeur à Christ-Church, Oxford (Grande-Bretagne).

— Élu membre de la Société le 18 novembre 1882 ; membre perpétuel.

Havet (*Pierre-Antoine*-Louis), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie latine au Collège de France, chargé de cours à l'Université, directeur d'études pour la philologie latine à l'École pratique des hautes études, 5, avenue de l'Opéra, Paris (I^er^). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1869 ; secrétaire adjoint de 1870 à 1882 ; membre perpétuel.

Henry (Victor), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université de Paris, 95, rue Houdan, Sceaux (Seine). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; membre perpétuel.

Hériot-Bunoust (L'abbé *Étienne-Eugène*-Louis). — Élu membre de la Société le 19 novembre 1887 ; membre perpétuel.

Holban (Michel G.), vice-consul de Roumanie, 2, rue Saint-Léger, Genève, (Suisse), et Mogosasti, par Mihacleni (Roumanie). — Élu membre de la Société le 1^er^ décembre 1894.

Holleaux (Maurice), professeur à l'Université, 9, quai de la Guillotière, Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 30 avril 1892.

Huart (Clément-*Imbault*), consul de France, professeur de persan à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 43, rue Madame, Paris (VI^e^). — Élu membre de la Société le 24 juin 1899 ; vice-président en 1901 et en 1902.

110. Imbert (J.), receveur de l'enregistrement et des domaines, Monsol (Rhône) [chemin de fer, Beaujeu]. — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

Jeanroy (A.), professeur à l'Université de Toulouse, 4, rue Neuve-Montpensier, Toulouse. — Élu membre de la Société le 6 juin 1903.

Job (Léon), docteur ès lettres, professeur au lycée, 2, rue de la Hache, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

Joret (*Pierre-Louis*-Charles-*Richard*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire de l'Université d'Aix-Marseille, 59, rue Madame, Paris (VI^e^). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1874 ; vice-président en 1900 et en 1901 ; président en 1902 ; membre perpétuel.

Keller (Otto), professeur à l'Université, 2, Kreuzherrenplatz, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893.

Kern (H.), professeur de sanscrit à l'Université, 45, Willem-Barenstraat, Utrecht (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

Kirste (*Ferdinand-Otto*-Jean), professeur de philologie orientale à l'Université, 4, Jungferngasse, Graz (Styrie). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1882 ; membre perpétuel.

Krebs (Adrien), professeur à l'École alsacienne, 89, avenue d'Orléans, Paris (XIV^e^). — Élu membre de la Société le 14 décembre 1901.

Laborde (Le marquis Joseph de), archiviste aux Archives nationales, 25, quai d'Orsay, Paris (VII^e^). — Élu membre de la Société le 29 décembre 1873 ; membre perpétuel.

Lambert (Charles-*Henri*), maître de conférences à l'Université, 10, rue Berlioz, Dijon (Côte-d'Or). — Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

120. Lamouche (Léon), capitaine à l'État-Major particulier du génie, 63, rue Saint-Léonard, Angers (Maine-et-Loire). — Élu membre de la Société le 29 février 1896.

Laray (Henri), capitaine d'infanterie de marine en retraite, 1, rue Sainte-Geneviève, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 31 mai 1890 ; membre perpétuel.

Laurent, professeur au Collège Stanislas, 9, rue du Mont-Parnasse, Paris (VI°). — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Lebreton (Le P. Jules), de la Compagnie de Jésus, docteur ès lettres, Hales Place, Canterbury (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1899 ; membre perpétuel.

Lecocq (Gustave), 7, rue du Nouveau-Siècle, Lille (Nord).—Élu membre de la Société le 3 mai 1890 ; membre perpétuel.

Le Foyer (Henri), 252, rue de Rivoli, Paris (I°). — Élu membre de la Société le 14 mai 1892.

Leger (Louis-*Paul*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire à l'École spéciale des langues orientales vivantes, professeur de langues et littératures slaves au Collège de France, professeur à l'École de guerre, 43, rue de Boulainvilliers, Paris (XVI°). — Membre de la Société depuis l'origine ; administrateur vice-président de 1866 à 1869 ; vice-président en 1880 et en 1881 ; président en 1882 ; membre perpétuel.

Lejay (L'abbé Paul-*Antoine-Augustin*), professeur à l'Institut catholique, 119, rue du Cherche-Midi, Paris (VI°). — Élu membre de la Société le 17 mai 1890 ; vice-président en 1896 et en 1897 ; président en 1898.

Le Nestour (Paul), licencié ès lettres, ancien élève de l'École pratique des hautes études, professeur de rhétorique au collège, 3, place du Morbihan, Vannes (Morbihan). — Élu membre de la Société le 18 janvier 1896.

Lepitre (L'abbé Albert), docteur ès lettres, professeur de grammaire comparée à l'Université catholique, 10, avenue de Noailles, Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1901 ; membre perpétuel.

130. Lévi (Sylvain), professeur de sanscrit au Collège de France, directeur d'études pour la langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, 9, rue Guy-de-Labrosse, Paris (V°). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885 ; vice-président en 1891 et en 1892 ; président en 1893.

Liétard (Le docteur Alexandre), médecin inspecteur des eaux, correspondant de l'Académie de médecine, Plombières (Vosges) ; et : 3, rue Gay-Lussac, Paris (V°). — Membre de la Société en 1866 ; vice-président en 1902.

Lindsay (Prof. W.-M.), The University, Saint-Andrews (Écosse). — Élu membre de la Société le 8 juin 1895.

Loth (Joseph), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles lettres), professeur à l'Université, doyen de la Faculté des lettres, 44, faubourg de Redon, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Magrey (Roger), diplômé de l'École spéciale des langues orientales vivantes, 17, rue Tarbout, Paris (VI°). — Élu membre de la Société le 24 février 1900.

Marissiaux (Paul), professeur au lycée, 19, place de Vainquai, Saint-Omer (Pas-de-Calais). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1876.

Maspero (*Camille-Charles-Gaston*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, directeur général du service des antiquités en Égypte, le Caire (Égypte).

et 24, avenue de l'Observatoire, Paris XIV[e]. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1877 et en 1879; président en 1880.

Meillet (Antoine), directeur adjoint pour la grammaire comparée et la langue zende à l'École pratique des hautes études, professeur de langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 24, boulevard Saint-Michel, Paris (VI[e]). — Élu membre de la Société le 23 février 1889; membre perpétuel.

Mélèse (*Henri*-Gaston), professeur agrégé de l'Université, 5, rue Corneille, Paris (VI[e]). — Élu membre de la Société le 8 mars 1889.

Melon (Paul), 24, place Malesherbes, Paris (XVII[e]). — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870; membre perpétuel.

140. Mendez-Bejarano (Mario), membre du Conseil royal de l'Instruction publique, professeur de littérature à l'Institut, calle de la Luna, 34, pr[al], Madrid (Espagne). — Élu membre de la Société le 23 avril 1898.

Merwart (K.), professor D[r], professeur à l'Académie Marie-Thérèse et à la Franz Joseph-Realschule, II. Klanggasse, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 21 juin 1884.

Meunier (L'abbé J.-M.), ancien élève de l'École pratique des hautes études, licencié ès lettres, professeur à l'Institution Saint-Cyr, Nevers (Nièvre). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1898.

Meyer (Alphonse), professeur au lycée, agrégé d'allemand, 9, allées de Fénelon, Cahors (Lot). — Élu membre de la Société le 6 février 1875.

Meyer (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, l'un des directeurs de la *Romania*, 16, avenue de Labourdonnais, Paris (VII[e]). — Membre de la Société en 1867; membre perpétuel.

Michel, lieutenant de la garde républicaine, caserne Monge, Paris (V[e]).

Michel (Charles), professeur à l'Université, 42, avenue Blonden, Liège (Belgique).— Élu membre de la Société le 16 février 1878.

Mohl (D[r] F.-Geo.), diplômé de l'École pratique des hautes études, lauréat de l'Institut de France, professeur agrégé de philologie romane à l'Université impériale et royale, professeur à la Cesko-slovanská Akademie obchodni, II, Vyšehrad, 1911, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885; administrateur en 1890 et 1891.

Monseur (Eugène), professeur à l'Université, 92, rue Traversière, Bruxelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1885.

Montmitonnet (Jacques-R.), élève chancelier, drogman du consulat général de France à La Canée (Crète); La Chapelle-de-la-Tour (Isère). [Adresse permanente: 6, rue de Fürstemberg, Paris (VI[e])]. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1893.

150. Mowat (Robert), chef d'escadron d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris (V[e]). — Membre de la Société depuis l'origine; président en 1878.

Nicolas (A.-L.-M.), premier drogman de la légation de France à Téhéran (Perse) [à Paris, 50, rue Pergolèse (XVI[e])]. — Élu membre de la Société le 27 mai 1902.

Oltramare (Paul), professeur à l'Université, 32, chemin du Nant, Servette, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 27 mai 1876; membre perpétuel.

Osthoff (Hermann), professeur à l'Université, 25, Mönchhofstrasse, Heidelberg (Grand-Duché de Bade). — Élu membre de la Société le 8 juin 1895.

Parmentier (Le général de division *Joseph-Charles*-Théodore), 5, rue du Cirque, Paris (VIII[e]). [Adresse de vacances : Malzéville (Meurthe-et-Moselle)]. — Élu membre de la Société le 17 mars 1883; vice-président en 1897 et en 1898; président en 1899; membre perpétuel.

Pascal (Charles), professeur au lycée Janson-de-Sailly, 4, rue de Siam, Paris (XVI[e]). — Élu membre de la Société le 15 mai 1886.

Passy (Paul-*Édouard*), directeur adjoint pour la phonétique générale et comparée à l'École pratique des hautes études, 11, rue de Fontenay, Bourg-la-Reine (Seine). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; membre perpétuel.

Peñafiel (Docteur Antonio), professeur de médecine et de chirurgie à l'Université, directeur général du Bureau de statistique, Mexico (Mexique). — Élu membre de la Société le 11 mai 1889; membre perpétuel.

Pernot (Hubert), licencié ès lettres, répétiteur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 9, rue Galilée, Paris (XVI[e]). — Élu membre de la Société le 1[er] décembre 1894.

Pierret (Paul), conservateur du musée égyptien, Palais du Louvre, Paris (I[er]). — Était membre de la Société le 1[er] février 1870.

160. Pognon (Henri), consul de France, Alep (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Psichari (Jean), directeur d'études pour la philologie byzantine à l'École pratique des hautes études, 16, rue Chaptal, Paris (IX[e]). — Élu membre de la Société le 15 février 1884; administrateur de 1885 à 1889; président en 1896.

Rambaud (Jean-Baptiste-*Antoine*), capitaine breveté d'artillerie de la marine, 16, avenue de la Bourdonnais, Paris (VII[e]). — Élu membre de la Société le 7 décembre 1895.

Raveau (Camille), physicien au laboratoire d'essais du Conservatoire des arts et métiers, 2, rue du Sommerard, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1898.

Reinach (Salomon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur-adjoint des musées nationaux, 38, rue de Lisbonne, Paris (VIII[e]). — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

Reinach (Théodore), docteur ès-lettres, directeur de la *Revue des Études grecques*, 9, rue Hamelin, Paris. — Élu membre de la Société le 14 janvier 1899.

Rhŷs (John), fellow de Jesus College, professeur de celtique à l'Université The Lodgings, Jesus College, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875; membre perpétuel.

Roger (Maurice), professeur au lycée Carnot, 2, rue Barye, Paris (XVII[e]). — Élu membre de la Société le 20 mars 1886; membre perpétuel.

Rolland (Eugène), 5, rue des Chantiers, Paris.

Rosapelly (Le docteur *Marie*-Charles-Léopold), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris (VI[e]). — Élu membre de la Société le 27 mai 1876; vice-président en 1898 et en 1899; président en 1900; membre perpétuel.

170. Rousselot (L'abbé Pierre-*Jean*), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique, directeur du laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France, 23, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 17 avril 1886; vice-président en 1894, président en 1895.

Sabatier (Paul), [illegible] de l'Université, 15, rue du Cardinal-Lemoine, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

Sacleux (Le R. P. Ch.), missionnaire apostolique, 30, rue Lhomond, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 7 avril 1894; membre perpétuel.

Sainéan (Lazare), docteur ès lettres, ancien professeur suppléant à l'Université de Bucarest, professeur libre à l'École pratique des hautes études (section des sciences religieuses), 3, rue des Feuillantines, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 18 mai 1901.

Sandfeld-Jensen (Kr.), docteur en philosophie, Nordre Frihavnsvej 6, VI, Copenhague O (Danemark). — Élu membre de la Société le 7 mai 1898.

Saussure (Ferdinand de), professeur à l'Université, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 13 mai 1876; secrétaire-adjoint de 1883 à 1891; membre perpétuel.

Sayce (*Archibald*-Henry), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

Schils (L'abbé G.-H.), curé de Fontenoille, par Sainte-Cécile (Belgique). — Élu membre de la Société le 8 juin 1889.

Schlumberger (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 27, avenue d'Antin, Paris (VIII[e]). — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881; membre perpétuel.

Schrijnen (Joseph), docteur en philosophie, professeur au collège, 9, Kristoffelstraat, Ruremonde (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

Sébillot (Paul), directeur de la *Revue des Traditions populaires*, 80, boulevard Saint-Marcel, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 28 avril 1883; membre perpétuel.

Senart (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 18, rue François I[er], Paris (VIII[e]). [Adresse de vacances: château de la Pelice, près la Ferté-Bernard (Sarthe)]. — Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

Sénéchal (Edmond), inspecteur des finances, 10, boulevard de Bellevue, Draveil (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885; membre perpétuel.

Sépet (Marius), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 2, rue de l'Union, Clamart (Seine). — Était membre de la Société le 1[er] février 1870.

Specht (Edouard), 195, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (VIII[e]). — Membre de la Société depuis 1866.

Speijer (J.-S.), professeur de philologie latine à l'Université, Groningue (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 2 février 1878.

Stokes (Whitley), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien membre du Governor's Council à Calcutta, Crowne House, Camberley (Angleterre). — Élu membre de la Société le 5 novembre 1881.

Storm (Johan), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

Sturm (P.-Victor), directeur de l'École industrielle, Esch-sur-l'Alzette (grand-duché de Luxembourg). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Sudre (Léopold-*Maurice-Pierre-Timothée*), docteur ès lettres, professeur au collège Stanislas, 24, rue d'Assas, Paris (VI[e]). — Élu membre de la Société le 2 avril 1887; membre perpétuel.

[illegible] Sweet (Henry), [illegible], Oxford. — Élu membre de la Société le 17 avril 1880.

Taverney (Adrien), villa Espérance, Chauderon, Lausanne (Suisse). — Élu membre de la Société le 17 mars 1883.

Tchernitzky (Mlle Antoinette de), chez Mme Edger, 80, rue des Martyrs, Paris (XVIIIe). — Élue membre de la Société le 27 avril 1895; membre perpétuel.

Tegnér (Esaias-*Henrik-Vilhelm*), professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu membre de la Société le 17 avril 1875; membre perpétuel.

Thomas (Antoine), professeur de littérature française du moyen âge et philologie romane à l'Université, maitre de conférences à l'École pratique des hautes études, 10, rue Léopold-Robert, Paris (XIVe). — Élu membre de la Société le 25 janvier 1902.

Thomsen (Vilhelm), professeur à l'Université, correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), 150, Gamle Kongevei, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 21 mai 1870; membre perpétuel.

Tourtoulon (Le baron Charles de), 13, rue Roux-Alpheran, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 25 avril 1869.

Vendryes (Joseph-*Jean-Baptiste*), agrégé de l'Université, chargé de cours à l'Université, 32, rue Bansac, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) [et 90, rue de Vaugirard, Paris (VIe)]. — Élu membre de la Société le 21 mai 1898.

Vogüé (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior de), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), ambassadeur de France, 2, rue Fabert, Paris (VIIe). — Membre de la Société depuis le 27 [mars 1879; membre perpétuel.

Wackernagel (Jakob), professeur à l'Université, Göttingen (Allemagne). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Watel, professeur au lycée Condorcet, 105, rue de Miromesnil, Paris (VIIIe). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Wilbois (Le lieutenant-colonel A.), président de la réunion d'instruction des officiers des services des chemins de fer et des étapes, 185, rue de Vaugirard, Paris (XVe). — Élu membre de la Société le 15 avril 1876; membre perpétuel.

Wimmer (Ludvig-*F.-A.*), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 29 mars 1873; membre perpétuel.

Winkler (Dr Heinrich), Gartenhaus 18, Enderstrasse, Breslau (Silésie Prussienne). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Youriévitch (Serge), gentilhomme de la Chambre de S. M. l'Empereur de Russie, attaché à l'ambassade de Russie à Paris, secrétaire général de l'Institut psychologique international, 235, boulevard Saint-Germain, Paris, (VIIe). [Adresser les publications : M. Serge Youriévitch, secrétaire général de l'Institut psychologique international, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, Paris (VIe).] — Élu membre de la Société le 25 janvier 1902.

Zubatý (Joseph), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Smichov, Husova třida, 539, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1891.

Zuss-Rueckert (Adolphe), maître de conférences à l'Institut catholique, 18, rue de Rome, Paris (VIIIe). — Élu membre de la Société le 12 juin 1897.

Bibliothèque de l'École française d'Archéologie, Palais Farnèse, Rome (Italie). — Admise dans la Société le 25 mai 1889.

Bibliothèque de l'École pratique des hautes études (section des sciences historiques et philologiques), à la Sorbonne, Paris (V^e^). — Admise dans la Société le 22 février 1902.

Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne, Paris (V^e^). — Admise dans la Société le 22 février 1902.

Bibliothèque royale, Berlin (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C^o^, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque royale et universitaire, Breslau (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C^o^, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque royale universitaire, Göttingen (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C^o^, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque royale et universitaire, Königsberg i. Pr. (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C^o^, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque royale universitaire, Marburg i. H. (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C^o^, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque universitaire, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). — Admise dans la Société le 19 février 1898.

Bibliothèque universitaire, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Admise dans la Société le 11 juin 1887.

Bibliothèque universitaire, Palais de l'Université, Montpellier (Hérault). — Admise dans la Société le 24 juin 1893.

Bibliothèque universitaire, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Admise dans la Société le 7 mai 1898.

Bibliothèque universitaire, Strasbourg (Alsace). — Admise dans la Société le 15 mai 1897.

Bibliothèque universitaire, section Droit et Lettres, 2, rue de l'Université, Toulouse (Haute-Garonne). — Admise dans la Société le 2 mai 1885.

Bodleian Library, Oxford (Angleterre). — Admise dans la Société le 4 mai 1901.

British Museum, Londres (Grande-Bretagne). Adresser : à Messrs. Dulau & C^o^, libraires, Londres, chez M. H. Le Soudier, 174, boulevard Saint-Germain, Paris (VI^e^) — Admis dans la Société le 22 novembre 1890.

Library of Queen's College, Oxford (Angleterre). — Admise dans la Société le 15 juin 1901.

Meyrick Library, Turl Street, Oxford (Angleterre). — Admise dans la Société le 15 juin 1901.

Paulinische bibliothek, Münster-en-Westphalie (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C^o^, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI^e^). — Admise dans la Société le 16 mars 1901.

Taylor institution, Oxford (Angleterre). — Admise dans la Société le 15 juin 1901.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS SA FONDATION

	MM.		MM.
1864-65.	† A. D'ABBADIE.	1885.	Comte H. DE CHARENCEY.
1866.	† Émile EGGER.	1886.	Rubens DUVAL.
1867.	† Ernest RENAN.	1887.	† James DARMESTETER.
1868.	† Wl. BRUNET DE PRESLE.	1888.	Joseph HALÉVY.
1869.	† F. BAUDRY.	1889.	† Charles PLOIX.
1870-71.	† Émile EGGER.	1890.	F. BONNARDOT.
1872.	† Charles THUROT.	1891.	† M. DE ROCHEMONTEIX.
1873.	† Gaston PARIS.	1892.	Philippe BERGER.
1874.	† Charles PLOIX.	1893.	Sylvain LÉVI.
1875.	† L. VAÏSSE.	1894.	Prince Alexandre BIBESCO.
1876.	† Émile EGGER.	1895.	P. ROUSSELOT.
1877.	† Eugène BENOIST.	1896.	Jean PSICHARI.
1878.	Robert MOWAT.	1897.	† Alexandre BOUTROUE.
1879.	† Abel BERGAIGNE.	1898.	Paul LEJAY.
1880.	G. MASPERO.	1899.	G^{te} Th. PARMENTIER.
1881.	H. GAIDOZ.	1900.	D^r ROSAPELLY.
1882.	Louis LEGER	1901.	Paul BOYER.
1883.	H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE	1902.	Charles JORET.
1884.	† Stanislas GUYARD.	1903.	Clément HUART.

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ

Abbadie (Antoine-*Thomson* d'), membre de l'Institut (Académie des Sciences). — Membre de la Société depuis l'origine et son premier président. Décédé le 20 mars 1897.

Backer (Louis de), lauréat de l'Institut de France, membre de l'Académie royale de Belgique. — Élu membre de la Société le 20 janvier 1894. Décédé en février 1896.

Baissac (Charles), professeur de rhétorique au collège royal de Port-Louis (Ile Maurice). — Élu membre de la Société le 20 juin 1891. Décédé le 3 décembre 1892.

Baize (Louis), professeur au lycée Condorcet. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; bibliothécaire de 1882 à 1888. Décédé le 6 novembre 1900.

Baron (Charles), maître de conférences à l'Université de Clermont-Ferrand. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1887. Décédé le 18 janvier 1903.

Baudry (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la bibliothèque Mazarine.— Membre de la Société en 1867; vice-président en 1868; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

Benloew (Louis), ancien doyen de la Faculté des lettres de Dijon. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en février 1900.

Benoist (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris.— Membre de la Société depuis le 7 mai 1870; président en 1877. Décédé le 22 mai 1887.

Bergaigne (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société en 1864; secrétaire adjoint en 1868 et 1869; vice-président de 1873 à 1878; président en 1879. Décédé le 6 août 1888.

Bezsonov (Pierre), professeur à l'Université de Kharkov (Russie). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1878. Décès notifié à la Société le 19 décembre 1898.

Boucherie (A.), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décès notifié à la Société le 14 avril 1883.

Boucherie (Adhémar), chef de bataillon en retraite. — Élu membre de la Société le 12 mai 1883. Décédé le 7 mars 1903.

Boutroue (Alexandre-*Antoine*), ancien avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien agréé au tribunal de commerce de la Seine. — Élu membre de la Société le 30 juin 1894; vice-président en 1896; président en 1897. Décédé le 3 février 1899.

Brunet de Presle (Wladimir), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

Carnel (L'abbé), aumônier de l'Hôpital militaire de Lille. — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891. Décédé le 22 mars 1899.

Carrière (Auguste), directeur d'études pour les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'École pratique des hautes études, professeur de langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Élu membre de la Société le 10 février 1873; vice-présidenten 1875 et 1876. Décédé le 25 janvier 1902.

Chasles (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

Chassang (*Marie-Antoine*-Alexis), inspecteur général de l'Université. — Élu membre de la Société le 12 novembre 1870. Décédé le 8 mars 1888.

Chodzko (Alexandre), ancien chargé de cours au Collège de France et à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 16 janvier 1892.

Darmesteter (Arsène), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École normale de jeunes filles de Sèvres. — Membre de la Société en 1870. Décédé le 16 novembre 1888.

Darmesteter (James), professeur de langues et littératures de la Perse au Collège de France, directeur d'études pour la langue zende à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de Paris*. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873; vice-président en 1884, 1885 et 1886; président en 1887. Décédé le 19 octobre 1894.

Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), correcteur de la typographie orientale à l'Imprimerie nationale, directeur d'études pour l'hébreu talmudique et rabbinique à l'École pratique des hautes études. — Membre de la Société depuis le 22 juillet 1871. Décédé le 28 juillet 1895.

Devic (Marcel), chargé du cours de langue et de littérature arabes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 19 février 1876; vice-président en 1878. Décédé en mai 1888.

Deville (Gustave), ancien membre de l'École française d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

Didion (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans. — Élu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

Didot (Ambroise-Firmin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

Dosson (Simon-*Noël*), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — Élu membre de la Société le 14 mai 1887. Décédé le 15 février 1893.

Duval (Louis), directeur adjoint pour la grammaire comparée à l'École pratique des hautes études. — Élu membre de la Société le 6 décembre

Insa : administrateur du 1er janvier 1892 à juillet 1903. Décédé le 14 juillet 1903.

Egger (Emile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres de Paris. — Président de la Société en 1866, 1870-71 et 1876. Décédé le 31 août 1885.

Eichthal (Gustave d'). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1886.

Fleury (Jean), lecteur à l'Université impériale de Saint-Pétersbourg. — Élu membre de la Société le 21 décembre 1878. Décédé en juillet 1894.

Florent-Lefèvre, député. — Élu membre de la Société le 29 mars 1873. Décédé en 1887.

Fournier (Eugène), docteur en médecine et ès sciences naturelles.— Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1885.

Garnier (*Charles-François-Paul*-Christian), lauréat de l'Institut (prix Volney, 1898). — Né à Paris le 24 juillet 1872, mort à Paris le 4 septembre 1898. — Inscrit comme membre perpétuel de la Société le 27 mai 1899.

Georgian (Professeur Dr C.-D.) — Élu membre de la Société le 21 mars 1875. Décédé en 1888.

Godefroy (Frédéric). — Élu membre de la Société le 24 mai 1879. Décédé en 1897.

Goldschmidt (Siegfried), professeur de sanscrit à l'Université de Strasbourg.— Élu membre de la Société le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

Goullet.— Élu membre de la Société le 7 juin 1873. Décédé en 1887.

Grandgagnage (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu membre de la Société le 24 avril 1869.

Graux (Charles-*Henri*), maître de conférences de philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

Grimblot (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 juin 1870.

Guieysse (Georges-*Eugène*), élève de l'École pratique des hautes études. — Élu membre de la Société le 11 février 1888. Décédé le 17 mai 1889.

Guyard (Stanislas), professeur de langue arabe au Collège de France, maître de conférences de langues arabe et persane à l'École pratique des hautes études, correcteur de la typographie orientale à l'Imprimerie nationale, l'un des directeurs de la *Revue Critique d'histoire et de littérature*.— Élu membre de la Société le 13 avril 1878, vice-président en 1882 et 1883; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

Hallégüen (Docteur).— Élu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

Hanusz (Jean), professeur agrégé à l'Université de Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887. Décédé le 26 juillet de la même année.

Harlez (Mgr Charles de), professeur à l'Université de Louvain. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876. Décédé le 14 juillet 1899.

Hatzfeld (Adolphe), professeur au lycée Louis-le-Grand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Grenoble. — Élu membre de la Société le 1er février 1873. Décédé en octobre 1900.

Hauvette-Besnault, directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Université. — Membre de la Société depuis 1870. Décédé le 28 juin 1888.

Heinrich (G.-A.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon. — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1887.

Hervé (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

Hovelacque (Abel), professeur à l'École d'anthropologie. — Élu membre de la Société le 4 décembre 1869. Décédé en février 1896.

Jackson (James), archiviste-bibliothécaire de la Société de Géographie. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879; donateur. Décédé le 17 juillet 1895.

Jaubert (Le comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

Jozon, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1879. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

Judas (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

La Berge (Camille de), employé au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, l'un des directeurs de la *Revue Critique d'histoire et de littérature*. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

Lachaise (L'abbé Romain Czerkas). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

Lacouperie (Docteur Albert Terrien de), ancien professeur de philologie indo-chinoise à l'University College de Londres, directeur du *Babylonian and Oriental Record*. — Élu membre de la Société le 9 février 1889. Décédé le 11 octobre 1894.

Lambrior, professeur à l'Université de Jassy. — Élu membre de la Société le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

Lenormant (*Charles*-François), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale. — Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

Le Saint (François), ancien officier. — Membre de la Société en 1866. Décédé en 1867.

Lévy (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874. Décédé le 24 décembre 1884.

Littré (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en 1881.

Lœb (Isidore), professeur au Séminaire israélite, professeur libre à l'École pratique des hautes études (section des sciences religieuses). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885. Décédé le 2 juin 1892.

Lottner (Le docteur Karl), ancien professeur à Trinity College (Dublin). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

Lutosławski (Stanislas), élève de l'Université de Dorpat. — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885. Décès notifié à la Société le 18 février 1892.

Malvoisin (Édouard), agrégé de l'Université. — Membre de la Société depuis 1865; bibliothécaire du 7 février 1880 au 31 décembre 1881. Décédé le 5 janvier 1895.

Massieu de Clerval. — Membre de la Société depuis 1866. Décédé le 18 juin 1896.

Mathieu (E.), traducteur aux établissements Schneider. — Élu membre de la Société le 8 mars 1890. Décédé le 29 décembre 1897.

Maury (*Louis-Ferdinand*-Alfred), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire et morale au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, ancien directeur des Archives nationales. — Membre de la Société en 1868. Décédé le 12 février 1892.

Menagios (Demetrios de), docteur en droit et en philosophie, attaché au ministère des affaires étangères de Russie. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1874. Décédé en 1891.

Merlette (*Auguste*-Nicolas). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886. Décédé le 13 mai 1889.

Meunier (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1866 ; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

Meyer (Maurice), ancien suppléant au Collège de France, ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

Moisy(Henri), notaire honoraire, juge honoraire au Tribunal civil de Lisieux. — Élu membre de la Société le 12 juin 1875. Décédé le 3 novembre 1886.

Montalk (*J.-W.* E. Potocki de), professeur à University College, Auckland (Nouvelle-Zélande). — Élu membre de la Société le 18 juin 1898. Décédé le 6 septembre 1901.

Muir (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres).— Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

Nigoles (O.), professeur au lycée Janson de Sailly. — Élu membre de la Société le 13 juillet 1878. Décès notifié à la Société le 22 décembre 1888.

Pannier (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale.— Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

Paplonski (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets de Varsovie. — Élu membre de la Société le 27 février 1869. Décédé le 28 novembre 1885.

Paris (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge au Collège de France, administrateur du Collège de France, président honoraire et directeur d'études pour la philologie romane à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Romania*. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872 ; président en 1873 ; membre perpétuel. Décédé le 5 mars 1903.

Pauli (Carl), docteur en philosophie, professeur au Lycée cantonal, Lugano. — Élu membre de la Société le 3 mars 1883. Décédé en août 1901.

Pedro II (S. M. dom), empereur du Brésil, associé étranger de l'Institut de France (Académie des Sciences). — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877. Décédé le 5 décembre 1891.

Pellat, doyen de la Faculté de droit de Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

Pierron (Alexis), ancien professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

Ploix (Charles-*Martin*), ingénieur hydrographe. — Membre de la Société

en 1867 ; vice-président en 1873 et en 1888 ; président en 1874 et en 1889. Décédé le 21 février 1895.

Ponton d'Amécourt (Le vicomte Gustave de). — Membre de la Société en 1866. Décès notifié à la Société le 28 janvier 1888.

Queux de Saint-Hilaire (Le marquis de). — Élu membre de la Société le 4 novembre 1882. Décédé en novembre 1889.

Renan (*Joseph*-Ernest), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur du Collège de France. — Membre de la Société depuis l'origine ; président en 1867. Décédé le 2 octobre 1892.

Renier (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, conservateur de la Bibliothèque de l'Université. — Admis dans la Société le 24 avril 1869. Décédé le 11 juin 1885.

Riant (Paul-*Édouard* Didier, comte), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société en 1867. Décédé en décembre 1888.

Ricochon (Le docteur Jean), conseiller général des Deux-Sèvres. — Élu membre de la Société le 24 février 1900. Décédé le 4 mai 1902.

Riemann (Othon), maître de conférences à l'École normale supérieure et à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881. Décédé le 16 août 1891.

Rieutord. — Élu membre de la Société le 15 mars 1873. Décédé le 14 janvier 1884.

Rochemonteix (*Frédéric-Joseph*-Maxence-*René* de Chalvet, marquis de), professeur libre à la Faculté des lettres de Paris. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873 ; vice-président en 1889 et 1890 ; président en 1891. Décédé le 30 décembre 1891.

Ronel (Charles), chef d'escadrons de cavalerie en retraite. — Élu membre de la Société le 8 janvier 1881. Décès notifié à la Société le 26 juin 1886.

Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

Rudy (Charles). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 10 juin 1893.

Sayous (Édouard), professeur à la Faculté des lettres de Besançon. — Élu membre de la Société le 2 mai 1885. Décédé le 19 janvier 1898.

Schœbel (Ch.). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 8 décembre 1888.

Seillière (Aimé). — Élu membre de la Société le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

Tholozan (Le Dr Désiré-Joseph), médecin principal de l'armée française, membre correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), et de l'Académie de médecine, premier médecin de S. M. le Châh. — Élu membre de la Société le 18 avril 1896. Décédé le 30 juillet 1897.

Thurot (*François*-Charles), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences à l'École normale supérieure, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire*

anciennes. — Admis dans la Société en 1868 ; vice-président en 1870-71 ; président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

Todd (J. *Henthorn*), senior fellow, professeur d'hébreu et conservateur de la bibliothèque, à Trinity College(Dublin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

Tournier (Édouard), directeur d'études pour la philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure. — Membre de la Société depuis l'origine ; vice-président en 1872. Décédé le 29 mars 1899.

Vaïsse (Léon), directeur honoraire de l'École des sourds et muets. — Membre de la Société en 1866 ; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

Vallentin (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar, directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule.* — Élu membre de la Société le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

Van der Vliet (J.), professeur à l'Université d'Utrecht (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 11 mars 1893. Décès notifié à la Société le 15 novembre 1902.

Wharton (Edward-Ross), fellow and lecturer of Jesus College (Oxford). — Élu membre de la Société le 7 février 1891. Décédé le 4 juin 1896.

ÉTYMOLOGIES.

LES DOUZE ÉTYMOLOGIES DU VERBE *ALLER*.

Ces douze étymologies sont énumérées tout au long dans le Dictionnaire latin-roman de Körting. L'auteur nous avertit qu'il passera sous silence les conjectures de pure fantaisie, qui ne lui paraissent pas dignes d'être citées.

1. *Adnare* « s'approcher en nageant ». De là *annare* ou, avec métathèse, *andare*. L'auteur du dictionnaire fait remarquer avec raison qu'à la rigueur *adnare* pourrait aboutir au sens « arriver ». Mais *aller* marque un mouvement en général, non pas seulement le mouvement vers un certain lieu. Il ajoute non moins judicieusement qu'une étymologie de ce genre conviendrait surtout pour des insulaires.

2. *Enare*, *enatare* (Cornu, *Romania*, XVI, 560). C'est la contre-partie du précédent. Un verbe *enare* signifierait « se sauver à la nage » : mais comment croire qu'un fait relativement rare, et qui ne se présente guère qu'en cas de naufrage ou d'inondation, ait donné un verbe de tous les jours comme celui-ci? Il faut en outre passer sur la difficulté de la voyelle initiale.

3. Je laisse provisoirement de côté le n° 3, sur lequel nous reviendrons.

4. *Aditare* (Flechia, *Archivio glottologico*, III, 166). Cette étymologie, qui s'était déjà présentée à l'esprit de Diez, oblige à supposer un intermédiaire *anditare*, lequel aurait donné *antare*, puis *andare*. Sans parler du reste, on peut objecter que le fréquentatif *itare* existait dans l'ancienne langue latine, mais que dans le latin impérial il est fort rare.

5. *Ambitare* (Gröber, *Miscellanea* dédiés à Caix). Même objection que pour le précédent.

6. *Addare*, forme populaire pour *addere* (Langensiepen, dans

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'*Archiv* de Herrig). Il faudrait d'abord supposer que *addere* est devenu *andere*, comme *reddere* a fait *rendere*, d'où le français *rendre*. Mais il resterait à expliquer le passage dans la première conjugaison : fait qui ne s'est produit ni pour *reddere*, ni pour *perdere*, ni pour *vendere*. Il faudrait, en outre, rendre compte du sens : Comment un verbe signifiant « ajouter » arriverait-il au sens « aller »?

7. *Am(b)dare* (Ascoli, *Archivio glottologico*, VII, 535). Ce verbe, d'ailleurs purement hypothétique, aurait été fait sur le modèle de *ambire*, et aurait d'abord signifié « mener tout à l'entour ». Puis il aurait passé au sens neutre. Nous ne supposons pas que le savant patron de cette étymologie la regarde comme le principal fleuron de sa couronne philologique.

8. Nous entrons dans la partie humoristique. *Anitare*, de *anas*, *anatis* « canard ». (Behrens, *Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Literatur*, X, 84). « Aller », ce serait proprement nager comme un canard : les langues romanes étant dérivées du latin rustique, cette expression pittoresque aurait été transportée de l'utile palmipède à l'homme. Il n'est pas impossible, au jugement de M. Körting, que l'auteur de cette trouvaille l'ait prise au sérieux. Nous avons toutefois peine à le croire.

9. *Allare* (Baur, *Zeitschrift für romanische Philologie*, II, 592). Le verbe *allare*, probablement inconnu à mes lecteurs, est un dérivé hypothétique de *affero*, qui fait au supin *allatum* et au participe *allatus*. De ce *allatus* on aurait tiré un verbe *allare*, comme de *prostratus* a été tiré, au témoignage de quelques glossateurs, un verbe *prostrare*. — Objection : *allatus* signifiant « apporté », *allo* signifierait « j'apporte » et non « je vais ». Ou il faudrait la forme réfléchie : « je m'apporte ».

10. *Vandare* (Förster, *Romanische Studien*, IV, 196). Ce *vandare* serait une forme secondaire de *vadere* : en effet, dans un certain dialecte de la Sardaigne, au lieu de *andar* on dit *bandar*. Nous aurions ainsi une seule et même origine pour les deux personnes « je vais » et « nous allons ». L'auteur du dictionnaire fait suivre d'une réfutation en forme cette conception qui peut être justement qualifiée de hardie : c'est proprement ce qu'on peut appeler « un pont sur l'abîme ».

11. Nous allons maintenant quitter le terrain latin, latin réel ou hypothétique, pour nous engager dans le domaine celtique. Schuchardt (*Zeitschrift für romanische Philologie*, IV, 126; VI, 423)

fait remarquer qu'il y a en breton une racine *el* «aller». Cette racine pourrait être l'étymologie cherchée. Mais d'autres celtologues contestent l'existence de cette racine *el*.

12. Le thème celtique *andag* (Thurneysen, *Kelto-romanisches*, p. 31). Ce thème est composé de la particule *ande*, équivalente au latin *inde*, et d'un verbe *agim* «je viens». De *andag*, dont le *g* a disparu, vient *andar*, *annar*, *anar*, et d'autre part *aular*, d'où *allar*, *aller*. Que les cinq ou six langues d'origine latine aient été emprunter cet *andag*, il fallait un celtologue convaincu comme M. Thurneysen pour essayer de nous le persuader. Il a au moins obtenu de M. Körting, à défaut d'une adhésion, cet éloge que sa démonstration est pénétrante, méthodique et sûre (*scharfsinnige und methodisch sichere Untersuchung*).

Il reste à mentionner une treizième explication, qui est celle que M. Körting présente en son propre nom. Elle consiste à mélanger ensemble trois des étymologies précédentes. Nous ne nous arrêterons pas à cet essai de fusion.

Revenons maintenant à l'étymologie n° 3, que nous avions provisoirement mise à part:

Ambulare. Cette ancienne étymologie, si convenable pour le sens, et qui, en ces derniers temps, a encore été défendue par M. Thomsen, est déclarée inacceptable. «Car jamais, non jamais (*nimmermehr*), dit M. Körting, *ambulare* aurait pu donner *aller;* il aurait donné *ambler*, qu'il a donné en effet, ainsi que *tremulare* a donné *trembler*.»

Des affirmations aussi catégoriques ne se produiraient pas si l'on voulait bien se rappeler que le langage est le résultat d'une collaboration fort multiple, si l'on voulait songer que tous les mots n'entrent pas dans la langue par la même porte, ni au même jour. Pense-t-on que ceux qui ont mis en circulation la forme *trembler* ont donné un modèle définitif, obligatoire pour tous les mots de structure pareille? Nous retrouvons ici, à l'état latent ou sous-entendu, la théorie d'une nécessité physiologique, d'une loi naturelle: théorie qui peut être vraie pour un certain nombre de cas, mais qui est fausse, et qui ne peut qu'égarer, dans un grand nombre d'autres occasions, où la multiplicité des affluents dialectaux, la différence des époques, la diversité du milieu social, quantité d'autres influences suffisent à expliquer la variété des formes.

Un verbe d'un usage aussi journalier que le verbe *ambulare* a pu et dû recevoir les empreintes les plus diverses. Il n'est pas étonnant que dans les quatre ou cinq langues romanes il ait pris

des aspects très différents. Pareille chose est arrivée dans les dialectes grecs pour les verbes les plus usités, comme ceux qui signifient « aller, venir, penser, vouloir ».

Voici ce qui s'est passé probablement pour le français *aller*.

Ambulare a donné une forme *anler*, avec un *a* nasalisé. L'*a* s'est ensuite débarrassé du son nasal, comme cela est arrivé pour le français *année* (que beaucoup de Francs-Comtois prononcent encore *an-née*), comme cela est arrivé pour *aîné* (*ains né*). Il n'y a aucun argument à tirer du verbe *ambler* : ce verbe, qui désigne une certaine démarche du cheval, et qui n'a jamais été un synonyme d'*aller*, doit sa forme au substantif *amble*, dont l'histoire constitue un chapitre à part. On ne doit pas s'étonner de voir la syllabe du milieu complètement supprimée : le français nous a habitués à des raccourcissements plus violents. La contraction paraîtra encore plus naturelle, si l'on se rappelle qu'*ambulare* faisait partie de la langue officielle militaire. Trois fois par mois, tant fantassins que cavaliers, *educebantur ambulatum : hoc enim verbo hoc exercitii genus nominant*[1]. Le verbe *aller* a donc été transporté à travers le monde latin par les légions romaines. On pourrait, au besoin, faire remonter la responsabilité des transformations aux diverses nationalités qui servaient à recruter les légions, ainsi que notre confrère, M. Geo. Mohl en donne l'idée et l'exemple dans son livre sur *Les origines romanes*. Mais il n'est même besoin de chercher si loin : celui qui a une fois prêté l'oreille aux déformations que subissent les mots quand ils sont proférés à voix haute, parmi le bruit des armes et des chevaux, devant le front d'un régiment[2], ne s'étonnera pas de trouver en catalan et en provençal *anar* au lieu de *alar*. Quant au *d* de l'italien et de l'espagnol *andar*, c'est un de ces *d* hystérogènes comme nous les avons dans l'allemand *spindel* venant du vieux haut-allemand *spinnala*, ou encore dans *ahnden*, doublet de *ahnen*. Qu'un *d* ainsi spontanément sorti d'un *n* ne soit pas étranger au latin, c'est ce que nous avons montré à différentes reprises sur les verbes comme *fundere*, *tendere*, sur les participes présents moyens comme *secundus*, *labundus*, sur les gérondifs, comme *legendi*, *legendo*, etc.

Nous n'avons donc aucun doute sur ce point que le verbe *ambulare* est l'ancêtre commun. S'il restait quelque incertitude, elle serait levée par certaines locutions toutes faites. Comment disait-on à Rome : « aller en justice »? — On disait : *ambulare in jus*.

Plaute (*Curculio*, V, 2, 23) : *Ambula in jus*.

[1] Végèce, I, 27.

[2] Exemples : *Cœur de veau* = garde à vous! — *Arrèche* = marche! — *Trao* = trot! etc.

Térence (*Phormion*, V, 8, 43) : *In jus ambula.*

A un voyageur on disait : *Bene ambula.* Des locutions de ce genre sont un indice qui trompe rarement : on ne voit pas trace ici de *aditare* ou de *adnare.*

Il reste à dire un mot sur le sens de cet *ambulare.* Rönsch avait pensé au nom de nombre *ambo* et expliquait : « avancer des deux jambes ». Mais, en réalité, nous avons ici le dérivé d'un ancien adverbe : au grec ἀμφί a dû correspondre en latin un adverbe *ambe*, qui est resté comme préfixe dans *amb-ire*, *amb-igere.* Pour former le dérivé *ambulare*, la langue s'est servie du suffixe diminutif, comme elle a fait pour les adjectifs *somnolentus*, *fraudulentus*, ou pour former le verbe *violare* [1].

Ambulare signifiait donc à l'origine : « faire un tour ».

Ai-je besoin d'ajouter que je suis plein de considération pour les savants dont nous venons de passer en revue les idées? La seule morale que je veuille tirer de ce long exposé est celle-ci : Composons notre phonétique d'après les faits; cela vaut mieux que d'inventer les faits d'après la phonétique [2].

MORBUS SONTICUS, CAUSA SONTICA.

Dans toutes les langues, il y a telles abréviations pour lesquelles l'étymologie reste impuissante, si elle n'est pas d'avance guidée par la connaissance des choses. De ce nombre sont les deux locutions *morbus sonticus* et *causa sontica*, qui faisaient partie de la terminologie juridique dès l'époque de la Loi des XII Tables. *Morbus sonticus*, c'est, comme le disent les commentateurs, une maladie assez grave pour motiver devant les juges la remise d'une affaire. *Causa sontica* est la cause qui justifie cette remise.

Dans ces deux expressions, il ne faut pas, ainsi qu'on le fait d'ordinaire, traduire *sontica* par « grave » ou « violente ». *Morbus sonticus*, c'est la maladie qu'allèguent les *sontes*, c'est-à-dire les accusés, pour obtenir ajournement du jugement. Par un raccourcissement tout semblable, la cause invoquée s'appelle *causa sontica.* A l'époque de Verrius Flaccus, ces deux expressions n'étaient plus comprises, puisqu'il dit : « Nonnulli putant *morbum sonticum* esse qui nocet, quod *sontes* significant *nocentes.* »

Si nous voulions chercher dans nos idiomes modernes, nous trouverions des abréviations non moins fortes. Je citerai seulement : *l'âge canonique*, *les vertus théologales*, *la taille militaire*, *un ataxique locomoteur*, etc.

[1] Sur les dérivés d'adverbes, voir ces *Mémoires*, I, p. 46.

[2] Deux nouvelles hypothèses ont été émises récemment. Lagercrantz (*Journal de Kuhn*, XXXVII, p. 175) : *amulare.* Johansson : ἐνθεῖν, ἐλθεῖν. — De son côté, *ambulare* est soutenu par Hergus, *Archiv*, XII, 269.

IOVXMENTA.

Ce mot de l'inscription archaïque du Forum a été avec raison expliqué par *jumenta*. Il nous fournit une forme intéressante pour l'histoire de la langue. En latin comme en grec, certains verbes enrichissaient leur racine d'un *s*. Comme on a en grec *ἀέξω*, on a en latin *auxilium*. De la même façon s'explique *jouxmenta*, qui vient prendre place à côté de *juxta*[1].

On remarquera que c'est surtout après les gutturales que cet *s* s'est conservé. Nous avons pareillement en sanscrit *ikš* « voir », *vakš* « grandir », en zend *vakhsh* « grandir », *rukhsh* « briller ».

Remarquons en finissant que la graphie X n'est pas précisément l'indice d'une haute antiquité. Cette lettre pour exprimer un *x* a été ajoutée tard à l'alphabet latin, comme l'indique la place qu'elle y occupe; dans les anciens temps, le même son était représenté par deux lettres : KS ou XS (la première lettre équivalant au χ grec)[2].

Τέχνη.

Les formes comme *auxilium*, *juxta*, *jouxmentum* me suggèrent une conjecture au sujet du verbe latin *texere*.

James Darmesteter l'a rapproché de la racine sanscrite *takš*, laquelle signifie « construire » et a donné *takšan* « le constructeur » = grec *τέκτων*. Dans un ingénieux et spirituel article, il développe cette idée : « Le verbe *texere* marque en latin les constructions de la parole... Le *texte* est une construction de sons, un édifice de mots. Cette métaphore nous vient des poètes de la période d'unité indo-européenne.. , »[3].

L'art du tisserand étant au moins aussi ancien que celui du constructeur, il n'y a pas de raisons bien pressantes pour lui enlever le verbe *texo*. Si, comme on vient de le voir par d'autres exemples, l'*s* est une addition à la racine, nous obtenons un verbe *tek* « tisser », qui pourrait bien être la base de *τέχνη*[4]. Ainsi Pallas-Athéna, l'habile ouvrière, rentrerait en possession du terme qui a servi à dénommer les arts[4].

[1] On peut encore citer *vexillum*, qui suppose un primitif *vexlum*, d'où *velum*.

[2] Voir Fabretti, *Palæographische Studien*, p. 6 et 72. Les Étrusques, n'ayant point le son ξ dans leur langue, avaient omis cette lettre dans leur alphabet. Les Latins, ayant emprunté leur alphabet aux Etrusques, eurent d'abord la même lacune.

[3] Dans ces *Mémoires*, III. 319.

[4] *Τεκεῖν* et *τεύχειν*, qu'on cite d'ordinaire, me paraissent présenter des difficultés soit pour le sens, soit pour la forme.

Αὐθέντης.

Deux gloses d'Hésychius nous montrent le verbe *ἐφίημι* dans le sens de « commander, exciter, provoquer ».

> Ἐφῆκατο· ἐνετείλατο.
> Ἐφῆκεν· ἐξεκαλέσατο. ἐφωρμήσατο. ἔπεμψεν.

Ce sens apparaît déjà dans Homère :

> Ὡς ἔρις ἔκ τε θεῶν ἔκ τ' ἀνθρώπων ἀπόλοιτο,
> Καί χόλος, ὅσθ' ἐφέηκε πολύφρονά περ χαλεπῆναι.

« Utinam contentio a diis et ab hominibus pereat,
« Et ira, quæ impellit etiam admodum prudentem sævire[1]. »

Je crois que ceci nous donne la clef d'un vocable qui a maintes fois occupé les étymologistes. Αὐθέντης « celui qui agit de son propre mouvement » contient précisément ce même verbe *ἵημι*. De là le *θ*. Nous avons ici probablement un mot qui a pris naissance dans la langue judiciaire. L'adjectif *αὐθεντικός* signifiait d'abord : « original, de première main » ; appliqué à un manuscrit, il s'opposait à *ἀντίγραφον*.

On sait que *αὐθέντης*, par raccourcissement d'une locution plus complète, désigne celui qui de son propre mouvement met fin à ses jours : *αὐτόχειρ, ὁ ἑαυτὸν κτιννύων*. Mais il s'emploie aussi dans le sens large : celui qui agit d'après ses propres impulsions : *ὢν αὐτεξούσιος, καὶ μὴ ἄλλου, ἀλλ' ἑαυτοῦ ὤν. Οἱ δὲ νῦν*, dit le scoliaste de Thucydide, *αὐθέντας τοὺς κυρίους καὶ δεσπότας*. C'est en ce sens qu'il est devenu en grec moderne *ἀφέντης* « seigneur », d'où les Turcs ont tiré leur *effendi*.

Ἄνεως, ἄνεω.

Ce mot, sur lequel il existe une savante dissertation de Buttmann[2], signifie « muet, privé momentanément de la parole ». Il se dit des personnes frappées d'étonnement.

On a cru devoir chercher, après l'α privatif, une racine signifiant « parler » ou « crier », comme *ἠμί* ou *αὔω*. Mais c'est trop souligner le mot : un homme muet d'étonnement est tout simplement pour le peuple un homme stupide. C'est ce que nous montre, entre autres, l'identité de l'allemand *dumm* et de l'anglais *dumb* « muet ». Je vois donc dans *ἄνεως* un doublet de *ἄνους*.

[1] *Iliade*, XVIII, 108.
[2] *Lexilogus*, II, 1.

La forme *νέως* pour *νόος* est pareille au nom propre homérique Πείροος, qui devient Πείρεως.

Ἀϑρότη «nuit, temps où l'on erre».

J'ai bien écrit une centaine de fois ce vers qui fait partie de la première décade des *Racines grecques* de Port-Royal, car c'est cette première décade qu'on copiait d'habitude, au temps lointain où les pensums pleuvaient, dru comme grêle, sur les malheureux internes du lycée de Metz. Mais c'est seulement depuis peu de jours que je comprends la genèse du même vers.

Ἀϑρότη, variante de *ἀμβρότη* «l'Immortelle», est une épithète de la Nuit qui se rencontre une fois dans l'Iliade[1]. C'est comme s'il y avait *νὺξ ἄμβροτος* ou *νὺξ ἀμβροσίη*.

D'autre part, *ἤμβροτον*, ou sans augment temporel *ἄμβροτον*, est l'aoriste de *ἁμαρτάνω* «manquer, errer». Lancelot, ou plutôt le guide qu'il a suivi[2], a amalgamé les deux mots, qui n'avaient rien entre eux de commun. De là ce vers au sens mystérieux.

C'est égal, je suis content de comprendre, après plus d'un demi-siècle :

Ἀϑρότη «nuit, temps où l'on erre».

ALLEMAND : *DIE PRITSCHE*.

Il y avait, au moyen âge, un jeu appelé *la briche*, dans lequel le bâton jouait son rôle. Godefroy, dans son Dictionnaire, cite le passage suivant, tiré d'un acte judiciaire, à la date de 1408 :

« Aucunes jeunes bachelettes jouoient d'ung jeu appelé la briche, et quant le suppliant et Mahieu Burnel approucherent pres d'eulx, Andrieu d'Azencourt print hors des mains d'une desdites bachelettes le baston, duquel *bricher* devoit.» (Arch., JJ 162, pièce 191.)

C'est le bâton qui s'appelait *briche*, et qui avait donné son nom au jeu. Sur une estampe du XVII^e^ siècle, on voit un homme qui reçoit la bastonnade, et au-dessous on lit : « La punission de la briche.»

Cette image est reproduite dans une publication consacrée à la Lorraine[3], où est ajouté ce renseignement : « La briche est aussi le bâton qui sert pour le chanvre.»

Si je ne me trompe, nous avons ici l'origine d'un mot alle-

[1] Εἰσόκεν ἔλθῃ Νὺξ ἀϑρότη....., (*Il.*, XIV, 78.)
[2] Voir Buttmann, *Lexilogus*, I, 134.
[3] *La Lorraine*, 1 vol. ill., Berger-Levrault, 1886, p. 372.

mand qui a changé de sens, mais qui autrefois était un terme de jeu : *die Pritsche.*

Kluge, dans son Dictionnaire[1], rapporte ces deux composés : *Britzelmeister*, *Pritschmeister* « die Pritsche führende lustige Person, welche die Ordnung beim Spiele handhabt ». *Britzelslahen* « Schlage mit der Pritsche ».

Il semble qu'en allemand moderne le mot ait changé de sens. Au lieu de désigner le bâton, il désigne aujourd'hui la planche où s'étend le patient condamné à la schlague. Ces sortes de mutations ne sont pas rares. C'est ainsi que le mot *affiche* a d'abord signifié *la pointe* ou *l'agrafe* où l'on suspendait certains objets. C'est ainsi que *nervus*, après avoir marqué le nerf de bœuf dont on fustigeait les esclaves, en est venu à signifier la prison.

CROULEBARBE.

Il existe à Paris un quartier *Crouslebarbe* ou *Croulebarbe*, qui probablement est ainsi dénommé d'après un ancien nom propre d'homme. Il ne faudrait pas chercher ici l'ancien verbe *croulle*r ou *crousler* qui signifie « secouer, faire tomber », et qui a donné *Croulebois*. Il se présente un sens plus naturel du moment qu'il s'agit de barbe.

En wallon, *croler* ou *croller* signifie « friser, boucler[2] ». *Croulebarbe* est celui qui frise sa barbe ou la barbe des autres.

Faisons tout de suite un rapprochement qui s'impose. *Crouslebarbe* est en allemand *Bart-Kräusler*. Les deux expressions sont identiques. De quel côté est l'emprunt? Je ne doute pas qu'ici la priorité n'appartienne à l'allemand, qui a l'adjectif *kraus* « crépu ».

P.-S. Depuis que cet article est écrit, j'ai eu quelques renseignements sur *Croulebarbe*. Le nom remonte au moins jusqu'au commencement du XIII^e^ siècle. Voici ce qu'on lit chez Jaillot (1775), *Recherches sur Paris*, IV, 31 :

« Rue Croulebarbe. — Elle commence à la rue Mouffetard, près les Gobelins, et aboutit à un moulin appelé ainsi, dont on lui a donné le nom. J'ai lu un accord, ou transaction, du chapitre de S. Marcel, au mois de décembre 1214, pour le moulin de *Crollebarbe* (Pastoral A, p. 715 et 782; et D, p. 313). Le cartulaire de Sainte-Geneviève, de 1243, indique trois particuliers qui possédaient des vignes à *Croulebarbe* (fol. 23 et 24); et dans plusieurs déclarations rendues au Domaine, en 1540, il est fait

[1] Voir aussi le même dans la *Zeitschrift für deutsche Wortforschung*, I, 341.
[2] Grandgagnage, *Dictionnaire wallon*.

mention du lieu dit *les Plantes au Croulebarbe*. Le moulin dont je viens de parler est aussi nommé, dans quelques anciens titres, le *Moulin de Notre-Dame.*»

On me fait savoir, d'autre part, que déjà au XVIII^e^ siècle ce nom avait intrigué les habitants, qui prononçaient indifféremment *Coule-barbe*, *Couille-barbe* et *Coupe-barbe*. On avait même été, paraît-il, jusqu'à inventer la légende d'un ancien moulin à rasoir, qui coupait les barbes. (Édouard FOURNIER, *Variétés historiques et littéraires*, II, p. 53). A ajouter aux légendes nées d'une étymologie populaire.

Τάλαντον «volonté»[1].

Aujourd'hui *talent* sert à désigner une disposition naturelle, une aptitude. *Ne forçons point notre talent. Encourager le talent.*

Mais c'est là un sens qui ne remonte pas au delà du XVI^e^ siècle et qui a pour unique source la parabole de l'Évangile. *Faire valoir son talent. Enfouir son talent.*

Pendant tout le moyen âge, comme l'a récemment démontré dans une lumineuse étude M. Fr. d'Ovidio, *talent* signifie «volonté». *Je lui pardonne de bon talent. Faire une chose de mauvais talent. Il m'est pris talent de vous faire une requête Qui ne sera pas déshonnête. Ils riront lorsque n'en auront talent* (Rabelais). Ce sens a duré jusqu'au XVII^e^ siècle : *Des hommes atteints de rancune et maltalent* (Bayle). *Je n'ai aucun maltalent contre M. de Bonnecorse du beau poème qu'il a imaginé contre moi* (Boileau).

Encore de nos jours, en provençal, *talent* s'emploie de cette façon. Seulement il s'est restreint au sens de *désir*, d'*envie*, et spécialement «envie de manger». *Mourèn de talènt* (MISTRAL, *Dictionnaire*), ce qui ne veut pas dire que le talent nous étouffe, mais que nous mourons de faim.

En italien, *talento* a gardé cette signification de «volonté» : parmi les différents sens énumérés par le Dictionnaire de la *Crusca*, les deux premiers sont : 1° *voglia* «volonté»; 2° *maltalento* «malveillance».

Le latin du moyen âge reflète fidèlement cette acception. Dans le Testament d'une reine de Navarre (1098) cité par Ducange, on lit : «Si venerit ad aliquam de meas filias in talentum Deo servire et habuerit habitum, Deo devota permaneat.»

On a quelquefois orthographié *thalent*, ce qui induisait un savant de jadis à tirer le mot du verbe grec θέλω. Mais, comme ajoute avec raison Ducange : «Mihi origines linguarum vulgarium a Græca lingua petitæ minus arridenl».

[1] Sur la demande de quelques confrères, j'ajoute ici cette étymologie, qui a été communiquée à la *Société des Humanistes* (janvier-mars 1900).

C'est pourtant au grec, mais par une tout autre voie, que notre vocable va nous ramener.

On chercherait vainement en latin classique rien qui justifie ou qui annonce ce sens de « volonté ». Rien non plus dans toute la littérature grecque. Τάλαντον désigne un poids, spécialement un poids d'or ou d'argent et, par suite, une monnaie. Il n'a pas d'autre signification. Il semblerait donc que le changement de sens soit tout moderne. Mais ce serait une erreur, ainsi qu'on va le voir.

Une exception unique se trouve en grec, dans le grec le plus ancien, chez Homère. Dans l'Iliade, au chant XVI (vers 658), Hector livre des combats avec sa vaillance accoutumée, quand tout à coup, sur un avertissement du ciel, il donne le signal de la retraite. Il invite ses compagnons à se retirer, *car*, dit le poète, *il connaissait les volontés sacrées de Zeus.*

Κέκλετο δ' ἄλλους
Τρῶας φευγέμεναι, γνῶ γὰρ Διὸς ἱρὰ τάλαντα.

Ce τάλαντα a embarrassé tous les commentateurs : on a naturellement pensé aux poids avec lesquels Zeus pèse la destinée des hommes, mais ce serait une expression bien concise et bien forcée, étant donnée surtout la langue si naturelle et si aisée de l'ancienne épopée. Le véritable sens nous est fourni par la comparaison des idiomes modernes. Τάλαντον, on n'en peut douter, avait déjà pris, à l'époque homérique, le sens de « volonté » qui resta dans la langue populaire, qui du grec populaire passa au latin, et qui a seulement émergé à la lumière avec la langue du moyen âge.

Les langues modernes servent ici à interpreter un passage obscur du texte le plus ancien de la littérature grecque.

Τειχεσιπλήτης.

A l'occasion de ce mot[1], un de mes amis et confrères de la *Société de linguistique*, M. Barth, me fait observer que si, de nos jours, les vagabonds fréquentent volontiers les fortifications, sans pour cela sortir des murs, il devait en être autrement dans l'antiquité. La véritable place des brigands était aux abords des villes, sur les routes qui y conduisaient. Il faut donc modifier quelque peu l'explication que j'ai donnée : τειχεσιπλήτης, c'est celui qui rôde auprès des murs. προσπελάζων τείχεσι, le brigand de grand chemin, en allemand *Wegelagerer*.

Michel Bréal.

[1] Voir t. XI, p. 258.

L'ACCENTUATION EN TURC OSMANLI.

En présentant à la Société un tirage à part de l'article que je viens de publier dans le *Journal asiatique* (IX^e^ série, t. XVI, 1900, p. 459) sur trois ouvrages en turc d'Angora imprimés en caractères grecs, je désire attirer son attention sur une particularité linguistique que j'ai délibérément laissée de côté dans cette étude, celle de l'accentuation. Les textes dont j'ai donné la notice sont destinés à ces Grecs orthodoxes d'Asie Mineure qui, placés sous la domination des Turcs seldjouqides depuis le XII^e^ siècle, n'ont pu conserver l'usage de leur langue et ont adopté celle des vainqueurs. Ils parlent le turc, mais l'écrivent avec les caractères grecs, dont la liturgie et les livres de prières ont conservé la connaissance dans les écoles et les familles. L'alphabet arabe, adopté par les Turcs, à la suite de leur conversion à l'islamisme, pour transcrire les sons de leur langue, s'y prête excessivement mal; la riche vocalisation de l'osmanli, notamment, disparaît sous le manteau des trois voyelles de l'arabe. L'alphabet grec est encore plus défectueux; les consonnes *b*, *d*, *j*, *h*, *č*, *š*, les voyelles *ı*, *ü*, *ö*, font totalement défaut au grec moderne. Aussi les auteurs de la transcription que j'ai étudiée ont-ils adopté certains palliatifs sous lesquels il est amusant de rechercher et de retrouver les sons de la langue primitive.

Mais, en revanche, le grec possède un accent, et il l'indique dans l'écriture. Pour les Grecs modernes, cet accent ne marque point l'accent tonique, mais l'ictus; c'est aussi ce qu'il indique dans la transcription de nos textes. Ainsi que l'avait déjà fait remarquer Wahrmund (*Praktisches Handbuch der osmanisch-türkischen Sprache*, Giessen 1884, 1. I. Theil, p. 28), cet ictus tombe généralement sur la dernière syllabe, tant dans les mots d'origine touranienne que dans ceux empruntés à l'arabe; il n'y a guère d'exception que pour certaines particules enclitiques, telles que *lè*, *ilè*, *ilan*, *mi*, *če* (*γajét-le*, *havés-ilen*, *olmá-ïlan*, *olduñúz-mï*, *túrkče*) et le verbe substantif affixe : *ajaïbtir*, *olúr-usa*, *jóq-tur*, *jó(γ)-ukan*.

Il y a aussi, en turc osmanli, un autre accent dont la transcription en grec, dans notre auteur, ne tient en général pas compte, et que je n'ai encore vu signaler nulle part; c'est l'accent

d'intensité qui frappe le monosyllabe, racine du verbe, et qui a la propriété d'en allonger la quantité prosodique; c'est même cette propriété qui a permis à la langue turque d'avoir une poésie, c'est-à-dire un langage rythmé. Soient les verbes *g'ön-dermék* « envoyer », *g'etïrmék* « apporter », *g'ötürmék* « emporter », *ölmék* « mourir »; *olmáq* « être »; l'accent d'intensité persiste à travers les diverses formes verbales : *g'önderdim*, *g'önderirsiñiz*, *g'etirerék*, *g'ötürdüjüñüz*, *öldükče*, *olmasïná*.

Cet accent d'intensité n'est pas entièrement passé inaperçu des deux auteurs cités plus haut, Séraphin Raqìb pour les textes d'Angora en transcription grecque, et Wahrmund pour ceux donnés en transcription latine; mais ils ne l'indiquent pas d'une façon constante. Il est clair que le premier en a eu une aperception assez nette dans des mots tels que *βήλμεγεν bílmèjén*, *κίλμαγιαν q'ílmaján*, *ὅλμασιν ólmasï'n;* mais en revanche, habitué par le grec à ne pas mettre deux accents toniques sur le même mot, il n'a pas rendu l'ictus final. Ce défaut n'existe pas dans Wahrmund, qui va jusqu'à mettre trois accents sur le même mot : *bílmejórmusún*, *añlámajórmusuñúz*, *étmejórsuñúz*. Bien que cela ne surprenne point trop dans une langue agglutinante, il est certain que ces trois accents n'ont pas la même valeur. Le premier est un accent d'intensité faible qui marque la racine; le second, un accent d'intensité fort qui attire l'attention sur la signification du présent actuel de l'indicatif, le dernier est l'ictus ou temps fort du rythme du mot en lui-même. Il faut ajouter que l'accent du milieu est souvent accompagné d'un accent tonique, c'est-à-dire d'une élévation du diapason de la voix. En réalité il faudrait trois signes différents pour marquer la distribution des temps forts et des temps faibles dans les mots précités.

L'accent de la racine est bien marqué dans les transcriptions *bílmejórum*, *čïqmajórsun*, *jóntmajórsun*, *késmejór*, *jémejóruz*, *gélmejórum*, *qómajúñ*, *sévmemék;* quant à *sevémemék*, le déplacement de l'accent d'intensité est dû à une règle grammaticale; il a pour but d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur la signification particulière du négatif potentiel : « ne pas pouvoir aimer ». Mais dans la plupart des exemples donnés par Wahrmund, l'accent de la racine n'est pas figuré, bien qu'il existe dans la prononciation. J'estime qu'il y aurait intérêt à le marquer et en même temps à le distinguer des autres en surlignant d'une barre la syllabe radicale : *sevmék*, *qïrdï'm*, *qapdïyï'm*, *añladï'ñmï*.

Cl. Huart.

DE LA DIFFÉRENCIATION DES PHONÈMES.

Dans son livre sur la *Dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes*, M. Grammont a établi en quoi consiste d'une manière *essentielle* la *dissimilation*. Si un mot phonétique comprend deux fois le même mouvement articulatoire, on observe, dans des cas déterminés, une tendance à supprimer celui de ces deux mouvements qui est exécuté avec le moins d'intensité, ou, d'une manière plus générale, celui qui attire le moins l'attention. Si, par exemple, on a de suite deux syllabes comprenant un phonème dont l'abaissement du voile du palais est un élément essentiel, types *anana*, *amana*, *anama*, *amama*, etc., le premier de ces deux abaissements est souvent supprimé et, par suite de l'adaptation des mouvements articulatoires restants au système général de la langue, on obtient comme résultat final, par exemple, *alana*, *awana*, *alama*, *awama*, etc.; ou bien, dans certains cas spéciaux, de la suppression du mouvement articulatoire il résulte suppression totale du phonème dont faisait partie ce mouvement; ainsi, en vieux saxon, la suppression de l'abaissement du voile du palais de *n* gutturale en syllabe non accentuée a eu pour conséquence la disparition de toute trace de *n* : *kuning* donne *kunig* : il n'y a là rien de plus qu'un cas particulier d'adaptation au système phonétique de la langue dont fait partie le phonème. Les détails varient d'un phonème à l'autre, d'une langue à l'autre; mais les conditions générales restent partout les mêmes, comme l'a reconnu M. Grammont : *partout est évitée la répétition d'un mouvement articulatoire qui devait être fait deux fois.* Un exemple tout à fait net à ce point de vue est le passage tchèque de *ř*, c'est-à-dire *rž*, à *ž* sous l'influence de *r* dans *žebro* (ancien *řebro*, cf. v. sl. *rebro*) et autres exemples analogues (Gebauer, *Hist. mluvnice jaz. českého*, I, p. 350). On est donc obligé d'admettre que certaines répétitions de mouvements à l'intérieur d'un mot phonétique font difficulté. Et en effet la dissimilation n'atteint pas également tous les mouvements articulatoires; le mouvement vibratoire de *r*, la disposition latérale de la langue pour *l*, l'abaissement du voile du palais pour les nasales y sont tout particulièrement exposés : ce sont les mouvements dont la répétition est le plus souvent omise. Au contraire, la répétition

d'une même occlusive ne paraît faire nulle difficulté dans beaucoup de langues.

Une fois la nature de la dissimilation ainsi reconnue avec précision, on n'a plus le droit de parler de dissimilation de deux phonèmes en contact immédiat que d'une manière exceptionnelle : en effet, dans un groupe de phonèmes, on sait que la position des organes se modifie seulement en cas de nécessité : *n* et *t* sont deux dentales qui, si elles sont isolées, appellent, chacune, une occlusion; mais, dans le groupe *-nt-*, la langue ne prend qu'une seule fois la position requise, au moment de l'implosion de *n*, et garde cette position jusqu'à l'explosion de *t*; dans un cas de ce genre, toute possibilité de dissimilation est exclue *a priori*. De même, quand il s'agit d'un groupe *-mn-*, si le voile du palais, après s'être abaissé pour *m*, ne se relève pas pour s'abaisser à nouveau, — et tel ne semble pas être le cas ordinaire, — il ne saurait y avoir dissimilation. Car la dissimilation consiste à omettre de répéter un mouvement articulatoire; or, dans le groupe, il n'y a pas répétition, mais mouvement unique et maintien des organes en une position donnée.

Si donc *amna* donne *abna* (*awna*, *abna*), ou si *anma* donne *alma*, *arma*, etc. (voir Grammont, *l. c.*, p. 50 et suiv.), le *résultat* final de l'altération est identique à celui qu'aurait fourni une dissimilation, mais le *procès* par lequel le résultat a été obtenu est différent et reste à définir. Ce n'est pas qu'il ne puisse y avoir eu dissimilation dans une partie au moins des exemples cités par M. Grammont; car dans la plupart de ces exemples, le contact des deux consonnes dont la première perd l'un de ses éléments résulte de la chute d'une voyelle qui les séparait d'abord et il est possible, probable même, que le changement a eu lieu avant que toute trace de la voyelle eût disparu, en un temps où il n'y avait pas encore, à proprement parler, groupe de consonnes et où, pour chacune des deux consonnes, tous les mouvements étaient accomplis indépendamment des mouvements faits pour l'autre consonne. Si lat. *anima* donne dans certaines langues romanes *alma* ou *arma*, ce n'est pas nécessairement de *anma* que sortent *alma* et *arma*, ce peut être de *an'ma*, et alors l'hypothèse d'une dissimilation reste légitime. Mais quand on est en présence d'un véritable groupe de consonnes, il n'en est plus de même et l'on s'en aperçoit immédiatement : il peut arriver alors en effet que ce soit le second phonème qui soit altéré; or ce serait directement contraire à la loi XI de M. Grammont s'il s'agissait de dissimilation; et c'est pour cela que M. Grammont a lui-même écarté les faits de ce genre, soit d'une manière expresse, comme pour *nn*, *mm* donnant *nd*, *mb* (*l. c.*, p. 136 et suiv.), soit tacitement, comme pour slave commun *śč*, *sc* donnant *št*, *st* en vieux slave.

Quand deux consonnes forment un groupe, la tendance la plus ordinaire est d'assimiler les articulations les unes aux autres; il faut une langue aussi obstinément conservatrice que le lituanien pour maintenir une nasale labiale devant occlusive dentale, dans un mot tel que *βiñtas*. Au contraire, l'assimilation de deux phonèmes à distance est un fait rare; on en peut citer des exemples comme la prononciation populaire *žüsk* du français *jusque*, mais ce phénomène ne joue en somme qu'un rôle insignifiant dans le développement des langues, tandis que la dissimilation à distance est relativement fréquente.

La dissimilation, telle qu'on l'entend d'ordinaire et telle que l'a définie M. Grammont, s'oppose à l'assimilation à distance qui est une rareté; l'altération dont il s'agit maintenant s'oppose au contraire à l'assimilation de deux phonèmes contigus, qui est un fait normal. Cette altération peut se produire quand, pour des causes soit générales soit particulières à une langue, l'assimilation n'a point lieu. Elle a pour effet de rendre les deux phonèmes en contact plus distincts qu'ils ne l'étaient d'abord, en supprimant chez l'un des deux un ou plusieurs des éléments qu'il a en commun avec l'autre; ainsi dans un groupe *-mn-*, la nasalisation est enlevée à l'une des deux consonnes et l'on obtient *-wn-* (*-bn-*) ou *-ml-*; dans un groupe *sþ*, la continuité est enlevée au second phonème du groupe, d'où *st*. En cas de dissimilation, on évite de répéter deux fois dans le même mot un même mouvement articulatoire; ici, on évite de conserver une même position articulatoire en émettant deux phonèmes consécutifs et l'on différencie par là ces deux phonèmes autant qu'il est possible de le faire dans un groupe. Il semble juste de donner à ce type d'altération le nom de *différenciation*.

La différence entre la dissimilation et la différenciation est donc d'ordre *psychique*; et c'est en effet à des faits psychiques inconscients que se ramènent en principe les lois générales des changements phonétiques dont M. Grammont a donné le type dans sa *Dissimilation consonantique*. M. Rousselot cherche de même dans le système nerveux central l'origine des changements phonétiques (*Modifications phonétiques du langage*, p. 351). Il est d'ailleurs inutile d'ajouter que la forme de ces changements est déterminée par la disposition des organes de la phonation et par les mouvements articulatoires.

Les exemples de différenciation sont nombreux; sans viser à en énumérer tous les types possibles, il suffira de citer ici quelques-uns des plus clairs pour donner une idée nette du caractère de ces faits et des conditions générales dans lesquelles ils se produisent. Les exemples ont été, à dessein, choisis presque tous parmi les changements phonétiques les mieux établis et les

plus connus; on a pu ainsi éviter beaucoup de discussions philologiques et réduire les références au minimum.

I. — DIFFÉRENCIATION DE DEUX CONSONNES CONTINUES.

Quand deux continues se suivent et ne peuvent pas s'assimiler de manière à se réduire à une seule, il arrive que le caractère spirant de l'une des deux tende à diminuer et qu'une occlusion tende à se substituer au simple rétrécissement du passage de l'air qui caractérise la continue. Ici, comme partout en phonétique, le terme de l'évolution est souvent beaucoup plus éloigné du point de départ que ne le ferait attendre la simple différenciation à laquelle est dû en principe le changement : la nécessité d'adapter le phonème altéré au système phonétique de la langue dont il fait partie entraîne des changements secondaires très étendus (cf. I. F., X, 63 et suiv.).

1° L'une des deux continues est une sifflante, *s* ou *š*, *z* ou *ž*, et l'autre est une spirante du type *f*, *þ*, *x*[1] — *ƀ*, *đ*, *γ*.

Les sifflantes *s*, *z*, *š*, *ž* sont des phonèmes essentiellement continus et ne peuvent perdre la continuité sans changer absolument de nature : il n'y a aucun passage direct d'une sifflante à une occlusive. Au contraire, *f*, *þ*, *x* — *ƀ*, *đ*, *γ* sont les formes que prennent immédiatement les occlusives quand l'occlusion vient à se relâcher. Par suite, dans ces groupes, la sifflante reste intacte et c'est la spirante du type *f*, *þ*, etc. qui tend à se fermer et à se transformer en occlusive. La position respective de *s* et de la spirante dans le groupe est indifférente.

En grec moderne, *σθ*, *σχ* sont devenus *st*, *sk*; *σφ* subsiste, sans doute parce que *φ* est une labio-dentale et par suite ne se prête plus à la transformation en *p*; d'ailleurs on a *σπ* de *σφ* dialectalement (v. Thumb, *Handb. d. neugr. spr.*, p. 13). De même *θσ* donne *ts*, par exemple *κάθισε* donne *κάτσε*, et *καύσιμο* est prononcé *kápsimo*.

En grec ancien, *τ* après *σ* semble avoir subsisté devant *ι* dans les mêmes conditions où par ailleurs il devenait *σ* : l'attique a *ἔσῖι* en regard de *τίθησι* (dor. *τίθητι*).

[1] On désigne ici par *x* la spirante gutturale sourde, comme on a pris l'habitude de le faire dans les transcriptions de l'iranien et de l'arménien et comme il serait bien à désirer qu'on se mît à le faire dans la transcription du slave et des autres langues qui présentent le même phonème. Car la lettre *x* ne peut être employée en phonétique avec la valeur *ks* qu'elle a dans l'alphabet latin, puisqu'elle exprime un groupe de consonnes et que l'on indique en principe un groupe de ce genre par deux lettres. La notation *x* est de tous points préférable à la notation par le *χ* grec.

En iranien ancien, tandis que à skr. *kh*, *th*, *ph* répondent *x*, *þ*, *f*, c'est *sk*, *st*, *sp* qui répondent à skr. *skh*, *sth*, *sph*. — De plus c'est *sp* qui, en iranien oriental au moins, répond à skr. *ṣv*; l'intermédiaire obligé pour passer de *sv-* à *sp-* est évidemment *sf* (voir I. F., X, 69); en iranien occidental le *v* assourdi de *sv* tendait simplement à disparaître, de là v. perse *visa* en regard de zd *vispō*, skr. *víṣvaḥ* et pehlvi *sak*, persan *sag* en regard de zd *spā* (= skr. *ṣvâ*), mède σπάκα (chez Hérodote), afghan *spai* (Hübschmann, *Persische stud.*, p. 76). En revanche, *fs* subsiste, mais là où *fs* se renverse en *sf*, comme il arrive dialectalement en persan, ce dernier groupe est immédiatement remplacé par *sp*; de là pers. *xuspīdan* en regard de pers. *xufsīdan* et de zd *hvafsa-* «s'endormir».

En germanique commun, i.-e. *sp*, *st*, *sk* sont représentés par *sp*, *st*, *sk* et non par *sf*, *sþ*, *sx*; par exemple v. h.-a. *spehōn*. — Au contraire *ks* est bien représenté par *xs*, mais ce *xs* (resp. *hs*) redevient dialectalement *ks* par différenciation : ainsi, en regard de skr. *ukṣán-*, on a got. *auhsa*, v. h.-a. *ohso*, mais all. mod. *ochse*; inversement, il peut se produire une assimilation, ainsi quand en vieux saxon *wahsan* devient *wassan* dans certains textes relativement récents. — Là où le groupe *sþ* s'est reproduit par suite de circonstances morphologiques, il a été de nouveau éliminé : ags. *hilpestu* de *hilpesþu* (Sievers, *Ags. gr.*, § 201, 6).

En latin, où i.-e. *dh* donne *þ*, i.-e. *zdh* a dû donner *sþ*, d'où *st* : lat. *hasta* en regard de got. *gazds* (cf. E. Zupitza, K. Z., XXXVI, 233).

En résumé, dans ceux des dialectes indo-européens où les groupes *sf*, *sþ*, *sx* ont apparu, ils ont été d'ordinaire éliminés, et la spirante est devenue occlusive. L'arménien est isolé avec son *sx* dans le mot original *sxal* «faute» (cf. skr. *skhalati*) et son *šx* dans de nombreux mots empruntés à l'iranien, par exemple *ašxarh* de *xšaþra-*; de même *sph*, sans doute issu de i.-e. *sph*, subsiste dans *sphṙem*. — Mais i.-e. *st* est représenté par arm. *st* (ainsi dans *sterj*, *astł*), alors que *th* (c'est-à-dire *t* suivi de souffle après l'explosion) est le représentant normal de i.-e. *t*; et même en a arm. *st* en regard de skr. *sth* dans *stuar* et peut-être aussi dans *oskr* «os» si l'on explique ce mot par **osthw-er-* avec M. Johansson, B. B. XVIII, 24; ici encore *s* a *différencié* la consonne suivante en lui enlevant l'élément qu'il avait en commun avec elle, à savoir l'émission d'un souffle continu. Il n'y a malheureusement pas un seul exemple sûr du traitement de i.-e. *sp* en arménien; quant à *sk*, ce groupe a un traitement spécial, *ç*.

Les demi-occlusives slaves du type *c*, *č* et la sonore correspondante à *č*, le *j* (devenu *ž* en slave dès avant l'époque historique) ont subi après *s*, *š* (resp. *ž*) une altération analogue : le passage

de *sc* à *st* s'est produit à l'époque historique et l'on a par exemple *Pascé* à côté de *Pastě*[1]; le groupe *šč* qui subsiste encore en russe et en polonais est devenu *št* (avec *t* mou) en vieux slave; le même fait a eu lieu en tchèque et ailleurs durant la période historique; de même **žj* a donné *žd*. — Il n'est sans doute pas fortuit que, seul entre les langues romanes, le roumain, qui est en contact avec les langues slaves et en a fortement subi l'influence, transforme *sč* en *št* : *peşte* de *pisce(m)*, cf. ital. *pesce*.

Dans le groupe oriental des langues indo-européennes, où les gutturales non pourvues d'appendice labio-vélaire sont en règle générale représentées par des spirantes ou des sifflantes, les groupes *sk*, *zg*, *zgh* apparaissent sous la forme *sk*, *zg*, *zgh*, sans aucune palatalisation (*M. S. L.*, VIII, 294 et suiv.); tous les exemples contraires sont au moins douteux et, en particulier, il ne semble pas qu'on puisse expliquer skr. *ch* = zd *s* autrement que par la forme de indo-iranien *sk* palatalisée devant voyelle palatale suivant la règle générale (*M. S. L.*, IX, 375 et suiv.). Le traitement oriental *k* des gutturales non labio-vélaires apparaît aussi devant *r* (*M. S. L.*, VIII, 297) et, d'après M. F. de Saussure et M. Hirt (B. B. XXIV, 222 et suiv.), devant *a*. On doit donc admettre que *s*, *z* ont empêché les gutturales non labio-vélaires de devenir spirantes dans des cas où, sans l'influence de *s* et *z*, elles le seraient devenues. Cette action est exactement du même ordre que toutes les précédentes.

2° L'une des continues est une nasale et l'autre une spirante.

Le caractère continu des nasales est une conséquence immédiate de leur nasalité même; *n* et *m* ne peuvent cesser d'être des continues qu'en perdant l'abaissement du voile du palais qui est leur élément essentiel. Le phonème différencié est donc la spirante, et les langues où il y a eu différenciation sont en partie les mêmes que dans le cas précédent.

En grec moderne *β*, *δ*, *γ*, placés après nasale se prononcent *b*, *d*, *g* et ne sont pas des spirantes comme *β*, *δ*, *γ* initiaux ou intervocaliques.

En zend, c'est *nt* qui répond à skr. *nth*, tandis que *th* est d'ailleurs représenté par *þ*; on a donc nomin. *panta*, acc. *pantąm*, mais instr. *paþa*, cf. skr. *pánthāḥ*, *pánthām*, *pathá*. — De même *nd*, *ng* se présentent avec *d*, *g* occlusifs en regard du traitement spirant de *d*, *g* intervocaliques et même de *d*, *g* après *r* : *zanga-*, *bandāmi*, mais *darəγa-*, *sarəδa-*.

[1] On notera que le locatif *Pascé*, *Pastě* «à Pâques» semble supposer un nominatif **Paska* (ancien emprunt au germanique *Pāska*?) et ne répond pas au nominatif *Pascha* «Πάσχα».

Autant que les obscurités de la graphie permettent de le reconnaître, d'anciens *mbh*, *ndh*, *ngh* sont représentés en pangermanique par *mb*, *nd*, *ng*, alors que *bh*, *dh*, *gh* ont donné *b*, *d*, *g*.

Les langues romanes présentent des exemples analogues; voir W. Meyer-Lübke, *Gramm. des langues romanes*, I, § 499.

3° L'une des continues est *r* ou *l*, et l'autre est une spirante.

Comme *r* et *l* sont essentiellement des continues, c'est la spirante qui subit la différenciation.

L'un des cas les plus remarquables est le traitement de *þl* et de *lþ* dans les dialectes germaniques. Le voisinage des points d'articulation de *l* et de *þ* (resp. *d*) rend malaisée l'émission distincte des deux continues quand elles se suivent immédiatement, et cette succession a été éliminée par divers procédés. La modification de toutes la plus frappante est le déplacement du point d'articulation de la spirante, ainsi quand germ. *þl-* à l'initiale devient *fl-*, par exemple v. h.-a. *fliohan*, v. sax. *fliohan*, ags. *fléon*, v. isl. *flýja* en regard de got. *þliuhan* : on sait que, d'une manière générale, le point d'articulation des spirantes se déplace beaucoup plus aisément que celui des occlusives, et rien n'est plus naturel; car, soit au point de vue de l'effet acoustique, soit au point de vue du sentiment articulatoire, *f*, *þ* et *x* se distinguent moins nettement que les occlusives correspondantes *p*, *t*, *k*; il arrive même que des enfants ne corrigent jamais certaines confusions de ce genre, faites dans le premier apprentissage du langage; on cite, par exemple, un enfant allemand qui prononçait *saufröhre* pour *sauchröhre* (Gutzmann, *Des kindessprache*, p. 22) et un enfant anglais qui prononçait *fing* pour *thing* (Zünd-Burguet, dans la *Parole*, I, p. 14). Toutefois, à l'intérieur du mot, le même déplacement ne se produit pas : pour le groupe *-þl-*, l'élément dental commun à *þ* et à *l* est supprimé en vieil islandais régulièrement, en anglo-saxon après brève, parfois aussi en vieux saxon, en regard de got. *maþl*, on a v. sax. *mahal*, v. isl. *mál*, ags. *mæl*; en anglo-saxon après longue, il y a passage à l'occlusive faible correspondante, qui devient sonore par assimilation, d'où *dl* : cf. got. *neþla* et ags. *nædl*; et c'est ce dernier phénomène qui se produit régulièrement dans les trois mêmes langues pour *-lþ-*, ainsi v. sax. *gold*, ags. *ȝold* en face de got. *gulþ*. La variété même des traitements suffit à montrer combien, dans ces groupes, la différenciation s'imposait.

Le groupe *dr* présente des difficultés analogues; aussi, dans l'Avesta récent où *-gr-*, *-br-* sont représentés par *-γr-*, *-ɯr-*, l'ancien *-dr-* subsiste, par exemple dans *sadra-*; au contraire, dans *-þr-* où la différence de sonorité distinguait bien les deux élé-

ments du groupe, þ subsiste. — En vieux haut-allemand, le *t* du groupe *tr* échappe au passage à *z* exactement comme le *t* du groupe *st* : *trahan*, *ottar* (v. isl. *otr*).

En tchèque un ancien *čř* donne *tř* (voir les exemples chez Gebauer, *Hist. mluvnice jaz. českého*, I, 523).

Même en dehors des conditions particulièrement favorables que présentent les cas précédents, *r* peut différencier une spirante immédiatement suivante. Ainsi M. Dieterich, *Untersuchungen* (= *Byz. arch.*, I), p. 282, a réuni toute une série de cas où, dans des dialectes grecs modernes, ρχ, ρθ sont devenus ρκ, ρτ, par exemple à Chypre ὀρτός de ὀρθός. On expliquera de même le changement roman de *rv* en *rb* : cf. lat. *corvu(m)* et roum. *corb*, ital. *corbo*, fr. *corbeau*; dans le cas de lat. *vervēce(m)*, la différenciation s'est compliquée d'une assimilation à distance, et l'on a roum. *berbec*, ital. *berbice*, fr. *brebis* (voir W. Meyer-Lübke, *loco cit.*, § 499).

4° L'une des continues est une sifflante et l'autre est *r*.

Dans la succession *s* plus spirante, ou spirante plus *s*, c'est la sifflante où l'élément continu est le plus important, et la spirante où l'élément articulatoire joue le plus grand rôle, et, par suite, c'est la spirante dont l'articulation est renforcée. Dans la succession *s* plus *r*, ou *z* plus *r*, c'est au contraire *r* qui est essentiellement continu et *s*, *z* où l'élément articulatoire est relativement important : c'est donc la sifflante qui subit la différenciation. La différenciation se produit de deux manières : ou bien la sifflante devient une spirante, þ ou *d*, c'est-à-dire qu'elle passe au degré d'occlusion intermédiaire entre les sifflantes et les occlusives; ou bien elle conserve son début sifflant, mais se termine par une occlusive *t* ou *d*, de sorte que la sifflante et *r* sont nettement isolées. Dans les deux cas, il y a une augmentation de l'occlusion, et le rapprochement des deux ordres de faits suffit à indiquer qu'on est en présence d'un phénomène de différenciation analogue à tous les précédents : sans la tendance instinctive à bien distinguer les deux membres du groupe *s* et *r*, on ne saurait comprendre comment *s* et *r* ont pu développer un *t*, c'est-à-dire un phonème beaucoup plus essentiellement occlusif et que *s* et que *r*. Il est à peine utile de dire que, si la différenciation a tendu à développer une occlusion entre *s* et *r*, la production d'un *t* proprement dit est due dans une large mesure à ce que la petite occlusion développée entre *s* et *r* a été identifiée au *t* déjà existant dans la langue.

Le passage de *sr* à þ*r* a eu lieu en latin, mais il n'y est plus attesté directement; car il y est masqué par une seconde différen-

ciation portant, celle-ci, sur le point d'articulation : dans le groupe *þr*, qu'il fût issu de *sr* ou de *dhr*, le *þ* a été différencié en *f* par *r* qui suit, de même que le *þ* du groupe initial *þl-* a été différencié en *f* par *l* qui suit dans la plupart des dialectes germaniques; on peut rapprocher de ces faits la représentation arménienne de i.-e. *-tr-* par *-wr-*, qui doit reposer sur un ancien *-fr-*, dans *hawr* « du père », cf. gr. πατρός, et dans *arawr* « charrue » cf. lat. *arātrum*, et sans doute aussi de i.-e. *-tl-* par *-wl-* dans *cnawl* « parens », où il paraît naturel de retrouver un suffixe **-tel-* de noms d'agents, cf. v. sl. *roditeljĭ*, et aussi skr. *janitár-*, gr. γενέτωρ, lat. *genitor*. Donc, à l'initiale, *sr* est représenté par *fr* en latin, par exemple dans *frīgus*, cf. gr. ῥῖγος, et, à l'intérieur, par *br* issu de *þr*, suivant les règles connues : *funebris* de **funesris*.

L'Avesta présente trois cas de *þr* issu d'un ancien *sr* indo-iranien [1] en regard du traitement normal de *sr* attesté par zd *dańra-* = skr. *dasrá-*. Par malheur, on n'a pas encore défini avec précision en quelles conditions le fait se présente. M. Caland, *K. Z.*, XXXIII, 463 a émis l'hypothèse que indo-iran. *sr* donne zd *þr* en deux situations : à l'initiale (zd *þraotah-* = skr. *srótas-*, zd *sraxti-* = skr. *srakti-*) et après *n* (*tąþra-* = skr. *tamisra-*, cf. lit. *tìmsras*); mais, outre que l'hypothèse est arbitraire, il semble bien que *sr-* a donné zd *r-* aussi à l'initiale, au moins dans zd *raoδaṭ* « il coulait », cf. skr. *srávati*. L'hypothèse de M. Bartholomae (*Grundr. iran. phil.*, I, 1, § 87, p. 36) est plus arbitraire encore. Il n'est sans doute pas fortuit que, dans les trois exemples, le mot comprenne un *t* et l'on serait tenté de soupçonner que la différenciation a été facilitée par une assimilation à distance, si l'on n'avait, en regard de skr. *cátasraḥ*, zd *čataŋrō* qui présente un *t* et a pourtant le traitement normal de *sr*.

La différenciation de *sr* en *str* a lieu, comme on sait, en germanique, en baltique et en slave; le slave a de même *-zdr-* de *-zr-*. Le fait s'est d'ailleurs produit indépendamment dans les trois familles de langues; car, en lituanien, il est seulement dialectal; en regard de skr. *srávati*, on a v. isl. *straumr*, v. sl. *ostrovŭ*, lit. *sravà* et *srovė* (dial. *strovė*), lette *strāwe*.

Il est à noter que *sl* ne subit pas, au moins dans les mêmes langues, d'altérations comparables à celles de *sr* [2]. C'est qu'il n'y

[1] Il convient de négliger ici les variantes *þr*, *sr* qu'on rencontre dans l'Avesta pour *udarōþrąsaṇąm* Vd. XVIII, 73. En effet, on a de même *anaþaxtąm* et *anasaxtąm*, Vd. XV, 8. On sait d'ailleurs, que *þ* n'existe plus en pehlvi et que le traducteur pehlvi représente *þ* par *s* dans ses transcriptions : une substitution de *s* à *þ* de la part des copistes s'explique donc aisément.

[2] Parfois *sl* devient *skl*, ainsi quand les Slaves sont appelés au moyen âge *Sclavi* (cf. sur l'anglo-saxon, Sievers, *Gramm.*, § 210); mais la naissance du *k* peut tenir essentiellement à l'articulation latérale de *l*; c'est ainsi que *tl* est devenu *kl* en latin, en lituanien, etc., par suite du caractère latéral de *l*,

a pas autant de parenté entre *s* et *l* qu'il y en a entre *s* et *r*. En effet la sonore de *s*, le *z*, est sujette à devenir *r*, et ce passage de *z* à *r*, le rhotacisme, est un fait tout à fait remarquable : car si au point de vue du point d'articulation comme à celui de la sonorité, *z* et *r* sont des phonèmes très voisins, il y a néanmoins entre les deux une différence radicale : l'élément essentiel de *z* est le caractère sifflant; *z* est la sonore de *s*, c'est-à-dire essentiellement une consonne; au contraire *r* est une sonante, c'est-à-dire un phonème qui est susceptible de jouer le rôle de consonne, mais qui peut être aussi voyelle, ainsi en sanskrit et dans plusieurs dialectes slaves; les vibrations glottales en font partie intégrante : on ne trouve de *r* sourd que sous l'influence d'une sourde voisine, et un pareil phonème ne dure pas d'ordinaire, il tend à être remplacé peu à peu par *š*. On voit que le passage de *z* à *r* suppose une transformation radicale du caractère du phonème. C'est ce qui explique qu'il ne se produise qu'en certaines conditions. La plupart du temps, le *z* qui devient *r* n'est pas un *z* ancien dans la langue, comme celui du français actuel ou de l'iranien : c'est un *z* résultant de la sonorisation récente d'un *s*, ainsi en latin et dans une partie des dialectes germaniques pour *s* intervocalique, de même aussi dans le dialecte ionien d'Erétrie (voir G. Meyer, *Gr. gr.*[3], § 228). En sanskrit, *-ẓ* final a donné *-r*, mais c'est que la forme sonore des deux sifflantes *s* et *š* a été éliminée absolument de la langue, par des procédés d'ailleurs très divers suivant les positions; par exemple, tandis que le *-ẓ* final donnait la sonante *r* qui, en sanskrit, s'articulait dans la même région du palais[1], le *-z* final disparaissait purement et simplement. Quoi qu'il en soit de ces particularités très intéressantes en elles-mêmes, il demeure que *z* est sujet à passer à *r* dans certaines conditions favorables, et l'on a même eu en français les premiers commencements d'une transformation inverse de *r* en *z* qui a avorté, mais dont il subsiste une ou deux traces isolées (*chaise* issue de *chaire*; cf. Grammont, *Dissimilation*, 140) : il y a donc entre *r* et la sifflante une parenté particulièrement étroite, et il n'en faut pas plus pour justifier la différenciation.

voir Rosapelly dans ces *Mémoires*, X, 362 : toutefois, dans ce cas, il y a une part de différenciation, car les articulations de *t* et de *l* sont voisines; cf. σλ donnant χλ, par exemple dans gr. mod. σλιβερός ⟶ χλιβερός, etc.

[1] M. Fortunatov (*K. Z.*, XXXVI, 71 a, il est vrai, émis des doutes sur le caractère *cérébral* de *r* et il n'est pas prouvé, en effet, que *r* fût une cérébrale dans toutes les régions de l'Inde. Mais la phonétique de *r* en sanskrit suppose la prononciation indiquée par Pāṇini. Il y a lieu de noter ici en particulier la différenciation (portant sur le point d'articulation) de indo-iran. *šr* en skr. *sr* dans skr. *tisráḥ* en regard de zd *tišarō* et dans les exemples analogues (Wackernagel, *Altind. gr.*, I, p. 232), dont on rapprochera naturellement le passage de *čr* à *cr* en serbe štokavien : *crijep*, *crȅvlja*, *cȓn*, etc.

5° L'une des continues est une nasale et l'autre est *r*.

Les nasales ne sont continues qu'au point de vue nasal; elles comportent dans la bouche une occlusion — la plus faible de toutes les occlusions, comme on sait — suivie d'explosion; *r* est au contraire une continue essentiellement. Quand il y a différenciation, c'est *n*, *m* qui perdent quelque chose de leur caractère de continues. En fait, en vieil islandais, *-nnr-* donne *-ðr-*, par exemple dans *aðrer*, nominatif pluriel de *annarr* (ancien **anþarr*); ici *n* a perdu son caractère de continue nasale et a cessé par là même d'être une sonante; elle est devenue une spirante, c'est-à-dire une consonne où l'élément articulatoire dépasse en importance l'élément sonantique. Ailleurs *-nr-*, *-mr-* donnent *-ndr-*, *-mbr-*, ainsi gr. *ἀνδρός*, *μεσημβρίνος*, — arm. mod. *mandr* de *manr*, — fr. *chambre* du lat. *camera*, etc.: ici la nasalité n'a été supprimée qu'à la fin de la consonne et par suite l'explosion est dépourvue de tout élément nasal et donne l'impression de *d*, *b*; ce *d* et ce *b* viennent naturellement se confondre avec ceux qui existaient déjà dans la langue. Les deux traitements *-ðr-* et *-ndr-* de *-nr-* sont ainsi assez exactement parallèles aux traitements *-þr-* et *-str-* de *-sr-* : dans le premier cas, *n* conserve son caractère continu, mais est altérée dans toute son étendue; dans l'autre, *n* se transforme partiellement en occlusive, mais conserve son commencement intact.

6° Cas de deux continues différentes, mais de même espèce.

Les principes qui ont permis de prévoir dans les cas précédents laquelle des deux continues devait être altérée ne s'appliquent plus ici puisque les deux continues sont par hypothèse de même espèce. Il convient donc d'envisager les diverses situations qui se présentent.

Quand deux spirantes se suivent, c'est la seconde qui tend à devenir occlusive. Ainsi gr. *χθ* donne gr. mod. *χτ*, par exemple *χτές* de *χθές*. En germanique, on sait que i.-e. *pt*, *kt* sont représentés par *ft*, *ht* : got. *hliftus*, gr. *κλέπτης*, — got. *nahts*, lat. *noct-*, etc. Il est malheureusement impossible de dire par quelle voie i.-e. *pt*, *kt* ont abouti à germ. *ft*, *ht*; il y a deux hypothèses possibles : 1° *pt*, *kt* ont donné *ft*, *xt* et, par suite de la présence de la spirante précédente, *t* a échappé à la transformation générale des occlusives sourdes en spirantes; 2° *pt*, *kt* ont donné *fþ*, *xþ* et ces groupes ont été différenciés en *ft*, *xt* (*ht*). La seconde hypothèse est la plus séduisante; car, d'une part, elle dispense d'admettre une exception quelconque à la loi absolue de la laut-

verschiebung; de l'autre, elle exige une hypothèse accessoire de moins que la première : dans la première hypothèse, en effet, on est obligé d'admettre — sans aucune preuve — une loi spéciale en vertu de laquelle *kt*, *pt* sont devenus *xt*, *ft*; puis, en second lieu, que, par différenciation, le *i* de *xt*, *ft* a échappé à la lautverschiebung; dans la seconde, il suffit de reconnaître une différenciation sans plus. Quoi qu'il en soit, *en toute hypothèse*, il y a eu une différenciation.

Le sens dans lequel s'opère la différenciation dans ce cas particulier n'est pas arbitraire. Autant des groupes comme *ft*, *xt* sont fréquents, autant la disposition inverse *tf*, *tx* est rare et instable là où elle vient à se produire. On rencontre souvent spirante plus occlusive; mais occlusive plus spirante ne subsiste nulle part à la longue. Les groupes de la forme spirante plus occlusive sont si naturels que la différenciation de occlusive plus occlusive s'opère précisément par substitution d'une spirante à la première occlusive. Ainsi, dans le grec moderne qui a déjà fourni tant de beaux exemples de différenciations, les anciens φτ, χτ sont devenus *ft*, *xt*; en zend, c'est *baxta-* qui répond à skr. *bhaktá-*, en persan, *haft* qui répond à skr. *saptá*; le russe *kto* est prononcé *xto* dans beaucoup de dialectes et d'autres langues slaves fournissent des exemples analogues.

Le point sur lequel porte la différenciation n'est déterminé dans les deux cas considérés (types $x\flat \Longrightarrow\!\!\!\rightarrow xt$ et $kt \Longrightarrow\!\!\!\rightarrow xt$) ni par la différence de nature des phonèmes, puisque, dans les deux cas, ils appartiennent à la même série, ni par la force particulière de l'explosive puisque, dans l'un des cas, c'est l'explosive qui est atteinte. Le principe est que, *dans ceux des groupes de consonnes proprement dites qui comportent une occlusion, le maximum de fermeture tend à se trouver immédiatement avant l'explosion qui termine le groupe;* ainsi *st* est un groupe des plus stables, tandis que *ts* ne subsiste pas en général; les jeunes enfants qui ne peuvent prononcer *ks* disent souvent *sk* à la place, et le latin a en effet renversé l'ancien *ps* en *sp*, par exemple dans *uespa* issu de **wopsā* (lit. *vapsà*); de même m. h.-a. *wespe* a pris la place de v. h.-a. *weſsa* et angl. *wasp* la place de ags. *waps* (cf. Kretschmer, *Einleitung in die gesch. der gr. spr.*, p. 164, n.)[1]. Le slave, qui avait éliminé le groupe *ps* en supprimant le *p* (ainsi dans *osa* «guêpe»), s'est trouvé de nouveau en présence de ce groupe, par chute de *i*, dans *p(i)sati* et par suite d'emprunt, dans *psalmŭ*, *psalmŭ* «ψαλμός»; de là vient que l'un des vieux manuscrits de l'Évangile, le Zographensis, a *s'pana*, J. XXI, 26; *s'pano*, L. VII, 27, et J. VIII, 17, et

[1] Dans le recueil *Entre camarades* (Paris, 1901), p. 307, M. Dottin a donné des exemples de *ts*, *cs*, *ps* donnant *st*, *sc*, *sp* en gaélique (note de correction).

s'pa, J. v, 4[1], au lieu des formes ordinaires *p'sana*, *p'sano*, *p'sa*, et *supalümïskychü*, L. xx, 42, au lieu de *p'salümïskychü*; on cite aussi *aspinfü* de ἄψινθος (voir *Arch. f. slav. phil.* XIII, 344). — Les deux différenciations étudiées ici ne présentent donc qu'un cas particulier d'une tendance générale.

7° Cas d'une continue double.

Les consonnes doubles sont celles dont on fait entendre séparément l'implosion et l'explosion (voir Rosapelly, *Mém. Soc. Ling.*, X, p. 349 et suiv.). Si l'effort fait pour isoler les deux éléments est exagéré, il peut y avoir différenciation. Le cas n'est pas très fréquent, mais c'est à cette action, semble-t-il, qu'il faut rapporter le passage espagnol de *nn*, *mm*, *ll* à *nd*, *mb*, *ld* qu'a étudié M. Grammont, *Dissimilation*, p. 136 et suiv. Ici encore c'est l'élément final du groupe qui devient occlusif, ce qui tient à ce que les groupes *nd*, *mb*, *ld* sont stables, tandis que les groupes *dn*, *bm*, *dl* ne le sont pas. Dès lors, dans le cas d'une occlusive double, c'est le premier élément, l'élément implosif, qui perd son caractère occlusif : quand on rencontre μϵ de ββ en grec de basse époque : κάμβαλε de κάϵβαλε (voir Schulze, *K. Z.*, XXXIII, p. 366 et suiv.; Dieterich, *Byz. archiv*, I, p. 92 et suiv.), on peut se demander si le changement s'est produit avant ou après la transformation de β en spirante; mais le même fait se retrouve en sémitique, v. Zimmern, *Vergl. gramm. der sem. spr.*, § 14 *c*); et d'ailleurs πτ a donné μπ dans Καμπαδοκία de Καππαδοκία, παμπάζουσιν de παππάζουσιν (Dieterich, *l. c.*, p. 96); ce curieux changement suppose naturellement une prononciation où le voile du palais était, d'une manière habituelle, mal relevé; l'italien fournit un exemple de ce type de prononciation, voir Josselyn, *Prononciation italienne*, p. 127 et suiv. Dans le groupe indo-européen *tt*, le premier *t* a été altéré si bien que le groupe est représenté en iranien et en letto-slave par *-st-*, en grec par *-σϑ-*; en sanskrit où *-tst-* donne *-tt-* (ainsi *utthitáḥ* de **utsthitáḥ*), on trouve *-tt-*, ainsi *sattá-* en regard de zd *hasta-*; dans les trois langues occidentales : germanique, celtique et italique, l'altération s'est étendue au groupe tout entier et l'on a *-ss-*. Dès lors il est peu vraisemblable que *-ss-* et *-śś-* aient pu donner phonétiquement *-ts-* et *-kṣ-* en sanskrit (Brugmann, *Grundriss*, I[2], § 829), et les doutes de M. Bartholomae (*Z. D. M. G.*, L. p. 710 et suiv.) sur le caractère phonétique de ces changements semblent très légitimes.

[1] Le *sïpisa* de l'Assemanianus en regard de *s'pa* du Zographensis et de *pisa* du Marianus pourrait bien être l'adaptation d'une graphie *s'pa* pareille à celle du Zographensis; de même *sŭšati γράφειν*, Supr. 39, 20.

Les différenciations portant sur le degré d'occlusion ne sont pas les seules que présentent les consonnes. On a vu, au cours de l'exposition, plusieurs exemples de différenciation portant sur le point d'articulation. Ailleurs encore, la différenciation porte sur la sonorité; il arrive que, dans un groupe composé de sonante plus spirante sonore, la spirante devienne sourde : ainsi, en sicilien, *nč* de *nǧ* (*angelu* ⟶ *ančilu*), en espagnol, *rc* de *rg* (*spargere* ⟶ *esparcer*); voir W. Meyer-Lübke, *Gr. lang. rom.*, I, § 499. En somme un membre d'un groupe de consonnes peut être altéré par suppression ou altération de l'un des éléments communs là où la langue tend à isoler les deux parties du groupe et non pas à les assimiler l'une à l'autre. Et il suffit de comparer ces différenciations avec les cas de dissimilations qu'a étudiés M. Grammont pour voir que les deux types de faits sont de nature essentiellement distincte et obéissent à des lois de tous points différentes.

II. — DIFFÉRENCIATION VOCALIQUE.

1° Différenciation d'une voyelle par une sonante.

En slave commun, la succession *yod* plus *o* a été entièrement éliminée par passage de *o* à *e*; sl. *jo* est devenu *je* en toutes positions par assimilation de *o* à *j*; il n'est resté trace de *o* que dans les cas où la voyelle était entrée en combinaison avec une sonante suivante, c'est-à-dire dans les anciennes diphtongues; *yon*, *you* ont subsisté sous la forme *ją*, *ju*. Le groupe *jo* n'existe donc plus en slave commun, et il semble que, encore à date historique, beaucoup de Slaves fussent hors d'état de le prononcer; car le nom du fleuve Jourdain, gr. Ἰορδάνης, qui, comme tous les noms propres grecs, avait été transcrit fidèlement par les premiers traducteurs, est souvent écrit *Jerdanŭ* dans les manuscrits de textes vieux slaves. Dès lors il est curieux de voir les dialectes slaves restituer par différenciation un groupe *jo* en diverses circonstances. L'histoire des faits est, dans les grandes lignes, la suivante.

Le groupe *jě* a été le premier atteint par la différenciation : il passe à *ja* dès le slave commun et aucun dialecte slave n'a plus un ancien *jě* en aucun cas. Il n'est pas surprenant que l'altération de *jě* ait précédé celle de *je*; la longue *ě* était plus ouverte en slave commun que la brève *e* (voir en dernier lieu *M. S. L.*, XI, 172), et en ce sens *ě* était plus près de *a* que *e* ne l'était de *o*; c'est ce que la graphie indique déjà, puisque *ja* est noté par *ě* dans les manuscrits glagolitiques. Une autre circonstance a pu contribuer à faciliter le passage de *jě* à *ja* : l'*a* du slave commun qui se comporte à tous égards comme la première des voyelles de la série vélaire, *o*, *ŭ*, *y*, opposée à la série palatale *ě*, *e*, *ĭ*, *i*, paraît pour-

tant avoir eu, au moins dans sa première partie, le caractère d'un *ă* plutôt que d'un *a*; autrement on ne s'expliquerait pas qu'un ancien *ā* slave initial soit toujours devenu *ja* : *javě*, *jasenĭ*, etc.; l'*ā* slave devait être une sorte de diphtongue *ăă*; l'*a* se trouvait ainsi plus voisin de *ě* qu'il ne semble au premier abord; et, en effet, sous l'influence de *r* qui, en vieux slave, tend à ôter aux voyelles voisines leur caractère de voyelles de la série palatale, *rě* a été remplacé par *ra* dans quelques exemples du *Psalterium sinaiticum*, comme *pograbaję* au lieu de *pogrěbaję* (voir Vondrák *Altkirchenslavische gramm.*, p. 61). — La voyelle *ě* subit aussi l'altération en *a* après les chuintantes *š*, *č*, *ž* : c'est que, en slave, ces chuintantes sont très voisines de *j*; on sait que i.-e. *sy*, *ky*, *zy*, *gy* sont devenus en slave *š*, *č*, *ž*; la différenciation a été la même après *j* et après *š*, *č*, *ž* parce que la position des organes qui déterminait la différenciation était la même dans tous ces cas; d'ailleurs, comme l'indique parfois la graphie, on prononçait non pas *š*, mais *šʲ*, etc., et, à côté de la graphie *ša*, les manuscrits glagolitiques ont *šě*, c'est-à-dire *šja*.

Comme toutes les voyelles prépalatales (*ě*, *e*, *i*, *ĭ*) en slave commun, *ě* était précédé d'une jodisation, c'est-à-dire que la position des organes requise pour la voyelle était préparée pendant l'émission de la consonne précédente; il en résulte que toute consonne qui introduit une voyelle prépalatale étant émise avec des organes prêts à prononcer cette voyelle semble à l'oreille être accompagnée d'un petit *yod*. Cette prononciation qui s'est maintenue en russe et qui a laissé des traces nettes dans les dialectes occidentaux, surtout en polonais, a disparu de bonne heure dans la plupart des dialectes méridionaux; mais elle y a existé, car le vieux slave, où l'on s'accorde maintenant à reconnaître l'ancien dialecte de la région de Salonique, l'atteste sans aucune ambiguïté. Quand la voyelle commence le mot, le phonème de préparation apparaît à découvert et se fixe sous la forme d'un *j*; le *ě* initial, qui subsiste dans la plupart des dialectes sans altération particulière, est ainsi devenu *ja-* en vieux slave, par exemple dans *jasti* en regard du serbe *jesti*, polon. *jeśćˊ*, russe *ěstʹ*, etc.; cette innovation du vieux slave est d'ailleurs remarquable, car d'autre part le vieux slave est précisément seul, avec le bulgare, à réduire le *ja-* initial du slave commun à *a-* et à prononcer par exemple *azŭ* « je » ce que tous les autres Slaves prononçaient *jazŭ* (d'où *ja*). En polonais, l'ancien *ě* après consonne est devenu *ia* lorsque la consonne suivante n'a pas déterminé le maintien de *ie* : à v. sl. *bèda* répond polon. *biada*, tandis qu'à *bèditi* répond *biedzićˊ*.

La brève *e*, moins ouverte que *ě*, ne présente pas d'altération qui ait abouti en slave commun. Et même les dialectes où la yodisation a disparu de bonne heure ont conservé *e* purement et sim-

plement à une seule exception près : sous l'action combinée de *č*, *ž* précédent et de *l* finale de syllabe qui suivait (et qui par suite avait sans doute un caractère plus ou moins vélaire), les anciens **čelmŭ*, **želbŭ* ont altéré leur *e* dès le slave commun, si bien qu'on a en serbe *čȅlan*, en polonais *czoło*, *żłób*, en tchèque *článek* (à côté de *čelen*), *žlab* (à côté de *žleb*).

Dans les dialectes où la yodisation des consonnes introduisant une voyelle prépalatale a subsisté, *e*, c'est-à-dire *ie*, tend à devenir *io*; les détails du changement varient beaucoup suivant les dialectes (voir Iagić, *Arch. f. slav. phil.*, V, 534 et suiv.; Schakhmatov, *Izvèstija de la section de langue et littérature russes de l'Académie des sciences de St-Pétersbourg*, I [année 1896], 695 et suiv.); il suffira de citer ici un exemple caractéristique, pol. *miód*, *miodu*, en regard de v. sl. *medŭ*, *medu*. On pourrait être tenté d'objecter que, ce passage de *je* à *io* n'ayant lieu que devant consonne dure, il peut y avoir ici assimilation autant que différenciation; mais, en réalité, la différenciation a tendu à se produire en toutes positions; et c'est pour cette raison que, à la finale du mot, *e* devient toujours *o* dans les mots comme v. sl. *lice*, r. *licó*; un fait plus significatif encore est le suivant : à v. sl. *jezero*, *jedinŭ*, etc. répondent en russe *ózero*, *odín*, c'est-à-dire que *je* initial devant consonne molle est représenté par *o*; au contraire *je-* subsiste devant consonne dure, ainsi dans *jemú*; le *j* initial ayant été éliminé devant *e* par dissimilation, sous l'influence de la yodisation de la syllabe suivante, l'ancienne altération de l'*e* de *je* a été mise en évidence et, au lieu de repasser à *e*, la voyelle a abouti à *o* (Schakhmatov, *l. c.*, 713). Ainsi plusieurs dialectes slaves, et notamment le polonais et le russe, ont réintroduit par différenciation le groupe *jo* qu'une ancienne assimilation en *je* avait totalement éliminé. Ces dialectes slaves se trouvent présenter un développement exactement inverse du développement baltique commun : en baltique, un groupe consonne plus *j* plus *e* a toujours perdu son *j* : lit. *saldesnis* de **saldjesnis*; il y a eu assimilation de *j* à *e*; en slave au contraire *e* a développé une yodisation qui, en polonais, fournit un véritable *yod*, et cette yodisation a déterminé une différenciation de *e* en *o*. On sait que, de même, dans une grande partie des dialectes lituaniens modernes, *e* précédé de yodisation est prononcé si ouvert qu'il tend à se confondre avec *a*.

Parallèlement à la différenciation de *ye* en *yo* attestée en slave, on rencontre ailleurs une différenciation de *we* en *we*. Ainsi, en latin, *uo-* initial en syllabe fermée devient *ue-* : **uostor* donne *uester*, *uormis* donne *uermis*, etc. Un passage beaucoup plus étendu de *uo* à *ue* s'est produit plus tard en roman. Le *uo* (ou plutôt *wo*) issu de *o* ouvert latin est devenu *ue* dans plusieurs dialectes : frioul. *muele*, esp. *muela*, v. fr. *muele* (fr. mod. *meule*), de **muola*, latin

mŏla. De même, dans le dialecte arménien d'Akhalçis, où *o* s'est diphtongué en *uo*, d'où *wo*, *alewor*, devenu **halewwor*, est aujourd'hui *halewwer*; *snorhkh*, devenu **snworkh*, est aujourd'hui *snwerkh*, etc. En petit russe, *ō* a donné *wo*, qui aboutit à *wi* à l'initiale du mot et à *i* après consonne : le génitif **ōrla* de *orel* donne *virla*, le nominatif *bōg* donne *bih* : ici la voyelle est allée jusqu'à *i*, et le *w*, qui n'existait pas dans la langue, a été éliminé par passage à *v* à l'initiale, par suppression après consonne.

Dans tous les exemples précédents, la différenciation porte sur le point d'articulation; ailleurs elle porte plutôt sur le degré d'ouverture de la voyelle. C'est ainsi que, en latin, *e* intérieur après *i* reste *e* : *hiemis*, *societās*; que *o* après *i* ou *e* fermé reste *o* : *gladiolus*, *alueolus*, et que *-os* final garde son *o* après *u* consonne : *equos*.

Souvent les deux types de différenciation se combinent, ou du moins il est malaisé de déterminer auquel des deux on a affaire. Ainsi, en attique, après *ι* et *ε*, l'ancien *ā* long palatalisé issu de l'*ᾱ* panhellénique, au lieu d'aller se confondre avec *η*, comme en général *α* ainsi altéré, est retourné à *ᾱ* : *ὑγιᾶ*, *ἐνδεᾶ* : il y a ici tout à la fois ouverture et déplacement du point d'articulation, dans le sens d'un éloignement de la voyelle précédente plus fermée et jouant par suite le rôle de sonante par rapport à *ā* palatalisé. La différenciation paraît d'ailleurs beaucoup plus forte sur le papier qu'elle ne l'était dans la réalité; le passage même de *ᾱ* à *η* prouve que l'*α* ionien-attique était, comme l'*a* français, un *a* palatal (cf. Schwyzer, *Neue jahrbücher*, V [1900], p. 247), et non un *a* ou un *ɑ*; de même l'*α* de l'éléen était un *ä*, comme le montre la facilité avec laquelle *ε* passe à *α* et *η* à *ᾱ* dans ce dialecte. Si les Doriens faisaient aux étrangers l'effet de *ϖλατειάζειν*, comme on le voit par le célèbre passage des Syracusaines de Théocrite, ce n'est pas seulement parce qu'ils avaient des *ᾱ* en regard de certains *η* de la *κοινή*, mais surtout sans doute parce que leur *α*, bref ou long, n'était pas un *ä* et était un vrai *a* ouvert. — En revanche le retour de l'*ᾱ* altéré à *ᾱ* après *ρ* en attique ne résulte pas d'une différenciation; il est bien connu que *r* tend à ouvrir les voyelles avec lesquelles il est en contact; le fait que *τριηρέα* donne *τριηρῆ* et non **τριηρᾱ* suffit à distinguer l'action de *ρ* de celle de *ι* et *ε*; le *ρ* a exercé sur *ι* une action analogue dans le thessalien *κρέννω*, en regard de lesb. *κρίννω*, etc. (voir Hoffmann, *Griech. dial.*, II, p. 320).

En russe, où la voyelle nasale *ǫ* du slave commun est représentée par *u* dès le début de la tradition historique, on s'attendrait à trouver *i* pour représenter *ę* : c'est ainsi que, dans les dialectes lituaniens, où *ǫ* a donné *u*, la voyelle nasale *ę* a donné parallèlement *i*. Or on a *ja* : la yodisation de la voyelle prépalatale *ę*

a déterminé une forte différenciation, et il en résulte après le *j* une voyelle plus ouverte que la voyelle attendue et articulée en un autre point. La différenciation explique la rupture du parallélisme. De même en tchèque, où *ą* donne *u* et où *ę* donne *ie* ou *ia* suivant les cas. Le manque de parallélisme des représentants serbes *u* et *e* de *ą* et *ę* semble donc supposer que la détermination du timbre de la voyelle nasale a eu lieu en serbe avant la disparition des yodisations.

Dans les exemples qui ont été énumérés et dans d'autres encore qui auraient pu l'être également, l'élément *i* ou *u*, voyelle ou consonne, a agi sur l'élément suivant, et c'est toujours la voyelle proprement dite, *a*, *e*, *o*, qui a été différenciée. Ce traitement ne tient pas à la position respective des deux éléments, mais au fait que les sonantes *i* et *u*, voyelles ou consonnes, sont plus fermées que les voyelles proprement dites, à ce qu'elles sont par suite plus *articulées*, plus voisines des consonnes. Et en effet, c'est encore la voyelle qui est altérée lorsque la sonante suit au lieu de précéder.

Le passage de la diphtongue *ei* à *oi* en vieux français (par exemple *rei*, *roi*), le passage correspondant de *ou* à *âu*, *au*, *eu*, dans divers patois de la Suisse romande, le passage de *ei*, *ou* (issus de *i*, *u*) à *ai*, *au* en allemand et en anglais sont des exemples trop connus et trop clairs pour qu'il y ait lieu d'y insister : ils sont parfaitement démonstratifs. L'arménien semble, il est vrai, présenter l'altération inverse dans le représentant *oy* de plus anciennes diphtongues *eu* (par exemple *khoyr* de **khe(h)ur*, ancien **swesōr*), *ou* (par exemple *boyc*, cf. skr. *bhógaḥ*); mais c'est là un résultat brut sur l'histoire et le détail duquel on n'est nullement renseigné et qu'il est par suite impossible d'utiliser.

Il suffit d'une différence de fermeture entre les deux voyelles successives pour qu'une différenciation se produise : *αο*, *αω* sont devenus *εο*, *εω* dans beaucoup de dialectes grecs, par exemple à Delphes, *τιμέων*, *τιμέοντες* (J. Schmidt, *Pluralbildungen*, 326 et suiv.). En attique on a *ᾱ* ancien maintenu (ou ionien *ᾶ* revenu à *ᾱ*) devant *η* dans *᾽αήρ*.

Le fait, très discuté, du passage de lat. *ow* à *aw* (dans *lauāre*, cf. gr. *λούω*, arm. *loganam*; *cauos*, cf. gr. *κό(ϝ)οι*; *cauēre*, cf. gr. *κο(ϝ)έω*) serait un exemple de la différenciation de voyelle par une sonante consonne suivante. En tout cas, *o* fermé roman est devenu *o* ouvert devant *u* dans lat. *ōuom* : ital. *uovo*, esp. *huevo*, v. fr. *uef* (*œuf*); voir Meyer-Lübke, *Gr. d. l. rom.*, I, § 130; en gascon, *ov* est devenu *av* (voir *ibid.*, § 200). En lituanien, dans le dialecte de Slonim, près de Grodno, *bruvai*, *žuves*, ont donné *brivai*, *žives* (*Mitt. lit. ges.*, IV, 168) : en lituanien, où il n'y a pas d'*o* bref, *u* ne pouvait s'altérer dans le sens de *o*, mais seulement

dans le sens de *i*. En afghan, l'ancien *ai* devient *a* devant ž, au lieu d'aboutir comme d'ordinaire à *ē* : *maž* de **maiša-*.

En somme, c'est toujours l'élément le plus fermé, le plus articulé, le plus consonne, si l'on peut dire, qui différencie l'élément vocalique.

2° Diphtongaison des voyelles.

On sait que les voyelles ne sont en général pas identiques à elles-mêmes pendant toute leur durée; non seulement la hauteur et l'intensité varient, parfois d'une manière étendue, pendant l'émission d'une voyelle, mais le timbre peut aussi être modifié : lorsque la variation de timbre est minime, on considère la voyelle comme une; lorsque la variation est grande et que le commencement et la fin sont assimilables à des voyelles de timbre défini, on appelle la voyelle ainsi constituée une diphtongue et on note *au*, *oi*, etc. (Rousselot, *Modifications phonétiques*, p. 251 et suiv.). Entre les voyelles sensiblement unes et les diphtongues nettes, il y a d'ailleurs tous les degrés de transition possibles. La différence d'articulation des deux extrémités des diphtongues tend souvent à diminuer; il y a *assimilation*, et ainsi par exemple *au* devient *ō*, *oi* devient *ē*, etc. Inversement, la différence d'articulation des extrémités d'une voyelle sensiblement une tend souvent à augmenter : il y a *différenciation*; par exemple un *ē* devient *ei* : la fermeture de la partie la plus fermée de la voyelle a été exagérée au point de fournir un véritable *i*.

Dans la période ancienne de l'histoire des langues indo-européennes, on voit les diphtongues, très nombreuses en indo-européen, disparaître peu à peu par des assimilations : le lituanien même (ou d'une manière plus générale le letto-lituanien), la plus conservatrice des langues indo-européennes à ce point de vue, a remplacé dans des conditions non définies un grand nombre de diphtongues en *i* par *ë*, c'est-à-dire *iė*. Puis, dans une période plus récente, des diphtongues sont créées par différenciation de voyelles simples, soit anciennes, soit résultant de la simplification de diphtongues et, souvent, ne tardent pas d'ailleurs à succomber à une nouvelle assimilation, ou bien subissent de nouvelles différenciations, dont on a vu des exemples plus haut : un phonème qui a une fois commencé de s'altérer, et a par là perdu sa stabilité, peut s'altérer ainsi à l'infini avant de redevenir vraiment fixe.

Les faits sont bien connus. Lat. *e* et *o* fermés ont donné dans une grande partie des dialectes romans *ei* et *ou*; de même, en anglais moderne, *e* et *o* fermés tendent vers e^i et o^u. Inversement lat. *e* et *o* ouverts ont donné presque partout en roman *ie* et *uo*.

Le contraste des deux développements est à noter : la partie caractéristique de la voyelle est mise en évidence à la fin, et par suite *i*, *u* terminent la nouvelle diphtongue, s'il s'agit de voyelles fermées, et la commencent, s'il s'agit de voyelles ouvertes. Dans le développement de l'allemand et de l'anglais, *ī* et *ū* sont devenus *ei*, *ou* : ici les voyelles différenciées étant les plus fermées de toutes, le résultat de la différenciation a été une diphtongue commençant par des voyelles plus ouvertes que *i*, *u*. On signale en rhétique une altération toute pareille de *i* en *ei* (voir W. Meyer-Lübke, *Gr. d. l. rom.*, I, § 32). En letto-lituanien, un ancien *ō* a donné *ūo*, c'est-à-dire *uo* (avec *o* long), dans des conditions incomplètement déterminées. Dans plusieurs dialectes slaves, notamment en tchèque, *ō*, qui résulte toujours d'un allongement récent (car un ancien *ō* est en slave *a*), est devenu *uo*. En vieil irlandais un *ō*, issu du celt. *eu* ou *ou*, a passé à *ua* presque dès les plus anciens textes : *tuath* de **teutā*, *ruad* de **roudos*. De même, en afghan, l'iranien commun *au* devenu *ō* comme en pehlvi a abouti à *ua*. On a aussi en calabrais *puoku* comme représentant de lat. *paucus* (voir Meyer-Lübke, *l. c.*, I, § 283). Les diphtongaisons de voyelles simples sont souvent favorisées par les phonèmes voisins : il se joint alors à la différenciation un élément d'assimilation et les cas sont moins nets que les précédents, choisis parmi ceux où l'altération a eu lieu sans aucune influence d'articulations voisines.

Les exemples qui viennent d'être cités sont assez variés et tirés de langues assez diverses pour donner de la *différenciation* une idée générale. Il ne s'agissait pas ici, bien entendu, d'examiner en détail chacun des cas : pareille étude ne peut être faite avec fruit que dans un examen de la phonétique de chaque langue (cf. M. Grammont, *Dissimilation*, p. 15 et suiv.); et c'est seulement dans des études particulières qu'on pourrait mettre en relief, ainsi qu'il convient, comment le système phonétique de chaque langue a déterminé en chaque cas la forme spéciale prise par le phonème différencié. L'objet de cet article était tout d'abord de mettre en évidence la nature propre de la *différenciation*, qui n'a pas été jusqu'ici distinguée nettement de la *dissimilation*, et, en second lieu, d'établir que ce type de changements est fréquent et très multiforme. On sait assez quel rôle joue l'*assimilation* des phonèmes contigus; on ne devra pas perdre de vue désormais que la *différenciation* des phonèmes contigus n'en joue pas un moindre dans certaines langues; on a vu par exemple combien le grec moderne en présentait de cas. Et tandis que la dissimilation n'atteint que des situations particulières dont on ne rencontre la plupart du temps que peu d'exemples dans une langue donnée, la différen-

ciation se manifeste par des lois phonétiques très générales, qui agissent sur les phonèmes les plus employés de la langue et sont attestées dans un nombre illimité de mots. Si l'attention des linguistes se fixe une fois sur ces faits, on reconnaîtra bien vite quelle en est l'importance.

A. Meillet.

Slave *pustŭ gradŭ* Ἑρμούπολις.

Dans le recueil slave de vies de saints et de sermons connu sous le nom de *Suprasliensis*, on trouve, p. 110, l. 20, de l'édition de Miklosich, *pusta grada*, traduisant τῆς Ἑρμουπόλεως du texte grec (publié *Arch. f. sl. phil.*, XVIII, 122), et de même, p. 111, l. 19, *vŭ pustěěmŭ gradě naricajeměěmŭ* τῆς Ἑρμουπολιτῶν πόλεως. Le traducteur a donc confondu Ἑρμου- avec ἑρημο-; c'est dire qu'il avait la prononciation des dialectes grecs septentrionaux, où ι non accentué tombe et où ο non accentué se prononce ου; or le *Suprasliensis* paraît être du XI^e^ siècle et les traductions du grec qu'il renferme doivent être notablement antérieures au manuscrit; ce témoignage pourra peut-être contribuer à dater l'altération du vocalisme en grec septentrional.

A. Meillet.

HARUSPEX,

NOTE SUPPLÉMENTAIRE.

J'ai à signaler dans mon dernier article[1] une phrase malheureuse, qu'il importe de modifier sans retard puisqu'il s'agit d'une question de la plus haute importance. Je disais : « *Har* n'ayant pas son équivalent dans les langues sémitiques, sera considéré comme un terme sumérien par l'école sumérisante. » Or, si l'existence de sumérologues est incontestable, il n'en est pas de même du sumérien. Un peuple sumérien ou accadien n'a jamais existé, il n'y a pas davantage de langue sumérienne. Cette théorie funeste, à laquelle se cramponnent de toute leur énergie d'éminents savants, est née à une époque où l'on connaissait mal l'assyrien et où l'on ne possédait qu'un nombre dérisoire de textes archaïques. Basée sur l'*a priori* et sur l'idée d'inégalité des races[2], elle ne saurait avoir de caractère scientifique; on a refusé aux Sémites le don de créer, d'inventer une écriture, parce qu'on ne pouvait expliquer le mécanisme ingénieux des caractères cunéiformes, le plus rabbinique peut-être de tous les systèmes hiéroglyphiques qui fût jamais sous le soleil. Quand on aura prouvé l'existence d'un peuple sumérien, on aura trouvé la quadrature du cercle. Autant vaut dire que le peuple sumérien n'a jamais vu le jour sur notre planète. L'on peut espérer cependant que le temps n'est pas éloigné où le cauchemar suméro-accadien se dissipera entièrement. Si l'on peut faire des réserves importantes sur la méthode et certaine manière de présenter les questions de M. Joseph Halévy, il n'en est pas moins absolument certain que nous lui devons une reconnaissance éternelle de nous avoir délivrés d'un monstre effroyable dès l'année 1874. En France, où la science dédaigne les systèmes nuageux, la majorité des assyriologues s'est ralliée à M. Halévy qui, avec un courage et une persévérance admirables, ne cesse de défendre une cause dont je souhaite le triomphe définitif à bref délai.

[1] *Mém. Soc. Ling.*, t. XI, p. 330.

[2] Voir particulièrement : *Essai sur l'inégalité des races humaines*, par le comte DE GOBINEAU, 2 volumes, et *Die Grundlagen des neunzehnten Jahrhunderts*, par Houston Stewart CHAMBERLAIN (1899).

Revenons à *haruspex* pour en analyser d'une manière plus précise le premier élément [1]. Par le mot *ḫar*, les Sémites de Babylonie désignaient primitivement «l'intérieur d'une chose, les organes intérieurs, c'est-à-dire les viscères», pour lesquels il y a des termes spécifiques, comme *kabittu* «le foie», *libbu* «le cœur»; *ḫar* exprimant l'idée générale du contenu [2] d'un objet, de ce qui est dans l'être vivant. Cette racine est la base du verbe *ḫarû*, qui signifie «aller à l'intérieur d'une chose, creuser»; le fossé se dit en assyrien *ḫiritu*: puis l'objet qui sert à fouiller le sol, la charrue, et plus spécialement «le soc de la charrue» équivaut à 𒄯 = *qiqqinu*, syriaque ܩܩܢܐ (Payne-Smith, p. 3611 et Brockelmann, p. 335); *qiqqinu* pour *qinqinu* est d'un sémitisme indiscutable, de même que toutes les valeurs que possède le signe 𒄯; je crois que l'on peut ajouter à celles réunies par Brünnow, *mirmar* (JOHNS, *Assyrian Deeds*, n° 216, l. 4). La syllabe *qin*, de *qinqinu* (*qiqqinu*) est représentée par d'autres signes en assyrien, entre autres par 𒌇, qui est en relation étroite avec 𒅀, à tel point qu'il paraît en être le *gunû*. De là à accorder au signe 𒌇 les valeurs *tuk*, *tug*, *duk*, *dug*, il n'y a qu'un pas: l'on peut donc se demander si dans les passages de Gudea B, col. IV, l. 3 et Gudea B, col. VII, l. 53, la valeur *kin* admise par Jensen ne doit pas être écartée et remplacée par *dug*. Entre 𒄯 et 𒌇 on trouve, en consultant le répertoire de Brünnow, mainte signification commune. Mais l'idée générale que renferme ḪAR est celle de «creuser, gratter, dessiner» (*eṣêru*), puis «appuyer fortement, frotter, moudre» (ḪAR redoublé — *ṭênu*), comme l'a bien vu Jensen pour ces derniers cas; *uṣurtu* = dessin, bas-relief. L'idée primitive de «l'intérieur d'une chose» se retrouve par conséquent dans *haruspex* «celui qui examine les viscères». Si dans les textes archaïques nous réussissons, à travers les multiples arabesques, à fixer nos regards sur les points principaux sans nous laisser égarer et distraire par des motifs secondaires, en d'autres termes si nous mettons la main sur les idéogrammes fondamentaux, qui sont reliés les uns aux autres par des expressions conventionnelles, dont aucun système idéographique ne peut se passer et qui soutiennent tout l'édifice linguistique, nous atteindrons des concepts sémitiques absolument purs. La partie vivante de ce vieux langage babylonien est constituée par des idéogrammes, dont nous pouvons suivre pas à pas l'évolution, ou plutôt ce sont des idéophones, comme l'a indiqué Halévy; quant à ces termes conven-

[1] Bien que nous considérions le premier élément de *haruspex* comme d'origine étrusco-orientale, nous ne méconnaissons pas la valeur des raisons qu'on peut faire valoir en faveur d'une étymologie indo-européenne (sanscrit *hirá*: cf. F. SOLMSEN, dans le *Journal de Kuhn*, t. XXXIV, p. 2).

[2] Aussi le contenant: cf. *ḫarû* «vase, récipient».

tionnels, qui maintiennent l'ordre dans ce véritable chaos idéographique, nous n'en avons pas encore la clef, quoique, selon toute probabilité, ce soient aussi à l'origine des idéogrammes transformés de bonne heure par les exigences du phonétisme. Nous voudrions seulement, pour terminer, montrer en deux exemples comment le génie sémitique a présidé à cette création. Lorsque le roi Gudea nous raconte (statue B, col. VI, l. 23) qu'il a fait des excavations dans une montagne de Kimas pour en extraire du cuivre, il se sert de l'expression *mu-ni-ba-al:* il eût pu dire simplement *mu-ni-bal:* or la syllabe *bal* ou plutôt *pal* a donné naissance au verbe *palàšu*, qui signifie «creuser», à *palû*[1] «pieu», *palàqu*[2] «trancher», *pilaqqu* «hache», etc; *muni* est l'expression conventionnelle, qui indique une forme verbale; nous saurons un jour les raisons qui l'ont fait choisir plutôt qu'une autre. L'important est de constater que *pal* est sémitique puisqu'il a produit une foule de vocables sémitiques. Dans un autre passage de la même inscription, col. V, l. 50, nous lisons : *mu-na-gub-gub; muna*, comme *muni* (*mu* + *na*) rentre dans la catégorie de ces expressions conventionnelles, qui n'ont de raison d'être qu'en tant qu'elles sont soudées à des idéogrammes, dans l'association desquels elles puisent des germes vitaux. *Gub* ou *gab* est à *gabû* ce que *Ḫar* est à *ḫarû*, ce que *Pal* est à *palû*, et signifie primitivement «ce qui se dresse, ce qui s'élève, ce qui est haut»; le verbe *gabû* גָּבַהּ «être élevé» exige dans le passage précité une forme II_1 ou III_1, d'où GUB redoublé par analogie avec la conjugaison intensive ou extensive. Il n'y a qu'un Sémite qui pense et conjugue ainsi; il faut lire *mu-na-gub-gub* et non pas comme Jensen le fait. Les Assyriens paraissent avoir employé les verbes *zaqàpu* et *nazàzu*, de préférence à *gabû;* cependant nous connaissons encore si peu le lexique assyro-babylonien, qu'il serait prématuré de conclure au non-emploi de ce dernier terme; *mu-na-gub-gub* = «il les dressa[3], il les éleva», comme avait traduit dubitativement Jensen. Les textes d'el-Amarna nous ont révélé un substantif *gungubu* (*gubgubu*) que je traduis provisoirement par *pendeloque* et qui doit son origine au thème *gub*. Nous n'avons pas la prétention de donner ici une démonstration de la fausseté de la théorie sumérienne; nous avons indiqué quelques points qui nous paraissent militer en faveur de la thèse de M. Halévy. Ce n'est pas ici le lieu de dire plus longuement quels sont les motifs qui nous ont déterminé à fuir le mirage sumérien, à tout jamais.

Une classification méthodique de tous les signes cunéiformes

[1] On sait que le supplice du *pal* était très en honneur en Assyrie.

[2] Et à d'autres.

[3] Litt. : «il mit sur pied».

et de leurs valeurs serait utile, et peut-être la tenterai-je un jour; le répertoire classique de Brünnow en formerait la base. Quand on aura analysé d'une manière approfondie chaque signe, on constatera et on mesurera l'importance de l'assyrien pour l'étude de la grammaire comparée des langues sémitiques. L'assyrien constitue un anneau si important de la chaîne de ces idiomes qu'on ne peut s'empêcher de sourire lorsqu'on voit des maîtres de la philologie sémitique rendre certains oracles en passant à côté d'une langue qu'ils avouent timidement ne pas connaître. Voici un schéma qu'on pourrait adopter pour la description raisonnée des signes cunéiformes; prenons par exemple le signe .

 SIGNE PRIMITIF : UN PIED POSÉ.

VALEURS SYLLABIQUES PRINCIPALES.

GUB	KIN	KIN, TUM	DU, DI	etc.
(hauteur, élévation.)	(stabilité, immobilité.)	(mobilité, mouvement.)		
gabû zaqâpu	kânu nazâzu ašâbu	alâku abâlu babâlu tabâlu	dâlu	
gub *gu-ub* *gu-bu* (ellu, šumilu)	etc.	etc.	etc.	

1. *gabû* «être élevé»: ne s'est point encore rencontré dans les documents assyriens.

2. *zaqâpu* «se dresser», souvent employé dans les présages, en parlant des serpents qui se dressent pour mordre.

3. *kânu* «être stable», etc.

4. *nazâzu* «se tenir debout, être posé», etc.

5. *ašâbu* «demeurer, séjourner».

6. *alâku* «aller, venir».

7. *abâlu* «apporter».

8. *babâlu* «porter, apporter, produire».

9. *tabâlu* «emporter».

10. *dâlu* «s'agiter, se mouvoir», et non pas «eine Schlinge nachstellen», Del. H. W., p. 215; *a-da-al*, Reisner, n° 27, l. 2.

11. *kapâṣu* «plier, replier».

12. *šarâṣu* «se traîner, se glisser, en parlant des reptiles, ramper».

13. *magâru* «favoriser».

14. *šakânu* «placer, mettre».

etc., etc.

Il importe avant tout d'être au clair sur la valeur principale des idéogrammes; étant donné un signe dont le nom nous est connu, il est facile de dégager la valeur syllabique fondamentale

qui s'y trouve renfermée. Nous pouvons déterminer de cette manière le signe .

1. Nom du signe : *dùgu;*
2. Valeur syllabique primordiale : *dug;*
3. Idée générale exprimée : abondance, multitude.

Le nom du signe *dùgu* nous donne sa valeur syllabique : *dug;* le sens s'obtient par la comparaison avec l'hébreu; *dug* est à *dagû* ce que *gub* est à *gabû* et *dagû* = דָּגָה, qui signifie « être abondant, multiplier ». דָּג « le poisson » est l'animal abondant par excellence. Rappelons aussi ici que *nûnu* = poisson, explique le thème נוּן = multiplier (Dict. hébreu de Siegfried et Stade). La corrélation qui existe entre les trois signes , et , exprimant la même idée d'abondance et de pluralité, est indiquée par la syllabe *ḫa* + *a*. Or la valeur *ku* (*ku-u-a*) de = *nùnu* « poisson », recèle une idée analogue. On peut admettre que possédait aussi la valeur *kum* (*kuv*) et *kum* est à *kamû* ce que *dug* est à *dagû;* si nous n'avons point encore trouvé dans les textes assyriens un verbe *kamû* = « multiplier, être abondant », nous connaissons en revanche un *kamâru* ayant cette signification[1]. Une preuve plus forte encore de l'existence de ce verbe *kamâru* réside dans ce fait que l'idéogramme est à lire *kamâru* dans le répertoire de Brünnow, n° 10543[2] et qu'il partage avec la valeur commune *ku*. En outre le néo-hébreu כָּוָרָא, qui correspond au thème *kamâru* (*kavâru*) désigne les poissons en général; l'on comprend aisément que le signe primitif était l'image du poisson et qu'il était exprimé par un mot sémitique. Ce que l'on comprend moins, c'est qu'il y ait toute une école de savants qui nient l'origine sémitique de l'écriture cunéiforme; je ne puis, à mon grand regret, donner ici d'autres exemples pour prouver la justesse de la théorie d'Halévy si brillamment appuyée par Guyard, Pognon, Thureau-Dangin et d'autres et répéter après eux que l'école sumérisante a fait fausse route; je crois qu'il est temps de rendre aux Sémites ce qui leur appartient[3], et d'user de tous les moyens pour lutter contre un dogme qu'il n'est point aisé de déraciner.

Alfred Boissier.

[1] Voir *Revue sémitique*, 8e année (1900), p. 151, § 2.

[2] S° 267 est à corriger ainsi.

[3] Malgré tout le respect que j'ai pour la science de M. Lehmann, je dois avouer que sa démonstration du sumérisme est stérile. Les arguments pèchent par la base et il y a de plus quelques inexactitudes. Je n'en veux pour preuve que ce qu'il dit de K 4225 et de *eldum*, p. 103 et 163 de son livre.

LATIN *VERVĒX* (*VERVĪX*), IRLANDAIS *FERB*.

On rapproche d'ordinaire le latin *ueruēx* « mouton » et « brebis » des mots gr. ἀρήν[1] (gort. *Fαρήν*, hom. *-Fρην* dans πολύρρην) et arm. *gaṙn*, qui signifient tous deux « agneau » et forment un groupe bien défini pour le sens comme pour la forme avec skr. *úraṇaḥ*, pehlvi *var(r)ak*, persan *barra*; il faut sans doute écarter le skr. *urṇā* « laine », qui remonte à **u̯ḷnā* et se rattache au v. sl. *vlŭna*, lit. *vilna*, v. ha. *wolla*, gall. *gwlan* (cf. Uhlenbeck, *Etym. Wtb. d. altind. Spr.*, p. 32). Ainsi, l'indo-iranien, l'arménien et le grec sont d'accord pour attester un i.-e. **u̯ren-* « agneau », auquel on ne peut en aucun cas rattacher directement le latin *ueruēx* : à la différence du vocalisme radical s'ajoute en effet une différence complète dans la seconde partie du mot. Le celtique offre peut-être un rapprochement plus direct.

A côté du mot *ueruēx*, le latin possédait un diminutif *ueruella* que Charisius (I, 553 K.) glose par τὸ προβάτιον. L'existence de ces deux mots suppose un thème primitif **werwo-* ou **werwā-*. *Veruēx* serait à couper *ueru-ēc-s*, avec un suffixe sur lequel on reviendra plus loin. Or le thème **werwā-* est très régulièrement représenté en irlandais par le mot *ferb* « vache » (gén. sg. *ferba*, n. pl. *ferba*: cf. W. Stokes, *B. B.*, XIX, 76). La différence des sens ne s'oppose pas au rapprochement. On sait combien il est difficile de ramener les divers noms d'animaux ou de plantes à des prototypes identifiables avec précision. En particulier les mots skr. *vṛ́ṣā* « étalon » et « taureau », lit. *veršzis* « veau », lat. *uerrēs* « verrat » ne se réunissent que sous le concept vague de « mâle » ; le nom du « bœuf » (gall. *ych*, corn. pl. *ohan*, skr. *ukṣā*, got. *auhsa*, etc.) désigne en irlandais « le cerf » (*oss*, gén. *oiss*), soit « bœuf sauvage » ; le thème **gabro-* en irlandais désigne à la fois le cheval et la chèvre; enfin, exemple directement comparable au fait en question, à l'irlandais *dam* « bœuf », répondent en brittonique le gallois *dafad* « brebis », le breton *danvet* « mouton », *davādes* « brebis ».

[1] Les mots grecs *εἶρος εἰριον* doivent être écartés (malgré Brugmann, *Grdr.*, I, 2e éd., p. 324) : ils n'ont pas de *F* initial.

On pourrait objecter que le mot *ferb* est isolé en irlandais; mais il y a une preuve indirecte que le thème **werwā-* « vache » était panceltique, et c'est le nom du taureau qui la fournit dans une certaine mesure.

On considère généralement le latin *taurus* comme un emprunt au grec ταῦρος; mais il est bien invraisemblable que les Romains, peuple agriculteur par excellence, aient été chercher à l'étranger le nom d'un animal aussi important que le taureau; le nom de la cérémonie antique des *suouetaurilia* serait alors à demi barbare et présenterait la juxtaposition de deux mots latins et d'un mot grec. Il faut remarquer en outre que le mot se retrouve dans les dialectes italiques (ombr. *toru*, turuf; osq. ταυρομ). Le seul argument sur lequel on s'appuie pour justifier l'hypothèse d'un emprunt, c'est l'existence en celtique d'un thème **tarwo-*[1] (irl. *tarb*, gall. *tarw*, bret. *taro*) qui serait alors le thème primitif. Mais il subsiste de graves difficultés. Les formes slaves (v. sl. *turŭ*) et baltiques (lit. *tauras*, v. pr. *tauris* « buffle ») supposent à l'origine une diphtongue *-au-* et non un groupe *-arw-*; cela est jusqu'à un certain point confirmé par le germanique (voir Kluge, *Etym. Wtb.*, 6e éd., p. 380). D'autre part le grec ταῦρος s'explique bien par **tauro-*, tandis que l'explication par *ταρϝο- ne va pas sans difficultés (cf. G. Meyer, *Gr. Gr.*, 3e éd., p. 174, et Brugmann, *Gr. Gr.*, 3e éd., p. 68). Il est donc préférable de poser comme forme ancienne **tauro-*, et le celtique **tarwo-* serait irrégulier. On peut alors l'expliquer aisément par l'influence analogique du mot **werwā-* « vache »[2]. Il y aurait eu métathèse de **tauro-* en **tarwo-* par suite d'un de ces phénomènes d'irradiation suffixale, dont il y a dans toutes les langues de si nombreux exemples[3]. Le suffixe *-wo-* existe encore en celtique dans le nom du cerf (gall. *carw*) et dans celui du porc (irl. *banb*, gall. *banw*), mais on comprendrait mal que ces mots eussent agi sur **tauro-*; l'influence du nom de la vache est au contraire toute naturelle.

Au point de vue de sa formation, le mot *ueruēx* est tout à fait isolé en latin (Stolz, *Hist. Gramm.*, p. 524); il n'y a pas de suffixe *-ēx*, *-ēcis*.× Mais il faut remarquer qu'à côté de *ueruēx* existe une forme *uerux* qui n'est pas nécessairement un doublet phonétique de la première. Il y a en effet un suffixe *-i-c-* qui a formé une série de noms féminins: *cornix* « corneille », *iunix* « génisse », *perdix* « perdrix », *saurix* « chouette », et qui s'est étendu par analogie au nom de la femelle en général, *mātrix*. *Uerux* pourrait

[1] D'où le finnois *tarras* (Brugmann, *Grdr.*, I, 2e éd., p. 308).

[2] Je dois cette explication à une suggestion de M. Meillet.

[3] Cf. Brugmann, *Rhein. Mus.*, XLIII, 401. Osthoff, *Morph. Unters.*, II, 35 n., et surtout Bréal, *Essai de Sémantique*, p. 43 et suiv.

mais on a -ēc, -ēcis n. ou f. ex: hālēc, hallēc, alēc n. hālēc f.

donc être le nom ancien de la brebis. Quel aurait été le masculin correspondant? Le latin possède un suffixe *-ĕc-* qui sert à former un certain nombre de noms d'animaux, de plantes, de minéraux : *cīmex* « punaise », *ibex* « bouquetin », *carex* « laiche », *īlex* « yeuse », *rūmex* « oseille », *silex* « caillou », etc.; au latin *culex* « moucheron », correspond en irlandais *cuil*[1], en gall. *cylion* (Stokes, *Urk. Spr.*, p. 94). Un mot **uerŭĕx* « mouton » serait donc très régulier; la forme *uerūex* pourrait être tout simplement une contamination de **uerŭĕx* et de *uerūx*. On aurait ainsi deux mots distincts : un féminin *uerūx* (d'où le français *brebis* fém.) et un masculin **uerŭĕx*, devenu ensuite *uerūex* (d'où le roumain *berbec* masc.; cf. Mohl, *Les origines romanes. Études sur le lexique du latin vulgaire*, p. 91). Le nom du mouton n'est pas le seul pour lequel une dualité de ce genre est attestée : on a en latin un masculin *sōrĕx*, d'où l'espagnol *sorce*, masculin, tandis que le français *souris*, féminin, suppose **sōrīx*.

J. VENDRYÈS.

[1] Le mot est attesté dans le *Fled Bricrend*, § 98, et M. Henderson, dans son édition de ce texte (p. 182), rapporte que le diminutif *cuileag* est encore vivant aujourd'hui.

LES DÉTERMINATIFS

DANS LES LANGUES SLAVES DU SUD.

La présente note a pour but, d'une part, de faire ressortir la symétrie des différentes catégories de mots dérivés des déterminatifs slavons *ovŭ*, *tŭ*, *onŭ*, et *sĭ*, en serbe et en bulgare, et d'autre part, de préciser les conditions d'emploi des diverses formes de ces mots.

Les exemples cités ont été écrits en caractères latins d'après le système de transcription ordinairement adopté, sous réserve des remarques suivantes :

1. Les mots serbes ont été écrits d'après l'orthographe croate.

2. La voyelle sourde que l'orthographe bulgare usuelle représente tantôt par ѫ et tantôt par ъ ou ь, a été constamment écrite *ŭ*.

3. La lettre *ĭ* a été exclusivement employée comme signe de palatalisation de la consonne précédente. Pour représenter l'*i* consonne, on s'est servi de *j*.

4. Les lettres *ê* et *ô* représentent les diphtongues *ea* et *oa* qui se rencontrent fréquemment dans le dialecte du Rodope.

I

Les formes dérivées des déterminatifs slavons *ovŭ*, *tŭ*, *onŭ* et *sĭ* ont pris dans les deux principales langues slaves du Sud, le serbe et le bulgare, un développement remarquable par son étendue aussi bien que par sa symétrie. Nous trouvons dans ces langues trois séries de mots de diverses natures, articles (dans les dialectes bulgares), pronoms ou adjectifs déterminatifs, adverbes, conjonctions, se correspondant régulièrement, quant à la forme, et se distinguant d'une série à l'autre, par une nuance de signification relative au rapprochement ou à l'éloignement de l'objet ou de l'idée auquel se rapporte le déterminatif, l'adverbe ou la conjonction.

Les différents termes de chaque série ont pour racine l'un des

déterminatifs slavons indiqués ci-dessus. Dans tous les dialectes, la série dérivée de *tu* fournit les termes d'usage général, ordinaire, n'indiquant pas, par eux-mêmes, une idée spéciale de rapprochement ou d'éloignement. Leur usage correspond à celui des déterminatifs français *ce*, *celui*.

La série dérivée de *onŭ* comprend les termes qui indiquent le rapport à un objet éloigné, comme en français, *ce. . . -là*, *celui-là*.

L'idée opposée, celle d'un objet plus rapproché, comme en français, *ce. . . -ci*, *celui-ci*, est exprimée dans la région occidentale du domaine slave du Sud, par des termes dérivés de *ovŭ*, tandis que dans le dialecte du Rodope, les termes correspondants se rattachent au déterminatif *sĭ*, en remarquant toutefois que ce mot s'est, quant à sa finale, assimilé à *tŭ*, de sorte que les formes du dialecte du Rodope semblent remonter à un type *sŭ*.

C'est aux deux extrémités opposées du domaine linguistique qui nous occupe que nous trouvons les trois séries le plus complètement et le plus régulièrement développées, d'une part, dans les pays serbes et dans la partie de la Macédoine limitrophe de ces pays (séries V, T, N), et de l'autre, dans le Rodope (séries S, T, N).

La série V, employée d'une façon plus ou moins régulière dans toute la Macédoine, disparaît complètement dans la Bulgarie proprement dite qui se trouve réduite, à l'exception de l'arrondissement de Rouptchos, appartenant au dialecte du Rodope, aux deux séries en T et en N.

Le tableau ci-après (p. 46-47) donne la liste des mots formés dans les différentes séries, en serbe, en bulgare macédonien, en bulgare oriental et dans le dialecte du Rodope.

Nous y voyons, en premier lieu, les déterminatifs proprement dits, dérivés directement des déterminatifs slavons *ovŭ*, *tŭ*, *onŭ* et *sĭ*. Le déterminatif *I*, à part les cas obliques du pronom personnel de la 3e pers., n'apparaît plus, dans les dialectes modernes slaves du Sud, qu'à titre auxiliaire pour la formation d'autres déterminatifs. Quant à *sĭ*, en dehors du dialecte du Rodope, il s'est seulement conservé dans quelques locutions de nature adverbiale, telles que, en serbe, *danas* «aujourd'hui», *noćas* «cette nuit», *sinoć* «hier soir», *letos* «cet été ou l'été passé», *sada* «à présent»; en bulgare, *dnes* «aujourd'hui», *zimas* «cet hiver», *nasam*, *otsam* «en deçà, de ce côté-ci», etc. L'adjectif déterminatif serbe *saj*, *sa*, *se* «ce (-ci)», l'adverbe *simo* «ici», correspondant respectivement à *ovaj* et à *ovamo*, ne sont plus usités actuellement.

La langue des Bulgares de Transylvanie, éteinte depuis un siècle environ, possédait, comme le dialecte du Rodope, un déterminatif dérivé de *sĭ*. Ex. : *na szien-szi szveat* (*na sien-zi svĕt*).

M. Sb., XIII, p. 209; *szien nost* (*sien nošt*). *id.*, p. 213, à côté de *ton-szi* et de *on-szi* [1].

Parmi ces déterminatifs, les plus remarquables sont les articles à triple forme en usage dans une partie des dialectes macédoniens (Prilep, Dibra, Ohrida, Resen et, exceptionnellement, Monastir) et dans le dialecte du Rodope. Ces dialectes sont seuls, entre tous les idiomes indo-européens, à présenter cette particularité qui est d'autant plus digne d'attention que les langues slaves modernes autres que le bulgare (abstraction faite de certaines constructions dues à l'influence allemande, en slovène et en serbe de Lusace) ignorent complètement l'article, de sorte que nous voyons ce spectacle curieux de deux parlers étroitement apparentés et rapprochés à tous les points de vue, comme le serbe et le macédo-bulgare, occuper, sur une question particulière de grammaire, les deux extrémités opposées de la série indo-européenne, l'un de ces parlers n'ayant pas formé du tout d'article, et l'autre ayant donné à cette partie du discours un développement exceptionnel.

L'arménien, seul, peut être rapproché, à cet égard, des dialectes bulgares considérés. Ce rapprochement est même d'autant plus frappant que les trois formes de l'article arménien ont pour bases les mêmes consonnes que l'article du Rodope (S, D [arm. mod. occid., T], N), et que ces consonnes donnent naissance, comme dans les parlers slaves du Sud, à trois séries parallèles de déterminatifs [2]. Il est vrai que les formes diverses de l'article arménien servent surtout à la distinction des personnes, *-s* se rapportant à la 1re pers. *-d* (*-t*), à la 2e, *-n*, à la 3e; mais à l'origine de cette distinction nous trouvons les mêmes notions de rapprochement ou d'éloignement que dans les articles bulgares, et nous pourrons voir, dans quelques-uns des exemples cités plus loin, les trois articles bulgares servir aussi, quoique d'une façon exceptionnelle, à désigner les personnes, la 1re pers. étant naturellement considérée comme la plus rapprochée (art. en *-s* et en *-v*), et la 3e comme la plus éloignée (art. en *-n*).

Nous ne pensons pas, cependant, que l'on puisse voir dans cette analogie autre chose qu'une coïncidence fortuite dans l'emploi de termes ayant, d'ailleurs, la même origine.

[1] Les exemples cités dans la présente note sont principalement empruntés, pour les dialectes bulgares, aux différents volumes du Recueil de folklore, science et littérature (*Sbornik za Narodni Umotvorenja, Nauka i Knižnina*) publié par le Ministère de l'instruction publique de la Principauté (*M. Sb.*). Les recueils de chants macédoniens auraient pu aussi nous fournir de nombreux exemples, mais il ne nous a pas paru utile de multiplier les citations. Les exemples serbes sont pris dans les Contes et Énigmes populaires (*Narodne Prporjetke i Zagonetke*) recueillis par Vuk Stefanović Karadžić.

[2] Voir l'étude de M. Meillet, *Recherches sur la syntaxe comparée de l'arménien*, in *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. X, p. 241.

		SERBE.		
		1re FORME.	2e FORME.	3e FORME.
Article	le, la			
Démonstratif	ce, celui	ov-aj	t-aj	on-aj
Pronom personnel	il			on
Relatif de qualité	tel	ov-aki	t-aki	on-aki
		ov-akav	t-akav	on-akav
		ov-akov	t-akov	on-akov
Relatif de quantité	tel (aussi grand que)	ov-oliki	t-oliki	on-oliki
Adverbe de qualité	ainsi	ov-ako	t-ako	on-ako
Adverbe de quantité	tant	ov-oliko	t-oliko	on-oliko
	autant			
Adverbe de lieu	ici, là	ov-de	tu, tudi	on-de
		ov-dje		on-dje
		ov-deka	tu-dika	on-deka
		ov-amo	t-amo	on-amo
	d'ici, de là	oda-v-de		oda-n-de
Adverbe de temps	maintenant, alors	ov-da	ta-da, tad	on-da
Désignatif	voici, voilà	e-vo	e-to	e-no
Pronom relatif	qui			
	où			
Conjonctions	que			
	comme, ainsi que			

Observations. — Pour les pronoms et adjectifs, on s'est borné à indiquer la forme du nom. mas. sing.
On n'a pas mentionné les formes qui ne présentaient pas d'intérêt au point de vue spécialement

MACÉDONIEN.			BULGARE ORIENTAL.			DIALECTE DU RODOPE.		
1re FORME.	2e FORME.	3e FORME.	1re F.	2e FORME.	3e FORME.	1re FORME.	2e FORME.	3e FORME.
-(o)v, -va, -vo	-(o)t, -ta, -to	-(o)n, -na, -no		-(ŭ)t, -ta, -to		-(a)s, -sa, -so	-(a), -ta, -to	-a(n), -na, -no
ov-oj	t-oj	on-oj		to-ja	on-ja	s-oja	t-oja	n-oja
				to-zi	on-zi			
ov-oj	to-j	on		t-oj	on		t-oj	
v-akov	t-akov	on-akov		t-akŭv	on-akŭv	s-akôf	t-akôf	n-akôf
				t-akŭv-zi	on-akŭv-zi			
ov-olikav	t-olikav	on-olikav		t-olŭk				
owkav	t-owkav	on-owkav		tolko-zi				
v-aka	t-aka	on-aka		t-aka				
				t-ŭj		s-òj	t-òj	n-òj
ov-oliko	t-oliko, t-olko	on-oliko		t-olko-va		s-olku-va	t-olku-va	n-olku-va
owko	t-owko	on-owko		t-olko-zi				
ov-de		on-de		tŭde-va, tŭde-s				
				tuk, tuka				
v-amo	t-amo	on-amo	ov-am	t-am				
	togaj			toga-va, toga-zi				
e-ve, e-vo	e-te, e-to	e-ne, e-no	e-vo	e-to				
				koj-to		kutri-su	kutri-tu	kutri-nu
				gde-to		de-su	de-(gde)-tu	de nu
				kolko-to		kolku-su	kolku-tu	kolku-nu
				kak-to		ka-su	kak-tu	ka(k)-nu

envisagé dans ce travail.

Les articles bulgares, au nom. sing. des trois genres, présentent, exactement conservées, les formes des déterminatifs slaves, sauf en ce qui concerne, dans le dialecte du Rodope, la transformation de *sĭ* en *sŭ*.

	PREMIÈRE FORME.	DEUXIÈME FORME.	TROISIÈME FORME.
Macédoine	*-v, -va, -vo,*	*-t, -ta, -to.*	*-n, -na, -no.*
Rodope	*-s, -sa, -so.*		

Les formes du pluriel et celles des différents cas, dans les dialectes qui déclinent encore l'article, se rapportent aussi directement à des formes slavonnes, mais notre intention n'est pas d'entrer ici dans le détail des flexions.

L'emploi des trois formes en *-v, -t, -n*, se présente d'une façon particulièrement régulière et systématique dans le parler de Prilep et dans celui de Dibra, c'est-à-dire à l'extrémité N. O. de la Macédoine. Il se rencontre encore assez régulièrement dans les parlers d'Ohrida et de la région de Prespa (Resen). A Monastir, on n'en trouve plus que des exemples isolés, et il disparaît dans le reste de la Macédoine où l'on ne rencontre plus que l'article unique en *-t*.

L'article *-s, -t, -n*, ainsi que les trois séries correspondantes de déterminatifs, s'emploient, comme on l'a déjà dit, dans la région du Rodope, sur les deux versants de cette chaîne, c'est-à-dire en Bulgarie, dans l'arrondissement de Rouptchos (département de Philippopoli) et en Turquie, dans le canton d'Ahy-Tchélébi (sandjak de Gumurdjina, vilayet d'Andrinople).

La Bulgarie proprement dite n'emploie que l'article *-t*.

L'article, dans toutes les langues qui le possèdent, n'indiquant qu'une nuance assez faible de détermination (nuance que la plupart des langues anciennes et quelques langues modernes ont pu s'abstenir de marquer), la distinction de nuances secondaires doit nécessairement être très subtile, et l'on comprend qu'une délimitation rigoureuse ne puisse pas toujours être établie entre elles. Néanmoins cette distinction permet, dans certains cas, de donner à la phrase une précision toute spéciale, particulièrement quand diverses formes d'articles se trouvent en opposition entre elles ou en corrélation avec d'autres déterminatifs de la même série.

Comme la valeur des différents articles nous semble devoir être mieux mise en lumière par la comparaison avec les autres déterminatifs, nous citerons ensemble, à la fin de cette étude, les exemples qui se rapportent aux uns et aux autres.

Examinons maintenant les autres catégories de déterminatifs.

Les déterminatifs primitifs *ovŭ*, *tŭ*, *onŭ* se sont augmentés, au masc. sing. de la terminaison *ĭ*, empruntée au déterminatif *i* qui sert, d'autre part, à caractériser la forme déterminée des adjectifs.

Les formes serbes *ovaj*, *taj*, *onaj* représentent régulièrement *ovŭĭ*, *tŭĭ*, *onŭĭ*. Le macédonien *ovoj*, *toj*, *onoj*, pourrait aussi être régulièrement dérivé des types ci-dessus, mais il n'en est pas de même du bulgare oriental *toj* (*-a*), Rod. *soj* (*-a*), *noj* (*-a*), qui a sans doute été influencé (et peut-être est-ce aussi le cas pour le macéd.) par les cas obliques (*togo*, *onogo*, etc.). Dans certaines parties de la Macédoine, notamment à Ohrida et à Resen, on trouve des formes en *-aj*, *ovaj*, *onaj*, identiques à celles du serbe, alternant avec les formes en *-oj*.

En serbe, *ov-*, *t-*, *on-*, peuvent aussi prendre directement la terminaison *-i* (*ovi*, *ti*, *oni*), à l'imitation des adjectifs qualificatifs à la forme déterminée.

Les formes du fém. et du neutre ainsi que le reste de la déclinaison ne présentent, en serbe, aucune particularité.

En macéd. (Prilep, Ohrida, Resen, Monastir) nous avons au fém. sing. *taja*, *ovaă*, *onaă*. Ces deux dernières formes proviennent vraisemblablement de *ovaja*, *onaja*[1] qui, ainsi que *taja*, représenteraient *ova-ja*, *ta-ja*, etc., correspondant ainsi aux formes du masc. On trouve d'ailleurs aussi, par exemple à Dibra, la forme *ovoja*.

Au neutre, nous avons *toa*, *ova*, *ona*. *Toa* vient évidemment de *tova* (que nous allons retrouver en bulg. orient.), par suite de la chute de *-v-* intervocalique, phénomène régulier dans la Macédoine septentrionale (comp. Prilep, *diaol* = *diavol*, *blaosloil* = *blagoslovil*). *Ova* et *ona* doivent être, de même, la contraction de *ovoa*, *onoa* pour *ovova*, *onova*. Au plur. des trois genres, on trouve *tie*, *ovie*, *onie*, et quelquefois *tija*.

Dans la partie méridionale de la Macédoine, l'*o* initial de *ov*, *on*, disparaît souvent. Par exemple aux environs de Salonique, *u nas udaja* (p. *na-zi*, au lieu de *ona-zi*) «dans cette chambre», *nu-zi djate* «cet enfant», Hlerin : *voj beše Gospot* «celui-ci était le Seigneur (Dieu)»; Voden: *va večer* «ce soir». On trouve même, dans quelques localités au nord de Salonique, les déterminatifs réduits à une forme invariable, *va*, pour les trois genres, *va dèn* «ce jour»; *va godina* «cette année», *va dete* «cet enfant»[2].

La chute de l'*o* initial est constante dans le dialecte du Rodope

[1] La chute de *-j-* intervocalique n'est pas, comme celle de *-v-*, régulière dans les dialectes macédoniens. Nous avons cependant relevé dans des textes de Kičava (vilayet de Monastir) et d'Ohrida, *odaa* «chambre» au lieu de la forme usuelle *odaja*.

[2] Voir Oblak, *Macedonische Studien*, p. 96.

IMPRIMERIE NATIONALE.

où les démonstratifs sont *soja*, *saja*, *suva*. pl. *sée; toja*, *taja*, *tuva*. pl. *tée; noja*, *naja*, *nuva*, pl. *née.*

Les types primitifs sont : *soj*, *sa*, *so*, *sĕ*, modifiés conformément à la phonétique du dialecte en question, et augmentés des suffixes *-ja*, *-va* et *-e*.

Les autres dialectes de la Bulgarie orientale ne connaissent que deux types de déterminatifs, en *-t* et en *-n*, le premier s'employant d'une façon générale, et le second étant réservé pour indiquer une idée spéciale d'éloignement. Ces déterminatifs sont toujours accompagnés de suffixes, de la manière suivante :

to-zi	*tŭ-zi*	*to-va*	pl. *te-zi* (*te-va*, rarement).
to-ja	*ta-ja*	*tu-j*	pl. *ti-ja.*
on-zi	*onŭ-zi*	*ono-va*	pl. *one-zi* (*one-va*, rarement).
on-ja	*ona-ja*	*onu-j*	pl. *oni-ja.*

Aucune différence d'emploi ou de signification ne se remarque entre les déterminatifs en *-zi* et ceux en *-ja*.

Les formes ci-dessus se rapportent aux mêmes types que celles du dialecte du Rodope : *toj*, *ta*, *to*, *tĕ*, *on*, *ona*, *ono*, *onĕ*. *To-zi* est pour *toj-zi* qui se rencontre aussi, *to-ja* équivaut à *toj-ja*; l'*ŭ* de *tŭ-zi*, *onŭ-zi*, l'*u* de *tu-j*, *onu-j*, sont des transformations normales de *a* et de *o*.

Comme dans toutes les langues indo-européennes, nous trouvons ici un déterminatif jouant le rôle de pronom personnel de la 3e pers. Dans les langues slaves, c'est, d'une façon générale, le déterminatif *on* qui remplit cette fonction. Il en est ainsi en serbe et dans une partie des dialectes bulgares, notamment dans ceux du bassin de Sofia. Mais le pronom personnel de la 3e pers. en bulgare est proprement *toj*, qui dans les dialectes orientaux, n'est jamais employé comme démonstratif (dans ce sens, on se sert toujours de *to-zi* ou *to-ja*). Les formes du féminin et du pluriel sont alors *tja* et *tije*, *tje* ou *tij*.

Dans la plupart des dialectes occidentaux (macéd.), *on* et *toj* s'emploient concurremment comme pronoms de la 3e pers.

Dans la Macédoine du N.-O., on trouve aussi, quoique assez rarement, *ovaj*, employé avec le sens d'un pronom personnel. Ohrida : *i taka ovaj vikat dželjati* (*M. Sb.*, XIII, 94) «et ainsi, il appelle les bourreaux». — *Ovaj oit kŭde mečka-va* (*M. Sb.*, XIII, 215) «il se dirige vers l'ours».

Les racines des déterminatifs, accompagnés des suffixes *-ak* et *-olik*, *-olk* (cf. v.-sl. *takŭ*, *jakŭ*, *tolikŭ*, *onolikŭ*), ont donné naissance à des pronoms et à des adverbes relatifs de qualité et de

quantité; p. ex. serbe, *takav* «tel», *ovakav* «tel (de cette façon-ci)», *onakav* «tel (de cette façon-là)». *Toliko* «tant, autant», *ovoliko* «tant, autant (que ceci)», *onoliko* «tant, autant (que cela)».

Le tableau donné plus haut indique suffisamment les différents termes de cette catégorie, et les exemples que nous citerons tout à l'heure en préciseront la signification.

On remarquera la chute de l'*o-* initial dans certaines formes macédoniennes de la première série (*vakov, vaka*).

Des adverbes de lieu sont formés d'une façon analogue par l'adjonction, aux trois racines, des terminaisons *de* ou *dje* (venant de *gde*) et *amo, am.* En serbe, les adverbes en *-de* sont parfois renforcés par un second suffixe *-ka* (*ovdeka, ondeka*) que nous rencontrons aussi en bulgare oriental (*tuka, tuk*). Remarquez *ovam*, qui représente exceptionnellement dans la région de Sofia, les formes en *-v-*.

Avec le suffixe *-da*, on forme des adverbes de temps (*ovda, onda*, etc.) dont l'usage ne dépasse guère les limites du domaine serbe, les dialectes bulgares formant ces adverbes d'une manière différente (*toga-va, toga-s, togaj*).

Enfin, dans les désignatifs *evo, eto, eno* (*eve, ete*) la racine déterminative joue le rôle de suffixe. Nous remarquerons que, dans ce groupe de mots, la forme en *-v-* (*evo, eve*) est, par exception, usitée dans la Bulgarie orientale, spécialement dans la région de Sofia.

Ce dernier groupe nous sert de transition pour passer à une nouvelle catégorie, spéciale à la région orientale (y compris le Rodope), et dans laquelle les racines déterminatives fonctionnent exclusivement comme suffixes. Les termes appartenant à cette catégorie diffèrent de ceux qui ont été examinés plus haut, en ce que l'élément déterminatif n'y joue qu'un rôle secondaire, celui de préciser ou d'appuyer l'idée exprimée par la partie principale du mot. Tous ces mots sont des relatifs, pronoms, adverbes ou conjonctions, et le suffixe déterminatif a le plus souvent pour effet d'indiquer ce caractère. Ainsi les mots *koj* (Bulg. orient.), *kutri* (Rod.) «qui, lequel», *kakvo* «quelle chose, quoi», *gde, de* «où», s'emploient sans suffixe comme interrogatifs ou comme simples adjectifs. Exemples :

Kažete mi s kogo ste, i togava vi kazvam koj ste i vie «Dites-moi avec qui vous êtes, alors je vous dirai qui vous êtes vous-même».

Me molite da vi kazvam kakvo trèbva da pravite? «Vous me priez de vous dire ce qu'il faut que vous fassiez?»

Gde ste bili? «Où avez-vous été? — *Koga trügvate?* «Quand partez-vous?»

Ils prennent, au contraire, le suffixe dès qu'ils deviennent relatifs :

Koj-to vètŭr sĕe, toj bura žene «Celui qui sème le vent récolte la tempête».
Pravete kakvo-to iskate «Faites ce que vous voudrez».
Kŭšta-ta gde-to bèh «La maison où j'étais».
Koga-to bèh malŭk «Quand j'étais petit»[1].

La même différence se remarque entre *zašto* «pourquoi» et *zašto-to* «parce que».

Les parlers de la Bulgarie proprement dite emploient comme suffixe, dans le cas qui nous occupe, la syllabe *-to* (*-tu*), tandis que celui du Rodope possède la série complète, *-su*, *-tu*, *-nu*, ce qui nous montre, sans doute possible, que le suffixe bulgare *-to* a une origine pronominale. Cette observation nous amène à attribuer une origine analogue à un autre suffixe, *-va* que nous rencontrons aussi dans quelques adverbes, comme *toga-va* «alors», *tŭde-va* «ici», et dans certains déterminatifs du neutre, *to-va*, *ono-va* (voir plus haut). Assez souvent, un adverbe en *-va* se trouve en corrélation avec une conjonction en *-to*, *tolko-va*.....*kolko-to* «aussi.....que», *koga-to*.....*toga-va* «quand....., alors» :

Istina-ta ja znam tolko-va kolko-to i vie «La vérité, je la connais aussi bien que vous».
E tolko-va dobra kolko-to i hubava «Elle est aussi bonne que belle».

Le suffixe *-va* pourrait donc se rapporter au déterminatif en *-v* quoique sa voyelle finale présente des difficultés d'explication.

Un autre suffixe employé dans des conditions analogues, non seulement dans la Bulgarie orientale, mais aussi dans quelques parlers de la Macédoine, spécialement au S. E. de cette région, est d'une origine plus obscure. C'est le suffixe *-zi*, souvent abrégé en *-s*. Nous en avons vu des exemples dans les démonstratifs *to-*

[1] On peut rapprocher de ces particules le suffixe roumain *-a* qui s'attache aux adjectifs déterminatifs lorsque ceux-ci deviennent pronoms indépendants ou peuvent être considérés comme tels, en raison de leur place dans la phrase : *acela*, *carua*, *altora*, *atâta*, à côté de *acel*, *carui*, *altor*, *atâţi*. En effet, quoique l'usage de ce suffixe ne soit pas restreint aux pronoms relatifs, c'est surtout dans cette situation qu'on le voit employer.

zi, *on-zi*; on le trouve également dans des adverbes, *tŭde-zi* (*tŭde-s*), *toga-zi* (*toga-s*). La forme abrégée en *-s* a pu donner l'idée de rapporter cette particule au déterminatif *sĭ* (comme l'*s* des locutions *dnes*, *letos*), mais cette hypothèse est inadmissible. Tandis que *-s* provient régulièrement de *-zi*, par la chute de la voyelle et la transformation de la consonne sonore devenue finale, en sourde, conformément à une règle générale de la phonétique bulgare, il n'est pas possible de passer de *-si* à *-zi*. Nous serions plutôt disposés à voir dans *-zi* un suffixe créé de toutes pièces sous l'influence du pronom de la 1re pers. du sing. *azŭ*. Ce pronom s'est, en effet, dans certains dialectes, développé en *aze* et *azi*, et la même terminaison s'est étendue à d'autres pronoms personnels, *ti-ze*, *ni-ze*. (Par exemple à Sofia, Samokov, Peštera, Razlog.) Il ne serait donc pas impossible que le sentiment populaire ait pris cette terminaison *-ze*, *-zi*, pour un suffixe, et l'ait ajouté ensuite à des mots d'autres catégories.

Contrairement à ce que nous avons remarqué pour le suffixe *-to*, les syllabes *-va* et *-zi* ne sont que des explétifs qui ne modifient ni le sens ni la nature des mots auxquels ils sont joints.

Il en est de même pour *-ja*, que nous trouvons attaché à certains déterminatifs dans les dialectes orientaux et dans quelques dialectes macédoniens. Cette dernière terminaison, ainsi que *-e* (*je*) qui lui correspond au pluriel dans la plupart des dialectes occidentaux (voir plus haut) et que nous retrouvons au pluriel des pronoms personnels *nije*, *vije* (dans certains dialectes, on a aussi *nija*, *vija*), peut n'être qu'une extension du thème, tendant à donner plus d'importance aux mots en question. On a pris pour cela la voyelle la plus sonore, *A*, ou bien la voyelle palatale *E*, appelée par l'*i* précédent (par exemple dans *tie*, *vije*).

Il semble, du reste, que les particules dont il vient d'être parlé, aussi bien celles qui correspondent à une modification dans le sens ou l'emploi du mot auquel elles sont attachées que celles qui ne constituent que de purs explétifs, aient surtout un rôle matériel consistant à allonger le mot principal, à lui donner plus de poids, à le mieux équilibrer par rapport aux autres mots de la phrase. On comprend ainsi que le pronom relatif soit pourvu d'un semblable appendice qui manque au simple adjectif ou au pronom interrogatif, qu'en roumain, le démonstratif placé après son substantif prenne le suffixe *-a* (*acest copil*, *copilul acesta*, « cet enfant »), question d'importance aussi bien que d'équilibre. Il ne paraît donc pas extraordinaire, dans ces conditions, que, à côté de particules empruntées à des mots préexistants, déterminatifs, adverbes, conjonctions, etc., telles que les particules bulgares que nous venons d'examiner, ou que les explétifs *-to*, *-že*, etc., qui jalonnent la phrase populaire russe, il s'en trouve

qui aient été créés de toutes pièces par l'usage guidé par des considérations d'euphonie[1].

II

Nous allons maintenant donner un certain nombre d'exemples précisant les conditions dans lesquelles s'emploient les différentes formes des mots examinés plus haut. Nous emprunterons principalement ces exemples au dialecte bulgare du Rodope, à celui de Prilep (Macédoine sept.) et au serbe, idiomes dans lesquels l'emploi des mots en question est particulièrement régulier.

D'une manière générale, les déterminatifs, adverbes, etc., de la première forme s'emploient pour désigner un objet rapproché de la personne qui parle, ceux de la troisième pour un objet éloigné.

Rodope. *Na bêlîê-n*[2] *Dunaf jutide* (*M.Sb.*, I, 47) « Il s'en va vers le blanc Danube ».

Haidate da va vodja nah MOJA-NA *koliba* (*M.Sb.*, I, 47) « Venez, que je vous conduise à ma chaumière ». (La personne qui parle se trouve éloignée de sa maison.)

Bunarê-s je dlubok (*M.Sb.*, II*a*, 273)[3] « Le puits est profond ». (La Samaritaine qui parle était auprès du puits.)

Pris SOJA *pót* « Par ce chemin-ci ». — *F* NUVA *selo* « Dans ce village-là ».

Prilep. *Slušajte* VAMO « Écoutez ici ».

Bara i TAMO, *bara i* VAMO (*M.Sb.*, I, 99) « Il cherche ici, il cherche là ».

Ovoj maš što go dŭržiš OVDE (*M.Sb.*, I, 108) « Cet homme que tu retiens ici ».

Što kŭsmet da mu vŭrzim na OVO *dete?* (*M.Sb.*, I, 110) « Qu'est-ce que nous lui attribuerons comme destin à cet enfant? »

Za da soberiš do što pes ima vo grado-v (*M.Sb.*, I, 113) « Pour que tu rassembles tout ce qu'il y a en fait de chiens dans la ville (dans cette ville-ci) ».

[1] Voir sur un sujet analogue en roumain, E. NEUMANN, *Die Bildung der Personalpronomina in Rumänischen*, dans le 7^er^ *Jahresbericht des Instituts für Rumänische Sprache*, p. 184.

[2] Pour mieux mettre l'article en évidence on l'a séparé par un tiret du nom auquel il est attaché. Dans les noms masculin singulier la voyelle de liaison (*-ŭ-*, *-a-*, *-o-*) a été considérée comme faisant partie du nom.

[3] A défaut d'autre indication, la page du *M.Sb.* est celle de la dernière partie de chaque volume, consacrée aux traditions et à la littérature populaires. Quand des citations sont empruntées à la 1^re^ partie, cette particularité est indiquée par la lettre *a*, placée après le numéro du volume.

I do neja, ONA *jasna dzvezda* (*M.Sb.*, I, 28) «Et près d'elle (de la lune), cette étoile brillante».

Gledaš ONAA *visoka planina* (*M.Sb.*, I, 110) «Tu vois cette haute montagne (là-bas)».

OVDE, ONDE, *po beli drumoi* (*M.Sb.*, XI, 116) «Ici, là, sur les routes blanches».

Ohrida. *Samovili-te došle kŭde* DETE-VO (*M.Sb.*, XIII, 182) «Les Samovilas (fées) s'approchèrent de l'enfant».

So se ONIE *raboti vo* ODAA-NA? (*M.Sb.*, XIII, 182) «Qu'est-ce que c'est que ces affaires (ces objets) dans la chambre (cette chambre là-bas)?»

Rečite im na ŽABI-NE *da se zamolčet* (*M.Sb.*, XIII, 195) «Dites aux grenouilles (à ces grenouilles-là) de se taire».

Ednuš, ONDE, *kŭde Bejbunar* (*M.Sb.*, XIII, 199) «Une fois, là-bas, vers Bey-Bounar».

Serbe. *Car je od* ONOGA *grada* (p. 62) «Il est roi de cette ville (-là)».

Misleći kako bi prešao na ONU *stranu* (p. 62) «En pensant comment il passerait de ce côté-là (de l'autre côté)».

Ti ćeš večeras OVDE *ostati kod mene* (p. 62) «Tu resteras ce soir ici, près de moi».

Evo, nosi svome ocu, opet dođi OVAMO *k meni* (p. 63) «Voici, porte ceci à ton père et reviens ici vers moi».

ODANDE, *upravo otide k bratu* (p. 74) «De là, il s'en va directement vers son frère».

Dans les récits populaires où il est question de la terre, du ciel, de l'enfer, les noms désignant la terre, le monde des vivants, sont presque régulièrement accompagnés de déterminatifs de la 1re forme, tandis que ceux qui se rapportent à l'autre monde sont indiqués par des déterminatifs de la 3e forme ou, plus rarement, de la 2e. En voici quelques exemples :

Rodope. *Toj sakani na têe lïudïe detu rabutêt da hmi zagubi snagi-tê ne* ZEMIÔ-SA *pak duše-tê na* ZÊNDEMA-N (*M.Sb.*, Ia, 147) «Il (Dieu) menace ceux qui travaillent (les jours de fête) de perdre leurs corps sur la terre (sur cette terre) et leurs âmes dans l'enfer».

Grêhovni-tê štat da se môčat ſ KATRANÊ-N (*M.Sb.*, Ia, 147) «Les pécheurs seront tourmentés dans l'enfer». (*Katranĭ*, expression populaire pour désigner l'enfer dans certaines localités du Rodope.)

Kakvo ištêše da stori dêvula na NEBU-NU? (*M.Sb.*, Ia, 148) «Qu'est-ce que le diable voulait faire au ciel?»

Otvuri ni BUŽIRÊ-V (*M.Sb.*, IX, 26) « Ouvre-nous le paradis ».

Prilep. *Ami jas zašto ostanaf–Va* ZEMIA-VA *da se mačam?* (*M.Sb.*, I, 42) « Mais moi, pourquoi restai-je à souffrir sur la terre (sur cette terre)? »

Zemnia-va bila po-golema od NEBO-TO (*M.Sb.*, I, 105) « La terre était plus grande que le ciel ».

Za na OVOJ *vek da mi dait da pominam, i so imanje-to što ke imam, ke se go dobijam i* TOJ *vek* (*M.Sb.*, I, 107) « En ce monde qu'il (Dieu) me donne de quoi vivre; avec le bien que j'aurai, je gagnerai aussi ce monde-là (la vie future, le paradis) ».

I za da poznaiš kakvi luge ima na OVOJ *svet* (*M.Sb.*, I, 112) « Et pour que tu saches quels gens il y a en ce monde ».

Serbe. *Kad umre, da je pušta opet na* OVAJ *svet* (p. 85) « Quand elle mourra, qu'il la renvoie de nouveau dans ce monde (sur la terre) ».

A što sam Boga molila da me šalje s ONOGA *sveta... za to mi je sudjeno da dolazim na* OVAJ *svet da jedem sa svinjama* (p. 86) « Et parce que j'ai prié Dieu de m'envoyer de ce monde-là (de l'autre monde), j'ai été condamnée à venir en ce monde-ci (sur la terre) manger avec les pourceaux ».

Otac i mati onoga seljaka kao da su se okovali na OVOME *svetu* (p. 78) « Il semble que le père et la mère de ce paysan aient été enchaînés à ce monde ».

Outre la notion matérielle du rapprochement, les déterminatifs de la 1re forme servent à indiquer l'objet ou l'idée dont on vient de parler ou dont on va parler aussitôt après, ou bien que l'on a en vue spécialement.

Rodope. *Kakva faidò ima ut* PRAZNICI-SÊ? (*M.Sb.*, Ia, 149) « Quelle utilité y a-t-il aux fêtes (à ces fêtes dont on vient de parler? »

Kakva faidò imaš da sa baviš SOLKUVA *sahatïe na lïutïurgija?* (*M.Sb.*, Ia, 149) « Quelle utilité as-tu à passer si longtemps à la messe ».

Idi, glïòdaj TVOJA-NA *rabuta,* SAJA *e rabuta popuska* (*M.Sb.*, Ia, 149) « Va t'occuper de ton travail, celui-ci (c'est-à-dire la célébration des fêtes, les offices religieux) est l'affaire des popes ».

Dans cette phrase, l'article *-na* indique l'opposition entre le travail défendu et les occupations pieuses que l'auteur a surtout en vue et auxquelles se rapporte le pronom de la 1re forme *saja*. De même dans la citation précédente, l'adverbe *solkuva* « tant », qui s'applique au temps passé à la messe, est aussi à la 1re forme.

Prilep. *Go prečekaše so* OVIE *zboroi* (*M.Sb.*, I, 92) « Il l'accueillit avec ces mots : (qui suivent immédiatement) ».

Ke velit VAKA : « Il parlera ainsi ».

*Gospot ne istera od rajo-*T, *ta ne turi vo* VEČNA-VA *muka* (*M.Sb.*, I, 97) « Dieu nous a chassés du paradis et nous a plongés dans le tourment éternel (dans ce tourment que nous subissons actuellement) ».

Za SUDO-V *što mi je dojden sega* (*M.Sb.*, I, 108) « Pour le jugement qui m'est venu (dont j'ai eu à m'occuper) aujourd'hui ».

Eve, VAKA *ti et tvoja-ta rabota* (*M.Sb.*, I, 110) « Voici quel est ton travail ».

I VAKA *mu Gospot progooril* (*M.Sb.*, XI, 38) « Et le Seigneur lui parla ainsi ».

Serbe. *Ovaj je došao da primi carstvo;* OVOME *ne možemo ništa učiniti* (p. 63) « Celui-ci est venu pour recevoir la royauté; nous ne pouvons rien lui (à celui-ci) faire ».

Posle toga, 'žena OVOGA *lovca* (p. 66) « Après cela, la femme de ce chasseur (de celui qui fait l'objet du récit) ».

Une conséquence naturelle de l'idée d'éloignement et de rapprochement qui constitue la distinction dominante entre les mots dont nous parlons, est de mettre les trois formes en corrélation plus ou moins régulière avec les trois personnes grammaticales, celui qui parle considérant naturellement comme plus rapproché ce qui se rapporte à lui-même (1re personne), et comme plus éloigné ce qui se rapporte à un absent (3e pers.).

Rodope. *Sarce-su ma buli* (*M.Sb.*, I, 32) « Le cœur (mon cœur) me fait mal ».

Kôšta-sa « la maison », pour notre maison (*M.Sb.*, I, 117).

Da béše znala kutri je soja DESU *ti duma* (*M.Sb.*, XI*a*, 273) « Si tu savais qui est celui qui te parle ». (C'est J.-C. lui-même qui parle ainsi à la Samaritaine. *soja* et *desu* se rapportent ainsi à la 1re personne.)

Kôrsti gu, pope, KASU *mene* « Pope, baptise-le (nomme-le) comme moi », répondait une femme du Rodope au prêtre qui lui demandait quel nom elle voulait donner à l'enfant qu'elle apportait au baptême.

Prilep. *Da li ne te bendisuat* ORAVĬE-VO *moe?* (*M.Sb.*, I, 106) « Est-ce que ma manière de labourer ne te plaît pas? »

Eve, momče, OVOJ *buluk ofci set moi* (*M.Sb.*, I, 115) « Vois (voici), mon garçon, ce troupeau de brebis est à moi ».

Taja rabota ke ti bidi tvoja (*M.Sb.*, I, 115) « Ce travail sera le tien ».

Ohrida. *Da ne izvadam* OSTRA-VA *sabja.*

Da ne presečam TFOJA-TA *glava* (*M.Sb.*, II, 113) « Que je ne sorte pas le (mon) sabre tranchant pour te couper la tête ».

Jas čuf so UŠI-VE *moi* (*M.Sb.*, XIII, 181) « J'entendis de mes oreilles ».

Mene ič SŬRCE-VO *ne mi se uplaši, ama* KOSI-VE *ugore kako direk mi se napraja. Ko krenaf* RUKA-VA *da si fatam* FESO-F(V) *ne možef da go dosegna* (*M.Sb.*, XIII, 181) « Mon cœur ne s'effraya pas, mais mes cheveux se dressèrent (se firent comme une colonne). Quand je levai la main pour prendre mon fez, je ne pus l'atteindre ».

L'article bulgare se trouve, dans cet emploi, en concordance avec l'article arménien. Mais il ne faut pas oublier que le rapport des différentes formes de l'article bulgare avec les personnes grammaticales est exceptionnel et n'apparaît que comme un cas particulier de leur signification générale, tandis qu'en arménien, ce rapport constitue la propriété essentielle des articles suffixes.

La symétrie des trois formes dans les différentes espèces de mots, articles, pronoms, adverbes, conjonctions, permet, en faisant nettement ressortir la correspondance ou l'opposition entre les divers termes de la phrase, de donner à celle-ci une grande précision.

C'est surtout le dialecte du Rodope qui sait tirer parti de cette propriété.

Nuva, denu pravil Faraon NUGUVA *čifutèm-nèm, siga gu pravi hristènèm-*TÈM *dèvula-*T (*M.Sb.*, Ia, 149) « Ce que Pharaon fit alors aux Juifs, le diable le fait maintenant aux Chrétiens »[1].

Certaines formules populaires de souhait font ressortir, d'une façon particulièrement nette, le rôle des trois formes des déterminatifs.

*Kaknu e tekla rêka-*NA *pris kamenê-s*
*Nôj da ti têkôt pari-*TÊ *f kesjô-*TA (*M.Sb.*, Ia, 136).

« Comme la rivière a coulé sur la pierre (cette pierre-ci), qu'ainsi (de cette façon-là) l'argent te coule dans la bourse. »

Kaksu mi têži kamenê-s f raki-sê
*Sôj da ti težôt pari-*TÊ *f kesiô-*TA (*M.Sb.*, Ia, 136).

« Comme me pèse la pierre (cette pierre-ci) dans les mains

[1] On voit que tous les termes se rapportant à l'action passée sont à la 3e forme; ceux qui se rapportent à l'action présente, à la 2e.

(mes mains), qu'ainsi (de cette façon-ci) te pèse l'argent (ton argent) dans la bourse (dans ta bourse).»

Des exemples analogues, mais moins caractéristiques, se rencontrent aussi dans les autres dialectes.

Ohrida. *Gledaš* ONAJ *cŭrnokapeco-n*[1] ONAMU, *si-ne* ONĬIE *okolu nego mu se sinoj* (*M.Sb.*, III, 195) «Tu vois, cet homme au bonnet noir, là-bas; tous ceux-là, autour de lui, sont ses fils».

Ispovedaj go OVA DETE-VO *šo je nosit* RIBA-VA (*M.Sb.*, XIII, 195) «Confesse cet enfant qui porte le poisson».

Serbe. *Kako je meni bilo* ONU *noć, kad se ko rodio,* ONOME *će* ONAKO (p. 78) «Comme il en était pour moi pendant la nuit où quelqu'un est né, ainsi en sera-t-il pour celui-là».

Nous pensons avoir suffisamment montré, par les exemples qui précèdent, quelle est la valeur spéciale des trois formes des déterminatifs et des autres mots construits sur les mêmes bases, dans les langues slaves du Sud. Il ne convient pas, cependant, de tirer de ces exemples une conclusion trop absolue. La nuance d'expression qui sépare les différentes formes est assez subtile pour être souvent négligée dans la pratique, non seulement en ce qui concerne les articles, mais aussi pour les autres déterminatifs. Ne voyons-nous pas, en français, par exemple, employer d'une façon presque toujours arbitraire, *voici* et *voilà?* De même, dans les dialectes qui nous occupent, les termes en *-v-*, *-t-*, *-n-*, paraissent assez souvent employés au hasard. En outre, on peut constater, dans les différentes régions, une tendance à se servir d'une forme de préférence aux autres. Nous avons déjà vu que la Bulgarie orientale avait abandonné complètement les formes en *-v-* et restreint l'usage de celles en *-n-* au profit de celles en *-t-*. En Macédoine, surtout dans la région septentrionale, ce sont, au contraire, les formes en *-v-* qui paraissent prépondérantes, celles en *-n-* étant les moins employées. Enfin, le serbe donne la préférence aux termes en *-n-*. Il n'est pas jusqu'au dialecte du Rodope qui, tout en ayant conservé mieux que les autres le sentiment précis de la valeur propre des trois formes, ne s'écarte quelquefois de la règle. C'est ainsi que nous avons pu constater dans des poésies populaires (entre autres celles citées au *M.Sb.*, I. 26 et 32) l'emploi presque constant de l'article en *-n-*.

Léon LAMOUCHE.

[1] Remarquez dans le parler d'Ohrida l'emploi de l'article concurremment avec un adjectif démonstratif, ONAJ *cŭrnokapeco-n*, OVA *dete-vo*, tournure analogue à celle de l'albanais KUI *dial'-i* «ce garçon», et du grec αὐτὸ το παιδί «cet enfant».

ἈΚΡΆΣΙΑ.

On admet sans discussion l'existence de deux mots *ἀκρασία* : l'un aurait un *α* radical long, appartiendrait à la famille de *κεράννυμι* et serait un mot assez rare signifiant « mauvais mélange » ; l'autre, largement représenté au contraire, est donné pour une forme postérieure de *ἀκράτεια* : on le traduit par « incapacité de se gouverner, de se modérer, excès, intempérance, etc. », et naturellement son *α* radical est surmonté du signe de la brève.

Mais, en fait, un mot comme *ἀκρᾰ́σία* est une formation tellement aberrante, qu'il y a lieu de se demander si les lexicographes ont des raisons sérieuses d'admettre ce mot, ou bien encore, comment il se fait que les linguistes aient accepté jusqu'ici sans examen un dérivé aussi anormal de *ἀκρατής*.

En effet, *ἀκρᾰ́σία* ne serait légitime que s'il continuait un thème en *-ti-* ; mais **κρᾰ́σις* ne se trouve nulle part. On ne peut penser qu'à une base *κρατο- κρατε-* (*κρατέω*) qui fait aboutir à *ἀκρατία*. Quant à l'adjectif *ἀκρατής*, il peut former régulièrement un substantif *ἀκράτεια* ou analogiquement *ἀκρατία* (cf. *ἀμαθία* à côté de *ἀμάθεια* presque inusité).

D'une manière générale, dans les formations secondaires du suffixe *-ιο-* (qu'il ne faut pas confondre avec le vieux suffixe *-jo-*), l'ionien-attique évite d'assibiler une dentale à la fin d'une base *monosyllabique*, si celle-ci est conçue comme irréductible ; cette base peut indifféremment être identique à une racine indo-européenne, ou renfermer un élément suffixal qui n'était plus compris comme tel. Ainsi d'une part, on ne s'étonnera pas de trouver l'assibilation dans les formes : *ἀμβρόσιος* (*ἄμβροτος*), *φιλοτήσιος* (*φιλότης*), *ἐνιαύσιος* (*ἐνιαυτός*), *δημόσιος* (*δημότης*, *δῆμος*), *εἰρεσία* (*ἐρέτης*, *ἐρέσσω*, fut. *ἐρέ-σω*), *γερούσιος* (*γέρων*), *οὐσία* (*ὤν*), *ὠλησίον* (*ὠλη-*, *ἄ-πλη- τος*). Le mot *ἀκολασία* prouve combien cette formation était schématique. En effet, bien que, pour le sens, *ἀκολασία* soit le substantif de *ἀκόλασ͡τος*, il a été bâti sur la base irréductible *κολα-* de *κολαζω κολα-σω*, comme s'il était la continuation de *κόλασις*. Cf. *γυμνάσιον* à côté de *γυμνασ͡τής*. N'oublions pas que le dorien répond par des formes *sans* assibilation (*γερόντιος*, *ὠλᾱτίον*, etc.). Il s'agit donc là d'un

fait dialectal qu'il ne faut pas confondre avec l'assibilation panhellène de *λύσις* etc. D'autre part, nous ne devons pas attendre l'assibilation dans des mots tels que *νότιος* (*νότος*), *πόντιος* (*πόντος*), *σκότιος* (*σκότος*), *ἰσῖον* (*ἰσῖός*), *σῖρατιά* (*σῖρατός*), *ἀελπῖία* (*ἄελπῖος*, *ἔλπω*). (Il est à remarquer que ce dernier verbe n'offre aucun temps à base *ἐλψ-*.) Enfin l'assibilation serait tout aussi inattendue dans les dérivés de *κράτος* avec le suffixe *-ιο-*, *-ια-* : c'est bien la base *κρατ-* au delà de laquelle on ne pouvait opérer, et c'est ainsi que nous trouvons d'une part les nombreuses formations en *-κρατῖᾱ*, et de l'autre *παγκράτιον*. Le comparatif *κρείσσων* n'était probablement pas rattaché à la même base, et n'a pu influer sur ces dérivations. *Ἀκρᾰσία* nous apparaît dès lors aussi anormal que le serait **νόσιος*, **σκόσιος* ou **πουσιος* au lieu de *πόντιος*. Ou encore : de deux formes presque identiques, *ἀκρισία* et *ἀκρᾰσία*, la première est légitime parce que, au delà de la base *κριτ-* on percevait la base *κρι-* grâce à *κρίνω*, tandis que la seconde est anormale, puisque les Grecs ne pouvaient avoir conscience d'une base *κρα-*.

Il y a à cette règle une exception importante : c'est *πλούσιος* en regard de *πλοῦτος*. M. Brugmann (*Grdr.*, I², § 747, p. 662-663) a-t-il raison de mettre *πλούσιος* en regard de *φάτις* : *φάσις* et d'y voir une assibilation panhellène? J'en doute. Mais pour expliquer cette anomalie on peut remarquer d'abord que *πλοῦτος* et *πλούσιος* sont seuls vis-à-vis l'un de l'autre, et n'ont pas à côté d'eux, comme c'est le cas pour *ἀκρασία*, une série de dérivés qui ait pu décider en faveur du *τ* plutôt que du *σ*. Ensuite, comme tout dépend ici de la conception et de cet instinct linguistique simpliste que possède sans le savoir tout individu parlant, il est possible que la métaphore qui est à la base du mot *πλοῦτος* (racine **pleu-* « nager ») fût restée vivante; des formes comme *πλωτός*, *πλώιμος*, *πλώσιμος* ont pu faciliter ce rapprochement. Ou bien enfin on rattachait, par étymologie populaire, *πλοῦτος* à la racine **plē-* « remplir ». (Cf. Curtius, *Gr. Etym.*⁵, p. 277.)

Si *ἀκρασία* est contraire aux lois constantes de la dérivation, a-t-il le droit d'exister? Son existence est-elle dûment attestée?

Supposons que nous n'ayons à notre disposition, pour en décider, que des textes de prose attique, nous serions en droit de prétendre que, dans tous les passages où apparaît *ἀκρασία*, il faut rétablir la longue. Il va sans dire que le sens du mot en discussion ne fournit aucune preuve en faveur de la dérivation traditionnelle : s'il est généralement opposé à *ἐγκράτεια*, d'autre part il signifie « intempérance », et le passage de sens que suggère le mot français prouve qu'il n'y a aucune raison pour séparer la forme grecque de *κεράννυμι*.

Si, au contraire, nous admettons ici l'action de l'étymologie populaire, tout est clair. A force de prendre *ἀκρασία* au sens moral, et de l'opposer à *ἐγκράτεια*, on avait fini par établir un faux rapport entre les deux familles de mots. Rien de plus fréquent que ces rapprochements : qu'on pense seulement aux mots français « souffreteux » et « souffrir », « délétère » et « indélébile ».

Réservons pour plus tard l'examen de la quantité. Voici quelques passages où éclate le rapport dont nous parlons :

Xen. *Memor.*, 4, 5, 7 : *Σωφροσύνης δὲ τίνι ἂν φαίημεν ἥττον ἢ τῷ ἀκρατεῖ σωφρονεῖν; αὐτὰ γὰρ δήπου τὰ ἐναντία σωφροσύνης καὶ ἀκρασίας ἔργα ἐστίν.* Id., *Symp.*, VIII, 27 : *Οὐ γὰρ οἴόντε σωνηρὰ αὐτὸν [τὸν ἐρασθὴν] ποιοῦντα ἀγαθὸν τὸν συνόντα ἀποδεῖξαι, οὐδέ γε ἀναισχυντίαν καὶ ἀκρασίαν παρεχόμενον ἐγκρατῆ καὶ αἰδούμενον τὸν ἐρώμενον ποιῆσαι.* Aristt., *Rhet.*, 12 : *οἱ γὰρ ἀκρατεῖς τοιοῦτοι · ἔστι δ'ἀκρασία περὶ πάντα ὅσων ὀρέγονται* (cf. id., *Probl.*, 3, 15).

Les textes hippocratiques sont d'une grande importance dans la question qui nous occupe. La différence de quantité coïncidant ici avec une différence de timbre, toute confusion devient théoriquement impossible. Je dis « théoriquement », car la tradition manuscrite de cette collection n'est pas de tout repos; toutefois nous pouvons, sans trop grandes chances d'erreur, nous baser sur le texte de Littré, établi après de patientes recherches critiques et avec le souci de fixer les caractères et les limites de l'ionien d'Hippocrate.

D'une part Hippocrate emploie *ἄκρητος* dans son sens étymologique : d'abord *ἄκρητος* masc. (avec ou sans *οἶνος*); puis *ἀκρητέστεροι ἔμετοι*, *ἀκρητεστάτη χολή*, d'où le composé *ἀκρητόχολος*[1]. D'autre part il se sert de *ἀκράτεια* dans le sens de « faiblesse » : *Prorrhet.*, I, 152 (Littré, v. 5, p. 566) : *Οἵσι κεφαλαγίαι καὶ τραχήλου πόνοι, καὶ ὅλου δέ τις ἀκράτεια τοῦ σώματος τρομώδης, αἱμορραγίαι λύουσι.* — *Epid.*, IV, 14 (Littré, v. 5, p. 152) : *Ἐν Κρανῶνι, τῇ Νικοστράτου λειφθείσῃ τεσσαρεσκαιδεκάτῃ ἔφθασεν αὐτίκα ἀκράτεια τραχήλου καὶ τῶν ἄλλων.* — *Aphor.*, V, 16 (Littré, v. 4, p. 536 = *Liquides*, chap. 1, Littré, v. 6, p. 120) : *Τὸ θερμὸν βλάπτει ταῦτα πλεονάκις χρεομένοισι, σαρκῶν ἐκ-*

[1] Remarquons, à propos de ce mot, que la forme *ἀκρόχολος*, qui a le même sens, n'a primitivement rien à faire avec *ἄκρος*; *ἀκρᾱτόχολος* a donné d'abord, par syncope, *ἀκρᾱχολος*, syncope provoquée par la similitude de deux voyelles en syllabes consécutives; puis *ἀκρᾱ-* a été conçu, par étymologie populaire, comme un thème en *-ᾱ-* que l'on a transformé en th. en *-o-*, et on a compris le rapport entre *ἀκρᾱχολος* et *ἀκρόχολος* comme celui qui existait p. ex. entre *Θυρᾱμάχος* et *Θυροκόπος*. Peut-être *πικρόχολος* a-t-il agi accessoirement dans cette transformation. D'ailleurs l'usage du grec veut que *ἄκρος* ne soit premier élément d'un *adjectif* composé que si le second élément est lui-même adjectif : *ἀκρόσοφος*, *ἀκροχλίαρος*, etc.

θηλυνσιν, νεύρων ἀκράτειαν, γνώμης νάρκωσιν, etc. — Dans le passage *Prén. coaques*, II, 166 (Littré, v. 5, p. 620), identique à *Prorrhet.*, I, 152 cité plus haut, Fœs (p. 145 *E*) écrivait *ἀκρατίη*; Littré a rétabli *ἀκράτεια* d'après un manuscrit; *ἀκρατίη* ne semble pas être hippocratique.

Mais, chose curieuse et caractéristique, ces mêmes écrits nous offrent *ἀκρησίη* dans le même sens de « faiblesse ». — *Prén. coaques*, II, 160 (Littré, v. 5, p. 618) : *Κεφαλαλγίη μέθ' ἕδρης καὶ αἰδοίων ἀλγήματος, νωθρότητα καὶ ἀκρησίην παρέχει, καὶ φωνὴν παραλύει.* — *Aff. internes*, ch. 33 (Littré, v. 7, p. 250) : *Ταχέως καταλεπλύνεται καὶ ἀκρησίην ἔχει τὸ σῶμα πολλήν.* — *Ibid.*, ch. 39 (Littré, v. 7, p. 260-262) : *Εὐθέως οὖν αὐτὸν πυρετοὶ ἔχουσιν ἰσχυροὶ καὶ καῦμα ὀξύ, καὶ ὑπὸ τοῦ βάρεος ἀσθενείη καὶ ἀκρησίη τῶν σκελέων.* — *Maladies*, II, 25 (Littré, v. 7, p. 38-40) : ... *καὶ πυρετὸς βληχρὸς ἔχει, καὶ τοῦ σώματος παντὸς ἀκρησίη καὶ μινύθη* (?). — *Épid.*, II, 3, 17 (Littré, v. 5, p. 118) : *καὶ τῶν ἐν κεφαλῇ αἱ ἀκρησίαι καὶ τὰ ἐμφυσήματα ποιέουσιν* (passage obscur, où *ἀκρησίη* paraît avoir le même sens que plus haut). Remarquons cependant que dans presque tous les passages où l'on trouve *ἀκρησίη*, certains manuscrits offrent la variante *ἀκρασίη*[1]. Pour un passage (*Maladies*, II, 8), Littré, v. 7, p. 16, adopte la leçon *τοῦ σώματος ἀκρασίη* quoiqu'un manuscrit offre *ἀκρησίη*. Ἀκρασίη se lit sans variante *Prén. coaques*, II, 368, *Maladies*, II, 8 med., et III, 3.

Je ne sais si *ἀκρασίη* est légitime dans ces textes; mais il me paraît certain que *ἀκρησίη* a existé dans l'ionien d'Hippocrate avec le sens de « faiblesse physique ». En effet, on ne concevrait guère que les copistes eussent déformé *ἀκρᾰσίη* en *ἀκρησίη* dans un nombre considérable de passages, puisque dans la grécité postérieure, comme nous le verrons, *ἀκρᾰσία* était d'un emploi général et avait supplanté même les formes en *-κράτεια* et *κρατία*. De là à la signification de « faiblesse morale, intempérance », il n'y a qu'un pas, et c'est ce sens que nous avons trouvé chez les auteurs attiques cités plus haut. Les textes d'Hippocrate nous ont donc montré que *ἀκρασία* appartient à la famille de *κεράννυμι*.

Mais comme nous reconnaissons l'action de l'étymologie po-

[1] Pour d'autres auteurs aussi les manuscrits oscillent perpétuellement entre les formes *ἀκρασία*, *ἀκρατία*, *ἀκράτεια*. Les trois variantes se présentent par exemple pour un passage de Platon (*Gorg.*, p. 525 A) où Stallbaum lit : *ὑπο ἐξουσίας καὶ τρυφῆς καὶ ὕβρεως καὶ ἀκρατίας τῶν πράξεων ἀσυμμετρίας τε καὶ αἰσχρότητος γέμουσαν τὴν ψυχὴν εἶδον*, avec la remarque : « Illud certum, *ἀκρασίας* ferri nullo pacto posse, quum de homine cupiditatum suarum impotente sermo sit. » Assertion contredite par les passages cités plus haut, p. 62. Cf. pour toute cette question, Lobeck, *Phryn.*, p. 524, et le *Thesaurus*, s. v. *ἀκρασία*.

pulaire et le rapprochement instinctif entre *ἀκρασία* avec la famille de *κράτος*, on peut se demander si cette action est allée jusqu'à abréger l'α radical de *ἀκρασία*. Il serait difficile de rien décider pour les prosateurs attiques du v^e^ et du iv^e^ siècle; toutefois l'opposition constante entre *ἀκρασία* et *ἐγκράτεια* (voir plus haut p. 62) ne paraît admissible que si elle est consacrée par des quantités identiques. En tout cas, *ἀκρασία* a été abrégé sans nul doute dans la grécité postérieure. Arétée de Cappadoce, qui, au ii^e^ siècle après J.-C., écrivit dans l'ionien d'Hippocrate, ne connaît que *ἀκρασίη* à l'exclusion de *ἀκρησίη*, par exemple *Morb. ac.*, II, 11 : *γουνάτων ἀκρασίη*, *Morb. diut.*, I. 2 : *ἀκρασίη τοῦ σώματος*; *ibid.*, I, 4 : *χειρὸς ἀκρασίη*. Que penser du passage *Morb. diut.*, II. 10 : *ἄκρατον ὑπ' ἀσθενίης*? Le grammairien Dracon dit, dans une note du reste assez obscure : *ἀκρασία τὸ α βραχὺ ἐκ τοῦ κρατῶ· τὸ δε εὐκρασία μακρόν*. Enfin l'*Anthologie palatine* renferme (V, 25) une pièce d'un certain Marcus Argentarius où le mètre garantit la brève de *ἀκρασία* :

Ἄλλος ὁ Μηνοφίλᾳ λέγεται παρὰ μαχλάδι κόσμος, | ἄλλος ἐπεὶ πάσης γεύεται ἀκρασίης, etc.

En résumé, selon nous : 1° *ἀκρᾰσία* n'est pas phonétique; 2° il est né d'un rapprochement par étymologie populaire avec la famille de *κράτος*, rapprochement qui a entraîné l'abrègement de la voyelle radicale.

Ce qui semble encore confirmer cette idée, c'est la fortune considérable que fit plus tard ce type hybride en s'étendant à d'autres formes qui ne connaissaient à la bonne époque que la base *-κρατία*. Tandis que le comique Alexis intitule encore une de ses pièces Γυναικοκρατία, on lit dans des manuscrits de Plutarque et de Strabon *γυναικοκρασία* (Plut. *De aud. poet.* p. 19 F, *Cleom.* 32, *Anton.* 10; Strabon, 3, p. 165 = 442). Or ce mot est évidemment le substantif de *γυναικοκρατεῖσθαι* « être dominé par les femmes », qui se trouve entre autres dans Aristt., *Pol.*, 2, 9. et Diodore, II, 45. Diodore a *χειροκρασία*, Suidas, *θεατροκρασία* et *ὀχλοκρασία* (cf. Lobeck, *Phryn.*, p. 525). Il est difficile de dire, à propos de chaque passage, ce qu'il faut attribuer aux auteurs et ce que l'on doit mettre sur le compte des copistes. Mais il n'est pas douteux que dans la grécité postérieure les formes en *-κρασία* n'eussent supplanté celles en *-κρατία*. Comme il est en outre évident que dans ces formes l'α radical était bref et que toute la confusion est partie de *ἀκρασία*, nous maintenons la brève dans ce mot, tout en lui refusant une parenté phonétique quelconque avec *κράτος*.

Mais s'il y a eu faux rapprochement, quel en a été le point de départ? Quels sont, dans les deux familles, les éléments qui se sont les premiers confondus? Car l'opposition habituelle de

ἀκρασία et de *ἐγκράτεια* indique bien plutôt un point d'arrivée, un résultat; ces formes sont trop différentes pour être l'origine du malentendu. C'est comme si, à propos du faux rapprochement entre « recrudescence » et « croître », on prétendait qu'il est né de l'opposition de ces deux termes, alors qu'en réalité c'est le participe passé « crû » qui a servi de *pont*.

La confusion est probablement partie des formes de la famille de *κεράννυμι* qui avaient un *τ*. Le comparatif de *ἄκρᾱτος*, suivant l'analogie des thèmes en *-es-*, avait pris la forme *ἀκρᾱτέσϝερος* (cf. *ἀφθονέσϝερος*, *ῥαδιέσϝερος*) et cette forme est même donnée pour spécialement attique. (Mœris : *ἀκρατέσϝερος ἀτϝικῶς· ἀκρατότερος κοινῶς.*) Ainsi, la quantité réservée, le composé d'*ἄκρᾱτος* se confondait avec celui d'*ἀκρᾰτής*. Il s'agit du premier dans Aristt. *Probl.*, 3, 15 : *οἶνος κεκραμένος μὲν, ἀκρατέσϝερος δέ. Ibid.*, 3, 3 : *Οἱ ἀκρατέσϝερον πίνοντες ἢ ὅλως ἄκρατον μᾶλλον κραιπαλῶσιν.* Inversement le thème *ἀκρᾰτεσ-* devenant premier élément d'un composé a pu donner lieu à une confusion avec le thème *ἀκρᾱτο-*, puisque dans cette position les thèmes en *-es-* versent habituellement dans la catégorie des thèmes en *-o-* (cf. *τειχομάχος*, *ἠθοποιός*, *ξιφοκτόνος*), de sorte que des formes telles que *ἀκρατόσϝομος*, *ἀκρατόφρων*, dont nous ne connaissons pas la quantité, peuvent appartenir, de par leur signification, à l'un comme à l'autre des thèmes en question. Dans le *Prométhée* d'Eschyle on lit au v. 678 : *ἄκρατος ὀργὴν Ἄργος*, et au v. 884 : *ἔξω δὲ δρόμου φέρομαι λύσσης | πνεύματι μάργῳ, γλώσσης ἀκρᾰτής*. Tels sont, croyons-nous, les points de départ de la confusion dont l'opposition entre *ἀκρασία* et *ἐγκράτεια* n'est que le résultat.

Comment expliquer enfin que les linguistes aient accepté sans la contrôler une forme comme *ἀκρασία*? Ne serait-ce pas que, trop préoccupés de tout ramener à l'unité indo-européenne, ils envisagent les formations postérieures d'un idiome sans se pénétrer suffisamment de l'esprit linguistique inconscient qui les a créées? Ainsi certains grands faits indo-européens se reproduisent, par une sorte d'imitation, dans telle ou telle langue; nous avons vu, par exemple, que la conscience linguistique du Grec avait, comme la conscience primitive, l'idée de la racine irréductible; mais les bases que les Grecs considéraient comme telles ne couvrent pas toujours les racines primitives. Par un procédé analogue, les dialectes d'une même langue étendent parfois à un domaine nouveau telle ou telle loi caractéristique de l'idiome tout entier : ainsi le phénomène panhellène de l'assibilation a eu comme un reflet dans l'assibilation ionienne-attique qui nous a guidé dans l'examen de *ἀκρασία*; mais cette assibilation postérieure doit être soigneusement séparée du phénomène primitif.

Cette distinction mériterait d'être mieux observée dans les ouvrages de linguistique, car cette confusion entre deux ordres de faits très différents peut donner lieu à des erreurs plus graves que celle que j'ai cru avoir constatée ici.

Genève, juillet 1900.

Ch. Bally.

Λιαν, λίαν «trop».

Cet adverbe, qui veut dire «beaucoup, grandement», et qui a, de là, passé au sens de «trop», contient en abrégé tout un chapitre d'histoire, car il nous ouvre une échappée sur les plus anciens temps de la civilisation grecque.

A toute époque, en toutes les langues, au lieu d'employer un mot abstrait signifiant «beaucoup», les hommes ont aimé donner à leur idée une forme concrète, en prenant un objet qui éveille l'idée de l'abondance. C'est ainsi qu'en français nous disons «trop», ce qui est une ancienne forme soit, comme je le crois, du mot *troupe*, soit, comme le suppose le dictionnaire de Hatzfeld, de l'allemand *thorp* «village. Les nègres de la Martinique, pour exprimer le grand nombre, disent *empile*, à cause des piles de coton qu'ils sont habitués à manœuvrer.

C'est une expression du même genre qu'emploient les Grecs. Mais le mot qu'ils ont choisi est λεία «le butin». Il y a eu un temps où ce peuple de hardis marins, tranchons le mot, de corsaires, ne songeait pas à autre chose. Λᾴζομαι, qui signifie proprement «piller», est dans Homère un synonyme d'«acquérir». C'est ce même peuple qui avait donné à la déesse Athéné le surnom Ἀγελείη «qui amène le butin»; dans la pensée populaire, c'était un synonyme de «qui donne l'abondance».

Michel Bréal.

NOTE

SUR

L'EXISTENCE, POUR CERTAINS CARACTÈRES CHINOIS,

DE DEUX LECTURES

DISTINGUÉES PAR LES FINALES *K-Ṅ*, *T-N*, *P-M*.

On peut admettre qu'en principe à un caractère chinois correspond une seule prononciation. Toutefois un très grand nombre de caractères présentent aujourd'hui, et dès les plus anciens textes, plusieurs prononciations distinctes, usitées suivant les emplois divers desdits caractères. Parfois ces prononciations sont essentiellement différentes; ainsi :

勺 *šyak* (*šŏ*) « cuiller »,
piāu (*pyāo*) « trois étoiles ε, ζ, η de la Grande Ourse »,
弩 *nwē* (*nŭ*) « queue d'oiseau »,
thàṅ (*thàṅ*) « trésor public ».

L'histoire de la langue montrera sans doute que, dans la plupart des cas, cette polyphonie vient, soit de la confusion en un seul de caractères primitivement différents, soit de l'extension prise par une prononciation dialectale, soit de quelques autres causes, parmi lesquelles il faut retenir la suivante : variation phonétique correspondant à une modalité d'un sens premier et rappelant la flexion usitée dans d'autres langues : 勺 *šyak* (*šŏ*) « cuiller »; 勺 *čyak* (*čŏ*) « puiser avec une cuiller ».

Plus fréquemment, les diverses lectures d'un même caractère sont moins distantes les unes des autres :

蒠 *lyàm* (*lyạ̀n*) « plante médicinale »,
hhyām (*hyạn*) « plante médicinale »,
ṅyám (*yạn*) « plante aquatique »,
蜿 *ḥwān* (*wān*) « replis d'un serpent »,
ḥywān (*ywạn*) « marche sinueuse »,
ḥywàn (*ywạ̀n*) « mouvements d'un ver de terre ».

傳 *dywan* (*ẻhwān*) « transmettre »,
dywán (*ẻwán*) « ce qui est transmis »,
任 *ɲyēm* (*ẓẹn*) « supporter, être digne »,
ɲyém (*ẓén*) « fardeau, charge »,
梧 *ŋwē* (*u*) « sterculier, arbre »,
ŋwé (*ú*) « résister ».

Dans les trois derniers cas, dont il existe de nombreux exemples, la différence réside uniquement dans le ton variable attribué au caractère; remarquer toutefois que la prononciation moderne introduit parfois une aspiration au ton égal et moins souvent aux autres tons (*ẻhwān*, *ẻwán*).

S'il s'agit seulement des trois premiers tons, 1^er^ égal (haut ou bas), 2^e^ ascendant, 3^e^ descendant, le son du caractère (rendu par la transcription latine) reste le même malgré la différence de ton. Lorsque le 4^e^ ton (rentrant) est en question, le son même est modifié, le 4^e^ ton seul et toujours affectant les syllabes ayant eu pour finale une muette sourde (*k*, *t*, *p*); cette prononciation ancienne était encore en usage aux VII^e^–IX^e^ siècles; et elle a persisté plus ou moins complètement dans diverses langues du Sud (Canton, Fou-tcheou, etc.) ainsi qu'en annamite, coréen, japonais pour les caractères chinois usités dans ces idiomes. Dans la langue commune ou générale, koān hoá, les finales sourdes ont toutes disparu, laissant une double trace de leur passage : 1° le ton rentrant, lui-même complètement effacé d'un sur trois des grands dialectes de cette langue; 2° une modification fréquente de la voyelle précédente.

Pour saisir le vrai rapport des lectures des caractères polyphones de cette série (même son; tons 1, 2, 3 contre ton 4), il faut donc prendre, autant que possible, la prononciation ancienne (VII^e^-IX^e^ siècles) conservée par le Thang yun et le Koang yun. C'est celle que je mets d'abord, en ajoutant la prononciation moderne entre parenthèses.

I. Finales *k* - *ṅ*.

矌 *kwak* (*kwò*) « ouvrir les yeux »,
kwáṅ (*kwáṅ*) « œil sans couleur »,
擴 *kwak* (*kwŏ*)
khwak (*khwŏ*) } « étendre, agrandir »,
hhwak (*hwò*)
kwáṅ (*kwáṅ*) « remplir »,
hwáṅ (*hwáṅ*) « frapper »,
鬳 *khwak* (*khwŏ*) } « détâcher, couper ».
kwáṅ (*kwáṅ*)

螲 *dek* (*thĕ*, *tĕ*) « insecte qui ronge les céréales »,
dēn̆ (*thēn̆*) « serpent fabuleux »,
隤 *dwek* (*tŭ*) « canal »,
dwēn̆ (*thūn̆*) } « caverne »,
dwén̆ (*tún̆*) }
冥 *miak* (*mĭ*) « couvrir »,
miān̆ (*mīn̆*) « obscur »,
幎 *miak* (*mĭ*) } « tenture, rideau »,
miān̆ (*mīn̆*) }
掠 *lyak* (*lyŏ*) } « piller ».
lyán̆ (*lyán̆*) }

II. Finales *t* - *n*.

妲 *tat* (*tă*) } « *ta*, nom de femme »,
tán (*tán*) }
怛 *tat* (*tă*) « affligé »,
tán (*tán*) « affliction »,
笪 *tat* (*tă*) « battre de verges »,
tàn (*tàn*) « frapper »,
tán (*tán*) « natte, corbeille de bambous »,
綿 *myat* (*myạ*) « délicat »,
miān (*myạ̄n*) « ouate »,
撮 *cwat* (*cwŏ*) « retenir »,
chwat (*chwŏ*) « prendre avec les doigts, extraire »,
cwān (*cwān*) « véhicule »,
焌 *civet* (*cyŭ*) } « allumer »,
civén (*cyụ́n*) }
姍 *sat* (*să*) « laisser traîner sa robe »,
šyān (*šān*) « beau, bon »,
潠 *swat* (*swŏ*, *šă*) « boire »,
šyàn (*šạ̀n*) « laver un cheval »,
準 *čywat* (*čwŏ*) « nez »,
čywèn (*čwèn*) « niveau, égal »,
肫 *čywat* (*čwŏ*) « os malaire »,
čywēn (*čwēn*) « diligent »,
選 *šywat* (*šwă*) « 6 onces d'argent »,
swàn (*swàn*) « compter »,
siwàn (*sywạ̀n*) « choisir »,
按 *ḥat* (*ŏ*) « arrêter »,
ḥán (*án*) « mettre la main sur, comprimer »,
渹 *ḥat* (*ŏ*) « humide »,
ḥán (*án*) « eau chaude ».
閼 *ḥat* (*ŏ*) « obstruer »,
ḥian (*yạn*) « *yen*, nom de famille »,

揾 *ḥwet* (*ü*) } « tenir un objet dans l'eau »,
ḥwén (*wén*) }
殟 *ḥwet* (*ü*) « avorton, avorter »,
ḥwēn (*wēn*) « malade »

FINALES *P* – *M*.

瞎 *khyap* (*khyă*) } « globe de l'œil desséché »,
khyám (*khyán*) }
謙 } *khiap* (*khyă*) « content »,
嗛 } *khiām* (*khyān*) « respectueux »,
傷 *thap* (*thă*) « grossier ».
thám (*thán*) « inquiet, agité »,
姌 *nap* (*nă*) « prendre femme ».
nām (*nān*) « recevoir, prendre »,
沾 *tiap* (*tyă*) « bien arrangé, élégant »,
thiām (*thyān*) « nom de rivière »,
ċyam (*ċăn*) « humecter »,
竭 *tiap* (*tyă*) « épuisé ».
tiám (*tyán*) « crouler, se renverser »,
墊 *tiap* (*tyă*) « sous terre ».
tiám (*tyán*) « descendre, plonger »,
呫 *thiap* (*thyă*) } « goûter »,
thiām (*thyān*) }
捷 *ciap* (*cyă*) } « prompt, rapide »,
cām (*cān*) }
趿 *chap* (*chă*) « s'empresser d'aller »,
chām (*chān*) « avant-coureur, avant-garde »,
盒 *ḥap* (*ŏ*) }
ḥām (*ān*) } « couvercle »,
ḥàm (*àn*) }
庵 *ḥap* (*ŏ*) « étable à porcs »,
ḥām (*ān*) « hutte, chaumière ».
罨 *ḥap* (*ŏ*) « filet ».
ḥyàm (*yàn*) « filet, pêcher ».
厭 *ḥyap* (*yă*) « réprimer »,
ḥyám (*yán*) « suffire, satiété »,
脅 *hhyap* (*hyă*) « contraindre »,
hhyám (*hyán*) « mettre obstacle ».

Les listes précédentes ne renferment que des caractères ayant chacun, pour le même son, au moins deux tons différents, dont un ton rentrant; elles seraient beaucoup plus longues, si l'on y admettait des caractères différents, composés d'une même pho-

nétique avec des éléments accessoires variables, tels que les suivants :

> 鄺 = 郭 *kwak* (*kwŏ*) « rempart extérieur », la phonétique 廣 étant souvent *kwañ*, la phonétique 享 étant souvent *kwak* (*kwŏ*),
> 笏 *hhwet* (*hŭ*) « tablette rituelle »,
> 刎 *m̆ywèn* (*wẹ̀n*) « trancher »,
> 速 *swek* (*sŭ*) « rapide »,
> 誎 *swèñ* (*sùñ*) « attentif ».

Mais le rôle des phonétiques est capricieux et peu étudié jusqu'ici; il faudrait donc, pour la plupart des cas, instituer une discussion séparée.

Pour me borner au cas où un seul caractère offre plusieurs prononciations distinctes, mais voisines, je dois ajouter que la variation ne consiste pas seulement en une différence de ton et de finale comme dans la série examinée (*k-ñ; t-n; p-m*).

Fréquemment, il y a variation autre de finale, variation de voyelle, variation d'initiale, addition ou suppression d'aspiration; ces différents ordres de changements existent soit isolément, soit simultanément (voir les exemples cités plus haut et les suivants) :

> 娗 *diàñ* (*thìñ*) « négligent »,
> *diàn* (*thyạ̀n*) « parole outrageante »,
> 畜 *hhywek* (*hyụ*) « nourrir »,
> *hhyéu* (*hyéu*) « animal domestique »,
> 蚱 *čyak* (*čĕ*) / *čyá* (*čá*) } « sauterelle »,
> 籲 *h̆yak* (*yŏ*) / *h̆ywé* (*yụ́*) } « implorer, invoquer ».

ALPHABET DE TRANSCRIPTION
D'APRÈS LES TABLES DU KHANG-HI TSEU-TIEN.

Initiales.	*k*	*t*	*t̆* [1]	*p*	*p̆* [2]	*c* [3]	*č* [4]	*ḥ* [5]	*l*
	kh	*th*	*t̆h*	*ph*	*p̆h*	*ch*	*čh*	*hh*	
	g	*d*	*d̆*	*b*	*b̆*	*j*	*ǰ*	*h*	
	ṅ	*n*	*n̆*	*m*	*m̆*			*h̆* [5]	*ṇ* [6]
						s	*š*		
						z	*ž*		

[1] *t̆* se rapproche de *tch*. — [2] *p̆* = *f*. [3] *c* = *ts*, *j* = *dz*. — [4] *č* = *tch*, *š* = *ch*. — [5] *ḥ* = esprit doux : *h̆* = *idem*? — [6] *ṇ* articulation entre *n* et *l* dure slave?

Finales. *k* *ṅ* *t* *n* *p* *m* *l*[1]

Voyelles. I. *a* *au* (= *a* + *u*) *ai* (= *a* + *i*)

ą { = é / = ea } *o* *ao*

II. *e* (muet) *i* *u* (= ou) *eu* (= *e* + *u*) *ei* (= *e* + *i*)

ę (= è) *į*[2] *ų* (= u)

Semi-voyelles. *y* *yi* *i*[3]

w (= w anglais).

Tons. ¯ égal. ˋ ascendant. ´ descendant, ˘ rentrant.

Maurice COURANT.

[1] *l* dure slave.

[2] Ressemble à *i* dur russe.

[3] Trois formes distinctes, voisines du *j* allemand, placées devant voyelles ou semi-voyelle *w*.

ÉTYMOLOGIES.

LE LATIN *INTEREST*.

Dans une inscription grecque récemment découverte et publiée par M. Franz Cumont[1], l'on trouve une expression qui, quoique n'étant pas sans exemple dans la littérature grecque, n'a pas encore été suffisamment expliquée.

L'inscription contient un serment de fidélité à l'empereur Auguste, prêté par les habitants d'une ville d'Asie Mineure.

Ὀμνύω Δία Γῆν Ἥλιον θεοὺς πάντας καὶ πάσας καὶ αὐτὸν Σεβαστὸν εὐνοήσειν Καίσαρι Σεβαστῶι καὶ τοῖς τέκνοις ἐγγόνοις τε αὐτοῦ πάντα τὸν τοῦ βίου χρόνον καὶ λόγωι καὶ ἔργωι καὶ γνώμηι, φίλους ἡγούμενος οὓς ἂν ἐκεῖνοι ἡγῶνται, ἐχθρούς τε νομίζων οὓς ἂν αὐτοὶ κρίνωσιν· ὑπέρ τε τῶν τούτοις διαφερόντων μήτε σώματος φείσεσθαι μήτε ψυχῆς μήτε βίου μήτε τέκνων...

Ce que M. Cumont traduit :

Je jure par Zeus, la Terre, le Soleil, tous les dieux et déesses et par Auguste lui-même, d'être favorable à César Auguste, à ses enfants et à ses descendants, tout le temps de ma vie, en paroles, en actions et en pensées, considérant comme amis ceux qu'ils considèrent comme tels, et regardant comme ennemis ceux qu'eux-mêmes jugent tels : pour défendre leurs *intérêts*, (je jure) de n'épargner ni mon corps, ni mon âme, ni ma vie, ni mes enfants... »

Le mot sur lequel je veux appeler l'attention est le mot *διαφέροντα*, que le traducteur a correctement rendu par *intérêts*. Mais non seulement *intérêts* rend le sens de *διαφέροντα*, il en est la reproduction exacte.

Διαφέρειν signifie proprement « être distant, être dissemblable ». Mais, parmi les acceptions secondaires qu'il a prises, se trouve ce sens, en apparence assez éloigné : « être utile, importer ». Il en est tout à fait de même pour *interesse*, qui signifie originairement « être distant, être différent », et dont la forme impersonnelle *interest* signifie « il importe ».

Comment s'est fait le passage d'un sens à l'autre ? Deux hypothèses sont possibles. Ou bien on peut supposer que le passage

[1] *Revue des Études grecques*, 1901, p. 97.

s'est fait d'abord dans la langue des tribunaux. Τὰ *διαφέροντα* ou τὰ *διάφορα* ou *αἱ διαφοραί*, cela peut s'entendre comme les points sur lesquels nous ne sommes pas d'accord avec notre adversaire. Ces mots, après avoir désigné des intérêts contraires, ont pu arriver à signifier simplement « intérêts ». La psychologie, au besoin, viendrait à l'appui de la linguistique. Nous ne comprenons et nous ne sentons jamais si bien ce qui nous importe que quand un adversaire ou un rival veut nous le disputer. Il se peut, d'autre part, que l'idée d'*intérêt* ait été ainsi dénommée d'après la *différence* que telle ou telle solution produirait dans notre fortune, notre considération, notre sécurité, etc. C'est ainsi que dans un débat nous parlons d'une condition qui n'est pas *indifférente*.

En latin, le sens a creusé un tel fossé entre les deux mots, que les dictionnaires mettent à des endroits distincts le verbe *intersum* et l'impersonnel *interest*. Le premier sens se trouve, par exemple, dans ces phrases : *Inter hominem et belluam hoc maxime interest, quod*, etc. (Cic. *De Off.*, I, 4.) *Triduum non interest ætatis, uter major siet.* (Plaute, *Bacch.*, III, 3, 57.) *Hoc pater ac dominus interest* (Ter., *Adelph.*, I, 1, 51), ce qui répond au grec : τούτῳ πατὴρ καὶ δεσπότης διαφέρει. L'autre sens : « il importe » se trouve, par exemple, chez Cicéron : *Multum interest rei familiaris tuæ, te quamprimum venire.* (*Fam.*, IV, 10.) *Quid illius interest, quoniam in senatum non venis, ubi sis?* (*Att.*, X, 4.) *Quis enim est hodie, cujus intersit istam legem manere?* (*Phil.*, I, 9.)

On peut se demander si nous avons ici deux expressions similaires, dont la rencontre est due à l'identité de l'esprit humain, ou si le latin *interest* est un calque du grec *διαφέρει*. Je ne veux pas trancher la question, qui demanderait un examen approfondi. Mais je ferai remarquer qu'il y avait en latin une particularité s'opposant à ce que la ressemblance devînt jamais complète. Le verbe *sum* ayant perdu dans l'usage son participe présent, *interest* pouvait bien rappeler *διαφέρει*, mais il n'y avait rien pour correspondre à τὰ *διαφέροντα*. Il fallut recourir à des synonymes, tels que *commoda, utilitas*.

Il semble que les langues dérivées du latin dussent hériter du même embarras. Il n'en est que plus curieux de voir comment elles comblèrent cette lacune. Au participe absent, elles substituèrent, soit l'infinitif *interesse*, soit la troisième personne *interest*. « Pour son intérêt » *propter suum interesse*. Qu'un infinitif soit employé comme substantif abstrait, la chose n'est pas très rare : on peut citer, en français, *avoir, pouvoir, devoir, être, plaisir, déplaisir*, et plusieurs autres, ce qui n'a rien de surprenant, puisque l'infinitif n'est pas autre chose au fond qu'un substantif abstrait. Mais qu'une troisième personne du singulier joue ce rôle, cela est plus rare et ne peut se concevoir que dans l'hypothèse d'un

terme technique, dont la valeur grammaticale aurait cessé d'être perçue exactement : tels sont de nos jours *déficit*, *accessit*, *vivat*, etc. Quelque chose de semblable a pu se passer plus anciennement pour le mot latin *interest*. Cependant la formation est bien extraordinaire.

Dans la traduction française de l'inscription précitée, le mot *intérêt* rend donc littéralement le διαφέροντα grec, plus littéralement que ne pouvait le faire le latin du temps d'Auguste.

P. S. J'en étais là de ma démonstration, quand M. Paul Viollet m'a fait remarquer que nous sommes sans doute en présence d'une fausse orthographe, et que le mot français devrait s'écrire non pas *intérêt*, mais *intérès*. De cette manière, le français sera d'accord avec le provençal *interesse*, le portugais et l'italien *interesse*, l'espagnol *interes*.

Je suis tout prêt à donner raison à mon excellent collègue. L'adjectif français *intéressant* perd dès lors ce que sa formation aurait de monstrueux en français.

PARRICIDA.

Ce mot a eu récemment les honneurs d'un commentaire à l'Académie des Inscriptions, par M. d'Arbois de Jubainville[1], et d'une discussion dans l'*Archiv*, par M. Édouard Wölfflin[2]. Il ne sera donc pas hors de propos que j'en entretienne la Société de Linguistique.

On avait généralement traduit jusqu'en ces derniers temps *parricida* par « meurtrier de son père » et *parricidium* par « meurtre du père ». C'est le sens que lui donnaient aussi les Grecs, qui mettent à la place πατροκτόνος et πατροκτονία. Les doutes sont venus de ce qu'on n'a pas d'autre exemple de *tr* changé en *rr* : il aurait fallu, dit-on, *patricidium*.

En présence de cette difficulté, d'autres étymologies ont été proposées. *Paricidium* « meurtre d'un égal », de *par*, *paris*. Mais, outre que le mot *par* n'a pas l'air bien latin en ce sens, la quantité s'y oppose, puisque la première syllabe de *parricida* est longue.

Une autre étymologie a été proposée par Fröhde et se trouve reproduite dans le *Grundriss* de Brugmann. Le grec πηός, qui veut dire « proche, parent », serait pour πησός. Ce πησός, en dorien πασος, a *pu* avoir en latin un similaire *pāsus*, devenu ensuite *parus*. *Pāricidium* serait donc le meurtre d'un proche. Il

[1] Séances du 24 et du 31 mai 1901.

[2] *Archiv für Lateinische Lexicographie*, XII, 171.

est inutile de faire ressortir ce qu'a d'arbitraire cette série d'hypothèses. Il n'y a aucune trace en latin d'un mot latin *parus* signifiant « proche ».

Plus récemment, dans une thèse soutenue à l'Université d'Odessa, M. Lunàk a proposé de voir dans la première partie du composé le verbe *parare :* ce serait celui qui prépare le meurtre. Mais l'objection tirée de la quantité subsiste, sans compter que la formation du composé serait étrange.

Je crois qu'il faut revenir à l'ancien sens : « meurtrier du père ». Ce n'est qu'en acceptant ce sens qu'on peut comprendre le texte de loi attribué à Numa : *Si qui hominem liberum dolo sciens morti duit, paricidas esto* « Si quelqu'un, avec préméditation et par trahison, met à mort un homme libre, qu'il soit parricide ». Ce texte est parfaitement clair. Il y avait à Rome un tribunal des *quæstores parricidii* qui avait connaissance des affaires capitales : celui qui a tué un homme libre est déféré à ce tribunal, comme s'il avait commis un parricide.

Il reste la difficulté de *rr*. Mais il faut prendre garde à deux choses :

1° Le groupe en question fait partie d'un mot de quatre syllabes et, de plus, il est loin de la syllabe accentuée. C'est ainsi que *homicidium* allège en *m* son groupe *mn*, puisque la forme correcte eût été *homni-cidium;*

2° *Parricida* est un mot très usité. Il est employé comme terme injurieux, comme invective. Ces sortes de mots s'altèrent plus vite que les autres.

On sait que le sens de ce vocable s'est généralisé et qu'il s'emploie pour toute espèce de forfaits particulièrement odieux. Il se dit du meurtre d'un frère, d'une sœur, du crime de haute trahison, de sacrilège, etc. Rien n'est plus fréquent qu'une généralisation de ce genre. Le sens du premier terme se perd dans l'ensemble du composé. C'est ainsi qu'on dit *vindemia olivarum*, quoique le mot *vinum* apparaisse encore clairement en tête du composé. En français *parricide* est retourné à un sens plus étroit : néanmoins on appelle *parricide* celui qui a tué sa mère.

Πόλεμος.

J'ai montré autrefois dans ces *Mémoires* que *pugna* était un nom postverbal tiré de *pugnare*, lequel signifiait d'abord « jouer du poing », étant un dérivé de *pugnus*. De l'idée de « combattre à coups de poing », on est passé ensuite à l'idée de « combattre » en général. Nous disons encore aujourd'hui, en parlant de deux armées, qu'elles en viennent aux mains.

Pareillement je voudrais démontrer aujourd'hui que πόλεμος

est un proche parent de παλάμη « la main ». L'intermédiaire a dû être un verbe παλαμίζω. Le substantif πόλεμος est postérieur au verbe.

On objectera d'abord la différence des voyelles. Mais nous avons la même différence dans ἄρχω et ὄρχαμος. L'o de la désinence n'est probablement pas sans influence sur la voyelle de la première syllabe. Ces deux *o*, comme il arrive constamment, ont réagi l'un sur l'autre.

Une autre objection pourra être tirée du sens. Πόλεμος éveille l'idée d'une lutte généralisée, d'une lutte entre deux peuples. Mais nous voyons que πολεμίζω est employé aussi en parlant d'un combat singulier. Ainsi Nestor raconte qu'il a osé, encore presque enfant, provoquer un adversaire (Ereuthalion) devant qui tout le monde tremblait.

> Οἱ δὲ μάλ' ἐτρόμεον καὶ ἐδείδισαν, οὐδέ τις ἔτλη·
> Ἀλλ' ἐμὲ θυμὸς ἀνῆκε πολυτλήμων πολεμίζειν
> Θάρσεϊ ᾧ γενεῇ δὲ νεώτατος ἔσκον ἁπάντων·
> Καὶ μαχόμην οἱ ἐγὼ, δῶκεν δέ μοι εὖχος Ἀθήνη[1].

Il en est de même pour πόλεμος, qui est employé, par exemple, par Ajax provoquant Hector en combat singulier :

> Ἄρχε μάχης ἠδὲ πολέμοιο[2].

On objectera encore que, comme instrument de combat, le *poing* convient mieux que la *main*, comme, en effet, πύξ a donné πυκτεύω, πυκτίζω, πυκταλίζω. Mais ces verbes ayant été réservés pour le pugilat et étant devenus termes techniques, la généralisation s'est portée sur le synonyme, dont le sens étymologique était devenu moins clair.

Il est d'ailleurs probable que les Grecs croyaient sentir dans πόλεμος un mot de la famille de πόλις et une formation comme ἄνεμος.

J'ajouterai, pour finir, que le latin *palma* me paraît être un mot tiré du grec, emprunt d'ailleurs ancien, puisque nous n'avons pas l'insertion de l'α épenthétique. Hehn tient l'arbre pour primitivement étranger à la Grèce comme à l'Italie.

Στρατός.

On me permettra un autre retour en arrière à propos du grec στρατός.

A la différence des linguistes qui font venir ce mot de la ra-

[1] *Iliade*, VII, 152.
[2] *Iliade*, VII, 232.

cine *star*, qui a donné en grec στόρνυμι et *sterno* en latin, j'ai pensé à une parenté avec στέλλω[1]. De la facilité à faire permuter en cette famille de mots le ρ et le λ, je viens de trouver une preuve en grec vulgaire.

Simon Portius, dans sa *Grammaire* (p. 10, éd. Psichari), cite la forme στέρνω «mittere», au lieu de στέλνω.

Nous retrouvons ici dans une forme que le grammairien condamne d'ailleurs comme mauvaise (*nimis corrupte*), le ρ du grec classique στρατός.

Le dérivé régulier de στέλλω est στόλος «expédition». La différence de suffixe et la permutation des liquides ont eu pour effet de rendre στρατός et στόλος quelque peu étrangers l'un à l'autre, quoique, en plusieurs de leurs acceptions, ils soient encore synonymes. Tous deux désignaient d'abord une armée en campagne.

Φύλαξ.

Pour montrer la différence entre le procédé de la dérivation et de la composition, on cite souvent *mulierosus* et φιλογύνης. Sans sortir du grec, on pourrait citer φύλαξ et φύλαρχος. Tous deux désignaient d'abord le chef de la φυλή ou tribu[2]. Le second a toujours conservé sa signification de chef militaire; mais le premier, plus ancien, est quelque peu déchu de son rang et est devenu, dès l'époque homérique, un simple soldat, un simple garde..., à moins qu'il n'y faille voir un adjectif survivant à une locution, une abréviation, comme il y en a tant dans la langue militaire. On pourrait alors supposer quelque chose comme : φρουροὶ φύλακες «les gardiens de la phylè».

JUTURNA.

Parmi les divinités dont le nom mal compris a donné lieu à une légende, il faut placer la déesse *Juturna*. Les anciens en rapportaient le nom au verbe *juvare*. «*Lympha Juturna*, dit Varron, quæ juvaret; itaque multi ægroti propter id nomen hinc aquam petere solent[3].» Servius dit la même chose : *Juturna* fons est in Italia saluberrimus... cui nomen a *juvando* est inditum... De hoc fonte Romam ad omnia sacrificia aqua afferri consueverat[4].»

[1] Voir ces *Mémoires*, X, 63.

[2] On trouve -αξ comme suffixe secondaire dans θαλάμαξ «rameur», de θάλαμος «banc», τρύφαξ «débauché», de τρυφή «mollesse», etc. — Inutile de dire que je ne crois pas à l'étymologie par le lithuanien *szalgyti* «espionner», ou par le gothique *glaggrus* «attentif».

[3] *L. L.*, V, 71.

[4] *En.*, XII, 139.

Virgile connaissait cette étymologie : il y fait une allusion, il est vrai assez pâle, quand il montre la déesse Juturna, sœur de Turnus, se désolant de ne pouvoir porter secours à son frère [1].

Mais cette étymologie est impossible, ainsi que beaucoup d'autres proposées par Varron et mises en action par Virgile, attendu que *jutor* aurait donné au féminin *jutrix* et non autre chose. *Juturna*, comme l'avait déjà reconnu Döderlein [2], est simplement un doublet de *diuturna*. Telle était l'élasticité de signification de ces anciennes expressions temporelles, que le même adjectif *diuturnus* voulait dire, à volonté, « qui dure longtemps » et « qui dure toujours » [3]. La source ainsi dénommée était une source vive qui ne se desséchait point pendant l'été. C'est bien au sens d'éternel que les anciens entendaient le même mot, quand ils racontaient que la nymphe *Juturna*, ayant été violée par Jupiter, reçut de lui en dédommagement l'immortalité. Virgile, soigneux collectionneur de toutes les traditions, a également accueilli celle-ci. Il fait dire à la nymphe, au moment où elle apprend que Jupiter a résolu la perte de son frère Turnus :

> Hæc pro virginitate reponit?
> Quo vitam dedit æternam? cur mortis adempta est
> Condicio...
> Immortalis ego?...

Le culte de cette divinité ayant été transporté du pays albain à Rome, on lui éleva, non loin du Champ de Mars, dans le voisinage de l'*Aqua virgo*, un temple dont les restes viennent d'être retrouvés [4].

« L'acqua, dit le compte rendu des fouilles, scaturisce limpida e fresca. »

Cette récente découverte du sanctuaire de la déesse Juturna, à Rome, donnera quelque à-propos aux lignes qui précèdent.

PORTA RATUMENA.

Ainsi s'appelait à Rome une porte faisant partie de l'enceinte de Servius Tullius et située près du mont Capitolin. La légende mettait vaguement le nom en rapport avec l'idée de char ou de roues. On écrivait *Ratumenna*, *Ratumanna*, *Rutimanna*, *Rutumanna*. Plutarque transcrit Ρατουμένα.

En écartant les légendes fabuleuses qui se sont rattachées à ce nom, l'on pourrait être tenté de voir dans la *Porta Ratumena* une

[1] *Æn.*, XII, 869. — Les glossaires expliquent le nom par *συνεργός*, *cooperator*.
[2] Synonymes, I, 6.
[3] Pareille incertitude existe pour l'adjectif *perennis*.
[4] *Notizie degli Scavi*, 1900, p. 291.

ancienne *Porta Rotunda*, ce qui nous fournirait un bel exemple à mettre a côté de *columna* (de *colus* «quenouille»).

FRANÇAIS *RENTE*.

Le dictionnaire Hatzfeld-Darmesteter-Thomas (appelons-le à l'avenir *Dictionnaire général*, puisque c'est le titre qu'il s'est donné lui-même) dit que le verbe *rendre* a été influencé en sa conjugaison par le verbe *prendre*. A la vérité, on ne voit pas beaucoup cette influence. Mais il est un autre verbe que *rendre* côtoie de près et dont il reproduit exactement toutes les formations. Je veux parler du verbe *vendre*. Non seulement on a : *rendre* = *vendre*, *que je rende* = *que je vende*, *je rendis* = *je vendis*, *que je rendisse* = *que je vendisse*, mais on a *rente* fait sur le modèle de *vente*. Ainsi l'insertion de la nasale trouve son explication.

TÔT.

L'homme se prend lui-même pour la mesure des choses. Cette vérité, que Pott a autrefois appuyée de nombreux exemples, n'est pas encore assez présente à l'esprit des étymologistes. En cherchant dans le *Dictionnaire général* le mot français *tôt*, le même qui entre dans *aussitôt*, *bientôt*, je trouve le rapprochement avec le provençal *tost*, l'italien *tosto*, mais les auteurs ajoutent : «l'origine est inconnue».

L'étymologie *tostus* «chaud» ne leur était évidemment pas inconnue. Mais ils trouvaient probablement trop hardie la transition d'une signification à l'autre. Pour leur donner confiance, je veux rappeler ici quelques expressions relatives au temps et qui n'ont pas une origine moins matérielle.

L'adjectif *long* a l'air d'avoir été créé pour marquer une notion abstraite d'étendue dans la durée ou dans l'espace. C'est pourtant un adjectif qui s'est employé d'abord pour marquer, chez les êtres animés, un état d'indolence ou de langueur. Nous le retrouvons dans le grec λαγγάζω «mollir, faiblir» et dans le latin *langueo*.

Nous disons : *le soir et le matin*. Laissons de côté le matin, pour ne considérer que le soir. Le latin *serus*, avant de signifier «tard», signifiait «lourd, grave, sérieux[1]». C'est ainsi que βραδύ (même sens) en est venu à désigner la soirée chez les Grecs d'aujourd'hui.

Chez ces mêmes Grecs, un autre mot pour signifier «tard» est ἀργός (pour ἀεργός) «lent, tardif, paresseux». L'adverbe ἀργότερα répond à notre locution «plus tard, dans quelque temps d'ici».

[1] Voir ces *Mémoires*, XI.

Le contraire de ἀργότερα est γρήγορα «vivement, tout de suite». Nous avons ici l'ancien grec γρήγορος «éveillé», du verbe ἐγείρω.

J'espère que ces exemples suffiront pour donner au français *tôt*, à l'italien *tosto*, l'état civil qui jusqu'à présent lui a été refusé.

LATIN POPULAIRE.

Le dernier fascicule des *Notizie degli Scavi* (mars 1901) nous apporte trois nouvelles *Tabulæ devotionis*[1] où, selon l'usage, sont énumérées les différentes parties du corps vouées aux dieux infernaux. Nous y trouvons, comme formes intéressant la linguistique : *bracias* «les bras» (deux fois), *femus* (pour *femur*), *umlicus* (deux fois) pour *umbilicus*, *labias* pour *labia*, *nervias*, *merilas* (pour *medullas*? deux fois).

ALLEMAND *MUND* «TUTELLE».

Le bas-latin *vadium*, qui remplace l'ancien *vadimonium*, et qui a fourni au gothique son verbe *ga-vadjôn* «promettre», n'est pas le seul terme de droit romain ayant pris place dans la langue juridique des conquérants barbares. Un emprunt curieux est celui du mot *manus* au sens de «pouvoir, protection».

On sait qu'à Rome l'autorité du mari sur sa femme est fondée sur la *conventio in manum*. Dirksen définit la *manus* de cette façon : *Potestas mariti in uxorem, quæ matrimonio solemni copulata ei est.* Les exemples de cet emploi du mot *manus* sont nombreux : je me contente de renvoyer à Paul Viollet, *Histoire du Droit civil français*, p. 287 et 493. Gaius dit : «In *potestate* quidem et masculi et feminae esse solent, in *manum* autem feminae tantum conveniunt». Mais d'une façon plus générale, *manus* signifie : *Potestas in omnes qui juri nostro subjecti sunt.*

C'est ce *manus* qui a donné le vieux-haut-allemand *munt* (féminin), vieux-norrois *mund*, qui signifie «pouvoir, protection». Le *t* ou *d* final est une addition de même sorte que dans l'allemand *Mond*, ou, pour citer des mots d'origine savante, dans l'anglais *sound*, *ancient*, *peasant*, ou dans l'allemand *Pergament*. Grimm, dans ses *Rechtsalterthümer*, définit la *munt* germanique exactement comme les jurisconsultes romains définissent la *manus*. Des deux côtés, c'est le pouvoir ou le droit de protection du mari sur la femme[2]. Cet ancien mot *munt* n'est plus en usage dans l'allemand moderne : mais plusieurs expressions juridiques

[1] P. 207. La découverte a été faite à Mentana.

[2] P. 447. «Die deutsche ehfrau *in munti* gleicht folglich der röm. uxor *in manu*; die echte, ein *mundium* des mannes gründende ehe hat völlig die wirkung des *conventio in manum*.

extrêmement employées en sont dérivées. Telles sont : *Mündel* «pupille» (pour *Mündling*), *mündig* «majeur, *sui juris*», *Vormund* «tuteur».

Les juristes du moyen âge ne s'en sont pas tenus là. Sur *munt* ou *mund* ils ont formé *mundium*, *mundiburdium*, deux termes qui ont le même sens. En néerlandais, *mond-baar*, contracté en *momber*, désigne le tuteur. Anglo-saxon *mundbora*, vieux-haut-allemand *muntboro*, moyen-haut-allemand *muntbor*. En français, *mainbour* ou *mainbourg*. L'autorité ainsi exercée s'appelle la *mainbourne*. Jusqu'au XV^e^ siècle, les gouverneurs du duché de Luxembourg portaient le titre de *gouverneurs* et *mambours*.

Kluge indique la parenté avec le latin *manus;* mais il dit: «wahrscheinlich wurzelverwandt». Ce serait faire remonter la parenté jusqu'à la période indo-européenne: mais l'identité est trop absolue, et la notion ainsi exprimée suppose des formes de droit trop arrêtées pour que nous y puissions voir autre chose qu'un emprunt.

Il me souvient qu'il y a une quinzaine d'années ce rapprochement m'a été proposé avec doute par un jeune docteur en droit dont je regrette d'avoir oublié le nom. La question était nouvelle pour moi : je ne voulus ni approuver ni critiquer. Aujourd'hui que je connais mieux ce que le droit germanique doit au droit romain, je ne doute plus de l'emprunt, et c'est en partie pour restituer son bien à l'auteur qui, je l'espère, se fera connaître, que je fais cette communication.

ITALIEN *ANDARE*.

Notre confrère, le professeur Giacomo de Gregorio, me fait observer qu'en énumérant les douze ou quinze étymologies du verbe français *aller*[1], j'ai omis celle qu'il a donnée dans son savant recueil *Studi glottologici italiani*, t. I, p. 37. L'italien *andar* est rapporté par lui à un verbe latin *antedare*. Nous donnons volontiers acte à notre éminent collègue et nous profitons de cette occasion pour recommander ce nouveau recueil (Turin, Loescher), qui publie des articles non seulement sur l'italien, mais sur toutes les parties de la philologie des langues romanes.

Michel Bréal.

[1] XII, p. 1.

NOTE

SUR

UN PSAUTIER TURC EN CARACTÈRES GRECS.

Ce psautier, dont la bibliothèque de la Société est redevable à la générosité de M. Achille S. Diamantaras, forme un volume petit in-4° de 282 pages. Il manque le titre et 32 pages, soit quatre feuilles (A à D) du commencement. La rubrique au bas des feuilles, à gauche, *Salterio turco*, indique qu'il a été imprimé en Italie; il est d'ailleurs revêtu d'un *imprimatur* en italien qui va nous fournir quelques indications précieuses :

« Noi riformatori dello Studio di Padova. Avendo veduto per la Fede di Revisione, ed Approvazione del Pubblico Revisor Dottor Natal dalle Laste, nel Libro intitolato, Tutt'i Salmi, con Caratteri greci, ed in Lingua ottomana MS. non v'esser cosa alcuna contro la Santa Fede Cattolica, e parimente per Attestato del Segretario Nostro, niente contro Principi, e buoni costumi, concediamo Licenza a Niccolò Glichì Stampator di Venezia, che possi essere stampato, osservando gli ordini in materia di Stampe, e presentando le solite Copie alle Pubbliche Librarie di Venezia, e di Padova. — Dat. li 1 Decembre 1782. Andrea Querini Riformator. Nicolo Barbarigo Riformator. Alvise Contarini 2. Cav. Proc. Riformator. — Registrato in Libro a Carte 65. Al Num. 622. Davidde Marchesini Segr. — Adì 4 Decembre 1782. — Reg. al Libro dell' Eccel. Mag. Contro la Bestem. a C. 110. Andrea Sanfermo Segr. »

Cet ouvrage portait, par conséquent, un titre rendu en italien par *Tutt'i Salmi*, et est sorti des presses de Nicolas Glykys de Janina, imprimeur établi à Venise, le même qui publia plus tard (1806 et 1816) les trois ouvrages du métropolitain d'Ancyre, Séraphin Raqîb, qui font l'objet de l'étude que j'ai publiée dans le *Journal asiatique* (IX[e] série, t. XVI, 1900, p. 459). En se reportant aux renseignements que m'a fournis M. E. Legrand, professeur à l'École des langues orientales vivantes, on verra que le plus ancien livre de Séraphin Raqîb, publié chez Nicolas Glykys remonte à cette même année de 1782 (ses *Réponses et conseils* ayant été imprimés chez Antonio Bortoli en 1758), et que le

même Séraphin « a aussi traduit en turc et publié à Venise le *Psautier* (date inconnue) » [*ibid.*, p. 475]. Le don de M. Diamantaras nous permet de combler cette lacune de la bibliographie. Son *Psautier* est celui que Séraphin Raqîb, qui n'était déjà plus métropolitain d'Ancyre, a fait paraître en 1782 chez Nicolas Glykys de Janina. Je dis que Séraphin n'occupait déjà plus son poste ecclésiastique, parce que les armoiries dont j'ai signalé l'existence dans deux de ses ouvrages portent cette même date de 1782 et la mention : Πρώην Ἀγκύρας Σεραφείμ, tandis que les deux sceaux reproduits au centre portent celle de 1774, date probable de son intronisation.

Ce volume contient d'abord la traduction des 150 psaumes dits de David (p. 1-236), plus l'hymne de David combattant Goliath (p. 237), 10 hymnes appelées *tesbîḥât* (p. 238-260) et extraits également de la Bible, des instructions (*vouqoûf-nâmè*) sur la manière de réciter le psautier pendant l'année (p. 261-162, coquille pour 262), un avertissement aux lecteurs *oqouyanlara χapernamè tariki* (p. 163, coquille pour 263-270), une table des matières (p. 271-276), une table des psaumes rangés dans l'ordre des heures où ils doivent être chantés (p. 277-281).

C'est probablement le même ouvrage dont une seconde édition, revue et corrigée, a été imprimée à Constantinople en 1827. Le titre, qui en est donné par J. Th. Zenker (*Bibliotheca orientalis*, t. I, p. 210, n° 1694), indique bien comme auteur Séraphin d'Adalia, métropolitain d'Ancyre. Le même ouvrage, n° 1692, mentionne un *Psautier* traduit du grec en turc, sans nom d'auteur, imprimé à Venise en 1810. Bien que le titre ne soit pas identique à celui du n° 1694, ce n'est peut-être qu'une réédition de notre Psautier, tandis que celle de 1827 n'en serait qu'une troisième, refondue. Les courtes indications bibliographiques que j'ai rencontrées ne permettent pas de décider ce point à coup sûr.

Cl. Huart.

LE LOCATIF *TERRAE*.

A la liste des adverbes locatifs, on ajoute d'ordinaire *terrae*[1]. Les exemples que l'on cite appartiennent à la langue des poètes ou à la prose de l'époque impériale. Ces exemples méritent d'être regardés de près. On peut distinguer ceux où *terrae* signifie « à terre, par terre », et ceux où le mot a le sens de « dans la terre ».

I. *Terrae*, « à terre, par terre ».

Tous les exemples se trouvent dans des œuvres poétiques ou chez des écrivains de la décadence. On ne doit pas mettre sur le même plan ceux qui contiennent un verbe composé et ceux qui contiennent un verbe simple.

1. *Terrae* construit avec un verbe simple.

Avec *sterni*. Le plus ancien de tous les exemples cités de *terrae* est :

Ennius, *Telamo* (*Fabulae*, 207, L. Müller; Nonius, p. 172, 19, et 504, 4) : *Strata terrae lauere lacrumis uestem squalam et sordidam.*

D'après L. Müller, il s'agit d'Hésione qui pleure son fils, Télamon. Tel est sans doute l'exemple d'Ennius que vise M. Schmalz. L. Müller l'a classé dans son index parmi les emplois du datif. Dans la seconde citation de Nonius, il y a désaccord des manuscrits : un ou deux manuscrits donnent *terra*, non *terrae*. Mais il serait contraire à la méthode de préférer ici la *lectio facilior*.

Stace, *Thébaïde*, VII 755 : *sternuntur terrae.*

Autant qu'on peut en juger par les indications de Kohlmann, l'ensemble des manuscrits a *terra*. Kohlmann se fonde, pour écrire *terrae*, sur IX, 816 *sternere humi*, qui ne prouve rien, et sur Virg., *Énéide*, XI, 87, sur lequel nous reviendrons. A s'en tenir simplement à la tradition du texte, cet exemple de *terrae* est à effacer. Le fait n'est pas unique, comme nous allons le voir.

Lucain, IV, 647 : *sternique vetabere terrae.*

Ici encore les manuscrits ont *terra*.

[1] Parmi les plus récents ouvrages généraux, je me borne à citer : Lane, *Latin grammar*, 1899, § 1339, et Schmalz, dans Stolz u. Schmalz, *Lateinische Grammatik*, p. 260, *Syntax*, § 99.

Avec *figere*. Lucain, VII, 486 :

> *Volnera pars optat, pars terrae figere tela*
> *Ac puras seruare manus.*

La plupart des manuscrits ont *terrae;* le manuscrit de Montpellier 113 a *terra*. Si l'on admet *terrae*, on aura affaire à un datif, comme le prouve II, 114 : *oscula pollutae fixisse trementia dextrae;* cp. Ovide, *Mét.*, III, 24-25, *peregrinaeque oscula terrae figit*, et Virgile, *Géorg.*, IV, 115, *figat humo* (non *humi*) *plantas*. Il faut ajouter que dans des phrases de ce genre, *terrae* a un sens un peu différent de celui qu'il présente dans les autres exemples. Car nous ne traduisons pas en français par l'expression adverbiale : « à terre » ; mais par un complément circonstanciel vraiment construit et contenant l'article : « sur la terre ». En tout état de cause, il faudrait donc ici rejeter l'hypothèse d'un adverbe locatif en latin, à cause du sens particulier de *terrae*.

Avec *iacere*. Deux exemples d'une même formule, dans Ovide :

1° *Amours*, III, 2, 25 : *sed nimium demissa iacent tibi pallia terrae;*

2° *Art d'aimer*, I, 153 : *pallia si terrae nimium demissa iacebunt.*

Ces exemples sont cités souvent à propos du locatif *terrae*, ainsi Riemann, *Syntaxe latine*, § 66 *a*, en note. Mais les manuscrits, et aussi les éditions modernes, donnent *terra*, non *terrae*.

2. *Terrae* construit avec un verbe composé.

Ici les exemples sont un peu plus nombreux. Il faut remarquer qu'ils se trouvent tous en poésie, comme les précédents, ou chez des prosateurs de la décadence. On sait que la construction du datif avec un verbe composé est très libre chez ces auteurs[1]. Il y a donc lieu de mettre les emplois de *terrae* au compte de ce datif. On cite les suivants :

Virg., *Én.*, XI, 87 : *sternitur et toto proiectus corpore terrae.*

Cet exemple ne peut servir à corriger, comme l'a fait Kohlmann, le passage de la *Thébaïde*. Grammaticalement, le cas de *sterni* est complètement différent de celui de *proici*. D'autre part, il est peu naturel de rapporter *terrae* à *sternitur*.

Virgile, *Én.*, X, 555 : *deturbat terrae.*

On ferait volontiers rentrer cette phrase parmi les datifs de but (type : *it clamor caelo*).

[1] Riemann, *Syntaxe latine*, § 43 *b*, rem. Voir les travaux spéciaux à chaque poète, par ex. Hidèn, *De casuum syntaxi Lucretiana*, Helsingforsiæ, 1896, p. 105 et suiv.; F. Antoine, *De casuum syntaxi Vergiliana*, Paris, 1882, p. 122 et suiv.

Ovide, *Mét.*, II, 347 : *terrae procumbere.*

Quelques manuscrits ont *terra*. Pour la même raison que plus haut, *terrae*, plus rare, est plus vraisemblable.

Ib., V, 122 : *procubuit terrae.*

Lucain, V, 360 : *procumbite terrae* (ou *terra*).

Apulée, *Mét.*, IX, 37 (p. 215, 15, Vliet) : *terrae prosternitur; ib.* (p. 217, 3) : *terrae concidit;* X, 5 (p. 225, 27) : *exanimis terrae procumbit.*

Capitolin, *Maxim.*, 17 : *terrae se prosternebat* [1].

De toute cette première liste, le seul exemple qui pourrait être probant est celui d'Ennius : *strata terrae.* Encore avons-nous vu que L. Müller, sans songer d'ailleurs à la difficulté, l'entendait autrement.

II. — *Terrae*, « dans la terre » [2].

Il faut encore mettre à part *terrae* construit avec un verbe composé. Draeger, du reste, incline à considérer ces emplois comme des datifs et il a raison. Telles sont les deux expressions de Virgile : *Géorgiques*, II, 290, *terrae defigitur arbos;* 318, *radicem adfigere terrae.* La construction est la même que dans Lucr., IV, 1138 : *cupido adfixum cordi;* Virgile, *Én.*, IX, 746 : *portaeque infigitur hasta;* cp. aussi Suét., *Iul.*, 85 : *caput praefixum hastae* [3].

Il y a un datif de la même espèce dans Virgile, *Én.*, XI, 204 et suiv. : *corpora partim | multa uirum terrae infodiunt auectaque partim | finitimos tollunt in agros.* Mais *aliquid terrae infodere* a pu suggérer à Lucain l'expression qui va être citée.

On a voulu voir le locatif *terrae* dans Velleius Paterculus, II, 129, 3 (p. 141, 15, Ellis) : *serpentem abstrusam terrae.* C'est un datif comme dans les exemples qui précèdent et qui vont suivre.

Il reste alors trois passages à discuter :

Lucain, I, 606-607 : *fulminis ignes . . . terrae condit.*

Condere est un verbe composé, mais on peut se demander si, malgré les parallèles de *abdere*, *indere*, etc., les Latins ne le sen-

[1] Il faut aussi éliminer de ce groupe un certain nombre d'exemples où le texte *terrae*, cité traditionnellement par les grammairiens, ne repose sur rien. Ainsi, dans Ovide, *Amours*, III, 5, 20 : *cornigerum terra depressisse caput*, l'édition de M. Edwards (Postgate, *Corpus poetarum*) donne *terra* sans variante.

[2] Riemann, *Rev. critique*, 1881, II, 261, n'admettait pas l'existence du locatif *terrae* avec le sens de « dans la terre ».

[3] Forcellini *De Vit* cite, v° *defigere*, comme de Varron : *defigere aliquem ruci;* son système de référence ne permet pas de vérifier. — Rappelons que *inserere* suivi du datif se rencontre à toutes les époques.

taient pas comme un verbe simple; cp. *abscondere*[1]. Le sens de la locution est, en tous cas, tout à fait analogue à celui de *infigere terrae*. Rien ici encore n'empêche de considérer *terrae* comme un datif. Lucain construit exclusivement avec le datif tous les verbes composés transitifs, sauf quatre[2].

Florus, I, 7 (13), 11 (p. 24, 1, Rossbach) : *quicquid religiosissimi in templis erat partim in doleis defossa terrae recondunt, partim imposita plaustris secum Veios auferunt.*

Mais les manuscrits sont divisés : l'une des sources du texte, représentée par le *Palatinus* et le *Vossianus*, a *terrae;* l'autre, contenue dans le seul Bambergensis, a *terra*, que préfère M. Rossbach. *Defossa terra* supprime le problème. Si l'on accepte *terrae*, on l'expliquera par un datif, car *recondere* est un composé très net. Il est construit avec le datif dans Ovide, *Mét.*, XII, 477 : *lateri recondere duro... gladium;* cp. Virg., *Én.*, II, 553 : *lateri abdidit ensem;* Vell. Pat., II, 91, 4 : *abditus carceri*[3].

Cette phrase de Florus offre un intérêt particulier. Elle est la transposition, sous une forme narrative, d'une phrase prêtée par Tite-Live à Camille.

Tite-Live, V, 51, 9 : *Sacra, in ruina rerum nostrarum, alia terrae celauimus, alia uecta in finitimas urbes amouimus ab hostium oculis.*

C'est le seul exemple de cette série que l'on pourrait alléguer en faveur d'un locatif *terrae*. Mais les considérations qui précèdent font peser un doute sérieux sur la véritable nature de cette forme. Il ne serait pas absurde d'y voir un datif. La construction avait un sens figuré : les Romains ont confié les choses saintes à la terre comme un dépôt dont elle est responsable. Dans cette phrase, de même que dans toutes celles où le datif a une acception figurée, ce qu'il désigne est comme personnifié; on l'intéresse à l'action. Cp. Virg., *Én.*, V, 451 : *It clamor caelo* « le cri va frapper le ciel, va jusqu'au ciel »; le ciel est pour ainsi dire intéressé à l'action, il est l'idée principale; tandis que dans *clamor it ad caelum*, c'est le cri que l'on considère et qui est l'objet de la pensée[4]. Dans Tite-Live, la terre est animée de cette demi-personnification qui, chez les poètes, donne vie et sentiment aux

[1] D'après Schmalz, *Antibarbarus*, v° *abscondere*, t. I, p. 52, ce mot est très rare à l'époque classique, comme tous les doubles composés. Cependant *recondere* est fort ancien et fréquent.

[2] Obermeier, *Der Sprachgebrauch des M. Annaeus Lucanus*, I, p. 37.

[3] On a quelquefois considéré ces formes comme des ablatifs. Mais la construction ordinaire de *condere, abdere, se abdere*, est, même à l'époque impériale, l'accusatif avec *in;* il est plus naturel de ranger ces expressions avec les datifs dépendant de *inicere, conferre, inferre*, etc. Cf. H. Georges, *De elocutione M. Velleii Paterculi*, 57; Landgraf, *Archiv für lat. Lexikographie*, VIII, 74. Dans Vel. Pat., II, 91, 4, plusieurs éditeurs, notamment M. Ellis, corrigent la leçon traditionnelle en *carcere*, à tort, je crois.

[4] D'autres ont fait de *caelo* un locatif (ablatif); mais cf. G. Landgraf, *Ar-*

choses matérielles. Et la construction est bien vraiment poétique[1]. Elle est à ajouter à la liste des expressions et des constructions poétiques relevées dans la première décade par M. Stacey[2].

Ainsi de tous les exemples cités, deux seulement pourraient contenir le locatif *terrae*, celui d'Ennius et celui de Tite-Live. Mais, dans les deux cas, la présence d'un datif est possible; elle est même plus vraisemblable, si l'on tient compte du sens particulier et de l'emploi du datif chez les poètes.

L'analogie des phrases : *condet humi* (Virg., *Én.*, X, 558), *humi abdiderat* (Florus, IV, 12, 31), a pu donner une teinte locative à ces datifs. On ne doit pas oublier que les Latins ignoraient l'existence du locatif. *Terrae* était pour eux d'abord un datif ou un génitif. S'ils avaient le sentiment que *Romae* et *Lugduni*, locatifs, n'étaient pas de même nature que *curae*, *domini*, génitifs, des formes dont le caractère adverbial était moins net pouvaient produire sur l'esprit une impression complexe. De même, tels ablatifs, tels datifs recevaient de leur contexte un coloris de locatif. A la limite des emplois distincts d'une même forme, existait une zone commune où se fondaient des aspects variés.

D'autres exemples pourront être retrouvés dans les auteurs. Je n'ai pas eu la prétention d'être complet : dans l'état actuel de notre outillage, elle serait déplacée. Mais les principes d'explication posés ici pourraient s'appliquer aux exemples de *terrae* encore inconnus, s'il en reste.

En tout cas, la revue que nous venons de faire, prouve que l'on ne doit pas citer le locatif *terrae* sans un point d'interrogation et que l'on peut légitimement chercher une autre explication dans les phrases où l'on serait tenté de le retrouver.

Paul Lejay.

chiv für lat. Lexikographie, VIII, 69 et suiv. Cette manie de voir partout des locatifs, locatif de forme ou de sens, disparaît maintenant. Elle est, dans ce cas particulier, au rebours des tendances habituelles et connues du style poétique chez les Latins.

[1] Je ne puis m'empêcher de signaler l'analogie de la phrase de Tite-Live avec celle de Virgile, *Én.*, XI, 204 et suiv., citée plus haut. Avec des idées toutes différentes, même dessin général, même parallélisme, mêmes détails, presque mêmes mots : *partim... partim* correspond à *alia... alia; terrae infodiunt*, à *terrae celauimus; aueeta tollunt*, à *aueeta amouimus; finitimos in agros*, à *in finitimas urbes*. Faut-il supposer, sous ces deux phrases, les vers, célèbres alors, mais perdus pour nous, de quelque vieux poète? Riemann, *Revue critique*, 1881, II, 261, avait décidé de corriger dans Tite-Live *terrae* en *terra* : ce qui supprimait toute singularité grammaticale. D'autre part, différents changements ont été proposés pour les vers de Virgile; Kloucek a même supprimé le vers 205. On voit combien il faut être prudent. Les deux textes se défendent mutuellement.

[2] *Archiv für lat. Lexikographie*, X, 17.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ESSAI
SUR LE JUDÉO-ALLEMAND
ET SPÉCIALEMENT
SUR LE DIALECTE PARLÉ EN VALACHIE.

PREMIÈRE PARTIE.
INTRODUCTION GÉNÉRALE.

I
CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

1. Expansion du judéo-allemand. — Chacune des nations avec lesquelles les Juifs furent en contact, ou au milieu desquelles ils vécurent, a laissé dans la vie intellectuelle de ce peuple des traces nombreuses et caractéristiques. Déjà, dans le Talmud, on relève des mots persans, grecs et latins; pendant la domination des Maures en Espagne, les Juifs de cette contrée parlèrent, chantèrent et écrivirent en arabe. Dans tous les pays de l'Europe, on les voit, de même, adopter l'idiome national, le cultiver, s'y attacher jusqu'à le placer, dans leurs affections, à côté de la langue sacrée, et l'emporter avec eux partout où ils sont forcés à chercher un asile.

C'est ainsi que, bannis de l'Espagne, ils transportèrent sa langue en Italie, en Turquie, en Hollande, en Angleterre, en Palestine et dans le nord de l'Afrique, où elle subsiste toujours à côté de l'idiome du pays. Ce parler des Juifs espagnols, nommé *ladino* ou *latin*, possède une petite littérature religieuse et des documents historiques contenus dans les décisions des rabbins du XV^e^ au XVII^e^ siècle.

En France, la langue nationale était si familière aux docteurs juifs du moyen âge, qu'Arsène Darmesteter a retrouvé dans leurs commentaires des centaines de mots de l'ancien langage, et que les gloses extraites des œuvres de Raschi, le plus illustre de

ces commentateurs (1040-1105), ne sont pas sans valeur pour la phonétique du vieux-français.

En Allemagne, de même, les Juifs s'essayèrent de bonne heure dans la littérature nationale, et parmi les *minnesaenger* du XIII^e^ siècle figure le Juif Süsskind von Trimberg. Car, en Allemagne surtout, malgré l'oppression qui les écrasait, les Juifs s'attachèrent à la terre natale, s'assimilèrent sa langue, la cultivèrent dans leurs ghetti. Ils s'en servaient à l'église et à l'école, dans les occasions les plus solennelles de leur vie et dans l'intimité du foyer.

Lorsque les Juifs furent bannis des pays allemands, ils emportèrent avec eux, à travers le monde, la langue de l'ancienne patrie, dont ils plantèrent des rameaux, d'un côté à l'est de la France et dans les Pays-Bas, de l'autre, en Pologne, en Lithuanie, en Russie, en Galicie, en Autriche-Hongrie, en Roumanie et en Serbie; en Asie, en Afrique, jusque dans le Nouveau Monde et en Australie.

Deux siècles ne s'étaient pas écoulés depuis leur bannissement des terres allemandes, que les Juifs étaient parvenus à faire de l'idiome germanique un moyen général de communication entre eux, une sorte de *lingua franca* du judaïsme universel[1].

Il va sans dire que cet idiome, au cours de tant de migrations, s'était altéré, que l'infusion d'éléments hétérogènes l'éloignait de plus en plus de ses origines; mais les Juifs surent si bien unifier ses nuances dialectales, qu'ils réussirent à créer un organe de communication unique, dont les variantes étaient partout intelligibles. Or, si l'on tient compte des innombrables dialectes qui, à toutes les époques, ont fait de l'Allemagne une véritable Babel, dont les habitants, suivant Luther, ne s'entendaient plus à vingt-cinq lieues de distance, on ne peut s'empêcher de considérer une semblable unification comme un fait historique de grande importance.

Après l'émancipation intellectuelle du judaïsme par Mendelssohn, ce parler judéo-allemand fut graduellement remplacé par l'allemand cultivé. Le rôle social qu'il avait été appelé à remplir dans une époque de transition, cessant avec l'époque elle-même, il était fatalement destiné à disparaître devant une civilisation plus avancée. Partout où l'état social des Juifs s'est amélioré, le judéo-allemand s'efface lentement mais sûrement, tandis qu'il se maintient là où leur situation est restée précaire. Déjà, dans

[1] Arnold de Harf, à la fin du XV^e^ siècle, dans la description de son voyage à Jérusalem, prévient ses compatriotes de se défier des Juifs qui s'y trouvent, parce qu'«ils savent tous l'allemand». Cf. la revue *Germania*, XIV, 128. Voir aussi Chrysander (ouvrage cité plus loin, p. 27): «Les Juifs prétendent que, à l'aide du judéo-allemand, on peut voyager dans le monde entier».

la plupart des contrées de l'Europe orientale, la substitution de la langue nationale au judéo-allemand est un fait accompli, et les jeunes générations ne le connaissent guère que de nom.

Il n'en reste pas moins acquis que, durant plusieurs siècles, le judéo-allemand servit d'organe de communication entre les diverses branches du judaïsme, surtout dans l'Europe orientale, où du reste il a conservé en partie son ancienne vigueur; qu'il possède en propre une littérature religieuse, morale, romanesque, sans compter sa littérature populaire, — proverbes, contes, chansons, — toujours en circulation, et dont certains traits typiques nous surprennent par leur originalité; enfin il a servi à l'expression de la vie intellectuelle et morale d'une longue suite de générations.

Si, à ces titres de considération, on ajoute la valeur du judéo-allemand pour la dialectologie allemande, on a lieu d'être surpris que ce parler n'ait point encore attiré l'attention des germanistes. La linguistique moderne, en constatant l'importance des dialectes, a donné l'impulsion à l'étude des parlers populaires, négligée par la génération antérieure. Déjà les différents dialectes tsiganes ont été l'objet d'un examen approfondi par des savants tels que Pott, Ascoli, et Miklosich, en concentrant dans une vaste synthèse toutes les nuances dialectales de cet idiome abandonné, lui a élevé un véritable monument linguistique.

Le judéo-allemand reste aujourd'hui aussi négligé que le tsigane fut jadis, et le moment nous semble venu de le soumettre à une enquête sérieuse et méthodique. En reprenant ici un sujet que nous avons esquissé ailleurs [1], nous nous proposons surtout d'inciter à l'étude scientifique d'une langue près de disparaître, et dont la portée sociale égale l'importance linguistique.

2. Caractéristique du judéo-allemand. — Il est indiscutable qu'au moyen âge les Juifs parlaient le dialecte des différentes provinces allemandes qu'ils habitaient. Les gloses sporadiques du XIII^e^ siècle et celles plus nombreuses des siècles suivants, reproduisent les formes médiévales avec la plus grande correction. Cet état de choses semble avoir duré jusqu'au milieu du XV^e^ siècle, où le courant hostile força les Juifs à émigrer et à chercher refuge ailleurs. Jusqu'à cette date approximative, il n'a pas existé, croyons-nous, de parler judéo-allemand distinct des dialectes contemporains, c'est-à-dire de parler qui, par l'infusion d'éléments étrangers, ait acquis un aspect particulier.

Bannis les premiers, les Juifs de l'Allemagne du Nord émigrèrent les uns vers la Hollande, les autres vers la Pologne et la

[1] *Studiu dialectologic asupra graiului evreo-german*, Bucarest, 1889.

Lithuanie, apportant dans ces contrées les dialectes des provinces qu'ils abandonnaient. Dans ces milieux étrangers, leur parler allemand offrant tous les traits distinctifs du groupe souabe, s'assimila, suivant les lieux, des éléments polonais en grand nombre et, en petite quantité, des éléments hollandais. En outre, l'usage continuel de la langue hébraïque dans la pratique du culte familiarisant les Juifs illettrés avec la terminologie religieuse, le judéo-allemand acquit sous cette influence purement littéraire un contingent important de mots hébreux pour l'expression des idées abstraites et morales. Les savants talmudistes de Pologne, appelés à plusieurs reprises comme professeurs et rabbins dans plusieurs communautés d'Allemagne, y introduisirent, par l'enseignement et la prédication, un certain nombre de mots polonais, dont quelques-uns entrèrent définitivement dans le judéo-allemand.

Les Juifs furent bannis de la Bavière en 1450, et de la Styrie, Carinthie et Carniole, en 1496. Le groupe dialectal bavaro-autrichien, avec ses nuances de la Moravie, Carinthie, etc., constitue le fond du parler judéo-allemand répandu en Autriche-Hongrie, en Russie et en Galicie, où l'élément ruthène contribua pour sa part à enrichir son lexique, ainsi que l'élément russe, mais à un moindre degré.

En 1367, Louis Ier, roi de Hongrie, chassa les Juifs de ses États, ce qui entraîna pour eux une immigration compacte en Valachie sous Dan Ier (1385-1386). Le parler qu'ils apportèrent dans cette contrée, semble avoir été celui d'une région voisine de la Bohême et de la Carinthie; il présente dans son vocalisme certaines particularités communes aux dialectes de ces provinces avec une physionomie générale conforme à ceux du groupe bavarois. Les émigrations ultérieures de Russie et de Pologne, introduisirent en Roumanie quelques traits locaux avec l'élément polonais-ruthène. Enfin, dans cette dernière contrée, s'ajouta un contingent assez important de mots roumains.

Au milieu de toutes ces migrations, le judéo-allemand conserva une grammaire foncièrement germanique, et son vocabulaire seul accepta des éléments divers qui témoignent des étapes qu'il a parcourues sur le sol étranger.

De ses emprunts linguistiques, l'un des plus importants par son origine, est le contingent hébraïque qui a amené des savants comme Pott à considérer le judéo-allemand comme «une langue mixte»[1]. Bien que la linguistique contemporaine penche de plus en plus vers l'axiome : «Il n'y a pas de langue absolument pure»,

[1] *Einleitung in die allgemeine Sprachwissenschaft* dans l'*Internationale Zeitschrift* de Techmer, vol. I, p. 1-68.

et réduise ainsi la question, très controversée, à une simple appréciation de degré[1], on n'a pas assez pris garde à ce que l'élément hébraïque a été traité comme un élément étranger, c'est-à-dire qu'il a été germanisé: au radical hébraïque, on a simplement ajouté des désinences et des préfixes allemands, procédé habituel de dérivation[2].

Prenons, par exemple, le radical hébraïque *saraf* «brûler»; en y ajoutant la désinence allemande de l'infinitif, on obtient la forme germanisée *sarf-en*, qui répond à *brenn-en;* de même en composition avec des prépositions : *ub-sarfen*, *far-sarfen*, tout comme: *ab-brennen*, *ver-brennen*, — procédé de simple analogie, la conjugaison restant purement allemande.

Non seulement le contingent hébraïque n'a en rien entamé la structure interne de notre dialecte, mais c'est justement le contraire qui a eu lieu. Le vocalisme hébraïque tout entier a été radicalement modifié, uniformisé, d'après les nuances dialectales du judéo-allemand; c'est ce dernier qui a imposé sa physionomie, essentiellement allemande, à la langue sacrée du judaïsme, l'organe principal de sa vie religieuse et intellectuelle.

3. Nuances dialectales du judéo-allemand. — Le parler judéo-allemand, répandu de nos jours encore dans une grande partie de l'Europe, ne présente aucune différence fondamentale assez profonde pour l'empêcher d'être intelligible sur toute son étendue, comme c'est le cas pour les dialectes des provinces allemandes; cependant, si les différences ne sont pas profondes, elles sont assez accusées pour laisser discerner dans le judéo-allemand plusieurs nuances dialectales, selon les diverses contrées de son expansion géographique.

En l'absence de toute recherche préalable sur les variétés du judéo-allemand, il est actuellement impossible de donner, même provisoirement, un tableau d'ensemble de ses sous-dialectes. Je n'ai d'ailleurs eu l'occasion de me renseigner que sur les parlers judéo-allemands de Hongrie, de Galicie et de Russie, de Pologne et de Lithuanie[3]. Pour ce qui concerne la Roumanie, et

[1] V. Schuchardt, *Slavo-deutsches und slavo-italjänisches*, Graz, 1885, p. 5.

[2] Cf. Buxtorf, *Thesaurus grammaticus linguæ sanctæ*, p. 649 : «Verba hebraica (Hebræo-Germani) corrumpunt et flectant in formam germanicam ut Germani latina *disputiren, studiren, conferiren*, sic ille *er hat's geganvet* i. e. *ganav*, furatus est; *man begaselt und beganvet ihn* i. e. *beraubet und bestilet ihn*, a *gasal*, rapuit, prædatus est».

[3] Grâce au concours bienveillant que m'ont donné les personnes dont les noms suivent : M^lle^ Dr. Epstein, de Wilna; M^me^ Altheim, de Grosswardein; M. Haym Vogel, de Stanislaw et M. Simon Goldbraun, de Kerson; toutes ces personnes se trouvant à Bucarest en 1889, époque où j'ai recueilli ces renseignements.

spécialement la Valachie, j'ai tiré parti de mes connaissances personnelles[1].

Je me borne donc aux indications sommaires suivantes que je présente à titre de simple information.

1. Le *judéo-allemand*, parlé d'un côté en Hongrie, et de l'autre en Roumanie et en Galicie (ainsi qu'en Russie), est caractérisé dans son vocalisme[2] par les particularités suivantes, en comparaison avec le vocalisme du moyen-haut-allemand[3] :

ū = *ū* : *jūr*, *nūs̱*, *tūg* (Jahr, Nase, Tag);

ă = *ă* : *hant*, *vald* (Hand, Wald); en Roumanie, *ă* = *å* : *hånt*, *våld*;

ō = *oi* : *broid*, *groiș* (Brod, gross);

u = *ī* : *s̱īn* (mha. *sūn*, nha. *Sohn*), *jūd* (Jude), *šūl* (Schule);

ŭ = *î* : *s̱în* (mha. *sunne*, nha. *Sonne*), *štîm* (stumm), *s̱îmr̥* (mha. *summer*, nha. *Sommer*);

ei = *ēi* : *flēiš*, *klēid*, *nēin*, *štēin*, *vēis* (Fleisch, Kleid, nein, Stein, [ich] weiss); en Hongrie, *ei* = *ā* : *flāš*, *klād*, *nān*, etc.;

ei (< mha. *ī*) = *ā* : *āsn̥* (mha. *īsen*, nha. *Eisen*), *bāsn̥* (beissen), *vāb* (Weib), *vās* (weiss), *tsāt* (Zeit); en Hongrie, et sporadiquement en Russie, *ei* = *ai* : *aisn̥*, *baisn̥*, *vaib*, etc.;

eu (< mha. *iu*) = *ā* : *frānt*, *nān*, *lāt* (Freund, neun, Leute); en Hongrie, *eu* = *ai* : *fraint*, *nain*, *lait*;

ou = *oi* : *oig'* (mha. *ouge*, nha. *Auge*), *boim*, *koifn̥*, *loifn̥*, *toib* (Baum, kaufen, laufen, taub); en Hongrie, *ou* = *ā* : *āg*, *bām*, *kāfn̥*, *lāfn̥*, *tāb*;

au (< mha. *û*) = *ou* : *bouχ* (mha. *būch*, nha. *Bauch*), *hous*, *toub*, *mous* (Haus, Taube, Maus).

Toutes ces particularités phonétiques se retrouvent dans les dialectes des groupes alaman et bavaro-autrichien : *ū* = *ū* est une caractéristique du parler de Gottschee, petit duché de la Carinthie, parler qu'on entend encore dans la vallée du Lesach[4];

[1] Ma mère (morte en 1888) parlait en perfection le judéo-allemand de Valachie, et c'est pour honorer sa mémoire que je me suis engagé dans ce genre de recherches un peu en dehors de mes études spéciales.

[2] Les consonnes restent invariables, ou subissent des modifications sans importance.

[3] En fait de transcription, nous nous bornons à noter : *å* (*a* nuancé d'*o*), *ę* et *ĭ* désignant la voyelle obscure provenant soit de *e* < *a*, soit de *i* < *u*, *s̱* le son français *z*, et *χ* la spirante vélaire (*ch* dans *doch*); les autres particularités graphiques (telles que *č*, *š* et *ž*, *ł*, *ţ* et *ų*) sont connues, ainsi que certaines abréviations (telles que aha., mha., nha.). Nous ajoutons que les mots allemands, anciens ou dialectaux, sont en italique, de même que les emprunts étrangers, excepté les mots hébreux qui sont en caractères espacés.

[4] Schroer, *Wörterbuch der Mundart von Gottschee*, 1870.

$\bar{o} = oi$, dans les dialectes de la Bohème (Oberplan) et du Tyrol (Pusterthal); $\ddot{u} = \bar{\imath}$, après avoir passé par le phonème intermédiaire $\ddot{u}$; mha. $ei = \bar{e}$ est plutôt familier au territoire alaman qu'à la Bavière, tandis que $ei = \bar{a}$ est une confusion avec $ei =$ mha. $\bar{\imath}$; mha. $\bar{\imath}$ (nha. ei) $= \bar{a}$, aujourd'hui une particularité du dialecte bavarois, tout comme $eu = ai$, qu'on peut aussi constater de bonne heure sur le territoire alaman-souabe; mha. ou (nha. au) $= oi$, par le phonème intermédiaire $\bar{o}$ (cf. plus haut), ou $= \bar{a}$, comme en souabe; enfin, mha. $\bar{u}$ (ou nha. au) $= ou$, comme dans le même dialecte.

2. Le *judéo-polonais*, qu'on parle en Pologne et dans les villes limitrophes de la Russie, présente les différences phonétiques suivantes en rapport avec celles relevées plus haut :

$\bar{a} = \bar{o}$: *jōr*, *nōṣ*, *tōg*;
$\bar{o} = oi$, et surtout *au* : *braud*, *graus*;
$\bar{u} = u$: *būχ*, *gūt*, *ṣūn* (Buch, gut, Sohn); ou bien $= \bar{\imath}$ (par $\ddot{u}$) : *biχ*, *gït*, *ṣïn*.
$\check{u} = \check{u}$: *un*, *fun*, *ṣumṛ*, *ṣune* (und, von, Sommer, Sonne);
$\bar{e} = ai$: *šnai*, *klai* (Schnee, Klee);
$ei = ai$: *flaiš*, *gain* (gehen), *nain*, *vais*;
ei ($< \bar{\imath}$) $= ai$: *aiṣn̥*, *baiṣn̥*, *vaib*;
$eu = ai$: *fraint*, *nain*, *lait*;
au ($< ou$) $= oi$: *oig'*, *boim*, *loiſn̥*, *toib*;
au ($< \bar{u}$) $= ou$: *hous*, *toub*.

Parmi ces particularités, on retrouve : $\bar{a} = \bar{o}$, dans presque tous les dialectes allemands; $\bar{o} = au$, en souabe; $\bar{e} = ai$, dans le même dialecte; les autres équations phonétiques ont été examinées plus haut.

3. Le *judéo-lithuanien*, parlé en Lithuanie et sporadiquement dans la Russie proprement dite, se rapproche beaucoup du judéo-polonais, pour le traitement des voyelles $\bar{a}$, $\bar{u}$ et $\ddot{u}$; mais il se distingue par une série de particularités, qui dérivent en grande partie de la forme inflexive, ce parler ayant une préférence marquée pour la métaphonie :

$\bar{o} = \bar{e}$ (par $\ddot{o}i$ ou ei) : *brēd*, *grēs* (cf. en anglais : bread, great);
$ei = \bar{e}i$: *flēiš*, *nēin*, *vēis* (Flaisch, nein, [ich] weiss);
ei ($< \bar{\imath}$) $= ai$: *vaib*, *vais* (blanc);
$au = \bar{e}$ (par $\ddot{o}i$, $\bar{e}i$) : *ēg'*, *bēm*, *kēſn̥*, *lēſn̥*, *tēb*;
au ($< \bar{u}$) $= oi$: *boiχ*, *mois*, *toib* (Bauch, Maus, taub).

Ces formes métaphoniques sont assez fréquentes dans le moyen-

haut-allemand (ex. : *koufen* et *köufen*); des formes telles que *bēm*, *kēfen*, *lēfen*, *tēb* pour *Baum*, *kaufen*, *laufen*, *taub*, sont familières aux dialectes bavarois[1]. Il faut encore ajouter l'incapacité du Juif lithuanien d'articuler la sifflante *š*, qu'il remplace par *s*, comme le fait aussi souvent le souabe.

4. Le *judéo-allemand* proprement dit, répandu (surtout jadis) dans toute l'Allemagne, participe aux variations des dialectes locaux. Il est jusqu'à un certain point le représentant éclectique des particularités dialectales susmentionnées, et son vocalisme peut se résumer ainsi : *ā* : *ō*, *ă* : *ă*, *ō* : *o* ou *au*, *ū* : *u*, *ei* : *ai*, *ei* (< *ī*) : *ai*, *eu* : *ai*, *au* : *ou* et *ā*, *au* (< *ū*) : *au*.

Ceci est du moins l'état vocalique qu'on trouve dans les publications judéo-allemandes imprimées en Allemagne.

5. Pour ce qui concerne les variétés du judéo-allemand qu'on parle en Bohême, en Moravie et en Alsace, je ne puis donner aucune indication précise. Heureusement, le dernier de ces sous-dialectes, le judéo-alsacien, sera prochainement étudié par un maître aussi autorisé que M. Victor Henry.

En résumé, et sous la réserve de ce que je viens d'énoncer, le judéo-allemand présente sur toute l'étendue de son territoire linguistique les transitions phonétiques suivantes, en rapport avec le vocalisme du moyen-haut-allemand :

ā : *ō* et *ū*; *ă* : *ă* et *å*; *ē* : *ē* et *ai*; *ēi* : *ēi*, *āi* et *ā*; *ī* : *āi* et *ā*; *iu* : *āi* et *ā*; *ō* : *au*, *oi* et *öi*; *ou* : *ā*, *ou*, *oi* et *öi*; *ū* : *ū*, *ü* et *ī*; *ū* (< nha. *au*) : *au*, *ou* et *oi*; *ŭ* : *ŭ* et *ĭ* ou *i*.

Il est donc permis de conclure que le judéo-allemand n'offre aucune trace du bas-allemand, et que, en dehors du lithuanien (et du polonais) marqué des caractères du souabe, il porte, dans les principaux traits de son vocalisme, le cachet des dialectes du groupe bavarois.

II

APERÇU BIBLIOGRAPHIQUE.

Le premier philologue qui accorda quelque attention au judéo-allemand fut le fameux hébraïsant Buxtorf père (1564-1629), auquel sa profonde érudition talmudique valut le titre

[1] J. H. Schmeller, *Die Mundarten Bayerns grammatisch dargestellt*, München, 1821, § 177.

alsacien, Chadchan mariage

de *Maître des rabbins*. A la fin de son *Trésor grammatical*[1], il fait quelques observations sur la grammaire et le vocabulaire du judéo-allemand et reproduit un certain nombre de textes (entre autres le 26ᵉ psaume et une sentence talmudique) comme exercices de lecture. Les trois premières pages sont consacrées à l'énumération d'une série de publications imprimées en judéo-allemand, parmi lesquelles se trouve le *Maasebuch*, « qui continet historias varias et jucundas, ex variis Judæorum libris depromptas, majori tamen parte ex ipso Thalmud ».

Nous en reproduisons le passage suivant qui est assez intéressant :

« Habent Judæi et peculiares quasdam loquendi formas, a communi germanice loquendi usu remotas, *das dasig* pro *dasselbig*, *jüdischen* i. e. circumcidere, quomodo Christiani in quibusdam Germaniæ partibus dicunt *christen* pro baptizare. Ein *Belzel* pro puella, *enk* pro *euch*, quod Poloniæ Judæis familiare; *Breylefft* pro nuptiæ, quomodo in quibusdam Germaniæ partibus dicunt *Braulofft*, quasi concursus nuptialis; *newert* pro *nur*, solum, tantum; ein *Perlich* pro *Perlein*, margarita, ein *Fingerlich* pro *Fingerlein* i. e. annulus; *leien* pro *lesen*, legere, *benschen* pro *benedeyen*, benedicere; *oren*, orare; *einauf* pro *hinauf*, *einrab* pro *herab*[2]. »

Les mots cités par Buxtorf, comme « manières de parler propres aux Juifs », sont en partie des archaïsmes ou des provincialismes : *dasig* « talis, similis », figure dans le vocabulaire de Stieler (1678) et on retrouve le mot dans Lessing et dans Herder ; *enk*, duel archaïque passé au pluriel, persiste en Bavière, Autriche, Tyrol, etc.[3]; *Breylefft* revient dans la Bible de Witzenhausen (Amsterdam, 1677), et répond au hol. *bruiloft*, mha. *brûtlouft*, représenté dans les dialectes actuels par la forme franconienne *brautlauff*, rhénane *brulof*, saxonne *broleft*[4]; les adverbes *einauf* et *einrab* trouvent leurs analogues dans l'autrichien *eini* (= einhin) pour « hinein », bavarois *einin* « hinein »[5]; *newert* est le mha. *newer*, ou *niurt*: *Belzel* ou *Pilzel* est le moyen-français *pulcelle* (mod. pucelle); les diminutifs *Perlich* et *Fingerlich* sont des formes familières aux dialectes actuels[6]. Nous remarquons enfin que les mots exprimant des notions religieuses aussi importantes que

[1] J. Buxtorf, *Thesaurus grammaticus linguæ sanctæ hebraicæ*, Bâle, 1609; 6ᵉ édition, 1663, p. 639-669 : « Usus et exercitatio lectionis hebræo-germanicæ ».

[2] Buxtorf, *op. cit.*, p. 650.

[3] Frommann, *Die deutschen Mundarten*, II, 91 ; III, 352.

[4] *Ibidem*, II, 24; III, 273; IV, 194.

[5] *Ibidem*, I, 290; III, 174.

[6] Cf. A. Landau, « Le diminutif dans le parler judéo-galicien », dans les *Deutsche Mundarten*, revue dirigée par Willibald Nagl (Wien, 1876 et suiv.).

« bénir » (bènedicere : *benschen*), « prier » (orare : *oren*). « lire (la Sainte-Écriture) » : legere [lejere, d'où *leien*], ont été empruntés à la terminologie latine et chrétienne.

Après Buxtorf, ce fut Christian Wagenseil, bibliothécaire à Altdorf, très versé dans la littérature théologique et juridique, qui écrivit un ouvrage spécial sur le judéo-allemand[1]. La partie grammaticale de ce livre est sans aucune valeur; les vues émises par l'auteur sur la matière, bien que reproduites à satiété par les écrivains qui le suivirent, sont radicalement erronées. Voici en quels termes Wagenseil s'exprime sur le judéo-allemand :

« Les Juifs n'ont jamais traité aucune langue avec, pourrait-on dire, autant d'impiété que notre allemand, auquel ils ont donné un accent et un sens tout à fait étrangers; ils ont tronqué, perverti, écartelé les mots allemands, en ont inventé d'inconnus, ont mélangé la langue avec une foule innombrable de mots et de locutions hébraïques, tant et si bien, qu'en les écoutant parler allemand, il est impossible, tellement les mots sont inintelligibles, de ne pas croire qu'ils parlent en pur hébreu[2]. »

Les particularités relevées dans cette courte notice, — l'accent, la phonétique et les prétendues corruptions ou innovations introduites dans le lexique, — sont communes à tous les dialectes allemands. L'infusion de l'élément hébraïque est un phénomène purement accidentel; non seulement il n'a modifié en rien la physionomie foncièrement allemande du parler judéo-allemand, mais au contraire, ainsi que nous l'avons déjà indiqué et que nous le démontrerons plus loin, un procès inverse a eu lieu.

La chrestomathie est la partie la plus importante de l'ouvrage de Wagenseil; on y voit figurer pour la première fois la légende des *Vombres*, la chanson de l'*Agneau* de la Veillée de Pâques, le roman de la *Cour du roi Arthus*, etc.

Nous arrivons maintenant au livre compact et indigeste de Schudt, bibliothécaire à Francfort, véritable muséum de curiosités, décrites dans le style pédantesque des savants allemands

[1] Chr. J. Wagenseil, *Belehrung der jüdisch-teutschen Red- und Schreibart*, durch welche alle so des wahren teutschen Lesens kundig, für sich selbsten, innerhalb wenig Stunden, zu sothaner Wissenschaft gelangen können, Königsberg, 1699.

[2] *Op. cit.*, p. 7. Le passage vaut la peine d'être cité dans l'original : « Mit keiner Sprache sind die Juden jemals so, wie man zu reden pflegt, lästerlich, als wie mit unserer Teutschen umgegangen, denn sie haben solcher einen ganz fremden Ton und Laut gegeben, die guten teutschen Worter gestumpelt, geradbrecht, verkehret, neue uns unbekannte erdacht, wie auch unzahlig viel hebraische Worter und Redarten in das Teutsche gemischt, dass solchergestalt, wer sie teutsch reden hort, nicht anders glaubt als sie reden pur lauter hebraisch, indem fast kein einziges Wort verstandlich hervorkommt. »

du commencement du XVIII[e] siècle; on y trouve de tout : *de omni re scibili et de quibusdam aliis*[1]...

Sur le judéo-allemand il s'exprime ainsi[2] :

« Le soi-disant judéo-allemand, ou hébréo-allemand, qui proprement est de l'allemand, mais un allemand passablement grossier et corrompu, mélangé beaucoup de mots hébreux; ... ils (les Juifs) prononcent les mots allemands d'une façon rude et défectueuse : *mei Liben* pour *mein Leben*, *Mihl* pour *Mehl*, *niks* pour *nichts*, *aso* pour *also*, *mir* pour *wir*, *leien* pour *lesen*, *Meidlich* pour *Mägdlein;* ou bien ils ajoutent une lettre quelconque, par exemple *d* aux verbes commençant avec *er*, tels que *derzehlen* pour *erzehlen*, *derschrocken* pour *erschrocken;* ou enfin ils inventent des mots tout à fait nouveaux et étrangers à l'allemand, comme *Greis*, faute; *enk* pour *euch* et *enker* pour *euer; breyen*, inviter; *benschen*, bénir, du latin « benedicere »; *oren*, prier, du latin « oro »; *ermeyen* pour *ergötzen; verflozzen* pour *überschwemmen; neyert* pour *aber*, etc. »

La prononciation « défectueuse(?) et grossière » des Juifs de Francfort ($e = i$), Schudt l'aurait retrouvée dans la bouche des Chrétiens de la même ville, s'il s'était donné la peine d'étudier le parler de Francfort caractérisé par « une manière antipathique de prononcer en traînant sur les mots (*widerliches Dehnen und Ziehen der Sprache*) ». A cet égard, Heine a parfaitement raison d'écrire (Sur Börne) : « Ici, à Francfort, se réunit la noble caste des commerçants pour trafiquer et baragouiner (*und schachert und mauschelt*); car, ce que nous appelons dans l'Allemagne du Nord, *mauscheln*, ou jargonner, n'est autre chose que la langue usuelle de Francfort, où elle est parlée aussi bien par les incirconcis que par les circoncis. »

Les autres mots cités par Schudt sont purement dialectaux et circulent encore dans les différentes provinces de l'Allemagne : *niks* (= nichts), *aso* (= also) et *mir* (= wir) sont des formes communes aux dialectes actuels; *leien*, amplifié aussi en *lein-en*, dérive du latin et non de l'allemand (voir plus haut); le diminutif *Meidlich* est un cumul dialectal de deux suffixes littéraires (*-chen* et *-lein : Meidl*[*ein*] + *ch*[*en*]); le *d* prosthétique se trouve déjà dans les Nibelungen (*derwarp* pour *erwarb*) et persiste sur tout le territoire bavarois[3]. Quant aux mots désignés par Schudt comme « inventés », ce sont des archaïsmes qui survivent dans les dia-

[1] Schudt, *Jüdische Merkwürdigkeiten*, vorstellende was sich Curieuses und Denkwürdiges in den neuern Zeiten bei einigen Jahrhunderten, mit denen in alle vier Theile der Welt, sonderlich durch Teutschland, zestreuten Juden zugetragen, Leipzig et Francfort, 4 vol., 1714-1718.

[2] *Op. cit.*, vol. II, p. 283-289.

[3] Cf. Weinhold, *Bayrische Grammatik*, § 234.

lectes : *enk*, vieux datif-accusatif duel, conservé dans le bavarois, ainsi que le possessif *enker* (= *euer*) qui en dérive[1]; *ermeien* est le verbe mha. pour « amuser », tout comme *verflössen* est le mha. *vervlözzen* « fortschwemmen, übergiessen »[2]; *neiert* est mha. *newer* (avec les formes secondaires *neur*, *neuert*) et plus tard *nur; Greis*, mot qui persiste encore [*grās*], est probablement identique avec mha. *kreis* « Umkreis » (cf. circulus vitiosus), tandis que *breien*, ou *preien*, est simplement le verbe français « prier ».

La troisième partie de l'ouvrage de Schudt contient des morceaux choisis de littérature, deux élégies : une sur l'expulsion des Juifs de Francfort, l'autre sur l'incendie qui éclata en 1701 dans le ghetto de cette ville; puis deux farces de *Pourim :* le drame d'Ahasvérus et la *Vente de Joseph* par ses frères.

Passant sur le premier essai d'un vocabulaire judéo-allemand par un professeur de philosophie à l'université de Halle[3], nous nous arrêterons, pour les citer, aux deux publications de Chrysander, lesquelles dénotent, chez leur auteur, une connaissance approfondie du dialecte[4]. Ses observations syntaxiques et étymologiques offrent de l'intérêt. A l'exemple de Buxtorf, il donne dans la seconde de ses publications[5] une liste des impressions en judéo-allemand. Nous reproduisons un spécimen de ses observations phonétiques en omettant ce qui nous semble dénué d'intérêt. D'après lui, le judéo-allemand transforme :

a en *o* : *do host's* (da hast's), *hoben* (haben), *lossen* (lassen), *blosen* (blasen) — *Isroel* (Israel), *brocha* (beracha), *meschores* (meschareth);

a en *e* : *frägen* (fragen), *bekent* (bekannt), *men* (man), *Entfort* (Antwort) — *oulem* (olam);

au en *aa* : *glaab* (glaub), *aach* (auch);

e en *ei* : *eier* (eher), *gescheihen* (geschehen), *leigen* (legen), *seien* (sehen), *steiht* (steht);

ei en *ā* : *ahns* (eins), *ahner* (einer), *sahn* (sein), *Flaasch* (Fleisch), *Waazen* (Weizen);

ei en *ä* : *kähn* (kein);

i en *e* : *brengen* (bringen);

o en *e* : *sellen* (sollen), *wellen* (wollen), *selches* (solches);

o en *u* : *kummen* (kommen), *wu* (wo);

ö en *ei* : *neitik* (nöthig), *beis* (bös);

[1] V. Grimm, *Deutsches Wörterbuch*, s. v. euer.

[2] Lexer, *Mittelhochdeutsches Wörterbuch*, s. v. vervlözzen.

[3] H. J. Callenberg, *Jüdisch- deutsches Wörterbuch*, Halle, 1736.

[4] J. W. Chrysander, *Jüdisch- teutsche Grammatik*, Leipzig et Wolfenbuttel, 1750, et *Unterricht vom Nutzen des Juden-Teutschen*, Wolfenbüttel, 1750.

[5] Chrysander, *Unterricht vom Nutzen des Juden-Teutschen*, p. 9-19.

ü en *e* : *stermen* (stürmen), *werdig* (würdig), *ferchten* (fürchten).

Chrysander appelle « absurdités » (*Verkehrtheiten*) des particularités dialectales, telles que le changement d'*a* en *o*, qui est la caractéristique de tous les dialectes allemands, et la prédilection pour la métaphonie (cf. mha. *bekennt*, *men* et *antwurt* ou *entwurt*); *au* > *ā* est un trait particulier au parler souabe[1], *ē* = *ei* domine dans le Böhmerwald, et *ei* = *ā* sur le territoire arrosé par le Lech[2]. Les autres formes sont plus ou moins isolées : *brengen* est le factitif de *bringen* (en hollandais : *brengen* = *bringen*), *sellen* une forme alamane du XIV^e^ siècle (*sollen* > *söllen* > *sellen*, pour mha. *suln* ou *söln*); la forme *selih* se trouve déjà dans la version des *Psaumes*, par Notker (manuscrit du XII^e^ siècle), *wellen* figure en mha. à côté de *wollen;* enfin les formes métaphoniques : *stermen*, *wërdec* et *vörhten* sont tout aussi familières au moyen-haut-allemand.

Nous nous contenterons de mentionner pour mémoire le *Vocabulaire* anonyme paru à Prague en 1782, qui trahit chez son auteur une certaine familiarité avec son sujet[3]; puis un livre analogue de Bibliophilus, publié dix ans plus tard à Francfort, renfermant çà et là des locutions et des proverbes tirés de la vie même des Juifs[4].

Après ces deux lexiques, nous aurons à citer la *Grammaire* judéo-allemande par Selig, laquelle, sans être ni complète ni *gründlich*, est néanmoins bonne à consulter[5]. L'auteur, qui signe « Lector publicus », est au courant du sujet qu'il traite. Il partage, d'ailleurs, l'ignorance parfaite des dialectes allemands de ses prédécesseurs et successeurs, et cette ignorance l'amène à des observations du genre de celles que nous relevons pages IX et 33 :

« Ils (les Juifs) écrivent et prononcent *au* et *u* pour *a* et *o*, par exemple : *Braud* pour *Brod*, *Sunne* pour *Sonne*, *Summer* pour *Sommer*, *Suhn* pour *Sohn;* de même, *aa* pour *ei*, comme *naa* pour *nein*, *Flaasch* pour *Fleisch*... Il faut aussi remarquer que les Juifs, dans leur prononciation, confondent volontiers les voyelles et articulent, par exemple : *naa* pour *nein*, *aach* pour *auch*, *geit* pour *geht*, *Kinig* pour *König*, *hot* pour *hat*, *hoben* pour *haben;*

[1] Schmeller, *Die Mundarten Beyerns*, § 171.

[2] *Ibidem*, § 184 et 236.

[3] *Handlexicon der jüdisch-deutschen Sprache*, Prague, 1782.

[4] Bibliophilus, *Jüdischer Sprachmeister oder hebräisch-teutsches Wörterbuch*, Francfort et Leipzig, 1792.

[5] G. Selig, *Lehrbuch zur gründlichen Erlernung der jüdisch- deutschen Sprache* für Beamte, Gerichtsverwandte, Advocaten und insbesondere für Kaufläute, mit einem vollständigen ebräischen und jüdisch-deutschen Wörterbuch, Leipzig, 1792.

de même, ils écrivent et prononcent *mir* pour *wir*, *sie* pour *ihn*, *nischt* pour *nicht*.»

L'auteur appelle «vicieuses (*fehlerhaft*)» ces différences phonétiques, sans même soupçonner qu'on les entend pareilles dans la bouche du peuple allemand : *ō* sonne *au* à Schwarzbach et à Böhmerwald (Schmeller, § 330); les formes *sunne*, *summer*, *sün* et *künic* sont mha., donc plus normales que les formes actuelles de la langue littéraire.

Au commencement du XIX^e^ siècle, nous rencontrons le fondateur de la science juive, Zunz, qui a esquissé magistralement, malheureusement avec des contours trop vagues, les éléments complexes du judéo-allemand[1]. Mais, lorsqu'il s'agit de dialectologie, Zunz tombe dans les errements de tous ses devanciers en considérant comme «prononciation et orthographe incorrectes» des formes historiques et normales telles que : *gēl* (mha. *gël*, forme qui se trouve encore dans la version de Luther) pour l'analogique «gelb», que l'usage a consacré dans la langue littéraire moderne[2].

L'ouvrage qui vient ensuite est celui de Rée[3], qui plaide la cause du judéo-allemand avec beaucoup de sympathie, mais son explication des phénomènes dialectaux est tellement arbitraire, pour ne pas dire absurde, qu'elle nécessite une courte réfutation; et cela d'autant plus que l'auteur s'efforce de présenter ses arguments sous une forme scientifique. Au lieu d'envisager le judéo-allemand comme une évolution naturelle du moyen-haut-allemand, semblable à celle des autres dialectes allemands, Rée y voit une formation originale et indépendante; il essaye d'expliquer ses particularités soit comme des modifications dues aux organes vocaux des Juifs, soit comme des résultantes de leur état social. De la première cause, que nous dirons organique, viendraient les variantes phonétiques de notre dialecte; de la seconde, physionomique, d'après l'auteur, résulteraient l'accentuation et la tournure de la phrase :

«Le Juif de l'Allemagne du Nord modifie presque toutes les voyelles : *a* long devient *o*, *o* long devient *au*, *au* devient *a*, de même que *ei*; *e* long se rapproche de *ei*, *ü* se prononce comme *i* et *ö* comme *e*; *r* final diffère tout à fait de *r* initial : il est volontiers précédé par un *a*, qui souvent se substitue à la liquide

[1] Zunz, *Die gottesdienstlichen Vorträge der Juden*, Berlin, 1832, p. 438-442.

[2] Nous passons sous silence le pamphlet de Stern Feitel Itzig, *Lexicon der jüdisch-deutschen Geschäfts- und Umgangssprache, mit einem Anhang zur Erlernung der lassenhebräischen Sprache* (Munich, 1833) : l'auteur y fait de la science une grossière parodie et confond souvent le judéo-allemand avec l'argot des voleurs.

[3] A. Rée, *Die Sprachverhältnisse der heutigen Juden im Interesse der Gegenwart*, Hambourg, 1844.

même, par exemple : *Hatz* pour *Herz*, *Schmatz* pour *Schmerz*. Tout aussi caractéristique que les modifications phonétiques est la mélodie particulière à l'organe juif... Nous soutenons que, dans la prononciation spéciale du judéo-allemand, ainsi que dans la mélodie qui l'accompagne, on ne peut méconnaître le caractère du serf opprimé[1]. »

Or toutes les différences phonétiques signalées par Rée appartiennent en propre au parler souabe, même la vocalisation où la complète disparition de l'*r* forme un des traits caractéristiques de ce dialecte[2]. En ce qui concerne le chantonnement de la prononciation des Juifs dans leur parler, il n'est pas plus inhérent à la race. L'accent chantant est propre aux dialectes moyens-allemands, surtout à ceux des régions montagneuses, dans lesquelles le débit est souvent sourd et inintelligible. Le fondateur de la dialectologie germanique, Schmeller, s'exprime ainsi à cet égard (p. 176 des *Dialectes de la Bavière*) :

« Dans le dialecte parlé sur le territoire de la Nab et du Pegnitz, on est tout d'abord frappé par le chantonnement du débit. En effet, les syllabes finales des mots, ainsi que les mots terminant les phrases, montent d'un ton sur l'échelle musicale; et non seulement les phrases interrogatives, exclamatives ou dubitatives, mais celles affirmatives, comportent une sorte de mélodie spéciale aussi difficile à préciser qu'à imiter. »

Cette accentuation dialectale, dans laquelle certains ethnologistes comme Andrée (voir plus loin) ont cru découvrir une particularité inhérente à la race israélite, est tellement propre au gosier allemand pur sang, qu'il s'en débarrasse seulement dans les provinces limitrophes de la France ou de l'Italie, ce qui explique pourquoi la prononciation du tyrolien est plus nette et plus claire que celle du souabe.

Les différentes publications du savant Steinschneider[3] sont une source abondante d'informations sûres, malheureusement disposées avec un tel désordre que la patience de celui qui cherche le fil d'Ariane dans ce labyrinthe se trouve soumise à une difficile épreuve.

[1] Rée, *op. cit.*, p. 74-86.

[2] Cf. Schmidt, *Schwäbisches Wörterbuch*, Stuttgart, 1884.

[3] Steinschneider, *Die fremdsprachlichen Elemente im Neuhebräischen und ihre Benutzung für die Linguistik*, Prague, 1845.

Id., *Jüdisch-deutsche Litteratur* nach einem handschriftlichen Catalog der Oppenheimerischen Bibliothek (in Oxford) mit Zusätzen und Berichtigungen, dans la revue *Serapéum*, pour les années 1848, 1849, 1864, 1866 et 1869.

Id., *Über die Volkslitteratur der Juden*, dans l'*Archiv für Litteraturgeschichte* de Gosche, vol. II (1870), p. 1-21.

Id., *Catalogus librorum hebræorum in Bibliotheca Bodleyana*, Berlin, 1852-1860.

C'est par simple conscience de bibliographe que nous enregistrons ici l'article de l'historien Jost sur le judéo-allemand, inséré dans la grande Encyclopédie d'Ersch et Gruber[1], ainsi que celui du germaniste Hagen sur la littérature populaire du même dialecte[2]. Le premier, en effet, est absolument superficiel; chaque ligne est la reproduction d'une erreur, ce qui doit être d'autant plus regretté, que l'article en question a longtemps servi de source d'érudition sur la matière.

Quant à Hagen, il disserte sur tout, excepté sur son sujet; une seule citation suffira pour faire mesurer la profondeur de ses connaissances dialectologiques :

« Le judéo-allemand est un pêle-mêle et un jargon rappelant d'un côté l'argot bohémien-juif, de l'autre le patois anglicisé des Allemands de l'Amérique du Nord, mais les surpassant quant à la variété des éléments constitutifs et quant à la raillerie de toutes les règles les plus importantes, nécessairement ardues pour les étrangers, de notre langue. »

Nous arrivons maintenant au volumineux ouvrage d'Avé-Lallemant, qu'on peut considérer comme le résumé de tout ce qui avait été écrit avant lui sur le judéo-allemand[3]. Son auteur semble dirigé par des considérations plus pratiques que scientifiques; il veut guider dans la lecture des différents caractères hébraïques (carrés, rabbiniques et courants) aussi bien que donner l'intelligence des morceaux choisis, reproduits par Buxtorf, Wagenseil et autres. Dans le vocabulaire, l'auteur a complété et combiné le lexique de Prague avec celui de Selig, en y introduisant un ordre plus rigoureux d'après les radicaux, et des explications concernant les cérémonies rituelles. Malheureusement,

[1] *Allgemeine Encyklopädie für Wissenschaften und Künste*, vol. XXVII (1851), l'article *Juden-Teutsch*. Il a été plus tard repris par l'auteur dans son *Histoire du judaïsme et de ses sectes* (vol. III, 1859, p. 208) où les mêmes erreurs sont présentées sous une forme plus condensée (. . . « ein allem Geschmack hohnsprechendes Wortgemisch . . . »).

[2] V. d. Hagen, *Über romantische-und Volks-litteratur der Juden in jüdisch-deutscher Sprache*, dans les *Sitzungsberichte der Berliner Akademie*, Berlin, 1854.

[3] Avé-Lallemant, *Das deutsche Gaunerthum in seiner social-politischen, litterarischen und linguistischen Ausbildung*, Leipzig, 1858-1864; quatre volumes. — On peut lire avec profit les comptes rendus très détaillés sur cet ouvrage par Steinschneider (*Hebräische Bibliographie* de 1864-1865) et surtout par Wagner, dans l'*Archiv für neuere Sprachen*, vol. XXXIII, p. 197-246.

Le troisième volume de ce grand travail nous intéresse directement : il contient la bibliographie du sujet (p. 198-253), la phonétique et les particularités graphiques (p. 255-385), la morphologie et la syntaxe (p. 353-427), une chrestomathie donnant quelques textes judéo-allemands extraits de la Mischna, du *Maasebuch*, d'Eulenspiegel et Brandspiegel, du *Pourimspiel*, etc. (p. 435-537); le quatrième volume (p. 319-513) contient un vocabulaire judéo-allemand pourvu d'un index allemand.

le seul élément hébraïque du judéo-allemand, et encore dans une quantité exagérée, y est pris en considération, tandis que le fond dialectal est complètement omis.

Les vues émises par l'auteur sont presque toujours inexactes ou exagérées, souvent contradictoires, à cause de la prolixité de l'exposition. Il croit que le judéo-allemand date de la colonisation des Juifs en Allemagne, et « la preuve la plus décisive, écrit-il, nous est fournie par toute la structure linguistique du judéo-allemand, surtout par son vocalisme, lequel, comme on l'entend encore dans la langue journalière, loin d'être une particularité juive, porte au contraire en soi le caractère complet de l'ancien-haut-allemand et de l'ancien-bas-allemand; il nous prouve combien profondément le judaïsme a, dès son apparation sur le sol allemand, pénétré dans la nature et la langue du peuple, comment la merveilleuse ténacité interne, et la souplesse non moins merveilleuse du judaïsme, a conservé avec une fidélité constante le bien acquis, fidélité qui, en diverses occasions, s'est prouvée plus constante, plus durable que celle du peuple allemand lui-même »[1].

Avé-Lallemand affirme, mais n'apporte pas la moindre preuve à l'appui de ses assertions. En réalité, notre dialecte ne contient aucune trace de l'ancien-allemand, ni du nord, ni du sud de l'Allemagne. Au contraire, comme dans tous les dialectes allemands actuels, surtout ceux du groupe bavaro-autrichien, l'élément moyen-haut-allemand y est représenté en dose d'autant plus considérable qu'on remonte plus loin dans son évolution historique, ce qui nous donne une base approximative pour fixer la date chronologique du judéo-allemand.

Avé-Lallemant ne montre pas des vues plus nettes sur la structure de notre dialecte. Le judéo-allemand serait, d'après lui[2], « une langue artificielle, *lingua fictitia*, une mosaïque linguistique »; ailleurs, il l'appelle : « une juxtaposition violente et contre nature de types linguistiques indo-européens et sémitiques, qui restera à jamais comme un triste monument d'inhumaines persécutions et de dégradation du peuple juif, dégradation aussi profondément imprimée sur le sol de la civilisation et dans la langue allemande que les traces de sang sur un banc de torture »[3].

Ses observations phonétiques ne sont pas toujours judicieuses. Au lieu de voir dans les formes, *werdig* (würdig), *werst* (wirst), *wellu* (wollen), *entfert* (Antwort), des phonétismes dialectaux, Avé-Lallemant parle « d'un usage incertain et arbitraire autant

[1] *Op. cit.*, vol. III, p. 206.
[2] *Ibidem*, p. 42.
[3] *Ibidem*, préface.

que faux de l'*ayin* pour *u*, *i*, *o* et même *a*[1]. De la prosthèse habituelle d'un *d*, il s'autorise à croire qu'elle aurait passé du judéo-allemand dans les dialectes du sud de l'Allemagne, et déduit cette « particularité judéo-allemande » de la particule chaldéenne *di*...[2].

Cependant l'auteur avait entrevu l'importance de notre parler pour la dialectologie allemande et son aspect plus archaïque que celui de la langue littéraire.

L'insuffisance de tous les travaux antérieurs ressort surtout de ce fait que même une œuvre laborieuse comme celle d'Avé-Lallemant ne peut nous fournir qu'une connaissance absolument imparfaite des traits particuliers du judéo-allemand. Il a manqué à ses recherches deux conditions essentielles, et sans lesquelles aucune étude dialectale ne peut être entreprise avec succès : l'intime connaissance pratique du sujet traité et l'expérience acquise du parler vivant. En reconnaissant le sérieux et l'impartialité de l'auteur, nous ne pouvons que regretter, dans l'intérêt même de notre dialecte, son ignorance personnelle du judéo-allemand. Mais nous ne pouvons non plus refuser notre gratitude à l'homme qui, avec un amour sincère de la vérité et un rare dévouement pour la science, a fouillé en différents sens un terrain aussi peu cultivé.

Tous les écrits que nous venons d'examiner partagent le préjugé de l'ancienne philologie, de considérer les dialectes comme des formes corrompues et la langue littéraire comme la seule légitime et normale. On prenait ainsi comme fondement de la langue sa cristallisation finale; on substituait l'arbitraire et le caprice de la volonté humaine à la mobilité inconsciente et perpétuelle de la nature. C'était renverser l'ordre réel des choses et juger d'une création de la nature sur son image surfaite par l'homme. Et cela d'autant plus que l'allemand moderne, le *neuhochdeutsch*, est la résultante artificielle de plusieurs dialectes, une création *livresque*, qui n'a jamais été parlée par le peuple et nulle part comprise par les classes inférieures de la nation; elle demeure étrangère, si l'on peut s'exprimer ainsi, à la vie, et reste une véritable langue sur le papier — *eine papierne Sprache* — selon le mot de Heinrich Rückert.

Après le livre d'Avé-Lallemant, nous n'aurons, pendant les vingt ans qui suivirent sa publication, aucun ouvrage de premier ordre à citer. Mentionnons cependant la riche collection de proverbes et d'idiotismes judéo-allemands, de Tendlau[3]; la mono-

[1] *Op. cit.*, vol. III, p. 296.
[2] *Ibidem*, p. 269.
[3] A. M. Tendlau, *Sprichworter und Redensarten deutsch-judischer Vorzeit, als*

graphie hébraïque de Harkavi[1] sur les mots slaves dans les écrits rabbiniques postérieurs au XIIIe siècle (éléments sporadiques qui ne justifient pas la thèse que les Juifs russes et polonais auraient jadis parlé le paléo-slave); ainsi que l'article de Lotze sur la littérature judéo-allemande, ce dernier écrivain est persuadé que l'étude de notre parler serait instructive au point de vue de la langue, de la littérature et de la civilisation[2].

En 1877, par l'initiative de la Société de géographie russe, une mission scientifique fut envoyée pour explorer le territoire ruthène. La publication spéciale, dirigée par Tchoubinsky, rend compte des recherches ethniques et statistiques faites à cette occasion, et le dernier volume de cet ouvrage monumental[3] traite de la langue et de la statistique des Juifs, des Polonais et d'autres nations non ruthènes.

Les observations linguistiques y sont superficielles : les Juifs ruthènes seraient incapables de prononcer le son russe *y;* ils remplacent le *ch* et *tch* par *s*; ils confondent l's doux, avec le même son dur, etc. Les Juifs de la Lithuanie prononcent *summer, besunders*, les autres, *sümmer, besünders;* de même, les uns disent *gut*, les autres *git*. Nous y relevons en même temps le caractère bilingue : les Juifs parlent simultanément le ruthène et leur dialecte apporté des provinces allemandes, ce qui explique la quantité d'éléments ruthènes qui l'ont envahi.

Le livre d'Andrée, sur l'ethnographie des Juifs[4], s'occupe également de notre dialecte, mais l'auteur y reproduit simplement les conclusions d'Avé-Lallemant, dont les dires sont autant de dogmes pour lui. La seule originalité à signaler dans ce chapitre est l'opinion que le judéo-allemand serait « un allemand horriblement corrompu ». Les autres indications sont des assertions hasardées revêtues d'une apparence d'érudition[5].

Le grand ouvrage de Grünbaum, sa Chrestomathie judéo-alle-

Beitrag zur Volks-, Sprach- und Sprichwörterkunde, aufgezeichnet aus dem Munde des Volkes und nach Wort und Sinn erläutert, Francfort, 1860.

[1] A. Harkavi, *Die Juden und die slavischen Sprachen*, Wilna, 1876 (en hébreu).

[2] H. Lotze, *Zur jüdisch-deutschen Litteratur*, dans l'*Archiv für Litteraturgeschichte* de Gosche, vol. I (1869), p. 90-101.

[3] Tchoubinsky, *Travaux de l'Expédition ethnographico-statistique*... Section sud-ouest. Matériaux et Enquêtes, Saint-Pétersbourg, 1872-1877, sept volumes (en russe). — On peut en lire un résumé dans la revue *Globus*, vol. XXXVII (1880), p. 331-333.

[4] R. Andrée, *Zur Volkskunde der Juden*, Bielefeld, 1881.

[5] La brochure de M. Grünwald (*Über den jüdisch-deutschen Jargon*, Budapest, 1876), ainsi que celle de l'auteur anonyme J. H. M. (*Sem und Japhet, Die hebräischen Worte der jüdisch-deutschen Umgangssprache*, Leipzig, 1882), le dernier d'après le vocabulaire d'Avé-Lallemant, sont dénuées de toute valeur.

mande[1], devait embrasser dans ses deux parties toute la littérature et la linguistique de notre dialecte. Malheureusement, la seconde partie, consacrée à la littérature judéo-allemande dans les pays slaves, de beaucoup la plus importante et la plus difficile, destinée à contenir la traduction des écrits autres qu'hébreux, et surtout la langue vivante elle-même, n'a pas paru. Dans la première, l'auteur reproduit et analyse, avec commentaires philologiques, des fragments de différentes versions de la Bible et d'ouvrages hébreux traduits en allemand, ou imités en judéo-allemand, jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle. La Chrestomathie s'arrête donc, dans le développement littéraire de notre dialecte, justement à l'époque où commence sa période véritablement vivante; l'auteur en a d'ailleurs exclu toute œuvre originale, qu'il réservait probablement pour la seconde partie de son travail.

Tel qu'il est cependant, l'ouvrage offre le premier essai sérieux d'une étude d'ensemble des productions littéraires du judéo-allemand, pour en faire ressortir l'importance au point de vue de la littérature allemande et du folk-lore en général. Le manque de tout principe dans la transcription, jusqu'à un certain point de méthode dans les explications, et quelque peu d'exclusivisme (l'auteur semble méconnaître ou ignorer les travaux de ses devanciers), diminuent sa valeur aux yeux du linguiste, qui, à cause de l'orthographe littéraire et modernisée, ne peut se former une idée exacte de la phonétique du dialecte.

A ce dernier ouvrage se rattachent quelques écrits d'ordre secondaire : un article publié peu d'années auparavant par Brüll, dans lequel on trouve des fragments intéressants pour la langue et la littérature judéo-allemandes[2]; l'étude consacrée par Perles aux gloses judéo-allemandes dès le XIII^e^ siècle[3]; la thèse de doctorat de M. Rosenberg, sur une collection de chants populaires allemands en caractères hébreux, contribution importante « pour la poésie allemande dans la littérature judéo-allemande » tirée d'un manuscrit de la Bodléienne qui contient un drame et cinquante-quatre chants en caractères hébreux (dont douze par des auteurs

[1] M. Grünbaum, *Jüdisch-deutsche Chrestomathie, zugleich ein Beitrag zur Kunde der hebräischen Litteratur*, Leipzig, 1880. — Nous en mentionnons les comptes rendus suivants : *Litterarisches Centralblatt*, de 1880, p. 681 et suiv. (Brüll); *Theologisches Litteraturblatt*, de la même année, p. 89 et suiv. (Strack); *Jüdisches Litteraturblatt*, vol. XI, n^os^ 19-20 (Lewin); *Anzeiger für das deutsche Alterthum*, vol. IX, p. 402-407 (Köhler) et *Revue des Études juives*, vol. V, p. 142-149 (Neubauer).

[2] A. Brüll, *Beiträge zur Kenntniss der jüdisch-deutschen Litteratur*, dans les *Jahrbücher für jüdische Geschichte und Litteratur*, vol. III (1877), p. 87-119. L'article contient, entre autres, un glossaire judéo-allemand de l'année 1556.

[3] J. Perles, *Beiträge zur Geschichte der hebräischen und aramäischen Studien*. Munich, 1884.

juifs), écrits probablement à Worms entre 1595 et 1605[1]; enfin une publication similaire sur les chants judéo-allemands de la Galicie et de la Russie, éditée par l'*Institutum judaicum* de Berlin[2].

Naguère, M. Leo Wiener, professeur de langues slaves à l'Université de New-York, a essayé, dans un ouvrage bien écrit et documenté, de caractériser l'évolution littéraire du judéo-allemand dans les pays slaves du Nord pendant le XIX^e^ siècle[3].

Il résulte de cet aperçu bibliographique que le dernier quart du XIX^e^ siècle fut plus fécond pour l'étude de notre dialecte, envisagé surtout dans son évolution littéraire. Mais son côté purement linguistique attend toujours le traitement scientifique qui revendiquera pour lui une place dans l'ensemble des dialectes allemands. Jusque-là, les préjugés les plus grossiers continueront à s'étaler au grand jour à ses dépens.

En 1854, Charles Fromann fondant la première revue de dialectologie allemande, en excluait en principe, les parlers, — comme le judéo-allemand, — des étrangers et demi-nationalisés demeurant en Allemagne, «qui ont violenté, jusqu'à la déformer, la langue nationale, dont ils se sont servis n'importe où»[4]. En 1868 cependant, le docteur Hildebrandt, lisant au congrès philologique de Würzbourg, des fragments d'un poème épique judéo-allemand du XIV^e^ siècle, aboutit à cette conclusion : «Les Juifs ont été les porteurs de la civilisation allemande en Orient dans les pays où ils immigrèrent en quittant l'Allemagne»[5].

Depuis de longues années, M. le docteur A. Landau, de Vienne, s'occupe de l'étude du judéo-allemand et spécialement du parler galicien et ruthène. Il a rassemblé de nombreux matériaux pour un glossaire judéo-allemand et pour tout ce qui concerne le folk-lore de ce dialecte. Le peu qu'il a livré à la publicité dénote chez lui une si parfaite connaissance du sujet et de la dialectologie allemande, qu'on déplore l'excès de scrupules qui

[1] F. Rosenberg, *Über eine Sammlung deutscher Volks-und Gesellschaftslieder* in hebräischen Lettern, Braunschweig, 1888. — Dans son ouvrage sur l'*Histoire de l'éducation et de la civilisation des Juifs en Allemagne pendant le XIV^e^ et le XV^e^ siècles* (Wien, 1888), M. le docteur Güdemann émet quelques idées judicieuses sur le judéo-allemand (p. 292-297) et entrevoit l'influence rétroactive de l'articulation dialectale sur la prononciation de l'hébreu.

[2] G.-H. Dalman, *Judisch-deutsche Volkslieder aus Galizien und Russland*, seconde édition, Berlin, 1891. C'est grand dommage que l'éditeur, à l'instar de tous ses prédécesseurs, ait eu recours, dans la reproduction de ces chansons, à une orthographe complètement germanisée.

[3] Leo Wiener, *The history of the yiddish literature in the XIX century*, New-York, 1899.

[4] K. Frommann, *Die deutschen Mundarten*. Eine Monatsschrift für Dichtung, Forschung und Kritik, Nürnberg, 1854 et suiv. (Cf. vol. I, p. 18.)

[5] Voir la revue *Germania*, vol. XIV, p. 128.

le fait encore hésiter à aborder le traitement scientifique du judéo-allemand, fût-ce seulement de sa variante galicienne[1].

Le rôle important joué par ce parler dans la vie sociale des Juifs au temps passé, rôle qui se continue parmi les Juifs des pays slaves, sera apprécié avec d'autant plus de justice que son étude linguistique sera plus avancée. Ce rôle a été jusqu'aujourd'hui passé sous silence par les historiens du judaïsme, et l'ignorance la plus profonde continue à se manifester autour de ce dialecte, même chez ceux dont on serait en droit d'attendre un plus grand sérieux scientifique.

C'est ainsi que le dernier historien des Juifs en Autriche-Hongrie, M. Gerson Wolf, consacrant une page de son livre au judéo-allemand, se borne à répéter les assertions de Zunz, en y ajoutant de son cru que, par l'introduction d'éléments étrangers, « prit naissance une langue qui était tout, excepté allemande »[2].

L'historien le plus récent de la littérature juive, M. Karpeles, accorde bien tout un chapitre à la littérature judéo-allemande, mais en ce qui concerne le dialecte, il répète simplement les hérésies d'Avé-Lallemant, en les augmentant des siennes[3].

Le temps nous semble donc venu d'essayer de présenter sous son véritable jour le dialecte judéo-allemand, d'esquisser en des contours rigoureusement précis son aspect linguistique, sa structure grammaticale, les éléments de son lexique et sa littérature assez considérable.

III

LA LITTÉRATURE JUDÉO-ALLEMANDE.

Steinschneider énumère, comme ayant été imprimées en judéo-allemand, seulement jusqu'en 1740, trois cent quatre-vingt-cinq publications. Il est clair qu'aujourd'hui, si l'on tient compte de la littérature manuscrite et des écrits de plus en plus nombreux dans les pays où le dialecte est encore usité comme langue parlée, on arrivera facilement à tripler ce chiffre.

Une telle richesse est d'autant plus faite pour nous surprendre, qu'elle s'étend à toutes les branches de la littérature : histoire, éthique, liturgie, exégèse, folk-lore et belles-lettres. Le fond, il

[1] Voir dans la revue dirigée par Willibald Nagl, *Deutsche Mundarten, Zeitschrift für Bearbeitung des mundartlichen Materials* (Wien, 1896 et suiv.), l'article de M. Landau sur la bibliographie du judéo-allemand (I, 126-132) et surtout son étude sur les diminutifs en judéo-galicien que nous avons cité plus haut.

[2] Dr. Gerson Wolf, *Die Juden*, Wien, 1883.

[3] Karpeles, *Geschichte der jüdischen Litteratur*, Berlin, 1886. Cet ouvrage vient d'être traduit en français.

est vrai, l'emporte souvent sur la forme; raide et bigarré de mots hébreux, comme l'allemand du temps l'était de mots latins et français, le judéo-allemand traîne lourdement ses expressions, et n'est qu'un instrument fort imparfait pour l'enseignement solide et profond des rabbins.

Cette littérature ne semble pas remonter plus haut que le commencement du XV^e^ siècle, date des premières œuvres manuscrites. Pour les impressions, le millésime le plus ancien et le plus authentique est celui de 1507, année dans laquelle le grammairien Élie Levita (1472-1549), professeur d'hébreu du haut clergé italien, publia à Venise l'adaptation en vers judéo-allemands d'un roman anglo-italien, sous le titre de *Bovo-Maase*. Le style en est assez correct, comme du reste celui de tous les romans que nous analyserons plus loin.

Le point de départ de cette littérature fut la traduction et le commentaire des livres saints, spécialement en vue des femmes, les hommes étant supposés en état de lire et de comprendre le texte original. Nous verrons même ce but de vulgarisation précisé dans le titre de la plupart de ces versions, qui exercèrent une grande influence sur l'évolution ultérieure du dialecte. Les versions étant littérales, et conservant un grand nombre de mots hébreux, soit à titre de termes consacrés, soit par certaines considérations religieuses, familiarisèrent si bien leurs lecteurs avec la terminologie hébraïque appliquée aux idées morales, que cette terminologie passa insensiblement dans la langue vulgaire judéo-allemande.

La plus ancienne version des psaumes en cette langue parut à Venise en 1545[1], sous la signature du même Élie Levita, et fut suivie d'une autre, imprimée à Cracovie en 1586 et intitulée : *Das Thilim-Buch wol verteitscht in teitscher Sprach, gar schön un bescheidlich — un gar kurzweilig drin zu leien vor waiber un vor maidlich...*

La première version du Pentateuque est celle de Crémone (1560), publiée une quarantaine d'années après celle de Luther (1523), et due à Jehouda ben Moïse Naphtali. Dans la seconde moitié du siècle suivant parut, en caractères hébreux, une version complète de la Bible, par Joseph Witzenhausen, imprimée à Amsterdam en 1676; elle eut l'honneur d'être insérée dans la *Biblia pentapla* de 1711, comme «version judéo-allemande» transcrite en caractères allemands, à côté des versions catholique, réformée, luthérienne et hollandaise. Trois ans après à peine, Blitz entreprit une seconde version complète, mais infé-

[1] *Sepher Tehilim*, da hat ir das *Thilim* aus *loschon hakodesch* gemacht in teistcher sprach durch den gelernten man Elia Bachur Aschkenasi Halevi... 5305 (= 1545). Venedig.

rieure, et la concurrence entre ces deux versions jette un jour défavorable sur l'époque et les hommes du temps [1].

Pour faciliter l'intelligence des saintes Écritures, on recourut de bonne heure aux gloses allemandes qu'on trouve déjà sporadiquement, chez les commentateurs tels que Raschi et Eliezer ben Nathan. Les glossaires bibliques, dont le plus ancien manuscrit remonte à 1513, reproduisent souvent les formes les plus pures du moyen-haut-allemand.

On rencontre aussi, vers la même époque, plusieurs adaptations en vers des livres saints. Ces compositions épiques ne sont pas sans intérêt, étant écrites en strophes dites «des Nibelungen» c'est-à-dire dans l'*ottava rima*. A ce genre appartient une *Histoire de David*, dont l'auteur serait une femme, Litte de Regensbourg, mais surtout le *Livre des Rois* (Cracovie, 1584), et *Schmul-Buch* ou *Livre de Samuel* (Bâle, 1612). Nous reproduisons de ce dernier ouvrage la strophe suivante comme échantillon de ces compositions poétiques [2] :

David macht drei haufen — in Machanaim lant,
Und gab ein teil — Joab in sein hant,
Das ander teil gab er — seinem bruder Abischai,
Und den dritten haufen — gab er dem held Itai.
David wolt auch selbert — in den streit hinein.
Da wolten in nit lassen — di diner sein :
«Ir solt daheime [3] bleiben — izunt [4] zu der zeit,
Denn es ist uns vil besser — wenn ir nit bei uns seit.»

«David réunit trois corps d'armée dans le pays de Makhanaïm. — Il en mit un entre les mains de Joab. — l'autre, il le donna à son frère Abichaï — et le troisième, il le confia au héros Itaï. — David voulut lui-même se jeter dans la mêlée, — mais ses soldats n'y voulurent point consentir : — «Restez chez vous pour le moment, — car nous allons mieux quand vous n'êtes pas avec nous.»

A côté des versions et explications de la sainte Écriture, les livres édifiants pour les femmes et les jeunes filles occupent

[1] Le passage suivant de la Genèse (XXV, 34) est ainsi rendu par les trois versions susmentionnées :

Cremone : Es verschmeht Esaw seine erstikeit :
Blitz : Also verachtet Esaw sein erstgeburt :
Witzenhausen : Un Esaw verschmeht di *bechora*.

[2] Il va sans dire que nous conservons telle quelle l'orthographe des textes cités. Quant à la transcription des mots allemands en caractères hébreux, voir le chapitre spécial dans l'appendice du livre de M. le rabbin Güdemann, cité dans notre bibliographie.

[3] Mha. *dâheime* «zu Hause».

[4] Mha. *jezunt* «jetzt».

une place importante dans la littérature judéo-allemande. Le plus célèbre est : *Tseena Urena*, ou (vulgairement) *Tsene Werene*, c'est-à-dire : « Sortez et regardez (filles de Sion)! » — d'après le Cantique des Cantiques (III, 11), — par Jacob ben Isaac, paru à Bâle en 1622; c'est un commentaire, illustrant d'une manière familière et amusante, à l'aide du Talmud et des écrits rabbiniques, une partie des livres saints (le Pentateuque et les soi-disant cinq Meguiloth).

Jadis, le *Tseena Urena* était le livre le plus répandu et le plus lu, surtout le samedi; il fut très souvent réédité, vingt-deux fois entre 1622 et 1722[1]. Ces éditions répétées sont la meilleure preuve de la grande popularité du livre, devenu la lecture favorite des dames israélites. Elles y trouvaient des exemples d'humilité, de modestie et de douce résignation; de plus, il constituait à peu près l'unique source de morale pour l'éducation de la femme et de la jeune fille d'autrefois, leur offrant le parangon des plus sublimes vertus domestiques, et leur inspirant en même temps la piété et la charité. Le tableau des splendeurs du passé les consolait des souffrances du présent, pendant que leur cœur et leur esprit étaient ravis par ces

> ...belles traditions antiques,
> Contes angéliques et légendes,
> Histoires discrètes de martyrs...

comme dit Heine à propos du délicieux jardin de la Haggada.

Nous en extrayons le récit biblique suivant, afin de donner une idée de ce genre littéraire et de montrer l'intercalation, souvent artificielle, de l'élément hébraïque parmi les mots d'origine allemande (les termes hébraïques sont en italique).

Terach, der vater von Avrom, hat verkouft *tselemis*. Un Avrom is einmal derbei gestannen un wen einer is gekumen un hat gewolt koufen di *awodo soro*, da fragt Avrom : wi alt bistu? Da entfert er : fufzig oder sechzig jar; da sagt er wider : du bist nun alt sechzig jar und wilst dich buken zu einem das da ein tag alt ist? Da hat sich derselbiger geschemt un is *bescherpo* wekgegangen. Ein mal kam eine frau un bracht eine schissel mit semel[2] mehl, un si sagt zu Avrom : Nem das mehl zu *korban* vor di tselemis. Da nahm Avrom di schissel mit semel mehl un stelt si vor di tselemis: da nahm Avrom einen grossen steken un zubrecht al di tselemis, neiert[3] ein gross *pessel* lies er stehen un gab im den grossen steken in di hant. Da kam Terach derzu, da sagt er

[1] La dernière que nous avons sous les yeux est un in-quarto imprimé, en 1875, à Varsovie et Lemberg, en grands caractères et avec des illustrations.

[2] Mha. *semel* « feines Weizenmehl » (du latin *simila*).

[3] Mha. *niurt* et *neuert* « nur ».

zu Avrom : wer hat das getan? Da sagt Avrom : eine frau hat gebracht semel mehl zu korban, da haben sich di tselemis mit einander gekrigt[1], itlicher[2] hat wollen vor essen: da hat das gresste pessel ein steken genumen un hat si ale zubrochen. Da sagt Terach : un haben si den *sechel,* oder haben si *chajis* in sich[3]? Da sagt Avrom : wen si kein sechel haben, warum soln mir si dinen? Da nahm im Terach sein vater un gab im Nimrod in di hant. Da sagt Nimrod zu Avrom : wilstu dich buken zu dem feier, da is es gut, wilstu aber nit, da wil ich dich lassen werfen in das feier. Da hat men Avrom geworfen in das feier, aber got hat im *matsel* gewesen un er is ganz herausgegangen aus dem feier.

«Théra, père d'Abraham, vendait des idoles. Et Abraham assistait un jour à la vente, lorsqu'un client vint pour en acheter. Abraham lui demanda : «Quel âge avez-vous?» Lui répondit : «Cinquante ou soixante ans». Alors Abraham lui dit encore : «Tu as à présent soixante ans et pourtant tu veux te prosterner devant quelqu'un qui n'a qu'un jour?» Et celui-là eut honte et partit en grande confusion. Une autre fois, vint une femme apportant une terrine pleine de fleur de farine, qui dit à Abraham : «Prends cette farine et offre-la pour moi aux idoles.» — Abraham prit la terrine et la plaça devant les idoles; ensuite il prit un grand bâton et cassa toutes les idoles n'en laissant qu'une seule debout, entre les mains de laquelle il mit le grand bâton. Et quand Théra arriva, il demanda : «Qui a fait cela?» Abraham répondit : «Une femme est venue, apportant de la fine fleur de farine, qu'elle a offerte aux idoles; alors celles-ci ont commencé à se quereller, chacune voulant manger la première et la plus grande ayant pris un bâton a brisé toutes les autres.» — Théra demanda encore : «Est-ce qu'elles possèdent l'intelligence et la vie?» — Abraham alors répondit : «Si elles ne possèdent pas l'intelligence, pourquoi faut-il les servir?» — Mais Théra se saisit de lui et le livra aux mains de Nemrod; et Nemrod dit à Abraham : «Veux-tu adorer le feu? Si tu consens, c'est bien, mais si tu refuses, je t'y ferai jeter!» Et on jeta Abraham dans les flammes, mais Dieu l'ayant préservé, il en sortit sain et sauf.»

Ainsi qu'on peut le voir par le texte original, la notion d'idole appartenant à la terminologie religieuse est rendue par le terme biblique : *pessel* et *tselem* (litt. : «image») et par l'équivalent talmudique : *awodo soro* (litt. : «culte étranger»); de même, pour la notion de sacrifice, *korban:* la locution adverbiale *bescherpo* «avec honte», est plutôt un terme savant; les deux autres notions, — intelligence et vie, — sont abstraites, tandis que le mot final est formé par la combinaison du participe hébreu avec l'auxiliaire allemand remplaçant la simple notion du verbe correspondant.

[1] Mha. *krîgen* «zanken, streiten».
[2] Mha. *ëteslich* «jeglicher».
[3] Mha. *dienen* «aufwarten mit Bezug auf Gottesdienst».

Le livre intitulé *Le beau petit livre des femmes*, paru à Cracovie en 1577, présente le même fonds religieux et moral : « C'est pourquoi nous avons choisi pour les femmes un joli petit livre, dans le but d'améliorer leurs corps et leurs âmes »[1].

Tel est également le caractère du *Livre de la vie éternelle* (Sepher 'Haï Olam) de 1583, en vers, et du soi-disant *Miroir des reproches* (Brantspiegel) par Moïse de Jérusalem, imprimé à Bâle en 1602, et souvent réédité. L'auteur justifie ainsi le titre de son ouvrage : « J'ai appelé mon livre *Miroir des reproches*, pour que ceux qui l'achèteront s'y regardent incessamment... »[2]. Le livre est divisé en 68 chapitres et reproduit plusieurs récits et interprétations talmudiques; il y est aussi parlé des devoirs des femmes, l'ouvrage étant spécialement destiné pour elles et pour, ajoute ironiquement l'auteur, « cette classe d'hommes pareils aux femmes et qui ne savent pas lire »[3].

Un livre du même genre, intitulé *Zuchtspiegel* et signé par Seligman Ulmo, parut à Francfort en 1680. C'est une collection de moralités et de maximes rimées, recueillies en partie de la bouche du peuple. L'auteur y déplore la décadence morale de son temps :

Di warheit is gestorben,
di frumkeit is verdorben:
laster un schand
hat genomen überhand,
schem[4] un zucht
nimant sucht.
Frumkeit un gotes vorcht
tragt ni mēr frucht:
keiner tut sich schemen
tseduke zu nemen,
Di schand is gross,
di gabe is klein über di moss.
Di freintschaft
is feintschaft,
un di geselschaft
is mit neid beheft[5]:
di briderliche lib'
is ganz trib,
ein gesel ein ēren dib.
Tugent un ēr
begērt nimant mēr:
nor gelt her —
schreit di ganze welt,
Gold un geld —
der es hat is ein held,
den man oben an stelt.
Das is der lauf auf erden :
Ah got, was ver gutes wil daraus werden!

« La vérité est morte, — la piété s'est corrompue; — vice et opprobre — l'ont emporté; — réserve et pudeur — par personne ne sont recherchées; — piété et crainte de Dieu — ne portent plus de fruits. —

[1] Drum haben mir ein schön Frauenbüchlein tun derwelen,
Zu b sserung den leib und zu zirung der selen.

[2] « Ich hab geheissen das buch *Brandspigel*, das sich diselbigen leit koufen zu spigeln stetiglicht drinen. »

[3] « ... Di da seien as weiber un kenen nit leinen. »

[4] Mha. *schëme* « Scham ».

[5] Mha. *beheft* « besessen ».

Personne ne rougit — de recevoir l'aumône. — La honte est grande. — l'offrande mince; — l'amitié est inimitié, — et la société est livrée à la convoitise. — L'amour fraternel est incertain. — Un compagnon est un larron d'honneur. — Vertu et honneur! — personne n'en demande. — Rien que de l'argent, crie le monde entier : — Or et argent! — Celui qui les possède devient le héros — qu'on met à la place d'honneur. — Voilà le cours du monde! — Ô Dieu, quel bien en résultera-t-il?»

La comparaison suivante nous semble heureusement trouvée : «Les grands seigneurs et les belles dames, — on peut les bien servir, mais mal s'y fier; — car leur cœur est semblable à une chambre de bain, — l'un y entre, l'autre en sort»[1].

Une œuvre récente, toujours du même genre, est la traduction abrégée en judéo-allemand, tel qu'il est parlé en Pologne et en Russie, du fameux *Sepher Hassidim*, ou Livre des Pieux, du XIII^e^ siècle. Cette traduction, imprimée à Josefov en 1860, porte comme titre : «Ce livre est extrait du *Sepher Hassidim*, et nous l'avons transposé en judéo-allemand afin qu'il soit compris par les grands et les petits»[2].

En voici quelques fragments :

Ein mensch gehēr zu sein schwer zu derzernen un gering[3] über zu bēten.

Wenn einer varstēt nit kein *loschon hakodesch* un er is ein *jere schomajim*, er wolt gern varstehen wos er is *mispallel*, is besser as er sol sein *tephilo* ton of dem loschon wos er varstet; den di tephilo bedarf as das harz sol varstehen wos es sogt.

Drei sachen hot *Hakodesch-boruch-hu* beschafen in menschen : oren zu heren, oigen zu sehen, ein zung zu reden. Er hot beschafen finger, as er hert aso ein sach wos men tor[4] es nit heren, aso sol er arein steken a fingen in ōr arein, aso wet er schoin nit kenen heren. Ouch hot er beschafen brem[5] zu di oigen : wen er set a schlechte sach, aso sol er zudecken di oigen mit di bremen. Un zu der zung hot er beschafen zwei mouern : dos senen di zēn mit di lefzen.

«Un homme doit être lent à la colère et prompt à la réconciliation.

«Quelqu'un qui ne comprend pas la langue sacrée et qui est pieux (litt. : qui craint le ciel), souffre de ne pas entendre ce qu'il dit en priant; alors il est mieux qu'il prie dans la langue qu'il connaît, parce que la prière exige que le cœur comprenne ce que dit la bouche.

«Dieu (litt. : que le Saint soit loué!), en créant l'homme, lui a fait don de trois choses : des oreilles pour entendre, des yeux pour voir, une langue pour parler. Mais Dieu a aussi donné à l'homme des doigts,

[1] «Grosse hern un schene frauen — sol man wol dinen un übel trauen; — denn ir herz is as wi ein bad haus: — einer gēt ein, der andere gēt aus!»

[2] «Dos *sepher* is arois genumen vun *Sepher Hassidim* un mir haben es gestelt of *iwri*-teitsch, *bik'de* es suln varstehen grois un klein».

[3] Mha. *geringe* «leicht und schnell».

[4] Mha. *turren* «durfen».

[5] En bavarois *bram*, pl. *brām* «Augenbrauen», du mha. *brem* «Rand».

afin que, si quelque chose de mauvais à entendre est dit à son côté, il puisse boucher ses oreilles avec ses doigts et ne pas entendre ; Il a de même pourvu ses yeux de paupières, afin que, s'ils aperçoivent quelque chose de mal, ils puissent aussitôt se couvrir et ne plus voir; et à la langue Il a donné deux barrières, les dents et les lèvres.»

La traduction des livres de prières, — *Siddour. Tephila. Machsor. Techinnoth*, — était encore destinée spécialement aux femmes, car le Talmud et Maïmonide recommandent également l'usage de la langue vulgaire pour ceux qui ne comprennent pas la langue sacrée.

Il ne faudrait cependant pas croire que les traductions bibliques ou liturgiques, avec les écrits populaires de religion et de morale, soient les seules productions de la littérature judéo-allemande; les ouvrages historiques y tiennent une place assez large. Le plus répandu de ces ouvrages est la traduction du *Josippon* (d'après un pseudo-Josèphe hébreu, rédigé en Italie vers le x^e^ siècle), qui parut pour la première fois à Prague en 1607. C'est une sorte de chronique depuis le commencement du monde jusqu'à la destruction du second temple : les expéditions d'Alexandre le Grand (*Alexandros Mokdon*, ou Macédonien) y sont narrées en grand détail.

Du même genre est la traduction de l'ouvrage d'Ibn Virga, *Le sceptre de Juda* (Schebet Yehouda), paru à Amsterdam en 1648, ainsi qu'une autre intitulée *Le reste d'Israël* (Scheerit Israël), œuvre originale plutôt que traduction, imprimée à Bâle en 1602. Elle retrace les souffrances endurées par les Juifs dans les divers pays qu'ils habitèrent, raconte des anecdotes sur les personnages marquants du judaïsme, reproduit les disputes du moyen âge, etc.

Nous arrivons maintenant à la dernière et plus importante partie de cette littérature, le genre romanesque, qui offre au folk-lore des parallèles assez curieux.

Les Juifs ont dans tous les temps témoigné un penchant particulier pour l'élément légendaire, et, d'après Benfey, c'est par leur intermédiaire que seraient passés la plupart des récits orientaux qui se sont introduits dans les diverses littératures de l'Europe. C'est même cette prédilection pour le romanesque que critique, dans sa préface, l'auteur du fameux *Maasebuch*, dont nous allons nous occuper d'abord :

> Drum ir liben manen[1] un frauen,
> leient oft daraus, so wert ir drinen behauen[2],

[1] Mha. *man* fait au pluriel *mannen;* la forme analogique *menner* paraît dès le xv^e^ siècle.

[2] En bavarois *behauen* «genesen» : Schmeller, *Bayrisches Wörterbuch*, sec. éd., I, 1607; cf. Frommann, *Deutsche Mundarten*, VII, 448.

um nit zu leinen aus den *Bücher von Kühen*[1].
un von *Ditrich von Bern* un *Meister Hildabrant*[2]
solt ir ach eich nit tun müen.
Nun es seien warlich eitel schmitz,
si geben eich nit warm noch hitz:
ach seien si nit getlich darbei,
ir bedarft wol as eich's got verzei.
Unsere *sphorim* schreiben :
es is ein sint an ein haus
zu leinen an dem heiligen *schabbes* d'raus.

«C'est pourquoi, chers Messieurs et Dames,
Si vous y lisez souvent, vous vous porterez bien.
Quant à lire dedans les livres de *Fables*,
Ou les poèmes de *Ditrich* et d'*Hildebrant*,
Ne vous en donnez pas la peine,
Car ils ne sont rien que vanités et frivolités;
Ils n'inspirent ni chaleur ni ferveur;
Aussi ne sont-ils point de dévotion,
Et Dieu aurait à vous le pardonner;
Car nos saints Livres le disent expressément :
C'est un péché dans une maison,
De les lire dans la journée du saint samedi.»

Le premier livre romanesque que nous connaissions est celui d'Élie Lévita, que nous avons cité plus haut, c'est-à-dire l'adaptation en vers de l'histoire également rimée en italien de *Bovo d'Antona*, laquelle à son tour était une simple imitation du roman anglais *Sir Bevis of Hamdon*. La version judéo-allemande parut à Venise en 1507, date que nous avons prise comme point de départ de la littérature en ce dialecte. L'édition de Prague, 1767, que nous avons sous les yeux, porte ce titre : «*Bovo-Buch*, ou Livre de Bovo. Histoire sage, raisonnable et intelligible du pieux prince et comte de Bovo.....»[3].

En voici un spécimen :

Got in himel sol men ebig loben, — seine wunder sol men kunden. — den er is geachpert[4] un derhoben — in vrume leiten munden. — Er geweltigt[5] unten un oben; — sein lob is nit zu grunden[6]. — kein mensch kan es vulenden, — es hot kein drum[7] noch enden. — Sein

[1] Les fables de Berachja et d'Isaac Sahola furent réunies, en 1555, sous le titre de *Kuhbuch*.

[2] Titre de deux poèmes épiques du moyen âge.

[3] «*Bovo-buch*, das klughaftig, vornunftlich un vurstendliche geschichtniss Bovo, ein gotsforchtiger fersicht un graf...»

[4] Mha. *achpet* «angesehen».

[5] Mha. *geweltigen* «herrschen».

[6] Mha. *grunden* «ergründen».

[7] Mha. *drum* «Ende».

heiliger namen sol mich sterken, — das mir nit mislingen zu vulenden das dasig werken — mein welschbuch[1] in teitsch zu bringen, — das ich sol es wol merken — un nit fēlen in keinerlei dingen, — das di leit soln meiner nit lachen. — den vur mich alein tu ich nix machen.

« Il faut éternellement louer Dieu dans le ciel, — et publier ses miracles; — car il est prisé et exalté par la bouche des hommes pieux. — Il règne en bas et en haut; — son éloge est infini, — aucun mortel ne pourrait le parfaire, — il n'a ni fin ni limite. — Puisse son saint nom me conforter ! — Que je n'échoue pas en terminant ce livre-ci, — de transcrire mon livre italien en judéo-allemand : — et que je prenne bien attention — à ne commettre aucune faute, — afin que les gens ne se rient pas de moi; — cela non pour ma propre personne, que je considère pour rien. »

Mais le plus célèbre des livres de ce genre fut le *Maasebuch* ou Livre d'histoires, que nous avons déjà nommé, et qui, après avoir d'abord paru à Bâle en 1602, fut plusieurs fois réédité, à courts intervalles, à cause de sa grande popularité[2]. Le titre complet est ainsi conçu : *Ein schen Maasebuch* (Un beau Livre d'histoires) :

Kumt her, ir liben manen un frauen, — un tut das schene *Maasebuch* anschauen, — das noch nin[3] weil[4] der *olam* stet — in druk is worden gebracht. — Mit drei hundert un etliche *maasim*, — di da seien al ous di *gemoro* gemacht... Drum ir liben frauen, ir hot nun di teitsche bicher al vor; — itzunder[5] hot ir ach di teitsche gemoro : — aso wet ir hoben *kol hathoro kulo* gor.

« Venez-ci, chers Messieurs et Dames, — et regardez le beau Livre d'histoires — tel que, depuis que le monde existe, — son pareil n'a pas encore été imprimé. — Dedans sont trois cents et quelques histoires, — qui toutes sont extraites de la *Guemara*... Or, mes chères Dames, — vous possédiez déjà tous les livres allemands; — maintenant vous aurez aussi la *Guemara* en judéo-allemand... Ainsi vous aurez la Loi tout entière. »

Le livre contient plus de trois cents récits, tirés du Talmud, des écrits rabbiniques ou cabalistiques, et même allemands[6]. Le style de ces récits est simple, familier, plein de charme. Les

[1] A savoir le roman italien en *ottave rime*.

[2] Nous citons quelques-unes des premières éditions : Amsterdam, 1701 : Francfort-sur-Main, 1703; Francfort-sur-Oder, 1704; Berlin, 1709, etc.

[3] Mha. *niene* « nicht ».

[4] Mha. *wīle* « so lange als » : wīle diese welt gestēt (Lexer).

[5] Mha. *iezunt* « jetzt ».

[6] M. Grünbaum a longuement analysé, dans sa *Chrestomathie* (p. 385-459), quelques-unes de ces histoires, en en indiquant les sources et les parallèles.

mots hébreux qui y sont intercalés ont une grâce avenante qui ajoute à la naïve beauté de ces fables et moralités.

Quant à la vogue de l'ouvrage, en dépit de son prix élevé, elle est attestée par l'auteur dans la préface :

Wilt ir eier zeit mit leienen vertreiben. — aso wil ich eich a schen *maase* schreiben. — Drum, ir liben frouen, kouft ir si behend[1], — ehe si werden kumen in fremde länd, — in Pehm[2] un in Reussen un in Polen, — aso wet man si ach tun weidlich[3] holen — un andern ländern mēr. — Drum kouft ir si sēr; — dernoch wet ir sagen : — worum hab ich keins gekouft, — da si seien gewesen in land? — Itzunder welt ich gern eins zalen, — wen ich kente neiert eins bekumen bald. — Drum lasst eich's um ein taler nit sein zu teier, — aso wet eich got behiten vor besen ungeheier.

« Voulez-vous lire pour passer le temps? — Je vais vous écrire de belles histoires. — Or, mes chères Dames, achetez-les vite, — avant qu'elles n'aient émigré en pays étrangers, — en Bohème, en Russie et en Pologne, — où on les achètera, en grand nombre, — et dans d'autres contrées lointaines. — C'est pourquoi il faut vous dépêcher de les acheter, — car ensuite vous direz : — Pourquoi n'en ai-je point acheté, — tandis qu'elles étaient encore dans le pays? — Maintenant je voudrais bien en payer le prix, — si seulement je pouvais m'en procurer un bientôt! — Ne trouvez donc point qu'un thaler est trop cher, — et Dieu vous garde des méchants! »

D'ailleurs, la langue même rend témoignage de la grande popularité de cette œuvre : en judéo-allemand, toute histoire imaginaire porte l'appellatif connu de *bube maase*, c'est-à-dire fable à la manière de Bovo.

Nous reproduisons ici, à titre de spécimen du *Maasebuch*, la version suivante qui est une des formes multiples que revêt, dans les différentes littératures, la fameuse légende connue dans le folk-lore sous le nom de *Matrone d'Ephèse*.

« Les femmes, dit-on, sont légères en pensée et faciles à changer de dessein. Il arriva une fois qu'un homme mourut, et sa femme, pleurant et se lamentant, cria bien haut qu'elle n'oublierait jamais son cher mari. Elle refusa de quitter le cimetière (*litt.* maison de la vie), et resta gisante sur la terre, à gémir et à sangloter. Cependant, non loin du cimetière, il y avait une potence dressée, et au pied de la potence un homme pour la garder, afin que personne n'enlevât le cadavre qui y était attaché. La peine de mort était édictée par le roi au cas où le corps du pendu serait dérobé. Or, durant la nuit, l'homme qui gardait la potence alla voir la

[1] Mhd. *behende* « schnell ».
[2] Prononciation dialectale pour *Behmen*.
[3] Dans le sens de « tuchtig ».

veuve inconsolable, et lui ayant parlé, la décida tout de suite à venir demeurer avec lui. Mais pendant qu'ils s'entretenaient, quelqu'un emporta le corps du pendu, et lorsque le gardien revint, il trouva le gibet vide. Alors il tomba en grande affliction, craignant que le roi ne le fît pendre à la potence qu'il avait si mal gardée. Il retourna donc près de la veuve et lui raconta son malheur; mais celle-ci lui dit : «Ne t'effraye pas si fort: retire de la tombe le corps de mon mari, et mets-le à la place de l'autre.» Alors, s'aidant mutuellement, ils déterrèrent le mari défunt et le suspendirent au gibet. Voilà comme cette femme, éplorée et désespérée de la perte de son mari, se laissa posséder par l'Esprit du mal (*litt.* penchant ou instinct mauvais), et persuader par le gardien de la potence; et c'est pourquoi on dit que les femmes sont légères et changeantes, faciles, aussi désolées qu'elles paraissent, à se laisser entraîner par qui veut. Mais nous savons qu'il y a également des femmes pieuses et craignant Dieu, qui seraient incapables de se conduire ainsi.»

Qu'on nous permette de reproduire, comme dernier spécimen en prose, l'original de ce morceau, dont la contexture porte le véritable cachet du style populaire :

Man spricht di weiber di haben leichte *deos*, si seien bald zu überreden, den es geschach[1] ein *maase*, das ein frau ir man war gestorben. Un si treibt grossen jamer un klagen, un wolt jo ir liben man nit gern vargessen, un lag tag un nacht auf dem *bess hachajim*, un weint un schri gar jemerlich um iren liben man. Da war einer der war ein *schomer* bei einem galgen, der hitet das man nimant arab solt nemen vun dem galgen bei lebstraf des *melech*. Un derselbig galgen der war nit weit gestannen vun dem bess-hachajim, un derselbig schomer der ging bei nacht zu derselbigen frau un redet aso lang mit ir, bis er si überredet, das si bei im lag. In der zeit das er bei ir is gelegen, is einer arab gestolen worden vun den galgen. Un wi er wider zu den galgen kam, aso sach er nix. Da war er sich sehr *metsaar*, von wegen er fercht sich der melech wert in hengen lassen, derweil er nit recht gehit hot. Da ging er bei di frau un verzelt sein unglik. Da sagt di frau zu im : fercht dich nit aso sēr, nem du mein man aus dem *kewer*, un heng im an di stat. Da ging er hin un zog mit ir selbst dem man aus dem kewer un hengen im an den galgen. Da sicht men wi di frau gar sēr gejamert un geweint hot um iren man ; noch gleich wol hat si den *jetser horo* bei sich gehat, das si sich überreden liss vun den schomer. Derhalben spricht man : die weiber haben leichte deos zu überreden, das si einem sein wilen tun, wen si schon traurig seien. Aber doch fint man frume weiber ach, di gotsferchtig senen, die selche sachen nit tunen.

Les autres livres romanesques sont assez nombreux; mais ce sont, pour la plupart, de simples transcriptions d'originaux allemands en caractères hébreux, à l'usage des femmes, des jeunes

[1] Les formes verbales *geschach*, *sach*, *sicht* de ce fragment sont archaïques et répondent aux *geschah*, *sah*, *sieht* de la langue allemande moderne.

gens et des personnes peu instruites. Ils appartiennent donc plutôt à la littérature allemande et ne possèdent aucune valeur linguistique. Telle est, par exemple, une adaptation en vers, par Joseph Witzenhausen, du poème épique : *Le chevalier Widuwilt*, d'après le *Wigalois* de Wirnt von Gravenberg, qui parut à Amsterdam, en 1683, sous le titre : *Une belle histoire de la cour du roi Arthus*[1]. Ce poème ayant joui d'une certaine popularité parmi les Juifs, nous en transcrivons la strophe suivante pour en donner une idée :

Aso zog König Sigale wieder zurück
Mit sein weib un tochter un maiden,
Si wünscht ihm noch gross glück,
Liessen ihn nit gern von sich scheiden;
Si bitten ihr schnur, die schene [Lo]Rel;
Da sie nit solt vermeiden,
Allezeit zu lassen wissen ihr gesund.
Aso zogen si hin zu derselbig stund[2].

Un grand nombre d'autres écrits du même genre sont tirés de sources diverses; nous allons citer les plus connus :

Histoire rare et merveilleuse de Til Ulespiègle, fils de paysan, né dans le pays de Brunswick[3] : — Tout le monde connaît les facéties de ce bouffon populaire;

Le livre des vieux sages[4], une refonte du « Kalila Wedimna », nom syriaque du recueil de fables indiennes *Pantchatantra;*

Barlaam et Josaphat, sous le titre hébraïque de « Benha-Melech we ha-Nasir », ou *Prince et Derviche;*

Les sept Sages[5], imprimé pour la première fois à Amsterdam, en 1674;

Histoire de Fortunatus, avec sa bourse et son chapeau magique[6], qui parut à Francfort, en 1696;

Fleur et Blanchefleur[7], imprimé à Offenbach, en 1714;

Histoire du chevalier Sigismond et de Madeleine[8], en 1717;

Puis des fragments des *Gesta Romanorum*, tels que Kaiser Octavianus, Diocletianus, etc.

Parmi les chants populaires, nous indiquerons, comme l'un

[1] *Ein schen Maase von König Artus Hof*, 1683.

[2] Ces vers se rapprochent trop de la forme littéraire pour avoir besoin d'être traduits.

[3] *Wunderparlich un selzame Historie Til Eulenspigels*, eines pauern son, purtig aus dem land zu Braunschweig (comme manuscrit déjà en 1600).

[4] *Das Buch der Alten Weisen* (en manuscrit).

[5] *Siben weisen Meister*, 1674.

[6] *Geschichte des Fortunatus mit seinem Seckel un Wunschhütlein*, 1696.

[7] *Libschaft von Florus un Blankfler*, 1714.

[8] *Historie von Ritter Sigmund un Magdalena* (en vers), 1717.

des plus anciens, celui qui se rapporte au siège de la ville de Magdebourg :

Maideburg, halt dich feste.
Du wol gebautes haus.
Dir kume vil fraumde geste,
Di weln dich treiben aus...

Ou encore celle-ci, à propos du bannissement des Juifs de Francfort : « Une belle chanson, jolie et discrète pour les femmes et les jeunes filles. »

« Je veux narrer la puissance de Dieu, — ses miracles et ses grands signes, — sa force et son œuvre; — et comment nous fûmes abandonnés par lui. — Dans toutes les courses errantes, et dans tous les pays, — j'en appellerai à lui, — je publierai son nom — en vérité et non en mensonge[1]. »

Certains poèmes bibliques comme la *Vente de Joseph par ses frères*, le *Combat de David avec Goliath*, l'*Histoire d'Esther*[2], furent arrangés en drames pour être représentés le soir de la fête du *Pourim* et, pour cette raison, reçurent le nom de *Purimspiel*. Quelques-uns sont imités des *Weinachtspiele* ou Noëls, et sont écrits dans le style francisé alors en vogue en Allemagne. La première version d'un *Purimspiel* ou *Ahasveruspiel* date de l'année 1708, et nous a été conservée par Schudt[3].

Le judéo-allemand est plein de vivacité et de piquant, il s'adapte merveilleusement au genre comique ou burlesque. C'est dans cette langue qu'Isaac Eichel (mort en 1804) écrivit à Berlin sa comédie satirique *Rabbi Henoch*, ou *Qu'en faut-il faire?* qui serait, dit-on, un chef-d'œuvre.

La littérature judéo-allemande continue à être cultivée dans les pays slaves, surtout en Pologne et en Russie; elle y remplit son rôle social, de rendre les bienfaits de la civilisation accessibles aux masses ignorantes, et sert aux Juifs savants de ces contrées pour ouvrir la voie à une réforme sociale. A ce point de vue, la satire de Linietski, *Der jidische Vorpessach* (l'Avant-Pâques

[1] « Ein schen lid, hibsch un bescheidlich, fer weiber un maidlich :

Ich wil derzelen gots sterk,
Seine wunder un zeichen di grossen,
Sein kraft un ach seine werk,
Wie er uns hat verlossen.
An ale fart un in ale lant
Wil ich ouf in bezeigen,
Sein namen wil ich tun bekant
Mit der warheit un wil nit leigen...

[2] *Mechirath Joseph*, Francfort, 1708. — *Action vom Kenig David un Goliath dem Philister*, Hanau, s. a. — *Acta Esther Ahasverus*, Prague, 1720.

[3] Schudt, *Jüdische Merkwürdigkeiten*, vol. III, p. 202-225 et 226-327.

juive), parue à Varsovie en 1881, peut être considérée comme un chef-d'œuvre de spirituelle ironie. L'auteur y raille avec finesse les aberrations de la secte piétiste des Hassidim, et censure avec beaucoup de bon sens l'état des communautés juives de la Pologne et de la Volhynie. La vie des Juifs polonais et l'éducation déplorable que reçoivent leurs enfants, font l'objet d'une autre satire non moins importante, *Le jeune homme polonais* («Das poilische Jingel»), parue à Odessa en 1875.

Parmi les nouvelles originales, nous mentionnerons *Le Conscrit juif* («Der jidische Rekrut») et *Le Bandeau* («Das Sterntichl»), qui sont des peintures saisissantes et prises sur le vif de la vie sociale des Juifs dans les petites villes de la Russie.

Nous ne dirons rien des poètes populaires, dont quelques-uns pourtant ont acquis une grande notoriété[1], ni des productions théâtrales en judéo-allemand[2], non plus de sa littérature courante, composée d'une infinité de livres de colportage, débités par des bouquinistes ambulants, sous le nom collectif de *Jargon-Literatur*. Quant à la littérature traditionnelle en judéo-allemand, et spécialement du folk-lore judéo-valaque, nous nous réservons d'en parler et d'en donner quelques spécimens à la fin de la seconde partie de ce travail.

IV

LES ÉLÉMENTS DU LEXIQUE.

L'étude des couches ethniques qui se sont graduellement superposées dans la vie historique d'un peuple, offre un réel et très grand intérêt. Chacune de ces couches représente une époque sociale, une transformation de milieu, une révolution dans les destinées de cette nation. Et lorsque les circonstances ont forcé un peuple comme celui des Juifs à errer sur la surface du monde, et à transporter par delà mers et montagnes, avec son capital intellectuel, les langues de ses persécuteurs, les éléments linguistiques introduits successivement dans son lexique deviennent autant de témoins sûrs du séjour plus ou moins prolongé sur tel ou tel sol étranger et de l'itinéraire suivi dans les diverses migrations; par eux, la vie intérieure et extérieure, avec ses multiples manifestations, passe devant nos yeux comme un kaléidoscope; tous les sentiments, toutes les pensées du ghetto, s'y trouvent stéréotypés en des expressions caractéristiques.

[1] C'est le principal sujet du livre intéressant de M. Léon Wiener, déjà cité.

[2] C'est ainsi que M. Abr. Goldfaden, originaire de Volhynie, poète distingué et fondateur d'un théâtre populaire en Roumanie, a écrit plusieurs pièces originales en judéo-allemand.

Ces éléments n'ont pas tous une égale importance pour le lexique judéo-allemand : tel ou tel n'a fait qu'effleurer le dialecte, ou y laisser des traces partielles et rares. C'est ainsi que l'élément roman (latin, italien, français) y est très peu représenté, moins que dans les dialectes allemands actuels[1].

Le latin, bien que l'organe d'un culte étranger, a prêté à notre dialecte une série de termes religieux, à savoir : *benschen* (prononcé aussi *bentšn*), du latin *benedicere*, au sens de « bénir » et de « prier après le repas » ; **oren* « prier »[2], du latin *orare*, remplacé ailleurs par *dâvenen* (probablement du mot hébreu *daf* « page », litt. « tourner les pages du texte sacré »); *leien*, amplifié *leienen* (et prononcé *laiṇṇ* ou *lëiṇṇ*), au sens de « lire » en général et spécialement « lire l'Écriture sainte »[3], dérive probablement du latin *legere*, prononcé *lejere*[4] ; *sandek*, nom donné au parrain qui tient l'enfant pendant la circoncision, du bas-latin *syndicus*, de même que *trop*, intonation chantante à la récitation du texte sacré[5], vient du bas-latin *tropus* « versiculus cantationis » (Du Cange) ; *pen* « plume », du latin *penna*, qu'on trouve déjà dans le glossaire judéo-allemand de 1556, et qui est aujourd'hui encore très employé[6] ; et d'autres emprunts plus rares et de moindre importance[7].

[1] Le *plattdeutsch*, par exemple, a pris au français un grand nombre de mots pour des notions indispensables : *c'lör* (couleur), *butelgen* (bouteille), *vernin* (venin), *armäi* (armée), etc. Cf. Frommann, *Deutsche Mundarten*, II, 135 et 313.

[2] Les mots pourvus d'un astérisque sont inconnus à la branche orientale du judéo-allemand. Cf. *Livre de la vie éternelle*, de 1583 (ap. Grünbaum, *Chrestomathie*, p. 255), relativement aux règles à observer dans la synagogue pendant la prière :

In der Schul soltu nit reden oder heren *schmuos* di man seit,
Un nit tun hit dich di weil man *leit;*
Sitzen bei dir di da weln reden mit dir von andern sachen,
As hastu noch vil *oren* solstu dich machen.

[3] Les deux sens se trouvent réunis dans le passage suivant de la version de Blitz (Isaïe, xxix, 11) : « Drum is eich leit ale weissagung geworden, als di worten eines versigelten buches, welches man gibt an einem der *leienen* kan... oder man gibt es an einem der nit *leienen* kan um zu sagen : *leie* doch dises, un er sagt, ich kan nit *leienen*... »

[4] Cf. Grünbaum, p. 373 (il s'agit de sciences dans lesquelles Maïmonide était passé maître) : « Die kunst um vun ein reden abzuscheiden das ware vun das unware durch das verstand, die wert geheissen *beloschen* latina : dialectica oder *lojica* ».

[5] Heine, *Jehuda Halevy* :

Diesen echten alten Text
Recitierte auch der Knabe
In der uralt hergebrachten
Singsangweise, *Tropp* geheissen...

[6] Version moderne (1863) des *Psaumes*, en judéo-polonais (Ps. XLII, 2 : Mein zung is wi di *pen* fun a genïten [mha. *geniet* « erfahren »] schreiber).

[7] Tels, par exemple, **nitel* « noël », de *natalis;* **plangenen* « pleurer », de *plangere*, etc.

On cite, comme venant de l'italien, le mot **sargenes* « linceul » (it. *sargano* « drap grossier pour les voitures »), et de l'espagnol le nom du mets favori des Juifs. — *schalet* ou *schalent* (prononcé aussi *tsolent* et *tsulnt*). — tant célébré par Heine[1], et qui répondrait à *escalento*, c'est-à-dire « plat réchauffé ».

Plusieurs mots français tels que : **preien* « inviter », de « prier » ; **plett* de « billet » ; **piltsel* « vierge », du vieux-fr. « pulcelle » (remplacé ailleurs par le mot hébreu *b'sula*, prononcé *bsile*), etc., passèrent du judéo-alsacien dans le judéo-allemand des pays allemands.

De toutes les langues romanes, le roumain a fourni le contingent le plus important au judéo-allemand parlé dans les provinces danubiennes. Le nombre des Juifs habitant ce pays et leur long séjour (plus de cinq siècles) expliquent l'action plus intense de cet élément roman.

Nous remarquons d'abord quelques accommodations phonétiques, telles que la réduction en *o* de la diphtongue spécialement roumaine *oa* (cf. *tomne* = *toamnă*) et la résolution des syllabes roumaines *că* et *gă* en *ke* et *ge*.

Une seule particule roumaine réussit à pénétrer dans le même parler : *chiar* « même », qui figure dans la locution très populaire *s'skiar* (= *es is*[*t*]*chiar*), au sens de « comment donc ! ».

Les verbes roumains ont tous subi la germanisation habituelle : *a scăpa* « échapper », devient *skâp-en*, et les désinences allemandes l'accompagnent à tous les temps et modes; ainsi : *ix skâpe*, *di skapest*, *er skapet*, *geskâpet*, etc. (= *ich skap-e*, *du skap-est*, *er skap-et*, *ge-skap-et*).

Des mots importants se sont introduits dans le judéo-roumain : tels que *tòmne* = *toamnă* « automne », *nepòt* « neveu », diminutif *nepot-ek-el*, avec la juxtaposition de deux suffixes, polonais et allemand (cf. *kod-ke-le* de *kode* = *coadă* « queue »); de même *tserân* (ailleurs *bouer* = Bauer), du roumain *ţăran* « paysan », avec le pluriel métaphonique *tserèn-er*.

Quelques termes botaniques : *parúmb* « maïs » (ailleurs *kukuruts*) du roumain *porumb* ; *pèpene*, de *pepene* « melon » ; *strugr* (pl. *strugres*), de *strugur* « raisin » ; *masline* « olive » (= *măslină*), *kože* « pelure » (= *coajă*) et *semintse* « semence » (= *sémință*), etc. ; puis des noms d'animaux tels que : *còre* « corneille » (= *cioară*), ailleurs *vrone* (= pol. *wrona*) ; *maimuts* « singe » (= *maimuță*), ailleurs l'équivalent semi-littéraire *aff* ; *broske* « grenouille » (= *broască*), ailleurs le slave *žabe*, etc.

Enfin une série de mots très usuels : *kántr* « balance » (= *cântár*), à côté de *vag* (= *Wage*) ; *drem* « drachme » (= *dram*), forme

[1] Heine, *Prinzessin Sabbat* : *Schalet*, schöner Götterfunken... *Schalet* ist des wahren Gottes koscheres Ambrosia...

métaphonique : *gerle* « rivière » (= *gârlă*) ; *χân* « auberge » (= *han*), avec le diminutif *χendl* (= *hăn-d-l*) ; *magazie* « grenier » ; *pardè* « rideau » (= *perdea*), à côté de *firhang* (= *forhang*) ; *pòkire* « poix » (= *păcură*), ailleurs *doit* (russe *dëgotĭ*) ; *potkòve* « fer à cheval » (= *potcoavă*) ; *tavàn* « plafond » (= *tavân*), à côté de *stelje* (du ruthène *stelya*), etc.[1].

Quant à l'élément hollandais, son influence a été très restreinte et tout à fait locale. Le seul mot dérivé de cet idiome qu'on rencontre assez souvent dans les livres imprimés à Amsterdam, et qui a aussi réussi à se répandre dans le dialecte de l'Allemagne, est **breileft* « noce », du hollandais *bruiloft:* mais il faut observer que le mot existe également dans les différents dialectes locaux et que le judéo-allemand, à côté de lui, possède pour la même notion le terme hébraïque *chassuna* (*χâsîne*), généralement usité. L'opinion de M. Grünberg, que l'élément hollandais primerait, comme importance, l'élément polonais, est une assertion dénuée de tout fondement.

Nous allons maintenant passer à l'examen circonstancié des éléments linguistiques qui forment les véritables bases du lexique judéo-allemand : l'élément allemand, fond même du dialecte ; l'élément hébraïque, le plus considérable comme nombre et comme importance des ingrédients étrangers ; enfin l'élément polonais, moins répandu que les deux premiers, mais assez bien représenté.

Élément allemand. — L'allemand, autant celui du moyen âge que celui des dialectes, constitue, avons-nous dit, le fond du lexique judéo-allemand. La grammaire de ce dialecte est exclusivement allemande, et tous les autres ingrédients étrangers, — l'élément hébraïque le premier, — ont été radicalement germanisés. En anglais seulement on retrouve un fond national primant d'aussi haut toutes les influences extérieures. Le judéo-allemand s'est montré, sous ce rapport, plus persistant conservateur du caractère national que l'allemand lui-même, dans lequel les éléments étrangers ont subi des changements moins importants.

C'est, en effet, un phénomène linguistique curieux à examiner, que celui du remplacement graduel de l'antique et sonore prononciation de la langue hébraïque par les différentes prononciations provinciales, sourdes et assombries, des parlers locaux adoptés par les Juifs ; puis de voir comment ces prononciations vulgaires, parties d'en bas, des classes inférieures, se sont lentement et insensiblement introduites dans les écoles et les

[1] La plupart des mots cités se trouvent dans les deux Chroniques de Psantir (*Chronique de Roumanie*, Jassy, 1871, et *Histoire de Roumanie relativement aux Juifs*, Lamberg, 1873), écrites en judéo-roumain et destinées aux classes illettrées de la société juive, en Valachie et surtout en Moldavie.

sphères savantes du judaïsme, et comment enfin elles persistent en grande partie de nos jours. Ce fait aurait pu ouvrir les yeux à ceux qui voulaient voir dans le judéo-allemand une corruption sémitique, ou le type d'une langue mixte.

Dans cette partie de notre étude, nous nous occuperons des mots, comme représentants de notions, et non comme de simples groupes phonétiques. Nous aurons donc à établir en quoi le lexique de notre parler diffère de celui de la langue littéraire, et à spécifier ainsi le caractère médiéval et dialectal du judéo-allemand.

Nous relèverons d'abord une série de mots allemands relatifs au culte et aux cérémonies religieuses.

Schule (*šil*), dans le sens de « synagogue », qu'on trouve encore dans la version de Luther[1]; Ducange rapporte que les Juifs d'Avignon appelaient aussi *Escole* leur synagogue;

Jahrzeit (*jurtsāt*), pour « anniversaire de la mort », mot disparu de la langue littéraire, mais conservé dans les dialectes;

Jüdischen (*jidišn*) « circoncire », litt. « rendre juif » : cf. allemand dialectal *christen*, pour « baptiser »;

Kvater (*kvátr*) « parrain » (pour une circoncision), et *Unterfirer* (*intrfirr*) « parrain » (pour un mariage), ont gardé les termes allemands : *Gevatter* et *Unterführer* « Braut und Bräutigamführer ».

Si le mot *lernen* s'est restreint à l'enseignement religieux, la cause en est historique : toute la science était alors concentrée chez les Juifs dans la Bible et le Talmud, tandis que la littérature profane était ignorée ou honnie.

On reproche généralement au judéo-allemand d'avoir donné à beaucoup de mots allemands des acceptions étrangères à la langue allemande; ce reproche est trop souvent fondé sur une connaissance incomplète de l'évolution historique du dialecte. En dehors des cas assez rares, dans lesquels des circonstances d'ordre social ou intime ont changé le sens d'un mot, — et un changement de cette nature est une véritable acquisition pour la langue, — notre parler a, nous ne le saurions trop répéter, gardé plus fidèlement que l'allemand moderne les acceptions du moyen-haut-allemand, ou de ses dialectes[2]. Par conséquent, dans le

[1] Luca, IV, 6 : Und er kam gen Nazareth.... und gieng in die *Schule* am Sabbathtage.

[2] Il a même gardé des formules archaïques dont le sens échappe à première vue. En voici un exemple : la formule usuelle, pour souhaiter la bienvenue, *Gote vnde mir willekommen*, ou *Sit mir gote willekommen*, s'est abrégée en alaman en *gottkam*, *godikem*, *skalkum* (Frommann, III, 345), tout comme le bavarois résume dans son laconique *Tsajiskristus* la phrase courante « Gelobt sei Jesus Christus! » (Schmeller, 1794); eh bien, la formule stéréotype de ci-dessus est journellement répétée par la Juive à l'arrivée d'une de ses connaissances : *'s Kotsl* (Kotz = Gott) *kum!* c'est-à-dire « Sei Gott willkommen », sans nullement en connaître le sens.

domaine sémantique non plus, nous ne pouvons prendre la langue cultivée comme terme de comparaison, attendu que la langue littéraire, à cause des rapides transformations sociales, tend constamment à renouveler le sens des mots, tandis que les dialectes, pour des causes diamétralement opposées, conservent avec plus ou moins de persistance les anciennes acceptions.

Nous établirons donc, comme règle générale, qu'en dehors des cas d'analogie conformes aux tendances générales du langage, les sens des mots du judéo-allemand, qui ne se retrouvent pas dans la langue littéraire, sont purement et simplement des restes du moyen âge, des archaïsmes, qui peuvent encore aujourd'hui se retrouver dans les dialectes allemands. C'est ainsi que, suivant la voie de l'analogie, le judéo-allemand a remplacé le verbe *herrschen* «régner» (de *Herr*) par celui de *kinigen*, avec le même sens (de *Kinig* = *König*), tout comme l'anglais *to king*. Si le verbe *krigen* possède, en judéo-allemand, l'acception de «quereller, disputer», inconnue à la langue littéraire, c'est parce que le mot avait le même sens en moyen-haut-allemand[1] : il le gardait dans la version de Luther (remplacé plus tard par *zanken*), et la forme réciproque, *sich kriegen* = *zanken*, circule encore dans les dialectes de la Bavière et du Tyrol[1].

Comme tous les dialectes allemands, le judéo-allemand possède un stock de mots du moyen-haut-allemand qui n'existent plus dans la langue littéraire : à côté de *darfen* (=[be]dürfen), il a *turen* (*türn*) «être permis», du mha. *turren* (*ich, er tar*) «oser», mot qui se trouvait encore dans la version de Luther, mais qui y a été, depuis, incorrectement remplacé par «dürfen».

Ce caractère moyen-haut-allemand sera surtout mis en relief dans la seconde partie de ce travail, consacrée à la phonétique. Nous nous bornons ici au vocabulaire médiéval pour en citer quelques spécimens.

Antpleken «révéler, découvrir», du mha. *entblecken* «sichtbar machen»;

Ende «vague, flot», du mha. *ende* «Flut»;

Farfleizen «inonder», du mha. *vervlözzen* «übergiessen»;

Farschart «étourdi», du mha. *verschart* «zerstreut»;

Fartsuken «emporter la rapine», du mha. *verzucken* «schnell hinwegnehmen»;

Fartumeln «étourdir», du mha. *vertumeln* «betäuben»;

Geweltigen «régner», du mha. *geweltigen* «überwältigen»;

Logel «sac», du mha. *lögel* «Fässchen»;

Hoferdik «orgueilleux», du mha. *hoffertic* «hoffärtig, stolz»;

[1] Frommann, *Mundarten*, III, 130.

Masse «fardeau», du mha. *masse* «Last»;

Palaz «temple, palais, demeure», du mha. *palas* «Palast, Wohnung»;

Schallen «pousser des cris d'allégresse», du mha. *schallen* «jubeln»;

Schwechen «profaner», du mha. (*ver*)*schwechen* «herabsetzen, beschimpfen, verderben», etc.

Pour confirmer l'existence de ces archaïsmes, nous reproduisons les passages suivants, tirés de la version la plus récente des Psaumes en judéo-polonais (de 1863).

Ps. XVIII, 16 : es senen gesehen geworn di tifenis vun wasser un es hoben sich *antplekt* (= aufgedekt) di obgrunten vun der welt : XCVIII, 2 : var di velker in di oigen hot er *antplekt* sein gerechtikeit . . . . : CXIX, 18 : *antplek* meine oigen as ich sol sehen wunder vun dein *Thora*.

Ps. XLII, 8 : ale deine *enden* (= Fluthen) und deine walen (*Wellen*) senen ariber gegangen iber mir : XCIII, 4 : di starken *enden* vun *jam* ; CVII, 25 : er hot nor a sog geton un hot ofgestelt ein sturmwind und dos hot hoich of gehoiben seine *enden*.

Ps. LXIX, 3 : ich bin arein gekumen in tifenis vun wasser un der strom hot mich *varfleizt* (= überschwommen) . . . . .

Ps. XVIII, 15 : arois geschikt hot er seine feilen un hot sei *vartumelt* (= verwirrt) ; XXXIX, 7 : nor wi a *soten* geit arum der mensch, nor of gor nischt machen sei on *tumel* (= Unruhe) : LX, 6 : du host uns ongetrunken mit wein vun *vartumlung* (= Taumel).

Ps. XVII, 12 : er gleicht wi ein leib (*Löwe*) wos gelust zu *vartzuken* (= der des Raubes begehret) ; XXII, 15 : wie a leib wos *vartzukt* (= reissender Löwe) un schreit : CIV, 21 : die lemperten schreien zu *vartzuken* (= nach dem Raube) un bēten vun got seir speis : CXXIV, 6 ; geloibt is got wos er hot uns nit awek gegeben var a *vartzukung* (= Raub) zu seiere zēner (*Zähne*).

Ps. VIII, 7 : du host im gemacht *geweltigen* (= herrschen) iber di werk vun dein hent : XIX, 14 : sei soln nit *geweltigen* iber mir.

Ps. X, 4 : der *roscho* mit sein *hoferdiken* (= stolzen) *ponim* meint, er wet nit forschen, es is nito kein got : CXL, 6 : bahalten hoben *hoferdike* (= hoffärtige) leit a netz far mir un strik.

Ps. LVI, 9 : leig meine treren in dein *logel* (= Sack) ; CXIX, 83 : wen ich bin geworn wi ein *logel* in roich.

Ps. LXVI, 11 : du host uns areingebracht in ein gefenknis, du host arof geleigt schwere *masso* (= Last) of unsere lenden.

Ps. V, 8 : ich wil mich buken akegen dein heiligen *palaz* (= Tempel) mit forcht var dir : XI, 4 : got in sein heiligen *palaz*, got wos in himel is sein stul ; XXVIII, 2 : wen ich hoib of meine hent zu dein heiligen *palaz* : XLV, 17 : sei kumen on in *palaz* (= Palast) : LXIX, 26 : seir *palaz* (= Wohnung) sol wern wist un in seiere gezelten[1] sol nit sein kein einwoiner.

[1] Mha. *gezelt* «Zelt».

Ps. XCV, 1 : lomer[1] *schallen* (= frohlocken) zu dem fels vun unser hilf: LXV, 14 : sei *schallen* (= jauchzen) ouch singen sei; XXXIII, 3 : spilt schein (*schön*) mit *schallung*; XLVII, 6 : got is geworn derhoiben bei *schallung*.....

Ps. LXXIV, 7 : sei hoben varbrent in feier dein *bes-hamikdosch*, bis in der erd hoben sei *varschwecht* (= entweiht) dem gezelt vun dein nomen; LXXXIX, 32 : wen sei weln *varschwechen* meine gesetz, un meine *mitswos* weln sei nit hiten: ib 41 : du host *varschweecht* zu der erd sein kroin.....

Le judéo-allemand possède de même un nombre considérable de mots dialectaux ou provinciaux tels que :

Goider « goître », bavarois *goder* « Gurgel, Schlund » (du mha. *goder*, id.);

Grabeln « tâtonner »; — bav. *grabbeln* « greifen, tasten »;

Gragern « faire du bruit »; — tyrol. *gragela* « lärmend und zankend reden », souabe *grageln* « streiten »[2];

Gratschen « gratter »; — bav., souabe et francon. *grätschen* « ertappen », silésien *gratschen* « kratzen[3] »;

Ikerscht « du moins »; — francon. et mha. *ëckert* « nur, bloss »;

Knetschen (*knētšn*) « écraser »; — bav. *knötschen* « quetschen »;

Lekuch (*lēkiχ*) « pâtisserie »; — bav. *lekuch* (du mha. *lebkuche* et *lekuche* « Zuckerbrod »);

Mesch « laiton »; — souabe *mösch* et *möss* (du mha. *messe* « Messing »);

Milter (*miltr*) « auge »; bav.-autrich. *molter* (du mha. *muolter* et *multer* « Mulde »);

Parschoin « personnage » (plutôt ironique); — autrich. et bav. *parschon* « Person »;

Pregeln « griller »; — bav. *bregeln* (du mha. *pregeln* « braten »);

Pugasche « foule »; — tyrol. *bugaschi* « Gesindel » (du français « bagage »);

Schretele « incube »; — dial. *schretel* « Kobold, Wichtlein » ou *schretele* « incubus » (du mha. *schretel*, de *schrat* « Waldteufel »);

Walgern « rouler »; — bav. et silésien *walgern* « rollen » (du mha. *walgern* = *walgen* « wälzen »), etc.[4].

Dans le vocabulaire d'un dialecte, comparé à celui de la langue littéraire, on peut distinguer trois procédés généraux qui se retrouvent dans tous les parlers populaires : le triage, parmi des synonymes, d'un terme unique pour exprimer l'idée respective;

[1] Forme abrégée de *lossen mir* et qui répond à la locution littéraire *lasset uns*...

[2] Frommann, *Mundarten*, III, 301.

[3] *Ibid.*, I, 348; IV, 169.

[4] Tous les mots que nous venons de citer sont familiers au judéo-valaque.

l'importance donnée à l'expressivité dans les conceptions du peuple; enfin les recours fréquents à des diminutifs pour exprimer le sens des formes primitives.

La langue littéraire a tiré des différents dialectes une riche moisson de termes synonymes, qu'elle utilise avec un sentiment esthétique tout particulier; elle emploie tel terme en poésie, tel autre en prose, un troisième dans le style familier, un quatrième dans le style vulgaire, etc.; les dialectes n'ont que faire de cette richesse apparente, de ce luxe raffiné, et se contentent de l'indispensable : *Aar* et *Adler*, *Born* et *Brunnen*, *beginnen* et *anfangen*, *billig* et *wohlfeil*, *Fittich* et *Flügel*, *Haupt* et *Kopf*, *Athem* et *Odem*, *Lippe* et *Lefze*, etc., seront représentés par une seule expression, sans qu'il en résulte un grand dommage pour le lexique du dialecte. Ou bien les deux synonymes deviennent indépendants par une différenciation logique, comme *reden* et *sprechen* : le second s'est limité en judéo-allemand à la récitation des formules magiques (cf. mha. *sprëchen* «wovon abwendig machen»).

Le peuple s'efforce partout de revêtir ses idées de formes expressives matérielles et palpables. C'est à cette tendance que les dialectes doivent leur véritable originalité et elle est une inépuisable source de rajeunissement pour les langues littéraires. Le vocabulaire de chaque dialecte doit être analysé à ce point de vue, si on veut y surprendre les conceptions originales, les idées sur lesquelles l'attention du peuple s'est fixée. Quelques-unes de ces conceptions peuvent être anciennes, et par conséquent communes à différents dialectes; d'autres, créations plus ou moins modernes, sont propres à une manière spéciale de voir et d'apprécier le monde extérieur.

Nous réunissons plus loin, dans une liste qui sera complétée dans le glossaire annexé à cette étude, un certain nombre de mots dialectaux qui sont autrement représentés dans la langue littéraire[1].

Abend = Auf der Nacht (*of dr naχt*), mais aussi uvnt, surtout dans la formule de salut : *gitn ûvnt* = *guten Abend*; cf. Ps. LV, 18 : ich ruf zu got un got wet mir helfen, *ovent* un fri morgen un in mitten tog tracht ich un sifz...

Anbeten = bücken (*biken*) : mha. *bücken* «neigen»; cf. Ps. LXXII, 11 : es weln sich *buken* zu im ale kinigen; LXXXI, 10 : es sol nit sein bei dir ein obgot un du solst dich nit *buken* zu ein fremden got.

Anfangen = anheben (*unhëbn*) : cf. francon. *anheben* «beginnen», autrich.

[1] Les mots suivis par l'indication du volume et de la page se réfèrent à la revue de Frommann, *Die deutschen Mundarten*, Nurnberg, 1854-1877, sept volumes; les mots moyen-haut-allemands sont pris de Lexer, *Mittelhochdeutsches Wörterbuch*, Leipzig, 1872-1878, trois volumes. Les citations des psaumes ont été faites d'après la version judéo-polonaise mentionnée plus haut.

onhöben «anfangen» (I, 60; II, 185): Luther: wenn der Mensch aufhöret, so muss er *anheben;* Hölty: und die Grabgesänge *heben an* (Grimm).

Anziehen = anthun (*antîn*): cf. tyrol. *anthun* «sich ankleiden», francon. *anthun* «das Gewand anlegen» (I, 60): Luther (Deuteron. 25, 5): ein Mann soll nicht Weiberkleider *anthun;* Göthe: in Sammet und in Seide war er nun *angethan* (Grimm).

Arzt = Doctor (*doktr*), comme dans les autres dialectes; de là le verbe *doktrn* «se soigner»: bav. *doktern* «Medicin nehmen».

Augenbraue = Brem: bav. *bram*, pl. *bräm* (de *Bram* «bord», mha. *brëm*); cf. Ps. xi, 5: seine oigen sehen, seine *brëmen* pruven di menschen: lxxvii, 3: du halst zu di *brëmen* vun meine oigen.

Ausbreiten = spreiten (*šprîtn*): mha. *spreiten* «ausbreiten, überdecken», angl. *spread*, probablement en rapport avec *Spreu* «balle (de blé)», d'où *varspreien* ou *zuspreien* «zerstreuen»; cf. Ps. xviii, 15: arois geschikt hot er seine feilen un hot sei *varspreit;* xx, 15: un es hoben sich *zuspreit* ale meine beiner.

Bach = Teich (*tâχ*): cf. Ps. i, 3: er is gleich wi a boim wos is geflanzt of *teichen*-wasser: cxxxvii, 1: bei di *teichen* vun *Bowel* dorten senen mir gesessen un geweint, as mir hoben sich dermant an *Tsion.*

Beginnen = anheben: voir *anfangen.*

Bereiten = greiten (*grîtn*): mha. *gereiten* «sich zurecht machen, rüsten»; cf. Ps. xxiii, 5: di *greitst* far mir dem tisch; lxv, 11: do host *ongegreit* seier korn.

Betäubt = dill (*dîl*), d'où *dillen* «betäuben»: bav. *dill* «verwirrt»: cf. Ps. lxxvi, 8: sei senen geworn *fardilt,* di harte herzer; lxxvii, 5: ich bin *fardilt* un kon nit reden...

Betttuch = Leilach (*lâleχ*): mha. *lilach*, de *lîn-lach* «Leinenzeug», bav. *leilich;* mot employé encore par Heine:

> Der Nebel, der das Schlachtfeld bedeckt
> Als wie ein weisses *Leilich*,
> Zerfloss almählich...

Buckel = Höcker (*hoiker*): mha. *hocker*, id.

Denn = warum (*vûrn*): cf. Ps. xxxviii, 5: nischt is mër gesund in meine beiner..., *worun* meine sind (*Sünde*) senen mir ariber ibern kop.

Dicht = gedecht: mha. *gediht* «häufig». bav. *gedicht* «dicht»: cf. Ps. x, 9: wi a leib (*Löwe*) in sein *gedechten* weldl: xviii, 13: vun di *gedechten* wolken.

Eiter = Materie: mha. *matërje* id., en tyrol. *matëri* (iv, 2).

Erfahren = gewahr verden (*gevûr vërn*).

Ergreifen = dergreichen (*drgrâχn*): *ergreifen* + *erreichen;* cf. Ps. vii, 6: sol nochjogen mein feind meine seil (*Seele*) un sol ir *dergreichen;* xl, 13: es hoben mich *dergreicht* meine sind un ich ken nit mër sehen.

Erinnern = ermahnen (*drmânn*): souabe *dermuna* (vii, 390): mha. *ermanen* «erinnern», comme dans le «Pauvre Iwein»:

> Do wart sîn hërze dës *ermant*,
> Wie er sîn ëre und sîn lant
> Hete verlorn und sîn wîp...

cf. Ps. xxii, 28: sei weln sich *dermanen* un weln sich umkëren zu got ale

eken vun der welt : LXXVIII, 35 : wen er hot sei derschlogen, hoben sei īm schoin gesucht un hoben wider a mol geforscht got. un hoben sich *dermont* as got is seiere starkeit...

FÄCHER = FOCHER (*foχr*) : dial. *focher* « ventilabrum ». siles. *fochern* « flattern » (IV, 168).

FEIND = LUGER : déjà en 1488. *luoger* (Perles) : mha. *lugen* « lauern » : cf. Ps. V, 9 : got. fir mich in deine gerechtikeit vun wegen meine *lugers* ; LIV, 7 : er wet zurikgeben dos beis (*Böse*) zu meine *luger* ; LIV, 3 : es willen mich varschlingen meine *lugers* den gazen tog... Voir *lauern*.

FELSEN = STEIN (*štēin*) ; cf. Ps. LXXI, 3 : worun mein *stein* un mein festung bistu...

FLUSS = TEICH (*tāχ*) : voir *Bach*.

FRÜHSTÜCK = ANBEISSEN (*unbāsn*) : bav. id., d'où aussi *Imbiss*.

GEBÄREN = GEWINNEN : mha. (*ein kint*) *gewinnen* « zeugen ».

GENÜGEN = KLECKEN : mha. id., bav. *klecken* « ausreichen ».

GERECHT = RECHTFERTIG : mha. *rehtvertig* « gerecht, rechtschaffen » : Luther, Hiob. 9, 2 : dass ein Mensch nicht *rechfertig* bestehen mag gegen Gott ; cf. Ps. XXXII, 11 : singt ir al wos ir seit *retchfartig* in harzen...

GESCHWIND = GACH (*gech*, *gīch*) : mha. *gāch* « schnell ». francon. *gāch* (I, 60) ; cf. Ps. CII, 4 : in dem tog wos ich ruf, entfer mir *gich*...

GESTERN = NECHTEN (*neχtn*) : mha. *nehten* « gestern Abend » (avec ce sens déjà dans les Nibelungen), litt. « vergangene Nacht », vieux datif adverbial, aujourd'hui répandu dans l'Allemagne du Nord et du Centre : bav. *nächten*, souabe *nähti* « gestern » (II, 180 : IV, 36) ; cf. le grec tsaconien *ἐπῴρι* (< *ἐσπέρι*) « hier », c.-à-d. *ἐσπέρα* = *ἐχθὲς*, et le slave *včera* « hier », de *večerŭ* « soir » (d'où en judéo-allem. *vecerę* « dîner ») : VORGESTERN = EINNECHTEN (*ēinneχtn*).

GRÜNDEN = GRUNDFESTIGEN : mha. *gruntvestigen* id. : cf. Ps. LXV, 7 : er wos er *grundfestigt* di berg mit sein *koach* ; LXXVIII, 69 : wi di erd wos er hot si *gegrundfestigt* of eibig (*ewig*)...

HASSEN = FEIND HABEN (*fānt hūbn*) : locution formée analogiquement d'après *lieb haben* = *lieben* ; chez Luther, elle a le même sens que la locution *feind sein* « hassen » : Luca, 19, 14 : seine Bürger aber *waren* ihm *feind* ; cf. Ps. V, 6 : du *host feind* ale wos tōn unrecht...

HERSTELLEN = VERRICHTEN (*farextn*) : mha. *verrichten* « in Ordnung bringen ».

HÜTTE = GEZELT : mha. *gezëlt* id. : cf. Ps. XVI, 1 : got. wer mog woinen in dein *gezelt?* wer mog ruhen of dein heiligen barg?

JOHANNISBROD = BOCKSHORN (*boksrn*).

KÄFER = KNEIPER (*knāpr*) : cf. *Kneiper* « Tauchergans », nd. *knieper* « Specht » (Grimm).

KIRCHE = KLOSTER (*kloistr*).

KORB = KOBER (*koibr*) : mha. *kober* « Korb, Tasche ».

KRANKHEIT = KRENK : mha. *krenke* a aussi le sens de « Krankheit » : grosse schwere *krenk*... bav. *krenke* « Kränklichkeit », francon. aux environs de Main « épilepsie » (III, 120) : cf. Ps. XLI, 9 : a *krenk* wos is nit ous zu heilen is in īm arein gegossen...

KREIS = REIF (*rēif*).

KUGEL = KAULE (*koul*) : en Silésie (*Fleisch*)*kaule* « Kloss als Speise », à côté de *kigl* « Sabbathspeise ».

Kümmern = harren (*hāryn*).

Kutscher = Antreiber (*untrāby*).

Lächeln = schmeicheln (*šmēiχln*) : cf. anglais *smile;* Ps. xxxvi, 3 : si *schmeichelt* zu īm in seine oigen. . .

Lager = Geleger : mha. et bav. id.; cf. Ps. xxxvi, 5 : umrecht tracht er of sein *geleger*. . .

Last = masse : mha. *masse,* id. (cf. plus haut).

Lauern = lugen : cf. Ps. x, 8 : er setzt sich in der *lugung* vun derfer. . . seine oigen *lugen* of dem oruman : lvi, 7 : sei versamlen sich, sei *lugen,* sei hīten meine trit. Voir plus haut *Feind.*

Lehren = lernen (*lērnn*) réunit les deux sens comme en mha. et dans les dialectes allemands actuels.

Leicht = gering (*gring*) : mha. *geringe* « leicht und schnell » : la langue littéraire n'a gardé que le sens figuré.

Metzger = Hücker : mha. (*vleisch*) *hacker.*

Mittag = Warmes : mha. *warmuos* (*warm muos*) « cibi ex oleribus », autr. *woarmas* « Frühstück » (v, 107); bav. *woremes* « Frühstück » Bayrisches Wörterbuch, i, 292 et 847.

Munde = Maul (*moul*) : mha. *mūl* a aussi le sens de « Mund » : das blūt īm ran über mūl und über bart (*Lexer*).

Niemals = keinmal (*kēinmūl*) : plattd. *keinmol* (i, 508); cf. Ps. xvi, 5 : wer es tut asoi falt *kein mol* nit anider.

Oft = viel mal (*fil mūl*) : cf. Ps. lxxviii, 40 : wi *vīl mol* hoben sei īm wider gespenigt. . .?

Oheim = Vetter (*fetr*) : mha. *vetter* « Vatersbruder ».

Ohrfeige = Patsch (d'où le verbe *patschen*), onomatopée commune aux dialectes et qui se trouve encore dans Goethe (Goetz v. Berlinchingen iii, 11 : Und wenn ihr seht dass sie mich angreifen, so fallt ungesäumt in die Seiten. Wir wollen sie *patschen*); Ps. xlvii, 1 : ale velker, *patscht* mit di hent.. cf. Flaska (*flāsk'*), id., mha. *vlasche* « Maulschelle », autr. *flaska*, id. : une onomatopée identique est Boch (cf. *pochen*) pour *Faustschlag.*

Pflug = Acker (*akr*), importante métonymie.

Plaudern = plauschen (*ploušn*) : bav. *plauschen* « schwatzen » (iv, 333).

Rätsel = Reteniss (*rēteniš*) : mha. *retnuss* « Rätsel » : Ps. lxxviii, 2 : ich wil ofenen mit gleicheniss rēid mein moul, ich wil ousreiden *reteniss* vun varzeiten.

Raupe = Abfresser (*ubfresr*) : die Raupen fressen alle Blätter ab (Grimm); cf. Ps. lxxviii, 46 : er hot obgegeben zu dem *obfresser* seier frucht : cv, 35 : er hot geheissen un der heischreck (*Heuschrecke*) is gekumen un der *obfresser* gor on a zol.

Riechen = schmecken : mha. *smecken* « riechen, duften », de même dans les parlers alaman et bavarois; cf. Ps. cvi, 7 : a nos hoben sei un kenen nit *schmeken.*

Rund = Kellig (*kāleχik* : *Keule* + ig, *Keule* étant un doublet de *Kugel*); voir plus haut.

Schädel = toter Kopf (*tōitrkop*); mha. *toter kopf* « calvaria », plattd. *dotnkopp* (ii, 27).

Schauen = gucken (*kiken*) : mha. *kicken*, hol. *kiken*, a pénétré dans les dialectes mitteldeutsch et de là en oberdeutsch, et a banni presque dans

les langues nordiques le verbe « schauen » : cf. Ps. LXXI, 7 : seine ougen *kuken* of di velker : LXXXIV, 11 : un gerechtikeit *kukt* arois vun himel : CII, 20 : er hot *arobgekukt* vun sein heiliger hoichkeit : got hot vun himel sich *zugekukt* zu der erd.

SCHENKEL = DIECH (*dîχ*) : bav. et silés. *diech* « Keule am Geflügel » (= mha. *diech* « Oberschenkel »).

SCHIMPFEN = SUDELN (*sûdln*) : mha. *sudelen* « beschmutzen » : cf. Ps. XXXV, 15 : sei hoben *gesûdelt* un nit antschwigen geworn : LV, 13 : nit a feind *sudelt* mich, wos ich wolt vartrogen...

SCHMECKEN = VERSUCHEN (*farsîχn*) : mha. *versuchen* « kosten ».

SCHMERZ = WEHTAG (*vêtik'*) : mha. *wetac* « Leiden » ; cf. Ps. XXXVI, 19 : mein *weitog* steit stendig akegen mir : LXVIII, 7 : a zitternis hot sei ongenumen dorten, a *weitog* wi vun a gewinerin.

SCHMETTERLING = SOMMERVÖGELEIN (*sumrfêgele*) : westfal. *sumerfugl* (IV, 77).

SCHMUTZIG = KOTHIG (*kôtik'*).

SCHULTER = ACHSEL (*aksl*).

SCHÜRZE = VORTUCH (*fartîχ*) : bav. *fürtig* « Schürze » (IV, 455).

SCHWANGER (SEIN) = TRAGEN (*trûgn*) : mha. *trâgen* « tragen im Mutterleibe ».

SCLAVE = KNECHT : de même chez Luther (Genèse, XL, 17 : der hebräische *Knecht* (Joseph) den du uns herein gebracht hast...).

STOCKWERK = GARN (*gûrn*) : mha. *garden*, bav. *garden* et *garn* (Schmeller, I, 871) ; cf. Ps. CIV, 4 : der wos macht vun wasser baltens (*Balken*) far seine *goren* ; ib. 13 : er macht ontrinken berg vun seine *gorens* arob.

STOSSEN = STÜPPEN (*štîpn*) : mha. *stupen* « stacheln, antreiben, wegstossen ».

STRUMPF = SOCKE (*sok*) : mha. *socke* « Strumpf ».

SUPPE = JAUCHE (*jouχ*) : cf. le polonais *jucha* « jus » (dimin. *juszka*) : le sens péjoratif (« jus de fiente ») date du XVI^e^ siècle : « es bedeutet im XV Jh., wo es sich zuerst landschaftlich nachweisen lässt, sowie in XVI, nur Brühe, Suppe » (Grimm, s. v. Jauche).

TANNE = TENNENBAUM (*tenmboim*) : mha. *tanboum* « Tanne ».

TASTEN = TAPPEN (*tâpn*) : cf. Ps. CXVI, 7 : seiere hent sei kenen nit *tapen*...

TAUSCHEN = BEUTEN (*bâtn*) : mha. *biuten* « tauschen, handeln », bav. *beuten* « verteilen » ; cf. Ps. XLVI, 3 : wen di erd wert *varbiten* un wen barg fallen arein... : CII, 27 : sei ale weln wi a kleid zufoulen, wi a kleid *beitst* du sei iber un sei weln sich *obbeiten*.

TROMMEL = PAUKE (*pouk'*).

ÜBERALL = UM UND UM (*imdim*) : mha. *ummedumme* « überall », en Carinthie *umadum* « ringsum » (IV, 244, 548).

ÜBERLEGEN = KLÄREN (*klern*) : mha. *klaeren* « klar machen » : cf. Ps. XIII, 3 : bis wanen wel ich alz *kleren* etsos in mein seil (*Seele*) ?

UHR = SEIGER (*sêiger*) : mha. *seiger* « Uhr », primitivement « Sand-, Wasser-Uhr », d'où aussi le polonais *zegar*.

VATER = TATE (*tâte*) : bav. *tatta*, tyrol. *tate*, etc.

VERBERGEN = BEHALTEN (*bahaltn*) : mhd. *behalten* « verwahren » : cf. Ps. XVI, 8 : hit mich wi di schwarzapel vun oig, in dem *soten* vun deine fligel solst mich *bahalten* ; XIX, 8 : keiner nit ken sich *bahalten* far ir hitz.

VERWANDTER = FREUND (*frânt*) : de même en Tyrol, Hesse, Bavière

(Schmeller. I. 614) : ailleurs aussi la notion de «parent» est rendue par celle d'«ami».

WARUM = FÜR WAS? (*far vūs?*).

WÄSCHE = GERÄT (*grēt*) : bav. *gerait* «Zeug».

ZIMMER = STUBE (*štūb*) : mha. *stube* «kleines Wohnhaus», tyrol. id. (IV. 2).

ZÜRNEN = BÖSERN (*bēsrn*) : mha. *boesern* «schlechter werden, ärgern» : bav. *bosern* «zornig sein».

ZUSAMMEN = IN EINEM (*înēinm*) : mha. *in ein* «zusammen» : cf. Ps. XIV. 3 : ale *in einem* senen sei vardorben : XXVI. 4 : ich bin nit gesessen *in einem* mit falsche menschen.

ZUSPEISE = ZUMÜSE (*tsimus*) : mha. *zuomüese* «Zuspeise», souabe *Zimmes* id. : chez Elie Levita : *zumis* «légume» (= *Gemüse*).

Lazare SAINÉAN.

(*A suivre.*)

À PROPOS DES INITIALES LATINES.

On sait l'extrême importance de la disposition des mots dans la versification latine archaïque, en particulier dans la portion de vers qui suit la coupe principale. Ainsi, il peut sembler à première vue indifférent, au point de vue métrique, qu'une succession de cinq longues soit répartie d'une manière quelconque entre les mots qui les forment : il n'en est rien, et si, dans le second hémistiche d'un vers trochaïque ou iambique, ces mots sont l'un un spondée — —, l'autre un molosse — — —, ils doivent se présenter dans cet ordre — —, — — —, et non inversement. Ce qui est vrai des groupes de deux ou trois longues est vrai aussi de leur monnaie, et à supposer que la structure générale du vers permette de faire succéder indifféremment les longues et les brèves de cette façon, ⏑ ⏑ — ⏑ ⏑ ⏑ ⏑ — ou de cette autre ⏑ ⏑ ⏑ ⏑ — ⏑ ⏑ —, deux mots ⏑ ⏑ — et ⏑ ⏑ ⏑ ⏑ — ne pourront se présenter que dans cet ordre ⏑ ⏑ —, ⏑ ⏑ ⏑ ⏑ —, et non inversement. Ces règles sont en relation étroite avec des observances métriques que ce n'est pas le lieu de rappeler. Nous les examinerons ici à un point de vue différent[1].

[1] La question est traitée au point de vue métrique dans HAVET-DUVAU, *Cours élémentaire de métrique grecque et latine*, 4e éd., §§ 267 et suiv., spécialement § 276.

Si l'on compare quelques exemples, pris au hasard, de groupements licites (type ——, ———, et sa monnaie) avec ce que donneraient les mêmes groupes renversés, on constate que le résultat de l'observance que nous venons de rappeler est de doubler le nombre des coïncidences de l'initiale du mot et du temps marqué du vers. Dans le tableau ci-dessous, les syllabes frappées du temps marqué sont en caractères gras :

FORMES LICITES.	FORMES ILLICITES.
te*cum* **con***iunc*tus	**con***iunc*tus *te*cum
mo*res* **me***lio*res	**me***lio*res *mo*res
lu*do* **fi***dicini*o	**fi***dicini*o *lu*do
ta*bulis* **ex***scrip*tos	**ex***scrip*tos *tabu*lis
me*rito* **me***dita*bar	**me***dita*bar *meri*to
iuss*it* **di***midi*um	**di***midi*um *iuss*it

Cette coïncidence du temps marqué du vers et de l'initiale du mot dans les seuls groupements licites est, sans aucun doute, un fait dont il convient de tenir compte dans l'étude de la nature spéciale des initiales latines. Non que nous voulions en conclure que les initiales latines aient eu, à l'époque de Plaute, une intensité propre, comparable à celle qu'acquérait accessoirement toute syllabe frappée du temps marqué; mais leur caractère propre était tel que la coïncidence de l'ictus et de l'initiale était en quelque mesure recherchée par les poètes.

Ce n'est pas ici le lieu de traiter la question infiniment complexe et obscure de la qualité propre des initiales latines. Rappelons seulement que, dans le développement postérieur du latin, et d'une façon très nette, en particulier, dans le gallo-roman, les syllabes initiales non accentuées, c'est-à-dire, au point de vue roman, non frappées de l'ictus du mot, ont un sort différent à la fois de celui des syllabes toniques (fortes) et des syllabes atones (faibles) non initiales. Elles ont, dans une certaine mesure, échappé aux altérations qu'ont subies les premières, et aux affaiblissements qu'ont subies les secondes : c'est-à-dire qu'elles apparaissent moins comme ayant été prononcées avec plus d'intensité (l'intensité est une cause fréquente d'altération du timbre), qu'articulées avec plus de netteté que les non-initiales. De là, par exemple, les doublements de consonnes, à l'initiale, en italien, étudiés autrefois par M. H. Schuchardt (*Romania*, t. VI, p. 593).

Une telle qualité de l'initiale, sans être exactement l'intensité, est plus compatible avec l'ictus qu'avec la dépression rythmique; de là une certaine propension à faire tomber l'ictus sur les initiales. Mais toute la versification de Plaute contredit l'hypothèse d'une intensité propre aux syllabes initiales, à cette époque.

Il est à peine besoin de faire remarquer que la recherche de

l'allitération, à titre d'ornement accessoire de la versification archaïque, rentre dans le même ordre de faits. L'allitération, fréquente chez Plaute, se retrouve à un plus haut degré dans le vers saturnien. D'autre part, dans ce dernier système de versification, une observance essentielle, la règle de Korsch, a pour résultat d'amener le retour des initiales non sous le temps marqué, — si l'on admet que le saturnien soit véritablement un vers ïambique, — mais, du moins, à des places régulières :

consol, censor, aidilis
in., fin.: — in., fin.; — in.

et non, ce qui serait conforme à l'ordre de la prose, mais contraire à la règle de Korsch :

aidilis, consol, censor
in., m., fin.; — in., fin.; — in.

Louis Duvau.

À PROPOS DE ἄεθλον [1].

Dans l'un des derniers fascicules du Journal de Kuhn (XXXVII, p. 405), M. Zupitza reprend pour son compte le rapprochement proposé par Georges Curtius entre le grec ἄεθλον et le gothique *wadi* «gage». Il déclare avec une certaine solennité que le rapprochement fait partie du «fonds inaliénable de l'étymologie gréco-allemande» (gehört zum eisernen bestande der griechischen wie nicht minder der deutschen etymologie).

Pour M. Zupitza, ni la différence du sens, ni les difficultés de phonétique ne sont un empêchement... Mais une affirmation, si catégorique qu'elle soit, ne peut tenir lieu de démonstration. Entre le bas latin *vadium*, origine du gothique *wadi*, et le grec ἄεθλος, il n'y a aucune espèce d'affinité. Ce «fonds inaliénable de l'étymologie gréco-germanique» a besoin d'une revision sévère et exempte de parti pris : il contient un certain nombre de valeurs n'ayant plus cours.

Michel Bréal.

[1] Voir ces *Mémoires*, VI, 130.

NOTES

SUR

LA TRANSCRIPTION ARABICO-MALGACHE

D'APRÈS

LES MANUSCRITS ANTAIMORONA.

L'islamisation des tribus maritimes de Madagascar n'a pas laissé de traces profondes. J'ai indiqué dans mes *Musulmans à Madagascar et aux îles Comores*[1] l'itinéraire probable des migrations arabes, l'époque très incertaine de leur arrivée dans la grande île africaine, l'accueil fait aux prétendus envoyés du *Califfe de la Mecque*[2] par les tribus de la côte orientale, et les causes nombreuses et diverses de l'échec des propagateurs de l'Islâm. Les Malgaches n'ont retenu du Qorân que les formules pieuses analogues aux invocations propitiatoires du culte indigène; le sikidy[3] s'est augmenté du علم الرمل[4]; la langue, plus particulièrement les dialectes des provinces maritimes, s'est enrichie d'un certain nombre de mots arabes[5]; enfin, l'usage de l'alphabet arabe, employé d'abord par les *ombiasy*[6] et les *mpisi-*

[1] Paris, in-8°, 1re partie, 1891; 2e partie, 1893; la troisième partie, actuellement sous presse, paraîtra au commencement de 1902.

[2] Cf. mes *Musulmans à Madagascar et aux îles Comores*, 2e partie, p. 63-68, et Flacourt, *Histoire de la grande isle Madagascar*, Paris, 1661, in-8°, p. 17-18. Flacourt, qui a décrit avec un soin scrupuleux les mœurs et les usages des Antanosy et des tribus voisines, est un guide peu sûr en ce qui concerne la date et les circonstances de leur islamisation. Il accepte, par exemple, les conséquences d'une légende qui fixe au commencement du XVIe siècle l'arrivée d'une mission arabe envoyée par le *Califfe de la Mecque*. Nous savons, au contraire, que les Khalifes ne résidaient plus à la Mekke depuis la fin du VIIe siècle et que le Khalifat fut anéanti par les Mongols en 1258. Cf. à ce sujet l'article de M. René Basset sur les brochures malgaches de M. Max Leclerc (*Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, 1888, 2e et 3e trimestres, p. 336; Nancy).

[3] Art de la divination.

[4] Litt. : *la science du sable*, géomancie. Cf. mes *Musulmans à Madagascar et aux îles Comores*, 1re partie, p. 73-100.

[5] J'en donne la liste complète dans la 3e partie de mes *Musulmans à Madagascar*.

[6] Sorciers.

kidy[1] pour la divination et la confection des amulettes, s'est généralisé chez les peuplades des côtes sud-orientale et nord-occidentale. Ce sont des marques évidentes de contact prolongé, mais non d'influence prépondérante; elles dénotent un effort de propagande soutenu et témoignent d'un insuccès inhabituel à la pénétration islamique. Le Malgache s'assimile volontiers les mœurs, les croyances et les méthodes étrangères qui ne doivent pas modifier sensiblement son état physique et moral. Sa philosophie tient tout entière dans le proverbe : *mamy ny aina.* « *La vie est douce* telle que nous ont appris à la vivre nos ancêtres. Les dieux bienfaisants fertilisent la terre, fécondent les troupeaux, gardent les villages et protègent le foyer. Que Andriamanitra[2] soit béni de sa paternelle sollicitude! Nos offrandes à Angatra[3] apaisent sa colère et sa soif de deuil et de sang. » Cette profession de foi naïve et simpliste exclut toute volonté d'un relèvement social, tout désir de changement progressiste, toute recherche d'un avenir différent du présent. L'innovation ne l'attire pas, si elle a pour résultat de contraindre à une besogne assidue ce travailleur intermittent; de rendre vertueux et sobre ce Polynésien léger, sans morale et amant de l'alcool; de convertir à un dogme sévère comme l'Islâm ou élevé comme la foi chrétienne cet épicurien sceptique, fidèle aux seules dévotions utilitaires, qui ne prie *que* le dieu du mal, pour se préserver de ses maléfices. Les tribus musulmanes n'ont en somme conservé que la lettre du Qorân, si je puis ainsi dire. La littérature indigène était seulement orale pendant la période antéislamique[4] malgache. La langue écrite date des migrations arabes; elle en est le principal et presque l'unique souvenir.

L'alphabet arabe — d'une langue sémitique flexionnelle — a dû subir d'importantes modifications phonétiques pour transcrire, inexactement encore, les consonances malgaches — d'une langue polynésienne agglutinative. — J'ai indiqué dans une précédente étude[5] l'équivalence des lettres spéciales aux deux langues; je vais les rappeler en y ajoutant les transcriptions nouvelles du créole français en caractères arabes.

ا se prononce *a*. Il est employé quelquefois comme consonne-voyelle, souvent comme voyelle simple au lieu du *fath'a*, souvent aussi comme lettre d'appui de la consonne précédente déjà voca-

[1] Devins; ceux qui devinent l'avenir par la pratique du *Sikidy*.

[2] Litt. : *Andriana*, le prince; *manitra*, parfumé, odoriférant. C'est le génie du bien.

[3] Le génie du mal.

[4] *Intéislamique* doit s'entendre : avant l'introduction de l'Islâm à Madagascar.

[5] *Les Musulmans à Madagascar*, 1re et 3e parties, *passim*.

lisée par le *fath'a*; enfin, comme signe nul, sans valeur phonétique ni orthographique. Exemples :

M[1]. أَفَرَ *afara*[2], derrière;

M. أَكُورِيْ *akory*, comment;

C[3]. إِ *i*, un;

C. أَوُ *avou*[4], vous;

C. أَلِ *alé*, allez;

M. يايا *zaza*, enfant:

M. بابا *baba*, père;

M. وِيَاوِيْ *viavy*, femme;

M. مِفُهَا *mifoha*, se lever;

C. أُلَرَجِ *loranzi*, l'orange;

M. اطَلَطَوَّ *talata*, mardi;

C. أَلَّا *la*, il n'y a pas;

C. جُوْلِيْ *zoli*, joli, bon;

C. سُوْطِا *soté*, sortez.

ب se prononce *b* comme en français et en arabe. Exemples :

C. بَطَطَوَّ *batata*, patate:

M. اَبُوْنِيْ *ambony*, au-dessus:

C. لِبُوَّ *li bon*, il est bon.

[1] M. indique les mots malgaches.

[2] L'alphabet européen usité à Madagascar a été introduit par les missionnaires anglais de la Société de Londres, qui ont ouvert la première école européenne à Tananarive vers 1820. Les lettres *c*, *q*, *u*, *w* et *x* n'existent pas en malgache; *o* se prononce *ou*, et *j*, *dz*; *i* final s'écrit *y*. Nous avons indiqué la chuintante par *ȝ*, le son *gn* par *ñ* tildé et *ng*, comme dans l'allemand *engel*, par *ŋ*. Ces trois consonances sont particulières aux dialectes des provinces et n'existent pas en antimerina ou hova.

[3] C. indique les mots créoles. J'en donne l'étymologie dans la traduction du vocabulaire créole-antaimorona.

[4] Nous avons employé pour le créole une transcription française se rapprochant le plus possible du mot français dont il provient.

ت se prononce généralement *ts*, rarement *t* et quelquefois *s*. Exemples :

M. تِيْ *tsy*, ne pas:

M. تَرَ *tsara*, bon;

M. تَكُوْ *tiako*, j'aime;

C. تَمُوْدِيْ *samoudi*, samedi:

C. مَرُتِ *marsé*, marchez.

ث ne s'écrit pas en malgache. La double consonne *ts* se transcrit par ت, comme on vient de le voir dans les exemples précédents.

ج se prononce quelquefois *z*, généralement *dz* pour la transcription du *j* malgache, jamais *dj* comme en arabe. Cette dernière consonance n'existe pas en malgache. Exemples :

M. سَبَجَهَا *izam-bazaha*, noms de nombre français;

C. وُذُجُوْ *ozouzou*, onze:

C. جُوَ *zoua*, oie:

M. سُوْجُوْ *sonjo*, plante comestible;

M. مُجَغَ *Mojanga*, ville importante de la côte nord-ouest[1].

ح se prononce comme *h* dans *hauteur*. Cette aspirée arabe spéciale ne se rencontre que dans les mots arabes passés en malgache. Exemples :

M. اَلَحَدِ *alahady*, dimanche[2];

M. مُحَمَدُ *Mohamado*, le prophète Moh'ammed[3].

خ n'existe pas en malgache. Il se prononce *k* dans les mots d'origine arabe où cette lettre s'est conservée.

[1] Improprement appelé *Majunga*. Cette inexplicable orthographe a prévalu et est devenue officielle.

[2] De l'arabe الاحد.

[3] De l'arabe محمد.

Exemples :

M. الَّاخَمِشِيْ *alakamisy*, jeudi [1] :

M. خَارِجَا *karija*, terme de géomancie [2].

ذ s'écrit ذ pour le différencier du ذ. Il se prononce *d* comme en français et en arabe. Exemples :

C. لِيْدِيْ *lidi*, lundi ;

C. دِ *di*, deux :

C. أَدِوَ *adiva*, devant ;

M. مَدُيَا *mandoa*, vomir ;

M. أَدَلَ *adala*, fou.

ذ se prononce *j* (*dz*) et quelquefois *z*. Exemples :

M. مَذَكَ *manjaka*, régner :

C. ذِيْدِيْ *dzidi*, jeudi :

C. أَسِذِيْ *asizé*, asseyez-vous.

ر se prononce *r* comme en arabe et dans l'italien *ricord* Exemples :

C. رِ *ri*, riz ;

C. مَكَرِيْدِيْ *makaridi*, mercredi :

C. دَرِيْرَ *darira*, derrière ;

C. طُرَ *toura*, trois ;

M. فَرِيْ *fary*, canne à sucre ;

M. مَرُ *maro*, beaucoup ;

M. مَهِرِ *mahery*, fort.

[1] De l'arabe الخميس.

[2] De l'arabe الخارجة *en dehors*, *sortant*. *Karija*, qui est usité seulement comme terme de géomancie, représente la XII^e^ figure du علم الرمل, عتبة الخارجة *'Otbat el-Kharidjah*.

ز se prononce *z*. Cette lettre se rencontre surtout dans les mots arabes passés en malgache. Exemples :

M. أَزُبَانَا *azobana*[1], nom du 16e jour du mois;

M. زُهَرَ *zohora*, terme de divination[2];

M. زَهِرً *zahitra*, radeau de bambous.

س se prononce *s* comme en arabe et en français dans *son*. *sage*. Exemples :

C. دِسِمَعَ *disiman*, doucement;

C. سُوْسِيْ *soci*, sorcier;

C. سِيْسِيْ *sisi*, six;

M. وَسَرِ *voasary*, orange;

M. سَاسَرً *sasatra*, fatigué;

M. سَاهَيَ *sahaza*, suffisant.

ش se prononce *ch* (*ṣ*) comme en français et en arabe. Cette consonance n'existe que dans les dialectes provinciaux qui emploient souvent la chuintante au lieu de la sifflante antimerina[3]. Exemples :

M. مَشِيْنَا *maṣina*, salé. Antimerina : *masina;*

M. شِيْوِيْ *ṣivy*, neuf. Antimerina : *sivy;*

C. دِشِيْ *diṣi*, dix[4];

C. دِمَشِيْ *dimanṣi*, dimanche.

[1] De l'arabe الزبانة *ez-zoubânat.*

[2] De l'arabe زهرة Vénus.

[3] Nous employons la dénomination *antimerina*, au lieu de *hova*, qui a été improprement adoptée. *Hova* est un nom de caste qui n'a jamais désigné, chez les indigènes, les habitants de l'Imerina ou ce qui est particulier à cette province.

[4] Les créoles emploient fréquemment la chuintante au lieu de la sifflante française et réciproquement. Exemples :

FRANÇAIS.	CRÉOLE.
chou	*sou* (légume)
sou	*chou* (monnaie)
chien	*sien*

ص s'écrit سِ, pour le différencier du ض, et se prononce *s*, comme dans *signe*, *somme*. Il n'est guère usité que dans les mots d'origine arabe. Exemples :

M. اَلْصَرَفَا *asarafa* [1], 12e jour du mois;

M. صَانْدُكِيّ *sandoky* [2], caisse.

ض se prononce *d* comme dans *date*, *dire*. Il ne se rencontre également que dans les mots arabes passés en malgache. Exemple :

M. ضَاحِكَا *dahika*, première figure du sikidy.

ع se prononce de façons très différentes : tantôt *a* comme dans *ami*, *arbre*; tantôt *n* comme dans *neutre*, *nom*; quelquefois comme l'*n* sourd de *an*, *on*; *ñ*, dans les dialectes provinciaux, comme dans *règne*, *châtaigne*; et même *ng* comme dans *angle*, *ongle*. Le son arabe du ع n'existe pas en malgache. Exemples :

M. عَنَكَو *anakavy* [3], sœur;

M. عَنَلَهِيّ *analahy* [4], frère;

C. عُ *nou*, nous;

M. عِ *ny*, le, la les;

C. وِطِمَعَ *vitiman*, vite;

C. دِسِمَعَ *disiman*, doucement;

M. مَهَرِعِ *mahareñy* [5], entendre dire;

M. مَرِيّ عِنَا *mareñina*, sourd;

M. اِعِيّ *iñy*, celui-là, cet (homme-)là;

M. اَوَعُ *avango* [6].

غ, dont la prononciation arabe n'existe pas en malgache, se

[1] De l'arabe الصَّرْفة.
[2] De l'arabe صندوق.
[3] Litt. : *l'enfant femelle* (de mêmes parents).
[4] Litt. : *l'enfant mâle* (de mêmes parents).
[5] Expression provinciale correspondant au *mahare* antimerina.
[6] Voir ce même mot dans le vocabulaire créole-antaimorona.

prononce généralement *g* dur ou *ng*, comme dans *gare*, *langage*, et quelquefois *k*. Exemples :

M. غِيّرُ *gidro*, espèce de maki:

M. غَاغَ *gaga*, étonné:

M. غِيّشِيّ *gisy*, oie:

M. طُوّغَ *tonga*, venir:

M. مِتَغَنَا *mitsangana*, se tenir debout:

M. مَغَيّكَ *mangaika*, défier:

M. اَلْغَفْرَ *alakafora*[1], 15e jour du mois.

ف se prononce *f* comme en français et en arabe. Exemples :

C. فِيّ *fi*, fille:

C. فُرِيّ *for*, fort:

C. فَيّ *faille*, sans force:

M. فَرِ *fary*, canne à sucre:

M. فَلُوّ *falo*, parties sexuelles de la femme:

M. مِفُهَا *mifoha*, se lever.

ق se prononce *k*. Cette lettre ne se rencontre que dans les mots d'origine arabe. Exemples :

M. قَدِمُ *kadimo*, ancien[2]:

M. اَلْقَلِبِ *alakaliby*, 18e jour du mois[3]:

M. اَلْقُوّسِ *alakaosy*, 9e mois[4];

M. طَرِيّقِ *taraiky*, 13e figure du sikidy[5]:

M. اَلْعَقَرَبُ *alakarabo*, 8e mois[6];

M. اَلْقَمَرُ *alakamaro*, terme de géomancie[7].

[1] De l'ar. الغفر *el-ghafr*, trois petites étoiles dans la constellation de la Balance.
[2] De l'arabe قديم *qdim*.
[3] De l'arabe القلب *el-qalb*, le cœur.
[4] De l'arabe القوس *el-Qous*, le Sagittaire.
[5] De l'arabe طريق *tariq*, la voie, le chemin
[6] De l'arabe العقر *el-'Aqrab*, le Scorpion.
[7] De l'arabe القمر *el-Qamar*, la lune.

ك se prononce *k* comme en arabe et en français. Exemples :

C. كُكُوّ *coco*, coq:

C. كَطِيّ *kati*, quatre:

C. كِيزِي *kizi*, quinze:

M. أَكُهُ *akoho*, poule:

M. مَلَكَ *malaka*, prendre;

M. مَكَ *maka*, prendre.

ل se prononce *l* comme en français et en arabe. Exemples :

C. أَلِ *alé*, allez:

C. لِ *li*, lui:

C. لَطِرَ *la téra*, la terre:

M. لِلَهِ *lehilahy*, homme:

M. لَكَنَ *lakana*, pirogue.

M. مَهَلَلَ *mahalala*, savoir.

م se prononce *m* comme en français et en arabe. Exemples :

C. مُطِ *monté*, montez:

C. مُمُوّ *mémou*, même:

C. يُوّمِ *zomé*, homme:

M. مَهِفَ *mahefa*, pouvoir:

M. مَامِيّ *mamy*, doux.

ن se prononce *n* comme en français et en arabe. Exemples :

C. نِوف *nef*, neuf[1];

C. كَنَ *cana*, canard:

C. نَا *na*, il y a;

[1] نوف est un curieux exemple de و muet suivant une vocalisation d'un autre ordre, le *kesra*.

M. مِنَ *mena*, rouge:

M. مَانِيْنُوْ *maneno*, produire un son.

ﻫ se prononce *h* comme dans *hauteur*, *hâte*. Exemples :

C. مَهُوْكِيْ *mahoki*, manioc:

C. لُهُوْ *loho*, là-haut:

M. نَاهِيْطَا *nahita*, il a vu;

M. أَلُهَا *aloha*, devant:

M. لَهَ *laha*, si.

و se prononce tantôt *ou* et *o* comme dans *outre* et *orgue;* tantôt *v*. Exemples :

C. دُوْ *dou*, du;

C. بِيْفُوْ *bifou*, bœuf;

C. مُوْيَا *moua*, moi;

C. دُوْ *do*, donc;

C. وُ *vou*, vous;

C. وِطِنِ *vitini*, vingt et un;

M. وَدِيْ *vady*, épouse;

M. وَسَرِ *voasary*, orange;

M. نُنُوْ *nono*, sein;

M. هُوْوَ *hova*, nom de caste.

ي se prononce *i* et *z*. Exemples :

C. لِيْدِيْ *lidi*, lundi;

C. ذِيْدِي *dzidi*, jeudi;

M. تِيْشِيْ *tsisy*, il n'y a pas;

M. طِيْيَاكُوْ *tiako*, j'aime;

C. يَارِكُوْ *zariko*, haricot;

C. يُوْم *zomé*, homme;

M. يَاهُوْ *zaho*, moi;

M. اِي *izy*, lui.

Le *p* malgache se transcrit par un ف avec deux *techdid*, ou un *techdid* et le même signe au-dessous. Exemples :

C. فُوّ *pa*, il n'y a pas;

C. اَسُوْفِّيْرَ *aspère*, attends;

M. اَفِّغَا *ampinga*, bouclier;

M. اَفُّوْ *am-po*, au cœur.

Le ر avec l'un des *tanoun*, ou un *techdid* et le même signe au-dessous, un *fath'a* et un *kesra*, un *techdid* et un *fath'a* ou un *kesra* ou un *dhamma*, se prononce *dr* ou *tr*. Exemples :

M. وُرُرّ *vorondro*, patate;

M. اُرْ *andro*, jour;

M. مَرِّ *mandry*, dormir;

M. اِطِيْ وَرِّيكَا *Antaivandrika*, nom d'une tribu de la côte orientale;

M. مِيْ طُوْرَّ *mitondra*, apporter;

M. رَّعْ *trano*, maison;

M. رَّرّ *tratra*, poitrine;

M. هُدِرَ *hoditra*, peau;

M. طُوكَوْارَ *tokoatry* [1], entièrement;

M. لَوِرّ *lavitra*, loin;

M. رُيُوْنَا *trozona*, baleine.

Chaque consonne malgache est suivie de sa voyelle. La tran-

[1] Forme provinciale de l'antimerina *tokoa*.

scription des voyelles et diphtongues malgaches par les consonnes-voyelles et voyelles arabes est très variable.

I. Consonne vocalisée par un *fath'a*, un *dhamma* ou un *kesra*. Exemples :

M. لَكَنَ *lakana*, pirogue;

M. وَطَنَ *vatana*, corps;

M. مَهَلَلَ *mahalala*, savoir;

M. بِ *be*, grand;

M. رِ *re*, entendre;

M. فِ *fe*, cuisse;

M. نِفِ *nify*, dent;

M. فِرِ *firy*, combien;

M. سِكِدِ *sikidy*, divination;

M. فُلُ *folo*, dix;

M. نُنُ *nono*, sein;

M. وُلُ *volo*, cheveu.

II. Consonne vocalisée par un *fath'a*, *dhamma* ou *kesra* suivie de la consonne-voyelle du même ordre rendue muette par un *soukoun*. Exemples :

M. وَارَارْ *varatra*, tonnerre;

M. مِيْنَامَاسُوْ *menamaso*[1], espèce de caille;

M. وِيْرِيْرِيْرَنُوْ *velirano*, sorte de serment;

M. غِيْشِيْ *gisy*, oie;

M. تِيْ *tsy*, ne pas;

M. هَجُوْ *hazo*, du bois;

M. يَهُوْ *zaho*, moi;

M. وُرُوْنَا *orona*, nez.

[1] Litt. : (oiseau) qui a les yeux rouges.

III. *a* est quelquefois transcrit عَ وَ ىَ et même ءَ et حَ. Exemples :

M. جُمَعْ *zoma,* vendredi [1];

M. نَهِيْطَو *nahita,* il a vu;

M. حَوَنَوْ *anao,* vous, toi;

M. اَبُوَنِيْ *ambany,* au-dessous;

M. لُوَيَارَ *loatra,* trop;

M. فَطَيَرَّ *fantatra,* su;

M. وِيَاوِ *viavy,* femme;

C. بُوَ *boua,* bois;

C. جُوَ *zoua,* oie;

C. مُوَّيَا *moua,* moi;

M. هَنَوْ *anao,* vous, toi.

IV. ا initial ou final est quelquefois muet. Exemples :

M. الَهِ *lahy,* voici [2];

M. اطَلَطَوَ *talata,* mardi [3];

C. الِزِي *lizi,* linge;

M. مَنَفَعَّهَا *manam-panahy,* intelligent.

V. A cet emploi spécial de la consonne-voyelle arabe, s'ajoutent des exemples de ا muet, *même vocalisé*, dans le corps d'un mot :

M. وَالَّا *vola,* argent;

C. جُوَّالِي *zoli,* joli;

M. يَارّ *andro,* jour.

[1] De l'arabe الجمعة *el-djouma'ah.*
[2] La forme complète est : *ity lahy,* voici.
[3] De l'arabe الثلاثاء *eth-thalâthâ.*

Nous n'avons noté qu'un seul cas de و muet suivant une voyelle d'un autre ordre :

C. نِوّف *nef*, 9.

m et *n* des doubles-consonnes et combinaisons de lettres suivantes : *mb*, *mp*, *nd*, *ndr*, *ng*, *nk*, *nt*, *ntr*, *nts*, ne se transcrivent pas en caractères arabes. Exemples :

M. أَبّونِيّ *ambony*, au-dessus;

M. شِبُبّو *simbo*, vêtement;

M. عُبِ *omby*, bœuf:

M. طُوّفّو *tompo*, maître;

M. مَدِهَنَ *mandehana*, va-t'en;

M. مَرّ *mandry*, dormir;

M. وُرُرّ *vorondro*, patate;

M. مَغِيّكَ *mangaika*, défier;

M. بِيّغ *bingo*, bancal;

M. مَكَاطِيّ *mankaty*, venir ici;

M. فَطَيّرّ *fantatra*, su:

M. كِيّطَانَ *kintana*, étoile;

M. أَتِيّ *antsy*, hache:

M. وِتِيّ *vintsy*, martin-pêcheur.

Les prépositions *ny*, *any*, *iny*, sous leur forme apocopée *n*, *an*, *in* (*m*, *am*, *im* devant un *b* ou un *p*); la finale *na*, sous sa forme également apocopée *n* ou *m*, ne se transcrivent pas. Exemples :

M. طُوفّوطَنِ *tompon-tany*, maître de la terre[1];

M. عُبِرَّبِيّ *ombin-dRabe*, le bœuf de Rabe;

[1] Cf. dans l'appendice de la troisième partie de mes *Musulmans à Madagascar*, la note sur ce cas spécial de complément indirect.

M. فَطِيْ بَلَلَ *fatim-balala*[1], grande mortalité:

M. طَنِ فَسَانَ *tanim-pasana*[2], cimetière;

M. أَرَ عُ *an-trano*, dans la maison:

M. أَتَهَا *an-tsaha*, aux champs:

M. أَمْ پِي *am-pe*, à la cuisse;

M. أَمْ پِيْ فِيْ *am-pify*, aux joues.

M. إِنْ طِيْ لُوْ *in-telo*, trois fois;

M. إِنْ دَرَ وَ *in-droa*, deux fois;

M. إِمْ پِيْ طُوْ *im-pito*, sept fois:

M. إِمْ پِيْ رِيْ *im-piry*, combien de fois?

Le manuscrit arabico-malgache d'où sont tirés la plupart des exemples précédents, contient des orthographes différentes pour un même mot. Exemples:

M. هَنَوْ
M. حَوَّنُوْ } *anao*, vous, toi:
M. هانَوْ

M. يَهُوْ
M. يَاهُوْ } *zaho*[3], moi:
M. يَاهُ

M. مَنَغْ عِهَا
M. مَنَغْ عَحِ } *manam-panahy*, intelligent;

[1] Litt. : (nombreuse mortalité comme) les cadavres de sauterelles (quand un vol est détruit dans les champs où il s'est abattu).

[2] Litt. : terre de tombeaux.

[3] Forme provinciale de l'antimerina *izaho*.

M. وَيَهَا
M. وَجَهَا
vazaha, étranger:

M. طِيّْبَاكُوْ
M. تِكُوْ
M. طِيّْكُ
tiako, j'aime:

M. نَاهِيّْطَاً
M. نَاهِطَوْ
M. نَهِيّْطَوْ
nahita, il a vu:

M. اَرْ
M. يَالَارْ
andro, jour.

La lecture des manuscrits arabico-malgaches est malaisée et décevante. La transcription d'une langue par un alphabet étranger qui rend inexactement ses consonances, constitue déjà une difficulté grande pour le déchiffrement de ces documents. L'orthographe variable et irrégulière des écrivains antaimorona dans le même texte, la même page et quelquefois la même ligne, est un autre sujet d'incertitude pour le lecteur. Ces manuscrits tiennent du rébus et de l'énigme, les plus déconcertants qui puissent être proposés à la patience et à la sagacité d'un orientaliste. Les auteurs musulmans malgaches ne savent pas l'arabe et n'ont qu'une connaissance très imparfaite de son alphabet. A l'exception de quelques consonnes simples communes aux deux langues, les lettres arabes — emphatiques, aspirées, gutturales, consonnes-voyelles et voyelles — n'ont pas de valeur conventionnelle absolue et immuable. Je viens d'indiquer l'équivalence de ces lettres en malgache; mais des exemples tirés des manuscrits en ma possession confirment et infirment en même temps ces constatations. Il n'y a en somme — ce sera la conclusion négative de cette note et de mes précédents travaux sur cette litté-

rature spéciale — pas d'orthographe arabico-malgache. Ramasinoro, Ratsirinambahoaky et les autres écrivains antaimorona avec lesquels j'ai été en relations personnelles pendant plusieurs années, emploient indifféremment pour *Zahitra*, par exemple, les orthographes suivantes :

I. Forme يَهِرً et ses variantes :

يَهِرً	يَاهِرً	يَهِرً	يَاَهِرً
يَهِرَ	يَاهِرَ	يَهِرَ	يَاَهِرَ
يَهِرّ	يَاهِرّ	يَهِرّ	يَاَهِرّ
يَهِيْرً	يَاهِيْرً	يَهِيْرً	يَاَهِيْرً
يَهِيْرَ	يَاهِيْرَ	يَهِيْرَ	يَاَهِيْرَ
يَهِيْرّ	يَاهِيْرّ	يَهِيْرّ	يَاَهِيْرّ
يَهِيْزً	يَاهِيْزً	يَهِيْزً	يَاَهِيْزً
يَهِيْزَ	يَاهِيْزَ	يَهِيْزَ	يَاَهِيْزَ
يَهِيْزّ	يَاهِيْزّ	يَهِيْزّ	يَاَهِيْزّ
يَوَّهِرً	يَوَّهِيْرً	يَوَّهِرً	يَوَّهِيْرً
يَوَّهِرَ	يَوَّهِيْرَ	يَوَّهِرَ	يَوَّهِيْرَ
يَوَّهِرّ	يَوَّهِيْرّ	يَوَّهِرّ	يَوَّهِيْرّ
يَيَّاهِرً	يَيَّاهِيْرً	يَيَّاهِرً	يَيَّاهِيْزً
يَيَّاهِرَ	يَيَّاهِيْرَ	يَيَّاهِرَ	يَيَّاهِيْزَ
يَيَّاهِرّ	يَيَّاهِيْرّ	يَيَّاهِرّ	يَيَّاهِيْزّ

II. Forme جَهِرَ et ses variantes :

جَاهِرَ	جَهِرَ	جَهِرَ	جَهِرَ
جَاهِرَ	جَهِرَ	جَهِرَ	جَهِرَ
جَاهِرّ	جَهِرّ	جَهِرّ	جَهِرّ
جَاهِيْرَ	جَهِيْرَ	جَهِيْرَ	جَهِيْرَ
جَاهِيْرَ	جَهِيْرَ	جَهِيْرَ	جَهِيْرَ
جَاهِيْرّ	جَهِيْرّ	جَهِيْرّ	جَهِيْرّ
جَاهِيْزَ	جَهِيْزَ	جَهِيْزَ	جَهِيْزَ
جَاهِيْزَ	جَهِيْزَ	جَهِيْزَ	جَهِيْزَ
جَاهِيْزّ	جَهِيْزّ	جَهِيْزّ	جَهِيْزّ
جَوَّهِيرَ	جَوَّهِيْرَ	جَوَّهِرَ	جَوَّهِرَ
جَوَّهِيْرَ	جَوَّهِيْرَ	جَوَّهِرَ	جَوَّهِرَ
جَوَّهِيْرّ	جَوَّهِيْرّ	جَوَّهِرّ	جَوَّهِرّ
جَيَّاهِرَ	جَيَّاهِرَ	جَوَّهِيْزَ	جَوَّهِيْزَ
جَيَّاهِرَ	جَيَّاهِرَ	جَوَّهِيْزَ	جَوَّهِيْزَ
جَيَّاهِرّ	جَيَّاهِرّ	جَوَّهِيْزّ	جَوَّهِيْزّ
جَيَّاهِيْزَ	جَيَّاهِيْزَ	جَيَّاهِيْرَ	جَيَّاهِيْرَ
جَيَّاهِيْزَ	جَيَّاهِيْزَ	جَيَّاهِيرَ	جَيَّاهِيْرَ
جَيَّاهِيْزّ	جَيَّاهِيْزّ	جَيَّاهِيْرّ	جَيَّاهِيْرّ

III. Forme ذَهِرَ et ses variantes :

ذَاهِيْرَ	ذَهِيْرَ	ذَاهِرَ	ذَهِرَ
ذَاهِيْرَ	ذَهِيْرَ	ذَاهِرَ	ذَهِرَ
ذَاهِيْرّ	ذَهِيْرّ	ذَاهِرّ	ذَهِرّ

ذَهِيْرً	ذَاهِيْرً	ذَوًهِرً	ذَوًهِيْرً
ذَهِيْرِ	ذَاهِيْرِ	ذَوًهِرِ	ذَوًهِيْرِ
ذَهِيْرِّ	ذَاهِيْرِّ	ذَوًهِرِّ	ذَوًهِيْرِّ
ذَوًهِيْرً	ذَيًاهِرً	ذَيًاهِيْرً	ذَيًاهِيْرً
ذَوًهِيْرِ	ذَيًاهِرِ	ذَيًاهِيْرِ	ذَيًاهِيْرِ
ذَوًهِيْرِّ	ذَيًاهِرِّ	ذَيًاهِيْرِّ	ذَيًاهِيْرِّ

IV. Forme زَهِيً et ses variantes :

زَهِرً	زَاهِرً	زَهِيْرً	زَاهِيْرً
زَهِرِ	زَاهِرِ	زَهِيْرِ	زَاهِيْرِ
زَهِرِّ	زَاهِرِّ	زَهِيْرِّ	زَاهِيْرِّ
زَهِيْرً	زَاهِيْرً	زَوًهِرً	زَوًهِيْرً
زَهِيْرِ	زَاهِيْرِ	زَوًهِرِ	زَوًهِيْرِ
زَهِيْرِّ	زَاهِيْرِّ	زَوًهِرِّ	زَوًهِيْرِّ
زَوًهِيْرً	زَيًاهِرً	زَيًاهِيْرً	زَيًاهِيْرً
زَوًهِيْرِ	زَيًاهِرِ	زَيًاهِيْرِ	زَيًاهِيْرِ
زَوًهِيْرِّ	زَيًاهِرِّ	زَيًاهِيْرِّ	زَيًاهِيْرِّ

Zahitra peut ainsi se transcrire :

يَهِرً et ses variantes : 72 formes;

جَهِرً et ses variantes : 72 formes;

ذَهِرً et ses variantes : 36 formes;

زَهِرً et ses variantes : 36 formes.

Ces deux cent seize transcriptions différentes d'une racine trisyllabique sont particulières aux mots commençant par un *z*. Les racines trisyllabiques commençant par *b*, *d*, *f*, *g*, *l*, *m*, *r*, *ṣ*, *v*, peuvent se transcrire de soixante-douze façons; par *h* (ح, ه), *n* (ن, ع), *p* (ڤّ, ڤّ), *s* (س, ت), *t* (ط, ت), *ts* (تس, ت), de cent

quarante-quatre façons; par *tr* (ـرً, ـرِ, ـرّ), de cent dix-huit façons; et par *dr* (ـرً, ـرِ, ـرَّ, ـرُ), de cent quarante-quatre façons différentes. Toutes ces transcriptions peuvent être usitées. Les Antaimorona, auxquels je les ai soumises en ce qui concerne *zahitra*, m'en ont confirmé la correction; tous ont lu sans hésitation *zahitra* sous chacune de ses deux cent seize formes. Je dois ajouter cependant que les quatre-vingt-dix-neuf formes suivantes sont très rarement employées[1] :

يَاَهِيْرً	يَاَهِيْرً	يَاَهِيْرً
يَوَّهِرً	يَوَّهِيْرً	يَاَهِيْرً
يَيَّاهِرً	يَيَّاهِيْرً	يَاَهِيْرً
جَاَهِرً	جَاَهِيْرً	جَاَهِيْرً
جَوَّهِرً	جَوَّهِيْرً	جَاَهِيْرً
جَيَّاهِرً	جَيَّاهِيْرً	جَاَهِيْرً
ذَوَّهِرً	ذَوَّهِيْرً	ذَاَهِيْرً
ذَيَّاهِرً	ذَيَّاهِيْرً	ذَاَهِيْرً
زَوَّهِرً	زَوَّهِيْرً	زَاَهِيْرً
زَيَّاهِرً	زَيَّاهِيْرً	زَاَهِيْرً

Les soixante-trois formes qui suivent sont usitées quelquefois :

يَهِرً	يَهِيْرً	يَهِيْرً
يَوَّهِرً	يَوَّهِيْرً	يَوَّهِيْرً
جَهِرً	جَهِيْرً	جَهِيْرً
جَوَّهِرً	جَوَّهِيْرً	جَوَّهِيْرً
جَيَّاهِرً	جَيَّاهِيْرً	جَيَّاهِيْرً
ذَاَهِرً	ذَاَهِيْرً	ذَاَهِيْرً
زَاَهِرً	زَاَهِيْرً	زَاَهِيْرً

[1] Chaque forme, par les modifications de la finale ـرً, ـرِ, ـرُ, doit être comptée pour trois.

Ces cinquante-quatre dernières formes sont les transcriptions habituelles, consacrées par l'usage :

بَهِيْرٌ	بَهِيْرٌ	بَهِيْرٌ
يَاهِيْرٌ	يَاهِيْرٌ	يَاهِيْرٌ
جَهِيْرٌ	جَهِيْرٌ	جَهِيْرٌ
جَاهِيْرٌ	جَاهِيْرٌ	جَاهِيْرٌ
ذَهِيْرٌ	ذَهِيْرٌ	ذَهِيْرٌ
زَهِيْرٌ	زَهِيْرٌ	زَهِيْرٌ

Zahitra peut donc se transcrire de cinquante-quatre façons particulièrement intelligibles, correctes et usitées. Ce fait exceptionnel, probablement et heureusement unique dans la linguistique orientale, est la résultante de causes extraphilologiques. Les Malgaches de la période antéislamique n'étaient vraisemblablement constitués qu'en clans. Les confédérations païennes du sud-est de la grande île africaine conservaient encore dans une certaine mesure, au moment de la conquête française, la marque de ce morcellement social qui est à l'origine des grandes tribus dont l'histoire a pu être reconstituée. Les clans vivaient à l'écart les uns des autres, séparés par d'immenses espaces de forêts impénétrables, de terre inculte et déserte, de marais aux miasmes mortels; par les chaînes de cette mer de montagnes, de cette terre tourmentée comme l'Océan qui la baigne pendant la saison des cyclones; par ces ruisseaux de l'hivernage de juin devenant torrents infranchissables pendant les pluies de l'été austral; séparés par leurs dieux ennemis, leurs *fady*[1]; par les intérêts divergents de leurs *mpisikidy* et de leurs *mpamosavy*[2]; par la paix armée ou l'état de guerre pour la conservation d'une embouchure de rivière, d'un arpent de terre à rizière, de quelques bœufs ou d'un esclave fugitif. Vers le x^e^ siècle de notre ère[3], l'alliance des clans

[1] Choses défendues. C'est le *tabou* polynésien.

[2] Faiseurs d'amulettes, sorciers.

[3] Cette date, purement approximative, est prise entre les deux dates extrêmes de 750 et 1500. Les Arabes seraient, d'après Maçoudi, arrivés dans les Comores au milieu du VIII^e^ siècle; et les premiers découvreurs européens de la côte orientale de Madagascar y ont constaté à la fin du XV^e^ siècle l'existence de musulmans malgaches. L'absence de documents portant dates soit dans les historiens et géographes orientaux ou occidentaux, soit dans les traditions locales, ne nous permet pas d'être plus affirmatif à ce sujet. Cf. mes *Musulmans à Madagascar*, 3^e^ partie.

pour ou contre la migration arabe, crée la tribu. Le groupement des indigènes islamisés donne naissance aux tribus des Antaimorona du bassin du Matitanana [1], des Antambahoaka de la province de Mananjara, des Antanosy de Fort-Dauphin. Les clans maritimes païens dont le territoire est enclavé entre celui des Antaimorona et celui des Antanosy, se fédérèrent pour lutter victorieusement contre l'expansion, pacifique ou brutale, de l'influence arabe. Menacés par les propagateurs de l'Islâm et leurs prosélytes indigènes, les chefs de bandes s'unissent pour sauvegarder leur indépendance et le culte ancestral de Zanahary et Angatra. Ainsi se fondent, pour ne citer que les plus importantes, les confédérations Zafisorona de la province de Mahamanina, Antaifasy de Farafangana [2], Antaimananivo du bassin du Mananivo, Antaisaka du bassin de Mananara, Masianaka et Antaimanambondro du bassin de ces deux fleuves. Mais l'influence arabe n'est pas longtemps prépondérante. Les Antaimorona, moins zélés pour la foi nouvelle que les Bantous de la côte orientale d'Afrique, de Zanzibar et des Comores, se détachent de l'Islâm. Les rigoureuses prescriptions du Qorân bouleversent trop profondément la vie de ce peuple léger, intempérant et sceptique. Allah est un maître exigeant et sévère dont la bonté et la miséricorde ne sont pas comparables à celles de Zanahary, dont la colère est plus redoutable que celle d'Angatra. Ce culte apporté par *des gens venus d'au delà de la mer* [3] les a intéressés comme les intéressera plus tard le christianisme, mais à un degré moindre que ces œuvres de sorciers occidentaux, le fusil à répétition ou le phonographe. Il y a chez le Malgache que nous voulons initier à nos systèmes religieux ou familiariser avec les produits de l'industrie moderne, ce sentiment complexe de l'enfant terrifié par le diable sortant automatiquement de sa boîte, et attiré par son jouet dont l'ingéniosité l'amuse. L'attrait de la nouveauté philosophique ou industrielle n'est cependant pas de longue durée. Les enfants et les peuples primitifs sont semblables; leur jeune intelligence perçoit superficiellement; l'empreinte légère ne dure pas et s'efface.

L'influence de l'Islâm ne fut jamais considérable, pour les raisons que j'ai déjà dites. Peut-être s'est-elle exercée profondément pendant une courte période; elle disparut alors avec ceux qui l'avaient acceptée. La religion et les mœurs indigènes n'en ont, en effet, subi aucune modification appréciable. Le père Luiz

[1] Cf. mes *Notes sur la région comprise entre les rivières Mananjara et Iavibola*, avec une carte détaillée des tribus et clans de cette partie de la côte orientale (*Bull. de la Soc. de géog. de Paris*, 1er trimestre 1896).

[2] Également appelé Ambahy.

[3] Traduction littérale de l'expression malgache désignant les étrangers.

Marianno[1] et Flacourt[2] attribuent l'hostilité dont ils furent victimes aux *menées de ceux d'Anossi et ceux de Matatane*[3], c'est-à-dire aux sentiments antichrétiens inspirés par les Arabes aux Antaimorona et aux Antanosy. L'assertion est inexacte : ces tribus, à l'instigation de leurs sorciers, défendaient uniquement leur territoire contre les découvreurs portugais et l'occupation française. Les *ody*[4] en caractères arabes lancés contre les étrangers ne contenaient aucun appel au *djihâd*[5]; c'étaient de simples amulettes qui devaient arrêter les envahisseurs et rendre leurs armes inoffensives. Ceux d'Anossi et de Matatane voulaient conserver leur indépendance qu'ils sentaient menacée par ces *vazaha* dont la religion et la nationalité leur étaient inconnues.

Sur cette côte orientale de Mananjary à Fort-Dauphin, longue de près de cinq cents kilomètres, que j'ai parcourue à plusieurs reprises pendant quarante mois de résidence à Mananjary, il n'existe aucun vestige d'établissement arabe. Je n'y ai rencontré et il ne m'a été signalé par les indigènes qu'une longue fréquentation avait rendus confiants, ni ruines de mosquées, de bains, de tombeaux ou de monuments commémoratifs, ni inscription lapidaire. Il n'y eut donc jamais, dans cette région, de centre musulman qu'auraient indiqué les édifices spéciaux dont j'ai vainement recherché les ruines. Le souvenir d'une ancienne ville arabe entièrement disparue se serait certainement conservé dans les légendes historiques qui nous sont parvenues ou dans celles que Flacourt a si minutieusement reproduites. Les *lovan-tsofina*[6] du XVII^e^ siècle auraient mentionné une période de suprématie ou de civilisation étrangères, si l'établissement des Arabes avait eu l'un de ces caractères. Notre théorie, pour revenir après ces constatations nécessaires à l'objet spécial de ce travail, est confirmée par l'absence d'orthographe arabico-malgache. Les exemples que j'en ai donnés et qui sont communs à l'écriture de toutes les tribus islamisées, démontrent qu'aucune règle de transcription n'a été établie, puis répandue par l'école, c'est-à-dire que l'influence arabe ne fut jamais assez forte pour user de ce merveilleux agent d'expansion coloniale : l'enseignement scolaire. La *medersah* qui, dans des circonstances identiques, a créé à Zanzibar et aux îles Comores une orthographe arabico-bantou, aurait

[1] *Exploração portugueza de Madagascar em 1613. Relação da jornada e descobrimento de S. Lourenço que o Vice Rei da India D. Jeronymo de Azevedo mandou fazer por Paulo Rodrigues Da Costa, capitão e descobridor. Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa*, 7^e^ seria, n° 5, *passim*. Lisbonne, 1887.

[2] *Loc. cit.*, chap. VIII, p. 20.

[3] Transcription phonétique des noms *Inosy* et *Matitānānā*.

[4] Amulette, charme préservatif.

[5] Guerre sainte des Musulmans contre les Chrétiens.

[6] Litt. : *héritage de l'oreille*, légendes transmises oralement.

eu à Madagascar des résultats semblables. L'islamisation des Antambahoaka, Antaimorona et Antanosy par des migrations différentes, l'introduction simultanée de l'alphabet arabe dans plusieurs ports isolés l'un de l'autre, auraient pu faire adopter par ces tribus une transcription particulière à chacune d'elles, mais uniforme sur le même territoire. Les exemples précédents de l'extrême irrégularité de la transcription se rencontrent au contraire chez les Antanosy, Antaimorona et Antambahoaka. Il me semble donc permis d'en déduire que la *medersah* n'a jamais existé sur la côte orientale[1], qu'il n'y a donc pas eu de programme d'instruction dont nous pourrions constater les effets dans l'orthographe des manuscrits anciens et modernes. Les Malgaches ont utilisé cet alphabet étranger sans aucune connaissance de la valeur exacte des lettres arabes, sans maîtres ni plan méthodique nécessaires en si délicate matière. Une transformation linguistique aussi importante que l'adoption d'un système graphique, effectuée dans ces conditions défavorables, ne pouvait produire qu'une langue écrite d'une rare imperfection. Une racine trisyllabique peut ainsi s'écrire de deux cent seize façons différentes, dont cinquante-quatre sont particulièrement correctes.

Les variantes des manuscrits arabico-malgaches, que j'étudie depuis quinze ans, sont si nombreuses et si diverses que j'ai seulement indiqué les plus usitées. Le cadre de cette note et des exigences de carrière ne me permettent pas d'y insister davantage; je reviendrai sur ce sujet dans une de mes prochaines publications.

Le texte arabico-malgache qu'on trouvera plus loin, est extrait de mon manuscrit n° 3 dont j'ai donné une courte et incomplète description dans mes *Musulmans à Madagascar et aux îles Comores*[2]. Cette étude de lexicographie créole-antaimorona est écrite sur des feuillets imprimés provenant d'une bible malgache. Les lettres arabes d'une calligraphie moyenne, grandes et appuyées, se détachent assez nettement sur les caractères d'imprimerie. Malgré de nombreuses taches et quelques déchirures, la lecture en est relativement aisée. La page de 0 m. 22 sur 0 m. 15 contient de 13 à

[1] Les voyageurs anciens et modernes signalent l'existence d'écoles arabes en pays musulman malgache. Le terme est impropre: il s'agit seulement de classes primaires où les enfants apprennent à écrire l'alphabet arabico-malgache. Le maître d'école est un indigène pauvre et illettré qui garde les enfants plus qu'il ne les instruit.

[2] Première partie, p. 65.

16 lignes. Chaque mot est séparé du suivant par un signe spécial. Le créole et le malgache se suivent sans interruption, celui-ci traduisant celui-là.

L'auteur, Ratsirinambahoaky, est un Antaimorona du clan noble des Anakara. Malgré sa qualité de sorcier d'illustre origine, il fréquentait assidûment chez les commerçants créoles de l'île de la Réunion et de l'île Maurice, installés à Matitanana et Ambohabe[1]. Les quelques mots usuels et les expressions familières qu'il a retenus sont assez fidèlement rapportés et transcrits. L'écriture de ce petit vocabulaire créole en caractères arabes est certainement l'une des conséquences les plus imprévues de l'islamisation des Antaimorona. Il m'a semblé utile de la signaler aux orientalistes.

إِيْتِ اَلَهِ عِ وُلْمَّابَيَهَا نَطَوْكُوْ يَهُوْ رَتِرَعَبَهُوَكِيْ [Fol. 1 v°.]

Ity lahy ny volam-bazaha[2] *nataoko zaho Ratsirinambahoaky :*

Voici le vocabulaire (antaimorona-) français que j'ai fait, moi, Ratsirinambahoaky[3] :

دُوْرِ *douri*[4], وَرِ *vary*, riz:

مَهُوْكِيْ *mahoki*[5], كَيَهَا *kazaha*, manioc:

بَطَطَوَ *batata*[6], وُرُرُ *vorondro*, patate:

سُوْ *so*[7], سُوْجُوْ *sonjo*, songe[8]:

يَارِكُوْ *zariko*[9], وُيَاطِيْلُ بِيْ *voatelo be*[10], gros haricot:

اَسُوْوِيْ *asouvi*[11], وُلُ *volo*, cheveux:

[1] Petit village sur la rive gauche de l'embouchure du Matitanana.

[2] *Vazaha*, nom générique désignant les peuples étrangers.

[3] *Ra*, particule; *tsirina* pour *tsirihina*, que l'on regarde, qui est regardé; *rahoaky*, par les sujets, le peuple; (l'homme important) que le peuple regarde.

[4] Forme créole du français *du riz*.

[5] Du français *manioc*.

[6] Du français *patate*.

[7] Abréviation du créole *songe*.

[8] Plante comestible.

[9] Un grand nombre de mots français commençant par une voyelle ou un *h* muet sont passés en créole augmentés d'un : prosthétique. Ce : représente l's final de l'article *les* ou *des* qui a été joint au substantif sous sa forme phonétique :. Exemples : les hommes, *lé :ome;* les œufs, *lé :œu;* des oies, *di :oi* ou *di :oua;* des habits, *di :abi*. *zariko* est soumis à cette règle bien que l'*h* initial soit aspiré en français.

[10] Litt. : le grand (légume) à trois grains.

[11] *Isouvi* est un exemple de la chuintante française devenue sifflante en créole.

دِمَشِيْ *dimanṣi*, اَلْحَدِ *alahady* [1], dimanche;

لِيْدِيْ *lidi* [2], الاَثْنِنِيْ *alatsinainy* [3], lundi;

مَرِيْدِيْ *maridi* [4], اَطَلَطَوْ *talata* [5], mardi;

مَكَرِيْدِيْ *makaridi*, الاَرْبِعْ *alarobia* [6], mercredi;

ذِيْدِيْ *dzidi* [7], الاَخَمِشِيْ *alakamiṣy* [8], jeudi;

وَدَرَدِيْ *vadaradi*, جُمَعْ *zoma* [9], vendredi;

سَمُوْدِيْ *samoudi* [10], اَسَبُتِ *asabotsy* [11], samedi;

كِيْلُوْجِ *kilouzi* [12], وَطِيْلُ مِنَ *voatelo mena*, haricot rouge [12]:

اَدِوَ عْ *adiva nou* [14], اَلْهَا *aloha*, devant:

دَرِيْرَ *darira* [15], اَفَرَ *afara*, derrière:

دَنِيْ مِيْلِ *dani mili* [16], اَعِوُ *an-ivo*, au milieu:

اَسُوْجِ لَبَا *a sozi la ba* [17], اِرَهِيْ رِ والاَعِكُوْ *edre! re volan-ko* [18], eh! écoute-moi:

[1] De l'arabe الاحد *el-ah'ad*.

[2] La nasale sourde française ne se retrouve généralement pas en créole. La forme *lidi* pour *lundi* est beaucoup plus usitée que *dimanṣi* pour *dimanche*.

[3] De l'arabe الاثنين *el-ethnin*.

[4] En créole comme en malgache, sauf les cas de doubles consonnes, la consonne est toujours suivie de sa voyelle. *Maridi* pour *mardi*; *makaridi* pour *mercredi*.

[5] De l'arabe الثلاثاء *eth-thalâthâ*.

[6] De l'arabe الاربعاء *el-arba'â*.

[7] La forme *zidi* est également usitée.

[8] De l'arabe الخميس *el-khamis*.

[9] De l'arabe الجمعة *el-djouma'a*.

[10] La diphtongue française *eu*, et la voyelle *e* muet sont ordinairement transformées en *é* ouvert, *a* ou *ou*. Exemples : *di zef*, des œufs; *lère*, l'heure; *samoudi*, samedi; *vadaradi*, vendredi.

[11] De l'arabe السبت *es-sebt*.

[12] *Kilouzi* vient peut-être du malgache *kilonjy*, caillou bien poli. Un certain nombre de mots malgaches sont passés en créole par suite des relations anciennes et suivies entre Madagascar et les îles de la Réunion et Maurice. La plupart des esclaves employés dans les propriétés sucrières de ces deux colonies provenaient de la côte orientale de la grande île voisine.

[13] Litt. : le (légume) à trois grains rouges.

[14] Du français *devant vous*.

[15] Du français *derrière*.

[16] Du français *dans le milieu*. Les voyelle et diphtongue finales muettes de *le* et *milieu* sont supprimées et la nasale finale de *dan* est vocalisée en *i* pour corriger ce son français que les créoles s'assimilent mal.

[17] Prononciation créole de l'expression populaire : *Eh! chose, là-bas!*

[18] Litt. : Eh! écoute mes paroles. *Volana* est la forme provinciale de *teny* antimerina.

اوِكِيلِ *aviki li*[1], اَهُوْ [Fol. 2 r°.] مِيْوُلاَّعَ اِمِيْنَيِ رُوْ *mivolana amin'azy roa aho*, je parle avec lui[2];

اوِكِيْتَ *aviki toua*[3], مِيْوُلاَّعَ اِمِيْنَجِ يَهُوْ *mivolana amin'azy zaho*, je parle avec lui, à lui;

كُكْبِ اَوِ مِيْمُوْ *coco di à vi mémo*[4], اكُوْرِيْ هَنَوْ *akory anao*, comment allez-vous?[5]:

اَوُ طَاً *à vou ta*[6], هَنَوْ مَهَارِعِ *anao mahareñy*, avez-vous entendu dire?

اَوُ طَغَوْ *a vou ta pa*[7], هَنَوْ تِمَهَارِعِ *anao tsy mahareñy*, n'avez-vous pas entendu dire?

اَلِ لُهُوْ مُطِ *alé loho monté*[8], مِيْكَرَ اَبُوْنِيْ هَنَوْ *mäkārä ambony anao*, vous, montez en haut!

اَ دِ تَا *adisa*[9], مِجُوْتُوْبًا اَبَوْنِيْ هَنَوْ *mizotsoa*[10] *ambany anao*, descendez en bas, vous!

اَوُ كُوْنِيْ دُوْ *a vou coné do*[11]? هَنَوْ مَهَلَلَ *anao mahalala?* savez-vous?

اَوُ كُوْنِيْ نَغِّيً دُوْ *a vou coné na pa do*[12]? هَنَوْ تِمَهَلَلَ *anao tsy mahalala?* ne savez-vous pas?

[1] Du français *avec lui*.

[2] Litt. : je parle avec lui (et nous sommes) deux (à parler). La phrase malgache est défectueuse et ambiguë.

[3] Du français *avec toi*. Le créole n'est pas exactement traduit par la phrase malgache suivante.

[4] Du français *Coco dit à vous-même*, c'est-à-dire *Coco vous dit*. *Coco* est un terme d'intimité et de tendresse, qui s'applique généralement à une femme (cf. les expressions françaises de maman à bébé : *mon coco, ma cocotte*). La chanson populaire suivante, que je transcris phonétiquement, est intitulée *Coco* :

toua zou toua ni mo dimanda ou
ou na di pa vi ou na di pas no
Coco done si pa done li.

«Pendant trois jours et trois nuits je vous ai demandé (de m'aimer) — vous ne dites pas : oui; vous ne dites pas : non — Coco ne sait pas si elle se donnera ou ne se donnera pas.» La chanson commence sur le temps faible et se chante sur un mouvement de *habanera*. Chaque temps fort est ponctué par le chanteur d'un coup de tam-tam.

[5] *Coco di a vi memo akory anao*, Coco vous dit : comment allez-vous? La phrase malgache est la suite de la phrase créole, au lieu d'en être la traduction.

[6] Du français *a vous* (vous) *ta* (tu as); avez-vous (entendu).

[7] N'avez-vous pas (entendu).

[8] Du français *allez là-haut, montez*.

[9] Du français *descendre*.

[10] Impératif du verbe *mizotso;* en antimerina, *midina*.

[11] Du français *vous connai(ssez) donc*?

[12] Du français *vous ne connai(ssez) donc pas*?

نَقَّكَنِقَّوُو *na pa coné pa vou*[1] ? تِهَيْ تِمَهَلَ *tsy mahay, tsy mahalala?* ne savez-vous pas ?

اَوُ نَ طُوْرُوِي *a vou na tourouvé*[2] ? هَنَوْ نَاهِيْطَاً *anao nahita?* avez-vous vu ?

نَقَّيِ طُوْرُوِيْ *na pa tourouvé*[3] ? هَنَوْ تِيْ نَاهِطَوَ *anao tsy nahita?* n'avez-vous pas vu ?

نَقَّيِ وِيْ دِ طُوْ *na pa vi di tou*[4] تِنَهِيْطَوَ طُوْكُوَاْرَ *tsy nahita tokoatry*[5]. je ne l'ai pas vu du tout :

تِكُوْمِيْتَ *si comi ça*[6]. بُكَنِ شِكِيْ *bokany siky*[7], assez :

طُرُبُكَ نَقَّكَبَبُوْ *touroubouka*[8] *na pa capabou*[9]. بِيْ [Fol. 2 v°.] تِفَطَيًرَّ لَهَمَرُ لُيَارَ *tsy fantatra be laha maro loatra*[10], ignorant, qui n'a pas une connaissance suffisante, incapable d'accomplir ce qu'il entreprend ou ce qu'il prétend faire ;

فَرِلِ وُ *parilé vou*, مِيْوُلاَّعَ هَنَوَ *mivolana anao*, parlez, vous[11] :

مُوْ دِ وُ *mo di vou*[12]. يَاهُوْ مِلَيَ اَمِنَوْ *zaho milaza aminao*, je vous dis (que. . .) :

مُوَ دِمَعَدِ اَوُ *moa dimandé a vou*[13]. يَاهُوْ مَنُطَنِ اَنَوَ *zaho manontany anao*, je vous demande (de. . .) ;

مُوَ بَعِ يُعً *moa bani zouan*[14]. يَاهُوْ مَلَكَ نَوْ *zaho malaka anao*, je vais vous chercher :

[1] La répétition du *pa* après le verbe est très peu usitée en créole. La forme habituelle est : *vou na pa coné* ? ne savez-vous pas ?

[2] Du français *avez-vous trouvé ?*

[3] *N'avez-vous pas trouvé ?*

[4] *(Je) n'ai pas vu du tout.*

[5] Forme provinciale de l'antimerina *tokoa*.

[6] *C'est comme ça ;* il n'y a pas autre chose à faire.

[7] Expressions provinciales.

[8] L'origine et la signification de *touroubouka* me sont inconnues.

[9] *Touroubouka* (?) *n'est pas capable* (de faire quoi que ce soit).

[10] Litt. : *qui ne sait pas beaucoup ni beaucoup trop*. Idiotisme malgache correspondant à notre expression populaire : *qui ne sait ni A ni B*, et qui désigne un ignorant, un pauvre d'esprit, un impuissant.

[11] *Mivolana* est la forme provinciale de l'antimerina *miteny*.

[12] *Moi (je) dis à vous.*

[13] *Moi (je) demande à vous.*

[14] Je n'ai pu trouver de traduction ou d'étymologie de *bani zouan*.

مُوَ فَّلَوَ *moa pal a vou* [1]. يَاهُغَيْ كَنَوْ *zaho mangaika anao*, je vous défie:

اِلاَ لَيَعَ *alé lazan* [2], مَدِهَن اِرُيْ هَنَوْ *mandehana iroy anao* [3], va-t'en là-bas:

أَوْ مِوْ *a vou mèmon* [4], هَنَوْ وُلَكُوْ *anao volako* [5], (c'est) à vous que je parle:

بِشِلِ *bisili* [6], غَمَنَكَعَهَا *tsy manankanahy* [7], inintelligent, maladroit:

فِيْطِيْ *fité* [8], مَنَكَحَ *manankanahy* [8], intelligent, adroit:

يُوْمِ *zomé* [9], لِلَهِ *lehilahy*, homme:

فَمُوْ *famou* [10], وِيَاوِ *viavy*, femme:

غَرَتُوْ *garaço* [11], يَانَكَلَلَهَا *zanaka lehilahy*, enfant mâle, garçon:

فِيْطِفِيْ *pitifi* [12], يَانَكَ وَيَاوِ *zanaka vavy*, petite fille:

وِطِمَعَ *vitiman* [13], مَلَكِسَيْ حَوَنَوْ *malakisa anao*, vite, dépêchez-vous:

دِسِمَعَ *disiman* [14], مَكَلَكِ هَنَوْ *ka* [15] *malaky anao*, doucement, n'allez pas vite:

[1] *Moi (je) parle à vous.* Les formes *pal* et *palé*, pour *parle* et *parler*, sont plus correctes que *parilé* qui est très rarement usité. Les créoles ne prononcent généralement pas la lettre *r*. *Pal* a la signification spéciale, indiquée par la traduction malgache de *défier*, *menacer*.

[2] Peut-être de *allez, les gens.* Ce dernier mot est encore usité dans les expressions : *bone zan*, *mauvé zan* (bonnes gens, mauvaises gens) pour *bon homme*, *méchant homme*.

[3] La phrase malgache est incorrecte. Il faudrait : *mandehana anareo roalahy*, allez-vous-en tous deux. *Mandehana iroy anao* peut cependant se traduire : *va-t'en, toi là-bas*, mais ne correspondrait pas au pluriel que me semble indiquer *lazan*.

[4] *A vous-même* (je parle).

[5] Voir la note 18, p. 166.

[6] Du français *imbécile*.

[7] Litt. : qui n'a pas d'intelligence. *Manankanahy* est un barbarisme pour *manam-panahy* (*manana fanahy*). La forme *kanahy*, qui aurait donné *manankanahy*, n'existe ni en antaimorona ni dans d'autres dialectes.

[8] Du français *futé*.

[9] Voir la note 9, p. 165; *homme*.

[10] *Femme*.

[11] *Garçon*.

[12] *Petite fille*.

[13] *Vitement* pour *vite*. Celui-là est fréquemment employé dans l'argot militaire et maritime.

[14] *Doucement*.

[15] *Ka* est probablement pour *koa*, aussi. La construction habituelle exigerait qu'il soit renvoyé à la fin de la phrase : *malaky anao ka*, allez vite, vous aussi. Cette traduction ne correspondant pas au créole, il est plus vraisemblable que *ka* a été mis par erreur pour *aza*, ne pas.

لِ فُرِيْ *li for*[1], مَهِرِ وَطَاً *mahery vatā*[2], il est fort, de forte constitution:

لِغَيْ *li faille*[3], تْمَهفَرَهَا *tsy mahefa raha*, qui n'est pas capable (de faire) quelque chose, incapable (physiquement ou moralement);

فَّرِشِيْ *pareṣi*[4], وَكَ *vaka*, paresseux, maladroit;

لِبُوَّ *li bon*[5], تَرَ *tsara*, bon, il est bon;

نَفَّبْ *na pa bo*[6], [Fol. 3 r°.] رَتِ *ratsy*, mauvais, méchant, qui n'est pas bon;

نَفَطِيْ *na fati*[7], فَرَتِ *fa ratsy*, parce qu'il est mauvais;

فِّيْ *pi*[8], مَنِتِع *mantsiny*, qui pue, sent mauvais;

غَرَ سُوْسِيْ *gra soci*[9], مْمُسَوِ بِيْ *mpamosavy be*, grand sorcier;

لَطِرَ *la téra*[10], طَنِ *tany*, la terre;

بُوْ جِ *bo zé*[11], يَعَهَرِ *zanahary*, Dieu, le Créateur.

أَرِ عِ سَبَجَهَا

Ary ny isam-bazaha :

Voici les noms de nombre des Français :

إِ *i*, un[12];

دِ *di*, deux;

طُرَ *toura*, trois;

[1] *Lui (est) fort.*

[2] Litt. : *fort quant à son corps. Mahery vatã* est une construction identique au *πόδας ὠκύς* grec. *Vatã* est la forme provinciale de l'antimerina *vatana.*

[3] Du français *faillir. Faille* se dit plus particulièrement de la faiblesse physique : malade, souffreteux, sans vigueur.

[4] *Paresseux.* La diphtongue muette finale est devenue *i* en créole.

[5] *Il (est) bon.*

[6] *(Qui) n'est pas bon*, mauvais, méchant.

[7] *Na fati* n'est pas créole. نَفَطِيْ فَرَتِ pourrait se transcrire en malgache : *na(ha)faty fa ratsy, (ce remède, ce poison l') a tué parce qu'il était mauvais, dangereux.*

[8] *(Qui) pue,*

[9] *Grand sorcier.*

[10] *La terre.*

[11] *Bon Dieu.*

[12] Ratsirinambahoaky n'a pas donné la traduction malgache des noms de nombre.

كَطِيْ *kati*, quatre;

تِ غِ *cinqi*, cinq;

سِيْسِيْ *sisi*, six;

تِط *set*, sept;

هُطِيْ *houti*, huit;

نِوْف *nef*, neuf;

دِشِيْ *dịsi*; dix;

وُذُجُو *ozouzou*, onze;

دُيُوْ *douzou*, douze;

طِرِزِ *tirézi*, treize;

كَطُيُ *katozou*, quatorze;

كِزِ *kizi*, quinze;

سِزِيْ *sizi*, seize;

دِسِطِيْ *diséti*, dix-sept;

دِزُوِيْطِ *dizouiti*, dix-huit;

دِنِفِ *dinéfi*, dix-neuf;

اَوِيَا *avia*, رُاَ قُّلُ *roapolo*, vingt;

وِطِنِ *vitini*, vingt et un;

وِ طُرَ *vi toura*, vingt-trois;

وِطِكَطِ *viti kati*, vingt-quatre;

وِطِسِكِ *viti siki*, vingt-cinq;

وِطِشِيْسِيْ *viti ṣisi*, vingt-six;

وِطِاتِطِا *viti seti*, vingt-sept;

وِطِ وِطِ *viti outi*, vingt-huit;

وِطِنِفِ *viti néfi*, vingt-neuf;

طَرَطِ *taranti*, طِلُّقُلُ *telopolo*, trente.

دِبُوَ *di boua*[1]. هَجُوْ *hazo*, du bois:

فُوْلِ *poulé*, اَكُهُ *akoho*, poule:

كُكُوْ *coco*[2]. اَكُهُلَهِ *akoholahy*[3]. coq:

[Fol. 3 v°.] دِيْدِبِيْ *dindi*[4]. وُرُ تِلُجَ *vorontsiloza*[5]. dindon:

جُوَ *zoua*[6]. غِبْشِيْ *gisy*[7]. oie:

كَنَ بَطَاَ *cana bata*[8]. كَنَ وِوِبْطِ *gana*[9] *vaventy*, gros canard;

كَنَ *kane*[10]. فَرِيْ *fary*, canne à sucre:

اِلِي *lizi*[11]. شِبُوْ *ṣimbo*[12]. vêtement, linge:

بِيْفُوْ *bifou*[13]. رَسُوَ عُبِ *rasou*[14] *omby*, un bœuf:

تَلِ *salé*[15], هِنَ شِرَ *hena ṣira*, viande salée:

فُوفُوَ *papa*, اِعِ رَيْ *ny ray*, le père:

مَمُوَ *mamā*, عِ رِبْنِ *ny reny*, la mère:

مَشِيْيَا *maṣia*[16]. عَنَكَوِ *anakavy*[17]. sœur:

طَنطِيْنِيْ *tantine*[18]. عَنَكَوِ رَّعِ *anakavin-dreny*[19]. tante:

طُنطُوْ *tonton*[20], عَنَلَهِيْ رَيْنِيْ *analahin-dreny*[21]. oncle:

[1] *Du bois.*

[2] *Coq.*

[3] Litt. : *Poule mâle.*

[4] *Dinde.*

[5] Litt. : *l'oiseau qui ne porte pas malheur*, ou *qui ne cause pas de perte (d'argent à ceux qui l'élèvent).*

[6] *Oie.* Voir la note 9, p. 165.

[7] De l'anglais *geese.*

[8] *Canard bâtard* (?). Peut-être le canard de grosse taille dit canard muet ou de Manille.

[9] Plus usité sous sa forme redoublée *ganagana.*

[10] *Canne* (à sucre).

[11] *Linge.*

[12] *Ṣimbo* est l'équivalent du *lamba* antimerina.

[13] *Bœuf.*

[14] Litt. : *une tête de bœuf.* L'arabe رأس *tête*, est passé en malgache sous la forme *raso.*

[15] (*Viande*) *salée.*

[16] *Ma sœur.*

[17] *Anakavy* est la forme provinciale de l'antimerina *anabavy.*

[18] De *tante.*

[19] Litt. : *sœur de la mère.*

[20] *Oncle.*

[21] Litt. : *frère de la mère.*

لَكَجِ *la case*[1]. رَّعُ *trano*, maison:

اَلَّا فُوّ *la pa*[2]. زِيْشِيْ *tsisy*, il n'y a pas de.... il n'y en a pas:

جُوْلِيْ *:oli*[3]. تَرَ *tsara*, bon, joli:

الْرَجِ *loranzi*[4]. وُسَرِ *voasary*, orange:

مَدَمُوْ *madamou*[5]. وَدِيْ عِ *ny vady*, l'épouse:

طِطِيْ *tété*, نُنُوْ عِ *ny nono*, le sein, les mamelles:

طُطُوْشِيْ *totose*, فَلُوْ عِ *ny falo*, parties sexuelles de la femme:

اِدِرِيْ *édré*, مِيْتَوْهَا *mitsoha*[6]! sortez, retirez-vous:

الْمَمُوْ *la mèmou*[7], اِوْ اَوَعُ *io avango*[8];

سُوْطِا دُوْ *soté do*[9]. هَانَو [Fol. 4 r°.] عَ مِيْرِلَنَ *mirilana anao*, sortez donc! écartez-vous! mettez-vous à l'écart!

اَوَ اَسِذِيْ *asizé*[10] *a vou*, مِيْدُبَهَنَوْ *mĭdŏbŏhā anao*[11]!

اَوَ دِبُوْطِيْ *diboute a vou*[12]. مِتَغَنَا هَنَوْ *mètsángāná anao!* tenez-vous debout, tenez-vous droit!

مَرْتَوْ *marse a vou*[13]. مَدِهَنَوْ *mándĕhāná anao!* marchez, vous: allez-vous-en!

[1] Expression coloniale pour *la maison*.

[2] *La* = *il n'y a* (pas).

[3] *Joli*, *j* et *g* doux français deviennent : en créole, comme le ج arabe devient : et *dz* en malgache.

[4] *L'orange*.

[5] *Madame*.

[6] *Edré* n'est pas créole. اِدِرِيْ مِيْتَوْهَا *edre! mitsoha* sont deux mots malgaches signifiant : *eh! retirez-vous*.

[7] *Là même, à cet endroit même*.

[8] *Avango* est intraduisible. Je ne connais pas ce mot que ne donne aucun dictionnaire.

[9] (*Mais*) *sortez donc*.

[10] Asseyez-vous. *Asizé* vient de *chaise* et signifie exactement *asseyez-vous sur une chaise*. Cette précision est nécessaire dans un pays où on s'assoit généralement par terre.

[11] *Restez, ne partez pas*. *Midoboha anao* ne traduit pas exactement *asizé a vou*. Les deux phrases sont cependant identiques et expriment l'idée de retenir en le priant de s'asseoir, le visiteur qui s'était levé pour prendre congé.

[12] *Debout, vous*.

[13] *Marchez, vous*. *Marsé* est un nouvel exemple de chuintante française devenue sifflante en créole.

أَسُوفِيَّرَ مُوَّبَا *aspère*[1] *moua*. دِيَاسُنُوّ أَهُوْ *diaso anao aho*, attends-moi: مَنِمِيِّرَ *ma séra*[2], يَيَ وِيَاوِيْ *zaza riary*, petite fille[3], مُرِل مُوَ مُوَ كُوَّدِنَا وُ *mo lème a vou, moua cotan vou*[4]. طِيْيَاكُوْ هَنَوّ *tiako anao*. Je vous aime;

غُوْغُوْطِيّ *gogote*. عِ لَطَاوُكِيْ *ny lataky*[5]. le membre viril;

غِرِيْنِ وُ بِرِ بِذِيّ *guerné vo bré bizé*[6]. عِ مِيْلِلِ *ny milely*[7], le coït:

دُرُمِيّ *dormi*. مَرِّ *mandry*, dormir:

لِوِيْ *lévé*, مِفُهَا *mifoha*, se lever;

لِنُيِرَ *li souaré*[8]. عَلِ *aly*[9], le soir, la nuit;

اَلاَزُرُنِيْ *la zourouné*[10]. اَرُيَاَرُ *androandro*[11], le jour;

بِيْيَا كُطَوَ *bia cotan*[12]. تِكُوْ هَنُطِيّكُنُوّ *tiako anao, tiako anao*. je vous aime;

مُيً فُوّ لَطِيّ اَ وُ *moua fou la ti a vou*[13], مِوَلُ امِنُوْ *miralo aminao*. je vous demande pardon, je me repens (de ce que j'ai fait de mal contre) vous;

وِيَا وِعِ *ria vini*[14]. مَلَكَتْرَ *malaka tsara*, prenez bien;

دُ رِدِيّ *do redi*[15]. مَهِتِ كِلِكِلِ *mahitsy kelikely*. (remettez) droit, redressez un peu;

[1] *Attends-moi*. *Aspère* vient du français *espérer*, qui a conservé le sens d'*attendre* en argot maritime.

[2] *Ma sœur*.

[3] Litt. : enfant femelle.

[4] *Moi je vous aime : moi je suis content de vous (aimer)*.

[5] *Lataka* en antimerina.

[6] Je n'ai pas pu rétablir le sens de ces mots créoles qui ont dû être mal transcrits par Ratsirinambahoaky.

[7] Litt. : *le coïter*. L'emploi du verbe comme substantif, en le faisant précéder de l'article, est exceptionnel en malgache.

[8] *Le soir, la soirée*.

[9] *Alina*, en antimerina.

[10] *La journée*.

[11] La forme simple *andro* est plus ordinairement employée. *Androandro* signifierait *le petit jour* ou *le crépuscule*.

[12] *(Je sais) bien content (de vous aimer)*.

[13] *Moi je l'ai dit à vous, je vous l'ai dit*. La traduction malgache ne correspond pas au texte créole.

[14] *Venez venez*. Ce redoublement est fréquent en créole. La traduction malgache a un sens tout différent.

[15] *(Mettez) donc roide*.

مَلَدِ *maladi*, مَرَرِ *marary*[1], malade;

اَلْغِيْوُ *la fiévo*[2], مَرِكُدِرَ *mari-koditra*, qui a des frissons[3];

وُمِيْ *vomi*, عِ مَدُبًا *ny mandoa*, vomir;

مَلَدِ سَطُمُوً *maladi satouma*[4], مَرَرِ رَّ *marary tratra*, malade de la poitrine, de l'estomac;

مَلَدِ لِوَطَعَ *maladi li vente*[5], مَرَرِ أَمْبُوْ *marary am-po*, malade du ventre, malade du cœur[6];

مَلَدِ لَرِنِيْ *maladi la rin*[7], مَرَرِ لَمُوْشِيْ *marary lamoṣina*, malade des reins, du dos;

مَلَدِ لِدَ *maladi li da*[8], مَرَرِ وَزَا *marary vazana*[9], mal aux dents.

Gabriel Ferrand.

[1] De l'arabe مريض.
[2] *La fièvre.*
[3] Litt. : *qui a la peau tiède.*
[4] *Malade de l'estomac.*
[5] *Malade du ventre.*
[6] La première traduction se rapporte au texte créole, la seconde au texte malgache.
[7] *Malade des reins.*
[8] *Malade des dents.*
[9] Litt. : *malade des molaires.*

ESSAI

SUR LE JUDÉO-ALLEMAND

ET SPÉCIALEMENT

SUR LE DIALECTE PARLÉ EN VALACHIE.

(SUITE.)

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION GÉNÉRALE.

Une autre ressource dont dispose la langue populaire pour enrichir son lexique, est l'emploi des diminutifs à la place des mots primitifs. C'est un procédé fécond qui permet de revenir à des formes connues et de leur donner une nouvelle application logique. En voilà une série d'exemples :

Bleistift = Schreibpendl (*šrābpendl*) : *pen* « plume », avec intercalation d'un *d* dans le groupe *n* + *l*, litt. « petite plume à écrire » ;

Bretze = Beugel (*bēigl*) : *Beuge* « courbure », litt. « petit pain recourbé » ; en silésien *bēgl* « Ring von Sommelteig » (= mha. *bougelin*) ;

Bube = Jüngel (*jingl*) : *Junge* ;

Crucifix = Jösel (*joisl*) : *Jesu* « Jésus », litt. « petite image de Jésus ».

Ducaten = Rändl (*rendl*) : *Rand* (*ducaten*), c.-à-d. ducat aux marges entières ;

Federmesser = Messerl : *Messer* « couteau » ;

Hügel = Bergl (*bārgl*) : *Berg* « montagne » ;

Käfig = Steigl (*štagl*) : *Steige* « Stall für Kleinvieh » ;

Kanne — Kocherl : *kochen* « bouillir », tandis que Kann (*kan*) prit le sens de « seau » ;

Kinn = Bärdl (*bērdl*) : *Bart* « barbe » ;

Ring = Fingerlein (*fingerl*) : *Finger* « doigt » ;

Sessel = Bänkel (*bēnkl*) : *Bank* « banc » ;

Zündhölzchen = Schwebele : *Schwebel* « soufre », forme archaïque et dialectale pour *Schwefel*.

Enfin nous touchons en passant aux transitions logiques des verbes composés avec des prépositions, transitions curieuses qui diffèrent de celles de la langue littéraire. C'est ainsi que :

Abdanken (*ubdânkn̥*) a le sens exclusif de « mourir », employé plutôt ironiquement ; cf. à Henneberg *odank* « bei der Nachtwache die letzte Stunde abrufen » (Fromann, VII, 129) et *Abdankung* « Leichenrede » (Grimm) ;

Abgenommen (*ugenemn̥*) « paralysé » ; cf. mha. *benëmen* « der Sache berauben » ;

Abrichten (*ubrexṭn̥*) dans le sens de « verrichten » ;

Absprechen (*ubšprexn̥*) « réciter une formule magique », c.-à-d. « verbis adimere » (Grimm) ;

Anmachen (*unmaχn̥*), qui répond, quant au sens, au mha. *sînes gemaches tuon* « faire ses besoins » ; cf. bav. *tüen*, id. (Fromann, IV, 455) ;

Anstossen (*unštoisn̥*) « saisir une allusion » : mha. *anstoz* « Angriff », en allemand moderne « leise oder hart anrühren », aussi au figuré, etc.

2. Élément hébraïque. — La langue hébraïque, après l'allemand, a fourni au judéo-allemand le contingent le plus remarquable de son lexique. La dose de cet ingrédient a été souvent exagérée, et lui-même traité peu scientifiquement[1] ; on a juxtaposé des mots vraiment populaires avec des termes techniques dont la circulation n'avait pas dépassé le cercle restreint d'un petit nombre de savants, et on ne s'est pas préoccupé de rechercher si tel ou tel mot hébreu possédait ou non des équivalents en allemand[2]. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'élément hébraïque est richement représenté dans le dialecte.

A quelles circonstances est-on redevable de cette influence ?

En premier lieu au culte, célébré exclusivement en hébreu. Presque la moitié du contingent hébraïque que nous spécifierons plus loin, se rattachant à des cérémonies rituelles de la synagogue, doit directement à la religion son introduction dans le lexique judéo-allemand. Le recours à la langue sacrée, pour les termes de cette catégorie, était, du reste, d'une nécessité évidente, puisqu'ils désignent des idées et des choses particulières au monde hébraïque ; d'autres se rapportent plus ou moins direc-

[1] Ce qui contribuait encore à la confusion, c'était l'écriture rabbinique courante dont on revêtait le judéo-allemand : cette écriture, qui masquait, pour ainsi dire, le caractère foncièrement germanique de notre parler, ne remonte pas au delà du XVII^e^ siècle (comme l'a remarqué Steinschneider).

[2] C'est ainsi que, dans le vocabulaire dressé par Avé-Lallemant, la lettre A compte 88 mots hébreux, dont seulement une vingtaine sont vraiment populaires, tandis que le reste appartient en propre au lexique hébraïque.

tement à la vie religieuse, et la forme hébraïque leur prête une plus grande solennité.

Un autre facteur important contribua, pour une aussi large part, à enrichir le dialecte d'un nombre considérable de mots hébreux : nous voulons parler des versions populaires de la Bible, du Talmud, des écrits rabbiniques, de la littérature néo-hébraïque — que nous avons étudiées plus haut, — versions dans lesquelles les idées morales sont énoncées seulement en langue hébraïque, parce qu'il était tout naturel de recourir encore à la langue sacrée, source de la vie intellectuelle du judaïsme. Ces livres de vulgarisation rendirent si familiers aux lecteurs et surtout aux lectrices, pour lesquelles ils étaient spécialement faits, les termes hébreux comme expressions des notions abstraites, qu'ils devinrent bientôt d'un usage courant dans la langue journalière. Et cette terminologie s'accroissait au fur et à mesure que les Juifs, repoussés de la société chrétienne, s'en isolaient davantage, et que les persécutions exercées contre eux prenaient un caractère plus acharné[1].

Nous constatons donc dans l'examen de l'élément hébraïque un double courant diamétralement opposé : de haut en bas, des savants au peuple, pour l'introduction d'un grand nombre de mots hébreux ; et inversement, de bas en haut, des classes inférieures aux cercles savants de la société juive, pour la transformation radicale (phonétique, grammaticale et logique) de l'élément hébraïque tout entier, transformation accomplie par le peuple.

Une partie de cette nomenclature a été introduite dans le vocabulaire de l'allemand littéraire, et un plus grand nombre de mots dans le lexique des dialectes locaux. Nous allons en relever quelques-uns[2] :

Kapores (en hébreu *kappora* « expiation »), spécialement l'expiation symbolisée par le sacrifice d'un coq la veille du Grand-Pardon, acquit dans l'allemand populaire le sens d'« abîmé, ruiné » (cf. Hebel : wir gehen, wir gehen *kapores!*) ;

Koscher « licite, légitime », employé par Heine (Romancero, 210) et le verbe usuel *schächten* « tuer (d'après le rite juif) », ainsi que *Schächter* « celui qui tue le bétail (pour les Juifs) », tous les deux dérivés de *schochet* (= Schächter) ;

[1] Nous nous bornons à citer les deux exemples suivants : Dans les vieux glossaires bibliques (Prague, 1581 et Cracovie, 1604) on trouve encore les archaïsmes *nachpur* (mha. *nâchgebûr*, nha. *Nachbar*) et *mon* (= mha. *mâne*, nha. *Mond*), qui furent après remplacés par les équivalents hébraïques *schochen* (*šûχn*) et *lewono* (*levûne*).

[2] Cf. A. Kretschmar, *Allgemeines Fremdwörterbuch*, mit einem Anhang enthaltend die jüdisch-deutschen Ausdrücke, Leipzig, 1882.

Mausche, articulation dialectale juive de *Mosche* «Moïse», désigne ironiquement le Juif (Hebel : Mausche, weist du nicht, dass uns die Zeit vergeht?... jetzt dacht der Jude...); de là le diminutif *Mauschel*, employé dans le même sens par Heine et Hebel, en même temps que *Mauschelei* «Mauchelsprache», c'est-à-dire baragouinage, et *mauscheln* «wie ein Mauschel sprechen», parler le judéo-allemand et, par extension, prononcer une langue d'une manière vulgaire ou inintelligible;

Schacher «trafic» de *socher* «commerçant», appliqué d'abord au petit trafic du fripier juif, puis généralisé (cf. Heine, Über Börne: frommer *Schacher!* scheinheiliger Verrath am Vaterlande), d'où le verbe *schachern*, au propre et au figuré;

*Schikse*l, jeune fille, de *schiktse*, employé par Freytag (Soll und Haben, III, 130);

Schlemihl, malchanceux, le héros célébré par Heine et popularisé par la fameuse allégorie de Chamisso;

Schmus, profit (Hebel : was ihr ihn wohlfeiler bekommt, ist euer *Schmuhs*), de *schmuos* «nouvelle, bavardage», comme le composé *Geschmus* «Gerede» (Freytag, Soll und Haben, II, 90 : das Geschrei und das *Geschmuse*) et *schmusen* «s'insinuer» (en judéo-allemand *šmūsn* «causer, bavarder»); en franconien, *schmuse* signifie «parler comme un juif» (Fromann, II, 466);

Schofel, vil, ordinaire, employé par Bürger (*Schofelwaare* «marchandise de mauvaise qualité»).

De même, les termes non moins populaires : *betuches* «discrètement, sournoisement», de *betuchos* «doucement» (cf. Hebel : und ging ganz ruhig un! *betuches* in sein Bett); *dalles*, ruine (en hébreu «misère»), d'un usage général dans les dialectes; *ganfen*, voler (en tapinois), agripper; *makkes*, coups, raclée; *meschugge*, fou; *moos*, argent; *plête*, évasion; *schote*, bêbête; *zores*, querelle (en hébreu «chagrin») — tous, termes partout connus[1].

Il faut encore signaler que l'élément hébraïque entré dans le judéo-allemand ne dérive pas directement de l'hébreu biblique, mais de son évolution ultérieure, telle qu'elle se présente dans le Talmud et dans la littérature rabbinique. C'est pourquoi ces emprunts ont généralement un sens étranger à la langue sacrée, et correspondant à celui des livres talmudiques; certains ne figurent même pas dans la Bible et sont des formations originales, c'est-à-dire des créations araméennes ou néo-hébraïques.

[1] La plupart de ces termes judéo-allemands, tels que *kapores*, *kosjer*, *schachern*, *schicker*, *spefel*, *smoos*, etc., ont même passé en hollandais. Voir Jante Winkel, dans le *Grundriss der germanischen Philologie* de Paul (Strasbourg, 1891), vol. I, p. 716.

Voici quelques spécimens des emprunts de la première et de la deuxième catégorie :

a) *taan* possède dans la Bible le sens matériel de «charger», mais dans le Talmud celui figuré de «charger d'une faute, accuser et défendre», d'où *taano* «objection, argument» et le judéo-allemand *an-taanen* «discuter»; *minhog* signifie dans la Bible «la conduite d'une charrette», mais dans le Talmud il acquit l'acception métaphorique de «coutume» spécialement religieuse; *tsaar* «petit» dans la Bible, mais «douleur, chagrin» dans le Talmud; *tselem* «image» dans la Bible et «croix» en néo-hébreux; *teschuwa* a le sens biblique «retour» et le sens talmudique «pénitence».

b) Le terme biblique *moed* «fête» fut remplacé par le talmudique *jom tow*, litt. jour bon, et c'est exclusivement le dernier qui figure en judéo-allemand; de même, les mots bibliques *negew*, sud, et *jam*, occident (litt. du côté de la mer) furent supplantés par les mots talmudiques *dorom* et *maariw; awero*, litt. action de fouler, dans le Talmud «péché» (= transgression de la loi); *tsedoko* (litt. justice, piété), dans le Talmud «charité, aumône»; *dallus*, misère, est exclusivement talmudique, comme *t'fisso*, prison, est post-talmudique.

L'élément hébraïque a subi, sous l'influence du fond allemand de notre dialecte, une véritable métamorphose en ce sens que sa physionomie a pris un caractère qui n'a plus rien de sémitique. Cette transformation a été opérée par une triple action : par la prononciation, par l'accentuation et par les suffixes.

Nous allons analyser successivement chacun de ces trois facteurs qui ont également contribué à métamorphoser la langue hébraïque dans la bouche des Juifs de l'Allemagne, d'où elle s'est répandue ailleurs.

Résultat d'une sorte d'analogie inconsciente, la germanisation de la prononciation hébraïque fut définitivement consacrée par le temps, et elle eut cette conséquence historique, de créer un schisme apparent entre les deux fractions du judaïsme européen – Juifs polonais (plus exactement allemands), et Juifs portugais (plus exactement espagnols), — schisme qui a pour point de départ et de maintien *des différences de prononciation.*

L'harmonieuse tonalité de la langue espagnole a fait garder la prononciation claire et sonore de la langue hébraïque telle qu'elle devait résonner aux jours de gloire, tandis que les sons sourds et assombris des dialectes allemands, leur phonétisme compliqué, ont contribué à altérer la forme des mots hébreux, et à substi-

tuer à une prononciation pleine d'harmonie et d'ampleur, une autre presque confuse et resserrée comme les anciens ghetti où elle prit naissance.

L'origine de cette altération de la prononciation est restée jusqu'ici inconnue aux orientalistes qui s'en sont occupés. Nous nous contenterons, à cet égard, de citer un sémitisant autorisé, M. Stade, qui s'exprime ainsi[1] : «Les Juifs polonais et allemands diffèrent en ce qui concerne la prononciation des voyelles ainsi que nous l'avons établi (◌ָ = ā, ◌ֹ = ō, ◌ֵ = ē, ◌ֻ = ū); outre qu'ils prononcent *kamets* (= ā) comme ō, ils prononcent souvent aussi *cholem* (= ō) comme *au*, *tsere* (= ē) comme *ai*, *kibbouts* (= ū) comme ü. Leur prononciation de l'*a* comme *o* se fonde sur l'ancienne tradition palestinienne[2]; leur prononciation de l'ō et de l'ē est une diphtongaison moderne qui se montre également en syriaque... la prononciation de *u* comme *ü* est tout aussi obscure que la fausse accentuation de l'hébreu dans la bouche des mêmes gens.»

Pour rendre plus évident le parallélisme constant entre la prononciation des dialectes, du judéo-allemand et de l'hébreu, nous les résumons toutes les trois dans le tableau synoptique suivant :

DIALECTES ALLEMANDS.	JUDÉO-ALLEMAND.	HÉBREU.
ā : ō, sur tout le territoire alamano-bavarois et dans presque tous les autres dialectes allemands : *blōsen*, *nōs*, *sōgen*, *tōg* = *blasen*, *Nase*, *sagen*, *Tag* (Schmeller, *Mundarten Bayerns*, § 110).	*ā : ō*, dans toutes les variétés dialectales d'Allemagne, Pologne, Lithuanie, etc.	*ā : ō*, cette prononciation est partout familière aux soi-disant Juifs allemands : *bochur*, *b'rocho*, *lewono* = *bāchur*, *beracha*, *lewana*, etc.
ā : ū, en Carinthie : *fūne*, *nūme*, *spūne* = *Fahne*, *Name*, *Span* (Lexer, *Kärntisches Wörterbuch*, préf. VIII).	*ā : ū*, en Hongrie, Roumanie et Russie : *blūsṇ*, *nūs*, *sūgṇ*, *tūg*.	*ā : ū*, chez les Juifs hongrois, roumains, russes : *būχṛ*, *brūχẹ*, *levūnẹ*.
ē : ai, dans le Böhmerwald, etc. : *klai*, *schnai*, *i gai* = *Klee*, *Schnee*, *ich gehe* (Schmeller, § 184).	*ē : ai*, dans le judéo-polonais : *schnai*, *gai*, etc. *ē : ēi*, partout ailleurs : *schnēi*, *gēi*, etc.	*ē : ai*, chez les Juifs polonais : *alainu*, *laavosainu* = *alēinu*, *laabothēnu*. *ē : ēi*, partout ailleurs.
ō : au, dans le Böhmerwald, etc. : *braud*, *grauss*, *hauch*, *klauster* = *Brōd*, *grōss*, *hōch*, *Klōster* (Schmeller, § 330).	*ō : au*, en Allemagne et sporadiquement en Pologne.	*ō : au*, chez tous les Juifs allemands : *chauschech*, *haulech*, *kauach*, *aurech*, *auscher* = *chōšech*, *hōlech*, *kōach*, *ōrech*, *ōšer*.

[1] Stade, *Lehrbuch der hebräischen Grammatik*, Leipzig, 1879, vol. I, p. 41.

[2] *Ibidem*, § 35 : «Les inventeurs des points-voyelles articulaient déjà sourdement l'ā comme ă ou ō, ce qui s'ensuit aussi de l'emploi du même signe pour *o* et de beaucoup d'autres faits grammaticaux.»

DIALECTES ALLEMANDS.	JUDÉO-ALLEMAND.	HÉBREU.
ō : *ou*, dans quelques endroits du territoire bavarois : *broud, grouss, houch* (Schmeller, § 336).	*ō* : *ou*, sporadiquement en Allemagne.	*ō* : *ou*, sporadiquement en Allemagne : *oulem, soune, schoute* = *ōlam, sōne, šōte.*
ō : *oi*, sporadiquement en Suisse, Tyrol et Souabe : *toit, noit, groiss, loiss, woil* = *tōt, Not, gross, loss, wohl* (Weinhold, *Aleman. Grammatik.* § 98).	*ō* : *oi*, presque partout, en dehors de l'Allemagne et de la Lithuanie : *boidn, boign, floi* = *Boden, Bogen, Floh*, etc.	*ō* : *oi*, en Hongrie, Roumanie, Galicie et Russie : *χoideš, koidn, moire* = *chōdeš, kōdem, mōra*, etc.
ü : *ü* ou *i* : les dialectes affectionnent la métaphonie telle que *üns, ünter, üm* = *uns, unter, um* (Schmeller, § 368) : en Tyrol : *dünn, hitt, ins, inser* = *dünn, Hut, uns, unser* (Frommann II, 18). En mha. les deux formes coexistent simultanément : *dünne* et *dünne, unde* et *ünde* (Grimm, *Gram.* I, 282).	*ü* : *ü* ou *i*, partout excepté en Pologne, en Lithuanie et dans quelques provinces allemandes : *ṣüa* ou *ṣia, kümen* ou *kimn, züng* ou *tsing*, = *Sonne, kommen, Zunge.*	*ü* : *i* ou *î*, en Hongrie, Roumanie, etc. *gedillo* ou *gedille, segillo* ou *s'gille* = *gedullah, segullah.*

Pour que ce tableau soit complet, il faudrait y ajouter l'assombrissement des voyelles brèves, et leur assourdissement dans les syllabes finales, conséquences directes de la même influence, et nous pourrions alors nous faire une idée des ravages exercés par les gosiers allemands sur les sons de la langue hébraïque. Le parallélisme parfait établi ci-dessus poursuit pas à pas les différentes évolutions de cette influence et confirme combien est fragile l'assertion qui attribue ces différences phonétiques à des traditions antiques (cf. ci-dessus la citation de Stade).

On pourrait même encore ajouter aux considérations de fait que nous venons d'exposer, le caractère sporadique de ces différences. La diphtongue *au*, par exemple, primitivement sémitique, s'est contractée en *ō* dès la période historique; comment se fait-il alors, que ce son soit revenu à son point de départ? et par quel miracle s'entend-il ainsi, seulement dans la bouche d'une petite fraction de Juifs allemands?

En effet, tandis que les Juifs espagnols prononcent correctement *ō*, les Juifs d'Allemagne et de Pologne, prononcent *au*, d'autres *ou*, et les Juifs de Hongrie, de Galicie et de Russie *oi*. Comment pourrait-on expliquer ces variantes locales, autrement que comme nuances phonétiques dues aux parlers des différentes provinces? Ceux qui défendent une prononciation telle que *Mausche* pour *Mōsche*, loin d'être autorisés par n'importe quel argument historique, ne font, au contraire, que sanctionner une prononciation provinciale et transitoire des sons hébreux, et con-

tribuent ainsi à perpétuer un système phonétique absolument opposé à l'esprit de la langue hébraïque. Il est curieux de voir les adversaires les plus déclarés du judéo-allemand ne se faire aucun scrupule de maintenir une prononciation hébraïque uniquement due aux influences locales du dialecte; et encore, n'insisterions-nous pas ainsi si cette prononciation était générale au sein du judaïsme et si elle ne continuait pas à diviser les Juifs soi-disant allemands, des Juifs soi-disant portugais. Aujourd'hui que les Juifs ont partout abandonné définitivement les parlers qu'ils avaient importés d'ailleurs, pour se servir exclusivement de la langue nationale, il serait grandement temps de renverser la barrière artificielle élevée dans des temps de triste mémoire et de rendre ainsi à la langue hébraïque son antique sonorité.

L'accentuation incorrecte de la langue hébraïque — et cela encore seulement chez les Juifs allemands — résulte également de l'action directe des dialectes allemands. En hébreu, l'accent ne peut figurer que sur les deux dernières syllabes, mais *surtout* sur la dernière, tandis que l'accent germanique ne tombe *jamais* sur la dernière syllabe. C'est ainsi que les premiers mots de la Genèse sont accentués par les Juifs allemands : *berēsis bóro*, ou *berḗsîs búrę*, et par les Juifs portugais : *bereschíth bará*... [1].

Mais ce qui, par-dessus tout, prouve la germanisation de l'élément hébraïque dans le judéo-allemand, c'est le nombre considérable de suffixes qu'on y trouve joints aux radicaux de cet élément et qui contribuent à lui donner un aspect hybride. Ceci met précisément en relief l'énorme puissance d'action de la forme linguistique qui est parvenue à maîtriser une matière aussi rebelle, et à lui imprimer son cachet propre. Voici les principaux de ces suffixes :

I. Verbaux, en *-en* ou *-n*, attachés tantôt à des verbes et tantôt à des noms hébreux tels que :

Chanf-en «flatter» (de *chanaf*, id.), *cholesch-en* «s'évanouir» (de *chalaš*, id.), *cholem-en* «rêver» (de *chalom* «rêve»), *gaṣl-en* «exercer le brigandage» (de *gaṣal* «piller»), *get-n* «divorcer» (de *get* «divorce»), *maser-n* «dénoncer» (de *masar*, id.), *pēger-n* «crever» (de *peger* «cadavre»), etc.;

Ou avec le même suffixe, doublé : *chosm-en-en* «signer» (de *chasam*, id.), *ganw-en-en* «voler» (de *ganav* id.), *harg-en-en* «tuer» (de *horeg* «assassin»), *jarsch-en-en* «hériter» (de *joreš* «héritier»), etc.;

[1] Cf. les noms propres bibliques : Abrahám, Aschér, Barúch, David, Israél, Sch'lomo — qui sonnent dans la bouche des Juifs allemands comme : Avrohom (*Arrum*), Oscher (*Ųšr*), Bórech (*Búreχ*), Dowed (*Dúvid*), Jisróel (*Jisrul*), Schlaume (*Slume*).

Ou bien le même suffixe est ajouté aux mots hébreux précédés d'une préposition allemande telle que *ein* (*ān*), *ver* (*far*), *aus* (*ous*), *an* (*un*) : *an-taan-en* « argumenter », répondant analogiquement à *ein-wend-en*; *far-chidesch-en* « s'étonner », d'après *ver-wunder-n*; *far-sam-en* « empoisonner », d'après *ver-gift-en*; *un-schikker-n* « s'enivrer », d'après *an-trink-en*, etc.

Mais, le plus souvent, la notion verbale est rendue par la juxtaposition du participe hébraïque et de l'auxiliaire allemand *sein* : c'est ainsi que *chōsched sein* signifie « soupçonner » (litt. : « être soupçonnant »), *mappil sein* « avorter », *mechaje sein* « se ranimer », *mekane sein* « envier », *metsaar sein* « se chagriner », *mōchel sein* « pardonner », *nōkem sein* « se venger », etc.

II. Suffixes nominaux attachés :

a) A des substantifs tels que -SCHAFT : *almune-schaft* « veuvage »; -KEIT : *aṣus-kēit* « insolence », *miskēit* « laideur », et le diminutif -EL : *schiks-el* « jeune fille »;

b) A des adjectifs, tels que -ISCH : *balbat-isch* « bourgeois », *behēm-isch* « bestial », ou dialectal -DIK (= -ig) : *schabbes-dik* « de sabbat », *chēn-(ev)-dik* « gracieux », *emes-dik* « véritable », etc.

C'est à peine si on pourrait parler d'une influence en sens inverse, c'est-à-dire des suffixes hébreux attachés à des mots allemands ou non hébraïques. Nous citons à cet égard les exemples suivants qui restent tout à fait isolés : les pluriels à forme hébraïque, tels que *nar-ōnim* (de *Narr*; cf. *simon*, pl. *simonim*) et *doct-ōrim*, sont plutôt pris ironiquement[1]; le mot polonais *kaptsen* « pauvre » fait au pluriel *kapts-ōnim* et au féminin *kaptsen-te*, d'après la flexion hébraïque; l'adverbe *bescheinparlich* (*bešānpṛlïχ*) « probablement » est composé de la préposition hébraïque *be* « dans » et la forme dialectale allemande *scheinparlich*, qui se trouve dans Hans Sachs, et répond à un compromis : *scheinbar*+(*wahr-schein*)*lich*, dans la langue littéraire moderne.

Nous allons maintenant spécifier les emprunts hébreux d'un usage courant et général, partout où l'on parle encore le judéo-allemand, en les classant d'après l'ordre des idées qu'ils représentent[2].

[1] Le suffixe hébraïque a probablement été attiré par assonance comme dans le proverbe judéo-allemand : *Chassonim sind Naronim* (Tendlau, *op. cit.*, n° 821).

[2] Les mots hébreux qui suivent sont transcrits tels que les prononcent les Juifs *allemands*, car c'est sous cette forme qu'ils se sont introduits en judéo-allemand; nous avons ajouté en parenthèses les variantes de prononciation sous-dialectale (hongroise, roumaine, galicienne, etc.).

A. Sphère religieuse, dont les restes multiples accompagnent le Juif de la naissance à la mort; cette nomenclature hébraïque embrasse donc toutes les phases de sa vie.

1. Le Calendrier : les noms de mois et le terme qui désigne le mois : *chōdesch* (*χoidèš*), litt. : « nouvelle lune », ainsi que les expressions pour « heure » et « seconde » : *schoo* (*šū*) et *rega* (*rēge*); la lune, à cause des cérémonies qui s'y rattachent, porte le nom hébraïque de *lewono* (*lewūne*), litt. : « la blanche ».

Les jours de la semaine ont des noms allemands, excepté, bien entendu, le samedi : *schabbos* (*šābès*), auquel se réfèrent une série de termes religieux. Chaque fête, *jomtow* (*jontev*), possède de même une quantité de termes spéciaux, dont plusieurs figureront dans le glossaire annexé à cette étude.

2. La Communauté : son organisation spéciale, *kehillo*, ses membres, *kohol* (*kūl*) — de là le verbe caractéristique *kūl-en* « prendre part ou se mêler dans les affaires publiques » — et ses institutions, dont la plus importante, la Synagogue, dispose de toute une nomenclature hébraïque, comme une autre institution non moins importante, l'École, avec laquelle d'ailleurs elle se confond (le mot allemand *Schul* servant, nous l'avons vu, à désigner l'une et l'autre).

Comme la juridiction religieuse et même civile incombait aux rabbins, il n'est pas étonnant que beaucoup de termes juridiques soient d'origine hébraïque : tels que *mischpot* (*mišpet*) « procès », *paskenen* « juger », *tsewoo* (*tsevūe*) « testament », *joresch* (*joirèš*) « héritier », etc.

A quel point l'esprit du peuple juif a été profondément pénétré par ses rites religieux, et quel écho puissant les discussions des écoles rabbiniques ont eu dans sa vie journalière, on le voit par ce fait important au point de vue social, que la plupart des termes spéciaux de la scolastique juive ont franchi le mur de l'Académie rabbinique, pour s'introduire, se généraliser dans la vie ordinaire; que des mots techniques du ressort de la dialectique, d'abord circonscrits dans les limites des discussions savantes, se sont vulgarisés au point de devenir familiers au dernier homme du peuple.

Les expressions éminemment populaires qui remontent à cette origine savante peuvent être réparties en deux classes :

a) Des termes de logique, tels que : *hetter* « concession », *ikkor* « fondement, chose essentielle », *taano* « argument, objection » (de là le verbe *taanen* « argumenter, controverser, disputer »), *teruts* « prétexte », etc.;

b) Surtout une foule de particules propres à la dialectique, telles que *ad'rabbe* «a fortiori», *awade* «positivement», *afillu* (*afili*) «même si», *bifrat* «spécialement», *bekitsor* «brièvement», *chuts* (*χits*) «excepté», *dawko* «absolument», *d'haino* «c'est-à-dire», *efschor* «peut-être», *haklal* «en somme», *halewaï* «soit!», *kidēi* «afin que», *kimeat* «à peine», *k'lomer* «pour ainsi dire» (amplifié vulgairement en : *klomersch*, *klomperscht* et *klomperschten*), *kōdem* (*koidm̥*) «avant», *lehaches* «à dessein», *mikolsch'ken* «d'autant plus», *poschut* (*pušit*) «purement et simplement», *tēkef* «immédiatement», *tomar* (*tomr*) «si», *tomid* (*tumid*) «toujours».

3. La famille, dont le nom hébraïque, *mischpocho* (*mîšpuχe*), semble plus solennel que le mot correspondant *Familie* (*famèlje*); les appellations hébraïques pour la jeune fille — *nekewo* et *b'sūla* (*nekēve̥* et *bsule*) — sont empreintes du même caractère religieux, ainsi que tout ce qui se rapporte à cet ordre d'idées : *knas* «fiançailles» (litt. : «amende», au cas d'une dissolution), *kalla* (*kåle*) «la fiancée», *chosson* (*χūsn̥*) «le fiancé», *chossune* (*χåse̥ne̥*) «mariage», etc.

Quelques termes relatifs à la mort : le linceul (*tachrichim*), les funérailles (*lewaje*), le cimetière (*bes-olam*), la tombe (*kewer*), etc.

B. Sphère intellectuelle : presque toutes les expressions des idées abstraites ont été tirées de l'hébreu, qui est remarquablement riche à ce point de vue. Nous en relevons quelques-unes qui n'ont pas d'équivalents allemands[1]. Telles sont : *tsoros* (*tsures*) «chagrins», *jessurim* (*jesīrim*) «peines» (litt. : «châtiments»), *awero* (*nevēre̥*) «péché», *mitswo* «action vertueuse», *nedowo* (*nedūre̥*) «aumône», *t'schuwo* (*tšuve*) «pénitence», *tsedoko* «charité», *emes* «vérité», *chochmo* (*χoχme*) «sagesse», *masol* (*måsl̥*) «chance, sort» (litt. : «planète»), *chēn* «grâce», *cholom* (*χulem*) «rêve», *kowed* (*kuved*) «honneur», *mīn* «genre, sorte», *sach* «foule, grande quantité», *taam* «sens, goût», etc.

Le commerce a pris à l'hébreu une partie de sa nomenclature : *socher* (*soiχr*) «négociant», *schore* (*sχoīre̥*) «marchandise», *masse-umattan* (*masemåtn̥*) «affaire, négoce» (litt. : «prendre et donner»), *matbëa* «monnaie», *oraw* (*oire̥v*) «garant», *parnosso* (*parnūse̥*) «subsistance», *rewucho* «intérêt», *jerid* «foire», *keren* (*kērn̥*) «capital», etc.

Des mots caractéristiques et intéressants au point de vue de la civilisation, en tant qu'ils reflètent les rapports du monde chré-

[1] La plupart des autres trouveront leur place dans le Glossaire.

tien avec le Ghetto. Tels sont : *bilbul* (*bîlbl*) « fausse accusation, calomnie » (litt. : « confusion »), *gesera* (*geṣēre*) « persécution », *chag* (*χoge*) « fête chrétienne », *gallach* (*gâlex*) « prêtre catholique » (litt. : « tonsuré ») et prêtre chrétien en général, *goi* « non-Juif, Chrétien », *gollus* (*gules*) « exil, c'est-à-dire le séjour en dehors de la Palestine », *nessech* (*nēsiχ*) « vin illicite » (litt. : « vin du sacrifice qu'on défendait de goûter »), *porets* (*purits*) « gentilhomme, noble » (litt. : « brigand »), *roscho* (*ruše*) « tyran », *schekets* (*šegits*) « garçon non juif » (litt. : « dégoût »), au fém. *schiktse*, d'où la forme dialectale allemande *Schicksel*.

Quelques-unes de ces expressions sont surtout curieuses, en ce qu'elles représentent différentes couches de civilisation. Ainsi, *apikores*, du grec ἐπικούρειος, signifiait primitivement « épicurien » ou « adepte de la philosophie matérialiste », puis, d'une manière générale, « homme adonné à la débauche ». Une fois transporté sur le sol de la Judée, ce mot prit différentes acceptions d'après les courants intellectuels : d'abord celle d'« athée ou libre-penseur », c'est-à-dire adversaire de la doctrine traditionnelle : « celui qui parle avec mépris de la Loi, en disant : ce livre! ces rabbins! », selon la définition du Talmud. Plus tard, ce nom désigna l'hérétique, le renégat, ou l'adversaire non moins redoutable du dogmatisme pharisien, et s'identifia ainsi avec *min*, l'hérétique par excellence, dont les idées inspiraient tant d'effroi, qu'un docteur talmudique déclare que « le rouleau de la Loi écrit par un *min* doit être brûlé... » Enfin, le mot *apikores* devint une épithète lancée à la face des rêveurs de réformes et d'innovations par les représentants du hassidisme. Aujourd'hui, ce mot n'exprime plus qu'une ironie légère.

D'autres expressions viennent d'une conception originale ou typique : tels le thaumaturge ou le cabaliste, *baal šem* (litt. : « maître du nom de Dieu »), désignant ceux qui, avec l'aide de noms sacrés (*šemos*), peuvent donner la vie à un automate, *golem* (*goilm*) ou homunculus[1] (litt. : « matière inerte »); la décence, la politesse et le respect se résument dans *derech-erets* (*drχerits*), proprement « usage du pays »; l'ignorant ou l'illettré est désigné par la métaphore *am-hoorets* (*amhuurets*) litt. : « peuple campagnard »; l'écho s'appelle « fille de la voix » (*bas-kol*); un querel-

[1] On raconte que le fameux Rabbi Loeb de Prague avait à son service un *golem*, ou gnome, de ce genre. Un vendredi soir, il partit à la synagogue, en oubliant de lui retirer la feuille de papier portant le nom divin qui lui donnait la vie; celui-ci, toujours remuant, entreprit alors d'enlever et de descendre le toit de la maison de son maître. Avisé du danger, Rabbi Loeb interrompit aussitôt les prières et, quittant la synagogue, courut chez lui, où il se hâta d'ôter au *golem* le talisman sacré; incontinent, ce dernier redevint matière inerte, et tomba raide à terre. Cf. la ballade de Goethe « L'apprenti sorcier ».

leur ou fanfaron est surnomé *sambatjon*, d'après le fleuve immense qui, selon la légende, lance du sable et des pierres sans relâche, excepté le samedi, jour où il repose (d'où son nom). Puis, des euphémismes tels que *saggi-nehor* (*sāginūr*) «l'aveugle» (litt.: «riche de lumière, le lumineux»: cf. *git-oig*, c'est-à-dire *gutes Auge* = it. *mal' occhio*, et *nîs-gitv*, c'est-à-dire *nicht guter*, pour diable), etc.; enfin d'autres mots hébreux ont subi, dans le judéo-allemand, de curieuses dégradations sémantiques, comme, par exemple, *choschech* (*χoišeχ*) «obscurité», finissant par signifier «un désordre complet»; de même *hekdisch* (litt.: «maison sainte»), c'est-à-dire «hôpital», lequel, du sens primitif d'«hospice pour les pauvres et les mendiants», acquit celui de «baraque pleine de saleté et d'humidité», à cause de l'état déplorable où se trouvaient ces établissements chez les Juifs.

Nous remarquons, en finissant, que le vocabulaire hébraïque n'a pas seul été mis à contribution par le judéo-allemand, mais que ce dernier s'est emparé de locutions et de formules toutes faites: telles les périphrases pour le nom de Dieu[1], les formules préservatives ou de salut[2], enfin les jurons...[3].

3. Élément slave, et spécialement polonais. — Les mots slaves se rencontrent chez les écrivains juifs dès le moyen âge, mais tout à fait sporadiquement. M. Harkavi a recueilli un grand nombre de ces gloses judéo-slaves, devenues plus fréquentes au commencement du XVI^e^ siècle, époque à laquelle un nombre considérable de mots polonais s'introduisirent dans le parler judéo-allemand, importé naguère en Pologne. Quelques-uns de ces mots, comme les particules *tak*, *choć*, furent de bonne heure adoptés également par les Juifs d'Allemagne, qui les reçurent des maîtres et des rabbins venus de Pologne.

Des langues slaves, le polonais est le plus richement représenté dans notre dialecte, et de très bonne heure exerça sur lui une influence sensible; le ruthène, et surtout le russe, fournirent plus tard leur contingent de mots, mais très peu de ces mots parvinrent à franchir les frontières de leurs pays. Ces deux dernières influences étant donc à peu près localisées, l'une en Russie, l'autre en Galicie, nous nous bornerons, à cause du ca-

[1] Cf. *Hakodesch boruch hu* (*hakoidešborχi*) «que le Saint soit loué!» *Haschem jisborech* (*hašemjisburχ*) «puisse son nom être loué!» *Ribbōno schel ōlam* (*ribōinᵉ šel oilᵉm*) «le Maître du monde...»

[2] Cf. *chas wecholilo!* (*χâs veχulîle!*) (litt.: «préservé et défendu») et *chas weschołom* (litt.: «préservation et paix»), c.-à-d. «que Dieu nous préserve!»; *im jirtse haschem* (*mērtsešem*) «si Dieu le veut!»; *scholom alechem* (*šulᵉm alêχᵉm*) (litt.: «paix avec vous! salut!»); *boruch habo* (*burîχ hâbᵉ*), «que celui qui arrive soit béni!», c.-à-d. «soyez le bienvenu!»

[3] Cf. *misso meschunne* (*misᵉ mešûne!*) «mort soudaine! apoplexie!»

ractère général de cette introduction, à les signaler en passant, pour insister sur l'élément polonais, devenu en quelque sorte partie intégrante du vocabulaire judéo-allemand.

L'élément polonais a subi dans son vocalisme, tout comme l'élément hébreu, les changements phonétiques qui dominent dans notre dialecte et qui peuvent être ainsi résumés :

ă = *a* : *babe* « grand'mère », du polonais *baba* « vieille, sage-femme »; *kâptsen* « pauvre », de *kapcan*, id.;

ō (< *a*) = *ŭ* : *vulex* « valaque », *wołoch*; *gŭlŭ* « raser », *golić*;

ō = *oi* : *koiś* « panier », *kosz*; *koimn* « cheminée », *komin*; *ploit* « haie », *płot*;

u = *i*, et *u* > *i* : *kilik* « coup de poing », *kułak*; *tiún* « tabac », *tytuń*; *kipe* « monceau », *kupa*; *pidl* « boîte », *pudło*; *piśke* « boîte », *puszka*...

Puis l'assourdissement des syllabes finales : *blote* « boue », *błoto*; *kvitke* « fleur », *kwiatka*, etc.; on pourrait y ajouter la tendance à simplifier des groupes consonantiques : *dz*, *rz* et *skl*, qui se réduisent à *z* (*ś*), *r* et *kl* : *śēde* « grand-père », *dziad* (vieux-slave *dèdu*); *klēd* « boutique », *sklad*; enfin quelques accommodations, telles que *ć* (= *ts*) et *sz* (= *ś*) assimilés à *č* : *χočę* « quoique », *choć*, etc.

En ce qui concerne l'accent, le mot simple, directement dérivé du polonais, le porte sur la première syllabe, dans les mots dissyllabes ou trisyllabes, tandis que la position de l'accent polonais est ordinairement sur la pénultième. Ce changement d'intonation s'opéra sous l'influence allemande, et sera noté, plus loin, dans tous les mots trisyllabes, pour les distinguer des mots russes ou ruthènes qui ont gardé l'accent originel, par suite de leur introduction plus tardive dans la langue.

Un certain nombre de suffixes nominaux polonais se sont généralisés en judéo-allemand, en s'attachant à des radicaux d'autre origine. Nous en citons les suivants :

-ACZ (augmentatif, péjoratif) : *pyskac* « bouche large », de *pyskać* (de *pysk* « museau ») ; puis analogiquement : *jingač* « gars » (*jing* = *jung*); *fonf-ač* « nasillard » (= roum. *fomf*, id.);

-AK (avec la même fonction) : *prostak* « bêta », de *prostak* « rustre » (de *prosty* « simple ») ;

-KA (désinence du féminin) : *vîndar* et *vîndarke* « fermier ou fermière de boissons », de *arendarz* : *drab* « vaurien » et fém. *drabke*, de *drabka*, id.; puis analogiquement : *šnadrke* (= *Schneiderin*).

-KA (diminutif) : *šafe* « armoire », de *szafa* : puis *šafke*, et surtout *šafkale*, en juxtaposant le suffixe polonais au suffixe identique al-

lemand; cf. analogiquement : *kodkele* « petite queue » (du roum. *coadă*);

-CIA (diminutif) : *bâbetse* « petite vieille », *babcia;* cf. analogiquement le nom propre *'Hantse* (de l'hébreu *'Hanna* « Anne »);

-ATY (formant des adjectifs) : *smark-ate* « morveux » (de *smark*); *vuleχâte* « valaque » (ironiquement), de *wołoch;*

-OWATY, -EWATY, plutôt ironique (avec la même fonction) : *horbovâte* « bossu », ruthène *horbovaty* (= pol. *garbaty*); *pîsk-evâte* « aux lèvres pendantes » (cf. plus haut, *pîskač*); puis analogiquement : *frântsevâte* « en français » (ironiquement : cf. pol. *francowaty* « syphilitique »); *fomfevâte*, à peu près le même sens que *fomfač :*

-OWKA (nominal) : *kâptsen-îvke* « pauvreté », de *kapcan;*

-NIO (diminutif) : *şêde-niu*, répondant à *dziadunio*, et *bâbe-niu* à *babunia;* cf. analogiquement : *gotęniu, mâmęniu, tâteniu;*

-NY et -NIK (formant des adjectifs) : *nîdnik'*, de *nudny;* cf. analogiquement : *šlîmeşal-nik'* « malchanceux » (de *š'limaşol*), etc.

-SKI (avec la même fonction) : *bâbske* « de vieille femme », de *babski*, etc.

Les prépositions allemandes : *ab* (*ub*), *an* (*un*), *auf* (*of*), *aus* (*ous*), *ver* (*far*), *zer* (*tsi, tsî*) entrent souvent en composition avec des verbes polonais : *ub-χapŋ*, *un-χapŋ*, *ous-χapŋ*, *far-χâpŋ*, de *chapać;* de même : *far-blondşŋ* (cf. *ver-irren*), de *błądzić; tsî-rîčŋ* « commencer à pleurer », *ryczeć*, etc.

Nous relevons, parmi les suffixes verbaux, le -ZA : *şa-dîšŋ*, « étouffer » (russe *za-dušiti*); cf. analogiquement *şa-terępŋ* « renverser » (compromis de *za* + *thürmen*), etc.

Mais ce sont surtout les particules polonaises qui, à cause de leur nombre et de leur expansion, méritent toute notre attention; elles font ressortir l'importance de cet ingrédient dans l'ensemble des éléments qui ont constitué le judéo-allemand.

Voilà les plus usitées de ces particules : d'abord, l'enclitique *że*, prononcé *je* ou *tche* : *šluft-čę* (c'est-à-dire *schlaft* + *że*) « dormez donc », *vuče* (= *was* + *że*) « quoi donc? »; puis : *abî* « afin que » = *aby;* *aş* ou *až* « jusqu'à ce que, tant que » = *aż* (cf. *aş dî vest tsîtrn až*); *χočę* « quoique » = *choć(ie)*; d'où aussi *χošbę* « quand même » = *choćby; tsî*[1] « ou » (= *czy : tsi jo tsî nên* « oui ou non »), *î* « et » = *i* (cf. *î čχ i dî*); *jakòs* « seulement, du moins » = *jakos* « un peu », et *jakoż* « en effet »; *na* « tiens » = *na!* (cf. *na dr.* pl. *nat aχ*), *ni* « pas, ni » = *ni* (cf. le proverbe *ni bè ni mè ni kikeriki* « absolument personne »); *no* « eh bien! » = *no; nû* et *nûče* « or, donc » = *nu* et

[1] Cf. le nom du jeu populaire *tsîmtsîgrût* (*tsî îm tsî grut* = czy *un* czy *gerade*), c.-à-d. « au pair et impair ».

nuże; ot « voici, voilà » = *ot; take* « ainsi, donc » = *tak; ṣāres* « aussitôt, à l'instant » = *zaraz* « immédiatement ».

Nous avons, dans cette liste, omis à dessein une particule très caractéristique, éminemment populaire et partout répandue, sur l'origine de laquelle on a émis les étymologies les plus diverses : c'est l'interjection *nebich* ou *nèbiχ*, qui sort involontairement de la bouche du Juif toutes les fois qu'on fait appel à ses sympathies, mais sans qu'il s'agisse d'un grand malheur.

Cette exclamation, qui a pénétré aussi dans l'allemand littéraire[1], n'est autre chose que le polonais *niebog* (ruthène *neboh*), ayant le sens de « pauvre », épithète qui désigne dans toutes les langues la pitié ou la compassion.

La grammaire slave n'a presque pas laissé de trace dans le judéo-allemand : l'emploi de *sich* pour toutes les personnes, et cela surtout dans les pays slaves[2], et la construction du comparatif avec *von* au lieu de *als*[3], — voilà tout ce qu'on pourrait relever à cet égard[4].

C'est à peine encore si on peut parler d'une influence sémantique du slave sur les mots allemands de notre dialecte : *krîm* (*krumm*), par exemple, dans le sens d'« injuste » (litt. : « tordu »), en rapport avec le russe *krivoj* « courbe, injuste », d'où *krivda* « injustice », qui semble avoir influencé le sens du mot allemand correspondant[5].

Pour nous faire une idée sommaire des notions représentées par les emprunts polonais, il suffit de parcourir, dans la plus récente version des Psaumes en judéo-polonais[6], les passages où ils se trouvent disséminés. Il en ressort que ces emprunts sont en petit nombre, comparés à l'élément hébraïque, et que, presque tous, ils désignent des objets matériels.

[1] Jellinek, *Der jüdische Stamm in nichtjüdischen Sprichwörtern*, 2e série, p. 84, cite le proverbe : « *nebbig*, sagt Goethe » comme assez répandu.

[2] Cf. ich setz *sich* = ich setze *mich*, ti *sich* nor a rīr = rühre *dich* nur, ich hab *sich* farkilt = ich hab *mich* erkältet; cf. Ps. xxxiv, 14 : bit dein zung vun schlechts un deine lippen vun zu reiden falschkeit; kēr *sich* ob vun schlechts un tū gut... : Ps. lxxvii, 7 : *ich* will *sich* dermanen on mein gesang bei nacht; *ib.*, lvii, 5 : *ich* lēig *sich* zwischen brenendike schlangen...

Cf. en polonais : *kocham się* « ich liebe mich (= sich) » et *kocham swojego brata* « ich liebe meinen (= seinen) Bruder... »

[3] Exemple : ēr is jinger *fin* mir = er ist jünger *als* ich; cf. en pol. : *bogatszy od Krezusa* « reicher als (= von) Krösus ».

[4] Une construction telle que « wir haben *sich* angekleidet » est familière aussi aux Allemands qui vivent au milieu des Slaves. Voir, sur ces questions délicates, le travail de Schuchardt, *Slavo-Deutsches und Slavo-Italiänisches*, 1885, p. 105 et 118.

[5] Cf. Ps. lxxxix, 33 : do wel ich bestrofen mit a rut seier sind un mit plogen seir *farkrimung* (= Missethat)... et cvi, 6 : mir hoben gesindigt gleich mit unsere Eltern, mir hoben *farkrimt* un geton beis (*Böses*)...

[6] *Sepher Tehillim, nei farteitscht of jüdisch*, Wien, 1863.

Les mots slaves cités dans cette version répondent aux verbes polonais : *błądzić* « errer », *chapać* « happer, saisir » (les autres : *gryzati* « ronger », *korčiti* « crisper, contracter », *dremati* « sommeiller », *trjasti* « secouer », sont russes); aux substantifs : *fala* « flot », *królik* « roitelet », *lempart* « léopard », *larum* « alarme », *pastuch* « pâtre », *pasza* « pâture », *patoka* « miel vierge », *praca* « travail », *smoła* « poix », *stado* « troupeau », *strona* « corde », *wierba* « saule » (*plevy* « balles de blé », et *stepi* « désert », sont russes); à l'adjectif *podły* « bas, chétif, mesquin », et à l'adverbe *tak* « ainsi ».

La terminologie slave, spécialement polonaise, qui est devenue d'un usage plus général en Roumanie et dans les pays slaves, embrasse les catégories suivantes :

Parenté : *ṣẽide* (*ṣẽde*) « grand-père », ailleurs remplacé par *harle* (diminutif de *Herr*), du polonais *dziad* (simplifié en *zad*, d'où, par métaphonie et l'allongement de la voyelle, la forme *zẽde*); *babe* (*babe*) « grand'mère » (ailleurs *fraule*, de *Frau*), de *baba* « vieille » (*bàbka* « grand'mère »); *braĕik'* « petit frère », désignation exclusivement ironique pour le terme général *bràdr* (= *Bruder*), de la forme diminutive de *brat* « frère » (Cf. aussi le terme de caresse *liubẹ* « bien-aimé », de *luby*).

Parties du corps : *pîsk'* « museau », de *pysk* (avec les formes secondaires *pîskaĕ* et *piskevate* « bavard »); *vontsis* « moustaches », de *wosy; plẽtse* « dos », de *plecy; pîpik'* « nombril », du russe *pupok*, polonais *pępek* (le dernier, *pempik'*, signifie en judéo-polonais « trapu »); *kiške* « boyau, boudin », de *kiszka*, et *ṣodik* (*ṣũdik'*), le derrière, de *zadek*.

Habitation : *stelje* « plafond », d'une forme ruthène *stelja* (du verbe *stlati* ou *stelju* « étendre »); *kobrẹts* « tapis », de *kobierzec; klamke* « loquet », de *klamka : tsvok* « clou », de *ćwiek; kèrnitse* « puits », de *kiernica : ploit* « haie », de *płot : koimẹ* « cheminée (= *komin*); *prîpečik* « siège auprès du poêle » (= *przypiecek*), etc.

Alimentation : *večerẹ* « souper », de *wieczera; koileč* « pain blanc » (= *kolacz*); *bilke* « brioche », du ruthène *bulka : halške* « boulette » (= *galuszka*); *juške* « sauce noire » (= *juszka*); *lokšẹ* « nouilles » (= slave *lokša*), *pòvidl* « suc de prunes cuites » (= *powidła*); *kavẹ* « café » (= *kawa*), etc.

Habillement : *gatis* « caleçons », de *gatki* (d'où aussi le bavarois *Gatihosen*); *kolur* « collet », de *kołnierz* (= allem. *Koller*); *jupẹ* « jaquette fourrée » (= *jupa*), *kaften* « justaucorps » (= *kaftan*); *jàrmike* « calotte » (= *jarmułka*); *kàpelič* « chapeau », de *kapelusz* (= italien *capellucio*); *kičme* « bonnet » (= *kuczma*), etc.

Noms d'animaux : *bik'* « taureau » (= *byk*); *tsap* « bouc » (= *cap*); *barẹ* « bélier » (= *baran*); *škàpe* « jument » (= *szkapa*); *lošik'* « poulain », du russe *lošadka; tsouk* « chienne » (= *suka*); *hîndik'* « dindon » (= *indyk*) et *hinducke* « dinde » (= *indyczka*); *kacr* « canard »

(= *kaczor*) et *kačke* « canne » (= *kaczka*); *pâve* « paon » (= *paw*); *vrone* « corneille » (= *wrona*); *žâbe* « grenouille » (= *żaba*); *jâščerke* « lézard » (= *jaszczurka*); *lempart* « léopard » (= *lampart*); *pjouke* « sangsue (= *pijawka*); *soibl* « zibeline » (= *sobol*).

Noms de plantes : *kvîtke* « fleur », du polonais *kwiatka* (mais le verbe *tsvîtŋ* « fleurir », vient du ruthène *cvètatï*); *berik'* « betterave », de *burak* (du latin *borrago*); *tsîbole* « oignon » (= *cybula*); *χrēn* « raifort », du slave *hrěnŭ* (cf. allemand dialectal *krēn*, du mha. *krēn* « Meerrettig »); *ígerke* « concombre », du polonais *ogórka* (de là aussi le bavarois *agurke* « melone »); *pètrîške* « persil » (= *pietruska*); *rôžinke* « raisin sec » (= *rodzenki*); *dembŋ* (*boim*) « chêne » (= *dęb*); *sosne* « sapin » (= *sosna*); *tîtin* « tabac » (= *tytuń*), etc.

Noms de minéraux : *brušin* « succin », du polonais *bursztyn* (= allem. *Bernstein*); *doit* « goudron » (= russe *dëgotï*); *sirke* « souffre » (= *siarka*); *smole* « poix » (= *smoła*).

Noms de métiers : *kotler* « chaudronnier » (= *kotlarz*); *pâsemânik'* « passementier (= *pasomanek*), *stoler* « menuisier (= *stolarz*); *šmikler* « fabricant de boutons », de *szmukler* (= allem. *Schmucker*), etc.

Enfin une liste de substantifs très usuels, d'adjectifs exprimant surtout des qualités défavorables, et de verbes assez nombreux, pourrait compléter cet aperçu des emprunts faits au polonais par le judéo-allemand. Ils trouveront leur place dans le glossaire qui terminera cette étude.

Beth-hamidrash école

APPENDICE.

I

NOMS PROPRES.

Dans tous les temps, les Juifs ont adopté, comme noms personnels, les appellations des peuples indigènes. L'antiquité, le moyen âge et les temps modernes ont tour à tour laissé des traces dans cette nomenclature. Elle forme ainsi un pendant intéressant à leur histoire et surtout au parler, qui est l'objet de cette étude [1].

Sous la domination grecque, avant Hérode (37 a. Chr.), les Juifs portaient les noms d'*Antigonus*, *Aristobulus*, et surtout

[1] Notre source est ici la monographie consacrée aux noms des Juifs par Zunz, *Gesammelte Schriften*, vol. II, p. 1-83. Nous ne faisons qu'effleurer le sujet dans ses rapports avec le judéo-allemand.

d'*Alexander* (plusieurs membres de la famille hasmonéenne ont reçu ce nom), qui s'est maintenu sous les formes hypocoristiques : *Sander* et *Sender* (=Sänder; cf. it. Sandro).

Sous les Romains, ils s'appelaient *Apella* (mentionné par Horace, dans une de ses satires), *Agrippa*, etc., et les femmes : *Berenice*, *Drusilla*, etc.

Pendant le moyen âge et dans l'Europe méridionale ou en France, nous rencontrons comme noms d'hommes : *Astruc*, *Benedict* (Benoît), *Duran*, *Kalonymos*, *Majo*, *Senior*, *Vidal*, etc., et comme noms de femmes : *Bella*, *Blanca*, *Bruna*, *Dolza*, *Estella* (= *Esther*, qui est persan), *Flora*, *Formosa*, *Gracia* (= *Hanna*, Anne), *Palomba*, *Regina*, *Speranza*.

Et principalement en Allemagne : *Anschel* (Anselm), *Phoebus*, conservé sous les formes *Feiwisch* (*Fāvîš*) et *Feiwel* (*Fāvl*), *Gumprecht* (1206), conservé encore sous la forme *Gimprech*, *Salkind* (1327), *Selig*, *Süsskind* (1218), *Wolf* (1453), etc.; puis des noms de femmes : *Blume* (1252 : cf. Flora), *Freude* (1338; = *Simcha*), *Gnendl*, *Golde* (XI^e^ siècle, à Worms), *Gütel* (1335), *Mindl* (1466) et *Mina* (1146), *Perl* (1389), *Reine*, *Rēisel* (=Therese), *Schönel* (1295; cf. Bella et Formosa), *Selde* (aha. *salida* «bonheur»), etc.

La plupart de ces noms allemands de femmes se sont conservés jusqu'à nos jours : *Blime*, *Frēde*, *Golde*, *Gitl*, *Mindl*, *Pērl*, *Rēṣl*, *Schēndl*, *Selde*, auxquels nous ajoutons : *Bēle* (=Bella), *Brāne* (=cf. Bruna); *Feige* (cf. Vögele), *Frime* (= arch. Frummet), *Gele* (=Gelle), *Mirl* (= Merl, de Maria), *Pesl* (= Bessl, de Bès, abrév. d'Élisabeth), *Rāχl* (= Reichel), *Schîfre* (ébr. = Bella), *Sprintse* (=Speranza), *Sisl* (= Süssel), *Toube* (cf. Palomba), *Trāne* (Treine = Catherine), *Tsirl* (=Zierl; cf. Formosa), *Jente* (cf. Gente : 1290), etc., et les trois suivants, d'origine slave : *Tscharne* (Czarna = Bruna), *Dobrisch* (cf. Dobrizel 1242 = Gitl), *Slāte* (Zloto = Golde).

Ce sont surtout les femmes qui ont le mieux gardé les anciens noms. Quant aux hommes, nous remarquons d'abord que les noms si fréquents d'animaux (tels que *Bär*, *Fischel*, *Fuchs*, *Hirsch*, *Löb*, *Wolf*) se rencontrent aussi souvent chez les Hébreux, chez les Germains et les Slaves. Ensuite, les noms bibliques ont produit, comme partout ailleurs, différentes formes hypocoristiques; nous en citons les suivants, la plupart dérivés de la forme européenne du nom hébreu :

Eliezer : *Leiser* (*Lēṣr*);

Isaac : *Eisik* (*Aṣik'*; cf. angl. Eisek) et *Itsik*, le dernier étant une réduction de la forme hébraïque *Jitsχok* (=*Jischak*);

Jacob : *Jäkel* (*Jēkl*) et *Jokel* (*Jukl*), à côté de *Jankel*, selon l'articulation dialectale (*Jankef* = *Jakov*);

Joseph : *Josl* et *Joske;*
Jeschaja : *Schaje*;
Nathan : *Nūṭe;*
Salomon : *Salman* (*Ṣâlmṣn*);
Samuel : *Sanwel* (*Ṣānṣl*), à côté de *Schmelke*, diminutif slave tiré de la forme hébraïque *Schmu'l.*

En ce qui concerne, enfin, les noms de famille, les Juifs allemands ne les ont adoptés qu'à la suite de l'édit de l'empereur Joseph II, qui, en 1784, en rendit l'adoption obligatoire. Les procédés suivis à cet égard par les employés de l'état civil autrichien étaient de nature arbitraire et même fantaisiste. C'est de cette époque que datent tous ces noms curieux empruntés tantôt à la botanique [1], tantôt à la minéralogie [2], etc., et qui, à cause de leur caractère artificiel et pour ainsi dire anecdotique, sortent du cadre de cette étude.

II

ÉLÉMENTS HÉBREUX DANS L'ARGOT ALLEMAND.

Les mots hébreux du *rothwälsch* dérivent d'une tout autre source que la langue sacrée. Ils y ont pénétré par l'intermédiaire du judéo-allemand parlé par les individus juifs affiliés aux bandes de voleurs. Le fait que l'argot français, italien, anglais, etc., n'en contient presque aucune trace, — le judéo-allemand étant comme inconnu à ces différents pays, — est une preuve assez péremptoire de ce que nous venons d'avancer. D'ailleurs, la forme même des mots hébreux dans le *rothwälsch*, qui est celle du judéo-allemand, achève de nous édifier sur la source directe de ses emprunts.

Quant aux changements sémantiques de ces emprunts, ils ne diffèrent pas essentiellement de procédés métaphoriques, familiers aux différents argots européens.

Voici, d'après l'ouvrage si connu d'Avé-Lallemant, la liste des mots hébreux (ou plus correctement : judéo-allemands), les plus usités par les argotiers allemands [3] :

Bocher (jeune homme, étudiant), employé qui comprend l'argot;

[1] Cf. Apfelbaum, Dattelbaum, Kastenbaum, Pomeranz, Rosenbaum, etc.

[2] Cf. Diamant (et Diamantberg), Goldenberg, Goldenthal et Goldstein, Silbermann et Silberstein; puis Grunberg, Rothenberg, Weinberg, etc.

[3] Avé-Lallemant, *Das deutsche Gaunerthum*, vol. II, p. 515-625. Cf. *ibid.*, III, 166 et 196, où les vues de l'auteur sur la filière de ces emprunts nous semblent tantôt exagérées et tantôt inexactes. Nous ajoutons entre parenthèses le sens des mots en judéo-allemand pour rendre sensible la valeur des métaphores argotiques.

Challe (brioche, surtout du samedi), vol au choix : *eine challe backen*, voler à moitié, c'est-à-dire au choix.

Chassene (mariage), effraction ou attaque de brigands;

Chochem (sage), voleur; de là *chochemer loschen*, argot (litt. langue des sages); cf. plus bas *lamden*.

Chole (malade), attrapé (cf. en argot français : *malade* = prisonnier) : *trefe chole* (impure et malade), pris en flagrant délit avec les outils;

Chossen (fiancé), dupe; cf. plus bas *kalle;*

Emes (vrai), rendez-vous des voleurs, c'est-à-dire leur véritable réunion;

Ganev, voleur, ainsi que les dérivés : *ganefte*, voleuse, *ganewen*, voler, et *genewe*, vol;

Gemore (Talmud) — *lehren*, apprendre à vivre;

Goï (non juif), bourgeois, c'est-à-dire non voleur;

Jontef (fête), ensemble des instruments dont se servent les voleurs; cf. plus bas *purim;*

Kalle (fiancée), foire, c'est-à-dire la maîtresse du voleur, laquelle lui procure tous les avantages; cf. plus haut *chossen;*

Kappore (expiation) — *machen*, assassiner;

Kille (communauté), l'assemblée des voleurs;

Koscher (licite), non suspect, qui n'a sur soi ni outils ni objets volés; cf. plus haut *chole;*

Ksiwe (contrat de mariage), passeport, correspondance entre voleurs;

Lamden (savant), voleur habile ou dupe qui s'est éclairée et cherche à gâter leurs affaires; cf. plus haut *chochem;*

Lewono (lune), orifice des serrures;

Massematen (affaire), vol, objet volé;

Mauschel (petit Moïse, nom ironique donné aux Juifs), président du tribunal ou chef de police;

Mischpoche (famille), bande de voleurs ou préfecture de police;

Purim (la fête de Pourim), ensemble des outils des voleurs; cf. plus haut *jontef;*

Rebbemausche (Rabbi Moïse), barre de fer à briser les murailles et les serrures (cf. en français : *monseigneur*, pince à effraction);

Schiwe (les sept jours de deuil qu'on passe assis par terre) — *sitzen*, être arrêté ou soumis à l'interrogatoire;

Schocher (bohémien ou nègre), prêtre catholique.

Lazare SAINÉAN.

(*A suivre.*)

MÉLANGES ÉTYMOLOGIQUES.

Mĕrguĕz.

L'éthiopien **ምርጕዝ**, *mĕrguĕz* « bâton de commandement, bâton sur lequel on s'appuie », prend le sens abstrait de « appui ». Dieu est **ምርጕዘሙ ለጻድቃን** *mĕrguĕzomu la ṣàdĕqàn* « l'appui des justes ». Il en est formé un verbe dérivé **ተመርጕዘ** *tamarguaza* « s'appuyer ». A première vue, on songe à une racine quadrilittère *mrgz*, ou bien, en faisant abstraction de la liquide *r*, qui a souvent un caractère adventice, à une racine *mgz*. Après quelque réflexion, on reconnaît cependant que la vraie racine du mot est plutôt le trilittère éthiopien **ረግዘ** *ragĕza* « creuser, percer, frapper »; d'où *regùz* « creusé, percé », *rĕgzat* « percement, trou ». En partant de cette conception, on est conduit à penser que le bâton des chefs dans l'antiquité servait à l'opération des perforations, des percements, et aussitôt on se rappelle le joli couplet, à teinte magique, chanté par Israël à l'occasion du creusement d'un puits dans le désert (Nombres, XXI, 17-18) :

> Monte, ô puits!
> Chantez lui!
> Puits creusé par les princes,
> Percé par les nobles du peuple,
> Avec leurs bâtons de commandement,
> Avec les bâtons qui leur servent d'appui!

Naturellement, ce même bâton de commandement qui, par une sorte de magnétisme sympathique, pouvait faire remonter des profondeurs l'eau bienfaisante, devenait souvent, soit par l'autorité de la coutume, ou par le simple caprice de celui qui le maniait, un instrument de supplice et de mort pour l'accusé plus ou moins coupable; de là le sens général de frapper, surtout avec une lance; d'autre part, la conception de « appui mobile » réside visiblement dans **ረገዝት** *rågzât* « les poteaux de la porte ».

Nous avons qualifié ci-dessus le groupe *rgz* « creuser, percer » comme une racine éthiopienne. Dans les autres langues sémitiques, c'est l'idée d'un mouvement violent, d'une forte émotion ou irritation, qui s'y rattache ordinairement : héb.-aram. רָגַז, רָגַז « trembler, être inquiet, ému, irrité »; רגזא, רוגזא (ar. رَجْز)

« peine, tourment, colère ». D'autre part, l'idée de l'appui est exprimée en araméen par le trilittère assez analogue *rḥṣ* רְחַץ, surtout à la 5e forme verbale; cf. Daniel, III, 28 : דִּי הִתְרְחִצוּ עֲלוֹהִי « sur lequel ils sont appuyés ». En raison des mutations très particulières à l'éthiopien entre les consonnes douces et dures, relativement aux idiomes asiatiques, l'identité de ces deux racines n'est pas impossible. En tout cas, leur connexion avec l'hébreu רָחַץ et l'arabe رحص, رخص, reste encore obscure.

Eltĕqê.

C'est le nom d'une ancienne ville judéenne située près d'Accaron (*ʿEqron* עֶקְרוֹן), dans la plaine philistéenne (Josué, XIX, 44). L'emplacement exact de cette localité n'a pas encore pu être déterminé, par suite de la disparition de tout écho, dans l'onomastique moderne, de la topographie palestinienne. La signification de ce nom, écrit en hébreu אֶלְתֶּקֶה, n'a jamais été mise au clair, attendu qu'il permet une double analyse : dérivation d'une racine inconnue לתק *ltq*, la division אֶל־תֶּקֶה, dont le premier élément serait *Êl* « dieu » et le second une contraction de la racine inusitée תקה ou תקי. Mais l'existence du nom divin dans ce terme semble devoir être écartée, à cause de la forme *altaqû*, sous laquelle cette localité est mentionnée dans les inscriptions de Sennachérib. Il est certain, en tout cas, que les Assyriens ne se sont pas doutés que ce fût un nom théophore : dans ce cas, ils auraient transcrit *Iltaqû*. Nous sommes donc obligés de nous arrêter à la première manière de voir. Mais, si le sens primitif de לתק nous échappe, le vrai moyen de comprendre le mot intégral אֶלְתֶּקֶה nous a été offert par les Assyriens à leur insu, car l'assyro-babylonien possède un mot *eltequ* qui désigne une plante aquatique, une espèce de roseau. Une complainte sur la mort de Tammouz-Adonis qualifie la divine victime de « roseau qui dans le parterre ne boit pas d'eau (*eltequ ša ina musarî mê la ištû*) ». Le roseau a encore fourni notoirement le nom de la ville galiléenne de Cana, où eut lieu le fameux miracle de la transformation de l'eau en vin. קָנֶה « roseau » a même fait fortune en Grèce et s'est répandu de là en latin et dans les langues romanes. L'intérieur de la Judée a aussi une ville homophone avec celle de la Philistée. Elle est écrite אֶלְתְּקֹן *Eltĕqôn*, avec un suffixe de dérivation. Si la forme assyrienne n'attestait pas le contraire, on aura pu regarder cette dernière orthographe comme plus primitive que אֶלְתֶּקֶה. Quant à la terminaison *ê* de l'hébreu *Eltĕqê*, en face de la transcription assyrienne *Altaqû*, il faut, je pense, y voir la simplification de la diphtongue adjec-

tivale *aï* en *ê*: le sens reste toujours « lieu de roseaux ». En assyrien, où tous les noms se terminent en *u*, la combinaison *ău*, *iu*, se fond régulièrement en *û* long.

Neṣîbîn.

La ville de Nesibis, dans la Mésopotamie septentrionale, est mentionnée dans les inscriptions assyriennes sous la forme *Naṣibina*. En syriaque, la vocalisation est נְצִיבִין *Nĕṣibîn*. C'est un pluriel de *Nĕṣiba* נְצִיבָא. En hébreu, נְצִיב, de נצב « placer », désigne particulièrement le préfet ou le gouverneur d'une région, et l'importance stratégique de cette cité étant donnée, le nom indiquerait la qualité de chef-lieu, siège de la direction centrale. D'autre part, on peut songer au phénicien נצב *neṣib* « stèle ». La désignation par « stèle » pourrait faire allusion au caractère particulièrement religieux de la ville et au grand nombre de stèles votives qu'on y consacrait aux divinités locales. Toutes ces interprétations sont strictement possibles; je préfère toutefois m'arrêter au sens de « plante », qui est propre à l'araméen נציבא; le territoire de Nesibis, très abondant en eau, produit de riches moissons et une grande quantité de plantes. Cette appellation appartient donc à la catégorie des noms expliqués dans l'article précédent.

Ṣiqlag.

Ville judéenne du Sud-Ouest, située aux confins de la Philistée. L'orthographe ancienne est צִקְלַג, en pause צִקְלָג (Josué, xv, 31; I, Samuel, xxii, 5); les Chroniques écrivent צִיקְלַג, avec un *î* long et les Septante vocalisent Σικελέγ. Voilà un quadrilittère bien singulier, dont la liquide occupe une position qui empêche d'y voir une insertion euphonique ou parasite. J'ignore si une étymologie acceptable a jamais été proposée pour ce terme; au moins, je n'en trouve aucune dans les dictionnaires que j'ai consultés. Je crois qu'au lieu d'un quadrilittère nous avons en réalité un nom composé de deux éléments : צִק-עֶלֶג. Le premier est tantôt un nom de lieu consistant en un haut pic de montagne, d'où on précipitait le bouc émissaire (T. B. *Yoma*, p. 66 *b*), tantôt un nom commun pour « pic, montagne élevée et abrupte » (*ibid.*, *Baba Meṣi'â*, p. xcm *b*). Pour le second élément, on compare aisément l'arabe عَلَجٌ « dattes de mauvaise qualité ». L'ensemble : « montagne aux dattes de basse qualité » rappelle comme analogie les צִנֵי הר הברזל « petites dattes maigres du mont du fer », nom d'une montagne de la Judée méridionale (*ibid.*, *Sukka*, 29 *b*).

Sépher סֵפֶר « livre ».

Les anciens livres des Assyro-Babyloniens se composaient d'un certain nombre de tablettes d'argile coordonnées qui en formaient les pages. Pour reconnaître la suite, on mettait à la dernière ligne la première ligne de la tablette suivante. La fin contenait une souscription offrant le nom du roi qui l'a fait faire et parfois aussi le nom de l'auteur. En Phénicie, l'alphabet fut inventé au xv^e^ ou au xvi^e^ siècle, et dès lors les livres ont dû prendre naissance, surtout dans la ville religieuse de Byblos, où s'opéra pour la première fois la fusion du culte d'Isis l'Égyptienne avec la déesse locale *Baʿalat Gebal* בעלת גבל, en babylonien *Bêlit Gubli*. Les Byblites faisaient venir d'Égypte le papyrus fait d'une plante du Nil et le fournissaient aux peuples grecs, aussi bien sous forme de livres que comme matière à écrire. Aussi est-il qu'en grec le mot qui désigne le livre : *βίβλος*, ou mieux *βύβλος*, rappelle simplement le lieu de provenance, savoir la ville de *Βύβλος*. En phénicien même, comme en hébreu, le livre se disait סֵפֶר, *sépher*, *siphr*. L'histoire de ce mot ne manque pas d'intérêt. Le babylonien fait usage de ce nom *šipru* « œuvre, missive, annonce », de *šaparu* « envoyer, annoncer ». En éthiopien, *safara* signifie « annoncer une quantité, compter, mesurer », mais c'est aussi le sens de l'hébreu *sâphar* סָפַר, tandis que la seconde forme סִפֵּר *sappêr*, a pris la nuance de « raconter, annoncer ». L'idée primitive d'envoyer se réfléchit encore dans l'arabe سَفَرَ « voyager ». Enfin l'araméen, qui emploie couramment le verbe סְפַר « écrire », restreint le sens de סַפְרָא *saphra*, à la marge blanche du livre, pour lequel il se sert du terme כְּתָבָא *kĕtaba*, qui est probablement le type de l'arabe كِتَاب, *kitâb*. De son côté, le même groupe, vocalisé סְפַר, *sephâr*, signifie « confin, frontière », ce qui équivaut à peu près à la conception de « marge » conservée en araméen. On peut y voir un reflet de l'idée de mesure, qui est si saillante en éthiopien.

Šâqal, *saqal*.

A l'hébreu שָׁקַל « peser », répond l'arabe ثَقَلَ et l'araméen תקל « peser, être lourd, pesant ». Parmi les dérivés, contentons-nous de mentionner מִשְׁקָל « poids », et שֶׁקֶל « sicle », poids fondamental des évaluations monétaires dans l'antiquité. La dentalisation de la chuintante en araméen n'est apparue que vers l'époque perse; tous les textes antérieurs offrent שקל, comme en hébreu et en assyrien. Il n'y a aucune raison pour supposer qu'il en fût

autrement dans les langues du Sud, savoir en arabe et en sabéen ancien. L'éthiopien, qui montre régulièrement une sifflante simple en face du *th* arabe, emploie le verbe *saqala* dans le sens de « pendre, suspendre »; de là *masqal* « suspension, croix ». Mais, à côté de שקל « peser », l'hébreu possède un verbe סקל *sâqal*, dont la signification est « jeter des pierres, lapider »; comment réconcilier ces deux conceptions? Évidemment au moyen de cette considération que les pierres constituaient les poids dans la société primitive. Et en effet le mot אֶבֶן « pierre » a, dans le langage juridique le sens de « poids »; le législateur du Pentateuque défend d'avoir « pierre et pierre, èpha et èpha » (לֹא־יִהְיֶה לְךָ אֶבֶן וְאֶבֶן אֵיפָה וְאֵיפָה. Deutéronome, xxv, 13-14), c'est-à-dire « deux poids (l'un pour vendre, l'autre pour acheter) et deux mesures ». J'incline à y joindre l'arabe سقل, écrit plus fréquemment صقل « lisser, faire briller » : c'est l'idée de frotter avec une pierre qui me semble y dominer. C'est à cette conception que me paraît se rattacher le mot difficile צַקְלֹן « besace, sac frotté, usé » (II, Rois, IV, 42). Plus curieux encore est l'araméen שְׁקַל *šĕqal* « prendre », dont le sens primitif semble être « remuer quelque chose de lourd ». Son synonyme נטל offre une intéressante analogie sémantique, car, en ancien hébreu, il signifie « charger, accepter un fardeau », tandis qu'en néo-hébreu il exprime l'idée de « prendre ».

Sullâm, *Šallĕb*, *sâlâph*, *šâlaph*.

Voilà quatre racines presque homophones; cependant leurs significations respectives : « échelle », « attacher », « dévier », « tirer », semblent bien différer entre elles. Tâchons d'en trouver la filière sémantique. Le mot *sullâm* סֻלָּם (aram. סוּלְמָא; ar. سُلَّم) « échelle » n'a pas donné de verbe particulier, mais je crois qu'on peut le rapprocher de *šallĕb* שָׁלַב « joindre, relier, attacher étroitement », qui produit l'hébreu שַׁלְבִּים « joints, jointures », et le phénicien שלבם, qui désigne probablement les extrémités du corps jointes aux cuisses, les jambes. Cette conception fondamentale explique à la fois l'arabe *sulamâ* سُلَمَى « les os des doigts » et l'araméen *šeliba* (שְׁלִיבָא) « degré, marche d'une échelle » (שְׁלִיבוֹת הַסּוּלָּם, *Sabbat*, p. 60). Puis, à la même idée de relier, joindre, se rapporte encore l'hébreu *sallĕph* סִלֵּף « pervertir, rendre tortueux », c'est-à-dire embrouiller les marches et par suite faire obliquer la marche. Enfin, en qualité d'instrument qui sert à monter, le groupe consonantique *slm*, qui représente l'échelle, a comme parallèle le groupe analogue *slph* שָׁלַף « monter (en parlant des plantes), faire remonter l'épée de la gaine, dégainer » et

l'arabe *salafa*, *salofa* سلف «aller en avant, précéder». Toutefois la conception de «tirer de son côté», qui réside dans cette dernière signification, s'est cristallisée dans *salaba* سَلَبَ «ravir, piller, dépouiller».

Ṣalîb.

La croix est désignée en arabe par *ṣalîb* صَلِيب (pl. صُلُب et صُلْبان), vocable qui signifie en même temps : «dur, fort, constant». Comme ces adjectifs ne paraissent avoir aucune connexion avec la croix, on considère unanimement la forme *ṣalîb* dans ce sens comme une copie de l'araméen צְלִיבָא *ṣĕlîbâ* «croix», dont le verbe צְלַב *ṣelab* signifie «prendre». S'il en était ainsi, nous aurions une formation analogue à l'éthiopien *masqal* «croix», qui vient de *saqala* «prendre». Cependant je suis loin d'être convaincu. Il se pourrait que l'arabe صَلَبَ «pendre, crucifier» fût aussi ancien que l'araméen *ṣelab*. Tâchons de donner quelque consistance à cette hypothèse, en partant de conception de dureté et de force qui est, d'après l'avis de tout le monde, foncièrement arabe. Évidemment, une abstraction de ce genre doit reposer sur quelque objet concret qui soit matériellement dur et fort. C'est une condition *ad minimum*. La satisfaction serait complète si l'objet, dur et fort en soi, avait par surcroît la faculté de rendre solide et fort celui qui le possède. Or, si je ne m'abuse, la racine arabe *ṣlb* satisfait amplement à cette exigence indubitablement excessive; nous le constatons par deux faits assez remarquables. Les substantifs صُلْب, صَلَب, صَالِب désignent tous les trois la partie du dos qui contient les vertèbres, surtout les lombes ou reins. Or, chez les Sémites comme par ailleurs, la force de l'individu, homme ou animal, est considérée comme ayant son siège précisément dans cette partie du corps. Job, en parlant du bœuf sauvage (Béhémoth) dit : «Voici, il a sa force dans ses reins» (הִנֵּה נָא כֹחוֹ בְמָתְנָיו. Job. XL, 16). De même en arabe : مَتْن «lombes, reins» et مَتِين, مَتْن «fort, dur». Cette physiologie générale nous eût autorisés à supposer le même sens concret pour l'adjectif arabe *ṣalîb*, qui exprime exactement les mêmes significations. Par un hasard favorable, l'hypothèse est inutile, car les mots *ṣolb*, *ṣalab*, *ṣâlîb* cités ci-dessus sont effectivement des expressions courantes pour «lombes, reins». Les équivalents صلب et متن ont encore en commun le sens de «terre dure et rugueuse»; leur accord est donc aussi parfait que possible.

Un pas de plus et nous serons sur les traces de la croix. C'est la conception de «dur» qui nous mènera directement à notre but.

Dans la région lombaire, la seule partie dure et solide consiste dans l'épine dorsale emmanchée dans l'os couché horizontalement que l'on appelle l'os *ischion* ou *sacrum*. Cette dernière appellation lui vient précisément de la forme de croix qu'il affecte. En allemand, cet os se dit «os de la croix» (*Kreuzknochen*) et la région lombaire (*Lenden*) s'appelle populairement «la croix» (*das Kreuz*). Pourquoi? Évidemment parce que la force des reins est censée dépendre de la solidité de l'os crucial ou ischion, et les glossaires donnent pour *ἰσχὶς* le sens de «reins»; or *ἰσχύς*, comme *ἰσχιὰ* «hanche», vient de *ἰσχυς* «force, puissance», d'où aussi *ἰσχυρός* «fort, robuste, ferme, durable».

Avions-nous tort d'avancer plus haut que l'arabe *ṣalib* serait plutôt apte à expliquer l'araméen *ṣĕlibâ?*

Šâlôm, šalêm, šalêw.

Rien de plus fréquent que le terme hébreu *šâlôm* שָׁלוֹם «paix, salut» qui revient en araméen avec la vocalisation *šĕlâm, šĕlâmâ* (שְׁלָם, שְׁלָמָא) et en arabe et en éthiopien sous la forme *salâm* سَلَام, ሰላም. Comme adjectif, שָׁלוֹם se constate dans le passage: «Il a tendu les mains contre ceux qui sont en paix avec lui» (שלח ידיו בְּשֶׁלְמָיו, Psaumes, LV, 21) et probablement aussi dans אנכי שְׁלֵמֵי אמוני ישראל (II, Samuel, XX, 19) «je suis parmi les paisibles fidèles d'Israël». Le verbe שָׁלֵם «être, rester en paix» ne se trouve que dans Job, IX, 4 et XXII, 21, et le participe שָׁלֵם «celui qui est en paix avec quelqu'un» apparaît une fois dans Psaumes, VII, 5. D'où est tirée l'idée de la paix? C'est l'adjectif plus usité שָׁלֵם qui nous l'indiquera, car, en signifiant d'abord «entier, complet, intégral, indemne», puis «intègre, parfait, accompli», il nous ramène en mémoire au sabéen *salam* سلم «pierre». C'est donc la pierre intacte et immobile, au moins en apparence, qui fait naître les abstractions, en partie physiques, en partie morales: intégralité, santé, perfection, repos, salut, et d'autres nuances analogues. Dans les voies verbales dérivées, on a en hébreu שָׁלֵם «accomplir un vœu (נדר), payer une dette»; הִשְׁלִם «faire la paix», forme à laquelle l'araméen ajoute la signification de «achever, terminer», pendant que l'arabe en a fait son terme religieux par excellence en lui appliquant le sens de se remettre avec entière confiance entre les mains de Dieu, conception qui exprime admirablement le mot caractéristique إِسْلَام *islâm*.

Je mentionne pour mémoire le terme *tsagâm* צָגַם «gauche,

main gauche» qui correspond au sémitique général *šimâl* شِمَال (ar.), *sĕmôl* שְׂמֹאל (héb.), *sĕmâlâ* סְמָלָא (aram.). La sifflante emphatique forte : *ts* en face de *š*, *s* des autres idiomes est due au voisinage de la palatale *g*. Cette palatale même se serait-elle substituée à l'ancien *l* final réfugié dans l'intérieur du mot en vertu du jeu de la métathèse qui joue un rôle très fréquent dans les racines sémitiques; ainsi : *šimal*, *samal*, *ṣalâm*, *tsagâm*.

Yaphô, *Yafô*.

La ville maritime de Jaffa porte en hébreu le nom de *Yaphô* יָפוֹ. Si on ne connaissait que cette forme seule, on serait tenté de croire qu'il y a chute d'un *n* final et que pour indiquer un habitant de cette ville, il fallait dire *Yaphôni* יָפוֹנִי «Yaphonite», à l'instar de גִּלוֹנִי «Gilonite», dérivé de *Gilo* גִּילוֹ (II, Samuel, xv, 12). Mais ce point de vue est contrarié par la forme grecque Ἰόππη qui présente un *ê* comme voyelle finale. Il y a plus, l'existence de cette voyelle est confirmée par deux inscriptions phéniciennes offrant l'orthographe יפי avec un *yod* final qui ne peut représenter que les voyelles douces *ê*, *î*. Pour l'interprétation, la vocalisation Ἰόππη rend un réel service, car elle fait aussitôt penser à la forme pausale hébraïque *yôphî* יָפִי qui, au cours de la phrase, sonne *yĕphî* יְפִי. Le mythe concernant l'abandon d'Ariadné sur l'emplacement de cette localité me semble dû en partie à la connaissance de la signification en cause. Par contre, la transcription *yaphô* est déjà attestée pour le xv^e^ siècle avant l'ère vulgaire par les lettres d'El-Amarna qui écrivent régulièrement *yapû*. Telle était donc la prononciation locale courante avant l'invasion des tribus hébraïques en Palestine. Comment donc réconcilier ces vocalisations si divergentes *yâphô* et *Iopé*? Pendant longtemps l'énigme me paraissait insoluble. Une idée m'est toutefois venue depuis quelques jours et je vais la communiquer en qualité d'une première tentative dans le but d'apporter la lumière. Je pars comme de droit de la forme la plus archaïque יָפוֹ *yâphô*, dans laquelle je vois la contraction de l'adjectif primitif יָפֶו *yphĕw* devenu plus tard יָפֶה «beau», parce que le *w* final s'était adouci en *y*. Un exemple analogue nous est donné par l'inscription de Mèsa^c^ qui écrit וַיְעַנֵּו «et il opprima», au lieu du plus récent וַיְעַנֶּה. Ce *yâphew* prononcé avec l'accent tonique sur la première syllabe, sonna dans la prononciation phénicienne aux époques anciennes *yaphew*, puis plus tard *yâphé*, et celle-ci a donné le Ἰόππη grec. L'orthographe tardive a naturellement suivi cette évolution en écrivant יפי au lieu de יפו.

Akko (*Acco*).

Le nom populaire français de cette ville palestinienne est Saint-Jean-d'Acre. Le phénomène que j'ai signalé au sujet de Jaffa se renouvelle ici. La transcription biblique offre *ʿAkkô* (Accr) עַכּוֹ, celle des lettres d'El-Amarna porte *Akkû*, tandis que la forme grecque est Ἄκκη et est l'image de l'orthographe phénicienne עכי avec un *yod* final. L'énigme relative à la voyelle finale se complique ici de l'obscurité qui plane sur l'origine du nom. Je doute qu'on doive ajouter une importance quelconque à la forme apocopée עך qui figure dans une inscription phénicienne. Ces sortes d'abréviations semblent néanmoins plus naturelles pour le *yod* radical que pour le *yod* suffixe de dérivation. Dans ce cas, il faudrait renoncer à l'idée que j'ai émise ailleurs de faire venir עכו de la racine ענך « former un défilé étroit » qui a donné naissance au nom de ville תַּעֲנָךְ *Taʿănāk* (Josué, xvii, 11). Il serait nécessaire d'admettre le caractère radical des trois consonnes עכו. Alors la transition de *w* en *yod* serait le résultat d'un adoucissement postérieur. La racine עכו, עכי pourrait ne pas différer beaucoup du néo-hébreu עָכַב « empêcher, arrêter »; en arabe عكو signifie « nœud, lien ». Tout cela peut faire allusion soit à la configuration du sol, soit à l'état des tribus qui ont composé les premiers habitants. Quant à l'abréviation עך, elle a ses analogues dans בֵּן « fils », de בני « construire, produire », אָח « frère », de אחו « rallier », מַד « habit », de מדו, etc.

A l'époque grecque, ce nom a été transcrit Ἄκκη, bien que la désignation courante fût Ptolémaïs. Les mythographes éclectiques inventèrent une fable pour rattacher Héraclès à ces parages. Le héros piqué par l'hydre de Lerne aurait reçu l'avis d'un oracle lui recommandant d'aller chercher sur les bords d'un fleuve, en Orient, une plante semblable à l'hydre, qui appliquée aux plaies les guérirait aussitôt. Je vois là une combinaison d'étymologie purement grecque, basée sur l'homophonie de ἀκή « pointe » et ἔχις « vipère ».

Guĕnfal.

En éthiopien la brique se dit ጉንፋል *guĕnfal*; le verbe ገንፋለ *ganfala* qui en dérive signifie « faire des briques ». Sommes-nous en présence d'un vrai quadrilittère גנפל *gnfl*? Je ne le pense pas. Il est permis de regarder le *n* comme une insertion euphonique et de s'arrêter à une racine *gfl*, גפל qui me semble se rapprocher singulièrement du néo-hébreu et araméen *gâbal*, *gebal* (גָּבַל, גְּבַל) dans le sens de « pétrir ». On dit couramment dans le Talmud גובלין את העיסה « on pétrit la pâte du pain ». L'éthiopien

a un *f* au lieu de ב, mutation très fréquente dans les langues sémitiques. Le nom גבל désigne la chaussée qui entoure le parterre des plantes et qu'il est permis de fouler (מקום דריסת האדם. *Kil'aim*, chap. III). Il se peut que le sens de fouler soit déjà dans le verbe גבל «pétrir», employé tout d'abord pour la fabrication des briques, travail qui consiste à fouler l'argile jusqu'à ce qu'elle soit entièrement saturée d'eau. Le foulage a également lieu en pétrissant le pain où la farine imbibée d'eau diminue d'étendue pour former une pâte cohésive. Une considération semble corroborer cette manière de voir. En assyrien, le verbe *labanu*, qui signifie «faire des briques», exprime aussi le sens de «baisser». Tous les dieux baissent la tête (mot à mot: «le visage» devant la déesse Ištar (*appa ulabbinu*). L'hébreu emploie également le verbe לָבַן *lâban* pour la fabrication des briques (לְבֵנָה pl. לְבֵנִים, ass. *libittu*, pl. *libnâtu*), mais il lui donne encore le sens de «être blanc». On suppose communément que cette conception de la blancheur est empruntée à la couleur de la brique crue qui est moins rouge que la brique cuite. L'obstacle vient de l'arabe *laban* (لَبَن) qui désigne le lait, surtout le lait écrémé; et le lait est certainement plus apte à faire naître l'idée de la blancheur que la brique crue. Le rapport sémantique entre *laban* «fouler, baisser» et *laban* «être blanc» ne se saisit pas facilement, et cependant un lien doit exister entre eux, témoin l'éthiopien *ṣa'dà*, ጸዕዳ «blanc» qui rappelle manifestement l'hébreu צַעַד «pas» et צָעַד «marcher, fouler». Nous signalons cette difficulté sans pouvoir la résoudre. Il nous manque visiblement un anneau dans la chaîne du développement sémantique de ces significations.

Khadaga.

Une racine *khdg* n'existe qu'en éthiopien seul, où ኀደገ *khadaga* signifie «laisser, abandonner, répudier». Quelques auteurs modernes ont cherché à la classer parmi les mots empruntés par le gueez aux idiomes kouchites de l'Afrique. A ma connaissance, il n'existe pas un seul exemple d'un verbe kouchite qui soit entré dans le lexique éthiopien. On n'y constate qu'un certain nombre de noms propres et de noms communs de cette provenance. Je suis plutôt incliné à y voir une transformation phonétique de l'hébréo-arabe *ḥadala* حَدَلَ, *hâdal* חָדַל, qui signifient, le premier «dévier», le second «cesser, abandonner». L'unique difficulté réside dans le changement de l'*l* en *g*; je suis cependant à même de fournir un exemple certain, bien qu'il soit encore plus compliqué.

Adyâm.

Le mot éthiopien pour « confins, régions, contrées » est አድያም *adyâm*, forme pluriel qui suppose un singulier, inusité actuellement, ደየም *daym*, également inconnu dans ce sens aux autres langues sémitiques. J'estime pouvoir le rapprocher de la racine arabe دوم *dwm* qui exprime entre autres l'idée d'un mouvement circulaire, d'où دَوَمَان « vol circulaire de l'oiseau ». Dans nos langues mêmes, le terme « cercle » (al. *Kreis*) sert à désigner une division topographique. C'est aussi le cas de l'hébreu כִּכָּר et de l'arabe كُرَّة. On peut y joindre le phonème assyro-babylonien *kur* « pays » qui suppose un mot réel *kurru* ou *kurtu*.

Ilg.

L'arabe *'ilg* عِلْج (pl. عُلُوج، أَعْلَاج، عِلَجَة) désigne le Barbare qui se rallie aux Arabes, par conséquent : le rallié, le prosélyte. Le verbe علج « avoir le dessus, vaincre » ne rend pas entièrement compte de la signification du nom, étant donné que tout individu vaincu n'est pas nécessairement d'extraction barbare. Quand on on fait intervenir l'hébreu *'illêg* עִלֵּג « bègue, qui bégaye », la chose devient considérablement plus limpide : le Barbare parle mal la langue de ceux à qui il se rallie ; il s'embrouille, semble balbutier ou bégayer. En réfléchissant, on s'aperçoit cependant que cette nouvelle lumière a l'inconvénient de laisser à l'arrière-plan l'idée de lutte et de victoire qui fait le fond du verbe ; ce sont là des actes matériels et violents qu'il ne semble pas possible de réduire à de simples efforts faits par l'étranger pour s'approprier le maniement facile et élégant de la langue de ses nouveaux compatriotes. Puis, dans ce cas, la victoire après la lutte, s'il est permis de se servir ici de cette expression, non seulement se passe dans l'individu lui-même sans s'affecter de l'état des autres, mais produit précisément l'effet contraire du bégayement précédent, puisque l'étranger parle alors correctement la langue en cause. En un mot, entre l'arabe *'ilg* « barbare » et l'hébreu *illêg* il y a une connexion indubitable, mais le sens fondamental de vaincre exige encore une explication. Il faut faire intervenir l'éthiopien pour combler cette lacune. En guèez le mot *'ilgât* ዕልግት, forme féminine d'un ancien *'ilg* ዕልግ, désigne tout particulièrement le membre viril ou phallus, que les Éthiopiens avaient l'habitude de couper à l'ennemi tué afin de le porter en trophée, habitude qui n'a été abolie que depuis peu de temps. Cette coutume existait aussi en Égypte et chez les Hébreux à l'époque de la première royauté. David reçoit la

fille de Saül au prix de cent phallus philistins. Tellement la conception de bravoure et de distinction était attachée à ce terme qu'il est devenu un représentant ordinaire de glorification (héb. גְּאָוָה, grec *καύχημα*, Deutéronome, XXXIII, 29). Singulièrement typique est la phrase suivante : « Permets-moi de tuer cet infâme (= Satan) dépourvu de phallus » (**እቅትል ፡ ለጎሠር ፡ ዘአልቦቱ ፡ ዕልገት**). Job Ludolf qui cite déjà ce passage supposait que l'éthiopien *'ilg* pouvait venir de l'arabe عَلَجَ « vaincre »; c'est le contraire qui répond à la réalité de l'évolution historique; l'exhibition du trophée sanglant précède nécessairement la glorification de la victoire dûment constatée. La gradation sémantique peut donc être établie comme il suit. 1° **ዕልገት** « organe viril dépouillé »; 2° عَلَجَ « vaincre », dépouiller l'organe viril de l'ennemi tué; 3° عِلْج « barbare vaincu et rallié à la nationalité arabe »; 4° **ዕልገት** « objet de glorification », au propre : « trophée phallique »; 5° par métaphore : עֵלֵג « bègue », au propre : « celui à qui il manque un des *organes* de la parole ». On le voit, le sens de *organe*, de spécial qu'il était, a fini par être appliqué aux moyens glottiques. C'est une transformation dont l'hébreu semble avoir conservé une parfaite conscience, car l'équivalent périphrastique de עֵלֵג est עֲרַל שְׂפָתַיִם, expression qu'on traduit communément par « incirconcis de lèvres ». L'interprétation est très exacte au point de vue purement israélite qui a adopté la coutume religieuse de la circoncision; dans la conception générale des Sémites primitifs, l'adjectif עָרֵל qui vient de עָרְלָה « organe (mâle) sujet à être dépouillé par le vainqueur », signifiait : « privé d'un organe de lèvres, c'est-à-dire de prononciation » et par conséquent « celui qui parle avec difficulté ou d'une manière imparfaite ».

'Am.

La plupart des langues sémitiques n'ont qu'un seul terme pour désigner la durée de douze mois, c'est-à-dire de l'année : héb. שנה, phén. שת (pour שנת) aram. שַׁתָּא (pour שַׁנְתָּא), ass. *šattu*, éth. const. *šanat*, terme qui vient de la racine שני « changer ». S'agit-il du changement de la température suivant les saisons, ou au moins du froid et de la chaleur? La chose est assez probable. Parmi les langues du Sud, le même mot sous forme de سنة, تنت avec un *śin* au lieu de *šin*, est également en usage. L'arabe possède encore un autre mot pour désigner l'année, savoir *'âm* عَامَ; l'éthiopien seul ignore le mot *sana*, *sanat* et le remplace exclusivement par **ዓም** *'âm* et **ዐመት** *'amat*. Le lexique arabe n'offre le moindre indice pour expliquer le sens original de ce vocable; l'éthiopien, au con-

traire me semble conserver encore le moyen de comparaison désiré. Cette langue fait usage d'un mot analogue vocalisé avec *ô*, ⵄⵎ *'ôm* dans le sens de « arbre haut » et de « verger, forêt de grands arbres ». Le pluriel ⵄⵅⵄⵎ répond à l'hébreu אֲשֵׁרִים « bois sacrés des divinités païennes ». On est donc induit à conclure que c'est le phénomène de la grande végétation qui successivement se dépouille et se revêt de sa verdure qui a déterminé la conception de l'année périodique. Dès lors, l'idée de changement qui prédomine dans ce mot sémitique presque général doit aussi se rapporter à la végétation plutôt qu'à l'état climatérique, trop variable, même au cours d'une même saison, en Orient.

Piṭaka, *ḍâbaḍo*.

On peut regarder comme un fait définitivement établi que l'écriture proprement indienne, la brahmalipi, est redevable à sa devancière, dite kharoṣṭhi, outre un certain nombre de consonnes, de la presque totalité de son système de la désignation des voyelles. Ce fait a pour conséquence inévitable l'origine post-alexandrine des livres estimés les plus vieux de l'Inde, y compris les Védas et les Brahmanas. Dès lors, l'origine, étrangère des mots sanscrits *dipi* « écriture », *phalaka* « tablette » et *piṭaka*, qu'on traduit communément par « boîte à livre » s'imposait à tout esprit non prévenu par la tradition hindoue. La philologie comparée n'a pas tardé à confirmer ce sentiment. On a reconnu du premier coup que *dipi* était emprunté au perse *dipi* qui vient lui-même du babylonien *dippu* « tablette, chose écrite, écriture ». Pour les deux derniers mots, leurs formes grecques frappaient également le regard le moins exercé et je n'ai pas eu grand'peine à identifier *phalaka* avec πλάξ (πλακός, πλάκα) « plaque, tablette de pierre » et *piṭaka* avec πιτῖάκιον « feuillet de tablette à écrire, table ou index d'un livre ». Je n'ai rien à ajouter en ce qui concerne l'étymologie de *phalaka*, mais, malgré l'identité formelle de πιτῖάκιον avec *piṭaka* je me demande à présent si ce dernier mot ne répond pas plutôt au grec πτύξ, πτυχός « feuillet de tablettes pliantes ». Cette origine me semble rendre mieux compte de la composition avec le nom de nombre dans le terme technique bouddhiste *tripiṭaka* qui rappelle la composition grecque analogue *διπτυχής*, *δίπτυχος* « plié en deux » d'où τὰ *δίπτυχα* « registres, diptyques » ; on a de même des triptyques et des tétraptyques. N'oublions pas que les Indiens écrivaient anciennement sur de la toile comprimée qui se prêtait facilement au pliage, et cette circonstance s'adapte très bien à πτυχή qui signifie proprement « pan d'une étoffe qui se plie sur elle-même ». Si cette signification de *piṭaka* est réelle, elle contribuerait à se

faire une idée plus claire en ce qui concerne le mot *ḍâbaḍo* par lequel on désigne ordinairement la boîte dans laquelle on enferme le manuscrit. Ce mot qui par la double présence du *ḍ* cérébral trahit suffisamment une origine étrangère, pourrait bien être le latin *librarium* qui a absolument le même sens. En passant par la Perse, le mot latin, transformé en *rabaro*, contraction de *rabraro*, pouvait facilement s'hindouiser en *ḍâbaḍo*. Qu'il me soit permis de rappeler enfin que le sanscrit *niška* synonyme de *maṇḍala* de même que son correspondant zend *nask* sont également de provenance étrangère et ne sont autre chose que l'araméen נסכא « pièce de métal ronde ayant pu servir de monnaie ». Quant au fond, la partie du livre désignée par *nask* et *maṇḍala* équivaut à l'araméen מְגִילְתָא *mĕgiltâ* « plié en rond, rouleau », de גלל « rouler ».

Le suffixe turc *lym*, *lim*.

Les verbes turcs forment la deuxième personne de l'impératif par le radical seul : *baq* « regarde », *ver* « donne », de *baqmaq* « regarder », *vermek* « donner ». Au pluriel, on dit au contraire : *baqalym* « regardons, voyons », *verelim* « donnons » ; on attend : *baqmyz* et *vermiz*. Le suffixe *alym*, *elim* est donc doublement irrégulier, d'abord par l'intervention de la syllabe *al*, *el*, ensuite par l'omission de l'indice du pluriel. Je crois pouvoir expliquer ce phénomène par la réaction de deux analogies différentes. Je vois dans la voyelle *a*, *e* l'indice du jussif ou conjonctif : *baqa-im* « pour que je regarde », vere-im « pour que je donne », primitivement : « à regarder je suis », « à donner je suis ». Quant à *lym*, *lim*, on peut le considérer comme étant contracté de *ly-im*, *li-im* où *li* est le suffixe de dérivation si connu dans les noms turcs et marquant l'idée d'appartenance et de possession : *at-ly* « cavalier » de *at* « cheval », *bey-li* « ce qui appartient au Bey ». Pour ce qui est de l'omission du pluriel, elle est amenée par le fait que le singulier *baq*, *ver* manque de tout indice de personne et de nombre ; on a donc présumé que la marque du nombre n'était pas indispensable. La forme entière : *baqalym*, *verelim* est donc à analyser : *baq-a-ly-im* = « regarder-à appartenant-je suis » = « il nous appartient de regarder », *ver-e-li-im* = « donner-à-appartenant-je suis » = « il nous appartient de donner ».

Qarin, *qarn* « ventre, matrice ».

Ce mot turc, écrit قارن, a pour seconde voyelle un *i* (*y*) très bref, qui est à peine sensible. Dans le mot composé قارنداش « frère », qui signifie littéralement « compagnon de ventre, de matrice », l'usage populaire laisse même tomber le *n*, afin d'al-

léger le groupe consonnantique *rnd* et on prononce *qardaš* au lieu de *qarndaš*. En étudiant, l'an passé, la formation des noms de nombre turco-finnois, une hypothèse qui touche à ce mot s'était présentée à mon esprit, que je n'ai pas suivie jusqu'au bout. J'y reviens aujourd'hui. A ma connaissance, l'étymologie du numéral hongrois pour «trois», *három*, *harm* reste encore une énigme insoluble. Tout ce qu'on sait, c'est que la forme magyare correspond au finnois *kolme*, qui désigne le même nom de nombre; mais la question n'en est guère plus avancée, puisque le finnois ne semble pas fournir le moyen de faire comprendre la raison d'être de cette désignation. Je me suis donc demandé si le turc *qarn*, dont la similitude à la forme hongroise *harm* est assez frappante, peut être utilisé dans le but de combler, du moins provisoirement, cette regrettable lacune. En réfléchissant, j'ai pensé qu'un essai dans cet ordre d'idées peut dans tous les cas être tenté, car une hypothèse, même erronée, pourvu qu'on la présente sous les réserves nécessaires, peut servir parfois à trouver la solution vainement cherchée jusqu'alors. Donc, en admettant que le turc *qarn* est atténué de *qarm*, le nombre trois finno-hongrois *kolme*, *karm*, partant du sens matériel de «ventre, matrice», aurait pris le sens abstrait de «ce qui comprend, contient» et, en effet, le nombre «trois» contient en lui les deux nombres précédents «un» et «deux». Cette combinaison des plus petites quantités numérales inaugure convenablement le système des combinaisons plus considérables, qui apparaît dans la série suivante, où figurent les nombres finno-assyriens *kùti* (mag. *hat*) «six», *kakdesan* «huit» et *ikdeksen* «neuf», qui offrent respectivement les combinaisons d'addition et de soustraction : 1 + 5, 10 — 2, 10 — 1, ainsi que je l'ai établi dans l'étude précitée. En turc également, les nombres quatre, huit et neuf sont dus à des combinaisons analogues : 1 — 3, 10 — 2, 10 — 1.

Alma.

La pomme se dit en turc *alma* avec l'accent tonique à la dernière syllabe selon la règle générale. Ce mot existe aussi en hongrois dans le même sens, mais ayant l'accent tonique à la première syllabe, ce qui est aussi conforme à l'accentuation habituelle de cette langue. On admet communément que le *alma* magyar a été emprunté au turc. Je crois pouvoir rendre vraisemblable que le mot en question appartient à l'ancien vocabulaire commun à toute la race turco-finnoise. D'abord, il me semble certain que *alma* constitue l'abréviation d'une forme pleine et antérieure *alman*. Cela résulte selon moi du nom du héros national des Kirgiz (*qara-qyrqyz*), *Alman-bet* «figure de pomme»,

dans lequel l'*n* final de *alman* doit être radical et non pas l'abréviation de l'indice du génitif *ning*, car dans ce cas on aurait nécessairement *alman(ing)beti*. S'il en est ainsi, il y a lieu de rapprocher le nom finnois de la pomme, savoir *omena*, et l'on voit aussitôt que le *o* de ce mot présente une contraction de *al*, ce qui offre une forme primitive *almena*, où l'on distingue avec une grande probabilité la composition d'un radical *al* suivi du suffixe de dérivation *man*, *men*, qui est très fréquemment employé dans ces langues; cf. t. *orman* «forêt», *degirmen* «moulin». Le radical *al* ne doit probablement pas être séparé de l'élément *al* qui entre dans *altyn* ou *altan* (mongol) «or» et qui se trouve isolé (?) dans *ala* (pour *algha*?) «bariolé de taches brillantes». On peut résumer le résultat général en disant que le nom de la pomme dans les langues turco-finnoises vient de la conception relative à sa couleur multiforme et en partie brillante.

Tangry «dieu, ciel»; *tengiz*, *dengiz* «mer».

Dans le turc osmanly, le mot arabe *alläh* est aujourd'hui presque exclusivement usité pour désigner le vrai dieu; cependant l'ancien mot turc *tangry* n'est pas tout à fait oublié. Pour le sens, on rapproche avec assez de vraisemblance le mot *tang*, *dang* (طاك) «aurore» avec la tendance à voir dans *tangry* la contraction de *tang-yeri* «lieu où l'aurore commence à paraître». Mais à cela il y a une sérieuse difficulté, car *tang-yeri* est en plein usage sans la moindre contraction. La circonstance que le mot *yoqary* يوقارى «le haut», dont la racine est sans aucun doute *yoq* (cf. *yoqus* «colline, montée»), se prononce en turc oriental *yoqarghi*, mot à mot : «ce qui (*ghi* = *ki*) est haut», m'induit à considérer *tangry* comme la contraction de *tangarghi* «ce qui brille comme l'aurore». Selon cette manière de voir, *tanghar* serait le présent du verbe, employé aussi comme adjectif. Cette explication permettra également de comprendre le mot *tengiz*, *dengiz* (prononciation atténuée : *deniz*) «mer», dont la forme ancienne *tengiz* est prouvée par l'emprunt hongrois *tenger*, qui est antérieur à la propagation du zétacisme dans le turc occidental. *Tengiz*, ou plutôt *tenger*, est «la vaste nappe du liquide brillant». Dans les langues sémitiques, on aperçoit aussi un fait analogue en ce qui concerne le mot *nâhâr*, *nahr* «fleuve, océan», qui vient de *nâhar* «briller».

J. HALÉVY.

VARIA.

I. v. isl. *gaukr*. lit. *gegužė̃*.

Le nom du « coucou » est en baltique: lit. *gegužė̃*, lette *dzeguze*, v. pruss. *geguse*; lit. *gegà* et *gegė̃* ne sauraient passer pour les primitifs dont *gegužė̃* serait le diminutif; tout au contraire, ces mots ont été tirés de *gegužė̃*, que l'usage fréquent du suffixe de diminutifs *-užė* engageait à couper *geg-užė̃*; *gegà*, *gegė̃* ne sont donc pas des hypocoristiques, comme le croit M. Leskien, *Bildung*, p. 199 et 265, mais des primitifs donnés après coup à une forme prise pour un diminutif et qui d'ailleurs ne sont pas arrivés à supplanter *gegužė̃*; cette formation serait assez ancienne si finn. *käki* « coucou » devait être tenu pour emprunté au baltique, mais M. V. Thomsen, *Beröringer*, p. 172, tient l'emprunt pour douteux et *käki* peut fort bien être original en finnois. Quoi qu'il en soit de la date, l'extension de *gegà*, *gegė̃* est due à ce que le lituanien n'ayant pas de type défini de redoublement, le redoublement de *gegužė̃* n'était pas nettement apparent; or le nom du « coucou » subit en général les changements nécessaires pour que le redoublement y devienne bien sensible (voir Grammont, *Revue des langues romanes*, XLIV, 132 et suiv.); *gegė̃* est, à cet égard, plus satisfaisant que *gegužė̃*.

Le mot slave correspondant au mot baltique est attesté sous des formes très divergentes que cite Miklosich, *Etym. wört.*, 407, à l'article **žeguzulja*, et qui, tout altérées qu'elles soient pour la plupart, permettent de remonter à **žeguz-* = lit. *geguž-*; la plus nette de toutes est v. tch. *žežhule* (au lieu de **žehzule*, Gebauer, *Hist. mluvnice*, I, 549); pol. *gżegżołka* (pour **żegżołka*) et r. зегзица (pour **žegzica*) ont subi des assimilations de la consonne initiale à la consonne intérieure; le *žegozulinu* « τῆς σελευκίδος », d'un texte russe du xvi^e^ siècle, cité par Sreznevskij, матеріалы, n'est pas clair de tout point.

Le mot baltique et slave ainsi établi et reconnu depuis longtemps (Fick, *Et. wört.*, II^3, 554) aurait dû être rapproché déjà de son synonyme germanique: v. isl. *gaukr*, ags. *géac*, v. h.-a. *gouh*, qui n'en diffère que par le vocalisme et l'absence de redoublement; pour la forme du redoublement, cf. v. pruss. *gegalis* « petit plongeon » Voc.; pour la coexistence de formes redoublées et non redoublées, cf. lat. *ciconia*: dial. *conea* (à Préneste, Plaute,

Truc., 691)[1] en regard de got. *hana* « coq », v. h.-a. *huon*, etc. M. Uhlenbeck, *Arkiv for nord. fil.*, XV, 151, n'a été empêché d'apercevoir cette étymologie évidente que parce qu'il tenait lit. *gegužė̃* pour un diminutif de *gegė̃*.

Il faut encore citer lit. *gužutys* « cigogne » (Leskien, *Bildung*, p. 575) et l'interjection *gùž gùž* dont, d'après Kurszat, on se sert en Lituanie pour appeler les oies.

Tous ces mots représentent la forme élargie **ghug*$_1$- d'un ancien **ghŭ̆*-, conservé dans skr. *ghukaḥ* « hibou », qu'on a en effet rapproché de v. isl. *gaukr*, etc. Pour le développement du sens on comparera les noms du « coucou » dans la plupart des autres langues indo-européennes ; skr. *kokiláḥ*, lat. *cuculus*, v. sl. *kukavica*, gr. *κόκκυξ*, irl. *cúach*, tous tirés de **ku-* « crier, faire entendre un bruit » (cf. Grammont, *l. c.*). L'élargissement *g*$_1$ répond exactement au *j* du skr. *kūjati* et *guñjati* « il murmure » (cf. gr. *γογγύζω*), en regard de *kauti*, *kokaviti*, *kokuyate* et de *jóguve*, cf. aussi gr. *τρύζω* et *τρυγών* « tourterelle », en regard de lat. *turtur*.

L'existence d'une sorte de racine i.-e. **ghŭ̆-* « faire entendre un bruit », qu'on est ainsi conduit à admettre, n'a rien que de naturel et aurait pu presque être prévue *a priori*.

On a en effet avec *k* : skr. *kauti*, v. sl. *kujati*, arm. *khukh* « σίεναγμός », gr. *κωκύω* (cf. lit. *kaũkti*, etc.) ; avec *g*, skr. *jóguve*, gr. *γόος* et *βοή*, v. h.-a. *kūma* « plainte », *gikeuen* « appeler » ; **ghu-* complète la série ; on ne saurait dire si *g* représente **g* ou **gh* dans v. sl. *govorŭ* « θόρυβος, θρύλλος », lit. *gauti* « hurler » [?] et, avec élargissement, *gaũsti*, *gaudžiù* « pleurer », irl. *guth* « voix ». La sonante *u* fournit donc avec les trois gutturales sourde, sonore et sonore-aspirée une série complète de mots indiquant des bruits : il est naturellement impossible de déterminer quelle nuance précise exprimait chacune des trois formes. Cette série à sonante *u* est parallèle aux séries à sonante *r* ou *l* qui sont bien connues et dont il suffira de citer pour chaque racine un exemple caractéristique : v. sl. *kričati* et *klikŋti*, v. h.-a. *crājan* (skr. *grṇāti*) et gr. *γλαύξ* « chouette », skr. *ghargaraḥ* et got. *galan*, gr. *κίχλη*, *κιχλίζω* (le *g* de v. sl. *glagolŭ* est ambigu), cf. P. Persson, *Wurzelerweiterung*, 194 et suiv. D'une manière générale, les mots indiquant des bruits forment des séries qui mériteraient une étude approfondie.

Ainsi v. isl. *gaukr*, lit. *gegužė̃*, sl. **žegùz-*, loin d'être isolés, rentrent dans un grand groupe bien défini de mots expressifs. Mais ils sont seuls dans le type **ghŭ̆-* à présenter l'élargissement *g*$_1$ et à signifier « coucou » et présentent par suite un exemple de

[1] Il est difficile de croire, malgré les graphies épigraphiques de Préneste *Deumius* et *Ptromio*, que *cōnea* soit une forme de *cicōnia*, avec chute de l'*i* de la première syllabe.

coïncidence de vocabulaire entre le germanique et le letto-slave; toutefois cette coïncidence est strictement limitée à l'élément radical du mot et ne saurait par suite être considérée comme tendant à préciser en aucune mesure une parenté particulière du letto-slave et du germanique.

II. SUR LE TIMBRE DE LA VOYELLE DU REDOUBLEMENT EN INDO-EUROPÉEN.

Le redoublement affecte, en indo-européen, deux formes bien différentes, suivant que la consonne initiale de la racine est suivie seulement d'une voyelle, comme dans skr. *jaghána*, v. irl. *ro gegon*, ce qui est le cas ordinaire, ou d'une voyelle et de la sonante qui suit la voyelle de la racine, comme dans skr. *jáṅghanti*, ce qui arrive seulement dans les verbes intensifs et dans quelques noms. On peut nommer le premier redoublement *normal* et le second redoublement *intensif*.

1° Du timbre de la voyelle dans le redoublement normal.

Pour autant que la voyelle n'est pas déterminée par la sonante de la racine, comme il arrive en indo-iranien et en latin dans les racines en *i* et en *u*, type skr. *tutudé* = lat. *tutudi*, la voyelle est toujours *e* au parfait : skr. *jaghána*, v. irl. *ro gegon*, gr. *μέμονα*. got. *haihald*, *saiso*. Au présent et à l'aoriste on rencontre tantôt *e*, ainsi dans skr. *dádhāmi*, zd *daδāmi*, lit. *dėsti(i)* (et v. sl. *dežda*), v. h.-a. *teta*; tantôt *i*, ainsi dans skr. *tíṣṭhāmi*, zd *histāmi*, lat. *sistō*. Quelques verbes ont en védique à la fois des formes en *a* (de i.-e. *e*) et des formes en *i* : d'une part *sisakṣi*, *sisakti*, *sisaktu*, *sisakta*, de l'autre *sáścati* (3e pers.), *saścata*, et, avec voyelle thématique, *sáścati*, etc.; d'une part *vivaṣṭi*, et de l'autre *vavákṣi*; ailleurs la différence de voyelle a été utilisée pour marquer une différence de sens : *jáhāti* signifie « il abandonne », *jíhate* « il part »; *ápaptat* est l'aoriste de *pátati*, *apipatat* l'aoriste de *pātáyati*. Le grec, en héritant des deux types en *e* et en *i*, a spécialisé l'un à l'aoriste, l'autre au présent, si bien qu'il a *τίθημι* en regard de skr. *dádhāmi*, etc. et *θεφνεῖν* en regard de véd. *jighnate*, skr. class. *jaghnant-*, zd *jagnāṯ*. Quoi qu'il en soit de la répartition des types en *e* et en *i* au présent et à l'aoriste indo-européens, il est curieux que la voyelle soit toujours *e* ou *i* et jamais une voyelle grave comme *o* ou *u*.

Dans les noms on retrouve exactement la même particularité : gr. *τέτανος*, *ἔπος*, *ἐδωδή*, *γίγαρτον*, lat. *fiber*, *cicūmia*, skr. *çiçuḥ*, v. pruss. *gegalis*, lit. *bėbrus*, etc. Partout où il y a opposition vocalique entre le redoublement et la syllabe radicale, le redouble-

ment a *e* ou *i*. Les exceptions sont rares et comportent des explications particulières : l'*υ* de *κύκλος* est une altération d'un ancien *e* sous l'influence de vélaires voisines, cf. skr. *cakrá-*, ags. *hwéol*, lit. *kãklas*; l'*o* du v. sl. *popelu* « cendre » (dans l'Évangile), tch. *popel*, pol. *popiół* en regard de l'*e* de *pepelu*, russe пепелъ, serbe *pȅpeo* est dû à l'influence des autres formes de la racine qui toutes ont *o* : *polèti*, *plaṇati*, *paliti*, *plamenĭ* : si *popelu* est la forme ancienne, on pourra voir dans *po-* le préverbe connu, et l'*e* de *pepelŭ* serait dû à ce que l'on aurait pris *po-* pour un redoublement et à ce que l'on aurait altéré le timbre de la voyelle en conséquence.

Il résulte de là que, en principe, la voyelle du redoublement tend à être plus aiguë que la voyelle radicale : gr. *μέμονα*, *μέμαμεν* ; skr. *bíbharti* ; gr. *γίγνομαι*, *γίγνεται*, etc. Ce n'est pas le résultat d'un hasard, mais un cas particulier d'une tendance générale bien définie : Diez (*Zeitschr. f. d. wiss. d. spr.*, III [1851], p. 399 et suiv., reproduit dans les *Kleine arbeiten*, éditées par Breymann) et Pott (*Doppelung* [Lemberg, 1862], p. 65 et suiv.) ont montré et M. Grammont (*Revue des langues romanes*, XLIV, 100 et 146 ; cf. aussi W. Meyer-Lübke, *Einleit. in d. stud. d. rom. sprachwiss.*, p. 79) a rappelé récemment que, dans les onomatopées et mots expressifs qui ont une opposition de deux voyelles, la première est la moins grave : fr. *tic-tac*, *zig-zag*, *pif paf pouf*, *patati patata*, *de bric et de broc*, lette *wirsu warsu*, milan. *flicc flacc flucc*, *flipp flopp flupp* (Salvioni, *Fonetica del dialetto di Milano*, p. 295), etc. Cette tendance est croisée par une autre à mettre d'abord la voyelle la moins fermée : c'est à cette seconde tendance qu'est dû l'ordre de lat. *tax tax* (Plaute, *Persa*, 264), all. *paf paf*. La seconde tendance ne joue aucun rôle dans le redoublement indo-européen qui doit, au contraire, à la première le timbre aigu caractéristique de sa voyelle.

2° Redoublement intensif.

Le redoublement intensif n'est bien conservé qu'en sanskrit où le timbre des voyelles *e*, *o* et *a* est impossible à déterminer directement, et par suite le vocalisme en est fort mal connu. La palatale initiale de skr. *carkarmi*, *cākaçmi*, *jógūye*, *jáṅghanti*, gâth. *čarəkərəmahī* ferait, au premier abord, supposer le timbre *e* pour la voyelle de redoublement ; mais cette palatale peut être analogique de parfaits comme *jaghana*, de présents comme *jighnáte*, *jaghnant-*, zd *jaγnāṯ*, et par suite n'a aucune valeur probante. Dans le type à redoublement dissyllabique qui, grâce à sa forme fortement divergente, a échappé à l'analogie, la gutturale est répétée : *kánikranti*, *ganganti*, *ghánighnat* : l'*a* du redoublement intensif ne représente donc pas *e*, mais reproduit le vocalisme *o* de la syllabe

radicale; et en effet le slave a *glagolją*; russe торотóрить = tch. *trátořiti*; etc. En grec on trouve *πορφύρω*, *μορμύρω*, *μοιμύλλω*[1], *ποιφύσσω* et aussi *κωκύω*, avec le timbre *o*, et, devant une syllabe radicale renfermant un *α*, *γαργαίρω*, *παμφαίνω*, *παιφάσσω*, *δαιδάλλω*, etc.; ici encore le vocalisme du redoublement est rapproché de celui de la syllabe radicale. Le slave présente à cet égard un exemple instructif : de la racine qui a fourni au sanskrit *mr̥ṇā́ti*, *mr̥ṇáti* «il met en pièces», il a deux formes d'un intensif signifiant «ronger»: l'une v. russe *moromrati*, conservée dans un texte du xv^e siècle (v. Sreznevskij, Матеріалы, s. v.), a conservé le redoublement en *o*, mais l'autre v. sl. *izmrŭmĭrati* (Suprasliensis, 173, 27) a un redoublement sans autre élément vocalique que la sonante, d'après la syllabe radicale; on peut citer de même : lat. *murmurāre*, v. h.-a. *murmulōn*, serbe *mȑmlati*, arm. *mṙmṙal* «murmurer».

Les noms se comportent de même; le sanskrit a *karkariḥ*, *karkarī́* «sorte d'instrument de musique», *gargaraḥ* (sens analogue au précédent) et *ghargharaḥ* «bruit» (à côté de *ghurghuraḥ*); le slave présente de même russe кóлоколъ «cloche», v. sl. *glagolŭ* «ῥῆμα», tch. *plápol* «flamme», v. sl. *praporŭ* «clochette» (serbe *prȁporac*), v. russe *poropor*, tch. *prapor* «drapeau». Pour la plupart de ces exemples on peut, il est vrai, se demander si skr. ***a***, sl. ***o*** y représentent i.-e. ***o*** ou i.-e. ***a***; mais au moins pour tch. *plápol*, de la racine **pel-* «brûler» (v. sl. *popelŭ* «cendre», etc.), il s'agit sûrement de *o*; et c'est aussi *o* que présente gr. *τονθρύς*: *n* est ici une forme dissimilée de *r*, et, on peut l'ajouter, la forme de dissimilation qui semble normale en indo-européen dans un groupe de la forme *r* + consonne + *r* (cas de la loi XII de Grammont, *Dissimilation conson.*); lat. *cancer*, *cancri*; skr. *kaṅkaṇaḥ* «ornement à clochettes» (de **kaṅkr̥ṇaḥ*); gr. *δένδρον* (cf. sur ce mot, Osthoff, *Etymologische parerga*, I, 142 et suiv.), *πεμφρηδών*. Le redoublement des nasales et le vocalisme *o* se retrouvent dans *γόγγυλος*; pour la forme, cf. lit. *kañkalas* «clochette»; russe куколь, s. *kúkolj*, pol. *kąkol* «nielle», etc.

Le redoublement intensif ne se distingue donc pas du redoublement normal seulement par la présence de la sonante; il faut aussi tenir compte du vocalisme : la tendance à employer dans la syllabe de redoublement le même vocalisme que dans la syllabe radicale est exactement inverse de la tendance, caractéristique du redoublement normal, à opposer la voyelle aiguë de la première

[1] Pour ce type de redoublement d'intensif avec *e*, cf. lette *paupala*, lit. *pepala* «caille» en regard de v. pr. *penpalo* (Voc.), russe перепелъ, etc. (voir Leskien, *Bildung d. nomina*, p. 201); lit. *gaĩgalas* «canard mâle», lette *gaigalis* «plongeon» en regard de v. pruss. *gegalis* «petit plongeon» (Voc.) et r. гоголь; lit. *vaĩveras*, *vaĩveris* en regard de *voverė*, lette *wawere* «écureuil».

syllabe à une voyelle plus grave de la suivante. Et ceci se conçoit : le redoublement normal est avant tout un procédé grammatical et avait par suite un vocalisme propre bien défini ; au contraire le redoublement intensif qui a une forte valeur significative devait présenter une répétition réelle des éléments radicaux : de là viennent et la répétition de la sonante et la reproduction du vocalisme de la racine.

III. GOTIQUE *awistr*.

On s'accorde à voir dans got. *awistr* « αὐλή » (et dans les correspondants anglo-saxons de ce mot) et dans v. h.-a. *ewist* « bergerie » des composés dont le premier terme est i.-e. **owi-* « brebis » ; mais sur la nature du second terme les opinions varient ; Pott, M. Bezzenberger (*K. Z.*, XXII, 278), M. Schulze (*K. Z.*, XXIX, 270), J. Schmidt (*Pluralbild.*, 346), M. Kluge (*Vorgesch. d. altgerm. dial.*, § 280, dans la 2e édition du *Grundriss* de M. Paul), M. Hirt (*Ablaut*, § 57) voient dans le *-sta-* de v. h.-a. *ewist* le correspondant du second terme skr. *-stha-* de *go-sthá* « étable », mais got. *awistr* est moins clair ; M. Bezzenberger (*K. Z.*, XXII, 276) y cherchait la racine **ster-* et posait **owi-stro-*. Pour ne pas séparer got. *awistr* de v. h.-a. *ewist*, M. Osthoff (*K. Z.*, XXIII, 316 et suiv.) a supposé qu'il y avait une haplologie de **owi-westo-* et **owi-westro-* en **owesto-*, **owestro-*, et reconnaît dans les seconds termes des parents de v. h.-a. *wist* « séjour » ; cette hypothèse ingénieuse a été souvent reproduite depuis. A l'article *awistr* de son dictionnaire étymologique gotique, M. Uhlenbeck signale l'explication de Pott et celle de M. Osthoff, sans prendre parti ; M. Brugmann, *Grundr.*, I², § 706 b et 988, indique aussi les deux possibilités. Enfin M. von Grienberger, dans ses *Untersuch. z. got. wortkunde* (*S. W. A. W.*, CXLII, 39), songe, assez malheureusement, à la racine du got. *sitan*, etc. — Deux points sont à retenir :

1° M. Osthoff a eu évidemment raison de ne pas séparer got. *awistr* et v. h.-a. *ewist*.

2° Le rapprochement de v. h.-a. *ewi-st* et de skr. *go-sthá*, excellent pour la forme, est de beaucoup le meilleur pour le sens et paraît établi d'une façon définitive, comme le constate M. Osthoff, *Etymologische parerga*, I, 130 ; la racine **sthā-* fournit en effet aux diverses langues indo-européennes toute une série de mots indiquant l'endroit où l'on fait séjourner les troupeaux et, par extension, le troupeau lui-même : lat. *stabulum*, cf. tch. *stádlo* ; zd *aspō-*, *uštrō-*, *gavō-stāna-* « étable à chevaux, à chameaux, à bœufs », cf. skr. *açvasthāna-*, etc., et serbe *stān* « local où l'on trait les brebis l'été » ; v. sl. *stado* « ἀγέλη, ποίμνη, ποίμνιον », russe *stádo*, serbe *städo*, tch. *stádo* et v. isl. *stóð*, ags. *stód*, v. h.-a. *stuot* « troupeau de chevaux » (le lette *stāls* a un tout autre sens : « plante ») ; lit.

stónē «stalle d'écurie à cheval»; serbe *stája* «étable». D'une manière plus générale la racine fournit des mots qui indiquent l'endroit où l'on se fixe pour un temps plus ou moins long, ainsi gr. σταθμός (on notera par exemple hom. κατὰ σταθμὸν ποιμνήιον, B 470); v. sl. *stanŭ*, skr. *sthānam*, zd *stānəm*, v. perse *stānam*. — L'explication de v. h.-a. *ewist* par **owi-stho-* s'impose donc.

Dès lors got. *awistr* doit être **owi-sth(ə)ro-*; le suffixe est à rapprocher de celui de gr. ἕδρᾱ; la seule question est de savoir si l'on doit poser i.-e. **owi-sthro-* ou **owi-sthəro-*; M. Hirt (*Ablaut*, § 57) part de **owisthro-*, mais **owisthəro-* est tout aussi admissible; car il résulte immédiatement de la théorie des racines dissyllabiques établie par le *Mémoire* de M. F. de Saussure, que, en syllabe *intérieure* du mot, *ə* tombe en germanique (cf. Hirt, *loco cit.*, § 146) et en effet on ne rencontre de représentants pangermaniques de i.-e. *ə* qu'en première syllabe, sous la forme *a*, ainsi dans got. *staþs*, ou en syllabe qui, à date très ancienne, était encore finale dans une partie au moins de la flexion, sous la forme *a*, ainsi dans got. *miluks* «lait», v. sax. *miluk*, v. isl. *miolk*, cf. gr. γάλα (?) et v. sl. *mlĕko*, russe plur. молоки[1]; v. h.-a. *anut* «canard», v. isl. *ǫnd*, cf. lat. *anas* et lit. *ántis*. Outre les formes de racines dissyllabiques comme v. h.-a. *chind*, etc., la chute de *ə* en syllabe intérieure explique par exemple got. *standan*, issu d'un élargissement par le suffixe secondaire *-*te-* (cf. gr. ἀνύ-τω) d'un thème à nasale **sthənā-* **sthənə-*, cf. v. sl. *stanǫ* (sur arm. *stanam*, etc., v. Hübschmann, *Arm. gramm.*, I, 492; sur gr. στάνω G. Meyer, *Gr. gr.*[3], 585). De même got. *frasts* «τέκνον» ne saurait être mieux expliqué que par **pro-sə-ti-*, cf. *saian*; on rapprochera pour le sens gall. *hil* «proles» en regard de irl. *síl* «semence» et de gall. *hâd* «semence» et, pour l'emploi de **prŏ-*, lat. *prōgeniēs*, skr. *prajāḥ*.

IV. SANSKRIT *jánima*, *jánma*.

Dans une langue dont le rythme est quantitatif, une succession de plusieurs brèves équivaut à peu près à ce qu'est une succession de syllabes complètement inaccentuées dans une langue qui a un accent d'intensité: il en résulte une suspension du rythme qu'on tend à éviter; M. F. de Saussure a mis le fait en pleine évidence dans son article des *Mélanges Graux* sur une *Loi rythmique de la langue grecque*; le sanskrit, dont le principe rythmique est

[1] Comme l'a indiqué M. Jagić, dans son *Archiv*, VIII, 156 et XI, 308 et suiv., le v. sl. *mlĕko*, r. молоко, s. *mlijeko*, tch. *mléko* n'est pas emprunté au germanique **meluk-* (féminin). L'opposition de la sourde sl. *k* et de la sonore *g* (germ. *k*), à la fin d'un thème consonantique **melk-*, est comparable par exemple à celle de v. sl. *desęt-*: gr. δεκαδ-.

le même que celui du grec, présente naturellement des phénomènes parallèles à ceux qu'a signalés M. F. de Saussure, et l'on doit même s'attendre à ce qu'il en offre davantage, car, dans la métrique védique, une simple succession de deux brèves tend déjà à équivaloir à longue plus brève, au lieu que, en grec, c'est seulement ⏑⏑ qui peut équivaloir à ⏑: voir Leumann, *Gurupūjākaumudī*, p. 13 et suiv.; Wackernagel, *Altind. gramm.*, I, p. 310 et suiv.; Meillet, *M. S. L.*, XI, 10 et suiv.; Bloomfield, *J. A. O. S.*, XXI, II, p. 51 et suiv.

Un cas, jusqu'à présent non signalé, mérite d'être particulièrement étudié, car le parallélisme des faits grecs et sanskrits y est bien visible, c'est celui des noms en *-*men-* : on observe en effet que le *ə* final des racines dissyllabiques manque souvent devant ce suffixe. Le védique a ainsi *jánma* : *jánima*; *bhárma* : *bhármaṇ-*; *pátma* (cf. *patáḥ*); *darmáṇ-* : *dárman*; d'où, par analogie, dans des racines non dissyllabiques, *dhárman-* : *dharmáṇ-*; *sárman* : (*vi-*)*sarmáṇ-*; l'idée émise par M. Hirt, *Ablaut*, § 802, que la forme sans *ə* serait issue de formes munies de préverbes, ainsi *bhárma* d'après *prábharma*, etc., est entièrement arbitraire et ne repose sur aucun fait positif. A *bhárma*, le grec répond par *φέρμα*, tandis que *bhárman-* a son correspondant en v. sl. *brěmę*, r. бремя, s. *brême*, tch. *břímě* (pour d'autres formes dissyllabiques de cette racine, cf. skr. *bharítram*, gr. *φαρέτρα*, lat. *prae-fericulum*; gr. *ἐκ-φρήσω*; v. sl. *brěžda*, r. бережа, s. *brēda*); à *darmáṇ-* le grec répond par *δέρμα*; à *-tárman-*, par *τέρμα*. Dans les formes grecques comme *φέρματος*, etc., aussi bien que dans les formes sanskrites comme *jánmanaḥ*, etc., l'omission du représentant de *ə* permet d'éviter les successions de trois brèves; elle reconnaît donc essentiellement une cause phonétique. Mais c'est l'analogie qui a fourni le point de départ : le *ə* final des racines dissyllabiques n'est jamais représenté devant suffixe ou désinence commençant par une voyelle; *jánma* a donc la forme *jan-* de la racine d'après *jánaḥ* et *δέρμα* la forme *δερ-* d'après *δέρω*; le triomphe de la forme nouvelle sans *ə* sur l'ancienne a été déterminé par les exigences du rythme, qui apparaît ainsi comme la cause essentielle de l'élimination de *ə*; le nominatif skr. *jánima*, le locatif *jániman*, le nominatif pluriel *jánimani*, qui étaient possibles (la finale ne comptant pas en principe pour le rythme au moins à la pause), sont attestés dans le Rg-veda, tandis que *jánma* présente non seulement les formes attendues *jánmanaḥ*, *jánmani*, mais aussi *jánma* et *jánman*, qui ne faisaient difficulté que dans certaines positions syntactiques, et même *jánmāni*; en composition on rencontre toujours, conformément à ce qu'on doit attendre, la forme *janman-* : *sṛ́janman-*, *sujánman-*, etc.; avec *janiman-* on aurait ici une accumulation de brèves à tous les cas.

M. Hirt (*Ablaut*, § 802) considère la chute de *ə* dans skr. *jánma*, gr. *δέρμα*, comme un fait phonétique de date indo-européenne : i.-e. *ə* serait tombé là où le mot dont il faisait partie devenait enclitique. Mais cette hypothèse d'une chute de *ə* dans les enclitiques est toute gratuite. L'i.-e. *ə*, c'est-à-dire le phonème qui joue par rapport à *ā*, *ē*, *ō* le même rôle que *i*, *u*, *r*, *l*, *m*, *n* par rapport à *ei*, *eu*, *er*, *el*, *em*, *en*, doit être bien distingué de la voyelle réduite °, qui apparaît à côté de *e* dans des cas tels que lat. *quattuor*, sl. **čĭtyr-*, ou arm. *tasn*, sl. **dĭset-* (r. трú-дцать, etc.), v. h.-a. (*drī-*)*zug*, etc.; ce n'est en aucune manière un «*šva*» destiné à faciliter la prononciation d'un groupe de consonnes, mais, ainsi que l'a reconnu M. F. de Saussure, un élément du mot aussi réel que les sonantes *i*, *u*, *r*, *l*, *m*, *n*. Il n'est sujet à tomber, en indo-européen, que dans un cas bien défini : quand il est devant voyelle; de là l'opposition de skr. *janitā*, gr. *γενετήρ*, lat. *genitor* et de skr. *jánaḥ*, gr. *γένος*, lat. *genus*, de skr. *brávī-ti* et *bruv-ánti*, etc.; les autres chutes de *ə* sont dialectales et non indo-européennes.

On sait en effet que *ə* en syllabe intérieure tombe en germanique et en letto-slave : le caractère dialectal de la chute de *ə* en letto-slave est universellement reconnu depuis le bel article de M. F. de Saussure (*M. S. L.*, VIII, 424 et suiv.); l'arménien n'a pas trace sûre de *ə* en syllabe intérieure, et la chute de *ə* semble attestée clairement par *dustr*, cf. skr. *duhitā*, grec *θυγάτηρ*; (*dr-*)*andkh*, cf. skr. *átāḥ*, zd *aiθya* (et lat. *antae* de **anatai*); *armukn*, cf. skr. *irmáḥ*, serbe *rämo*; *gełmn*, cf. skr. *árṇā*, lit. *vilna*, serbe *vũna*, lat. *lāna*, v. irl. *olann*, v. gall. *gulan*. Enfin, dans la même position, *ə* tombe en iranien, comme le montrent gâth. *dugədā*, cf. skr. *duhitā*; zd *draonō*, cf. skr. *drávinaḥ*; zd *mraoiti*, cf. skr. *bráviti*, etc.; des exemples allégués contre cette règle par M. Bartholomae, *I. F.*, VII, 58 et suiv., pas un n'est sûr : tous sont plus ou moins obscurs et aucun ne renferme un *i* qui représente certainement un *ə* indo-européen (cf. Hirt, *Ablaut*, § 144); en revanche, dans aucune des racines où i.-e. *ə* est certain, on ne trouve *i* en syllabe intérieure en iranien. M. Bartholomae (*loco cit.*, p. 52 et suiv.) est embarrassé par le groupe intérieur de gâth. *dugəda*, zd *duγda* : si la chute de *ə* est proprement iranienne, il attendrait **duxtā*; mais, quelle que soit la date à laquelle sonore aspirée plus sourde a commencé à donner un groupe sonore plus sonore aspirée, où, par exemple, *gh* + *t* a commencé à donner *gdh*, il est certain que ce traitement était encore en pleine vigueur à l'époque indo-iranienne; rien n'empêche d'admettre qu'il a pu se produire dans **dhughətā* après la chute iranienne de *ə* intérieur; il est vrai que, en syllabes initiale et finale du mot, *ə* donne *i* à la fois dans les dialectes indiens et iraniens, mais il ne résulte pas de là que *ə* intérieur n'a pu avoir en iranien un sort différent de celui de *ə*

intérieur dans l'Inde et identique à celui de *ə* intérieur en arménien, en letto-slave et en germanique : le développement indépendant des dialectes indiens et iraniens a abouti sur ce point, comme sur plus d'un autre, à des résultats distincts. L'hypothèse présentée ici suppose que la chute de *ə* intérieur est antérieure à la confusion iranienne des sonores et des sonores aspirées, ce qui ne fait aucune difficulté; le fait même que cette chute se retrouve dans plusieurs dialectes indo-européens, géographiquement voisins, mais très différents, indique en effet qu'elle doit remonter à une date extrêmement ancienne.

Dans l'Inde, contrairement à ce qui se passe en iranien, on n'observe aucune chute phonétique de i.-e. *ə*; ainsi le sanskrit a partout l'*i* de *pitár-*, tandis que l'iranien a, à côté de *pitar-*, un thème *ptar-*, issu de formes où **pətər-* formait groupe avec un autre mot et où, par suite, *ə* se trouvait en syllabe intérieure (cf. véd. *dyaúṣ pitā*, lat. *Iuppiter*). On a vu comment peut s'expliquer le type *jánma*. Les autres cas où manque un *ə* attendu s'expliquent de même par des actions analogiques dont les exigences du rythme quantitatif ont déterminé le succès.

Le plus remarquable est skr. *dadmáḥ*, *dadmási*, etc., et *dadhmáḥ*, *dadhmási*, etc.; l'absence de *ə* est régulière dans une série de formes : 3e plur. act. et moy. *dádhati*, *dádhate*; 1re et 3e sing. moy. *dadhé*, optat. *dadhītá*, etc., et pouvait s'étendre de là par analogie à *dadhmáḥ*, *dadhmási*, etc. Or on voit immédiatement que ces formes permettaient d'éviter les suites de trois brèves qu'on aurait dans **dadhimasi*, **dadhitana*, et surtout là où il y a un augment, comme dans **adadhitam*, ou un préverbe, comme dans **nidadhita*. Ici, comme dans le cas de *jánma*, c'est le rythme qui a déterminé la victoire de la forme nouvelle sur l'ancienne; l'analogie a été un moyen plutôt qu'une cause vraiment efficiente. C'est de même le rythme qui a déterminé à l'origine la substitution d'un *i* analogique à l'*ĭ* phonétique dans des formes verbales comme *punīmáḥ*, *punīmási* (en regard du substantif *pavítram*), *mimīhí* (en regard de *mitvā́*), *bravīti* (en regard de zd *mraoiti*), etc. (cf. Wackernagel, *Altind. gramm.*, I, § 18, p. 19 et suiv.). — La substitution de *-tta-*, *-tti-* à **-dita-*, **-diti-* dans véd. *devá-ttaḥ* « donné par les dieux », *bhága-ttiḥ* « don de bonheur », etc. est plus surprenante : on conçoit pourtant que, dans un temps où l'*i* se conservait encore là où le rythme n'en exigeait pas l'omission, où l'on disait par exemple **dadimaḥ* : *dadmasi*, on ait eu de même **ditáḥ* : *devá-ttaḥ*; l'influence de la forme du présent, qu'on est amené ainsi à reconnaître, se traduit d'autre part d'une manière certaine par la formation du participe *dattáḥ*, et ne peut, par suite, être tenue pour invraisemblable.

Le véd. *savya-ṣṭhár-* « le combattant qui est à gauche » peut ré-

sulter d'une haplologie et serait alors pour **sarvasthātár-*, qui est la forme attendue, car le suffixe **-ter-* est d'ordinaire précédé du degré *e* dans l'élément présuffixal; *sthātar-* et *sthātár-* sont d'ailleurs attestés dans le Rg-veda. Le lat. *caele-stis*, que cite M. Brugmann, *Grundr.*, I², § 706 *b*, p. 636, s'explique aussi bien par **-sth-yo-* que par **-sth-ti-* si l'on tient à y chercher la racine **sthā-*, ce qui ne s'impose nullement; le suffixe **-yo-* aurait été remplacé par *-i-* sous l'influence du nominatif *-is*, comme dans *exsomnis*, etc. (cf. *M. S. L.*, XI, 390 et suiv.); quant à *terrestris*, *terrester*, le plus probable est que l'élément *-tri-* représente *-tr-*, *-ter-* du suffixe marquant opposition (gr. *-τερο-*), suivi de *-i-* (*-yo-*) : l'opposition de *pedester*, *equester* est instructive à cet égard (cf. Stolz, *Hist. gramm.*, I, 503).

Le rapprochement de skr. *strí* « femme » et de **sē-* « semer » a été souvent reproduit : il est absurde pour le sens. D'ailleurs **sē-* « semer » n'est pas attesté en indo-iranien, et ne se trouve pas en dehors du slave, du baltique, du germanique, du celtique et de l'italique (voir Osthoff, *Etymologische parerga*, I, 197 et suiv.; la coupe, en tout cas purement hypothétique, de gr. *ἄκασ-τος* en *ἀκα-σ-τος*, qu'admet M. Osthoff, *ibid.*, 195 et suiv., supposerait une chute de *ə* qui n'a pu avoir lieu).

M. Bartholomae, *I. F.*, VII, 54, donne encore comme exemples d'absence de *ə* en sanskrit *nar-*, en regard de gr. *ἀνέρ-*, et *stár-*, en regard de gr. *ἀστέρ-*; mais il n'y a ici aucune preuve que l'*α* grec répond à l'i.-e. *ə*, puisqu'on n'a ni l'*i* indo-iranien ni l'alternance avec une voyelle longue.

Il n'y a donc aucun cas où un *ə* formant l'élément vocalique d'une syllabe indo-européenne et placé devant une consonne autre que *y* soit tombé par suite d'une action purement phonétique, soit en indo-européen, soit dans le développement propre du sanskrit. L'interprétation proposée ici du type skr. *jánma* est, par suite, la seule admissible.

V. v. h.-a. *rūm*, skr. *urú-*, v. sl. *ravĭnŭ*.

On rapproche d'ordinaire, d'une part, skr. *urú-* « large » (comp. *váriyān*), *várīman-* « largeur », *úras-* « poitrine » (cf. zd *varō*, même sens), *várivas-* « espace, liberté, air » de gr. *εὐρύς*, et, d'autre part, zd *ravō* « espace étendu, où l'on est au large » de lat. *rus*, irl. *róe* « campagne plane » (Fick-Stokes, *Etym. wört.*, II⁴, 235), v. h.-a. *rum*; le zd **ruma* Yt, XVII, 12, que citait M. Osthoff, *Morph. untersuch.*, IV, 126, n'existe plus dans l'édition Geldner où on lit *raom* « léger »; le gr. *ῥῡμός* ne peut être que **ϝρυμος* ou **srumos* et n'a rien à faire ici. A la seconde série de mots on ne peut guère ne pas rattacher le slave commun **orvmo-* (avec *or-* intoné doux) « plan, uni, égal » : v. sl. *ravinu* « ἴσος, ϖεδινός »,

serbe *rávan*, russe ровенъ, pol. *równy*, et russe ровесникъ «de même âge»; cf. v. pruss. *arwis* «vrai».

Si l'on réunit ainsi skr. *urú* et v. h.-a. *rum*, on y aperçoit un rapport exactement comparable à celui de skr. *çvaçrúḥ* : *çvaçrúḥ*, lat. *socer* : *socrus*, et des autres cas analogues (voir Brugmann, *Grundr.*, I², 260 et suiv., et Wackernagel, *Altind. gramm.*, I, § 184, p. 206 et suiv.). Le degré sans *e* de la racine **wərə-* peut se présenter sous trois formes : **w°rə-*, **urə-* ou **wrə-*; dans le premier cas, il n'y a pas de difficulté et la forme subsiste : c'est ce qui est conservé en effet dans zd *vouru-* et *varō*; le skr. *urú* a pu perdre un *v* initial, comme *úraṇaḥ*, etc. (Osthoff, *Morph. untersuch.*, IV, x, n. 1; Brugmann, *Grundr.*, I², § 327, p. 301 et suiv.; Wackernagel, *Altind. gramm.*, I, § 228), mais peut aussi représenter un ancien **wrus* avec la forme vocalique de la sonante : c'est le second des trois cas possibles, et le zend a en effet *uru-yapahe* Yt, VIII, 8, *urvāpahe* (var. *urvyāpahe*) Yt, V, 49, — *urvāpāṅhō* Yt, X, 14 «aux larges eaux» (?); le féminin skr. *urvī* est en tout cas tiré du masculin *urú*; si l'on part de **w°rú-*, le féminin devrait en effet être **ūrvī*, et si l'on part de **urú-*, il devrait être **urvī* (cf. *pṛthvī*); *urvī* est fait sur *urú* comme *pṛthvī* sur *pṛthú*. Dans le troisième cas, celui de **wrə-*, il se produit une métathèse, et **wrə-* devient **rwə-*, d'où **rū-*, ce qu'on trouve en effet dans v. h.-a. *rum*, et du degré vocalique sans *e* ainsi obtenu a été tiré un nouveau degré *e*, **rew(ə)-*, qui apparaît dans zd *ravō*.

Ainsi que le remarque, avec pleine raison, M. Brugmann (*loco cit.*), la métathèse de *wr* n'a lieu qu'à l'initiale du mot ou après consonne; le letto-slave **arw-* (sl. **orvĭno-*, v. pruss. *arwis*) ne représente donc pas une forme régulière d'une «base» **ewereu-*, telle que la pose M. Hirt, *Ablaut.*, § 665, pour expliquer *εὐρύς*, et l'on est conduit à recourir pour le mot letto-slave et, par suite, pour le gr. *εὐρύς* à une prothèse *de date indo-européenne*. Du reste, sans faire ici une critique de la théorie des «bases», qui ne peut être abordée d'une manière incidente et à propos d'un mot isolé, il importe d'affirmer la réalité des prothèses indo-européennes; cette réalité se dénonce par un détail qu'a déjà signalé, avec sa pénétration ordinaire, M. F. de Saussure, *Mémoire*, p. 280 et suiv., et dont la force probante n'a néanmoins pas été appréciée à sa juste valeur; la voyelle *a*, qui ne figure pas dans les alternances vocaliques de l'intérieur du mot et qui ne joue, à l'intérieur d'un élément morphologique, aucun rôle vocalique défini, se rencontre au contraire très souvent à l'initiale des racines, dans des types tels que :

**weg-* (lat. *uegēre*) : **aug-* (lat. *augēre*);

or, si la voyelle *a* était capable de jouer le rôle d'un élément

d'alternance vocalique, elle figurerait à l'intérieur du mot aussi bien qu'à l'initiale. Comme il y a eu une prothèse *a*, il a pu y avoir aussi, sans doute, une prothèse *e* et une prothèse *o*; en fait, l'*e* de gr. ἐλευθ- (fut. ἐλεύσομαι, parf. ἐλήλουθα) ne saurait être ancien; car, quoi qu'on puisse penser de la théorie des bases polysyllabiques pour le préindo-européen, c'est un fait certain et indiscuté que, sous la forme où les éléments morphologiques indo-européens sont attestés historiquement, aucun d'eux ne contient jamais deux *e* ou deux éléments jouant le rôle de *e* : on a **ters-* dans lat. *terreō* et gr. ἔτερσεν, **tres-* dans skr. *trásati*, gr. ἔτρεσε, nulle part **teres-*; on a **g*$_1$*ens-* dans skr. *janitā*, gr. γενετήρ, lat. *genitor* et **g*$_1$*nē-*, resp. **g*$_1$*nō-*, dans skr. *jñātiḥ*, gr. γνήσιος, γνωτός, got. *knoþs*, nulle part **g*$_1$*enē-* ou **g*$_1$*enō-*, et ainsi dans tous les cas; donc, dans ἐλεύσομαι et ἐλήλουθα, l'ε initial ne peut être considéré que comme une prothèse. Sans la théorie de la prothèse on n'arrivera pas non plus aisément à rendre compte de la famille de **nā-* «être vide», si claire aussitôt cette hypothèse admise : lat. *nānus* et *nāstus*, irl. *fáss*, v. h.-a. *vuosti*; degré sans *e* : skr. *náḍ* (et peut-être arm. *unayn*), got. *wans*; formes à prothèse *e*, gr. εὖνις, ou *a*, gr. αὔσιος, got. *auþs* (ou *auþeis*?), v. h.-a. *ōdi*, etc.

Contrairement à l'opinion émise par M. F. de Saussure dans le *Mémoire*, M. Hübschmann et, depuis, M. Hirt, *Ablaut*, § 754 et suiv., ont soutenu, il est vrai, que *a* joue, dans le vocalisme indo-européen, un rôle moins important sans doute que celui de *e*, mais de même espèce; et si l'on se place, comme M. Hirt, au point de vue des origines du vocalisme indo-européen, cette manière de voir est peut-être soutenable; mais, si l'on ne considère dans le vocalisme que les alternances définies qui jouent un rôle en morphologie — ce qui est le seul point de vue vraiment scientifique, — on ne saurait l'admettre. Il n'y a en effet d'autres alternances régulièrement employées dans la morphologie indo-européenne que celles de *e*, *o*, zéro, ou celles de *ā* (*ē*, *ō*), *ē*, *ō*, qui sont parallèles à *e* + sonante (*i*, *u*, *r*, *l*, *m*, *n*), *o* + sonante, sonante sans *e*, comme l'a montré M. F. de Saussure; la voyelle *a* ne figure dans aucune alternance morphologique définie. M. Hirt, *loco cit.*, n'avait à citer qu'un nombre infiniment restreint d'exemples de l'alternance *a* : zéro; ce nombre se réduit encore si l'on élimine les cas, douteux *a priori*, où *a*, étant initial, est suspect d'être une prothèse, comme gr. *αἴθω*, *ἰθαρός*, car la *possibilité* de pareilles prothèses est, d'une manière générale, au-dessus de toute contestation. Le rapprochement de skr. *yájati* «il sacrifie» et de gr. ἄζομαι «j'ai un respect religieux pour» est très peu satisfaisant pour le sens et a été écarté, avec raison, par M. Kretschmer, *Einleitung*, 81; il est en tout cas incertain par le fait seul qu'il ne

s'étend pas au delà de deux langues non immédiatement voisines. Si l'on admet que φαγεῖν « manger » est apparenté à skr. *bhájati* « il partage », ce qui est possible sans être évident, rien n'empêche de voir dans l'α de φαγεῖν une voyelle réduite de même nature que l'α de πατάνη et l'*a* de lat. *patēre* en regard de l'*e* de gr. ἐπέτασα et du lit. *petỹs* « épaule »; d'ailleurs l'arménien a *e* dans *bekanem* « je brise » en regard de skr. *bhanákti* « il brise », qui ne saurait être séparé de *bhájati* « il partage ». La voyelle *a* semble jouer un rôle comparable à celui de *e* dans la racine de v. sl. *suchŭ* « sec » : *sŭchnǫ*, lit. *saũsas* : *susù*, zd *aŋhaošəmna-* « ne séchant pas » : *huška-* « sec », mais il se trouve que la seule langue qui atteste l'*a*, le grec, n'a pas d'alternance : αὖος n'est pas accompagné d'une forme sans α et il est permis de se demander si l'α n'y est pas une innovation hellénique due à l'influence de quelque mot voisin. Si, dans un ou deux noms racines, on observe une alternance *ā* : *ă*, c'est par imitation de l'alternance *ō* : *o*, *ē* : *e* qui se trouvait entre le nominatif et l'accusatif, par exemple gr. *-ης*, *-ε(h)α*, ou *-ως*, *-ο(h)α* (*-ω*); on a ainsi skr. *nâsā* : instr. *nasā*, lat. *nārēs*, lit. *nósis* et v. sl. *nosŭ*; de même lit. *oż-ỹs* « bouc » et *óžβ-ka* « chèvre », v. pruss. *wo-sux* et *wosee*, v. sl. *azĭno* « peau » sont des dérivés secondaires d'un thème racine **ag*$_1$- qui a reçu par analogie un nominatif **āg*$_1$*-s*; skr. *ajáḥ*, *ajā́* remontent à **ăg*$_1$*os*, **ăg*$_1$*ā*, dérivés de **ăg*$_1$-. Il n'y a donc pas un exemple valable d'*ă* jouant le rôle de voyelle dans une alternance sûrement indo-européenne.

Dès lors, la théorie des prothèses doit être maintenue telle que l'a posée M. F. de Saussure, et rien ne s'oppose à ce que la voyelle initiale de grec εὐρύς, d'une part, de sl. commun **orĭnŭ*, v. pruss. *arwis*, de l'autre, soit aussi une prothèse. Par suite, **wərə-* peut très bien être la forme essentielle de la racine des mots étudiés dans cette note.

VI. GR. δύο.

La forme du nom de nombre « deux », commune aux divers dialectes grecs, δύο (δύω n'est, ce semble, sûrement attesté que chez Homère), n'a pas reçu d'explication satisfaisante, comme le constate G. Meyer, *Gr. gramm.*[3], § 398, p. 495. On a supposé que, dans δύο, le grec aurait généralisé une forme abrégée, soit du masculin δύω = skr. *d(u)vá*, zd *d(u)va* (dissyllabique, comme le montre l'*ă*; cf. Yt, V, 131), v. sl. *dŭva*, lit. *dù*, soit d'un féminin-neutre, non attesté, *δύοι = skr. *d(u)vé*, zd *duye* (dissyllabique, Yt, VIII, 11), v. sl. *dŭvě*, lit. *dvì* (voir en dernier lieu H. Hirt, dans *I. F.*, XII, 238 et suiv.). Les deux hypothèses ont le même défaut : elles supposent un type de fixation de doublet syntactique dont il serait permis de contester la possibilité et dont, en tout cas, il n'y a pas un seul autre exemple : ἄμφω n'a

pas de doublet *ἀμφο et le lesb. ὀκτό en regard de ὀκτώ peut être analogique de l'ancien doublet δύω : δύο.

Si la forme δύο est si malaisée à expliquer en grec, c'est peut-être qu'elle est indo-européenne. En fait, à côté de *erku* «deux» (de i.-e. **dwō*, voir *M. S. L.*, XI, 393 et suiv., et Hübschmann, *I. F.*, XI, *Anz.*, p. 60), l'arménien a *erko-tasan* «douze», dont l'*o* ne peut en aucun cas représenter un ancien *o* long, et le latin a *duŏ* et *duŏdecim*, *duŏdēni*, etc., aussi avec *ŏ*; le zend *dvadasa* «douze» et *dvadasa-* «douzième» ne prouve absolument rien, car l'addition d'un mot ou d'un élément de dérivation produit dans la langue de l'Avesta de nombreux abrègements (voir Jackson, *Avesta gramm.*, § 16 et suiv.; Bartholomae, *Grundr. iran. phil.*, I, 1, p. 293 et suiv.); le neutre got. *twa* est ambigu; l'*o* de sl. *dvogubŭ* «double» (en dehors du vieux slave proprement dit) est celui du premier terme des composés slaves, et l'on sait assez que le nom de nombre «deux» a **dwi-* pour forme de premier terme des composés en indo-européen. De même les formes arméniennes et latines ne sauraient passer pour probantes : l'arménien est attesté trop tard et sous une forme trop altérée pour qu'on ait le droit d'affirmer absolument que l'*o* de *erkotasan* ne résulterait pas d'un abrègement arménien : l'absence de tout exemple comparable peut être fortuite; l'*ŏ* de lat. *duŏdēnī* peut résulter de l'influence de *duŏ*, où l'*ŏ* s'explique par l'action de la loi des mots ïambiques; toutefois l'accord de gr. δύο, d'arm. *erko-* et de lat. *duŏ-* reste frappant, car, jusqu'à preuve du contraire, l'explication la plus simple de arm. *erko-* est un ancien **dwo-* et, si l'on peut rendre compte du lat. *duŏ* par la loi des mots ïambiques (voir Vendryes, *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*, p. 84), la brève de *duŏdecim*, *duŏdēnī* ne peut être expliquée directement, et on ne voit pas pourquoi **duōdecim*, **duōdēnī* n'auraient pas subsisté. L'existence d'un i.-e. **dwŏ*, **dwŏ* est donc sinon certaine, du moins très plausible.

D'autre part, malgré la perfection des concordances, l'accord de skr. *d(u)vé*, zd *duye*, v. sl. *dive*, lit. *dvi*, ne prouve pas qu'il y ait jamais eu un féminin et neutre i.-e. **dwoi* ou **dwai*, car chacun des dialectes en question a pu très aisément créer de pareilles formes de féminin et de neutre en regard de skr. *d(u)vá*, zd *dva*, v. sl. *dŭva*, lit. *dù*, qui avaient l'aspect de masculins tout à fait réguliers. Or l'accord de plusieurs dialectes ne prouve pour l'indo-européen qu'autant qu'il ne peut pas résulter de développements parallèles de chacun d'eux.

Si même skr. *d(u)vé*, etc. remontaient à l'indo-européen, il n'en résulte pas que δύο soit récent, car le type de skr. *duvé* et les formes correspondantes à δύο ne se rencontrent pas dans les mêmes dialectes : on peut donc avoir affaire à des différences dialectales

indo-européennes. — D'ailleurs, M. Hirt n'a nullement réussi à établir que δύο ait été anciennement réservé au féminin et au neutre; en effet, il constate que, chez Homère, δύω est masculin dans 69 exemples, féminin dans 10, neutre dans 5, et δύο masculin dans 21 exemples, féminin dans 8, neutre dans 13, et cette statistique est au premier abord assez frappante; mais, pour l'obtenir, M. Hirt a négligé tous les exemples de δύο élidé en δύ': si on les ajoute, comme on doit le faire, on constate que δύ' était masculin 20 fois (E 272; Θ 79; K 224; M 127, 171, 421, 447; N 198, 236; Π 218; Σ 157, 579; Ω 233, 473; γ 424; ζ 63; κ 117; μ 154; ξ 74; ο 85), féminin 6 fois (Γ 143; α 331; δ 128; ζ 18; ϖ 125; σ 207), neutre 1 fois (ξ 94): au total, δύο est donc masculin 41 fois, féminin 14 et neutre 14 : la proportion particulièrement forte de δύω au masculin, δύο au féminin et au neutre reste sensible, mais devient trop faible pour rien prouver, surtout si l'on note que -ω avait l'aspect d'une finale de masculin.

En résumé, la forme δύο *peut* être indo-européenne, et l'on n'en saurait déterminer d'une manière sûre l'emploi ancien. Le plus prudent est donc, au moins provisoirement, de ne pas chercher à l'expliquer en grec.

VII. D'UNE ANOMALIE DE LA QUANTITÉ EN LITUANIEN OCCIDENTAL.

La règle générale que, en lituanien occidental, *e* et *a* accentués sont toujours longs, sauf dans la syllabe finale du mot, ne comporte à proprement parler qu'une exception : l'*e* et l'*a* des infinitifs tels que *nèšti* et *rãsti*, où ces voyelles sont suivies d'une consonne, est toujours bref, quoique accentué, et il en est de même de toutes les formes du système de l'infinitif où *e* et *a* sont en syllabe fermée, c'est-à-dire de toutes, à part celles du prétérit : *nẽšė*, *rãdo*. Cette quantité brève, aisée à reconnaître par l'oreille, a été constatée par tous ceux qui ont examiné le groupe des dialectes occidentaux, et notamment par Schleicher, Kurszat, M. Brugmann (dans ses textes de Godlewa), M. Jaunys (dans Поневѣжскій уѣздъ, p. 117 et suiv.); M. Gauthiot l'a enregistrée dans ses expériences (voir la *Parole*, II [1900], p. 151).

M. Obelaitis (cité par M. Zubatý, *I. F.*, V, *Anz.*, 272), suivi par M. Lorentz (*Arch. f. sl. phil.*, XIX, 344, n.) et par M. Jaunys (*loco cit.*), a proposé d'expliquer cette anomalie par un déplacement d'accent : lit. *nèšti* aurait d'abord été accentué sur la finale, comme sl. *nesti* (r. нести, s. *nèsti*); le recul d'accent serait postérieur à l'allongement de *e* et *a* par l'accent. Cette seconde supposition est toute gratuite et faite pour les besoins de la cause; on ne saurait en effet rapprocher le cas de **patis*, donnant *pàts* « lui-même », car, par suite de son emploi comme mot accessoire,

**patis* a perdu la voyelle de sa syllabe finale, en un temps où *i* subsistait dans les substantifs, et l'*a* est traité comme une voyelle de syllabe finale. Mais, sans insister sur ce point, il suffira pour écarter l'explication, de constater que l'accentuation de l'infinitif slave ne prouve rien à l'égard du lituanien, car l'infinitif lituanien n'est pas identique à l'infinitif slave. L'*i* de sl. *nesti* est une ancienne longue du slave commun et repose sur une plus ancienne diphtongue, intonée rude : l'accentuation sur la finale provient précisément du glissement de l'accent de la présuffixale douce sur la tranche rude qui suit (voir *Mém. Soc. Ling.*, XI, 345 et suiv.); le sl. *-ti* représente le datif **-tai* d'un thème en *-t-*. L'*i* de lit. *nèßti* est au contraire une ancienne brève, comme l'a déjà conclu M. F. de Saussure (*I. F.*, VI, *Anz.*, 161) de la loi qu'il a découverte; d'ailleurs, M. Gauthiot a montré depuis lors qu'une ancienne longue en syllabe finale ne se confond pas avec une ancienne brève (voir la *Parole*, II [1900], p. 154 et suiv.); or l'*i* final des infinitifs tombe, exactement comme la brève ancienne de la 3e personne *ēsti* ou du pronom *si*[1] : le *-ti* de l'infinitif lituanien représente le locatif **-ti* d'un thème en *-t-*.

Si l'on met à part le type *gerèsnis*, que M. Jaunys signale à Veljon (*loco cit.*, p. 118), mais qui n'est pas commun à tous les dialectes du lituanien occidental, car Kurszat accentue *gerēsnis*, et qui s'explique sans doute par quelque particularité du parler de Veljon, les exemples de lit. occidental *è* et *à* à l'intérieur du mot sont seulement apparents; il s'agit d'une ancienne finale dans le cas des préverbes comme *pà-imu*, *prà-dedu*, *àt-imu*, etc., et dans celui des adjectifs composés, comme *geràs-is*; en effet, il est bien connu, d'une part, que la flexion de *geràsis* est constituée par la simple juxtaposition d'un adjectif accentué et d'un démonstratif enclitique, et de l'autre que le préverbe et le verbe étaient d'abord deux mots distincts et qui n'étaient même pas nécessairement placés côte à côte : en lituanien, les enclitiques *mi*, *ti*, *si*, s'intercalent encore entre le préverbe et le verbe, tout de même qu'entre la négation *ne* et le verbe.

L'*e* de *nèßti* a donc la quantité d'une voyelle de syllabe finale, et c'est d'une voyelle de syllabe finale qu'il faut partir pour en expliquer la brévité : à l'infinitif *neßti*, l'*e* bref doit être analogique de formes où l'*e* se trouvait en syllabe finale; on notera d'ailleurs que, à Veljon, à côté de *kjèpti*, *kjèpsiu*, *kjèpk*, on a la longue dans *kjāptas*, *kjābdinu* (Jaunys, *loco cit.*). Les formes du système de l'infinitif qui peuvent avoir fourni une brève sont au nombre de deux : la troisième personne du futur et la deuxième personne du singulier de l'impératif.

[1] Voir la note à la fin de l'article.

Dans les dialectes modernes et déjà dans les anciens textes, dès le début de la tradition, la troisième personne du futur n'a pas de voyelle finale; l'*e* de *nèβ* était donc un *e* de syllabe finale; de ce que *i* apparaît devant le réfléchi, par exemple dans *sesis*, M. Bezzenberger, dans ses *Beiträge*, XXVI, 178, conclut qu'il y a eu autrefois un *i* final à cette 3e personne; mais cet *i* n'est pas plus nécessairement ancien que celui qui s'intercale entre la finale du participe en *-damas* et le réfléchi dans des formes telles que *klausdamasis*, qui sont ordinaires chez Szyrwid (cf. Schleicher, *Gramm.*, p. 233 et suiv.); cet *e* bref de la 3e personne du futur, très caractéristique, a pu s'étendre aux autres personnes, d'où *nèβiu*, *nèβi*, et de même *ràsiu*, *ràsi*, d'après *ràs*. Du coup, on s'explique peut-être la dérogation apparente à la loi de de Saussure présentée par *nèβiu*, *nèβi*, et *ràsiu*, *ràsi* : dans ces mots, *ĕ* et *ă* intérieurs n'étaient pas intonés et, par là même, les conditions d'action de la loi n'étaient pas réalisées, puisque la tranche accentuée n'était pas douce; dans les dialectes orientaux où la quantité propre et par suite aussi l'intonation de la voyelle accentuée ont subsisté, la loi de de Saussure est appliquée, et ces dialectes, qui ont à la 3e personne *kẽps* (prononcé *kjãps*), ont à la première *kepsiù* (prononcé *kjapsjù*), en regard de *kèpsiu* de Kurszat. M. F. de Saussure constate, il est vrai, que brève accentuée plus rude est traitée exactement comme longue douce plus rude (*I. F.*, VI, *Anz.*, 161, n. 3), mais sa remarque s'applique seulement au cas d'une brève finale demeurée finale; ainsi, *nè auga* devient *ne áuga*; elle ne s'applique pas nécessairement à une brève finale devenue intérieure. — D'ailleurs, l'abrégement de la voyelle de la syllabe présuffixale à la 3e personne du futur n'est pas propre au cas du type *nèβ*, *kèps*, *ràs*; Schleicher, *Gramm.*, p. 228, signalait déjà l'opposition de *ársiu* et *àrs*; M. Brugmann note à Godlewa *bùs*, *lìs*, *rìs*, *gìs*, de *bút*, *lýt*, *rýt*, *gýt* (*Lit. volkslieder u. märchen*, p. 315); enfin M. Baranowski signale lit. oriental *aũgs*, *βaũks*, *galãs*, *turẽs*, *gẽdõs*, *pỹks*, *vẽks*, *dũks*, avec perte d'une more et changement d'intonation, et *sakìs*, *pùs*, *džùs* (de *sakýti*, *pùti*, *džúti*) avec perte de deux mores. La brève occidentale de *nèβ*, *kèps*, *ràs* n'a donc rien d'inattendu.

Dans les formes d'impératif comme *nèβki* et *ràski*, les voyelles *e* et *a* sont encore en syllabe finale, car ici *-ki* est une particule enclitique ajoutée à l'impératif, de même que *-r* dans arm. *mi berer* « ne porte pas » ou *dir* « pose ». La forme verbale est **nèβ*, **rad* : elle se termine par une consonne; l'*i* qu'on rencontre dans la vieille forme souvent citée *vedi*, et dont la chute à date ancienne (*ved*, *gelb*, etc., chez Dauksza; *atlayd* dans le catéchisme de Ledesma) dénonce la brévité primitive, n'en fait pas partie intégrante; c'est sans doute une autre particule enclitique ou,

plus exactement, c'est le même *-i* qui a servi à élargir **k"e* (cf. skr. *ca*, gr. τε, lat. *que*) et en a fait *ki*; on a de même lit. *gi* et v. sl. *-žĭ* (dans *ji-žĭ* «qui» du Zographensis), en regard de v. sl. *že* = skr. *ha*; la différence entre *vedi* et *vèski* tient donc simplement à la présence de l'enclitique **ke* entre l'impératif *ved* et l'enclitique *i*. Devant la particule enclitique *-ki*, *e* et *a* accentués restent brefs exactement comme l'*a* accentué de *geràs-is* devant le démonstratif enclitique *(j)is*; l'addition d'un enclitique ne donne pas à l'accent la faculté d'allonger une brève de syllabe finale, tandis qu'elle maintient le timbre et sans doute aussi la quantité des anciennes longues; l'*a* de *geràsis* a un traitement de finale, alors que l'*o* de *gerõji* a un traitement de syllabe intérieure. — Il n'y a pas lieu d'examiner ici en détail quelle est l'origine des formes **neß*, **ved*, **rad*; il convient néanmoins de noter que, ces formes appartenant au système de l'infinitif, il n'est pas légitime de chercher à les expliquer en partant du présent; ce sont des impératifs aoristes, tout comme les impératifs arméniens non prohibitifs; on ne trouvera pas surprenant que l'impératif se soit fixé sous la forme de l'aoriste, si l'on songe à la fréquence de l'emploi de l'impératif aoriste en grec, et au cas, plus caractéristique encore, de l'arménien, où seul l'impératif aoriste a subsisté en proposition positive et où l'impératif présent est toujours prohibitif: il ne saurait naturellement s'agir que d'aoristes athématiques : on a ici un nouveau témoignage qui atteste la place immense tenue en indo-européen par les thèmes racines non pourvus de la voyelle dite thématique (cf. *Mém. Soc. Ling.*, XI, 312). Si téméraire que paraisse l'hypothèse de la conservation en lituanien d'un tel archaïsme, il ne semble pas qu'aucune autre explication rende compte d'une manière satisfaisante des impératifs *nèß-ki*, *ràs-ki*, lesquels ne présentent pas la moindre trace d'une voyelle finale quelconque devant l'enclitique *-ki*.

Les troisièmes personnes de futur *nèß*, *ràs*, et les deuxièmes personnes d'impératif, *nèß-ki*, *ràs-ki*, une fois données, les autres formes à *e* ou *a* accentué bref s'expliquent aisément par analogie. Les formes les plus universellement atteintes par l'analogie sont tout d'abord les autres personnes du futur : *kèps* s'opposant à *kẽpa* d'une manière très caractéristique, **kèpsiû* a été de même opposé à **kẽpû* (devenu plus tard *kepù*, après action des lois de de Saussure et de Leskien); l'infinitif, où *e* et *a* étaient en syllabe fermée comme au futur et à l'impératif et où, de plus, l'*i* de la caractéristique *-ti* était très bref (cet *-i* manque très souvent dès les plus anciens textes), a reçu également l'*e* (resp. *a*) bref : l'opposition de *è* et *ẽ* produite par l'analogie a paru caractériser nettement les deux systèmes bien distincts de l'infinitif et du présent et, comme en tant d'autres cas, la forme nouvelle caractéristique l'a emporté

sur la forme ancienne moins significative. — Le supin a subi le même traitement; on notera d'ailleurs que le conditionnel n'était pas anciennement accentué sur le radical et par suite avait *e* (resp. *a*) bref; cette accentuation s'observe encore dans les dialectes orientaux : M. Baranowski, dans *Anykszczũ szilelys*, accentue *tartùm* et dans la lettre citée *Ostlit. texte*, I, *atsiųstũ*. On a vu plus haut que les formes où *e* (resp. *a*) était nettement en syllabe intérieure devant finale bien conservée et en dehors de l'influence immédiate du futur, de l'impératif et de l'infinitif, ont parfois conservé la quantité normale de la voyelle accentuée et que, à Veljon, M. Jaunys signale *kjāptas*, *kjābdinu*. En syllabe ouverte, la brève de *kèps* et *kèpki* n'a jamais pu prendre pied et par suite, au prétérit, qui pourtant se rattache au système de l'infinitif, on ne trouve que *kẽpė*. — L'importance du rôle joué par l'analogie dans toute cette histoire n'a rien qui doive surprendre : les actions analogiques sont pour beaucoup dans les changements d'accentuation et de vocalisme que présente le verbe lituanien : dans une période antédialectale, le type mobile a été entièrement éliminé au profit du type immobile, comme l'a indiqué M. F. de Saussure, *I. F.*, VI, *Anz.*, 159 et suiv.; *kepiaũ*, *kepeĩ*, sont accentués sur la finale simplement d'après *kepù*, *kepì*; *kvẽpti* a reçu l'*ė* du prétérit *kvẽpė*, alors que, en revanche, l'*ė* de *kvẽpė*, qui devrait normalement être rude, comme celui de *tvėrė* par exemple, est devenu doux d'après l'*ẽ* de **kvẽpti*. L'action particulière du futur sur le système de l'infinitif est illustrée par le fait qu'un futur comme *mèksiu*, de *mezgù* (issu de **meksiu* par dissimilation de *sks* en *ks*; loi XII de M. Grammont, *Dissimilation consonantique*, p. 60 et suiv.), a entraîné un infinitif *mèksti* au lieu de **meskti*. Le rôle attribué ici à l'analogie est donc exactement conforme à ce qu'on constate en général dans l'histoire de la conjugaison lituanienne.

Si l'on admet l'explication proposée, l'unique exception importante aux principes généraux de la quantité dans les dialectes lituaniens occidentaux disparaît : les brèves accentuées intérieures qu'on rencontre ne sont en réalité que des brèves accentuées de syllabes finales accidentellement transportées à l'intérieur du mot.

NOTE SUR LES ENCLITIQUES LIT. *mi*, *ti*, *si*.

Les accusatifs et datifs enclitiques lit. *mi*, *ti*, *si* ne sauraient être identifiés à v. sl. *mi*, *ti*, *si*, gr. μοι, σοι, ϝοι, skr. *me*, *te*, prākr. *se*, comme on le fait d'ordinaire. En effet :

1° Leur *i* final est un véritable *i* bref, et non un *i* issu d'un ancien *ė* rude; dès les plus anciens textes, on trouve *m*, *t*, *s*, à côté de *mi*, *ti*, *si*, et aujourd'hui, partout où cet *i* est final, il s'est réduit à *s* : *sukús*, en regard de *pasisuku*.

2° Les formes telles que *mataīs(i)* avec conservation de l'accent sur la diphtongue *au* intonée douce supposent, d'après la loi de de Saussure, que l'*i* final ne sort pas d'une ancienne diphtongue intonée rude.

3° Le vieux prussien a *si* dans les réfléchis *dātunsi* Ench. 33 et *grīkisi* Ench. 24; or, en vieux prussien, où la diphtongue *ai* ne donne jamais *ë* (*jė*), le passage de *ai* final à *i* paraît exclu et, en fait, c'est *asmai* qui représente toujours l'ancien **esmai*, lit. *esmì*; le v. pr. *si* est donc un ancien *si* avec *i* bref ou long.

Le fait que lit. *mi*, *ti*, *si* étaient tout aussi bien employés comme accusatifs que comme datifs et que *si* forme le verbe réfléchi exactement comme l'accusatif *sę* en slave, suffirait d'ailleurs à indiquer que ces formes ne sont pas identiques au génitif-datif enclitique indo-européen **moi*, **toi*, **soi*; car ce génitif-datif n'a été employé en qualité d'accusatif ni en grec, ni en slave, ni en iranien; si l'on admet les exemples, d'ailleurs discutables, d'emploi de *me* et *te* comme accusatifs dans quelques passages du Rg-veda, signalés par M. Pischel et admis, avec réserve, par M. Delbrück, *Altind. synt.*, p. 205, il n'en résulte rien pour l'indo-européen, ni pour le lituanien, car cet emploi accidentel s'explique en sanskrit même par la valeur des pluriels *naḥ* et *vaḥ*, qui sont à la fois accusatifs, génitifs et datifs.

L'*i* de *mi*, *ti*, *si* doit être tenu pour une particule, la même sans doute qui apparaît à l'impératif *ved-i* et *ves-k-i*, et dans la particule *g-i*. Et en effet, on trouve aussi en grec des datifs lesb. ἄμμι, ὔμμι, ἄσφι; un accusatif cypr. μι; la particule *-ιν* ou *-ῑν* est plus ordinaire en grec : datifs lesb. ἄμμιν, ὔμμιν; hom. τεΐν; dor. ἐμίν, τίν, Ϝιν, etc., et accusatifs : dor., lesb. τιν et sans doute aussi ἐίν; on notera l'opposition curieuse de *ι* tonique long dans ion. att. ἡμῖν, ὑμῖν, et de *ι* atone bref dans ion. att. ἧμιν, ὗμιν. La particule **ῐ* a de même une forme longue bien attestée dans οὑτοσ-ί, à côté de οὑτοσ-ίν[1]. De la comparaison du lituanien et du grec il ressort que, devant les particules **ῐ* et **ῐn*, les pronoms atones accusatifs **me*, **te*, **se* et génitifs-datifs **moi*, *toi*, *soi* se réduisaient à *m*, *s*, *t*, car gr. τεΐν et ἐΐν sont **τεϜ-ίν*, **ἑϜ-ίν*. L'addition de **ῐ* ou **ῐn* à des pronoms personnels est exactement comparable à l'addition de **ge* dans got. *mi-k*, *þu-k*, *si-k*, ou de **om* (ou **am*) dans skr. *tv-ám*, *túbhy-am*, par exemple : on voit que cette addition de particules aux pronoms personnels était un fait normal en indo-européen.

[1] La différence d'accentuation de ἡμῖν et de οὑτοσίν provient de ce que *-ῑν* dans ἡμῖν est une ancienne forme tonique, tandis que *-ίν* dans οὑτοσίν est un ancien enclitique devenu tonique en grec seulement; cf. ποδῶν et ἐκποδών (Hirt, *Akzent*, p. 43; Streitberg, *I. F.*, VI, 340).

VIII. L'ACCUSATIF SINGULIER DE L'ANCIEN ARMÉNIEN.

Dans toutes les déclinaisons de l'ancien arménien, sauf celles des pronoms personnels *es* et *du*, le nominatif et l'accusatif singuliers n'ont qu'une seule et même forme. Dans les thèmes consonantiques tels que *hayr* «père» ou *harsn* «bru, fiancée», cette confusion est sûrement secondaire et ne peut s'expliquer directement. Dans les anciens neutres confondus avec les anciens masculins ou féminins, puisque l'arménien n'a plus trace de genres, l'identité du nominatif et de l'accusatif est de date indo-européenne. Mais, sur les thèmes masculins ou féminins en *-o-*, *-ā-*, *-i-* et *-u-* de l'indo-européen, représentés en arménien par les thèmes en *-o-*, *-a-* (gén. sing. *-i*), *-i-*, *-u-*, il a été fait deux hypothèses :

1° M. Hübschmann admet que le nominatif **mṛtos* et l'accusatif **mṛton*[1] ont abouti tous les deux à *mard* et, par suite, que la confusion est phonétique et de même pour les autres thèmes vocaliques (*Arm. stud.*, I, 88);

2° M. Osthoff et M. Brugmann (*Grundr.*, II, 547) enseignent au contraire que le son nasal de l'accusatif aurait dû se conserver et, par suite, que *mard* est une forme de nominatif étendue à l'accusatif par analogie.

La raison sur laquelle se fondent M. Osthoff et M. Brugmann pour repousser l'opinion de M. Hübschmann est que la nasale finale a subsisté dans *ewthn* «sept», *inn* «neuf», *tasn* «dix». Cet argument a été écarté par l'observation que, seule, la nasale voyelle finale subsistait, — on a en effet de même *otn* = *ϖόδα*, etc. —, mais que nulle part on ne trouve de nasale finale répondant à gr. *-ον*, *-ᾱν*, *-ιν*, *-υν* (*M. S. L.*, VIII, 157). On ne saurait citer ici *khan* «que» en regard du lat. *quam*, car il s'agit d'un monosyllabe, ce qui est un cas à part : en français où les nasales finales de tous les polysyllabes latins ont disparu comme dans les autres langues romanes, lat. *rem* est représenté par *rien*.

M. Osthoff est revenu récemment sur la question à la fin d'un intéressant article des *Sprachwissenschaftliche abhandlungen*, éditées à Buda-Pest par M. Lukas von Patrubány, vol. II, p. 90 et suiv. [dans le 4e fascicule de ce volume, qui a paru à part] et a défendu son hypothèse par des arguments nouveaux. Il convient donc de reprendre l'ensemble de la question.

Pour établir qu'une nasale finale, second élément de diph-

[1] Comme la nasale finale est représentée par *n* dans tous les cas où elle subsiste en arménien : *tasn*, *otn*, *khan*, etc., il est légitime de poser ici avec *n* finale toutes les formes préhistoriques destinées à expliquer l'arménien, quoi qu'on puisse penser de la prononciation de la nasale finale en indo-européen.

tongue, a pu se conserver, on pourrait invoquer le fait que *r* s'est maintenu dans les mêmes conditions, à en juger par *hayr*, *cunr*, etc., mais l'évolution des nasales comporte des accidents tels qu'il n'y a rien de certain à conclure de cette analyse. Seules des preuves de fait seront concluantes. — Or on doit noter immédiatement que, à part les traces que M. Osthoff croit reconnaître dans quelques noms, il ne reste rien de **-on*, **-ān*, etc. en aucun cas; la première personne secondaire, soit à l'imparfait, soit à l'aoriste, a une désinence *-i* (*berei*, *beri*) qui est d'origine obscure et n'a nulle part le moindre reste de la nasale finale indo-européenne, même dans les verbes les plus anomaux.

Une objection essentielle se dresse contre l'hypothèse de M. Osthoff: l'arménien ne confond jamais les formes casuelles, à moins que l'altération phonétique n'en détermine nécessairement la confusion; il a en fait conservé des formes propres à tous les cas indo-européens, sauf le vocatif; la distinction du nominatif et de l'accusatif est parfaitement nette au singulier dans les pronoms personnels; au pluriel dans tous les noms quels qu'ils soient. Admettre que l'arménien, après avoir possédé un accusatif **mardu* distinct du nominatif *mard*, a éliminé la forme d'accusatif et l'a remplacée par celle du nominatif, c'est supposer une action analogique qui aurait eu lieu en un sens directement contraire à tout l'ensemble de l'évolution de la déclinaison en arménien.

Suivant M. Osthoff, c'est sous l'influence des anciens neutres que le nominatif et l'accusatif se seraient confondus; mais il est étrange que l'influence du neutre, si puissante au singulier d'après ce savant, ait été nulle au pluriel. On répond que le neutre n'avait pas au pluriel de forme propre et que comme l'a montré J. Schmidt, les formes de nominatif-accusatif pluriel neutre ne sont que des collectifs; mais, même en acceptant dans son entier la doctrine de J. Schmidt, il n'en résulte pour l'arménien aucune conséquence: les formes de nominatif-accusatif pluriel neutre ont pu être en indo-européen des collectifs, mais, dès avant les plus anciens textes de chaque dialecte historiquement attesté, elles sont incorporées à la flexion; le seul fait que le nominatif et l'accusatif y ont une seule et même forme suffit précisément à les distinguer des collectifs : ζυγά est un nominatif-accusatif pluriel neutre, tandis que φρᾱτρία est un nominatif et φρᾱτρίᾱν un accusatif de collectif féminin.

Si peu vraisemblable *a priori* que soit le recours à l'analogie pour expliquer la confusion des formes de l'accusatif et du nominatif, on devrait cependant essayer de le justifier si les faits de détail invoqués par M. Osthoff l'imposaient. Mais tel n'est pas le cas.

M. Osthoff suppose qu'un certain nombre de thèmes en *-n-* ar-

méniens tels que *dur̃n* «porte» sont d'anciens thèmes neutres en *-o-*; la finale **-on* du nominatif-accusatif singulier serait représentée par arm. *-n*, et cette finale *-n* du nominatif-accusatif aurait entraîné le passage du mot à la flexion des thèmes en *-n-* : *dur̃n* par exemple serait issu de **dhuron*.

Une objection toute théorique, mais grave, se présente immédiatement : M. Osthoff indique lui-même que ceux des mots arméniens qui remontent le plus sûrement à d'anciens neutres n'ont pas subi ce traitement : *het* «trace» répond à *padám*, gr. πέδον; *gorc* «œuvre» à gr. Ϝέργον, v. h.-a. *werc* (avec un autre vocalisme); or on ne voit pas pourquoi *het* aurait suivi l'analogie des masculins tandis que *dur̃n* passait aux thèmes en *-n-*. Là où de pareilles divergences se produisent, ce ne peut être sans cause spéciale; quand, par exemple, dans des langues qui, comme le français ou le persan, ont d'abord possédé, puis perdu la distinction du cas sujet et du cas régime et ont généralisé le cas régime, quelques noms de personnes conservent trace des deux cas ou généralisent le cas sujet, ceci provient de l'importance toute particulière de cette distinction pour les noms de personnes et aussi de l'emploi du cas sujet comme vocatif : en arménien même, la forme du nominatif sert aussi d'accusatif dans *hayr* «père», *mayr* «mère», *ełbayr* «frère», *dustr* «fille», *taygr* «beau-frère», *k'hoyr* «sœur», tandis que ce sont les accusatifs *otn* «pied», *jeṙn* «main», etc. qui servent de nominatifs. L'arménien présenterait au contraire dans les neutres une différence de traitement à laquelle on ne voit aucune raison.

Ceci posé, si l'on examine en détail les mots en question, on voit qu'ils admettent d'autres explications que celles soutenues par M. Osthoff.

1° *dur̃n* «porte» présente, comme *otn* et *jeṙn*, la particularité de n'être thème en *-n-* qu'au singulier; le pluriel est *durkh*, *durs*, etc. (Hübschmann, *I.F.*, IV, 115); ceci indique déjà que *dur̃n* est, comme *otn* et *jeṙn*, un ancien thème consonantique et que la forme *dur̃n* représente un accusatif **dhurṇ*. Il est vrai que **dhurṇ* n'est pas une forme indo-européenne; d'une part, l'accusatif devait avoir un thème **dhwor-*, avec le vocalisme *o* que présente le lat. *forēs*, de l'autre, M. Osthoff a bien montré que **dhwer-* n'a pas eu de singulier en indo-européen et a toujours été employé au pluriel : véd. *dúraḥ*, v. sl. *dvĭri*, lit. *dùrys*, v. h.-a. *turi*, lat. *forēs*. Mais entre l'arménien du v^e^ siècle après J.-C. et l'indo-européen, il y a un long espace de temps durant lequel la langue a subi toute sorte de changements : or le vocalisme de l'accusatif pluriel s'étend déjà au nominatif véd. *dúraḥ*; un singulier *dvár* apparaît dès l'Atharva-veda et les Brāhmaṇas; de même en slave, le traducteur de l'Évangile ne connaissait sans doute que le pluriel

dvĕri, mais les copistes des plus anciens manuscrits mettent déjà le singulier : l'Assemanianus a *dvĕri*. J. X, 7 et 9 et de même aussi l'Évangile de Sava, J. X. 9. Rien ne s'oppose donc à ce que l'on pose **dhurṇ* comme forme sur laquelle repose immédiatement *duṙn*, quoi qu'il en soit d'ailleurs de l'antiquité indo-européenne de cette forme, et *duṙn* ne doit nullement être identifié au neutre got. *daur*. On notera d'ailleurs qu'au pluriel où le thème en *-n-* ne s'est pas étendu, la flexion n'est pas celle des thèmes en *-o-*, mais celle des thèmes en *-a-* : gén. dat. abl. *draç*, instr. *drawkh*;

2° En ce qui concerne *jukn* (cf. gr. *ἰχθῦς*, lit. *žuvis*), *mukn*, *armukn*, on a sûrement affaire à un suffixe secondaire *-k-* (ou *-g-*?) dont on retrouve l'équivalent dans la forme masculine (et non pas neutre) v. pruss. *suckis* (Voc.), acc. plur. *suckans* (Ench.). Le suffixe *-k-* existe à la fois sous forme thématique et sous forme athématique (v. Brugmann, *I.F.*, IX, 367); le grec par exemple a *Fιέρᾱξ* et *(F)ιέρᾱκος* (Solmsen, *Untersuchungen*, 149). Il est donc au moins aussi légitime, pour expliquer les trois mots en question, de partir d'un accusatif masculin ou féminin **-kṇ* (ou de **-gṇ*) que du nominatif-accusatif neutre **-kon* (ou **-gon*);

3° Le singulier *akn* représente sans doute un arménien plus ancien **akṇ*, qu'il s'agisse d'un ancien thème neutre en *-n-* ou de l'accusatif de l'ancien thème racine neutre (si nettement conservé dans le duel slave *oči*) qui serait passé au masculin (cf. J. Schmidt, *Pluralbild.*, 388 et suiv.). Le mot *unkn* de formation très obscure suit à tous égards le modèle de *akn* et n'appelle pas d'observations particulières;

4° L'arm. *durgn* ne répond d'une manière précise à aucune forme indo-européenne connue; *khirtn* n'est de même tiré de **swidron* par M. Osthoff, *l. c.*, p. 123 et suiv., qu'à l'aide d'une série d'hypothèses; il reste parfaitement licite de poser une ancienne forme arménienne d'accusatif **swidrṇ* issue d'un thème **swider-*, d'où sortiraient aussi gr. *ἰδρώς* et lette *swîdrs*. De même *matn* « doigt » peut être issu de **mātṇ* aussi bien que de **māton*; on y peut aussi voir un ancien thème en *-n-*. Mais d'aucune manière on ne saurait tirer de conclusions certaines de formes dont les primitifs sont purement hypothétiques;

5° Les deux mots les plus embarrassants sont *amaṙn* « été » et *jmeṙn* « hiver »; les langues autres que l'arménien indiquent, il est vrai, le genre neutre pour les primitifs; mais d'un autre côté la forme **g¸himeron* posée pour expliquer *jmeṙn* ne trouve d'appui nulle part. Même en partant de neutres indo-européens, il reste légitime de tenir la nasale finale de *amaṙn* et de *jmeṙn* pour le reste de la désinence d'accusatif; il suffit pour cela d'admettre que le neutre a cessé de bonne heure d'avoir des formes propres en arménien, et cette hypothèse n'a rien que de très plausible

puisque les formes propres du neutre ont ainsi disparu en letto-lituanien et en latin vulgaire : la flexion du masculin-féminin aurait alors été naturellement étendue aux anciens neutres et *jmeṙn* reposerait encore sur *$*g_1himerṇ$* (en représentant par *$*g_1$himer-* non une forme indo-européenne, mais le primitif de *jmer-* à tous les moments antérieurs à la période historique). Au besoin on pourrait recourir à l'explication par une contamination des cas en *r* et en *n* qu'a proposée M. Bloomfield, *Am. J. of phil.*, XII, 19, et dont M. Osthoff ne conteste pas la possibilité.

On le voit, il n'y a pas de cas où l'explication de *-n* finale par **-on* s'impose, et où elle soit plus qu'une pure hypothèse. Et, comme cette explication est en désaccord avec tout ce que l'on sait des tendances générales de l'arménien, on doit la repousser et s'en tenir à la doctrine la plus simple et la plus naturelle : **-os* et **-on*, **-ā* et **-ān*, **-is* et **-in*, **-us* et ** un* sont entièrement tombés à la fin des polysyllabes arméniens et il en est résulté mécaniquement une confusion des formes du nominatif et de l'accusatif, qui n'a d'ailleurs pas eu pour conséquence une confusion des deux cas; car le nominatif et l'accusatif ont des formes bien distinctes au singulier dans le pronom personnel et au pluriel dans toutes les déclinaisons. La chute de **-on* a eu en même temps pour conséquence la perte de la caractéristique de la 1[re] pers secondaire dans la conjugaison, et c'est ce qui fait que l'arménien présente ici au lieu de **(e)ber*, qui répondrait phonétiquement à ἔφερον, une forme nouvelle, *beri*. On doit donc maintenir la conclusion : une nasale finale de mot n'a subsisté en arménien dans les polysyllabes qu'autant qu'elle représentait une nasale voyelle indo-européenne.

A. Meillet.

ÉTYMOLOGIES.

Ἀριθμός.

Les philosophes parlent souvent de l'harmonie des nombres; mais, ce qu'ils ne disent pas, c'est que le terme grec qui désigne le nombre signifie déjà par lui-même « harmonie ».

Ἀριθμός, dont la forme plus courte est ἀρθμός, appartient à la même racine d'où viennent ἁρμονία et ἁρμόζω. L'esprit rude est inorganique[1]. Au sujet de l'insertion d'un ι, comparer σκάριφος et σκαρφίον.

En quelle acception spéciale le mot a-t-il été d'abord employé? Certaines harmonies numériques ont pu frapper l'esprit philosophique des contemporains de Thalès. Sans penser aux hautes spéculations mathématiques ou astronomiques, on peut encore songer à certaines correspondances de multiples et de sous-multiples. On pourrait aussi penser à quelque chose de plus concret : à la danse, par exemple, qui ne saurait se passer de nombre, ou encore à la vie militaire, puisque les Grecs parlent déjà des ἀριθμοὶ τακτικοί. Quoi qu'il en soit, le mot a paru bon, car il est resté, et il a pénétré dans le langage de tous les peuples civilisés.

Il s'y est rencontré avec un autre mot grec, presque semblable d'aspect, mais d'origine différente, ῥυθμός, le rythme. Ici, le genre de métaphore n'est pas douteux. C'est à la régularité du flot que nous devons le nom du rythme, que ce soit le bruit monotone de la mer, ou la cadence toujours égale d'une eau courante.

Δέμας.

Déjà dans la langue homérique, certains termes pronominaux sont, à l'occasion, remplacés par des mots d'origine substantive. Tel est le cas du mot δέμας, qui désigne le corps humain, et que nous trouvons jouant le rôle d'un adverbe signifiant « comme, de même que » :

Ὣς οἱ μὲν μάρναντο, δέμας πυρὸς αἰθομένοιο.

Ainsi ils combattaient (ou plutôt ils se consumaient) à la façon d'un feu dévorant[2].

Iliade, XI, 595.

[1] V. Curtius, *Grundzüge*, n° 488.

[2] Je crois que ce μάρναντο doit être rapporté, non à μάρναμαι, mais à μαραίνω.

Hésychius explique δέμας par μορφή. ἰδέα. τρόπος. Le mot est formé de δέμω « bâtir » et signifie littéralement « structure ».

Nous avons ici le pendant par anticipation de l'anglais *like*, qui est un substantif signifiant « corps », substantif resté, comme on sait, en allemand sous la forme *Leiche* « corps, cadavre ». Il a donné en anglais l'adverbe *like* et en allemand *gleich*.

Ἀρίζηλος.

Les dictionnaires traduisent ἀρίζηλος par *quem valde æmulamur, valde æmulandus*. Mais, comme l'ajoute l'édition moderne de Henri Estienne, *nullus exstat hujus significationis testis*. Dans Homère, ἀρίζηλος a le sens de *clarus*, soit au propre, soit au figuré. En parlant d'un météore qui, la nuit, court à travers le ciel :

ἀρίζηλοι δέ οἱ αὐγαὶ
Φαίνονται πολλοῖσι μετ' ἄστρασι νυκτὸς ἀμολγῷ.
Iliade, XXII, 27.

En parlant du son de la trompette :

Ὡς δ' ὅτ' ἀριζήλη φωνή, ὅτε τ' ἴαχε σάλπιγξ...
Iliade, XVIII, 219.

Sur le bouclier d'Achille, Pallas et Arès sont représentés :

Καλὼ καὶ μεγάλω σὺν τεύχεσιν, ὥστε θεώ περ,
Ἀμφὶς ἀριζήλω.
Iliade, XVIII, 519.

Ce sens se retrouve chez Hésiode, où ἀρίζηλον est opposé à ἄδηλον.

Ῥεῖα δ' ἀρίζηλον μινύθει καὶ ἄδηλον ἀέξει.
Op., 6.

D'après ces passages, qu'il serait possible de multiplier, je suis porté à croire que le mot ζῆλος est venu prendre la place d'un autre. Comme il s'agit de lumière, on pense naturellement à δῆλος. Il reste à trouver la raison de cette substitution. Je crois que la raison, c'était le besoin d'avoir une longue dans la seconde syllabe. Je suppose en effet que la forme primitive était ἀεί̆δηλος, avec ἀεί dans le sens de « tout à fait »[1].

Μάτην « vainement ».

On fait communément dériver l'adverbe grec μάτην « vainement » du verbe μαίομαι « désirer », le simple désir étant opposé

[1] Sur ce sens de ἀεί, voir *Revue des études grecques*, 1902.

à la réalité. Mais je crois qu'on en peut donner une étymologie plus satisfaisante.

Je propose de rattacher cet adverbe au verbe *μαίνομαι*. Ce qui se fait en vain est considéré comme une chose faite follement. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est le verbe *ματάω*, qui s'emploie au sens de « aller follement, s'égarer ». Pandaros, dans l'Iliade, s'adressant à Énée, lui dit de conduire lui-même son attelage, de peur que ses chevaux, pris de crainte, ne s'emballent et ne veuillent les entraîner loin du champ de bataille :

> *Μὴ τὼ μὲν δείσαντε ματήσετον, οὐδ' ἐθέλητον*
> *Ἐκφερέμεν πολέμοιο*[1].

Ce verbe *ματάω* suppose un substantif *μάτη* « égarement », dont *μάτην* est l'accusatif.

Pour la sagesse populaire, faire une chose inutile ou être fou, c'est tout un : Ulysse, qui ensemence le sable de la mer, en est l'exemple typique.

Ἄψ.

L'adverbe grec *αὖ*, dont le sens primitif est « en arrière », d'où il a passé au sens « de nouveau », a un congénère dont on n'a pas encore songé à le rapprocher. Je veux parler de l'adverbe *ἄψ*, qui a exactement les mêmes sens. En grec moderne, nous voyons *βασιλεύω*, qui fait à l'aoriste *ἐβασίλεψα*. C'est ce qu'a fait *αὖ* en s'enrichissant du même *s* qu'on a dans *ἐξ*, *ἀμφίς*, *μέχρις*.

Cet adverbe *αὖ* est resté dans *αὖθις*. Comme le langage ne recule nullement devant les pléonasmes, on trouve indifféremment chez les poètes *αὖθις αὖ* et *ἄψ αὖθις*.

Κατά.

Le grec moderne emploie *ἀπ' τά* comme synonyme de *ἀπό*. Je citerai comme exemple ce vers de la traduction de l'Iliade, de Pallis (I, 356) :

> *γιατὶ μοῦ πῆρε κι' ἔχει*
> *τὴ νιά μου, καὶ μονάχος του τὴν ἁρπαξ' ἀπ' τὰ μένα.*

Il emploie pareillement *διὰ τά* en place du simple *διά*, *πρὸς τά* en place du simple *πρός*. D'autre part, à côté de *μετά*, on a le simple *μέ*.

Il est impossible de souhaiter une plus complète confirmation de l'étymologie qui rapproche le latin *cum* de *κατά*[2].

[1] V, 233.

[2] Voir ces *Mémoires*, VIII, 476; X, 404.

Ἐγγύς.

On rattache habituellement les adverbes grecs *ἐγγύς*, *ἐγγύθι*, *ἐγγύθεν* à la racine *angh* « serrer », la même qui a donné le verbe *ἄγχω* « étrangler ». A l'appui de cette étymologie, on peut citer l'adverbe *ἀγχοῦ* et l'adjectif *ἀγχότερος*, qui expriment, comme *ἐγγύς*, une idée de proximité. Mais la différence des voyelles peut suggérer des doutes. Une objection plus grave vient de l'adverbe *μεσηγύς* « au milieu », lequel a bien l'air d'être formé comme *ἐγγύς*.

Je suis porté à voir dans cette syllabe *γύς* un ancien locatif *γυσί*, venant du même radical *γυ* qui a donné *γυῖον* « membre », *γύαλον* « articulation » et *γυμνός* « nu ».

A cette étymologie, et en manière de confirmation, je vais tout de suite joindre le latin *comminus*.

Comminus, *eminus*.

Le substantif latin *manus* fait à l'ablatif pluriel *manubus* ou *manibus*. Mais, à côté de cette forme, il a dû exister anciennement un ablatif pluriel *manus*, pareil à l'ablatif ombrien *berus* (= latin *rebus*) [1]. On a dû dire en vieux latin *manus ferire*, *manus rem gerere*. Cet ablatif, faisant l'impression d'un adverbe, donna naissance au composé *comminus*, où le préfixe *cum* sert uniquement à renforcer le sens. C'est ainsi qu'à côté de *pluries* on a *compluries*.

A son tour, *comminus* fit créer *eminus*. Cf. *ἐκποδών*, qui a fait créer *ἐμποδών*.

L'*u* a été abrégé comme s'il s'agissait d'un adverbe sur le modèle de *minus* ou *protinus*.

Cum maxime.

Je crois qu'il faut expliquer de la même façon la locution *cum maxime*, dans laquelle on suppose ordinairement une ellipse. Aulu-Gelle [2], d'après l'historien Claudius Quadrigarius, cite *cum prime. Manlius . . . cujus operam . . . cum prime fortem . . respublica sensit.*

Cette locution *cum maxime* n'était déjà plus comprise au temps de Cicéron. C'est ce qui lui fait dire, en vrai puriste : *Domus celebratur ita ut cum maxime.*

[1] Bréal, *Tables Eugubines*, p. 349. De Planta, II, p. 164.
[2] XVII, 2.

Ἀντικρύς.

Une formation analogue à *ἐγγύς* est *ἀντικρύ* ou *ἀντικρύς*. Dans la seconde partie, je reconnais, avec les anciens, le substantif *κάρα* « tête ». Dans le *s* final on peut voir, soit le signe d'un ancien neutre, soit le même *s* qu'on a dans *μέχρις*, à côté de *μέχρι*, dans *ἀτρέμας*, à côté de *ἀτρέμα*. En ce qui concerne les voyelles, comparer le rapport de *διαπρύσιον* avec *πέρα*.

Le Troyen Paris, invité à renvoyer Hélène, dit que jamais il n'y consentira, et qu'au besoin il déclarera ouvertement son refus aux Troyens :

> Αὐτὰρ ἐγὼ Τρώεσσι μεθ' ἱπποδάμοις ἀγορεύσω·
> Ἀντικρὺ δ' ἀπόφημι, γυναῖκα μὲν οὐκ ἀποδώσω.

Ἀντικρύ peut se traduire littéralement en français : « je leur dirai *en face* ».

Vicissim.

La formation de ce mot, qui a récemment occupé M. Brugmann[1], me paraît assez claire.

A côté de l'ablatif *vicibus*, il a dû y avoir une forme **vicis*, comme on a *mœnis*, *iliis*, *poomatis*. A ce *vicis* est venu se joindre le suffixe adverbial *-tim*. *Vicis-tim* est devenu *vicissim*, comme le superlatif **doctis-timus* est devenu *doctissimus*.

Sacer.

Un mot d'une importance capitale dans les langues de l'Italie, qui y a produit d'innombrables dérivés et qui a fourni au vocabulaire religieux quelques-uns de ses termes les plus relevés, est l'adjectif *sacer*. Je me contente de rappeler le verbe *sacro*, avec ses composés *consecro*, *obsecro*, *exsecror*; il y faut joindre *sacramentum*, avec le substantif si archaïque *sacerdos* et le composé *sacrificium*. A la même racine, il faut encore rapporter le verbe *sancio*, le participe *sanctus* et le nom du dieu *Sancus*. En présence de cette fécondité, on est surpris de constater que rien, ni en grec ni dans les autres langues indo-européennes, ne vient y correspondre. Les mots qu'on a voulu rapprocher, comme *ἅγιος*, ont une tout autre origine. Au contraire, si l'on consulte les dialectes italiques, comme l'osque et l'ombrien, les mots de même souche abondent : je citerai seulement en osque le substantif neutre

[1] *Indogermanische Forschungen*, XII.

sakaraklum « sanctuaire », en péligniен le substantif *sacaracirix* « prêtresse », en ombrien l'adjectif *sacris*.

Nous sommes dès lors amené à supposer une origine italique, mais extraaryenne. Précisément, en étrusque, on découvre quelques traces dans cette direction. On a d'abord chez Fabretti (n° 1649) l'inscription tumulaire suivante :

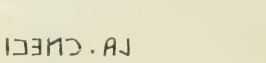

ce qui veut dire : *Lartia Gnaevia Auli* | *filia* | *Sacriae*[*nata*].

Si nous consultons maintenant la momie d'Agram, nous trouvons quantité de fois sur ses bandelettes la syllabe *sac* au commencement d'un mot : *sacnicla*, *sacnicn*, *sacnisa*, *sacnicleri sacnicstres*. Une fois on a *sancve*. Il est vrai que nous ignorons le sens de tous ces mots. Mais le voisinage de *flere* « statue », de *hinθu* « ombre, mânes », donne de la vraisemblance à l'interprétation que nous conjecturons : « sacré ». D'autres indices, on le sait, donnent à penser que le texte écrit sur ces bandelettes était un rituel.

Notre conclusion, il est vrai encore hypothétique, est donc que *sacer* est un mot emprunté par le latin à l'Étrurie. Je vois, au moment de finir cet article, que c'était aussi, il y a trois siècles, l'idée de Jules Scaliger.

Ἀοσσητήρ « qui porte secours ».

Ἀοσσητήρ, dans Homère et chez les poètes qui se servent de la langue de l'épopée, est « celui qui vient à la rescousse ». Les dictionnaires le traduisent par « auxiliator, opitulator ». Hésychius le commente par *βοηθός*. Il donne aussi les formes *ὀσσητήρ*, *ἐοσσητήρ*, qu'il explique par *ἐπίκουρος*, *τιμωρὸς*, et il ajoute : *ἀντὶ τοῦ ἀοσσητήρ*.

Le sens n'est donc pas douteux : c'est « celui qui vient au secours[1] ». Quant à la forme, on voit qu'il s'agit d'un nom verbal venant d'un verbe *ἀοσσέω* ou *ἀοσσάω*.

Les avis se séparent quand on passe à la question d'origine. Les anciens n'ont pas été chercher bien loin. Il y a, en grec, un mot *ὄσσα*, qui signifie entre autres choses « voix, bruit ». Ils en

[1] *Iliade*, XV, 254 :

> Τὸν δ' αὖτε προσέειπεν ἄναξ ἑκάεργος Ἀπόλλων·
> Θάρσει νῦν· τοῖόν τοι ἀοσσητῆρα Κρονίων
> Ἐξ Ἴδης προέηκε

Cf. XV, 735; XXII, 333, *Od.*, IV, 165.

ont conclu que c'est celui qui vient au secours, *même sans être appelé* : ὁ ἄνευ ὄσσης καὶ κληδόνος βοηθῶν αὐτομάτως. Mais cette interprétation a le tort de devoir être trop aidée et complétée : si ἀοσσητήρ vient de ὄσσα « la voix », il ne peut signifier qu'une chose : « celui qui ne donne pas de la voix, celui qui ne crie pas ». L'idée de secours, qui est l'essentiel, serait sous-entendue.

Les explications des modernes ne sont guère plus satisfaisantes. Curtius pense à la racine ἑπ ou σεπ, qui veut dire « suivre, accompagner ». Ἀοσσητήρ serait donc le compagnon. Le sens, quoique un peu faible, serait acceptable, mais on a de la peine à comprendre comment ἕπομαι est arrivé à donner une forme aussi compliquée[1].

Düntzer[2] propose la racine ὀθ « pousser », qu'il rapproche du sanscrit *vadh* « tuer ». On aurait un substantif *ἄοσσος (pour ἀοθ-jος), d'où ἀοσσέω. Mais la langue homérique ne connaît que la forme ὠθέω.

L'explication que nous allons proposer a le mérite d'être conforme au sens βοηθός donné par les anciens et réclamé par le texte d'Homère; et, en outre, cette explication très simple aura l'avantage de nous mettre sur la voie d'un fait de phonétique qui n'avait pas encore été relevé.

J'explique ἀοσσητήρ comme équivalant à αὐξητήρ, du verbe αὐξέω « augmenter, secourir ». Le changement de αυ en αο n'a rien d'extraordinaire : Gustave Meyer mentionne αυ devenu αο dans αὐτοί (Mycale), dans ταοτα (Samos), dans Ναόλοχον (pour Ναύλοχον) à Priène, etc. Les deux sons αυ et αο devaient être fort voisins.

Ce qui est plus rare ou, du moins, ce qui a été moins observé jusqu'à présent, c'est le changement de ξ en σσ. Les langues romanes en offrent de nombreux exemples : italien *Alessandro, sessanta;* français *cuisse, essieu*, etc. Mais des exemples tirés du grec, on n'en avait encore recueilli, quoique l'alternance de ξύν et σύν, de διξός et δισσός montrât assez le voisinage des deux prononciations.

Ἀοσσητήρ est donc un proche parent du latin *auxilium* et du français *auxiliaire*. On ne peut s'empêcher d'admirer la fidélité du texte homérique qui, ayant emprunté ce mot à quelque dialecte, nous l'a transmis si exactement. Dans certaines prononciations du Midi, αὐξητήρ deviendrait encore aujourd'hui, comme au temps d'Homère, ἀοσσητήρ.

[1] Voici par quel détour. La racine *sac*, qui a donné ἕπομαι en grec, donne *sequi* en latin. De *sequi* vient *socius*, qui, transporté en grec, ferait *sok-io*, d'où *ὄσσιος. Brugmann, *Grundriss*, II, p. 117. On oublie que pour le grec il faudrait un π.

[2] *Journal de Kuhn*, XVI, p. 25.

J'ajouterai, pour finir, que le verbe *ἀοσσέω* « porter secours » se rencontre une fois dans une idylle de Moschus (IV, 110) : *τῷ μὲν ἀοσσῆσαι λελιημένος...*

On peut donc conjecturer pour l'une et l'autre expression une origine dorienne.

Εἰκοσινήριτα.

C'est Achille, au moment de tuer Hector, qui entre autres paroles d'orgueil et de colère, lance cet adjectif qu'il vient probablement de créer, car nous avons affaire à un *ἅπαξ εἰρημένον*.

« Non : quand on m'apporterait comme rançon dix fois et vingt fois autant... »

Οὐδ' εἴ κεν δεκάκις τε καὶ εἰκοσινήριτ' ἄποινα Στήσωσι...

Devant ce *sesquipedale*, les interprètes sont demeurés embarrassés. On voyait bien le nom de nombre « vingt » : mais on avait peine à distinguer de quoi était formée la seconde partie.

Les anciens pensaient y voir le verbe *ἐρίζω* « se disputer », et voici comment ils en expliquaient la présence. « Vingt fois autant », c'est une estimation. Or toute estimation est voisine de dispute (*ἔρις*)... Nous ne nous arrêterons pas à discuter cet ingénieux commentaire.

C'est aussi le verbe *ἐρίζω* que reconnaît Döderlein : mais il suppose un adjectif *νήριτος* (pour *νη — ἐρίζω*) « dont on ne peut disputer, incomparable, immense, infini ». Malheureusement il n'existe aucun exemple de cet adjectif *νήριτος*. Duentzer propose le substantif *νηρός* « amas », dont l'existence n'est pas moins problématique, car j'en ai vainement cherché la trace dans les dictionnaires.

Les linguistes modernes ont tort de ne pas lire les scoliastes grecs qui, bien que trop subtils, pourraient quelquefois leur donner d'utiles avis. Ainsi il est dit expressément que le *ν* appartient à *εἴκοσιν*.

Παραφυλακτέον ὅτι ὁ εἴκοσιν ἀριθμὸς εἰς ν καταλήξας συνετέθη· τὸ γὰρ ν τοῦ εἴκοσίν ἐστι.

Avant de continuer et de dire comment il convient, selon nous, d'expliquer ce composé, nous demandons la permission de faire passer sous les yeux du lecteur un certain nombre de mots en *ηρης*. On verra tout à l'heure que ce n'est pas une digression. L'adjectif *εἰκοσιήρης* viendra prendre sa place au milieu d'une série bien connue.

Μονήρης. Solitaire. On a, par exemple : *μονήρης βίος, μονή-*

ρης δίαιτα. Hérodien est l'auteur d'un traité Περὶ μονήρους λέξεως « De dictione singulari ».

Ἀμφήρης. Euripide (*Ion*, 1128) applique cet adjectif au territoire sacré qui, des deux côtés, doit protéger le sanctuaire du dieu.

Σύ μὲν νυν, τέκνον, ἀμφήρεις μένων Σκηνὰς ἀνίσλη.

Le Dictionnaire de Henri Estienne cite, en outre, ἀμφῆρες σλόμα = ἀμφοτέραις γνάθοις ἐσθίον, et ἀμφήρης αὐλός = ἑκατέραις χερσὶ κατεχόμενος.

Διήρης. Une maison à deux étages. Un siège à deux places. Un vêtement double.

Τριήρης. La *trière* étant une galère à trois rangs de rames, on a souvent expliqué le second terme de ce composé comme venant de ἐρέσσω « ramer ». C'était peut-être l'impression que le mot faisait déjà aux anciens. On a de même pour « navire à un, à deux, à sept, à dix, à trente rangs de rames » les expressions ἑνήρης, διήρης, ἑπλήρης, δεκήρης, τριακοντήρης. Mais si plausible que paraisse cette étymologie, je crois que ce serait une erreur. Τριήρης n'appartient pas nécessairement à la marine. C'était, par exemple, le nom d'une certaine espèce de vase à boire. Hésychius : ἔξω τῆς νεὼς καὶ ῥυτόν τι ἔκπωμα.

Il faut donc expliquer -ηρης par quelque chose de plus général que l'idée de ramer. Il est naturel de penser à ἀραρίσκω, verbe extrêmement ancien, qui se retrouve dans toute la famille, et qui signifie « arranger, adapter ». Il a dû exister anciennement un substantif neutre ἆρος signifiant « agencement ». Τριήρης est un navire à triple agencement. Le sens de cet ἆρος, qui est entré en divers composés, a naturellement pâli : on n'en sent pas plus la signification dans μονήρης, διήρης, qu'on ne sent celle d'un mot signifiant « pli » dans le latin *simplex*, *duplex*, ou d'un mot signifiant « compartiment » dans l'allemand *einfach*, *mannigfach*.

Pour revenir maintenant au composé homérique, un adjectif εἰκοσινήρης signifie « vingtuple ». De là le poète a tiré un adjectif εἰκοσινήριτος. Le suffixe est le même que dans λήϊτος venant de λαός.

Les composés en -ηρης ayant cédé la place aux composés en -πλάσιος ou en -πλυχος, l'adjectif homérique, sans cesser d'être intelligible, a peu à peu perdu sa transparence grammaticale[1].

[1] Nous n'avons mentionné que les composés dont le premier terme est un nom de nombre. Si nous en avions cité d'autres, la présence du verbe ἀραρίσκω deviendrait plus sensible. Je rappelle l'adverbe ἐρίηρες qui signifie « retroitement » :

Μυρμιδόνες ταχυπῶλοι, ἐμοὶ ἐρίηρες ἑταῖροι.

FRANÇAIS *REMUGLE*.

Ce mot, qui a déjà occupé la Société de Linguistique [1], éveille la curiosité par son aspect étrange.

Donnons d'abord ce qu'en dit Arsène Darmesteter :

« Remugle. Composé de *re* et du mot *mugle*, normand *mucre*, humide, moisi, d'origine inconnue. »

Ainsi s'exprime le *Dictionnaire général*. Il ne hasarde pas d'étymologie.

Le mot paraît venir de loin, car il se retrouve en grec moderne :

μοῦχλα, « moisissure ».
μουχλιάζω, « moisi ».
μούχλιασμα, « moisissure ».

Il y a peut-être lieu de rapprocher, d'autre part, l'allemand *munkeln*, *minkeln* « sentir mauvais ».

Par le passage, si fréquent dans le parler populaire, d'un organe à l'autre, *munkeln* s'est dit ensuite dans le sens de « faire sombre » et dans celui de « parler à voix basse, chuchoter, conspirer ». Kluge en rapproche la première partie de *Meuchel-mord* « meurtre par trahison ».

LA GIRONDE.

A ceux qui doutent encore que *secundus* soit exactement le grec ἑπόμενος, ou que *alendus* et *alumnus* soient sortis d'une seule et même forme, je m'en vais présenter une identité de nature tellement tangible qu'elle entraînera, je l'espère, leur conviction.

Tout le monde sait que *Garumna*, la *Garonne*, devient à un certain moment la *Gironde*, anciennement la *Géronde*. A moins de croire qu'elle ait changé subitement de nom, force est bien d'admettre que nous avons ici une simple différence dialectale. C'est tout juste ce qui s'est passé pour *alumnus* et *alundus*, *alendus*.

M. Longnon me signale l'*Aronde*, affluent de l'Oise, appelée *Aronna* dans la Vie de S. Amand, évêque de Maastricht, et la ville espagnole de *Girone*, qui est *Gironde* dans le français des Chansons de gestes.

Michel Bréal.

[1] Tome I, *Bullet.*, p. cx.

ANCIEN FRANÇAIS *VUITRE*.

Parmi les animaux monstrueux contre lesquels a à lutter l'armée d'Alexandre le Grand, dans un épisode curieux du roman français de Lambert le Tort, il y en a deux dont les noms se trouvent réunis dans le premier hémistiche d'un vers alexandrin (c'est le cas, ou jamais, d'employer l'expression de *vers alexandrin*) qui se lit ainsi dans l'édition publiée en 1846 par Michelant, p. 286 :

Li *caon* et les *mutes*, qui iscent dou costal.

Il n'y a pas lieu de s'appesantir sur le premier de ces noms. Je ne sais d'où est venue à Michelant l'idée étrange de traduire *caon* par « cancre ». J'ai comparé les leçons des 15 manuscrits de la Bibliothèque nationale et de la bibliothèque de l'Arsenal : 5 donnent *coan*, 3 *choan*, 1 *chouan*, 1 *choant*, 1 *couant*, 1 *caon*, 1 *canor*, 1 *thoon*, 1 *hua*. Il s'agit sûrement de l'oiseau de nuit qu'on appelle encore *chouan*, *chavan*, *chavon*, *chaon*, etc., dans nos provinces de l'Ouest, c'est-à-dire du hibou. Ce mot, quelle que soit son origine antérieure, figure déjà sous la forme latinisée *cavannus* dans les *Instructiones* de l'évêque de Lyon, Eucherius (Saint Eucher), mort en 450, et dans des textes un peu postérieurs[1].

Michelant n'a guère été plus heureux avec le second des animaux mentionnés par Lambert le Tort; mais il faut avouer qu'ici l'identification offrait de plus sérieuses difficultés. Voici les leçons, extraordinairement divergentes, des 15 manuscrits visés plus haut :

les guivres (franç. 368, 790, 24365);
les grues (franç. 1635, 15094, 25517);

[1] Les textes sont groupés dans Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, s. v°. C'est par distraction que *cavannus* est marqué d'un astérisque, comme si c'était une forme hypothétique, dans le *Latein-rom. Wörterbuch* de M. Korting, 2e éd., n° 2039. — On considère ordinairement le français *chat huant* comme une altération de *chouan* due à une étymologie populaire, mais sans grande raison. Dans *chat-huant* il y a *huant*, participe pris adjectivement du verbe *huer*, par lequel on exprime le cri du hibou, et *chat*, désignation appliquée au hibou non seulement parce que cet oiseau fait la chasse aux souris, mais parce que sa tête, surmontée d'aigrettes qui simulent des oreilles, rappelle celle du chat (Rolland, *Faune populaire*, II, 51).

li vautor (franç. 789);
les mutes (franç. 786);
les mitres (franç. 791);
les nutres, peut-être *mitres* (Arsenal, 3472);
les muystres (franç. 787);
li murdre (franç. 792);
li mutre (franç. 375);
li mitres (franç. 1375);
limmitre (franç. 24366);
li mistres (franç. 15095).

Michelant a traduit par «gros rats, surmulots»; cette traduction est reproduite par Godefroy, qui se contente de donner la leçon *les mutes* de l'édition Michelant; elle est certainement erronée. L'auteur du roman d'Alexandre a bien entendu désigner par ce mot énigmatique des oiseaux analogues aux hiboux, car dans le développement qui suit, *li choan* sont seuls expressément nommés, ce qui porte à croire que ce qui est dit des uns doit valoir pour les autres. A priori, il est vraisemblable que si le poète a employé deux mots, c'est qu'il voulait embrasser les deux variétés d'oiseaux de nuit que le peuple distingue ordinairement, encore aujourd'hui : d'une part, les oiseaux à aigrettes; de l'autre, les oiseaux sans aigrettes. Nous traduirons exactement sa pensée en disant : les *hiboux* et les *chouettes*.

En présence d'un mot qui leur était inconnu, beaucoup de scribes ont altéré arbitrairement le texte qu'ils avaient sous les yeux et y ont introduit, qui des *guivres* (vipères), qui des *grues*, qui des *vautours*. Rien de tout cela ne saurait convenir. La vraie leçon se cache sous les autres graphies, en apparence inintelligibles, que nous avons énumérées plus haut. Je crois qu'il faut lire : *les nuitres*.

C'est en vain qu'on chercherait le substantif féminin *nuitre* dans l'énorme dictionnaire de l'ancienne langue française que nous devons à la patience admirable de Frédéric Godefroy, dictionnaire dans lequel il y a cependant moins de lacunes que de définitions défectueuses. Si je n'avais pour y réclamer l'inscription du mot *nuitre* que ce passage du roman d'Alexandre, on pourrait trouver ma requête téméraire, et m'objecter que les dictionnaires ne doivent pas se fonder sur les conjectures de la critique verbale. Mais j'ai mieux que cela. Le hasard m'a fait rencontrer la phrase suivante dans le dictionnaire de Littré, à l'historique du mot *auvent* : «Faiz sui ansint comme *la nuitre* en l'auvent de la meson». Littré a tiré ce passage d'un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine, n° 258, f° 120; ce manuscrit est un psautier de la fin du XIII^e^ siècle, et le texte français est la traduction

du verset 7 du psaume 101 : « Factus sum sicut *nycticorax* in domicilio[1] ».

Il est clair que *nuitre* se rattache au latin *noctua* « chouette » ; mais de quelle façon? Phonétiquement, *noctua* a pu se réduire à **nocta*, comme *fatua* à **fata* : de **nocta*, le français aurait fait *nuite*, et il est possible que cette forme ait réellement existé et soit représentée par la leçon *mutes* de notre manuscrit 786. En tout cas, *noctua*, **nocta* survit aujourd'hui dans le provençal *nuecho* « engoulevent », mot enregistré par Mistral et que M. Rolland signale comme particulièrement usité dans la région de Toulon[2]. A côté de *noctua*, le latin vulgaire a créé un nouveau mot avec le suffixe *-ulus*, à savoir **noctula*. Bien que ce mot n'ait pas été relevé dans les textes antiques, il est trop clairement attesté par l'italien *nottola* et par des formes variées de nos patois méridionaux, dont on trouvera la liste soit dans Mistral à l'article *nichoulo*, soit dans Rolland, *Faune pop.*, II, 41, pour qu'on puisse douter de son existence. L'ancien français *nuitre* représente régulièrement **noctula*, comme *chartre*, forme secondaire de *charte*, représente *chartula*[3].

A. Thomas.

[1] Voir sur ce manuscrit Samuel Berger, *La Bible française au moyen âge*, p. 71; on y trouve précisément la phrase citée par Littré, mais sans aucune remarque.

[2] *Faune popul.*, II, 328.

[3] A l'article *noctua*, Körting ne mentionne que l'italien *nottola*. M. Meyer-Lubke suppose que l'*l* de l'italien et du provençal est due à une épenthèse (*Gramm. des lang. rom.*, trad. franç., I, p. 451). M. l'abbé Devaux a fort bien expliqué, à mon sens, le dauphinois *nyétola*, en le rapportant au type latin **noctula* (*Langue vulg. du Dauphiné sept.*, p. 218); il n'y a aucune raison sérieuse pour ne pas tirer également de **noctula* l'italien *nottola* et l'ancien français *nuitre*.

ÉTUDES

D'ÉTYMOLOGIE BRETONNE.

I. *ABIL*, *EN IM ABILIN*.

1. A l'époque du moyen-breton, le *Catholicon* traduit *abil* par «abile». lat. *habilis:* au mot *coezaff* il a (éd. *b*) : *habil da coezaff* «habile à choir», c'est-à-dire sujet à tomber, cf. dans l'édition *a* (de 1499) *nep en nem laes da coezaff alies* «qui sabuche souuent».

D'après les contextes, *abil* peut se traduire (homme) «habile, à l'esprit subtil», *Poèmes bretons du moy. âge*, 235 : *abill* (dieux) «sages» ou «puissants», *S^te Barbe*, 316 : (gens) «experts, adroits» (dans leur métier de bourreaux) B., 578; *abil* (ils le battaient) «diligemment, avec zèle», *Grand Mystère de Jésus*, 123; (demeurer) «zélé, attaché» (à la doctrine de l'Église), *S^te Nonne*, 581, (le rite qui est) «régulier», ou «sagement adopté» (dans l'Église), N., 605; (soyons) «diligents, actifs», B., 69. Dans tous ces passages, le mot forme une rime intérieure en *il*, et plusieurs fois sans doute il a été choisi surtout pour cette raison.

2. En breton moderne, le P. Grégoire donne : *abyl* «habile, qui a de l'esprit, de la science, de la capacité»; «habile, adroit»; *abylaat*, participe *abyleët* «devenir habile» : *abylded* «habileté, science, capacité»; «habileté, adresse»; *abilded* «capacité, habileté»; il n'emploie pas ces mots pour traduire «habile, expéditif, diligent»; «habileté, diligence».

En vannetais, il a *habyl* «savant» : *habylded* «science, doctrine». Dans le même dialecte, Châlons donne *abilan* «(le) plus habile», *bout en habilan* «exceller, être meilleur» : Châl. *ms*, *habil* «sage», *habilté* «sagesse» : et le *Dictionnaire de l'I.*, *abile* «habile», *em dutt habile* «les savants», *abiladd*, part. *-leitt* «devenir habile», *abiltædd*, masc. «habileté»; *habile* «capable, savant», (ne prononcez point l'*h*); *habiletaitt* «capacité, habileté», (ne prononcez ni l'*h* ni l'*e*). On lit *abil* (Dieu) «sage», *Choæs*, 27, *habil* «instruit» (dans la loi de Dieu), 41, *en abillan doctoret* «les maîtres les plus savants», 150 : *ar huëën ag ar fals abiltëd* «l'arbre de la fausse science». *Guerzemeu ... Guillome*, 59. Le *Celtic Hexapla* traduit, p. 49, «(des colliers travaillés) de la main d'un excellent ouvrier», *guet*

en déourn ur vechérour a-bil, par suite de je ne sais quelle décomposition arbitraire (il faudrait, d'ailleurs, *ag ur mechérour* ou *get déourn ur m.*). On dit aujourd'hui *abil* «instruit, sage, habile»; *abilat* «devenir instruit», etc.; *abilted* fém., «science, sagesse, habileté».

Dans l'*Avis da lecteur* en tête d'une Vie de Saint Yves, *Buć sant ar voan* (*sic!*), manuscrit en 207 pages, que j'ai vu à Kerfot et qui doit dater du commencement du XVIII[e] siècle[1], Conan, né à Kérity et habitant Trédrez, dit : Je suis âgé de 60 ans, «et encore je me risque à rimer en breton», *a hoas nem abilan de riman en bresonec*.

Cette expression existe actuellement en Goello : *'n im abilañ d'ober eun dra* «se risquer à faire une chose»; on dit aussi *ober i abil* «faire l'entreprenant, se faire fort de; bavarder»: *abil e* «il est trop entreprenant, hasardeux, pas assez prudent» (Kerfot près Paimpol, etc.).

En petit Tréguier, *abil e* signifie: «il est instruit, savant»; *vri abil* «nez habile» désigne «un fureteur, un curieux importun»; *bed e vri abil are* «il est encore venu fourrer son nez ici!».

3. En disant que *abyl* s'est pris aussi pour «expéditif, diligent», comme on le voit par le mot français *habile*, Bullet a touché assez juste, par hasard; sauf, bien entendu, que le mot a passé du français au breton, et non inversement.

En vieux franç., La Curne de Sainte-Palaye explique *habile*, *habille* par «propre, suffisant»; «dispos, agile»; «fortifié»; Godefroy, *abille* «dispos, apte à agir, expéditif» (*Complément*, v. *habile*); *habilement*, *habillement* «aisément, promptement».

Le *Dictionnaire de l'Académie* donne, dans sa 1[re] édition (1694) : *Habile*. «Propre à ... Plus ordinairement Capable, intelligent, adroit, scavant ... Il signifie aussi quelquefois Expéditif, diligent. *Il est habile mangeur. Allez viste tous deux et revenez, on verra lequel est le plus habile*».

La 6[e] édition (1835) change ainsi cette dernière partie : «Il se dit populairement pour Diligent, expéditif. *Ce copiste est habile, il aura bientôt écrit ce mémoire*». L'édition suivante, la dernière parue (1879) fait disparaître toute restriction : «Il se dit aussi pour Diligent, expéditif. *Ce copiste est habile, il aura bientôt écrit ce mémoire*». C'est donc parler français, — jusqu'à nouvel ordre, — que de dire : «Scudéri était un écrivain beaucoup plus habile que Boileau»!

Littré dit que le sens propre du mot *habile* est «dispos, apte à agir, expéditif»; après un exemple imité de celui de l'Académie,

[1] Ce n'est pas un mystère dramatique, mais une sorte de long cantique.

« Ce copiste est habile, il aura bientôt fini », il en cite un de Molière, *Tartufe*, v, 4 :

> Mais demain, du matin, il vous faut être habile
> A vider de céans jusqu'au moindre ustensile,

et ajoute : « Adverbialement. Habile, habile! dépêchez-vous ».

Le *Dictionnaire franco-allemand* de Sachs-Villatte regarde cette dernière expression comme rare et peu usitée, de même que l'acception *emsig*, *fleissig*, *hurtig*, dont il donne comme exemple le proverbe « habile comme l'oiseau de saint Luc », *hurtig wie ein bleiern Vögelein*. Je crois qu'en effet *habile* pour « diligent, expéditif » n'est plus qu'un archaïsme, resté dans quelques parlers provinciaux. Cf. Jaubert, *Glossaire du centre de la France*, 2e éd., v. *abile*, *habile*; Edmont, *Lexique saint-polois*, 55, Fertiault, *Dictionnaire du langage populaire verdunois-chalonnais*, 220, etc. Bien que le *Glossaire du patois poitevin* de Lalanne n'en parle pas, à Poitiers les bonnes femmes du marché disent à une cliente matinale : « Vous êtes habile aujourd'hui! »

Le *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, de Larousse, ne connaît point ce sens, pas plus que son *Supplément*. Il manque même au *Lexique de la langue de Molière*, de Ch.-L. Livet, 1895-1897. Le *Dictionnaire général* le confond avec « propre à », dans le passage de *Tartufe*[1].

Tout ceci montre combien est délicate la tâche du lexicographe, et combien il a besoin d'être un « copiste habile », dans tous les sens du mot[2].

II. *PEUR, PUR; PER-, PAR-; -HET, -OC'H, -HAFF; GET A; UN; LEÛRI; RUN; LEUE; URZ; EURC'HAT; URLA; É PARCUL.*

1. *Abil* étant le premier adjectif d'emploi courant que présente l'ordre alphabétique, le *Catholicon* indique les formes accessoires :

abiloch « plus habile » (éd. *a*, de 1499; de même dans C*b*, de date inconnue, mais probablement pas plus ancienne; *Rev. celt.*, I, 395);

an abilaff « le plus habile », C*b*; C*c* (éd. de 1522, *Rev. celt.*, I, 396);

pur abilaff « très habile », C*a*, *peur abillaff*. C*ms* (copie inachevée, de date inconnue, *Rev. celt.*, I, 395);

ent abil « habilement », C*a*, C*b*;

ent abiloch « plus habilement », C*a*, C*b*;

ent abilaff « très habilement », C*b*, C*c*;

[1] L'édition classique de cette pièce par E. Boully, Paris 1885, qui a beaucoup de notes sur la langue, ne dit rien à ce propos.

[2] Cf. *Rev. celt.*, XXII, 69-74, etc.

ent purabilaff «très habilement», *Ca* (et non *ent pur abilaff*, comme on lit dans la réédition de Le Men, et *Rev. celt.*, I, 396): *ent peur abilhaff*, *C ms.*

2. Ce qu'il y a de remarquable d'abord dans ce plus ancien résumé des degrés de comparaison en breton, c'est que l'exclamatif en *-(h)et* y brille par son absence. Si l'auteur eût été Vannetais, il aurait sans nul doute ajouté **abilhet*, **abillet* ou **abilet* «combien habile!», ce qui ne veut pas dire que cette formation ait été et soit restée propre au dialecte de Vannes. Cf. mon *Glossaire moyen-breton*, 2e éd., 268-276, 535-546; *Zeitschrift für celtische Philologie*, III, 304-307; *Rev. celt.*, XXII, 386, etc.

3. Notons aussi que le comparatif *abiloch* n'a pas la variante en *-hoch*, analogique du superlatif, et qui devait prévaloir plus tard; l'analogie inverse se montre dans *abilaff*, à côté de *abillaff*, *abilhaff*. Cf. *Rev. celt.*, XXII, 371-374.

4. L'auteur semble s'être embrouillé dans les différents superlatifs; la question est, en effet, plus complexe qu'en français.

«Très habile» pouvait se rendre de bien des façons; cf. en breton moderne *abyl bras*, *abyl meurbed*, *forz abyl* «habilissime», Grég., van. *abile brass*, l'*A*. *Peur* ou *pûr abil(h)aff* devait être moins usité et plus fort que **peur* ou **pur abil*: «de beaucoup le plus habile» ou «le plus habilement»; car *ent* n'est pas nécessaire à l'expression de l'adverbe: cf. *peur garv* «très durement», J., 129; *peur hegar* «très doucement», N., 454; *pur buhan* «bien vite», B., 49; *pur rez* «bien exactement», 521, etc.

Je ne vois pas d'autre exemple moy.-bret. de *peur*, *pur* avec une forme de superlatif; mais la langue moderne *a pearliesa*, *peurvuia* «le plus souvent, la plupart du temps», voir *Gloss.*, 483. Le mod. *peur-liessoc'h* «bien plus souvent», cité *ibid.*, est rare et ne suffit pas à poser un moy.-bret. **peur abiloch* «bien plus habile».

Peur avec un adjectif au positif est fréquent en moy.-bret., mais devient ensuite peu commun. On lit: *peur diligeant* «très diligent», *Doctrinal*, 175, dans une traduction archaïque ou archaïsante de l'hymne *O filii et filiæ*; *peur-zu* (cheveux) «noirs de jais» *Barzaz Breiz*, 235.

La langue moderne ne connaît guère que *peurbadus* «perpétuel», Gr. de *padus* «durable», *peurguetqet* «surtout», en haut Léon, Gr., qui paraît formé de **quetquent* «tout d'abord», et doit être ancien; *perfoun* «abondant», *pinvidik perfoun* «très riche», de *foun* «abondant», Troude. Les autres composés de *peur-*, *per-*, quelquefois *par-*, sont des verbes comme *peuracheui* «achever complètement», *peurhada* «achever de semer», Maunoir; des participes:

peurechuet, Gr., ou des adjectifs de même sens : *peurachu*. id., ou des noms, pour la plupart[1] tirés de ces verbes : *peûr-achu* « achèvement complet » ; *peur-ober*, *peur-oberidiguez*, id., *peur-ober*. pl. *you* « chef-d'œuvre », Gr., voir *Gloss.*, 478, 484. Ces verbes composés sont très nombreux en Léon (*peûr-*) et en Tréguier (*per-*). Grég. donne aussi des exemples de *per-* en Vannes, au mot *achever*, mais non pas au mot *finir* ; ne les trouvant point par ailleurs en ce dialecte, je soupçonne qu'il les a suppléés d'après les autres. Il lui est arrivé de faire un mélange inverse dans *gad a fæçzounyou* « que de façons », imitation léonaise du van. *gued a fæçzonyëu*, cf. *Zeitschr. f. celt. Philol.*, III, 304-307 ; sur d'autres erreurs dont sa compétence réelle en vannetais ne l'a pas préservé, on peut voir *Rev. celt.*, XXII, 71-74.

En bret. moy., *pur* ne se trouve que devant des adjectifs (pouvant être pris adverbialement). On lit encore *pur isel* « très bas », dans un cantique du *Doctrinal*, p. 155 ; mais cette forme semble avoir péri d'assez bonne heure, quoiqu'on lise dans le *Catechis* de 1807, *pur satisfiet* « (avoir) entièrement satisfait » (et *purvuïa*, qui peut s'expliquer par une assimilation).

5. Pel. s'est trompé en conjecturant pour *peur* « dans les anciens écrits », le sens de « presque ». Une méprise semblable se trouve *Chansons et Danses des Bretons*, p. 167, où *peur dizantet* est traduit « à peu près édentée (les dents cassées) ». Pel. a eu tort également de dire : « Il n'est plus usité que dans quelques mots empruntés et corrompus du françois, tels que *Peürachevi*, parachever, dont le nouv. Diction. dit *Peür*, en composition, est pour *Par*[2]. » Sa décomposition de *peürhada* en **peu-r-hada* « cesser la semence », est aussi des plus malheureuses. L'auteur du *Supplément aux dictionnaires bretons* (Landerneau, 1872) l'a critiquée p. 22, où il dit de Le Gonidec : « Jamais, dans son pays natal, il n'a entendu prononcer *peu ober*. Il a pu entendre, très rarement *parober*, presque toujours *perober*. Le préfixe *per*, ou *par*, ou *bar*, commun au latin, . . . exprime l'idée d'achèvement, et peut se mettre, au besoin, devant tous les mots bretons. » *Bar* est ici un intrus, amené par la réminiscence du bret. *bar* « comble ». L'expression « tous les mots » doit se restreindre aux verbes ; cf. p. 72 : « achever de ruiner », *perrivina*, *pergass* ; « de démolir », *perziscar*, *perzispenn* ; p. 102.

[1] *Peürbrézégen* f. « péroraison », mot ajouté par H. de la Villemarqué au *Dict. bret.-franç.* de Le Gonidec, mais qui se trouvait dans son *Dict. franç.-bret.*, paraît être de fabrication savante (M. du Rusquec donne aussi *peurbrezegi*, pérorer ; *peurbrezeger*, m. pl. *ien*, péroreur). *Perradelez*, perfection, *Suppl. aux Dict.*, 95, *peurradelez*, Moal, 383, de *madelez*, bonté, semble une innovation artificielle d'après *peurbadelez*, éternité.

[2] Roussel *ms*, n'a pas cet article *peur* ; en dehors de *peurhada*, il donne : « *peur achevi, peur ober*, parachever ».

« de payer » *perbaea*, « de réparer », *perrapari; perzonjed* (quand j'ai) bien réfléchi, 99, etc.

Grégoire, après avoir donné six verbes formés de *peur-*, s. v. *achever*, ajoute : « Et ainsi ... d'une infinité de composés des verbes, et de *peur*, qui est le *per* des Latins, en *perficere* « parfaire », *perlegere* « achever de lire », etc.; au mot *finir*, il en donne d'autres, suivis d'un etc., et de la remarque : « Ce *peur*, se met ainsi devant presque tous les verbes lorsqu'il s'agit de finir entièrement. » Le Gonidec donne plusieurs exemples de *peùr-*; ce sont tous des verbes. Cf. *peur-vouzaret* « complètement assourdi », Moal 54; *peurfripa e vadou* « achever de manger son bien », collection Penguern II, 256; *perlonket* « complètement englouti (par la terre) » 171, etc.

6. J'ai admis au *Dictionnaire étymologique* qui suit mon édition de *Ste-Barbe*, cf. *Rev. celt.*, XIX, 195, que le bret. *peur* vient d'une confusion entre le lat. *per*, franç. *par*, et le bret. moy. *pur*.

M. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, 200, regarde *peur* comme une variante phonétique de *pur* non accentué, et compare *eun*, *eur*, « un », de *un;* il ne mentionne d'ailleurs que la composition avec un adjectif, comme en gall. *pur dda* « vraiment bon », et en cornique (*pur dhiogel* « très sûrement »).

M. Henry, *Lexique étym. des termes les plus usuels du breton moderne*, 222, regarde *peûr-* comme la forme atone de *pûr* « purement, beaucoup, très », ayant pris devant les verbes le sens de *per-* dans *perficere*; ce serait un « double emprunt latin »; pour *eu* de *u*, il compare *leùri* « envoyer ».

M. Zimmer, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, XXXVI, 435, admet l'explication phonétique donnée par M. Loth, en l'étendant expressément au *peûr* moderne de Le Gonidec; de plus, il explique l'ancien irl. *círdub* « très noir » par un emprunt à un vieux brittonique **purdub* = moy.-gall. *purdu*, id.; cette étymologie est combattue par M. Stokes, *ibid.*, XXXVII, 255.

7. Le savant auteur des *Keltische Studien* revient sur les mots en question, *ibid.*, 539, 540; c'est le dernier travail d'ensemble qui leur ait été consacré.

Il fait d'abord remarquer qu'en gall. moderne *pur* est le préfixe qui exprime d'ordinaire le superlatif absolu des adjectifs : *pur ddrwg* « très mauvais »; de même que pour « trop » on emploie *rhy-*, en irl. *ro-*. Ce *pur* paraît déjà en moyen-gallois, principalement avec des adjectifs donnant l'idée d'une couleur, pour rehausser l'intensité de cette couleur. L'auteur renvoie là-dessus à la *Grammatica celtica*, 2e éd., 892; — où l'on trouve une tout autre chose, savoir : que la couleur intense est notée par *glew* « pene-

trans, intensivus, fortis», et la couleur simple, non mélangée, par *pur;* ainsi *glewdu* — «admodum niger» (equus). et *purgoch*, *purdu* «mere ruber, niger», par opposition aux composés comme *melyngoch* (puer) «flavoruber, i. e. flavo capillo, rubra facie»; *gwineudu* (equus) «fusconiger»; cf. v. irl. *dubglass*, gl. caeruleus.

Ce *pur*, ajoute M. Zimmer, sert aussi de particule intensive en cornique. C'est un adjectif signifiant «pur», d'origine latine, et commun aux trois idiomes brittoniques. Comme particule intensive il apparaît en moy.-bret. dans l'exemple isolé *pur isel* «très bas», *Gloss. moy.-bret.*, 517. — Je n'ai pas cité ceci comme appartenant sûrement au moyen-breton, mais comme se trouvant dans le *Doctrinal* de 1628. L'emploi de *pur* comme adverbe intensif est beaucoup moins isolé au XVI^e^ siècle qu'au XVII^e^ : pour la première période j'en avais cité sept exemples, *Dict. étymologique du bret. moyen*, 359. En voici deux autres : *Huy so . . . benniguet pur* «vous êtes tout à fait bénie», *Poèmes bret.*, 12; *Denunciaff pur a guere* «il annonça complètement», 46. Le premier a une rime finale en *ur;* dans le second, la rime interne avec la 1^re^ syllabe de *guere*, c'est-à-dire *gueure*, prouve qu'il faut prononcer *denunciaff peur*. Ces deux passages confirment l'expression *e poursiff peur* des *Nouelou*, qui n'a pas survécu dans la langue moderne, et dont on n'a point cité d'équivalent en dehors du breton (le gall. dit avec un participe *pur garedig*).

M. Zimmer continue en expliquant encore *peur* de *pur* comme un changement semblable à celui de **un* «un» (unus) en *eunn* (quidam). — Il n'y a pas besoin d'astérisque à *un*, qui est abondamment attesté, et qui existe encore; c'est *eun*, au contraire, qui manque avant l'époque moderne. On ne trouve alors qu'une variante vocalique de *un :* c'est *on*, que les rimes indiquent aussi quelquefois; il y a de plus des exemples de *onan* pour *unan* (*Dict. étym.*, 397).

Enfin, remarque M. Zimmer, la particule intensive pour adjectifs est devenue habituellement en moyen-breton, et régulièrement en breton moderne une particule verbale; *peûr* marque l'achèvement, l'accomplissement de l'action (suivent les exemples de Le Gonidec, et une référence au *Gloss. moy.-bret.*, 483). Ainsi *ôber* veut dire «faire», *gréat* «fait», mais *peûr-ôber* «achever, finir, terminer», et *peûr-c'hréat* «accompli, achevé». Le développement de la particule adjective celtique *ro-*, qui est devenue particule verbale, semble à l'auteur tout à fait parallèle à celui de la particule adjective brittonique *pur-* dans le gall. *pur ddrwg*, bret. *pur isel*, *peûr-abilaff*[1], qui est devenue en breton moderne la particule verbale *peûr-;* tellement que l'histoire de la seconde peut très

[1] L'accent est ici une inadvertance : le moyen-bret. n'emploie ce signe que comme abréviation d'un *n* suivant.

bien appuyer la vraisemblance de l'autre. — A la remarque présentée sur cette comparaison, par M. Thurneysen (même *Zeitschrift*, XXXVII, 59), on peut en ajouter d'autres. Il y a une forte exagération à dire que l'emploi de *peur* comme particule verbale est habituel en moyen-breton; je n'en vois que les trois exemples cités plus haut, dont l'un appartient aux *Nouelou*, et dont l'autre concerne un participe; *peur, pur* paraît là comme un adverbe quelconque, à une place différente de celle que la langue moderne donnerait à *peûr*, qu'elle ne songerait guère d'ailleurs à employer. L'auteur s'est mépris aussi, ce semble, en considérant le changement d'emploi de *peur* comme la suite d'une évolution spontanée et naturelle. L'influence indirecte du latin *per-* me paraît nécessaire pour expliquer les faits du breton moderne.

8. Essayons maintenant de nous rendre compte de l'histoire de *pur, peur, per-, par-*.

Les deux premiers paraissent seuls en moy.-bret., en tant qu'éléments distincts. Ils se mettent avant des adjectifs pour en renforcer le sens. Ces adjectifs peuvent être employés adverbialement, avec ou sans *ent*.

Pur et *peur* pouvaient aussi modifier un verbe en se plaçant après; cf. v. franç. *en pure* «absolument»? Le seul exemple directement assuré, *denunciaff pur*, est écrit par *u*, et prononcé par *eu*. En l'absence d'un adjectif ainsi traité, il y a lieu de regarder *bennigueț pur* comme étant surtout un verbe; et la langue moderne n'ayant rien comme *poursiff peur*, on peut tenir l'expression des *Nouelou* pour ancienne. Du reste, le langage de ces noëls a été fort peu modernisé, et seulement, semble-t-il, dans sa forme phonétique.

Le bret. moderne n'a gardé, non plus, ni la prononciation *pur*, ni le libre usage de *peur* devant un adjectif. *Pourliesa, peurvuia, peurgedked* sont des restes de la formation ancienne. Le dernier doit conserver, dans son second terme, un vieil adverbe. *Peurvuia* est en trécorois *perruañ*, ce qui donne une troisième variante *per-*; de même dans *perfoun*. Nous laissons de côté *peurbadus*, qui se rattache plutôt à la formation des verbes.

9. Le bret. moy. *pur*, — cornique et gall. *pur*, est comme adjectif le lat. *purus*, et comme adverbe le lat. *pure*.

Peur en est-il une variante? La comparaison du bret. *un, eun* ne le prouve point; on a vu que *eun* est uniquement moderne. Quant à *leûri* «envoyer», moy.-bret. *leuzriff*, il répond bien plutôt en irlandais à *luaim* «j'envoie» qu'à *imluad* «agitation»; voir mes *Notes d'étymologie bretonne*, p. 49, 50 (n° 30).

Un changement semblable est admis, *Lexique*, 256, pour le moy.-bret. *reùn* «colline», de *run* = **roinos*, allem. *rain*. Mais *reùn*, qui n'a même pas l'aspect graphique d'un mot moy.-bret., est exclusivement moderne; la forme antérieure *run* est souvent attestée, cf. *Gloss.*, 587, et existe encore (comme *un* «un»). Roussel *ms.* a *run* «colline, hauteur, terrain élevé, et dont la montée est facile».

Leue «veau» est aussi purement moderne pour *lue;* le «vieux Dictionnaire» où Pel. dit avoir lu *leüe* ne remontait pas au moy.-bret. (R[el] *ms.* donne «*lùe* v : *leue* veau . . . pl. *leuou*. *leou lueou*; *ar cheine peuri a lard al leuou* changement de pâturage engraisse les veaux»).

Il y a cependant avant le XVII[e] siècle des exemples de l'alternance d'*eu* et *u;* cf. *Gloss.*, 163, où j'ai cité aussi *pur, peur*. Mais dans la plupart des cas, c'est *u* qui vient de *eu;* et parmi ceux où le rapport des sons paraît inverse, il n'y en a pas un seul dont le vocalisme originaire soit exactement celui de *pur* = lat. *pūrē*.

Ce qui s'en rapproche le plus, c'est *vrz* et *eurz* «ordre», mod. *urz*, van. *urh* Gr., etc., *eurs* tréc. de 1741, *Chrestom.*, 349, etc., *Gloss.*, 733. Il y a là un *u* brittonique (gall. *urdd*, du lat. *ōrdo*). Que les deux consonnes qui suivent puissent être la cause de son ancien changement en *eu*, c'est ce qu'indique surtout le moy.-bret. *eurchat* «grogner comme les pourceaux», mod. *eurc'hat*, *urza* Gr., *vrza*, id. Maun., *urzérez* «grognement, cris de pourceaux» Gr., *urcha*, *urha*, *urza* «hurler, gronder, mugir», Pel. (R[el] *ms.* a, à la place, *urla*, *urli* «hurler, gronder, mugir», du franç. *hurler*).

En somme, le changement de *pur* en *peur*, sans être conforme à la phonétique habituelle du moy.-breton, n'est pas à rejeter absolument : par exemple **peur-zu* de **pur-zu* «très noir» serait semblable à *eurz* de *urz*. Peut-être la forme *peur* a-t-elle été appuyée par *meur*, qui s'employait de même : *meur claf* «très malade», J. 203 b. On peut penser aussi à une influence romane : cf. morvandeau *peur* «pur» (haut-bret. *leune* «lune», etc.). A Beuzec-Cap-Sizun, la nasalisation a lieu dans *pënrvuya*, bien que l'*eu* oral reste à *peurliesa* et *peurober*, *Annales de Bretagne*, XVII, 158.

Quant à *per-* dans *pervuaū*, *perfoun*, il doit sa voyelle au préfixe verbal *per-*, *par-*, qui a, je crois, une origine toute différente : franç. *per-*, *par-*.

10. Cela résulte d'abord du fait que *pur-* ne s'emploie devant les verbes ni en bret. d'aucune époque, ni dans les autres idiomes brittoniques.

Remarquons ensuite que *peur-* ne reçoit cet emploi qu'en bre-

ton moderne, où il y a les variantes *per-* et *par-*, que le préfixe adjectif *pur-* n'avait point. Constatons aussi que le moy.-bret. avait déjà emprunté au franç. des composés de cette sorte, qui ont servi de modèles aux autres : *perdurabl* « perdurable » qui a donné lieu plus tard à *peurbadus* (la forme de ce dernier n'aurait pas été impossible en moy.-bret.; mais c'est sans doute l'association du préfixe latin qui lui a communiqué un sens plutôt verbal. « qui dure jusqu'au bout, toujours »); *parasomet* (rester) « abattu », du v. fr. *parassomer, parasomer* « accabler; affliger complètement »; *parfont* « profond », du v. fr. id.

11. Le moy.-bret. avait emprunté aussi les expressions françaises *par force* (avec force) et *par tout* « partout ». Elles ont donné lieu plus tard à ces pléonasmes : van. *dre barforh* « par force », Gr., *Gloss.*, 460; trég. *en partout, e partout* « partout », 302. Cf. van. *larein palcule* « dire par cœur » l'A., et *disquet... é parcal* « appris par cœur », *Mis merh pé mis sant Jojeb*. Vannes 1891, p. 19, de **par kur* = par cœur (*Gloss.*, 572, etc.). A *paldidreu* « transversalement » cité *Gloss.*, 484, comparez *par-didreuz* « de part en part », *Suppl. aux dict.*, 94. Notons aussi *pardinac'h*, *pardistac'h*, *par-goay* « par-goi, ou pardi, sorte de serment burlesque », Gr.

12. Dans un passage en prose du *Doctrinal*, p. 29, paraît un emprunt important : *parachevet* = parachevé, achevé entièrement. On le trouve aussi en van. : *paracheùein* Châl. Le P. Maunoir donne au préfixe une autre forme : *peuracheui* : de même Grég., *peuræchui*, auquel il a donné, s. v. *accomplir*, un pendant vannetais *péræchiv*.

Un autre exemple de *par-*, en van. est *parfouillein*, par lequel Châl. *ms.* rend « farfouiller ». *Palfouidre* « foudre » l'A. est le correspondant vannetais de *parfoëltr* id. Gr., cf. *parfinfoëltr* id., nous extraits de *parfoultra* « foudroyer, mettre en mille morceaux », cf. *disfoultra*, *finfoultra*, *disparfinfoultra* id. Gr., verbes qui renchérissent à qui mieux mieux sur le simple *foultra*, etc., *Gloss.*, 237, 484.

L'imitation de composés français est très claire, entre autres, dans *peur-birvi*[1] « parbouillir », *peurchaczeal* « parchasser, finir la chasse », *peur-redecq* « parcourir », *peurfourniçza* « parfournir », Gr., il n'y a point de raison pour ne pas ajouter *peur-ober*, part. *peur'hræt* « parfaire », ibid. Le vieux français avait beaucoup de

[1] La mutation manque; irrégularité rare, confirmée par le participe *peurbeeret*, mais on prononce en petit Trégnier *perrirveiga*. H. de la Villemarqué a ajouté au *Dict. bret.-fr.* de Le Gon. *peürkudda* « chamarrer, charger d'ornements », qu'il avait mieux écrit *peürgudda* au *Dict. fr.-bret.*

mots comme *parperdre*, *partuer*, *parpoursievre*, etc.; aux vers comme *Ains que cist mos fust bien perdis*, ou *Quant il ont pardit coula*, répond l'expression des chansons bretonnes, *'Oa ket e c'hir peurlavaret*. Les patois qui avoisinent le breton ont encore bien des formations du même genre. Ainsi *peurfin*, (la) fin, *Gloss.*, 484 = la *parfin*, centre de la France, Jaubert; *ar peur-zorn* «fin du battage», ibid. = haut-breton la *parbatte*, etc.

On trouve aussi dans les parlers romans la préposition différente *por-*, *pur-*, *pour-* : bas-Valais *pourbatre* «donner les derniers coups de fléau sur le grain». Gilliéron, *Patois de la commune de Vionnaz*, 170, v. fr., *porbatu* «battu de toutes ses forces», *purchargier* «charger complètement» (en bret. *peurgarga*, *pergargañ*), etc. Nous disons encore *pourfendre*, non sans en sentir l'archaïsme.

Le *peur-* verbal breton ne peut venir phonétiquement de *per-* ni de *par-*; il a dû subir l'influence de *peurliesa*, etc.

III. RUSER.

Le moy.-bret. a un mot *ruset* «rusé», par lequel on a expliqué jusqu'ici le passage des *Poèmes bret.*, 235 :

Ne gueus a nep stil quen abil ve,
Na quen ruset diouz an beure.

H. de la Villemarqué a traduit : «Il n'est homme, si habile fût-il en tout genre, ou si avisé de naissance...» (qui pût distinguer les morts entre eux). Mais le second vers n'a pas de rime intérieure, ce qui, dans le poème en question (La vie de l'homme), est une preuve certaine de corruption; cf. *Rev. celt.*, XIII, 231, 232, 239, 240.

Le remède le plus simple consiste à lire :

Na quen ruser diouz an *beure;*

ce qui suffit, les noms d'agents en *er* pouvant se prononcer *-eur*.

Le premier vers est trop long d'une syllabe; *ne gueus*, variante *ne deus*, devait se prononcer *n'eus*, comme aujourd'hui. Le sens littéral paraît être «Il n'y a (personne), si habile qu'il soit en aucun genre, et si fureteur dès le matin[1]». Le mot serait, pour la forme, identique au petit trécorois *ruzer* «celui qui traîne, qui est longtemps malade»; mais son sens pouvait être aussi bien

[1] L'association des idées «matineux» et «rusé, plus malin qu'un autre», rappelle des boutades bien connues, du P. Hardouin et d'E. de Girardin. Un exemple plus vulgaire se trouve dans le journal satirique *Polichinelle*, du 20 mars 1902, p. 1 : il s'agit d'une pièce de monnaie avalée par un avare et qui résiste à toutes les médications : «Pour lui faire rentre de l'archent, vaut se leler le ponme heure».

« celui qui se glisse, qui rôde, qui cherche à tromper », etc., voir *Gloss.* 587.

IV. *BOEDER LARG; MEURZLARGIEZ; SEVNTÈS.*

1. Le bret. moy. *boeder* dans *boeder larg*, var. *boeder larc* « large en viande », lat. *dapsilis*, Cath., est expliqué par M. Stokes, *Rev. celt.*, I, 398, comme formé de *boed* « nourriture », avec une préposition *er* employée comme suffixe; l'auteur compare le gaulois *bratu-de*. Les mêmes rapprochements sont appuyés par lui, *Celtic declension*, 53, de deux autres formes brittoniques : v. bret. *tuhen uhel* gl. *locus alt[us] in quo*, qui serait à lire *lech-en uhel* (*loco in alto*), et cornique *cnes-en* « in skin ».

Toutes ces explications sont combattues, *Rev. celt.*, VII, 109, 110, où je propose de voir dans *boeder larg* l'équivalent de « bon nourrisseur » ou « bon nourricier »; dans *tuhenuhel*, *tu hen uhel* « lignée ancienne (et) noble »; dans *knesen ha fays* (tu es guéri...) « peau et face ». Ma conviction sur ces points n'a pu que s'affermir, quand M. Stokes m'a fait l'amitié de m'envoyer un exemplaire de sa seconde édition de *Celtic declension*, où le passage correspondant (p. 63 = p. 125 du tome XI des *Beitræge* de Bezzenberger) était barré de sa main.

Mais voici que tout est remis en question par le même savant, dans son *Archiv für celtische Lexikographie*, I, 108, où il dit : « In *knes-en*... we seem to have a postposition, as in Br. *boed-er larg* ». Suivent deux exemples nouveaux, en irlandais, et le gaul. *brātu-de*.

Laissant de côté ces derniers, pour demeurer sur le terrain brittonique, je remarque d'abord que le maître n'a pas reproduit son ancienne hypothèse sur *tuhen-*, de sorte qu'il ne reste que deux cas isolés, l'un en cornique, l'autre en breton.

2. En ce qui concerne le premier, je crois encore que l'ancienne traduction de M. Stokes pour *ty yv savys cler ha tek knesen ha fays* « thou art healed, clear and fair, skin and face », a pour elle toutes les probabilités. Des expressions de ce genre sont fréquentes dans les langues brittoniques; cf., par exemple, *aman coff ha quein ez breiniz* « ici j'ai pourri, ventre et dos », N., 117. La difficulté consiste en ce qu'on ne trouve par ailleurs que *knes*, *kneys* « corps » = gall. *cnawd* « chair »; mais le suffixe *en* est assez répandu pour qu'on l'admette ici; c'est ainsi que le même texte cornique étudié par M. Stokes emploie indifféremment *denerou* et *denerennou* « deniers ».

Quand même il y aurait des raisons qui m'échappent, pour en juger autrement, la question n'est pas nécessairement liée à celle du bret. moy. *boeder larg*, expression toute différente.

3. L'étymologie *boed-er larg* « viande-en large » a été suggérée par la combinaison du français « large en viande » et du gaul. βρατουδε, décomposé en βρατου-δε. Mais la réunion des deux rapprochements est fort peu vraisemblable : si *boeder larg* était un archaïsme, pourquoi n'aurait-on pas gardé **boeder hael?* Si c'est un gallicisme, pourquoi pas tout simplement **larg en boet?*

C'est bien un gallicisme; seulement il ne répond pas à « large en viande », mais à une locution voisine : « large viandier ». Celle-ci était au moins aussi usitée que l'autre. Godefroy traduit *viandier, viendier, viender,* par « celui qui donne, qui procure de la nourriture, homme hospitalier, généreux », avec ces exemples : « Donierre e larges viandiers »; « ne plus large viandier ne gent plus honuree »; « meillur viendier »; « grant viender ». On peut ajouter le passage de Thomas de Kent, publié par M. P. Meyer, *Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge*, I, 219; la traduction un peu différente donnée p. 336 « larges vianders..., *qui vit largement* » ne semble pas nécessaire; voici le contexte :

> Li reis fit aporter chargié d'or cent somers;
> Alexandre les done...
> Ni out nul k'en volsist n'en donast volentiers...
> Kar em poet los conquerre par doner ses deners,
> Surketut se li hom est larges vianders.

Sur Alexandre considéré comme le type idéal de la générosité du seigneur féodal, cf. *ibid.*, II, 372-376; *Romania*, XXVI, 453, 455, 456.

4. Le rapport entre les expressions françaises « large en viande » et « large viandier » se retrouve entre les deux noms bretons du mardi gras. L'un, le van. moderne *mœrh-el-lartt*, signifie littéralement « le mardi du gras »; l'autre, dont on a déjà en moy.-bret. les variantes dialectales : léonais, *meurzlargiez, -gez;* trécorois, *Marlargiez, -gez, -ge*; vannetais, *Merlardez,* van. mod. *malarde*, tréc. *malarje*, etc., reproduit littéralement le vieux franç. « le mardi *lardier(s)* »; voir *L'Épenthèse des liquides en bret.*, § 17, p. 14; *Notes d'étym. bret.*, p. 54, n° 35, § 2. On avait commencé par voir une terminaison celtique dans la finale du second mot breton; il est tout entier pris au français, tandis que *boed-er* est une adaptation de *viand-ier.*

On n'est pas obligé d'expliquer par le bret. *meurz* toutes les formes de *meurzlargiez*, car le v. franç. avait aussi l'expression *dimarlarder* (God., v. *dimars*).

Pour le rapport des finales, cf. *seyntès* « lacet plat, fait de fil, ou ruban de fil »; « tresse de fil », *scintès* « padou, sorte de ruban »,

à l'île de Batz et à Roscoff, selon Grég., du v. franç., *saintier* (d'argent, à lacets de soie). = « tige de métal à laquelle s'attachaient les signets destinés à marquer les pages d'un livre »; voir *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1896, 410-418; *Romania*, XXVI, 478, 479 (où *seyntèr* est une faute d'impression); *Gloss.* 125, etc.

V. *BREUR MAGER*, *HOAR-VAGUÈ*.

1. Le correspondant breton de « nourrisseur, nourricier » est *mager*. Le *Cathol.* traduit *maguer* « nourrisseur », lat. *nutritor*. *Tad magueur*, var. *tad maguér*, *tad magour* « père nourricier », Gr. etc., imité sans doute de l'expression française, a donné lieu à son tour à *breur mager* « frère de lait », litt. « frère nourricier », *Barzaz Breiz*, éd. de 1867, p. 163-169, *Gwerziou Breiz-Izel*, I, 436, 438, 440, 444; on dit en petit Tréguier *breur mager*, plur. *breudeur mager*; et *c'hoar mager* « sœur de lait ». Cette locution curieuse a été omise par tous les dictionnaires bretons, jusqu'à ce que H. de la Villemarqué l'ait ajoutée à la seconde édition de Le Gonidec (1850) : *breûr-mager*, plur. *breûdeûr-mager*. Troude donne aussi le fém. *c'hoar-mager*. On trouve, avant 1850, *breuzr-leaz*, *breuzr-læz*, fém. *hoar-leaz*, *hoar-læz*, var. *hoër-leah*, *hoër-læh*, Gr., *breûr-léaz*, pl. *breûdeûr-léaz*, f. *c'hoar-léaz*, pl. *c'hoarézed-léaz*, Gon., *brêre leah* l'A., etc., traduction du franç. frère de lait, sœur de lait. Le gall. *chwaer laeth*, donné par Evans dans son dictionnaire anglais-gallois, ne se trouve plus dans le dictionnaire gall.-angl.; il n'a pas reproduit non plus l'expression voisine *brawd cyllaeth*.

Mager reste invariable, non seulement au pluriel et au féminin de *breur-mager*, mais aussi dans *tadeu-maguérr*, plur. de *tatt-maguérr* « père nourricier » l'A.; il joue donc le rôle d'un adjectif signifiant « qui a eu la même nourrice » ou, de façon plus générale, « qui a rapport à la nourrice ». On peut voir d'autres emplois de *-er* comme adjectif, *Gloss.*, 265, 652, etc.

L'absence de mutation de l'*m*, dans *c'hoar-mager*, tient à la prédominance de la forme masculine, régulière dans *tad-* et *breur-mager*. En français, « père nourricier » doit s'interpréter comme un masculin tiré de « mère nourrice », au point de vue de l'enfant que celle-ci allaite; comme inversement « madame la préfette » vient de « monsieur le préfet ». En réalité, « père nourricier » est une expression ambiguë : mais peu de langues jouissent du privilège du russe, qui distingue l'inspectrice, *inspektrisa*, de « la femme de l'inspecteur », *inspektorša*, etc.

Je ne sais si le breton a fait *breur mager* directement sur *tad mager*, ou sur un français **frère nourricier*, qui ne serait pas aussi

étrange que *enfant nourricier*, dans la phrase de Bouchet citée par Godefroy : « Ces Lacedemoniennes accoustumoient leurs enfants nourriciers a manger indifferemment de toutes viandes ».

En tout cas, *breur mager* est une innovation : les autres langues celtiques n'en ont pas l'équivalent, et le breton lui-même a commencé par exprimer autrement la même idée.

2. On a dû dire tout d'abord *comalt* = v. irl. *comalte* id., de **com-al-t-io-s* « élevé ensemble ». Ce mot se trouve dans le v. bret. *Comaltcar* = « qui aime son frère de lait » (ou « son camarade d'éducation »), cf. *Comnitcar* = « qui aime son cousin »; gall. *cyfaillt*, *cyfaill* « ami, compagnon », voir *Urkelt. Sprachsch.*, 87. On sait que les anciens Irlandais avaient l'habitude de faire élever les enfants en dehors de leur famille. Cf. le *Bulletin critique* du 5 oct. 1897, p. 534.

3. Un composé semblable, spécialement brittonique, se montre dans le v. gall. *cimmaithuress*, gl. *collactea*. M. Loth y a vu, *Vocabulaire vieux-breton*, 72, le suffixe d'agent *-ur*; le mot reviendrait à un gall. moderne **cym-maethwr-es*, qu'appuie en effet *cydfaethwr* « nourri ensemble, commensal ». Je crois plus probable que *-maithur-* est à lire ici par *u*, et répond au moy.-bret. *maezur*, *mezur*, mod. *mezur*, van. *méhur* « nourrir », *Ztschr. f. celt. Philol.*, II, 508.

4. Le breton a un composé de la même racine, prise au sens abstrait : c'est *hoar-vaguè* « sœur de lait », Gr., de **maguez* « éducation », formé comme le moy.-bret. *lavarez* « dire, parole », gall. *llaferydd*, *Ztschr. f. celt. Philol.*, II, 498. Cf. gall. *chwaer faeth*, angl. *foster-sister*, etc.

VI. *FALL*, *FELLELL*. *FALL-GALOUNI*, *FALLONY* : *FELL*, *FELONY*.

1. Le *Lexique* explique le bret. *fall* « mauvais » comme un emprunt au français ancien *fel* « félon, pervers ». M. Loth avait dit, *M. lat.*, 166, que *fall* « mauvais, faible, malade » vient probablement du v. fr. *fal*, *fel* « pervers, cruel », en ajoutant que « cependant » le cornique *fall* « faute, manque » vient du lat. *falla*.

Combattant une autre étymologie, que son auteur a certainement abandonnée depuis, je partais du sens de « faible » et comparais le franç. *failli*, *Rev. celt.*, VII, 43. C'est encore mon avis.

2. Ce sens, attesté comme l'autre en breton moy., existe encore, spécialement en Tréguier; et, ce qui est une garantie d'ancienneté, il n'est pas inconnu au vannetais : Châl. traduit *fal* « mauvais, méchant, faible, malingre ».

Le passage de «faible» à «mauvais» est connu par l'histoire du franç. *chétif* (poitevin *chti*, ital. *cattivo* «mauvais»); cf. *méchant*, proprement «malchanceux, malheureux» (sens resté en haut-breton); *misérable*, etc.

Quant à la forme, *fall* serait régulièrement un adjectif tiré de *fallet*, participe de *fellell* «défaillir, faillir», du lat. **fallire*; voir *Gloss.* v. *ac'hubi*; cf. *eur vioc'h nevez hal* «une vache qui a vêlé récemment» Trd à côté du van. *ur veüoh alét* «vache qui a vêlé», Châl., etc. Il est donc très près de *failli*.

3. Cette affinité se trahit, entre autres, dans l'expression *fallgalouni*, v. n., «manquer de courage» Trd, *fallgalouni a ran o welet va buez ken n'am beuz heuz ouz-in va unan*, Mil. *ms.* (le cœur me manque en voyant ma vie, tellement que j'ai horreur de moi-même). *fall-galouni*. Moal 85, *falgaloni Suppl. aux dict. br.* 80, 99, qui répond au languedocien *cor-fali*, *cor-falhi* «défaillir, s'évanouir», Mistr.; cf. v. franç. «personnes de cœur failli», «n'aiiez cuer mauvais ne fali», «tous... degoutes et faillis de cœur», God., etc.

4. La locution singulière *val 'vel eur c'hi* «faible comme un chien», très usitée en petit trécorois, doit aussi être imitée du français populaire *failli chien*, qu'on trouve souvent (écrite, je crois, *fahi chien*) comme terme d'injure, dans la bouche d'un marin mis en scène par Jacques Arago, *Voyage autour du monde*.

5. Une autre raison de séparer *fall* du v. franç. *fel*, c'est que celui-ci a passé au bret. moy. sous la forme *fell* «méchant, félon, odieux»; on y distingue aussi *fellony* «félonie», de *fallony* «méchanceté», bien que le premier mot ait pu aider à la dérivation de l'autre (cf. *Gloss.* 521).

VII. *IN-*: *IM-*, *EN-*; *INSKUIZAB*, *INKREDAB*, *IMPARFET*, *IMPOSURDED*, *IMPUNISSET*, *INVALIDACH*, *ĒNEIN*, *ĀNEIN*.

1. Le préfixe négatif *in-* s'emploie en petit Tréguier dans quelques formations comme *inskuizab* «infatigable», *eur bugel in-kouskab* «un enfant qu'on ne peut pas endormir»; *inkredab* «incroyable». Ce sont des imitations du français. *Incredabl* se trouve en moy.-bret., mais au sens «d'incrédule».

2. Il y avait dès cette époque plusieurs composés de *in-* ou *im-* pris au français, en même temps que les simples correspondants; entre autres:

impacient «impatient», *impacientet* «impatience», cf. *impatientet*

D 90 (le moy.-bret. avait aussi *dipacient*, *dipaciantet*, = van. *dibatiantt*, *dibatiantutt* m. l'A.; cf. *dibassianti* « s'impatienter » *Suppl. aux dict. bret.* 88);

imparfet « imparfait »; j'ai traduit (*Dict. étym.*) ce mot par « incrédule » dans le passage J 213 b; c'est plutôt « qui n'est pas sérieux, qui parle sans raison », cf. *dibarfed* « badin, peu sérieux », *dibarfedd* « inconstant » Gr., *dibarfet* « inattentif » *Suppl. aux dict. bret.* (de l'abbé Roudaut) 88, Moal. « léger, étourdi » *Bali* 203, *un den dibarfet* « un éventé » Châl. *ms.*, *dibarfeded* « absence d'esprit, distraction » Gr., *dibarfection* « manque d'attention » *B. er s.*, XIV (*dibarfedd* « imparfait », *dibarfededd*, van. *dibarfecion* « imperfection » Gr., *dibarfection* l'A., pl. *eu B. er s.* 5, etc.);

impossibl « impossible », tréc. *imposub;* Grég., qui évite ces composés de *in-*, donne pourtant *impoçzub*, van. id. « impossible », avec un proverbe contenant ce mot; *impoçzubilitez*, *imposubded* « impossibilité »; l'A. porte *dibossible* « impossible »;

inconvenabl « inconvenant » de *convenabl* « convenable »; *inlegitim* « illégitime », *inlicit*, *illicit* « illicite »; *inraesonabl* « déraisonnable », = *inrenabl* « détestable, intolérable » (*Gloss.* 334, 568).

On ne trouve pas le simple de *insolubl* « insoluble », *insortabl* « non sortable, non convenable », et (dans les *Nouelou*) *incomprehensibl* « incompréhensible », etc.

Ce dernier a tout l'air d'un emprunt individuel. On dit en petit Trég. *inkoũprenab* = *incomprenabl* dans le *Catechis* de 1807, p. 43; dans celui de 1817, p. 124; chanson sur les allumettes chimiques, p. 1, etc., cf. *digomprenapl*, *digomprenus*, Gr., *-nabl Catech.* de 1807, p. 42, 43, *-nable B. er s.* 9, etc.

3. Le *Doctrinal* a *immortel* « immortel », p. 33, 164; *immortalité* « immortalité », 45. Grég. donne *immortal* et *immortalded*, ce dernier se lit *Bue sant. Genovefa*, 23.

4. Voici d'autres mots du *Doctrinal* :
impunisset « impuni », 98 (*dibunis* id., *dibuniz* « impunité », Gr.);
insanset « insensé », 114, *insenset*, 90; *increet* « incréé », 47;
infaticabl « infatigable », 180 (*difatigapl*, *difatigus*, Gr.);
incommoditéou « incommodités », 121.

5. On voit que quelques-uns de ces composés sont plus ou moins bretonisés. En voici un autre exemple, en petit Tréguier : *invalit* « invalide, vieux, infirme »; *invalidach* « état d'un infirme ».

6. Notons aussi que la prononciation actuelle est *im-* et *in-* et non *eñ*. C'est ce qu'indiquent aussi les graphies du P. Grégoire, qui distingue les voyelles nasales en les faisant suivre de *ñ*.

7. Cependant la prononciation actuelle du français *in-* devant consonne avait déjà pénétré en breton du temps de Grégoire. A côté de *infinit* « infini » (moy.-bret. id.), *infinitez* « infinité », il donne : « infinité, multitude innombrable *Un niver infinit*. . . Van. *un eñfin* ». Il est vrai que ceci peut être pris à Châlons qui a *un enfin a dut* « une grande multitude », et que ce dernier pouvait avoir en vue la prononciation française de *en-*, c'est-à-dire *añ*, cf. *anfin brass*, m. « multitude » l'A., et hors de Vannes *un anfin a dud* « une infinité de personnes » *Suppl. aux dict. bret.* 48, *eunn anfin a dud* Moal 305.

Mais l'exactitude de la variante *eñfin* est appuyée par le moy.-bret. *endifferant* « indifférent », *endiuisibl* « indivisible », où *en-* ne peut guère être que le son actuel du franç. *in-*.

8. Le vieux breton ne montre pas encore ce préfixe latin *in-*. Les autres langues celtiques ne l'ont pas emprunté non plus; sauf de rares exceptions comme *infinit* « infinitif », *in-* privatif est en vieil irlandais une variante du celtique *an-*.

VIII. *impar*, *ampar*, *dispar*, *dibar*, *dizañpar*, *dis*.

1. D'après ce qui précède, on attend *impar* comme correspondant du franç. *impair*.

Le mot se trouve en effet, au sens de « sans pair, sans égal »; on lit *impar* (courage) « sans égal », *Trajedi Moyses* (à la suite de *Trajedi Jacob*, Morlaix 1850), p. 169; *an amitier impar* « l'amitié sans égale » (que je sens pour vous), *La vie du patriarche Jacob*, ms. de 1832 (voir *Gloss.*, 17), p. 31, *ympart* (bonté) « sans égale », 83. A ces documents trécorois se joint un témoignage d'origine léonaise : une note de Milin, dont je ne puis lire le commencement, finit par « *impar* voir *ampar* ».

2. *Ampar* « impair » est donné comme suranné par Troude. Il existait en moy.-bret. M. Loth le regarde, *Mots lat.*, 115, comme descendant du lat. *imparem*, de même que le gall. *amhar*, id., orthographié actuellement *anmhar* par fausse étymologie d'après le préfixe négatif *an-* (la *Grammatica celtica*, 2e éd., p. 894, explique ainsi le bret. moy. *ampar*). Mais à la page 132, M. Loth se demande si le breton *ampar* n'est pas un emprunt français, parce qu'il peut représenter la prononciation de *impair* dans le dialecte de Cornouaille, ou même de Tréguier ou de Léon.

La prononciation littérale de *ampar* a pu exister, mais on n'aurait pas transcrit autrement **añpar*. Ce dernier était possible en moy.-bret., cf. *antier*, *entier*, du franç. *entier*, etc. Se mêlant à *dispar* « impair », van. id. Gr., Châl., *dissparr* l'A., il a donné en

trécorois *dizañpar*. qui veut dire «impair», et aussi «dépareillé»; par exemple dans l'expression *Boto dizañpar*, *naũn bop voar* (ou *unan deuz dì voar* «chaussures dépareillées, chacune d'une foire différente» (à Trévérec on dit : *unan deuz Jañjakes hag unan deuz Laũnom* «une de Saint-Jacques et une de Lanvollon»). *Dispar* avait en moy.-bret. les deux sens de «non par» (impair) et «sans égal, sans pareil», d'où *disparhat* «desaparer». Cf. *dispar* «inégal . . ., dissemblable», *disparein* «dépareiller». Châl., *disparr* «différent», *dissparein*, *dissparat* «dépareiller, déparier» *dissparage* «différence» l'A., *eur votez dibarez* ou mieux *dibarezet* = *heb he farez* (chaussure dépareillée) Mil. *ms.*, *dibareza ur votez* «déparier un sabot» *Suppl. aux dict. bret.*, 80; *dibar* «sans égal», *Miz Mari*, 233. Voir n° IX, 5.

3. *Dispar*, que l'analogie a enrichi d'une syllabe dans le trécorois *dizañpar*, a été, d'autre part, abrégé en *dis* par le dialecte de Léon : *war ann diz* «aux heures impaires», Troude, *var anu dis* J. Moal; *diz int* «ils sont impairs», *c'hoari diz pe bar* «jouer à pair ou impair», Mil. *ms.*, etc.; ce *dis* a aussi le sens de *dispar* (sans égal) «extraordinaire, incomparable», etc., voir *Mém. Soc. Ling.*, X, 327-329, où cela est expliqué par la locution **c'hoari par pe dis* pour *c'hoari par pe dispar*. La différence signalée p. 328 entre *dis* et le franç. *non*, qui n'a ce sens que dans «pair ou non» (provençal *par o noun* Mistr.), n'est pas si exacte pour l'espagnol *non*, qui a développé des emplois semblables au premier de *dis* : *ser nones y no llegar á tres* «être impair et ne pas aller jusqu'à trois» (= n'être qu'un); *quedar de non* ou *estar de nones* «rester ou être dépareillé», la finale du pluriel vient de ce qu'on dit *jugar á pares y nones*, *á pares ó á nones* (portugais *jugar pares e nones*).

Le rapport du breton et de l'espagnol est si frappant qu'on ne songerait pas à le mettre sur le compte du hasard, si les deux langues étaient limitrophes. Il est pourtant difficile de faire autrement, tant qu'on n'aura pas constaté d'intermédiaire probable.

IX. *AN-, IM-: ANHUN: ANFIN: INGREDI, AMGREDI: AMPAR: AMPARTIZ: INGABOL, INTRUGAR, ANGUO, AÑKOUAT.*

1. Le préfixe négatif *an-*, d'où en v. bret. *anscantocion* (poissons) «sans écailles», *anguo* gl. inequalitatem, avait déjà perdu sa vitalité en moy.-bret. En dehors de la famille de *ancouffhat* «oublier», qui seule survit encore, il gardait *antrugar* «impitoyable» et *anaes*, *anes* «malaise». On peut ajouter **anhun*, à cause du van. *anhune* m. par lequel Cillart traduit «insomnie» et «réveil», avant de donner pour l'un *diounsque*, pour l'autre *dihune*, *diouss-*

que; ce devait être de son temps un archaïsme peu répandu, mais rien n'autorise à le suspecter.

2. H de la Villemarqué a ajouté au *Dict. bret.-franç.* de Le Gonidec *anvâb* f. «stérile» et *anvâbad* f. «stérilité»; mais par sa citation, on voit qu'il s'agit du mot du Vocabulaire cornique *anuabat.*

Une forme voisine, *amvâb* a été ajoutée aussi avec renvoi à *anvâb,* et signature abrégée H. V. Cette dernière mention manque au *Dict. franç.-bret.* qui porte *amvâb* «stérile, en parlant d'une femme», après trois autres traductions. Mais Le Gonidec n'ayant pas employé le mot dans sa *Bibl,* il est probable qu'il vient, dans les deux cas, de H. de la Villemarqué. Celui-ci l'aura regardé comme une forme moderne de *anvâb,* parce que le préfixe *am-* est beaucoup plus fréquent.

M. du Rusquec donne aussi *amvab* «stérile»; il a dû le prendre au *Dict.* de Le Gonidec. Sa critique est, du reste, bien souvent en défaut : il donne comme synonyme le *dicofrit* du Cartulaire de Redon, qui veut dire en réalité «sans contribution», parce qu'une décomposition fantastique lui fait voir là le mot *kof* «ventre»!

3. Troude donne comme anciens : *angevir* «menteur»; *anlaouen, avlaouen* «qui n'est pas gai ni content»; *anners* «débile, sans force»; *anvad* «mauvais»; *anvir* «le même que *angevir*». Rien de cela n'existe dans aucun texte breton : ce sont des mots gallois plus ou moins estropiés : *anghywir* «injuste»; *anllawen, aflawen; annerth* «débilité»; *anfad; anwir* «menteur». Les mots bretons correspondants sont : *dilaouen, Gloss.* 157; *dyners* «faible», 172; *divat, Dict. étym.*, v. *dimat*, cf. «*divat* qui n'a pas de bonté, qui n'est pas bon» R[el] *ms.*, *divad* «âpre d'humeur», *dïnvad* «violent, véhément», Gr., etc.; *diguir* «infidèle, cruel, sans droit», *Dict. étym.*, *diwir* (cœur) «faux», *Barz. Br.* 22.

4. L'expression *diweza-andivez* traduite «avant-dernier», *Barz. Br.*, 8, a bien peu de chances d'être exacte.

5. Le *Supplément aux dictionnaires bret.* traite *an-* comme un préfixe négatif vivant, p. 48; mais cela tient aux idées théoriques de l'auteur, qui regardait les privatifs *in, an, am,* comme «originairement la même particule», et obéissait à diverses suggestions étymologiques. Il ne distingue pas graphiquement *an-* de *an* . Nous avons vu, n° VII, 7, son *anfin* «infinité (de gens)». Il donne encore :

anjust ou *amjust* «injuste, dont on doit se défier»; *amjustis* «in-

justice». La première forme peut être théorique; Moal n'a que *amjust*. On lit *injust* «injustement», *G. B. I.*, 1, 524;

anzesc ou *amzesc* «qui apprend difficilement». C'est le van. *un amzesqu'* «un hobereau», Châl. *ms.*; l'*n*, s'il existe, est une transformation de *m*. Cf. *Gloss.* 25; *Zeitschr. f. celt. Philol.*, 1, 46;

angredig ou *amgredig* «incrédule, défiant». L'auteur ne donne que l'*m*, p. 89 : «Incrédulité. *Amcredurez*. (*un Tregaur*). *amgredi*. *An discredi*». Les mots qui suivent *amcredurez* indiquent que la source a été «un Trécorois». *Amcredi* et *discredi* sont proprement des infinitifs. Moal a : *amgredik* adj. «incrédule, qui croit difficilement»; *amgredi* «incrédulité». On lit *amcredul* «incrédule», *Aviel*, 1819, IV, 8, cf. *Gloss.*, 24; *amgred* (sans traduction), et ailleurs *angred* m. «hésitation, irrésolution, incertitude, doute», *angredi* v. n. «hésiter, balancer, être en suspens, irrésolu», Mil. *ms.* L'*m* paraît antérieur à l'*n* : même en partant de **an-credic* on eût abouti à **añkredig* et non *ang-*, cf. *añkou* «la mort», etc. *Incredul* se trouve dans *Buez eur payanès en em grœt belec*, chez J. Haslé, p. 5, col. 1; *inkredul*, *Kanaouennou santel*, 1842, p. 73, etc.; cf. n° VII, 1;

ampar «sans pareil, adroit, habile»; cf. p. 73 : *ampar* «adroit», *ampartiz* «adresse». Il y a eu confusion, dans l'esprit de l'auteur, entre *dispar*, *impar* ou **añpar* «sans pareil», voir n° VIII, et *ampart* «corpulent» Maun., «(personne) accomplie, parfaite», Gr., *ampart e pep labour* «fort à toute espèce de travail», *Bleuniou-Breiz* 1862, p. 36, etc.; c'est à ce dernier qu'appartient *ampartiz* «activité, adresse, taille avantageuse», *Kanaou. sant.* I, etc.

Les autres mots donnés par Roudaut sont composés de *am-*, sans variantes par *an-*.

6. M. Stokes, *Urkelt. Sprachsch.* 11-13, distingue en bret. deux *an-* privatifs : l'un de *an-*, = grec *ἀ-*, *ἀν-*, lat. *in-*, etc.; l'autre de **ana-*, peut-être aussi **anas-*, comparé avec doute, soit à *ἄνευ*, *ἄνις*, v. h.-allem. *ânu*, mod. *ohne*, soit à v. h.-a. *fona*, auj. *von*.

Au premier *an-* est rapporté le v. bret. **angabael* latinisé en *angabalum* dans «sine angabalo». *Rev. celt.*, VII, 240. Mais ce passage porte *angabolum*, *sine angabolo*, et c'est la leçon du Cartulaire de Redon 12, confirmée par M. Loth, *Chrestomathie bretonne*, 106. Cet *o* est un obstacle de plus à l'identification du second élément dans *an-gabol-* et dans le v. bret. *ad-gabael*, gl. occupanda, = gall. *adafael*, v. irl. *athgabail* «saisie». Les deux mots diffèrent nécessairement par le suffixe, cf. *Ztschr. f. celt. Philol.*, II, 517.

La syllabe *an-* avait été regardée aussi comme négative par M. d'Arbois de Jubainville, *Rev. celt.*, VII, 240, où *sine angabolo* est expliqué «sans absence de prise de possession, sans privation

de saisine, c'est-à-dire avec saisine». M. Loth y voit, au contraire, une particule intensive, et rend *angabol(o)* par «saisie, reprise».

D'après une opinion plus ancienne, *an* serait l'article, et *-gabol* un mot d'origine saxonne : «*an gabolo*, le gabol»; «*gabol*, census, tributum, reditus; ex saxonico *gafol* vel *gafel*, nostris etiam *gaule*», *Cartul. de Redon*, 751, 752 (index onomasticus).

Ce dernier point, qui ferait de *-gabol* un parent du franç. *gabelle*, d'où le bret. mod. *gabell* m. id., *gabellour* pl. *yen* «gabelleur», Gr., mériterait d'être discuté avec une compétence juridique qui me manque.

Il serait étrange que deux composés techniques de sens contraire, *adgabael* et *angabol*, fussent ainsi différents par la terminaison. L'expression «sine angabolo» comprise «sans absence-de-*gabol*», pour «avec gabol», est une tournure peu naturelle, et qui paraît isolée. *An* ne doit pas être l'article, qui n'a rien à faire après le mot «sans», et qui était alors *en* ou *in*. Ce peut être la préposition bretonne *an-*, usitée en composition (et qui n'a pas toujours un sens intensif), ou bien un élément germanique comme dans l'allemand *Angabe*.

L'exemple douteux de *angabol* peut se remplacer par le moy.-bret. *antrugar* «impitoyable», = gall. *annhrugar*, irl. *étrócar*.

Aux mots gaulois qu'on a expliqués par *an-* privatif, *Urkelt. Spr.* 11, est venu se joindre dernièrement *anm(atu)* du calendrier de Coligny, mot opposé à *matu*, cf. *Ztschr. f. celt. Phil.*, II, 525, 527.

7. Cet *an-* suffirait, à la rigueur, à expliquer toutes les formes bretonnes, puisque cette langue ne présente pas d'exemple d'adoucissement de la consonne qui suit le préfixe. Mais on n'est pas obligé de séparer à ce point l'armoricain de ses parents les plus proches. Il y a tout lieu de croire que *anguo* est écrit étymologiquement, d'après le simple *guo*, mais que l'on prononçait *anwo*.

Ceci a été expliqué par M. Stokes comme un composé incomplet de *an-* avec un mot comme **guostatid* = gall. *gwastadedd* «égalité», cf. bret. *goustad*, *gwestad* «doucement, tranquillement», d'où moy.-br. *goustadic* (coup) «modéré», voir *Gloss.*, 289, 308; *Rev. celt.*, XIX, 209. M. Loth, regardant *anguo* comme complet, assimile *guo* à l'irl. *fó* «égal». Je ne suis pas sûr que ce dernier existe en tant que mot distinct de *fó* «bon» : le seul exemple qu'on en ait cité, *fó liomsa mo laighead* où O'Clery glose *fó* par *cuma*, ne suffit pas à le prouver. La traduction «my weakness is indifferent to me», *Rev. celt.*, IV, 120, revient à : Je prends en bonne part ma faiblesse, je ne la trouve pas mauvaise.

Je m'en tiens donc à la première explication, par **anguo-statid*, et je crois que le *g* était purement graphique, comme dans le

moy.-bret. *digoar* et *dioar* «dessus», *diguir* et *diuir* (mal écrit *diuin*, avec rime en *ir*, P 111), «perfide»; cf. gall. *anwastadedd*, *anwastadrwydd* «inégalité, irrégularité».

8. Ce qui n'est pour le breton qu'une conjecture, par suite de la disparition de *an-* privatif, est un fait pour le cornique et le gallois : à côté de *an-*, ces langues ont eu un préfixe équivalent *an'-*, qui suppose primitivement une voyelle finale. Ainsi *annabat* et *anfad* ne peuvent venir de *an-m-*. De même pour les mots gallois *anlan*, *anfyn* de *an* + *glan* et *myn*, qu'un accident typographique a fait attribuer au breton, *Urkelt. Spr.* 13. Il faut, cependant, réserver l'hypothèse d'une perturbation analogique, qui a pu faire subdiviser un primitif unique *an-* en *an-* et *an'-*; par exemple, l'influence d'un autre mot *ana-* et *an-* = grec *ἀνα-* et *ἀν-*, admis par M. Stokes comme préfixe intensif celtique.

Le v. irl. ne paraît pas présenter d'exemple sûr de *an'-* : *anchrist* «impie, antéchrist» a une variante *ancrist* dans le même texte (gloses de Wurzbourg), et son premier élément n'est pas nécessairement un **ana-* négatif celtique. Plus tard l'irl. a *an'-*, et même *ana-;* de même le gaélique d'Écosse, où *an'-* et *ana-* sont aussi intensifs (Macbain, 14, 15). L'un au moins de ces *-a* pourrait bien être une innovation analogique. M. Macbain identifie le gaél. *anacreidimh* «incrédulité» avec le v. irl. *ancretem*, ce qui n'est pas sans difficulté.

Ce v. irl. ne peut venir *phonétiquement* de *an-c-*, ce qui eût donné *éc-;* mais n'aurait-on pas étendu par analogie le domaine légitime de *an-*, régulier, entre autres, devant une voyelle?

9. La famille du bret. *añkounac'haat*, *añkouat*, etc. «oublier», *Urk. Spr.* 13, *Rev. Celt.*, XXI, 145, 146, a, en dehors du brittonique, une affinité spéciale avec le gaél. *anacuimhnich* «oublier, négliger», *anacuimhneach* «oublieux, négligent», *anacuimhne* «oubli, négligence» (à côté de *diochuimhn*, irl. *diochuimhne* «oubli», etc., gall. *digofio* et *anghofio* «oublier»).

10. L'explication du bret. *encres* «chagrin» par un composé = *an-* et *creis* «milieu (cœur)» n'est pas possible, cf. *Rev. celt.*, XIX, 331, 332. Il semble pourtant contenir une variante insolite de *an-*, cf. cornique *ancres* «inquiétude».

11. Le bret. *am-*, dont on a vu des exemples au paragraphe 3, a pour source principale le gaul. *ambi-*, mais il a pu quelquefois remplacer *an* dans d'anciens composés; cf. *Gloss.*, 23-28; *Rev. celt.*, XVI, 320, 321.

X. AMDOR, AÑDOR.

Le préfixe *am-* est devenu *añ-* dans *amdor*, *añdor* m. « abri en général », *moñt enn añdor* « se mettre à l'abri » Trd., *amdoren* f. pl. *-nou* « paravent, meuble pour s'abriter » du Rusquec, *Gloss.*, 25. Mil. *ms.* cite: *en eun andor kloz* « en un abri resserré, clos », de Combeau; il faut entendre *añdor*, de même dans ces notes sur l'article de Troude : (*Añdor* s. m.) « et f. pl. *andoriou*, lieu à couvert des incommodités du temps. Adv. *andor eo ama. Kac'her en andor*, bas. homme qui a peur d'avoir le moindre mal, qui ne met sa peine à rien et qui recherche partout ses aises même pour ch. . . ». C'est l'équivalent exact du provençal *cago-à-l'abri* « qui aime à prendre ses aises, poltron », Mistr.

Ce changement d'*am-* en *añ-* ne doit pas être de nature phonétique; il y a eu assimilation au préfixe *añ-*, qui est fréquent dans les emprunts français.

XI. AÑGRÂVET, KRAFET, DIAÑGRAVI.

Dans les arrondissements de Lannion et de Guingamp *añgrâvet* signifie « très avare ». La variante fournie par une note des ms. Penguern, « *tud ingravat* qui regardent de près et ne donnent pas » appuie l'explication par *eñgraffi*, *eñgravi* « graver » Gr., donnée *Gloss.* 211, 212, cf. *engraffa*, *eñgravi* « buriner », *eñgraffoüer* pl. *-ouëroù* « burin » Gr.

Voici deux passages qui intéressent l'histoire du mot : le premier montre en trécorois le verbe lui-même avec la prononcia tion *añ-;* le second est un exemple de l'association d'idées qui a prévalu dans son participe devenu adjectif :

. . .*en em angravo doumoc'h er speret*, *Fanch Coz* 2, « (ce que l'on comprend) se gravera plus profondément dans l'esprit »;

ar biczouni . . . *zo henhi krafet doun*. *Barzonnegou var drubarderez Jusas* 282 (voir *Gloss.*, 39) = « l'avarice est dans son cœur gravée profondément ».

Krafet n'a pas d'ordinaire ce sens; il veut dire « gratté », cf. *Gloss.*, 130.

Eñgravi, que Grég. n'admet pas au sens figuré de « graver (dans son cœur) », est le v. franç. *engraver* « graver ». Grég. donne le composé *diañgravi*, part. *-avet* « dégrader quelqu'un de la prêtrise ».

XII. DI-, DIS-; DE-, DES-; DISPRIVER, DICOMBRIT, DICOFRIT, DISHEAUL, DI[illegible], [illegible], DISMANTO.

1. Le préfixe de sens négatif ou séparatif *di-*, *dis-*, répandu dans tous les dialectes actuels, est amplement représenté en breton moyen.

En v. bret., *di-* est assez fréquent; il n'en est pas de même de *dis-*. On trouve ce dernier dans *dispriner*, qui glose « depretiatur » dans « Filius in [e]clesia adlatus seruus est eadem (*lisez* eiusdem) « nisi depretiatur »; c'est-à-dire, je pense, *eximitur pretio* : « à moins qu'il ne soit délivré (du servage) à prix d'argent » de *dis-* et *priner*, mod. *prener* « on achète ».

Dans le Cartulaire de Landévennec, on lit au XII^e^ siècle *in discombicione* (*eterna*), au XIII^e^ *in discumbitione*, les parties anciennes portent *in dicumbitione* C'est le v. bret. *dicombit*, *dicomit* « sans participation », dans le Cartulaire de Redon *in dicombito*. *Chrestom.*, 124; cf. bret. moy. *dicomboe*, *discomboe* « entièrement »? *Gloss.*, 177, mod. *digenez* « étranger », etc., 168. *Rev. celt.*, XXII, 76.

Le cornique et le gallois ont également *di-* et *dis-*, mais cette dernière forme est bien plus rare.

Nous ne la rencontrons pas dans les idiomes gaéliques; le v. irl. a *dí-*, mod. *dí-*, *dío-*, l'écossais *di-* .

Le gaulois présente une particule *di-*, avec voyelle de quantité inconnue : *Bugius*, *Dibugius*; *divertomu*, etc. On peut l'assimiler au *di-* néo-celtique et au lat. *dē-*. *Urkelt. Spr.*, 143.

2. De même que ce dernier, *di* est employé comme préposition au sens du franç. *de*, en v. gall. (*di*, *de*, *Rev. celt.*, XI, 204-206) = v. irl. *di*, *de*, irl. mod. *de*. M. Macbain regarde le celt. *dī-*, lat. *dē*, comme venant de **dvē*, cas de **dvō* « deux », ce qui est douteux.

M. Loth, *Chrestom.*, 123, cite ces deux passages du Cartulaire de Redon : « sine censu, sine tributo et *sine cofrito* ulli homini »; « in alode comparato, *dicofrito* et sine ulla renda »; et remarque que « *di* joue ici en réalité le rôle de préposition plutôt que de préfixe ». J'aimerais mieux voir dans *dicofrito*, soit un adjectif signifiant « exempt de contribution », soit une abréviation de **in dicofrito*, expression adverbiale analogue à *in dicombito*, dans le même cartulaire. La préposition qui rendait alors l'idée de privation était *hep*, comme aujourd'hui. Le bret. n'a pas pour *di-* privatif de constructions aussi libres que le gallois, qui dit, par exemple, *di droi yn ol* « not to be turned back », *di gred ha bedydd* « sans foi et [sans] baptême ». Là même où il paraît s'en rapprocher, les faits s'expliquent mieux autrement : *dizale* bientôt, sans retard Mil. *ms.*, *Bali* 95 = immédiatement; pet. tréc. *divadin* « sans blague, plaisanterie à part » = sérieusement, *digoañn* sans souper (gall. *digwynos*) = lat. incenatus, etc. Les expressions galloises ne paraissent pas elles-mêmes bien anciennes.

3. Quant au brittonique *dis-*, la *Grammatica celtica*, 2^e^ éd., 895, y soupçonne un emprunt au latin *dis-*.

M. Loth admet, *M. lat.* 114, un *dis-* brittonique indépendant. Sans doute, le lat. *dis-* aurait dû donner en gall. *dys-;* mais *dis-* peut bien être dans cette langue un mélange du celt. *di-* et du lat. *dis-* : cf. *diblygu* à côté de *displygu* « déployer », bret. moy. *displegaff* id., mod. *displega* Maun., etc., van. *dibléguein* l'A., lat. *displicare*. On doit cependant tenir compte du préfixe latin et celtique *ex-*, dont la consonne donnait lieu à un *s* brittonique, dans certaines conditions. On reconnaît généralement qu'une combinaison *latine *dē-ex-* a concouru avec *dis-* à la formation des composés français de *des-*.

4. Les premiers exemples de *dis-* en bret. nous montrent cette forme devant *p* et *c*[1]; cf. gall. *dispur* et *dibur* « impur », bret. *dibur*, Gr.; *disgudd* et *diguddd* « non caché, découvert », moy.-bret. *dyscus*, van. *diguh* « franc, ouvert », *Rev. celt.*, XIX, 199; cornique *dysconfortys* et *dygonfortys* « affaibli », bret. moy. *disconfortaff* « désoler », mod. *disconfort*, *digonfort* « sans consolation », Gr.; *dyscrygyc* « incrédule », bret. *discredic*, *Gloss.*, 178, gall. *digred: discrysy* « ne pas croire », bret. *discredi* « soupçonner, se défier », *discred* « soupçon », R[el] *ms.*, *Gloss.*, 158, cf. lat. *discredere*, et *disconvenire*, *displicere*, etc.

5. Une autre consonne qui suit *dis-* dans les trois langues est *l* : bret. moy. *disliu* « pâle, sans couleur », mod. *disliv*, *dilivr*, cornique *dysliu*, gall. *dysliw*, *diliw*: cf. bret. moy. et mod. *disleal* « déloyal » (cornique *dislaian* « infidèle »), ital. *disleale*, bas lat. **dislegalis*.

6. On ne trouve *h-* en gall. que dans *dishaul* « sans soleil », *disheulo* « abriter du soleil »; en bret. moy. *disheul*, *disheaul* « ombrage », *disheaulyaff* « ombrager », en pet. trég. *dichaol* « abri du soleil », etc., *Gloss.*, 179; *disheaul*, van. *dichaul*, Gr., *diseol Bali*, 192; *dicheolia* « abriter », *Trub.*, 45, *dicheolin Miz Mari*, 73, au fig. *dischеolin* « défendre (contre la chaleur des passions) », 34; *disheolien* f. « ombre », se dit... d'un lieu déterminé et resserré : *An dudiusa disheolien E kreiz bruskoadik eur ganien* « le plus agréable ombrage au milieu du bosquet d'un vallon (Combeau) », Mil. *ms.* Le moy.-bret. a déjà d'autres mots de ce genre, comme *dishaval* à côté de *dihaual* « différent », *Gloss.*, 180, etc.

7. Les composés gallois avec initiale *b-*, *m-* et *t-* sont très rares, ou douteux. Je ne puis citer que *disbar* et *difar* « sans co-

[1] Il n'est pas impossible que *discumbatio* soit une fantaisie individuelle due à la réminiscence du lat. *discumbere*.

lère ». Sur *dismannu* (et *difannu*) « disparaître », voir § 16; *distal* « sans valeur », cf. *didal* « sans payement », doit avoir subi l'influence de *cys-tal* « d'égale valeur ». Ils manquent pour les autres sons dont nous n'avons pas parlé, entre autres pour toutes les voyelles.

Le cornique a aussi *dis-* devant *(g)w- : diswrey, dizurey, diswruthyl, dizuruthyl*, etc. « défaire, détruire ». Dans *dyscrasiis* = « disgracié », le *g* est renforcé; cf. n° XIV, 8.

8. Les mots bretons de provenance latine ou française ont souvent *di-* pour *de-*, cf. *Rev. celt.*, XIV, 319, 320, *Gloss.*, 152. Cependant *de-* se trouve aussi dès l'époque du moyen-breton. Cf. *dereglet* « déréglé », D 61, 180; *déloyal* « déloyal », Mo. *ms.*, 175 (cf. *Gloss.*, 17); van. *goude bout pet... defancet à repasseign dré di Hérode* « après qu'on leur eut défendu de repasser par chez Hérode », *Histoer... J. C.*, 1818, p. 20, du v. franç. *deffenser* « défendre » (*diffansein* « interdire, défendre », Châl. *ms.*), etc.

Des- existait aussi en moy.-bret. : *desesperifu* « désespérer », van. *déséspérein* l'A. (*disespereiñ*, *-rout* Gr.) id., *desespèr* et *disespèr* « désespoir », Gr., *déséspoire* et *disansspoire* l'A., moy.-br. *disesper*, *Gloss.*, 152, 178; — *desordonet* « désordonné », van. *desordreu* et *disordreu* « désordres », *Gloss.*, 152, *Buhé er s.*, 692, *dizordreu*, 20; léon. *disordreni* « désordonner », Gr., moy.-bret. *disordren* « désordonné », mod. id. Gr., Mo. *ms.*, 211; — *desheritaff* et *disheritaff* « déshériter », *Gloss.*, 179.

Cf. *desoboissanç* « désobéissance », *Ariel* 1819, I. 199, mais *diaboïzanz*, *disoboïzanz*, van. *dioboïzanz*, Gr., *diaboeissance* f. l'A.; adj. moy.-bret. *dioboissant*, mod. *disoboissant* D. 60, *disoboissant*, Alm. du P. Gérard, 50, *diaboïz*, *disoboïz*, van. *dioboïzant*, Gr., *diaboeissantt* l'A.; *diaboïza*, *disoboïza*, van. *dioboïzeiñ* « désobéir », Gr., *diaboeicein* l'A.

9. Le changement contraire de *di-* en *de-* est très rare. On lit *degare* « excuse », *Æl mad*, Morlaix, 1836, p. 83 = *digare*, *diare*. En van., malgré la conservation d'anciens *de-* illatifs = gall. *dy-*, devenus ailleurs *di-* (*Gloss.*, 148), le français peut être mis directement en cause dans la plupart des cas : *delezet* « laissé, délaissé », *Choœs*, 211 (*dilézet Guerz. Guill.*, 45, inf. *dilézel*, 59), cf. *délausquet* « vous abandonnez », *Choœs*, 178 (part. *dilausquet Guerz. Guill.*, 33, 102, *Buhé er s.*, 162, etc.); *déseh* « il se dessèche », *L. el lab.*, 82 (*dissèhein* « sécher de douleur », *Choœs*, 211, cf. 210, etc.); *denah* « il refuse, dénie », *Guerz. Guill.*, 102, etc.

10. Dans les composés avec des prépositions, comme *a*, *ouz*, *oar*, qui sont exclusivement celtiques, la forme *dis-* ne paraît

à aucune époque de la langue, sauf le cas où la préposition n'est plus reconnaissable, voir *Gloss.*, v. *diaznauout* (*dianavcet* «inconnu», *B. ar s.*, 18, *ar pez zo dianaoudeka* «ce qui est le moins bien connu», Combeau, dans Mil. *ms.*, mais *dishanaoudec* «ingrat», *Miz Mari*, 249, van. *dizanaudigeh* «ingratitude, méconnaissance», Châl., petit tréc. *disañnve* «inconnu, étranger», *Rev. celt.*, IV, 151, etc.). Cependant on dit en Trég. *dizarben* «aller à la rencontre (d'une bête échappée)», léon. *diarben*.

11. Devant une voyelle, le bret. moy. n'a *dis-*, en dehors des emprunts, que dans *disaeren*, variante de *diaeren*[1] «délier», auquel on peut ajouter *disanc* = *dianc* «libre, dégagé», *Rev. celt.*, XIX, 332.

Les exemples plus récents ne sont pas très nombreux; en dehors de *disunvani* «désunir», *disunvanyez* «désunion», *disunvan* «en discorde», Gr., etc., qui étaient exposés à l'influence du français, on peut citer : *Disahellet* «échanché», *diahellet* «(charrette) dont l'essieu est rompu», *diahell* «sans essieu», Gr., *diael* Trd;

Disarat «terser, donner un troisième labour à la terre» Gr., *dizarat* Trd, *dizara* Gon. de *arat* «biner, donner le second labour» Gr., pet. tréc. *dizarat* «retourner la terre déjà labourée»; cf. léon. *diaraden* f. pl. *ou* «désagglomération, déroulement, achever de raconter longuement», *diaradenat* f. id., *diaradenna* v. a. «désagglomérer, dérouler, terminer» Mil. *ms.*, cf. *araden* f. «trace longue de quelque chose que ce soit, agglomération, enchaînement, roulement», *en araden venesiou am beuz da dremen* «j'ai un long enchaînement de montagnes à passer; un seul sillon», *en araden am beuz great er park-se* «j'ai fait un sillon dans ce champ»; *aradennad* f. «toute chose prolongée et longue comme un sillon fait à la charrue; une grande quantité», *en aradennad istoriou am euz displeget d'ezho* «je leur ai conté une foule d'histoires»; *aradenna* v. a. et n. «narrer longtemps, être prolixe, diffus»; peu usité, Mil. *ms.*, *aradennad* série *Suppl. aux dict.* 102, *un aradennad menezou* «une chaîne de montagnes», 57;

Dizeoni «ôter l'écume», Trd., *dionnénni*, Gr., etc., *Gloss.*, 157; *dizizilia* «démembrer», Trd.;

Dizahoûnet «qui n'a plus peur, rassuré», *Trub.*, 26, *dizaoun* «sans peur», Trd., cf. gall. *diofn* «sans peur»;

Pet. tréc. *dizanveiñ* «déloger», moy.-br. *dianhezet* «(il est) parti»; mod. *diannez* «sans meuble», Gon.; gall. *diannedd* «sans logement»;

[1] Le Men a imprimé *diacren*; cette faute (corrigée pourtant aux errata) a donné lieu au *diakren* de Trd. La traduction «payer», qu'on trouve aussi dans mon *Dict. étym.*, ne doit pas être exacte. *diaeren* ne répond au latin *solvere* qu'au sens de «délier», cf. *Gloss.*, 159.

Pet. tréc. *dizaweliñ* « se mettre à l'abri du vent », *Rev. celt.*, IV, 151, cf. *diavela* « enlever un sort, désensorceler », *Trub.*, 146; « désinfecter », Trd; *diavela*, *diaveli* « empêcher le vent d'incommoder » Gr., *diavela er javedad a reaz gant J.* « il donna un soufflet bien appliqué à J. » Mil *ms.*; il faut ajouter *diawelat* v. a. « voir par avance, prévoir, juger par anticipation », *diawel* et *diawelet* s. m. pl. *ou* « prévision, vue des choses futures », *ibid.*, mots que Milin. a écrits par *w* parce qu'il les rattachait à *gwelet* « voir », mais qui doivent répondre au franç. « éventer »; *diavelouer* m. « paravent », *dizavel* « sans vent » Trd;

Van. *disasscorne*, *disæssquerne* « sans os », *disasscornein* « désosser » l'A., moy.-br. *Diascorn Gloss.*, 161, mod. *diascorn*, *diæsqern* « sans os », *diascourna*, *diascorni*, van. *diascorneiñ* « désosser », Gr.;

Van. *diseucinein* « désergoter », Châl. *ms.*, *disivinein* « dessoler, ôter la sole d'un cheval, sans toucher à la corne du sabot » l'A., léon., *disjvina* Gr.

12. Même ceux d'origine française, comme : pet. tréc. *dizañplet* « incommode, difficile à manier », en grand Trég. et Goello « désavantageux, d'un mauvais rendement »; — *disegal* « inégal », Gr., *disingal* « non proportionné », *Suppl. aux dict.*, 97, *disegalded*, *disegalder* « inégalité », Gr., etc., sont loin d'être en majorité.

On peut citer au contraire bien des mots d'origines diverses, Gr.; comme :

Van. *diambalein* « déballer », *diambarrassein* « débarrasser », *diambarquein* « débarquer », Châl. *ms.*, léon. *diambarqi* Gr.; *dialigein* « désagencer » l'A., etc.;

Diangaji « dégager », *Avanturiou*, 43, *diangach* « libre, sans engagement », *Rimou*, 42, *Aviel*, 1819, I, 212; *diarolli* « désenrôler », Gr., *diarrollein* l'A.;

Diarc'hanta « désargenter (un objet) », Gr., *diargandein* l'A., *diarc'hanted* « (cet achat l'a) privé de ses fonds », *Suppl. aux dict.*, 96;

Diassur « non assuré, incertain (d'être sauvé) », *Bali*, 256;

Diamezek « sans voisin, désert, abandonné », *enn diamezeka hentchou* « dans les chemins les plus déserts » (Comb.), Mil. *ms.*, cf. *Gloss.*, 155;

Dianken « tranquille, sans inquiétude », *Trub.*, 239, *dihanken* « (un être) impassible », 74, *en em zihankenia* « se tirer de peine », 57;

Dienkrez « sans inquiétude », Nik., 139, *dihênkrez* « sans repentir, endurci (dans son crime) », *Trub.*, 51;

Dieñterri « déterrer », Gr., *diinteerrein* « désenterrer », *diincombrein* « débarrasser (désencombrer) » l'A.;

Diostiza « perdre les pratiques », *Suppl. aux dict.*, 94, *diuz* « qui n'use pas (*d'an dillad*, ses habits) », 60, etc.

Dans beaucoup de cas, *dis-* devant voyelle a une variante *di-*, même dans les mots d'origine française : *disabusi*, *dia-* «désbuser», *disaccordi*, *dia-* «désaccorder», *disaprouï*, *diaprouff*, van. *diaproueiñ* «désapprouver», *disarma*, *diarmi* «désarmer», Gr., *diarmein* l'A., *disarm*, *diarm* «sans armes», Gr., *diarme* l'A.; *disaly*, pl. *ou* «dissuasion», *disalya* «dissuader», Gr., *dizalia païa tailhou* «détourner de payer les impôts», *Trub.*, 211, *en disalias* «il le dissuada», *B. ar s.*, 18, *disalliein* «déconseiller», *dialliein* «dissuader», Châl. *ms.*, part. *dialéet*, v. *divertir*; *disalyer* pl. *-yérien* «celui qui dissuade», Gr.; *dienouï*, *dienoï* «désennuyer» Gr., *diannaiein* l'A., *dizenoui* Trd, pet. trée. *dizañnuiiein*, voir *Mélusine*, v, 308, etc.

Les composés de *di-* dont le second terme est étranger manquent souvent, au contraire, de variantes *dis-*; particulièrement quand l'influence française n'a pu s'exercer de façon continue. Ainsi *ac'hubi*, du lat. *occupare*, a donné *diéübi*, *diabui* «débarrasser», *Gloss.*, 16, 155, *diaub* «endroit qui n'est point embarrassé de trop de choses», *diaubi* «débarrasser un endroit, un lieu, ôter ce qui pouvait gêner», R[el] *ms.* (entre *dicre* et *dieren*); *pa vezo dieub ann daol* «quand la table sera débarrassée» (cette expression est de Plabennec), Mil. *ms.*; *dieub* «dégagé», *Suppl. aux dict.*, 80; *dicûbed* «débarrassé», *Trub.*, 258, *dieübet*, 265; plus tard, un emprunt au français a donné *disocup* et *diocup* «désoccupé», Gr.

Le mot fort employé *diéz* «malaisé», moy.-bret. *diaes*, est un ancien hybride comme son vieux synonyme *anaes*; il n'a pas d'équivalent en *dis-*, répondant à l'angl. *disease*, v. franç. *desaise*, cf. cornique *deses*, *deseys*. L'anglais fournit bien d'autres points de comparaison; n'ayant pas de préfixe *di-* vivant, il a généralisé l'emploi d'un *dis-* qui ne peut être que d'origine romane. Le v. franç. employait aussi quelquefois la forme *dis-*.

13. Le bret. n'a presque jamais *dis-* devant *d* ou *r*, comme dans l'angl. *disdain*, *disregard*. Je ne vois, pour *y*, que *disyalc'ha* «débourser», Gr., *dizialc'ha*, Trd.

14. Trois composés irlandais et gallois de **di-*, **dē-*, regardés comme remontant au vieux celtique, *Urkelt. Spr.*, 143, *Bezzenb. Beitr.*, XXI, 128, ont des correspondants bretons :

Moy.-br. *dianaff* «sans défaut, sans tache» = gall. *dianaf*, v. irl. *díanim*;

Moy.-br. *diboell* «furie, délire», mod. *diboel* «rage», *Gloss.*, 162, *diboëll*, pl. *ou* «rage, fureur, dérèglement, libertinage», *diboëll*, van. id. «déréglé», Gr., *dibouile* «inconstant» l'A., etc., gall. *dibwyll* «insensé», irl. *díchíall*;

Moy.-br. *dyners* « faible, sans force », mod. *dinerz*, van. *dinerh*, *Gloss.*, 172, gall. *dinerth*, id., irl. *dínert* « faiblesse ».

On peut citer, entre autres rapports du même genre :

Moy.-br. *dieuff* « sans pitié, qui n'est pas doux », gall. *digu*, v. irl. *dichoim* « immites » **dicoimos* ;

Moy.-br. *dihaffal* « sans pareil », *dihauall* « dissemblable », gall. *dihafal* « incomparable », cf. v. irl. *disamlathar*, gl. dissimulat.

Cf. *Gloss.*, v. *diloh*, *dimeulus*.

15. Nulle part nous ne trouvons, en pareil cas, d'*s-* constant après *di-*, sauf dans la famille de *dismegans* « déshonneur, honte », R[el] *ms.*, qui, bien que se rencontrant seulement en bret. moderne, doit être ancienne ; voir *Gloss.*, 181, *Bezzenb. Beitr.*, XXIII, 51. Mais le cornique seul a aussi *s* : *dismigo*, *dysmegy* « se défier, soupçonner ». L'irl. *dímicin* « déshonneur, mépris », mod. *dimhiccin* « mépris, reproche », O'Reilly = **di- mic-* ; le gall. *dirmygu* « mépriser », *dirmyg*, *dirmig* « mépris », présente une autre variété inattendue. On peut y soupçonner un mélange de **difyg-* avec **diermyg-*, cf. *ermygu* « adorer, révérer », *ermyg* « respect, honneur ».

Le bret. *dismeg-* serait-il de même un compromis entre **diveg-* et **esmeg-*, de l'ancienne particule *ex-*, cf. cornouaillais *espar* « singulier, extraordinaire », *Gloss.*, 222 ?

16. L'absence de mutation de l'*m* dans *dismeg* est à remarquer, en regard du *v* de *disveuli* « blâmer », *Gloss.*, 171. On peut comparer *dismañt* « défait, défiguré comme un malade languissant », cornou. *dismañto 'r bara* « gaspiller le pain », *Épenthèse des liquides*, 38, gall. *dyma ddismant echrydus ar vara* « ici on gaspille terriblement le pain », *dismannu*, *dismanu* « disparaître ». Mais il est probable qu'ici *dis-* est pour le *dys-* intensif (bret. moy. et mod. *mann* « rien »).

XIII. *DEGOUTET, DIGOUTET, DIC'HOUTET, DIOUTET ; DIC'HOUT ; DIOUST ; DIGIZA ; KIZ ; DIBOURSAÑ, DIVOULSAÑ ; DIBOÜILHA.*

1. *Di-* adoucit régulièrement une consonne muable suivante. Le moy.-bret. présente souvent aussi la lettre radicale, par orthographe étymologique : *digoulmaff*, *digolmaff* et *dicoulmaff* « dénouer », mod. *digoulma*, van. *diglommeiñ* Gr., *-ein* l'A., cornique *degelmy*, van. *diglymu*, *digylymu*.

2. L'hésitation n'est pas seulement orthographique, dans certains mots d'origine française. Ainsi en bret. moderne, à côté de

degoutet = dégoûté Mo. *ms.* 223, *degoutas* « il dégoûta » *B. ar s.* 27, on trouve l'infinitif *digouta* 23, avec préfixe breton, et *dic'houta*, van. *diouteiñ* Gr., *dioutein* Châl., *diousstein* l'A. id., *dic'hout* « (service) dégoûtant, répugnant » *El* 103, et même *diuoust* « insipide » Ch. *ms.*, avec *v* analogique, cf. *devout* « à savoir », *Gloss.* 11, etc., mots complètement bretonisés.

On dit en petit Trég. *degizañ* et *dic'hizañ*, *dic'hijañ* « déguiser » ; le moy.-bret. *diguisaff* est une forme intermédiaire, = mod. *diguiza*, van. *diguizeiñ* Gr., *diguisein* l'A. (Châl. *ms.* a *deguisein* « contrefaire »).

3. Le simple existe en breton dans ces deux cas : tréc. *gout* « goût », van. *gousste* l'A. ; moy.-br. *guis* « guise, façon ». Mais il arrive aussi que le simple manque plus ou moins complètement : *diroba* « dérober, voler » Mil. *ms.*, moy.-br. *dirobaff*. Cela n'empêche pas toujours la mutation, si elle est possible : *digoncertet* « déconcerté » *Av.* 1819, I, 203 ; van. *diorgein* « dégorger » l'A., Châl. (cf. *Gloss.*, 280) ; *un deen libr'*, *un deen diuarrass'* (l'étude des mathématiques requiert) un homme tout à soi Châl. *ms.*, v. *requérir*, = franç. *débarrassé* ; pet. tréc. *diboursañ* et *divoulsañ* « débourser ».

Dibech « dépêcher, se dépêcher » Gr., vient de ce mot franç., et non de *peich*, *pich* « piège » Gr., qui a peut-être la même origine.

4. Une analyse plus clairement fausse est supposée par *diboüilha* « dépouiller », *diboüilh* pl. *ou* « dépouille » Gr., le type roman étant *de-spoliare* ; bien que le *Vocabulaire du Haut-Maine*, du comte de Montesson, 3e éd., 1899, regarde *dépouiller* comme composé de *pouiller* « habiller ». M. Dottin, *Gloss. des parlers du Bas-Maine*, donne : *pouiller* « revêtir », *pouillement* « vêtement complet ». Le P. Grégoire a déjà *pouiller* « vêtir un habit ». Ce mot a été extrait de *dépouiller*, sous l'influence peut-être de *pouillerie*, que Grégoire explique « lieu où on met les habits des pauvres dans un hôpital », mais qui vient réellement de *pou*, cf. marseillais *pesouiero* « pouillerie, pouillis, lieu où il y a des poux ; endroit habité par des mendiants, mauvaise auberge », Mistral, etc. ; la traduction bretonne, *lastérez* se rattache de même à *lastez* « vermine ».

5. Une conséquence de l'alternance de *digizañ* et *dic'hizañ*, c'est qu'à côté de *giz* = guise, on a une variante *kiz*, que supposerait *digizañ* si c'était une formation purement bretonne, et qui existait dès le moy.-bret. (*quis*).

Le *k* est même donné seul par Le Pelletier dans *dikisa* « défigurer, déguiser », *en-em-dikisa* « se déguiser » ; Rel *ms.* n'a également que *dikisa*, *en em dikisa*. Mais les détails où entre Le Pelletier montrent qu'il était influencé par cette idée, qu'on écrivait autre-

fois *dicquis* le mot que lui-même note pour cette raison *dikis* « difforme, défiguré, déguisé; étrange, déréglé, démesuré, énorme ». Or de deux autres citations faites par lui-même, il résulte que le moy.-bret. écrivait cet adjectif par un *g* (il a transcrit *dyguys* et *dighis*, cf. *Gloss.*, 169). En parlant de *dicquis*, il avait très probablement en vue le passage donné par lui, s. v. *mic*, où il rend *dycquys* par « extraordinaire », traduction d'ailleurs peu admissible, voir *Gloss.*, 191.

6. La distinction des emprunts et des mots d'origine celtique ne peut pas rester toujours sentie par les Bretons; c'est une cause d'incertitude pour ces sortes de mutations. Une autre est l'échange fréquent de *di-* et *dis-*.

XIV. *DISOLO, DISUYNCALL, DISGUELY, DISGROAET, DISGLAU, DIZOLHEIN, DISOLFI, DISGWALC'HI, GOLFAZ, DISGWAR, DIZOREIN, DISSCRUNIEIN, DISCROIGNENT.*

1. Après *dis-*, l'initiale ne se trouve adoucie en moy.-bret. que dans *disolo* « découvrir, découvert », *dissolo*, *disoloet* « découvert », mod. *disolo*, *disoloët* Gr., tréc. *dizolo* id., *disolo*, *disolei*, van. *disolo disoleiñ* « découvrir » Gr., *dizoleïn*, *dizolo* Châl., et *disuyncall* « récalcitrer, frapper du pied comme le cheval », mod. *disvincqa*, *-qal* « regimber », *disvyncqa*, *-qal* « ruer », *-qadenn* « ruade », *disvinc'q* « regimbement », *marc'h disvyncqer* « cheval qui rue » Gr.

Je ne connais pas d'autre exemple ancien de *dis-* devant (*g*)*w-*.

2. On peut cependant comparer le cas singulier du moy.-br. *disguely guen* « bâiller », notation faussement étymologique de **disveli gen*, métathèse pour *dislevi gen* (attesté depuis le P. Maunoir). Le gall. *dylyfu gên* montre le préfixe *do-;* le bret. a, soit *do-s-* = gall. *dys-*, soit *dis-* par confusion avec *di-* (cf. *Gloss.*, 178, 179[1]).

Au lieu de l'article *Dislevighen*, et *Dislevihen* de Le Pelletier, Roussel *ms.* porte, entre *diskiant* et *dislonca :*

Disclavi « bâiller, ouvrir la bouche par assoupissement »;

Disglavi yen « oscitare », *dislevighen;*

Disc'hlavi, *disglavi* « se mettre à couvert de la pluie, passer la pluie à couvert »;

Beza en disc'hlao « n'être pas sous la pluie »;

Aman eo disc'hlao « il ne tombe pas de pluie ici ».

Ces lignes doivent être prises, je crois, moins pour un garant sérieux de l'existence des prononciations *disclavi* et *disglavi yen*,

[1] Le *Lexique* admet une étymologie populaire par *léó* « lieue », qui me semble loin d'être probable.

que comme l'essai inavoué d'une absurde étymologie, de *dislevighen* par *disc'hlavi* (on peut comparer une association contraire d'idées, dans la phrase populaire sur un nez retroussé : « Il pleut dedans »). La préoccupation étymologique de l'auteur se trahit encore par les syllabes *ihen* qu'il a jetées machinalement en marge de la dernière ligne citée (velléité de rapprochement avec le mot qu'il écrit *ïen* « froid » ?).

3. Il faut ajouter aussi en moy.-bret trois verbes où *gwr-* était devenu *grw-*, ce qui est resté intact, et un mot où *gl* vient de *gwl-* :

Disgroaet « défait », etc. ; *disgruyat* « découdre » ; *disgruizyaff* « arracher », *disgruizyennet* « déshérité » ;

Disglau « essauue de maison, l. cindula ».

Ce sont, d'ailleurs, les seuls exemples anciens de *dis-* suivi de *g*.

4. La langue moderne n'a aucune hésitation pour *disolo*, *dizolo*. Un cas semblable est le van. *dizolhein* « essonger », *dizolhét* « délavé, essongé » Châl., *disolheit guet er glaü* « (la terre est bien dégraissée et) délavée par les eaux » Châl. *ms.* v. *dégraisser*, *dizolhein* « essanger » l'A., *disholheiñ*, *disolheiñ* « essanger, tremper et laver le linge pour le mettre à la lessive » Gr., haut-cornouaillais *dizolc'hô*, de *guëlc'hi*, *goëlc'hi*, van. *golheiñ* « laver » moy.-bret. *guelchiff*, part. *golchet*. Le premier *h* de *disholheiñ* doit être une addition orthographique.

Une forme de ce verbe en Léon ou en basse Cornouaille se cache, si je ne me trompe, dans *disolfi*, part. *disolfet* « pleurer » Grég. (l'auteur écrit autrement *diçzolvi* « dissoudre », *diçzolvet*, *diçzolf* « dissous », auquel on pourrait penser aussi). Sur l'échange de *c'h* et *f*, on peut voir *Gloss.*, 377, 378 ; *Notes d'étym.* 22, 23. Le moy.-bret. *golfaz* « battoir », mod. *golvez* Maun., *colvaz* pl. *you* et *colvizyer*, *golfaz* pl. *you*, *golfez* pl. *you* Gr., *golvez*, *golvaz*, pl. *golvizi*, *golvezeier* Pel., *golvez* pl. *golveziou*, *golvizi*, *golvezier* R^{el} *ms.*, pet. tréc. *golvas* f. pl. *golvajo*, vient de **golc'h-vaz*, cf. *Ztschr. f. celt. Philol.*, I, 243.

5. Par ailleurs le bret. moderne a, pour *dis* + *gw*, plusieurs traitements différents.

Le Gon. donne *disgwiñka* et *diswiñka* « ruer » ; Troude, *diswiñka* et *disgwiñka*, *disgwiñkal*, en préférant la seconde prononciation comme « plus conforme au génie de la langue, ce mot n'étant pas composé ». Il entend par là sans doute que *dis-* ne change pas le sens du simple *gwiñka*, ce qui ne serait pas une raison ; d'ailleurs cela n'est vrai que partiellement. *Dis-* n'exprime pas ici une néga-

tion, mais une différenciation : pet. tréc. *gwignqal ha diwignqal* « ruer à plusieurs reprises, de côté et d'autre ».

Mil. *ms.* donne en haut Léon *disgwalc'hi* « laver le linge buandé »; c'est une formation voisine de *dizolhein*, *disolfi*. Cf. *disgwalc'h* « insatiable, vorace », *disgwalc'h a galoun* (de cœur insatiable) dans Combeau, Mil. *ms.*, *divoalc'h*, *divoalc'hus* Gr.

Grég. a aussi : *disvél* « obscurité », *disvèll* « lieu caché, lieu secret »; *eñ disvel* « dans l'obscurité », *eñ disvèll* « en cachette »; *divellus* « invisible »; Le Gon. : *diswél* m. « ténèbres, obscurités », et *disgwél* adj. « caché, secret, invisible; s. m. lieu caché, lieu secret »; Trd. : *diswel* et mieux *disgwel* : *en disgwel* « en cachette »; *disgwel* « caché, lieu caché ».

Voici d'autres exemples :

disvea, *divea*, van. *diüeeiñ* « détordre » Gr., *disgwéa*, *diwéa* Gon., *disgwea*, *diwea* Trd.; *disve*, *dive* « détors, qui n'est pas tors » Gr., *disgwe*, *dive* Trd.; à S^{t}-Clet *dizwéañ* « riposter »;

disvir « infidèle » Gr., *disgwir* « faux, inexact », *disgwirion* « infidèle, déloyal » Gon.;

disgwar « droit, sans courbure », *disgwara* « redresser ce qui était courbé » Pel. v. *gwar; digoär* « droit », le contraire de *goär* « tors », *digoära* et *dihoära* « dresser, rendre droit » Pel., *disguar*, *dischoar* « droit sans courbure », *disgwara* « redresser ce qui était courbé, équarrir, aligner » R^{el} *ms.* v. *gwar; dihoar*, *digoar* « droit, équarri » le contraire de *goar* « tors, tortu, voûté, cintré », *dihora*, *digoara* « redresser, décourber », *dic'hoara* « équarrir, rendre droit »; *ne vezo biquen calvez mat an ini ne oar disc'hoara coat* « celui qui ne sait pas équarrir le bois ne sera jamais bon charpentier » (cette phrase est évidemment un distique proverbial) R^{el} *ms.; disgwar* « droit, qui n'est pas courbe », *disgwara* « redresser, rendre droit » Gon.;

dizware « sans abri », pet. Trég.;

disc'houlou « obscurité » Gr. (peut-être fait d'après *amc'houlou* id.).

On voit que les principaux représentants modernes de *di-*(*s*)*-gw-* sont : *disw-*, *disgw-*, *disc'hw-; diw-*, *dic'hw-*, *digw-;* ce dernier, s'il n'est pas purement orthographique, est dû à l'influence de *disgw-* sur *diw-*.

6. *Dis-* + *-g*(*w*)*r-* ou *-g*(*w*)*l-* peuvent donner dans la langue moderne *disgrw-*, *disgl-* comme en bret. moy. (§ 3), mais aussi des formes différentes :

Disc'hret « défait » Gr., *dissrocitt* l'A.; *disgraen* s. f. « défaite » (Combeau) Mil. *ms.;*

Disgriet « décousu » Maun., *disc'hryat*, *disc'hruyat*, van. *disouryat*, *disouryeiñ* « découdre » Gr., *disouricin*, *-riatt* l'A., *dizouriat*, *disouricin*

id., *dizouri*, *disouriadur* « découture » Châl., pet. tréc. *dizwri* « décousu », van. *dissroui*, *disouri* l'A., etc.;

Disgrizienna « déraciner » Maun., *disc'hrizyénna*, *disc'hruizyénna*, *disc'hrizya*, van. *dihouryenneiñ*, tréc. *dïsc'hryennañ*, *disoüryennañ* Gr., *diouriennein* l'A., Châl.;

Disc'hlao, *disglao*, *lec'h disglavec*, van. *dilaü* « abri à couvert de la pluie » Gr., *dislau* m. l'A., *disglava*, *disc'hlavi*, van. *dilaüeiñ*, *dihlaüeiñ* « se mettre à l'abri de la pluie », *disc'hlavyer*, pl. *ou* « parapluie » Gr., *disslaouérr* m. pl. *-ouerion* l'A.

7. Ce dernier mot n'est pas tout à fait dans le cas des autres; le breton n'ayant gardé aucune trace du premier *w* du gall. *gwlaw* « pluie », *disglau* peut passer pour un exemple du traitement ancien du *g* simple.

Cf. van. *disronnein* « démailloter, déplier, dérouler » Châl.; *dissronnein* « dérouler, développer » l'A.; Châl. *ms.* a (avec *dishrounein*, *disrounein* et *digrounein*, cf. v. *debaler*), une variante *diourronnein*, comme si *gronnein* avait subi l'analogie des mots venant de *gwr-*; on peut comparer *dic'houlaza*, tréc. *-zañ*, van. *dihoulaheiñ* « délatter » Gr., *dioulahein* l'A.

Ceci montre qu'après *dis-* le *g* peut rester ou devenir *c'h*, *h*, ou disparaître. Cf. van. *dizorein* « réchauffer le four » l'A., pet. tréc. *disòreign eur poser* « faire bouillir de l'eau avec des herbes vertes, etc., dans une marmite (en fonte), avant de s'en servir pour la première fois », de *gorein* « chauffer »; *disc'hlac'hare* « il consolait » *Kant. Z. V.* 29, *dic'hlac'har* « console! » *Miz. Mari* 223; *un dislan*, *ur ster dislanniet* « débordement de rivière », *dislan deur* « dégorgement d'eaux », *dislan en deur* « déluge », *dillan* « inondation », *dillaniein* « inonder », *linsat deur dilan* « ragas d'eau » Châl. *ms.*, voir *Gloss.* 257, 745, etc.

8. Un autre traitement moderne de *g* après *dis-* consiste à le renforcer en *k* : van. *discreyneiñ* « égrener » Gr., *discreinein* Châl., *disscruniein*, *disscreinnein* l'A., voir *Gloss.* 605, cf. n° XII, 7.

Cf. *discroignent* « ils grinçaient (*ho dent* des dents) » *Nouelou*, 553, *disgrogna-e-zent* « montrer ses dents, en riant, ou en menaçant et grondant, comme font les chiens » Pel., *disgrogna e zent* id., *disgrougnal* « montrer ses dents » R[el] *ms.*; *diskrougna* v. a. « montrer les dents en menaçant »; *diskrougner he zend* ou *he rastell* « homme à menaces ridicules », parfois ce mot a le sens de « rieur qui montre les dents » Mil. *ms.* Il doit y avoir là mélange de deux mots : moy.-br. *scrignaf*, *scrihnal* « grincer (des dents) », tréc. *skrignañ*, etc. *Gloss.*, 615, 616, cf. *skrigneiu e hrant get er blijadur ou dès* « ils rient de plaisir » Buléon, *Hist. saūt.* 126, et mod. *groignal* « grogner » Gr., *groign* « action de grogner » M. 553. Moal donne

disgrougnal et *skrignal* « montrer les dents (parlant de chiens) », p. 209. On lit *he zend diskrignet* « grinçant des dents », *Trub.* 55.

XV. *scruniein : scloeret : rañva, diravа ; hellet ; arc'henna : hampreiñ.*

1. Un équivalent de *disscruniein* est *scruniein* Châl., qui n'en vient pas phonétiquement. C'est une aphérèse, favorisée par le franç. *e(s)grainer*.

Cf. van. *scloeret é* « (la jument) a pouliné », à côté de *digloereiñ* « éclore » *Gloss.*, 605, *dissclorein* VA.

2. La suppression de *di-* peut avoir lieu dans d'autres conditions (*Rev. celt.*, XXII, 76-78) :

Van. *forhein* « priver, sevrer », de *diforhein* « séparer » ;

Rañva, *rañvat* « sérancer », de *dirañva* « égrener » ; *diranva* ou *dirava al lin* « ôter la graine de la tige du lin » R[el] *ms.* ;

Van. *hellet d'er séhet* « mort de soif », de *dihelhét* « essoufflé ».

On peut ajouter *arc'henna* « à l'île de Batz, signifie : tirer soulier et bas, c'est-à-dire aller pieds nus » Mil. *ms.*, de *diarc'hen*, *diarc'henna* « déchausser », *diarc'hen* « déchaussé, qui a les pieds et les jambes nues » R[el] *ms.*

Cf. en franç. *plumer*, etc. ; *Gloss.*, 100, 101.

3. Le sens du mot ainsi extrait peut aussi être contraire à celui du composé : van. *hampreiñ en esqern dihampret* « remettre un os disloqué », de *diamprein*, *divambrein* « démembrer », *Rev. celt.*, XXII, 77.

É. Ernault.

ÉTYMOLOGIES.

Ὀφείλω.

A côté du verbe *ὀφείλω*, le grec nous présente un verbe *ὀφέλλω* dont les dictionnaires font habituellement un article séparé. Qu'il faille voir là deux formes d'un seul et même verbe, c'est ce qu'aucun linguiste ne mettra en doute. La différence est la même qu'entre *κτείνω* et *κτέννω*, entre *φθείρω* et *φθέρρω*. L'embarras commence seulement quand on passe au sens. En effet, *ὀφέλλω* signifie « augmenter, accroître, profiter »; *ὀφείλω* signifie « devoir, être endetté ». L'écart de signification est grand : je ne crois pas qu'il ait été expliqué jusqu'à présent.

Buttmann et Benfey supposent une ellipse. On aurait dit d'abord *χρεῖος ὀφέλλειν* « nourrir une dette ». Puis, *χρεῖος* ayant été sous-entendu, le verbe, prenant pour lui la valeur de la locution entière, aurait signifié « devoir ».

Admettons, si vous voulez, que l'explication est ingénieuse : mais j'ose dire qu'elle n'a rien de convaincant. Peut-être, à observer les différents emplois du verbe, en trouverons-nous une meilleure.

Comme les deux savants que nous venons de nommer, c'est de l'idée « augmenter, accroître, profiter », que nous partirons. Ce sens, nous le trouvons, par exemple, chez Homère, en parlant d'un cheval de course dont l'ardeur augmente à mesure qu'il approche du but :

ὀφέλλετο γὰρ μένος ἠὺ
Ἵππου . . . . . [1]

Homère emploie le même mot dans un récit où il est question d'une maison dont les biens s'accroissaient rapidement.

αἶψα δὲ οἶκος ὀφέλλετο [2].

Il s'emploie aussi d'une augmentation de peine et de travail. Agamemnon avait offert un sacrifice à Zeus, mais le dieu, tout en acceptant le présent, augmente le poids peu enviable de l'épreuve :

Ἀλλ' ὄγε δέκτο μὲν ἱρά, πόνον δ' ἀμέγαρτον ὄφελλεν.

[1] *Il.*, XXIII, 524.
[2] *Od.*, XIV, 233.

IMPRIMERIE NATIONALE.

C'est encore πόνος «la peine, la disgrâce, le malheur», qu'on trouve avec ὀφέλλειν à un autre endroit de l'*Iliade* (XVI, 646). Les commentaires expliquent dans ces vers ὄφελλεν par ηὔξανεν.

Citons encore le vers où il est dit que Jupiter élève les uns, abaisse les autres.

Ζεὺς δὲ τιμὴν ἀνδρεσσιν ὀφέλλει τε μινύθει τε[1].

Jusqu'à présent, rien n'annonce l'idée d'une dette ou d'un devoir. Mais nous allons la voir paraître en considérant un certain nombre de locutions où figure notre verbe.

Αἴθε (ou εἴθε) ὄφελες. Ὡς ὄφελες. Ou simplement ὄφελον.

Ulysse, débarqué avec ses richesses sur une terre inconnue, s'écrie qu'il aurait eu profit à rester chez les Phéaciens :

Ἦ ῥα χρήματα πολλὰ φέρω τάδε; πῇ τε καὶ αὐτὸς
Πλαζομαι; αἴθ' ὄφελον μεῖναι παρὰ Φαιήκεσσιν.

Hélène, faisant un retour sur sa destinée, se soumet à la volonté des dieux. Mais elle aurait gagné à être la femme d'un meilleur époux.

Αὐτὰρ ἐπεὶ τάδε γ' ὧδε θεοὶ κακὰ τεκμήραντο,
Ἀνδρὸς ἔπειτ' ὤφελλον ἀμείνονος εἶναι ἄκοιτις.

Quelques vers plus haut, c'est à son mari qu'Hélène applique le même verbe. Comme il s'est éloigné un peu rapidement du champ de bataille, elle lui dit qu'il aurait mieux fait d'y laisser sa vie :

Ἦλυθες ἐκ πολέμου — ὡς ὤφελες αὐτόθ' ὀλέσθαι,
Ἀνδρὶ δαμεὶς κρατερῷ, ὃς ἐμὸς πρότερος πόσις ἦεν.

A ce même Paris, Hector n'épargne pas les reproches :

Αἴθ' ὄφελες ἄγονός τ' ἔμεναι ἄγαμός τ' ἀπολέσθαι[2].

Il aurait mieux valu pour toi, lui dit-il, ne pas venir au monde ou mourir sans avoir connu l'hymen.

Le regret, quand il est porté à son plus haut point, fait dire aux hommes, comme on vient de le voir, qu'il eût été préférable pour eux de n'être pas nés : ὡς μὴ ὄφελλε τεκέσθαι[3]. Et ailleurs : Τὼ μὴ γείνασθαι ὄφελλον[4]. Encore aujourd'hui nous ne sommes pas surpris d'entendre dire : «Il aurait mieux valu pour moi n'être jamais venu au monde.»

[1] *Il.*, XX, 242.
[2] *Il.*, III, 40.
[3] *Il.*, XXII, 481.
[4] *Od.*, VIII, 311.

C'est surtout après coup, et instruits par l'expérience, que les hommes reconnaissent quel eût été leur intérêt, ce qu'ils auraient eu profit à faire.

Antiloque, vainqueur dans les jeux, s'adresse à son concurrent malheureux, et lui dit qu'il aurait eu avantage à mettre les dieux de son côté :

ἀλλ' ὄφελεν ἀθανάτοισιν
Εὐχεσθαι.....

Il., XXIII, 546.

Protée fait la même réponse à Ulysse. Son intérêt eût été de ne point s'embarquer sans offrir un sacrifice à Zeus et aux autres dieux :

Ἀλλὰ μάλ' ὤφελες Διί τ' ἄλλοισίν τε θεοῖσιν
Ῥέξας ἱερὰ κάλ' ἀναβαινέμεν.

Par quelques-uns de ces exemples, le lecteur a déjà pu voir comment ὀφελλω est en train de changer de signification. *Ce que nous aurions eu intérêt à faire, c'est ce que nous aurions dû faire.* C'est d'abord le devoir considéré au seul point de vue du profit : mais peu à peu, l'idée se généralisant et s'élevant, c'est le devoir au point de vue de l'obligation morale.

Ménélas, étant la cause première de la guerre, devait être parmi les chefs le premier à la fatigue.

Νῦν ὄφελεν κατὰ πάντας ἀριστῆας πονέεσθαι[1].

Jupiter, n'ayant accordé à Achille qu'une vie si courte, devait au moins lui accorder une vie glorieuse.

Τιμὴν πέρ μοι ὄφελλεν Ὀλύμπιος ἐγγυαλίξαι[2].

Puis, par une restriction du sens, de l'idée générale du *devoir* on est passé à l'idée particulière de la *dette*. En ce sens il a donné ὀφείλημα, ὀφειλή, ὀφειλέτης. Seulement, comme on avait deux formes pour le verbe, ὀφείλω a été préféré pour exprimer ce dernier sens : il s'est peu à peu séparé de ὀφέλλω, et le souvenir de leur commune origine s'est perdu. Il est inutile de citer des exemples : les inscriptions en fournissent en grand nombre. *Δεκαπλάσιον ὀφειλέτω*... *Ην τις ὀφείλων γ' ἐξαρνῆται*... *Τὴν προῖκα ὀφείλειν ἐπ' ἐννέα ὀβολοῖς*, etc.

Ceci rappelle par certains côtés l'évolution des sens du verbe allemand *dürfen*, comme l'a donnée M. de Saussure dans ces *Mémoires*. Des deux parts, on en peut tirer une leçon de morale

[1] *Il.*, X, 117.
[2] *Il.*, I, 353.

en même temps que de sémantique: outre un remarquable exemple de bifurcation des sens, on y trouve la preuve que l'idée de l'*intérêt*, suffisamment épurée, peut conduire à la notion du *devoir*.

Une observation pour finir. Les dictionnaires, qui traduisent ὄφελον par « plût à Dieu, plût au ciel que », donnent bien le sens général de la locution, mais nous laissent dans une complète ignorance sur son origine. Ils traduisent, mais ils n'expliquent pas.

Ἡλικίη.

Dans la langue d'Homère, à côté de mots qui nous reportent aux temps les plus anciens, on en trouve d'autres qui révèlent déjà une organisation régulière, pareille à celle de nos sociétés modernes.

De ce nombre est le mot ἡλικία « âge ».

Priam, témoin du traitement indigne qu'Achille fait subir au cadavre d'Hector, s'écrie qu'il veut aller supplier cet homme cruel, s'il n'aura pas quelque respect pour l'âge et quelque pitié pour la vieillesse.

> Λίσσωμ' ἀνέρα τοῦτον ἀτάσθαλον, ὀβριμοεργὸν,
> Ἤν πως ἡλικίην αἰδέσσεται ἠδ' ἐλεήσῃ
> Γῆρας.
>
> (*Il.*, XXII, 419.)

Quelle est l'origine de ce mot?

Ἡλικία est un substantif dérivé du pronom ἡλίκος, lequel est de la même famille que ποηλίκος et τηλίκος. A la base de ces mots, il faut supposer sans doute d'anciens pronoms *ἧλις, *ποῆλις, *τῆλις, lesquels ont été allongés du suffixe adjectif κος; nous les retrouvons sans cette addition dans les pronoms latins *tālis* et *quālis*.

Ἡλίκος correspond, pour le sens comme pour la forme, au latin *qualis*. Il marque la similitude d'une façon générale, qu'il s'agisse de l'aspect extérieur, de l'air du visage, de la stature, ou de quelque autre attribut du corps ou de l'esprit. Il marque en particulier la similitude de l'âge.

En ce sens, il est plus fréquemment employé sous la forme ἥλιξ. Platon, dans le *Phèdre*, cite un proverbe équivalant au latin : *par pari gaudet*. Ἥλικα τέρπειν τὸν ἥλικα. Il donne ailleurs la gradation suivante : ὁμοίους, ὁμοεθνεῖς, ποολίτας, ἡλικας, συγγενεῖς.

C'est ce ἡλίκος ou ἥλιξ qui a donné le substantif ἡλικία qui, pour le procédé de formation, peut être comparé aux mots français *qualité*, *quantité*. Il s'est spécialisé dans le sens d'*âge*, ce qui,

en soi, n'a rien d'étonnant. C'est ainsi qu'en français *qualité* est devenu un synonyme de *noblesse*. Mais ce que nous voulons faire remarquer, c'est qu'une expression de ce genre, pour arriver à cette signification spéciale, suppose une terminologie déjà arrêtée et précise.

Il est vrai que chez Homère ἡλικίη ne se trouve qu'une seule fois, et dans un passage qu'on a des raisons de considérer comme n'étant pas des plus anciens. Il n'en est pas moins curieux de trouver dans Homère un mot qui sent déjà sa langue administrative[1].

Ἠρίον.

Parmi les nombreuses particularités qui assignent au XXIII^e^ chant de l'*Iliade*, où sont décrites les funérailles de Patrocle, une date relativement récente, il faut compter la présence du mot ἠρώϊον pour désigner un tombeau. Non seulement l'expression ne se retrouve en aucun autre endroit des poèmes homériques, mais la forme sous laquelle elle se présente a quelque chose de moderne. Ce n'est pas ἠρώϊον, ni ἠρῷον, ni ἠροῖον (forme béotienne); c'est ἠρίον.

> Καδ δ' ἄρ' ἐπ' ἀκτῆς βάλλον ἐπισχερώ, ἔνθ' ἄρ' Ἀχιλλεὺς
> Φράσσατο Πατρόκλῳ μέγα ἠρίον, ἠδὲ οἱ αὐτῷ.

La résolution en *i* de la diphtongue, ainsi que l'absence d'aspiration, ont fait que les commentateurs alexandrins pensèrent à ἔρα « la terre ». Mais c'est bien d'un *heroum* qu'il s'agit.

L'ADJECTIF ἠΰς ET SES COMPOSÉS.

De l'adjectif ἠΰς « bon », il est resté dans la langue deux composés qu'on n'a pas reconnus complètement jusqu'à présent.

1° ἐνηΰς ou ἐνηής. Ce composé n'est plus employé qu'au génitif ἐνηέος et à l'accusatif ἐνηέα. Les scoliastes l'interprètent par σώφρων, ἀγαθός.

> Ὡς φάτο γήθησεν δὲ πολύτλας δῖος Ὀδυσσεὺς,
> Χαίρων οὕνεκ' ἑταῖρον ἐνηέα λεύσσε' ἐν ἀγῶνι.
>
> (*Od.*, VIII, 900.)

Cf. *Iliade*, XIX, 342; XXIV, 422; XV, 138; *Odyssée*, I, 393. Quelques éditeurs d'Homère ont voulu identifier le génitif ἑῆος avec la forme pronominale ἑοῖο. Je crois inutile d'entrer

[1] Il est d'ailleurs possible que dans ἥλιξ nous avons, comme dans plusieurs autres mots d'origine pronominale, le confluent des thèmes pronominaux *sa* et *sva*.

dans cette discussion, pour laquelle je renvoie à un article de Buttmann[1].

Quant à l'étymologie, des explications assez bizarres ont été présentées. On a pensé au substantif *ἀΐτας* « amant », ou bien on a rapproché *προσηνής* « favorable ». Cependant le composé *ἐνηΰς* ou *ἐνηής* est parfaitement régulier, étant formé comme *ἔνθερμος*, *ἐγκρατής*.

2° *πρηΰς*, *πρηεῖα*, *πρηΰ*. La déclinaison complète existe. On a, par exemple, l'accusatif *πραΰν*, le génitif pluriel *πραέων*. Au sujet de l'élision de l'*o* du préfixe *προ*, comparer *πρηνής*, *πράν*.

De *πρηΰς*, le dialecte dorien a fait *πραΰς*. Puis, au moyen du suffixe *ιο*, il en a tiré l'adjectif *πρά-ιο-ς*, *πρᾷος*, qui a passé dans la langue générale et qui a donné *πραότης* « la douceur ».

C'est ainsi que dans ces mots si usités subsiste l'adjectif homérique *ἠΰς*. Il faut donc renoncer à l'étymologie sanscrite *prī* « réjouir ».

Michel Bréal.

[1] *Lexilogus*, I, 86.

ÉTUDES

D'ÉTYMOLOGIE BRETONNE.

(SUITE.)

XVI. *Diforc'h*, *diforch*; *difoc'h*; *dirāṽkōṇt*, *digours*, *digeṽṽigein*.

1. Le bret. a trois mots voisins de forme et de sens : *diforc'h*, *diforch*, *difoc'h*.

Le premier seul se trouve en bret. moyen. On confondait alors graphiquement *c'h* et *ch*, mais à défaut de variantes propres à *ch* (comme *chy-*, *chi-*, *j*), les rimes peuvent nous renseigner sur la prononciation.

Diforch rimait anciennement, 1° en *orc'h* : *diforch diouz morchet* (je ne puis) « sortir d'inquiétude », J. 192, cf. P. 154; 2° en *orf* : *eneff ha corff pan difforchas*, P. 92 « quand son âme se sépara de son corps », litt. « quand elle se sépara, âme et corps » (la traduction « quand elle partit en corps et en âme », *Poèmes bretons*, p. 37, est inconciliable avec la suite du texte et avec sa source latine, p. 136-140); 3° en *oc'h*, P. 204 :

Dren levenez a quemersoch
En ho coff glan pan en santsoch
Ouz queflusqui ha treiff en och,
Hac ez voe nau mis hep difforch.

H. de la Villemarqué a traduit : « Par la joie que vous prîtes à le sentir tressaillir et tourner dans votre chaste sein, et que vous eûtes neuf mois, sans accident. »

L'auteur de ce texte n'était pas plus scrupuleux sur la qualité que sur la place des rimes intérieures : *levenez*, *quemers-och*; *glan pan en san-tsoch*; *queflusqui*[*ff*]*ha treiff en och*; aussi n'y a-t-il pas à poser, pour rimer à *mis*, une variante hypothétique **disforch*. Pour les finales, il était plus exact; au point de vue des consonnes, il n'y a dans son poème qu'une faute : c'est *levenez bras* rimant à *soulacc*, P. 214. Mais je crois que *bras* ici remplace *acc*, erreur amenée par *an ioae bras* à la strophe suivante.

Faut-il donc admettre qu'il ait voulu employer un autre mot en

oc'h, **diffoch?* Non : le moderne *difoc'h* est trop loin pour le sens. Il a simplement admis par exception une rime finale inexacte, du moins dans la prononciation courante (cf. *Epenth.*, § 17, 18). C'est ainsi qu'on trouve, dans un autre poème qui peut être du même auteur, *aer* rimant en *el*, P. 65; cf. *Rev. celt.*, XXI, 141.

2. Le sens général de ce radical *diforch* en moy. bret. est « séparation, division ».

Le P. Maunoir donne *difforc'h diouz vr crouadur* « avorter », acception qui rappelle le passage de P. 204, cf. Grégoire : *diforc'h divar bugale* « avorter »; *lacqàt da diforc'h* « faire avorter »; *diforc'h* « avorter, parlant d'une bête »; *diforc'hidiguez*, *diforc'hidiguez divar bugale* « avortement, fausse couche »; Pel. et R[el] *ms.* : *difforc'h* « avortement »; *difforc'ha* « avorter »; Pel. : *difforc'het* « avorté, je ne l'ai entendu que des bêtes »; R[el] *ms.* : *ar gasec a ziforc'h* « la jument avorte »; Le Gon. : *diforc'h* m. « avortement, surtout des animaux »; *diforc'ha*, *diforc'h* « avorter »; *diforc'hidigez*, f., « avortement ».

Cet auteur traduit aussi *diforc'ha*, *diforc'h* « dissoudre, décomposer », et *diforc'hidigez* « dissolution, décomposition ». Il a pu prendre cela à Grég., qui donne : *diforc'ha* « diviser, partager », (avec un exemple); *diforc'hidiguez* « divisibilité »; *diforc'hidigez a zimizy* « divorce, dissolution entière du mariage »; *diforc'hapl* « divisible »; *diforc'hted*, pl. *ou* « division ». Cela a tout l'air d'archaïsmes, en Léon.

Le dialecte de Vannes fait, au contraire, un grand usage de ce sens général : *diforhein* « distinguer, discerner, trier, séparer, mettre à part » Châl., bas van. *diforc'h* Loth; *difforhein*, *difforh* « distinguer, mettre à part, détacher (des soldats) », *difforh*, m. « distinction, exception », l'A., etc., mais non de l'acception spéciale du léonais, bien que Grég. donne en van. *diforheiñ* « faire de fausses couches », et Troude : *diforc'hein*, v. a. « avorter ».

L'origine de cette famille est **dis-furcare*, cf. lat. *bifurcus* : ital., *biforcarsi* « bifurquer ». Le *Lexique* voit dans le léon. *diforc'h* « avortement », un « euphémisme grossier », = « défourchement, violent écartement des jambes », ce qui est peu probable. *Diforc'h-* exprimait aussi en moy.-bret. d'autres séparations fâcheuses, comme *difforch diouch an fèiz* « schisme »; *difforchidigaez a dimiziff* « divorce »; c'est cette nuance qui a prévalu en Léon, tandis que le vannetais maintenait l'acception primitive « mettre à part », et admettait même l'idée favorable qui peut en résulter, comme dans le franç. *distinguer : un doctor, mestr' er reral, unan diforhét é* « c'est un chien au grand collier ». Châl. *ms.* : *hi e zou en difforh ag en hani en dès hi engchented* « she is the choice one of her that bare her », *Celt. Hexapla*, VI, 9.

3. Grég. donne encore : *diforc'h* «perdre sa forme», van. *diforheiñ* (avec renvoi à «fausse couche»); *diforc'h* «défigurer, contrefait, difforme»; et Gon. : *diforc'h* «difforme, laid, contrefait, défiguré, mal fait»; *diforc'hted*, m. «difformité, laideur, état d'une personne contrefaite». Le *Lexique* assimile ce second *diforc'h* «difforme» au moy.-bret. *difurm*, du franç. *difforme* avec contamination de *diforc'h* «avortement».

Le moy.-bret. avait aussi *difform* «difforme», *Gloss.*, 167, mais ce mot est complètement distinct des deux *diforc'h*. Quant au second de ceux-ci, bien qu'il ait subi l'influence du premier, il en était aussi tout différent.

4. C'est ce que prouve Grég. lui-même; car il a aussi *diforgea* «défigurer», van. *diforgeiñ;* et *diforch* «contrefait; malicieux»; «difforme», van. id.; *diforchted* «difformité», et van. *diforget* «défiguré». Pel. donne *difforch* «vilain, mal-bâti, mal-otru», en ajoutant qu'«il est peu en usage»; R[el] *ms.* : *difforch*, par *ch* français «mal fait, mal bâti, vilain, malotru»; Troude : *diforch*, *diforj* «laid, difforme (parl. des personnes)»; «déformé (parl. des objets, comme les chapeaux, etc.)». M. F. Vallée m'apprend qu'on dit *marc'h diforch* «cheval qui n'a pas une jolie forme»; *labour diforch* «travail mal réussi».

En van., on trouve : *diforge* «difforme, rebours, mal bâti» Châl., *diforch'* «(homme) contrefait; rebours»; *ho diforch* «(voilà un habit qui) vous engonce trop»; *difforchet* «défiguré»; *difforchetet é* «qu'il est défiguré», Ch. *ms.; difforge* «informe; contrefait, disgracié (*à gorff* ou *à isspritt* de corps ou d'esprit); malotru, impertinent; impertinemment»; *diforge* «difforme; maniéré»; *geste difforge* «contorsion», *guir difforge* «barbarisme», *deriss difforge* «coq-à-l'âne»; *diforgein* «défigurer; difformer, rendre ou être difforme»; *diforgeadur*, m. «difformité»; *difforgeadur* «impertinence» l'A.

Pel. regarde *difforch* comme corrompu de *diforc'h* «avortement», ce qui n'a rien de convaincant. Cependant la même association d'idées a produit un effet inverse dans Châl. *ms.*, qui traduit «avortement» : *difforch' ur c'hrouadur;* «avorter» : *difforgein;* «avorton» : *un dra difforch'*. Cette dernière expression veut dire en réalité : «une chose difforme».

5. Grég. donne comme suranné *forh* «forme, figure», qu'il a sans doute extrait de son van. *diforheiñ* «perdre sa forme».

Troude donne aussi comme «ancien» *forch*, s. m. «forme, figure extérieure». Cependant Milin a changé l'indication du genre de ce nom, et ajouté : «mine, façon, composition, contenance, maintien, manière, travail, cérémonie, règle, modèle».

M. Vallée m'en a fourni cet exemple : *ar bern kolo a zo ganeomp war e forch* « nous sommes en train de confectionner le tas de paille, de lui donner sa forme ». C'est donc un mot réel, identique au moy.-bret. *forg* « forge », mais influencé, pour le sens, par *diforj*, *diforch*, qui en est composé. Il en est de même du verbe employé dans *ne lar netra a sort' a forch* « il ne dit rien à propos » Ch. *ms.* v. *discourir*, litt. « rien de ce qui convient » (*diforch* signifiant « qui ne convient pas »). Mil. *ms.* a : *forcha* v. a. « façonner, former, figurer, faire, forger, travailler, régler, modeler » ; M. Vallée m'a appris que ce verbe est usité en Léon au sens de « conformer, donner sa disposition, sa forme ». C'est le moy. bret. *for giaff* « fabriquer, créer ».

6. *Diforget*. *diforj* est proprement « mal forgé » ; pour l'emploi péjoratif de *di-*, on peut comparer trég. *tud dirañkoñt* « gens de mauvaise rencontre, qu'il ne fait pas bon rencontrer au coin d'un bois » ; van. *digours* « contretemps » Chal., « fin de non-recevoir », *me faïet en dés guet un digours* « il m'a payé d'une fin de non-recevoir » Ch. *ms.*, voir n° XVIII, 7 ; *digueniguein* « mésoffrir » l'A., *Suppl.*, etc.

7. Mil. *ms.* donne : *difoc'h*, *difoc'het*, « débraillé, effaré, défait » ; *en den difoc'h* ou *difoc'het eo* « c'est un homme sans tournure et débraillé » (Île de Batz) ; *difoc'her* (Î. de B.) « un défaiseur si l'on pouvait le dire » ; *difoc'ha* « tirer, arracher, allonger », *difoc'het* adj. « qui n'a pas de ventre, qui est tout en longueur, en parlant d'un homme ; mince, long et en désordre, mal habillé ». On dit en bas Léon *difoc'h* « difforme, mal arrangé » (Vallée).

Phonétiquement, ces mots ne concordent ni avec *diforc'h*, ni avec *diforch*. Il est possible qu'ils contiennent le même élément que *taul-foc'h* « bourrade », variante de *taul-focq*, *taul-feucq*, de *taul-peucq* Gr., etc., voir *Rev. celt.*, XIV, 278, 279 ; *Gloss.*, 472 ; cf. *peuka* « bourrer », *peuk*, *taol peuk*, *bleukad* m. « bourrade, coup de pointe » Moal. M. Kluge, *Etym. Wörterb. der deutschen Spr.*, 5e éd., suppose dans l'allem. *pochen* une onomatopée germanique *puk*, *buhh*.

8. *Eur Vari forc'h* « une femme sans ordre, une souillon » Trd., se rattache directement à *forc'h* « fourche », cf. en bas Tréguier *gwisket evel eur forc'h* (fille) « habillée comme une fourche » (Vallée).

XVII. *Divelfet*, *skeulf*, *disgueulc'hi*, *dic'holc'het*.

1. « *Divelfet* (Î. de Batz) disparu, hors de la vue, perdu ». Cette note de Mil. *ms.* n'est accompagnée d'aucune explication étymo-

logique; il n'y a pas à s'en plaindre, c'est une garantie de plus de l'exactitude du renseignement. Mais l'orthographe bretonne de Le Gonidec, que Milin suivait malgré son aversion pour cet auteur, phonétique pour tout le reste, ne l'est pas en ce qui concerne le son *v* : quand celui-ci vient de *(g)u*, *(g)w*, elle l'écrit *w* (cf. n° XII, 11). La graphie *divelfet* exclut donc l'explication du mot par *di-+guel-*.

Il n'y a pourtant rien de plus naturel ici que la comparaison du léon. *guelet* « voir », tréc. *gwelet*. D'après ce qu'on a vu plus haut (n° XIV, 4, 5) sur *disolfi* = *disgwalc'hi*, *divelfet* peut représenter un ancien **diwelc'het*, cf. la vieille glose *guelch* « aspectum », gall. mod. *gwylch* « apparence », etc., *Notes d'étym.*, 72.

Pel. a précisément *digwelc'hi* « examiner ». Mais c'est là, d'après lui, le sens figuré d'un verbe qu'il traduit d'abord « laver, rincer », et qu'il n'écrit qu'une fois (à l'article *gwalc'h*). R[cl] *ms.* porte : *gwalch* « lavage ou lavoir »; *gwalchi* « laver, purifier par l'eau »; *disguelc'hi* « relaver, repasser à l'eau »; *disguelchet gat an tan*. Cette dernière expression, non traduite, veut dire littéralement « relaver avec le feu, repasser par le feu ». C'est une variante de *disolfi*, *disgwalc'hi*. La forme donnée par Pel., nécessairement inexacte, doit se corriger, non en **diwelc'hi*, mais en *disgwelc'hi*. Le sens d'« examiner » ne dérive pas ici d'« inspecter », mais d'« éprouver, mettre à l'épreuve ». Il est possible que le préfixe vienne de *do-s-* : cf. gall. *dyolchi* « rincer », auquel peut répondre le verbe van. dans *dic'holc'het é en doüar guet er glaü* « l'eau a emporté toute la graisse de cette terre » Ch. *ms.*, v. *graisse*.

2. *Guelf* m. « gueule, bouche », donné par Troude comme suranné, je ne sais d'après quelle source, doit être une variante du moy.-br. *gueſl*, mod. *gueol* Maun., *gueaul* pl. *you* « gueule », *guéol* « grande bouche » Gr., *géôl* m. pl. *iou* « gueule » Gon., *geol* Trd., *gueol* Ch. *ms.*, d'où *guéaulad* pl. *ou* « gueulée » Gr., *géôliad*, *géoliad*, *géôlhad* (*lh* mouillé) m. Gon.[1], *gueolat* Ch. *ms.*, *geolad*, « goulée » Trd., cf. *Gloss.*, 296, et (pour la métathèse), 647, 648. Le sens s'oppose à un rapprochement avec *divelfet*.

3. Un autre rapport qui se présente est celui de *skeulf* « (yeux) effarés », *skelfa* « regarder avec frayeur », en Cornouaille, selon

[1] *Géôl*, *géôlhad*, *géoliad* sont dans la seconde édition seulement du dict. bret.-fr., où ils ont dû être ajoutés par H. de la Villemarqué. Le dict. franç.-bret. a *géôl*, *geôliad*, *géoliad*, avec un exemple du premier visiblement emprunté à Grég.; Le Gon. n'a pas employé le mot au passage correspondant de sa *Bibl* (*Juges*, XIV, 8). Bien que M. du Rusquec donne aussi *geol*, *géoliad*, on peut se demander si l'initiale *ge-* n'est pas due à une mauvaise interprétation de l'ancien *gue-*, où l'*u* a été prononcé.

Trd., *skoelf* « hagard » *Suppl. aux dict. bret.*, 87. *scuelfed* « effaré » 82, en haut Léon *skoelfet*, à Morlaix id., « (yeux) hagards, (gens) effarés » (Vallée), qui proviendrait de **s-guelc'h*, comme le moy.-bret. *An sculcher*, *Gloss.* 619? Pour le vocalisme, cf. *skoerj* et *skerj*. *skerch* adj. et adv. « hagard, effronté, effrontément, avec trouble, crainte, frayeur, épouvanté, effrayé » Mil. *ms.*, voir *Gloss.*, 613, et *Rev. celt.*, XIX, 199, 209. Mais cette explication est loin de s'imposer. Le *Suppl.* de Roudaut donne *scalf* à côté de *scuelf* « (yeux) étincelants de fureur », p. 83, ce qui ne semble pas ancien; Moal n'a que *skeulf*, p. 251. Troude cite de *skelfa* une variante *skelta*, qui suggérerait à l'origine *skel-* « écarquiller, écarter », cf. σκελος? Mais ceci peut être le résultat de quelque analogie récente.

XVIII. *Dyscurlu*, *discrab*, *discuez*, *digoulia*, *digoc'hen*, *diskraf*.

1. La mutation faible n'a de raison d'être, après *dis-*, que l'influence analogique de *di-*

Nous avons vu qu'en moy.-bret. elle ne se montre que devant *gw-*. L'initiale *gw-* est, d'ailleurs, dans un cas particulier : sa mutation *w* est l'ancienne forme radicale, dont *gw-* est un renforcement initial, relativement récent. *Dizolo*, *disolo* peut être formé directement de *dis-* et de l'ancien **wolo*, devenu ensuite *g(w)olo*.

2. En bret. moderne, comme nous l'avons vu, l'affaiblissement se montre après *dis-* pour *g*, mais il n'est point constant; on trouve aussi *dis-gw-*, peut-être par l'influence de *dis-g-*.

Il arrive même que le *g* se renforce en *k* : *disscreinnein*, *disscruniein* « égrener » l'A. (n° XIV, 8).

3. Le moy.-bret. *dyscurlu* « fétide, en décomposition », vient de *grullu*, qui « en Cornw. est du bled noirci interieurement que l'on dit en françois bled foudré » : *et du* » R[el] *ms.*; celui-ci tient à l'argot franç. *grelu* « blé », *Rev. celt.*, XV, 336, *Gloss.*, 178, 296. J'ai soupçonné ici un représentant de *dos-*, parce que le sens n'a rien de négatif; mais ce composé devant être relativement récent, il est préférable d'y voir la particule *dis-*, avec le même emploi que dans *dizec'h* « desséché » Gon., Trd., *dizeac'h Trub.* 47, etc.

4. Le *k* reste intact. On trouve quelques indications contraires chez Pel. et R[el] *ms.*, mais elles ont été inspirées par l'orthographe galloise :

Disglairia ou *discleria* « déclarer », gall. *disgleirio* Pel., *disclerria*, *discleria*, *disglairia*, R[el] *ms.*;

Disgrab « anémone; démangeaison, grattelle; manière de saluer

d'un paysan, qui se gratte la tête d'une main, après l'avoir découverte de l'autre» Pel.; *disgrab*, avec la dernière de ces explications, puis la première; la seconde est restée au bout de la plume de l'auteur, mais on voit qu'il a laissé de la place pour la mettre avant les autres; *disgraba* «gratter» Pel.; *discrab*, *discrabérez*, *discrabadur* «action de gratter», *discrabat* «gratter, parlant des poules, des chats et des chiens», *scrabat an douar* id. Gr., *disscrabellatt* «gratter, parl. des chiens», *disscrabèlladurr* «action de gratter» l'A., etc., cf. *Gloss.*, 614;

Disgregui, *discregui* «démordre, décrocher, lâcher prise» R[el] *ms.*, le mot manque chez Pel.

Pel. écrit *disgulia* ou *disculia* «montrer, déclarer, expliquer», parce qu'il rapproche ce mot du gall. *cûl* «maigre», ce qui, d'ailleurs, est fort peu admissible, cf. *Gloss.*, 178; R[el] *ms.* a *disgulia*, *disculia*, *discull* «déceler, déclarer».

5. Ni Pel. ni R[el] *ms.* n'ont de forme comme *disguezet* «montré», *disguezer* «on montre» qu'on trouve très rarement en moy.-bret., *Gloss.* 152. Il est possible que ce soient des fautes d'impression pour *disquez-*, cf. *disquezas* «il montra», Nl. 39. En tout cas, cela ne peut appuyer l'hypothèse d'un changement de *dis-k-* en *dis-g-*: la variante fréquente *descuez* «montrer», aujourd'hui *deskeuz* «il montre», à Braspartz, confirmée par le gall. *dysgwyddo* «démontrer», prouve que la particule initiale est *do-*. Je m'en tiens donc à l'analyse **do-skei-*, cf. v. irl. *scíam* «beauté», v. h. a. *scînan* «briller, se montrer», etc., *Rev. celt.*, XIX, 199.

L'explication du *Lexique*, par *dis-* et moy.-bret. *goez* «vue» (ou plutôt «forme»), ne rend compte ni de *des-*, ni du *k* presque constant; on peut objecter aussi l'absence de variantes sans gutturale, sauf en cornique; cf. n° XIV. 1, 5; *Rev. celt.*, XXIII, 259.

6. On trouvera des exemples de l'alternance de *di-* et *dis-* devant des gutturales, *Gloss.*, 156, 157, 177, 178. En voici quelques autres :

Van. *diguh* «(cœur) franc», moy.-br. *dyscus*, *Rev. celt.*, XIX, 199; *digargue*, *disscargue* m. «décharge», *digarguein* «décharger», *disscarguein* «décharger un homme réputé criminel», *digargour*, *disscargour* «déchargeur» l'A., *digarg* «assouvir» (leur rage) *Choæs* 67; *digrissquein* «décroître» l'A., *discresquein* Ch. *ms.*:

Dicouantis, *digoantis* «cruel», *dizcoantys* «(lieu) obscur» Nl. (*Dict. étym.*);

Van. *digrampeiñ*, *discampeiñ*, léon. *discampa* «décamper»; *digroëffa*, *discroëffa*, van. *digroëffein* «décoiffer»; *digontein*, léon. *discounta* «décompter, déduire»; *digordennein*, léon. *disqordenna* «décorder», Gr.;

Digaloun « sans cœur; découragement » Gr., tréc. et gall. *digalon* « sans cœur »; *diskalon kaer* « bien découragé », *Kroaz ar Vretoned*, 4 mai 1902, p. 1, col. 2; *discalonnein* « décourager » Châl. *ms.;*

Digemenn, *diskemenn* « décommander » Trd., *disqemenn*, van. *-nneiñ* « contremander » Gr.;

Diglosa, *disclosa*, van. *digloseiñ* « déclore » Gr., *diglosa* « écosser » Trd., « se dit à l'île de Batz dans le sens de *skigna* » [répandre, éparpiller], « ailleurs... *diglosa patates* éplucher des pommes de terre » Mil. *ms.*, moy.-br. *diglocet* « (fève) écossée », *Gloss.*, 167;

Van. *digouyeiñ*, léon. *digouffya*, *discouvya*, *discouffya*, « déconvier, congédier honnêtement », Gr.; *digouvia*, v. a., « renvoyer, éloigner, révoquer une invitation », *digoufia*, « congédier, renvoyer »; « désinviter, inviter à s'en aller, à se retirer », *mezuz eo beza digoufiet euz a douez tud vad*, « il est honteux d'être invité à s'en aller du milieu de braves et bonnes gens »; *digouvi*, s. m., pl. *ou*, « renvoi, congé, rappel d'une invitation, éloignement », *digoufi* id. Mil. *ms.;* van. *digouviein* « déprier, rebuter » Châl.;

Digonfortt, « inconsolable » l'A., *digoñfort*, Trd., *digonfort*, *disconfort*, van. *disconfort* Gr.; van. *digonforteiñ*, *disconforteiñ* « désoler », Gr.; van. *digonsol*, « inconsolable, abattu », *Voyage mist.*, 155, léon. *disconsol*, *digonsolapl*, Gr.;

Digoc'hen, « sans écorce ». Milin a barré cette explication de Troude; il a laissé la suivante : « se dit... d'un ciel sans nuage », et ajouté : « et parfois aussi des yeux pour marquer qu'ils sont clairvoyants : *Doue a zo digoc'hen he zaoulagad a wel enn amc'houlou evel er sklerijen* » (Dieu, dont les yeux sont clairs, voit dans les ténèbres comme dans la lumière); « plusieurs disent *diskoc'hen*. *an noz a ioa digoc'hen* ou *diskoc'hen* la nuit était sereine et sans nuage ». Il dit aussi que *diskoc'hen* et *digoc'hen* s'emploient indifféremment en Léon, et ajoute à l'art. *digoc'henna* de Trd.: « tirer le voile qui couvre les yeux... au physique et au moral »; Gr. a *digoc'henna* « dégrossir » (un bois, un marbre, etc.);

Digraf, adj. « (homme) qui n'a pas d'ordre dans ses affaires », Trd., *diskraf*, « qui tient à peine cousu », Mil. *ms.;*

Moy.-br. *digrougraff* « dépendre ». mod. *discrouga*. Gr., *diskrouga*, Trd.; *diskrouger* « dépendeur », *diskrouger anduill* « dépendeur d'andouilles, un homme grand, mal bâti, à long cou », Mil. *ms.;*

Digroguein « démordre » l'A.; *discregui*, van. *discrogueiñ*, Gr.; *diskrog eo ar c'hrok* « il n'y a rien au croc », *diskrog ha laosk eo war he drantell* « il tient à peine sur ses jambes », Mil. *ms.;*

Diguempenn « indisciplinable, impoli, malotru; qui est sans ordre », Gr., *digempenn* « malpropre, mal habillé, impoli; (bois) raboteux », Trd.; *diskempenn* en haut Léon, *digempen* en bas Léon et Plougastel, *er c'hrek diskempenn eo* « c'est une femme sale et sans ordre », Mil. *ms.; diskempen* « (péché) odieux » *Trub.* 225,

-penn « (se tenir) de façon inconvenante » 231 ; van. *digampeen* « raboteux, âpre, pervers, méchant » Châl., etc.

7. Il y a pourtant beaucoup de cas où l'une des deux variantes manque ; c'est le plus souvent celle en *dis-*. On dit, par exemple, toujours en pet. Trég. *digrèvañ unan benak* « tirer les cheveux à quelqu'un », *digrèvet* « échevelé » ; *ne ket digoulzet* « il n'est pas trop tard encore » ; *eun dén digoulzet dë vale* « celui qui se promène à une heure indue », cf. *ne voa quet digoulset* « ce n'était pas trop tard », *B. sant Gen.*, 27, etc., et n° XVI, 6.

XIX. *Diskuda*, *bieur*, *beuer*.

1. La traduction anglaise (par Williams) du vocabulaire breton du P. Maunoir, insérée dans l'*Archæologia Britannica* de Lhuyd, Oxford, 1707, porte (p. 201) : « *Disquda*, to put off hatred ». Mais le texte est : « *discuda*, defaire une haie ». L'interprète a pris ce dernier mot pour « haine » ! Il est coutumier de pareilles bévues, cf. *Gloss.*, XVIII.

2. Bullet, dans son *Dictionnaire celtique* (Dijon, 1754), explique *dicuda* (pour *discuda*, faute d'impression que l'ordre alphabétique permet de corriger) « couper une haye », en ajoutant : « *cud* signifie donc haye ». La conséquence n'est pas rigoureuse : d'après ce que nous avons vu, on pourrait poser encore **scud* ou **gud*.

3. Le P. Grégoire a : « couper une haïe », *discuda*, part. *discudet* ; Le Gonidec : « couper ou arracher une haie », *diskuda* ; Troude : *diskuda*, v. a. en Cornouaille « couper une haie ».

Que de fois l'historien de la langue est forcé de se contenter de témoignages moins nombreux, ou de moindre qualité ! Cependant, sa défiance naturelle étant éveillée ici par le silence de tout autre document, il constatera d'abord que Le Gon. n'a donné au verbe en question qu'un certificat de complaisance, car dans son autre dictionnaire (breton-français), il avait déclaré ne le connaître que par le P. Grégoire.

4. Troude avait omis *diskuda* dans ses deux premiers dictionnaires (français-bretons) ; ne l'aurait-il pas pris ensuite à Le Gon. (ou à Grég.), en le nationalisant cornouaillais par manière d'acquit, pour la simple raison qu'il ne le connaissait pas en Léon ? On peut voir, *Rev. celt.*, XV, 365, un cas où Troude a enrichi

d'office le dialecte de Vannes, par suite d'un raisonnement de même force. Mais la finale de *diskuda* ne permettait pas de l'attribuer au vannetais.

5. Grég. a énuméré, dans sa Préface, les ouvrages dont il s'est servi et dont plusieurs ont péri depuis ; mais le plan de son dictionnaire ne comprend pas l'indication de la source pour chaque mot qu'il ne connaissait point par lui-même. Il se contente de distinguer sous le nom d'*alias*, ou mots d'autrefois, ceux qu'il a tirés de documents anciens, avec d'autres qui sont réellement gallois ou qui n'ont eu d'existence que dans ses rêves d'étymologiste sans critique. Par un accident qui, d'ailleurs, n'est pas très fréquent, il arrive que certains *alias* ne sont pas signalés comme tels. Cf. *Gloss.*, XI-XXIV.

Parmi ses sources appartenant au XVII^e^ siècle, se trouvent le *Nomenclator*, dont un exemplaire, peut-être unique, existe à la Bibliothèque nationale, et le livre du P. Maunoir, qui est un peu moins rare. Les termes qu'il leur a empruntés font partie de sa nomenclature courante, et non de ses *alias*.

6. Pour nous rendre compte de la façon dont il a utilisé le *Nomenclator*, étudions ses deux articles *biévre* et *castor* (cf. *Rev. celt.*, XIV, 317) :

« biévre, animal amphibie, qui est une espèce de Castor. *Byeuzr.* p. *byeuzred. avancq.* p. *avancqed.* » — « castor, animal amphibie. *Byeuzr. avancq.* voyez biévre. »

Il a pensé à une prononciation *bieuzr*, sans quoi il aurait ajouté quelque explication, comme à l'art. *frere* : « *Breuzr.* p. *breuzdeur.* (le *z* dans ce mot ne se prononce pas, mais il s'écrit, pour prononcer plus longue la syllabe...) » ; cf. v. *tremblement*, *frisson*. En réalité, le *z* de *breuzr* est un archaïsme graphique, et celui de *breuzdeur*, une fantaisie étymologique ; du moins, nous sommes mis en garde contre une lecture littérale. L'auteur nous eût de même prévenus charitablement, s'il avait su que *byeuzr* est une cacographie ; ou plutôt il l'eût lui-même rectifiée en *bievr*.

Il n'y a, en effet, aucune bonne raison d'admettre la réalité de cette forme *byeuzr*. Grég. l'a prise telle quelle au *Nom.*, p. 45, où elle traduit « fiber, canis ponticus » et le franç. « bieure ». Mais comme on trouve, pages 28 et 47 du même ouvrage, le nom de la chèvre écrit *gauzr*, qu'il faut certainement prononcer *gavr* ou *gafr*, on doit de même regarder *byeuzr* comme représentant *bievr* ou *biefr*, emprunt au franç. *bièvre*. Il y a là de simples fautes d'impression ; si le mot avait été répété, il paraîtrait aussi sous sa forme régulière, **bieufr*, comme on lit *gaufric*, *gaufr bihan*

« chevrette », p. 31, cf. *leufr* « livre », 1, 2, plur. *leufrou*, 131, *queufren*, « partie », 2, *leufran* « lévrier » 30, etc.

Ni Pel., ni Le Gon., n'ont ce mot; Troude ne le donne que dans son dictionnaire bret.-franç. : « *Bieuzr*, s. m., Bièvre, castor, animaux; pl. *ed* »; p. 734, il le fait prononcer en une syllabe et rimer (seul) en *euzr*. Tout ceci provient du P. Grég.

Bieuzr est donné aussi avec trop de confiance dans la *Grammatica celtica*, 2e éd. 1075; dans les *Origines indo-européennes* de Pictet, 2e édit., I, 558, et même regardé comme celtique, *Urkelt. Sprachsch.*, 167. La forme réelle *bievr*, ou *biefr*, a une diphtongue clairement française[1].

Quoique ce cas malheureux soit exceptionnel, il suffit à prouver que Grégoire ne s'est pas toujours servi de ses sources modernes avec une critique suffisante, et qu'il était homme à se laisser induire en erreur par des fautes d'impression.

C'est ce qui lui est arrivé, je crois, pour le *discuda* du P. Maunoir.

7. Chez celui-ci, le mot n'est pas à son ordre alphabétique, mais après les initiales *disp-*. C'est ce qui a suggéré à Williams la lecture *disquda;* correction insuffisante, l'auteur écrivant ailleurs cette syllabe avec un *c*, par exemple dans *disculia*. Il faut donc que *d* ait remplacé accidentellement une voyelle. Cette voyelle était, soit *e*, soit plutôt *ae*. Cela donne *disquaea*, qui n'a, d'ailleurs, rien de surprenant : c'est le contraire de *quaea* « faire une haie », que le P. Maun. a également.

8. Ce *disquaea* est, du reste, connu et admis de tous, même des auteurs qui en ont accepté la variante indue.

Williams fait suivre *disquda* de cet article : « *Disqueaff*. To break down a hedge. Quill. » C'est sans doute le Catholicon *c*, publié aux frais d'Yves Quillevere.

Le P. Grég., avant « Couper une haie. *Discuda*. pr. *discudet* », a ceci : « Faire quelque passage dans une haie, la degarnir mal-à-propos dans quelque endroit. *Disqaëa*. pr. *disqaeët*. Van. *disqueëiñ*. *disqæat* ppr. *et* ». Il semble ainsi introduire une nuance entre les synonymes *disqaëa* et *discuda*.

Troude a les trois articles : *diskaea; diskeat, diskeiat; diskuda*.

On peut voir, *Épenthèse des liquides*, p. 6, 7 (§ 5), d'autres exemples de cet esprit par trop conciliant, qui fait admettre pêle-mêle le vrai et le faux en lexicographie, même lorsqu'il s'agit

[1] Bien qu'il n'en soit pas de même du v. bret. *beuer* gl. fiber, découvert par M. Stokes (*Academy*, 17 janv. 1891, p. 64, col. 3) = cornique *befer*, je doute que ceci reproduise un celtique **bebros* : ce peut être un emprunt germanique, qui n'a pas pénétré en gallois.

d'expressions relativement faciles à vérifier, ayant trait à des idées tout à fait familières au peuple.

Les plus accommodants, ce sont les plus habiles,

je veux dire les plus expéditifs ; mais que leur succession scientifique est lourde, et pénible à liquider!

XX. *Digounna; chas, chach, dichassour, chassal, chasseal, forcas, fourgaçz; chajeu; kiozen; mil-gast; cantmil difv; henvel-mil, sakre mil; milendall; koun, dourgoun, kikoun; kiesa, kieza; kounnar, digounnar.*

1. Mil. *ms.* donne *digounna* v. n. « avoir une faim canine, être dévoré par la faim ». L'étymologie suggérée par la première explication est juste : le mot dérive de *koun*, ancien pluriel de *ki* « chien », qui a été supplanté par *chas*. Voir § 16, 19.

2. Le moy.-bret. avait *con* (*coun*, *quon*), et *chacc*, *chacç* (*Gloss.* 103); ce dernier ne se trouve que deux fois, dont l'une N., 290, avec le sens originaire de « meute ». Cf. *Rev. celt.*, VI, 411, où l'expression trécoroise *chass-de-Dieu* « suisse, bedeau, massier » serait mieux écrite *chas-dë-Dië* (ce dernier mot en deux syllabes; l'accent tonique du composé est sur l'*i*).

Le *Nomenclator* n'a que le plur. *chaçc* (p. 30), et Maun. que *chas*.

R[el] *ms.* a : *ki* pl. *chass; kidour* « loutre, chien d'eau »; il donne *coun* « chiens » comme inusité, mais ajoute : *dourgoun* « chien d'eau, loutre »; *dourgoun* « petit enfant trapu ou noué »; et par ailleurs *dourghi* « loutre, chien d'eau »; *dourgoun* « homme inhumain, cruel, dur et violent ».

Pel. dit s. v. *ki*, que *chass* est « plus usité et abusif » à la place du plur. « ancien, véritable et moins usité » *coûn;* v. *coun*, qu'il l'a entendu seulement dans *bara-coun* « pain des chiens », et comme singulier dans *dour-goun* « loutre » « au lieu duquel on dit plus souvent *ki doûr* »; il donne *dourghi* et *ki-doûr* « chien d'eau, loutre », ajoutant que « *dourgoun*, qui devroit être le pluriel se dit seulement au singulier »; cependant on lit à l'article *dourghi* « loutre » : « quelques-uns disent *ki-dour*... Le plur. est *Dourgoun*, de *Dour*, de *Ki* et *Coun*. On donne ce nom à un homme inhumain, cruel, dur et violent ».

Grég. donne : « Chien... *Qy.* p. *chacz, qun, qon.* (*qon*... n'a plus d'usage que pour dire, *bara-qon*, pain pour les chiens... *dour-gon*, loutre ou chien d'eau; et dans quelque chanson, comme : *deut da vellet coantâ lozn èn deus bet boëd ar c'hon.*) » — « Chien d'eau douce, loutre. *Dourgon.* p. *dourgoned. dourqy.* p. *dour-*

chaç. qydour. p. *chaç-dour.* Van. *qy-déür.* p. *chaç-déür.*» Le fragment de chanson cité par Grég. veut dire littéralement «venez voir quelle jolie bête a eu la nourriture des chiens»; il peut remonter au moy.-bret., cf. *Rev. celt.*, XVI, 175. L'application exacte du passage est, d'ailleurs, loin d'être claire; on pourrait entendre aussi «venez voir quelle jolie bête a eue le pendard», cf. § 3.

Le Catholicon *a* et *b* porte *dourqui, dourgon* «loutre». J'ai regardé ce dernier mot comme un pluriel; il est bien possible qu'il ne le soit que par la forme, car ce n'est pas l'habitude du Catholicon de faire suivre un mot breton de son pluriel.

3. Le Gon. ajoute à *bara kounn* «pain des chiens», l'expression injurieuse *boéd ar c'hounn!* (puisses-tu devenir) la pâture des chiens! Cf. Sauvé, *Rev. celt.*, V, 187.

Cf. encore *fanulgon*, matricaire, à l'île de Batz, Trd, = fenouil de chiens, *Gloss.* 233.

Troude explique *kikoun* m. «nom ironique donné aux peaussiers, aux pelletiers» par *kik koun* «chair de chiens», sur quoi Mil. *ms.* remarque : «c'est aussi bien : chien des chiens, *ki-koun*»; la première interprétation est la plus vraisemblable, **kik koun* serait formé exactement comme *kik moc'h* lard, = «viande de porcs».

4. Le van. ne montre aucune trace de *con.* Châl. donne *chasse* «chiens», *chass'deure* «loutres»; Châl. *ms. chass, chass'*; l'A. *chasse, chasse-deure.* On lit *chas Choœs* 191; *châss Guerz. Guill.* 44, *Vocab.*, 1846, p. 22; *châs Hist. sant.* 1896, p. 53; *chaj En Est*, 1897, p. 38, etc. *Chaj* vient de *chach*, plus usité, tiré lui-même de *chas*[1] par assimilation; cf. *chache* m. «chasse» (t. de marine), *chachein* «donner la chasse à (un vaisseau)», *chache-peurerion* m. «chasse-coquin ou chasse-gueux» l'A.

5. Un équivalent français de ces deux mots est «chasse chien», selon Châl. *ms.* après avoir expliqué «bastonnier» par *un deen a zougu' ur vah en un Ilis* (un homme qui porte un bâton dans une église), il ajoute : *dichassour*, ce qui revient au même (=**échienneur*).

6. *Chas-si* «chenil», *Barz. Br.* 176 (en coruou.), *châsi* m. pl. *ez*, H. V. dans les dict. de Gon., avec explication par *ti* «maison», a tout l'air d'une imitation artificielle du gall. *cyndy.*

[1] De même *er chajeu* la traverse du tisserand, *En Est* 60, plur. de **chaj châss* «terme de tissage, traverse soutenue par des barres où s'engrave le peigne et servant à frapper la duite qui traverse la chaîne pour le tissu», Dottin, *Gloss. des parlers du Bas-Maine.*

7. Ch. *ms.* donne *chassal lounet* «chasser aux bêtes», *chassein clugeri* «chasser les perdrix», *chassal* «chasser, mettre dehors»; on lit *chasséeign Hist. a vuhe J.-C.*, 1818, p. 194. Ce verbe ne paraît en moy.-bret. que dans les *Vouelou : chasseal* «expulser», part. *chaccet;* il est probable que *chacc* «deboutter» C*b* doit se lire *cacc*, cf. *Gloss.* 90, du v. fr. *casser,* variante de *chasser* (Loth, *M. lat.*, 145.)

8. Le v. bret. *forcas* gl. fugere, lisez figere (cervos), autre découverte de M. Stokes (*Academy*, 2 oct. 1886, p. 228, col. 2), doit être composé de ce mot avec le v. franç. *for-* (lat. *foris*), et avoir un sens voisin du lat. *agitare.* L'*s* n'est pas surprenant à cette époque (IX^e^ ou X^e^ siècle) où *c* représentait le son *k* en toute situation. A défaut du bret. moy., nous pouvons comparer le moderne *fourgaçz* «agitation», *fourgaçzi* «agiter» Gr., déjà expliqué de la même façon, *Epenth.*, 29, 30. Les rapprochements indiqués pour *fourgas* dans le *Lexique* sont loin d'avoir la même vraisemblance.

9. Le *Catholicon* ne donne pas le pluriel de *quiic* «petit chien»; Grég. a *qyicq* pl. *chaçzigou;* et au fém. *qyesicq*, pl. *qyesedigou.*

10. Sur le v. br. *cunnaret* «rage», moy.-br. *connar, conar,* mod. *kounar, konar,* on peut voir *Gloss.*, 545, 546. De là *ar gounnicq* «nargue» Gr., cf. *Notes d'étym.* 96.

Les mots *kounherz* m. pl. *ou* «chasse avec des chiens», *kounherzel* «chasser, giboyer», part. *kounharzet* (Léon), *kouner, kounner* «giboyeur, grand chasseur», que H. de la Vill. a ajoutés aux deux dictionnaires de Le Gon., sont de pures illusions, produites par des étymologies fausses et par la réminiscence du moy.-bret. *guinhezr* «veneur». Dans le dict. franç.-bret., l'auteur n'avait donné *kounherz* que comme ancien, c'est-à-dire comme l'ancêtre supposé de *châs-herz* «non usité», dont serait venue «par abus» la forme réelle *châsé. Kouner,* puis *kounner,* est aussi représenté comme devenu «par abus» *gwiner, gwénaer.*

11. La désuétude qui a atteint *con, koun* «chiens», et partiellement aussi *koun* «mémoire» tient peut-être à une homonymie fâcheuse, cf. Κρυπτάδια, III, 271, 272.

Le langage des environs du bourg de Batz (Loire-Inférieure), a remplacé *kon* et *chas* par *kihieir,* par imitation du nom des chats; voir *Ztschr. f. celt. Philol.*, I, 235.

12. On dit en haut Léon : *eur c'hi co war al labour* «(c'est un chien au travail); il travaille ferme»; *ne ket ki* «il n'est pas bon

travailleur» (ce qui fait contraste avec l'expression du petit Tréguier *val 'vel eur c'hi*, voir VI, 4). De là *kia oc'h al labour* «être dur au travail» Mil. *ms.*, etc., voir *Gloss.* 554.

13. Châl. *ms.* donne *quiés* «chienne», pl. *guïezi*, *guïezet*, cf. *Gloss.* 385. Une forme plus inattendue est *ar guiozen*, qui est employée au singulier, de même que *eur guiez*, dans les *Fables* de Goësbriand, Morlaix, 1836, p. 9. Moal a le plur. *kiezenned*, moins irrégulier; mais M. Vallée m'apprend qu'en haut Léon on prononce *kiozenned*. Le tréc. *melon* jaune de *melen*, *Gloss.* 491, n'offre qu'un terme de comparaison assez éloigné. Plus isolée encore est la variante *-us* pour ce même suffixe de féminin, dans *peneugus*, mercuriale, plante, Pel., R^d *ms.*, = *penneguès* f. Gr., *pennégez* Gon., *pennegez*, quelques-uns disent *peneugus* Trd., *pennégez* Liégard, *Flore de Bretagne*, 144, cf. *Gloss.*, 478.

14. L'expression *mil-gast* «double putain» Gr. est-elle identique au gall. *milast*, *miliast* «chienne de chasse», conservant ainsi la trace d'un ancien emploi de *gast* pour «chienne»? Non, malgré l'apparence. *Milgi*, pl. *milgoun* «lévrier», *milgiez* pl. *ed* «levrette», ont été ajoutés par H. de la Villemarqué aux dict. de Le Gon. d'après le gall. *milgi*, pl. *milgwn*. Cette addition est de même nature que celle de *gwadgi* (dict. fr.-bret.). *gwadki* (dict. bret.-fr.), pl. *gwadkoun*, «en Galles *gwaedgi*», «limier», sauf que la langue qui l'a suggérée n'était pas citée. Troude n'a aucun de ces mots dans son premier dict. franç.-bret.; dans le second, il a *milgi*, pl. *milgoun* «lévrier», sans observation, et *milgiez* «levrette», avec l'abréviation «C. p.», qui veut dire (p. XXXII): «Chants populaires de H. de la Villemarqué». C'est peu exact, le *Barz. Br.* n'ayant pas le masc. *milgi*, mais son équivalent réel *ki-red*, p. 176, 177, 182; c'est du moins un indice de la provenance du renseignement. Dans son dict. bret.-fr., Troude regarde *milgi* comme un composé = «mille chiens», «comme pour dire qu'un lévrier en vaut mille à la course», et déclare qu'«on le trouve dans les poésies du VI^e siècle»; allusion à une autre publication de H. de la Villemarqué, *Les bardes bretons, poèmes du VI^e siècle* (textes gallois). Moal a *milgi* «chien de course», *milgi* pl. *milgoun* «limier» avec une parenthèse («qui vaut mille chiens; nom poétique») montrant qu'il prend ceci au dernier dict. de Troude.

Milgi, mot gallois, n'a rien à faire avec «mille», voir *Urkelt. Spr.*, 213.

Quant à *mil-gast*, son premier élément diffère de celui du gall. *milast*. C'est un composé de *mil* «mille»; cf. en franç. *double p.*, *triple sot*; *mille-langues* m. «bavard», mot populaire, G. Dele-

salle, bas-Maine *millegoule* « grand bavard », Dottin; voir *Gloss.*, 417. Cf. *me ez cantefy, me az cantdify, me az cantmil dify, sél* « je t'en défie, non pas une fois, mais cent fois » Gr. Moal explique, p. 70, *henvel-mil* « très semblable » par « semblable mille (fois) », cf. *Mém. Soc. Ling.*, X, 328; mais Mil. *ms.* donne *sakre mil eo oc'h he dad* « il est le portrait vivant de son père, il ressemble en tout à son père », ce qui peut faire supposer à l'origine une sorte de juron : **henvel, sakre mil. . . .leo oc'h e dad* (suggéré d'abord par l'expression *c'est li tout pácré*, restée en Haut-Maine, etc.?) Dans le centre de la France, dit Jaubert, *sacré-gueux*, s'emploie à tout propos : « Sacré-gueux! que v'là de biaux blés! ». Cf. Κρυπτάδια, VI, 56; VIII, 297.

Un autre composé de *mil* est *milendall* m. pl. *ou* « labyrinthe » Mil *ms.*, = *mil hend-dall* « mille chemins aveugles » (sans issue).

15. Mil. *ms.* donne *kieza* « v. n. chienner, faire de petits chiens », qui pourrait dériver d'un pluriel **kiez*, cf. *kelina* « mettre bas, parl. des chiennes, chattes, etc. », de *kelin* plur. de *kolen* « petit d'un quadrupède » (on dit aussi *kolenni* Trd, du sing.; Grég. a *qolenni* et *qelina* « chienner »). *Kieza* peut aussi s'entendre « faire acte de chienne (pleine) », mais la formation paraît isolée.

Kiesa « v. n. courir la chienne, on l'applique aussi aux hommes de mœurs lubriques » Mil. *ms.*, vient du fém. *kiez*, avec une terminaison différente, = **-ha(g)*; on attendrait en outre la finale du plur. (**kiezeta*). Cf. *Rev. celt.*, XXII, 387.

16. Il est possible que le préfixe de *digounna* vienne de *do-*, et que le mot soit analogue au franç. *alouvi*, de *loup*. Voir § 1, 19.

17. En van., l'A. hésite entre *gonarein* et *conarein* « enrager », mais ses exemples se rapportent à la première forme : *a laqua de onarein* (qui fait enrager), *gonarétt* « forcené », etc. Il donne seulement *gonare* m. pl. *-reu* « rage », *gonaruss* « enrageant ». Châl. ne connaît, au contraire, que le vrai radical : *connarein* « enrager », part. *connarét;* et Châl. *ms. connar* « rage », *qui connaret* « chien enragé ».

18. Le composé *digonnar* « corne de cerf sauvage », *digounnar* « chasse-rage ou passe-rage » Gr., *digounar* « plante simple, que l'on croit avoir la vertu de guérir de la rage » Pel., a une variante sans *d*, qui paraît seule dans le Nom. : *an igounnar* « mort-aux-chiens » 86, *an igounar*, *an igonnar* Gr. Cela n'arrive guère qu'à un autre composé de *di-*, désignant également une plante : *an inammen* « bouillon », l. *verbascum*, *candela regia* Nom. 94, *an jnammen* « bouillon » Gr., *inam* « aron, plante, on se sert de la racine pour

faire de l'empois» R[el] *ms.*, cf. Pel., *inam* m. «bouillon» (*-gwenn* blanc, molène, *-dû* noir), *inamen* f. (*-wenn*, *-zû*) un pied de cette plante Gon., *inam* «gouet, molène» Trd., *inamen* Mil. *ms.*, de *dinam* pur, sans tache (*Gloss.*, 331, 332).

Des variantes plus isolées encore sont : *nigounar* Pel., cf. *Gloss.*, 446, 447, et *ligounar* «plante qui entre dans le remède contre la rage» R[el] *ms.*, Pel. Ceci rappelle *n* initial pour *l*, *Gloss.*, 356, et *l* prothétique, *Epenth.*, 49, 50.

R[el] *ms.* porte : «*digounnar, digourach*, qui n'a pas de courage, poltron», ce qui doit être une erreur : *digounnar* pourrait signifier tout au plus «sans fureur, sans colère». L'auteur pensait sans doute au nom de plante, et voulait le laisser sans traduction; il aurait dû, comme il fait en pareil cas, laisser le reste de la ligne en blanc, entre ce mot et *digourach*.

19. Milin a employé *digounnar* autrement, dans *eunn naoun digounnar* «(les damnés souffrent) une faim atroce», *Sonjit er-vad*, 1869, p. 138; ici *di-* a le sens intensif, peut-être sous l'influence de *digounna*.

XXI. *DIC'HAOUI, DIC'HLUDA, DIGLUDA, DIC'HALLOUD, DIC'HEN, DIC'HENED, DIGENED, DIGOUSKET, DIGROSET.*

1. Certaines irrégularités dans le traitement des gutturales après *di-* sont purement orthographiques, surtout en bret. moy. (cf. n° XIII). Il faut y rattacher *dikemmeri* «exercer l'hospitalité dans sa maison», *dikis* «difforme, défiguré», *dikisa* «défigurer, déguiser» Pel., pour lesquels l'auteur cite des formes anciennes. Son explication du premier mot se ressent aussi de ce qu'il veut y voir un composé de *ti* «maison». R[el] *ms.* écrit mieux *dighemmeret* ou *digemmeret* «accueillir, recevoir», etc., *dighemer mat* «bon accueil, bonne réception», mais il n'a que *dikisa*, *en em dikisa*, et en outre *dikiga* «décharner», à la place où Pel. donne seulement la forme vannetaise exacte *dighigheiñ*. Tous deux ont, à tort, *dikempen* «malpropre, mal en ordre, mal bâti, difforme», sous *kempen;* = *diguempen* «malotru» Gr., etc. (n° XVIII, 6).

2. Pel. écrit *digaöui* «dédommager», R[el] *ms.* «*dic'haoui* ou *digaoui*»; *dihaoui* «dédommager, réparer le tort, le mensonge, l'imposture»; *dihaou* «qui ne fait pas tort, qui ne ment pas»; Grég. n'a, avec raison, que *dic'haoui* «dédommager», *dic'haouidiguez* «dédommagement».

3. L'influence française peut expliquer l'hésitation entre *digluda* et *dic'hluda*, *dic'hludenna*, van. *digludenneiñ* «dégluer» Gr.,

et même entre *hem dic'hargadenna* et le van. *him zigargateneiñ* « s'égosiller » Gr., *um zigargateennein, um zigargusseennein* l'A.

4. La mutation faible du *g* est omise en toute circonstance dans quelques variétés vannetaises, comme en Tréguier celle du *d*. De là *diguellétt* m. « impuissance », *digueloudéc* « impuissant », *diguéllétt de voutt, diguéllédiguiah, diguéloudiguiah* f. « impossibilité » l'A., à côté du van. *dihalloud* « impuissant », léon. *dic'halloud, -us, -ecq* id., *dic'halloud, -ez* « impuissance » Gr., cf. *Gloss.*, 167.

5. Sur *digluda* et par abus *dic'hluda* « sortir du juchoir », on peut voir *Notes d'étym.* 44, 45.

Grég. donne *dic'hen* « difforme », *dic'hened* « disgracié de la nature; difformité »; Le Gon. *dic'hén, dic'héned* « sans beauté, laid », *dic'hénédi* « rendre ou devenir laid, difforme »; Troude *dic'hen, dic'hened* et *digened* « laid »; *dic'henedi* et *digenedi* « devenir laid »; on lit *dic'henet* « laid » *Miz Mari* 103. Le moy.-br. a toujours *quenet* « beauté »; de même Maun.; Grég. donne *qened*, van. *qened, qined*, mais *hep guened* « sans beauté »; Gon. *kéned* et *géned*, f.; Châl. *quénét, quinét*. Troude préfère *kened* à *gened*, en s'appuyant sur l'usage; Mil. *ms.* le contredit expressément. Le *k* se retrouve seul hors du breton : gall. *cain* « beau », v. gall. *cein*, cf. *Gloss.*, 546.

Le van. présente aussi un mot différent, mais d'aspect voisin, donné par Châl. *ms.*, v. *estre* sous les deux formes *guenet* et *gueneh : en natur' en des reit er guenet demp* « la nature nous a donné l'être »; *men gueneh, guenet* « mon être », *deliein arer endeuout berpet divac en deulagat en iseldet es ur gueneh* « on doit toujours avoir présente la bassesse de son être »; cf. v. *est*, où « mon estre » est traduit *men guenett* (l'avant-dernière lettre est peu lisible), avec cette réflexion : « pourroit-on pas dire *natur'* ». Il est probable que l'*u* était muet, et que la racine est celle du gall. *gen* « vie », *geni* « naissance », cf. Loth, éd. de Châl. 101. On peut supposer que *dic'hened* « disgracié de la nature » est un ancien composé de ce *guenet*, que la disparition du simple a fait influencer par le sens de *quenet*.

6. Châl. donne *digousq* « insommie », *digousquein* « réveiller », mais aussi *diousquein* « éveiller », part. *diousquét:* Châl. *ms., digousquein* « découcher », *dic'housquet* « éveiller », *diousquein* « se réveiller »; l'A., *diousquein, diousque* « réveiller », *dioussque* « éveillé; réveil »; *dïoussque* m. « insomnie ». La forme régulière, par *g*, se trouve seule hors de Vannes : moy.-br. *digousquet* « desdormir », mod. « éveiller » Maun., *digousket* « éveiller, réveiller », *digousk* « réveille-toi, ouvre les yeux, sois attentif, prends garde à toi » Rel *ms., ne oan ket evit digousket* « je ne pouvais m'empêcher de

dormir », *Suppl. aux dict.*, 82, *digousk* « éveillé », *Trub.*, 43, etc. L'autre est de beaucoup la plus usitée en van. : *dihousq* « réveille-toi », *Guerz. Guill.*, 14, *pe zihousquein* « quand je m'éveillerai », *Choœs*, 144, *dihousquet hou speret* « réveillez vos esprits », 183, cf. 122 ; *dihousquet* « éveillé » *Celt. Hex.* V, 2, etc., bien que le simple soit partout *kousket* « dormir ». Cf. *Gloss.*, 660, 661.

7. Sur l'aspiration insolite du *k* dans le van. *dihostale* « souffler, parl. de la respiration » l'A., de *kosten* « côte », on peut voir *Mém. Soc. Ling.*, XI, 108, 109.

8. On lit *eur spillen dic'horset* « une épingle sans tête », *Rimou*, 19. La forme ordinaire est *digroset*, de *croſs* en Léon « la tête d'une épingle, ou plutôt d'une épine naturelle, qui étant arrachée par force d'une branche, ressemble assez à une crosse à jouer » selon Pel., qui ajoute qu'« on se sert encore quelquefois d'épines, au lieu d'épingles » ; il a aussi *croſs* « bâton courbé, crosse à jouer, houlette de berger », *crossa* « jouer à la crosse ». R[el] *ms.* donne : *croſs*, *groſs* « bâton courbé par un bout, crosse à jouer, crosse à jouer, houlette de berger », *crossat* « jouer à la crosse » ; *croſs an eſcop* « la crosse de l'évêque » ; *croſs*, en Léon « la tête d'une épingle ». Grég. écrit *croç* pl. *ou* « crosse, bâton crochu pour jouer à la crosse ; crosse d'évêque ou d'abbé ; crosse de fusil » ; et (van. id. pl. *ëu*) « houlette de berger » ; *croçzal*, van. id. et *croçzeiñ* « crosser, jouer à la crosse », *croçzer* pl. *-éryen*, van. *croçzour*, pl. *yon*, *yan* « crosseur » ; Le Gon., *kros* m. pl. *ou* « tête, gros bout (d'épingle) » ; Trd. id. et en cornou. *kroz*, *kros*, m. « houlette ; bâton crochu pour jouer à la crosse » ; l'A., *crosse* f. « crosse », *hoari er grosse* « crossement (jeu de la crosse) » ; Châl., *crosse bugul* « houlette », *crossét* « crochu » ; Châl. *ms. crossein*, *crossetal* « crosser ». On dit en Léon *kros*, m. « tête d'épingle », en Trég. *krôs*.

Le moy.-bret. n'a que la forme adoucie : *groce* « crosse deuesque », *grocc an buguel* « crosse de pasteur », *groce mortez* « patoil ou pestel, l. pilus, pistillus, tribulus » C *a* ; *groce*, *groce mortez* C *ms.* Ce dernier est donné en bret. mod., par Grég. comme synonyme de *mortez* : *groçzmortez*, pl. *you* « mortier, vaisseau propre à piler », *ar groçzmortez hac ar pilouër* « le mortier et le pilon ». L'italien a aussi à la fois *croccia* et *gruccia* « béquille ». On pourrait soupçonner en breton une influence analogique du mot *gros* « gros » : *guërza ê groç* « vendre en gros », Gr., *groz e arvez* « impoli », *Suppl. aux dict.*, 88 ; *dic'hroza* « ébaucher » 82, « polir » 96, petit trég. *dic'hrosañ lin* « commencer à nettoyer le lin », cf. franç. *dégrossir*.

É. Ernault.

CONTRIBUTION
À LA THÉORIE DU *Z* VOYELLE.

M. Thurneysen (*K. Z.*, 30, 351 et suiv.) a émis l'idée que l'i. e. a connu un *z* voyelle, qui a abouti en sanscrit, en grec et en latin à une voyelle longue (scr. *ē*, lat. *ī*, gr. *ῑ* et après labiales *ῡ*). Cette théorie, déjà auparavant, semble avoir été admise tacitement par M. Wackernagel (*K. Z.*, 29, 125 et suiv.), puisque selon lui (*ἐννεά*)*χῖλοι* suppose une base **χσλο-*, forme faible de **χεσλο-*. Une partie des exemples sur lesquels s'appuie M. Thurneysen ont un caractère très séduisant (par exemple, scr. *bhṛ́jjáti* = *φρύγω* = lat. *frīgo*). Si cette hypothèse a été battue en brèche de différents côtés (v. en particulier Walde, *K. Z.*, 34, 525 et suiv.), c'est surtout, croyons-nous, à cause de la portée trop générale que semble lui attribuer son auteur, et parce que les conditions particulières qui permettent la vocalisation de *z* n'ont pu jusqu'à présent être déterminées. Mon but n'est pas de formuler une loi précise sur les origines du *z*, mais seulement de noter quelques étymologies grecques et latines qui me semblent prouver son *existence* et qui pourront fournir un appoint à une question que je n'ai pas la prétention de résoudre. Un point cependant paraît à peu près acquis, c'est que *z*, en se vocalisant, ne s'est pas directement transformé en une voyelle longue, comme semble l'admettre M. Thurneysen, mais le son sifflant a d'abord développé devant lui un élément vocalique; ensuite les groupes *-iz-* et (en grec) *-υz-* ont été traités comme dans les cas où *z* était consonne dès l'origine. Par exemple *-ẓn-* a dû passer à *-izn-*; de là, d'une part, en latin *-īn-*, et d'autre part, en grec, *-ιυν-* (*-υυν-*) qui s'est probablement maintenu en éolien, tandis qu'il a passé à *-ῑν-* (*-ῡν-*) dans les autres dialectes. Je vois maintenant que M. Walde avait déjà expliqué la chose d'une façon analogue. (*K. Z.*, 34, 525). J'aurai l'occasion de revenir sur ce point; d'autres détails, d'un caractère plus spécial, trouveront naturellement leur place dans la discussion des étymologies qui suivent.

Ζύμη.

Ζύμη est généralement rapproché de lat. *jūs* et de scr. *yūṣa-*. Mais il n'y a qu'un rapport très artificiel entre l'idée de « sauce » et celle de « levain ». Au contraire, la fermentation évoque

naturellement l'image de l'eau qui bout et, en fait, il suffit de citer latin *fermentum* « levain » en regard de *fervēre* « bouillir » et de rappeler que v. h. a *jesan* « fermenter » = ζέω « bouillir », pour montrer de quelle manière on peut arriver à l'étymologie de ζύμη. Ζύμη est inséparable de ζέω. Le grec classique conservait bien vivant encore le souvenir de cette affinité, puisque Platon (*Tim.*, p. 66 B), cherchant un nom pour ce qu'il appelle τὸ τὴν γεώδη οὐσίαν ὁμοῦ κινεῖσθαι καὶ αἴρεσθαι, définit ce phénomène indifféremment par les termes ζύμωσις et ζέσις.

L'explication phonétique du mot est simple. La racine **jes-* à l'état faible, jointe au suffixe *-mā-* a créé un primitif **jsmā* devenu, par la vocalisation de *s* **jz̥mā-* et finalement en grec **ζυzμᾱ* et ζύμη. Pour le degré zéro devant le suffixe *-mā-*, cf. ἀϋτμή (: ἄετμα), ἰσμή· σύνεσις Hesych. (: εἰδώς), etc. Ζύμη est intéressant par le timbre de sa première voyelle. L'aboutissement normal de *z̥* en grec est *ī*, et M. Thurneysen n'admet *ū* que lorsqu'une labiale précède *z̥*. Ici, au contraire, nous avons un exemple du timbre *ŭ* dû à une labiale *suivant* *z̥*, et plus bas nous aurons l'occasion de constater encore une fois ce fait.

LATIN *crīnis*.

Si *s* est susceptible de se vocaliser, on s'attend à ce qu'il le fasse dans les mêmes conditions que *j w r l m n*. Or, lorsque deux phonèmes de cette série se suivent immédiatement dans la même syllabe devant consonne, c'est le premier qui a la fonction consonantique, et le second la fonction vocalique; les cas du genre de scr. *caturbhyas* et got. *fidurdogs* sont très rares et inexpliqués. Mais *s* (*z*), au point de vue de la vocalisation, semble tantôt obéir, tantôt échapper à cette loi. De là une alternance dont nous rencontrerons plusieurs exemples au cours de cette étude. On peut d'abord citer φρύγω en regard de scr. *bhṛjjáti*. En effet φρύγω peut très bien représenter un primitif **bhṛz̥gʲō* devenu en grec **φρυzγω*, parce que très probablement cette langue a fait disparaître devant *g*, avec allongement compensatoire, le son *z*, quelle que fût sa provenance; de sorte que le groupe historique *-σγ-* ne remonte pas à *-zg-* (cf. φρύγανον: lit. *bruzgaĩ* « broussailles » et pour le traitement phonétique, Walde, *K. Z.*, 34, 524). Mais s'il en est ainsi, φρύγω suppose un groupe *-rz̥-*, et scr. *bhṛjjáti* un groupe *-ṛz-*, quelle que soit du reste la cause de ce double traitement. Si M. Thurneysen a raison d'identifier la base de κριθή avec celle de *hordeum*, on constate encore la présence de *-rz̥-* dans le premier, et de *-rz* dans le second.

Le latin *crīnis* nous offre un nouvel exemple de ce fait. Je crois en effet que ce mot, par suite d'un passage postérieur à la flexion

en *-i-*, cache un ancien **crīmo-s*. Celui-ci a dû être primitivement un adjectif de relation signifiant «de la tête», et c'est par l'ellipse d'un substantif comme *pilus* qu'il a fini par prendre le sens de «cheveu», absolument comme *aēnum*, par l'ellipse de *vas*, a fini par signifier «vase d'airain». *Crīnis* serait alors le pendant de *capillus*, ancien adjectif qui continue sans doute le thème *capit-*, quelle que soit l'explication que comporte la finale *-illus*. Si donc **crīno-* renferme le vieux mot i.e. pour «tête», on pourrait, *au point de vue des sons*, l'identifier avec gr. *-κρᾱνον* (dans *κιονόκρᾱνον* «chapiteau», *ϖοτίκρᾱνον* «oreiller» Théocr., etc.) ou avec son doublet *κάρηνον*(= **καρασνον*), tout deux reposant sur un thème i. e. **$k_1\bar{r}$sno-*. Mais au point de vue de la dérivation, **crīno-* n'est pas identique à ces deux mots grecs. En effet, **crīno-* est formé avec le suffixe *-no-* des adjectifs de relation; au contraire. *κάρην-ο-ν* et *-κρᾱν-ο-ν* ont été, dès l'origine, des dérivés substantifs dans lesquels le suffixe *-o-* s'est ajouté au thème des cas obliques **$k_1\bar{r}$sn-* (cf. scr. gén. *çīrṣṇás*), de sorte qu'ici *-n-* est au fond désinentiel. Mais le pendant absolu de **crīno-* se trouve dans la glose d'Hesychius *κάραννος· κεκρύφαλος, κρήδεμνον : ἢ ἔριφος : ἢ ζημία*. *Κάραννος*=**$k_1\bar{r}$sno-s*, le suffixe est *-no-;* car le sens adjectif du mot est nettement caractérisé; ce sens est «relatif à la tête» et «pourvu de cornes»; seule, l'ellipse de substantifs appropriés peut lui donner les diverses acceptions indiquées dans la glose.

Ainsi *crīnis* (avec *-rz-*) : *κάραννος* (avec *-rs-*) = *Φρύγω* : *bhrjjáti*.

Remarquons enfin que le *$\bar{r}$* long de la base *$k_1\bar{r}$s-* n'est pas un obstacle pour l'explication de *crīnis :* car pourquoi *-$\bar{r}$z-* n'aurait-il pas été susceptible, comme *-$\check{r}$z-*, de passer la fonction vocalique au *z*, ce qui n'aurait d'autre conséquence que de faire naître un *$\bar{z}$* long (*-r$\bar{z}$-* pour *-$\bar{r}$z-*)?[1] Et à son tour ce *$\bar{z}$* long (dans les cas sporadiques où il a ainsi pris naissance) devait, en latin, devant liquide ou nasale, donner le même résultat que *$\check{z}$* bref, vu que, dans cette position, le résidu vocalique de *$\check{z}$* bref est toujours lié à un *allongement* (allongement compensatoire de la chute du son sifflant).

Un mot, en passant, sur le latin *crista*, parce qu'il est peut-

[1] C'est par un semblable transport de la fonction vocalique d'un phonème à un autre voisin que j'explique gr. *κρήμνημι*, *κρημνός*, en regard de *κρεμάννυμι*. L'*η* de *κρημ-* est panhellène (Pindare, P. 4, 25 *κρημνάντων*). La racine **$k_1$remō-* devrait avoir, au degré zéro, **k_1r m̥-*, grec **κρμα-*. Mais le grec n'admettant pas un pareil groupe de consonnes, a donné à *r* la fonction vocalique de *m̥ ainsi que la quantité longue*. D'où la forme faible *κρημ-* = **$k_1\bar{r}$m-*. Il est permis de croire que l'*η* panhellène de *κρημ-* est dû à ce que la racine forte *κρεμα-* offrait dans la même position une voyelle du timbre *e*. Enfin la longue *η* a pu se maintenir parce que le groupe *-μν-* n'abrège pas une voyelle précédente (cf. *σῖρωμνή*, *ϖλήμνη*).

être parent de *crīnis*. D'un autre côté, *crista* est inséparable du v. h. a. *hurst* «aigrette». Comme ce dernier équivaut à i. e. $*k_1ṛsti$- (avec -*ṛ*-), on est en droit de poser pour *crista* un prototype $k_1ṛ̥stā$- (avec -*z̥*-). Il y aurait donc entre ces deux mots la même alternance -*ṛz*- : -*rz̥*- déjà signalée et que nous retrouverons plus bas. Seulement il faut admettre que, dans le mot latin, -*z̥*- se trouvant devant *t* n'a pas pu éliminer le son sifflant. Toutefois ce point du traitement de *z̥* est encore trop mal connu pour que nous puissions sérieusement insister.

$$\ddot{\upsilon}\lambda\eta = silva.$$

Le rapprochement de ὕλη et de *silva* est une de ces étymologies qu'on ne se résigne jamais à abandonner, et qui ne cessent d'être tour à tour attaquées et défendues. Je trouve cette question abordée une fois de plus dans le travail de M. Niedermann : *Ë und Ĭ im Lateinischen;* l'auteur renonce à comparer le mot latin à ὕλη pour le rapprocher de ἕλος. Dès l'antiquité, on mettait ἕλος en rapport avec le nom de ville *Velia*, Ἐλέα, de sorte qu'une objection semblerait se dégager d'un prototype **welos* que l'on a posé en effet (cf. Curtius, Grdz.[5] p. 360). Mais la forme cypriote du mot écarte définitivement l'hypothèse du digamma. On lit en effet dans l'inscription d'Idalion (Cauer Delectus[3], p. 304, 9) : *i.to.i* | *e.le.i*=ἐν τῷ ἕλει, à côté de *i.to.i*. . .*we.te.i*=ἐν τῷ ἔτει (*ibid.*, p. 304, 1). Dès lors, on peut identifier ἕλος avec scr. *sáras*, c'est-à-dire entrer dans la vue générale indiquée par M. Niedermann pour l'explication de *silva*.

Ce n'est pas la différence entre le sens ordinaire de ἕλος «marais» et celui de *silva* qui peut empêcher d'établir une parenté entre les deux mots. Les références citées par M. Niedermann le prouvent. Je ne reproduis que la note de Suidas, parce qu'elle montre bien le sens complexe et probablement primitif du grec ἕλος, et aussi parce qu'elle contient trois mots dont la présence dans cette glose n'est peut-être pas un pur accident; j'essayerai en tous cas de montrer qu'ils sont construits sur la même base, bien qu'on n'ait pas l'habitude de les rapprocher : ἕλος· δίυλον ἢ δάσος. ἢ ὕδατος ἰλὺς ἐπικεχυμένου πηλοῦ καὶ βαθείας ὕλης ἢ παπύρου ἢ καλάμου, ἐκφυομένης ἀεὶ τοῦ πηλοῦ καὶ ὑπερανεσπηκυίας τοῦ ὕδατος. Si c'est là le sens originaire du mot **selos*- **seles*-, il est admissible que, par un phénomène de spécialisation sémantique, les différentes langues aient attaché à ce mot ou à ses dérivés les sens particuliers de «marais» (scr. *sáras*, gr. ἕλος), de «fourré, forêt» (lat. *silva*) et même de «limon, boue» (gr. ἰλύς, v. plus bas).

M. Niedermann fait de *silva* un dérivé de **selos* (ἕλος) au

moyen du suffixe *-wā-*, soit **selswā;* ce serait un ancien adjectif de relation devenu substantif (cf. *arvum*). Le passage de *e* à *i* s'expliquerait par la présence de trois consonnes consécutives après *e*, comme dans *gilvus* = lit. *gelsvas*. Nous reviendrons plus tard sur les particularités de ce prototype; en tout cas le rapprochement de *silva* avec ἕλος semble être, de toutes les étymologies proposées jusqu'ici, la plus solide au double point de vue phonétique et sémantique.

Mais, loin de renoncer, comme le fait M. Niedermann, à comparer *silva* et ὕλη, nous croyons que ἕλος est le chaînon intermédiaire capable de relier ces deux mots énigmatiques.

Supposons d'abord que *silva* remonte, comme le veut M. Niedermann, à **selswā*. Cette forme devait porter l'accent sur sa première syllabe. Mais cet accent a pu se déplacer à différents cas de la flexion, et, par la chute de l'*e* radical, créer une forme faible **slswā-*.

C'est là le thème primitif auquel nous croyons pouvoir ramener ὕλη.

Tout d'abord la double dégradation d'une base **seles-* dans le dérivé **slswā-* ne doit pas nous retenir. Les cas analogues ne manquent pas. On peut citer par exemple scr. *śīrṣ-á-m*, gr. κόρση (= **$k_1\bar{e}$rs-o-*, **$k_1\bar{e}$rsā-*) en regard de gr. κέρας; gr. λύχνος (= **luks-no-s*) à côté de scr. *rócas-;* lit. *rùsvas* «roux» (= **rudhs-wo-s*) à côté de grec ἔρευθος, lit. *tìmsras* «alezan» (= **tm̥s-ro-s*) dérivé du thème **temes-* (scr. *támas*). Enfin on trouve un parallélisme *presque* complet entre l'état vocalique de **seles- : *selswā- : *slswā* d'une part et celui de λειμών : λιμένος : λίμν-η d'autre part. (v. Appendice I).

Dans ὕλη, la quantité et le timbre de la première voyelle, obscurs au premier abord, trouvent tous deux, selon nous, une explication satisfaisante dans un primitif **slswā-*.

1. La quantité longue de υλη est *pandialectale*. D'où provient cette longue? Si nous admettons qu'elle est *uniquement* le résultat d'un allongement compensatoire (nous verrons plus bas que ce n'est pas le cas), il est facile de voir que seul le groupe *-lsw-* (à la différence de *-lw-* supposé autrefois à cause de *silva*) pouvait créer cet allongement pandialectal. Il n'est pas inutile d'insister sur cette différence de traitement. Dans le groupe *-lw-* le digamma n'a produit un allongement qu'en dorien et en ionien, tandis que l'attique (et très probablement l'éolien d'Asie) ont simplement laissé tomber le *F* sans compensation. Au contraire, dans le groupe *-lsw-*, l'éolien a assimilé l'*s* à l'*l* (cf. lesbien μηννός pour **μησνός*), et *tous* les autres dialectes, y compris l'attique, ont allongé la voyelle précédente; cet allongement ne dépend pas de la présence du *w* dans le groupe.

2. Quant au timbre, le traitement ordinaire d'une base **slswā*

(c'est-à-dire vocalisation de l'*l* et chute de l'*s* en grec) serait impuissant à l'expliquer. Le résultat serait en effet **ἄλᾱ* **ήλη*. Mais si nous admettons que *s* a pu se vocaliser et qu'un groupe primitif *sl* + *cons.*, dans des conditions que nous ne pouvons déterminer, est devenu tantôt *sl̥* tantôt *z̥l*, le thème originaire (et du reste théorique) **slswā* aboutit à deux formes phonétiques : 1° *sl̥swā;* 2° **z̥lswā*, et c'est la seconde qui seule, croyons-nous, peut expliquer *ὕλη*. Nous tâcherons tout à l'heure de justifier plus sérieusement l'existence de **z̥lswā* à côté de **sl̥swā;* mais examinons premièrement comment le grec sera amené à traiter la forme avec *z̥*. — Tout d'abord, d'après ce que nous avons admis plus haut p. 314, *-z̥l-* a dû aboutir successivement à *-izl-* (*-uzl-*), éolien *ιλλ-* (*-υλλ-*), dorien attique *-ῑλ-* (*-ῡλ-*) ; en d'autres termes, si un primitif **z̥lswā* donne en éolien **ὕλλα* (non attesté)[1] et dans les autres dialectes *ὕλᾱ ὕλη*, ce traitement est attribuable à la fois à la présence de *z̥* et à celle du groupe *-lsw-* (v. p. 318). Le timbre de la première syllabe de *ὕλη* devient, dès lors, plus facilement explicable. Sans doute l'aboutissement normal de *z̥* est *ῑ*. Mais M. Thurneysen a montré qu'une labiale précédant *z̥* peut teinter cet *ῑ* en *ῠ*. Nous avons essayé plus haut, à propos de *ζύμη*, de montrer qu'une labiale qui *suit z̥* peut amener le même résultat; et c'est là aussi, selon nous, l'origine de l'*ῡ* de *ὕλη*. Lorsque le groupe *-lsw-* s'est réduit conformément aux lois du grec, le *ϝ* a labialisé la voyelle précédente. Ce phénomène est comparable, dans une certaine mesure, à celui qui a créé le timbre *υ* dans des mots comme *νύξ*, *ὄνυξ*, etc. : l'élément labial de $K_{\underline{u}}$, ne pouvant se développer normalement, s'est déchargé sur la voyelle précédente.

Comme la justification d'un prototype **z̥lswā-* dépend en partie de celui qu'on posera pour le latin *silva*, il est nécessaire de revenir une dernière fois sur ce mot.

[1] Cependant la forme éolienne de *ὕλη* est peut-être implicitement contenue dans *Ὕλλος*, nom d'un fleuve de Lydie (cf. Hesych. *Ὕλλος. ποταμὸς Λυδίας*, et Kiepert, Atl. ant., V, *E i*). Il faut se rappeler, en effet, que *ὕλη* est le féminin d'un ancien adjectif, et, d'après les sens indiqués p. 317 pour la base **seles-*, *Ὕλλος* (scil. *ποταμός*) a pu signifier à l'origine « le (fleuve) limoneux ou marécageux ». A propos du traitement éolien de *z̥* devant liquide ou nasale, je citerai, sans y attacher cependant grande importance, la glose d'Hesychius *βρίννια· ἄρνεια κρέα*. Mor. Schmidt suggère la correction **βρήνεια* (cf. *πολύρρην* pour **πολυϝρην*). Mais d'une part **βρήνεια*, qui du reste troublerait l'ordre alphabétique, n'est nulle part attesté; c'est une formation à peu près impossible, *η* n'étant légitime qu'au nominatif du mot pour « agneau », soit *ἀρήν ἄρνος*; d'autre part, si l'on admet que *βρίννια* remonte à un primitif **vr̥sn̥ya-*, on peut l'identifier presque complètement avec scr. *vr̥sn̥ya-*, adjectif formé sur *vr̥sn̥i-s* « bélier ». *βρίννια* serait alors un exemple du traitement éolien de *z̥*, et, comparé à *vr̥sn̥ya-*, il montrerait de nouveau la légitimité de l'alternance *-rz- : -rs-* que nous avons postulée à plusieurs reprises déjà.

Jusqu'ici nous avons admis avec M. Niedermann que *silva* remonte à **sels-wā*. Dans ce cas ὕλη et *silva* ne sont pas phonétiquement identiques. Le premier est une forme faible du second, et l'identité n'existe qu'au point de vue morphologique, en ce sens que tous deux peuvent avoir appartenu à un seul et même paradigme, — et alors la différence dans l'état radical tient au déplacement de l'accent dans l'intérieur de la flexion primitive (par exemple nominatif **sélswā*, génitif **slswās* donnant **s̥lswās*). Cependant je prétends que *silva* et ὕλη peuvent être *phonétiquement* identiques, et que *silva* suppose, non pas **selswā*, mais **slswā* devenu, cette fois, **sl̥swā*. Ici, ce n'est plus le prototype qui fait difficulté, mais c'est sa relation avec la forme du latin historique. Un primitif **sl̥swā* doit aboutir à **solva *sulva*. Ni l'une ni l'autre de ces formes ne sont attestées; mais *silva* peut très bien représenter un ancien **sulva*. On sait que *i* et *u* latins, dans le voisinage de labiales, se rencontraient dans un son intermédiaire, et cela non seulement en syllabe médiale, mais aussi en syllabe initiale (Brugmann, *Grdr.* I² § 102, 1 p. 107 + § 244, 4 p. 224). Mais, dans cette dernière position, il semble que *i* ait triomphé de bonne heure (cf. *fimus*, *liber*, *liber*, *limpha*), tandis qu'en syllabe médiale la fluctuation a persisté à l'époque classique. Ainsi, puisqu'on ne trouve, par exemple, jamais **lūber*, il n'est pas beaucoup plus étonnant de ne jamais rencontrer **sulva*. La graphie *sylva*, qui se lit quelquefois, ne peut guère être un souvenir de l'ancien son intermédiaire. Elle doit plutôt provenir d'un rapprochement savant avec ὕλη, de même que l'orthographe *lympha* a été influencée par *νύμφη*.

Le groupe *-ul-*, représentant de l'*l̥*, peut être préitalique, si l'on admet la théorie exposée par Brugmann *Grdr.* I² § 499, p. 453-455, d'après laquelle *r̥* et *l̥*, dans le voisinage de labiales et de vélaires, auraient abouti, déjà en i. e., à *ur, ul*. Si, au contraire, *-ul-* de *silva* est issu de *-ol-* = *l̥*, ce passage de *-ol-* en *-ul-* prouve indirectement, comme du reste toute cette étude le suppose, que le *-v-* de *silva* était consonne dès l'origine, et que la diérèse *silua* qu'on rencontre dans Horace (Carm. 1, 23, 4. Epod. 13, 2) est artificielle et postérieure. En effet, comme le prouve l'*o* de *volvere* et *solvere*, la loi qui changeait le latin *-ol-* en *-ul-* devant consonne avait cessé d'agir à l'époque où *-ŏlu-* devenait *-olv-*, de sorte que **solua* en serait resté à **solva*, comme *voluo*, *soluo* se sont arrêtés à *volvo*, *solvo*.

Comparons maintenant les deux thèmes primitifs **sl̥swā-* **zl̥swā-*[1]. L'alternance *sl̥-* : *z̥l-* rappelle jusqu'à un certain point le double traitement de *rs* + *cons.* (*rz̥* : *r̥s*). Et puis au commen-

[1] Cette forme avec *z̥* se retrouverait-elle dans lat. *ulva* «herbe des marais» ?

cement du mot devant liquide ou nasale le grec semble admettre la vocalisation de *s-* dans des positions où un phonème de la série *j w r l m n* aurait la fonction consonantique. Ainsi non seulement on trouve en grec *sm-* (*μία*, *μώνυχες*) et *sm̥-* (*ἅμα*, *ἀμόθεν*), mais *z̥m- z̥n- z̥l-* doit à son tour être admis puisque *ἶνες* (avec *z̥n-*) est probablement de la famille de *νεῦρον* (avec *sn-*), que *ἵμερος* (avec *z̥m-*, = scr. *smará-s* «amour») doit être rattaché à *μέριμνα*, lat. *memor* (avec *sm-*) et que *ἰλύς* repose, selon toute vraisemblance, sur *z̥lsu-*, groupe de sons tout voisin de *z̥lswā-* = *ὕλη* (voir plus bas).

Telles sont les raisons qui me font penser 1° que *ὕλη* est parent de *ἕλος*, parent lui-même de *silva*, 2° que *ὕλη* et *silva* reposent sur un thème primitif identique **slswā*, devenu d'une part en grec **z̥lswā*, d'autre part en latin **sl̥swā*.

[Un cas assez différent de double traitement de *s*, et que je cite ici sans vouloir établir un rapport avec ce qui précède, est celui où un groupe *sŏ* + *cons.* représente l'état faible d'une racine à voyelle longue. Dans cette position, *s* (comme *j w r l m n!*), tantôt reste consonne, tantôt se vocalise et absorbe le *ŏ*. C'est ainsi du moins que je me représente la relation entre scr. *ēdhatē*, gr. *ἰθύς* (**z̥dh-*, avec *z̥* long?), et scr. *sídhyati*, *sádhiṣ* (*sŏdh-*) [forme forte dans scr. *sādhú-s*, *sādhatē*]. Pour montrer que ceci n'est pas spécial à *s*, on peut établir les proportions suivantes : *ēdhatē*, *ἰθύς* : *sídhyati*, *sádhiṣ-* : *sādhú-s* = scr. *sŭda-s* «bouillon» : *svádati* : *svādu-s* = lit. *irklas* «rame» (*ī̯-*) : latin *ratis* (*rŏ-*) : v. h. a. *ruodar.* (*rō-*).]

A deux reprises déjà, nous avons rencontré le mot *ἰλύς*. C'est un des mots que M. Thurneysen cite pour exemplifier sa théorie du *z̥*, en posant un primitif **z̥lū-* ; car il le rattache, comme on le fait généralement, à la famille de *λῦμα*, *λύθρον*, *λύμη*, lat. *polluere*, *lustrum*, etc.... (base **slŭ-*). Cependant, au point de vue sémantique, cette étymologie laisse à désirer : tous les mots cités plus haut emportent l'idée de «souillure» c'est-à-dire qu'ils ont un sens 1° abstrait, 2° nettement péjoratif. Au contraire, *ἰλύς* a une signification concrète et on chercherait vainement dans l'emploi de ce substantif la moindre nuance dépréciative. C'est par exemple le mot *ἰλύς* qu'emploie Hérodote pour désigner le limon du Nil qui féconde l'Égypte. La note de Suidas (voir p. 317) met *ἰλύς* dans son entourage naturel, et, en plaçant côte à côte, dans la même description, les trois termes *ἕλος*, *ἰλύς*, *ὕλη*, elle semble presque inviter à établir entre eux un lien étymologique. Il me paraît donc probable que la forme primitive de *ἰλύς* a été **z̥lsu-s*. Ainsi, sans serrer de trop près les termes de la comparaison, on peut dire qu'il y a entre *ἰλύς* (**z̥lsu-s*) et *ὑλη* (*z̥lswā*) à peu près le même rapport qu'entre *πέλεκυς*

et *πέλεκϜον>πέλεκκον. Dans *ʒlsū-s le groupe -ls- ne s'est pas conservé; la forme ion. att. le montre réduit à -λ- avec allongement compensatoire de la chute de *s* devenu *z*. Cette transformation -λσ->λz->ˉλ peut s'expliquer de deux manières : 1° ou bien il faut admettre avec M. Wackernagel (K. Z. 29, 129 sqq.) que c'est là le traitement régulier d'un groupe *-ls-* en grec lorsque l'accent du mot ne se trouve pas sur la syllabe précédant immédiatement; 2° ou bien on peut supposer qu'à certains cas de la flexion l'*u*, en se consonantifiant devant une voyelle désinentielle, a créé le groupe *-lsw-*, qui a été traité comme dans ὕλη (voir p. 318).

Quant au timbre de la première syllabe de ἰλύς, il est bien celui qu'on attend comme résultat de *ʒ*; l'*u* de la seconde syllabe était, au moins à plusieurs cas de la flexion primitive, en fonction de voyelle, et par conséquent ne pouvait, comme dans ὕλη, labialiser la première voyelle. Bien plus, l'*u* voyelle devait avoir une action diamétralement opposée à celle du *w* : à supposer que les cas obliques (avec *ʒlsw-*), eussent produit en grec une base ῡλ- comme dans ὕλη, cette base ne pouvait subsister au nominatif (avec *ʒlsū-*), parce que le grec évite d'avoir deux voyelles du timbre *u* dans deux syllabes consécutives. Ainsi *ὑλύς (s'il a existé), devait passer à ἰλύς, comme *φῡτυ *φῡτυμα (de la famille de φύω, latin *futuo*) ont passé à φῖτυ, φίτυμα.

Πέδῐλον.

Πέδῐλον (lesb. πέδιλλον) signifie uniquement « sandale, chaussure ». Mais on sait avec quelle facilité s'établit un rapport entre les différents sens que voici : 1° pied; 2° plante du pied; 3° semelle, chaussure; 4° base, fondement; 5° sol. J'insiste particulièrement sur la relation entre 3° et 4° pour poser que πέδῐλον, malgré son unique sens, peut être parent d'un mot signifiant « base, fondement ». C'est ainsi que lat. *solea* « sandale, chaussure » a aussi, suivant Festus (p. 242, 141), le sens de « seuil, sorte de plancher »; que *solum* « sol » peut signifier « semelle »; que lit. *kurpė* « soulier » ne peut être séparé de gr. κρηπίς, lequel, outre le sens de « chaussure », a aussi ceux de « fondement d'une construction, construction au bord de la mer ou d'un fleuve, quai, digue ».

Je crois, d'une part, que πέδῐλον repose sur **pedslom*, devenu **pedʒlom*. Il est probable que, à l'exemple de tous les mots étudiés plus haut, il cache le neutre d'un ancien adjectif de relation signifiant « qui a rapport au pied », ou « qui touche au sol », ou encore « qui sert de base ».

Dans **pedslom*, le suffixe était *-slo-*, ou bien *-lo-*, si l'on admet

l'existence d'un thème **pedes-*. Celui-ci peut être déduit de l'adjectif πεδεινός qu'on lit chez Théophraste (*H. P.*, 1, 8, 1; c'est du moins la leçon de quelques manuscrits) et dans la glose d'Hesychius πεδανος· ταπεινός, πεδεινός; ce thème est encore à la base de πέδειλον, qu'Eustathe, p. 179, 24, atteste avoir existé à côté de πέδῑλον.

D'autre part, πέδῑλον me semble être identique au latin *pīla*. Je ne parle pas, cela va sans dire, de *pīla* « mortier à piler », car celui-là remonte à **pinslā*. Quant à l'autre, il signifie « pilier », mais aussi « assise de pierre, base de colonne, digue, jetée ». Πέδῑλον et *pīla* réunis donnent les différents sens de κρηπίς.

Pīla est donc un adjectif de relation cachant un primitif **pedslā*. Seulement, dans le mot latin, l's ne s'est pas, comme en grec, vocalisé; *e* a passé à *i*, probablement parce qu'il était suivi d'un groupe de trois consonnes, comme dans *gilvus* pour **gelswos*, *pinna* pour **petsna*, etc. (voir Niedermann, *Ĕ et Ĭ im Lateinischen init.* et p. 114). Remarquons en passant que *vitulus*, que M. Niedermann fait remonter à **wetslos* pour exemplifier sa thèse, ne peut représenter un semblable primitif, qui aboutirait à **vilus*, comme **pedslā* aboutit à *pīla*.

Pourquoi, dans **pedslo-*, **pedslā-*, *s* est-il resté consonne sur le sol italique, tandis qu'il s'est vocalisé en grec? Je ne saurais que répondre; mais cette alternance *dsl* : *dz̥l* est analogue à celle que nous avons plusieurs fois rencontrée entre *-rs-* et *-rz̥-*. Et, après tout, pourquoi le grec ὀνομαίνω suppose-t-il *-mnj-*, alors que le gothique *namnjan* repose sur *-mnj-*? Cf. δαπάνη et lat. *damnum*.

Ἐλινύω.

Ἐλινύω « s'arrêter en route, se reposer, hésiter, etc. », suppose un ancien **ἐλίνῡμι*, que je fais remonter à **el̥neumi*, ce qui permet de poser une racine **els-*. Celle-ci se retrouve à l'état faible (soit **l̥s-*) dans lit. *ĩlsti* « se fatiguer », c'est-à-dire « se ralentir, s'arrêter »; *ilsėtis* « se reposer »; *ãtilsis* « repos ». On peut encore admettre que, dans *ἐλῑνύω*, *ἐ-* est prothétique, de sorte que *(ε)λινύω* serait, lui aussi, construit sur la racine faible, et serait à *ĩlsti*, etc., comme *l̥z̥* est à *l̥s*, alternance plusieurs fois observée (cf. particulièrement ἐρῑνός ci-après). La forme *ἐλιννύω*, qui se lit quelquefois, semble être éolienne et devoir son double *-νν-* au traitement éolien du *z̥*.

Ἐρινός.

On sait que le même nom d'arbre a souvent désigné des essences différentes. Φηγός « chêne à glands comestibles » est le

latin *fagus* « hêtre »; ὀξύη « hêtre » répond à v. h. a. *asc* « frêne », et latin *fraxinus* « frêne », au lit. *béržas*, all. *Birke* « bouleau ». Ainsi, malgré la différence de sens, ἐρῑνός, ἐρῑνεός « figuier sauvage » peut être comparé au latin *ornus* « orne, frêne sauvage ». *Ornus* peut être équivalent à **orznos* pour **r̥zno-s*, de même que, au point de vue phonétique, *alnus* « aune » est pour **alzno-s* (lit. *elksnis*). Dans ἐρῑνός, ῑ représente *r̥*; la base **erzn-* du grec peut, à la rigueur, être en ablaut avec le *r̥zn-* du latin; mais il est plus probable que le ε- de ἐρῑνός (comme celui de ἐλινύω; voir plus haut) est prothétique, et les deux mots reposent sur un primitif *rsn-*, devenu en grec *r̥sn-* et en latin *r̥zn-*, conformément à cette alternance dont nous avons surpris déjà plusieurs exemples.

Si ἐρῑνός se rattache à *ornus*, il faut renoncer, cela va sans dire, à comparer le mot latin au slave *jasenŭ* (Brugmann, *Grdr.*, 1^2, p. 772), en établissant un primitif **oseno-s* (cf. en dernier lieu Stolz, *I. F.*, 13, 102). On sait du reste, en tenant compte du traitement ordinaire d'un semblable groupe (par exemple **posinō* > *pōnō*), à quelles difficultés on se heurte quand on veut concilier *ornus* avec un prototype **oseno-s*. (Voir la critique de la théorie de M. Stolz dans le beau travail de M. J. Vendryes : *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*, p. 179).

Πύννος, ὀπύω, βῑνέω.

C'est avec l'orthographe *-νν-* qu'est transmise la glose d'Hesychius πύννος· ὁ πρωκτός (ms. πύνυος· ὁ τρῶκτος), et c'est sur cette base que l'on opère généralement pour la discussion de ce mot. Il semble donc que la correction de Mor. Schmidt (πυνός) soit arbitraire, et cependant on ne peut d'emblée la rejeter. En effet, cette glose a un rapport évident avec deux autres que voici : 1° πυνιάζειν· περαίνειν **ὡς ἀρραίνειν*, sans variante de ms.; **πυννιάζειν* troublerait l'ordre alphabétique; περαίνειν a le sens obscène pour lequel il suffit de renvoyer aux lexiques et à la glose 2°. — 2° πουνιάζειν· παιδικοῖς χρῆσθαι· πούνιον γὰρ ὁ δακτύλιος. Il est, dès lors, probable que, si πύννος est réellement transmis avec l'orthographe voulue par le lexicographe, le grec (dans d'autres dialectes) a du moins connu les formes πῡνός (πουνός), où la quantité longue de la première syllabe se déduit du double *-νν-* de πύννος, probablement éolien.

La coexistence des formes πῡνός et πύννος infirme l'étymologie proposée par M. Brugmann (*Grdr.*, 1^2, 752), d'après laquelle πύννος représente **putsnos* (cf. scr. *putau* « nates », m. h. a. *vut* « cunnus »). Car, suivant M. Brugmann lui-même, *-tsn-* doit aboutir en grec à un groupe *-νν- pandialectal*.

Πυνός remonte, selon moi, à **p̥zno-s*. Le timbre υ est dû à la

labiale précédant *z̥*, et le double *-νν-* de la forme *πύννος* est un nouvel exemple du traitement éolien de *z̥*. Quant à **pz̥-*, il est le degré zéro de la base **pes-* (scr. *pas-* « région pubienne »); il est donc en ablaut avec *πέος* = scr. *pásas* (cf. *πόσθη*, lit. *pyzda*); mais il est surtout en rapport direct avec lat. *pēnis* (pour **pesnis*). De même que *crīnis*, *pēnis* montre un passage postérieur à la flexion en *-i-* et représente un primitif **pes-no-s*. Comme *crīnis*, **pes-no-s* et **pz̥-no-s* ont été à l'origine des adjectifs de relation formés sur la base **pes-*, et c'est cette fonction qui explique les sens un peu différents qu'ont pris ces mots en grec et en latin. On peut encore rendre compte de cette différence en rappelant qu'elle se montre aussi dans les formes étymologiquement parentes scr. *putau* et m. h. a. *vut*, et en signalant la double explication qu'Hesychius donne du mot *κυσός* (*κυσός· ἡ πυγή : ἢ γυναικεῖον αἰδοῖον*).

C'est pour la même raison qu'on pourrait peut-être rapprocher *πῡγή* de *πῡνός*, en posant un prototype **pz̥g₁ā-*. Sans doute, le suffixe resterait à expliquer; mais on sait quelle variété de finales on rencontre dans les mots de ce genre; et celle-ci n'est guère plus étonnante que celle du grec *πόσθη* (lit. *pyzda*). Remarquons encore que *πῡγίζειν* a le même sens que *πυιάζειν* (« paedicari »).

Le lit. *pìsti* « coire cum muliere » appartient, lui aussi, à cette famille et renferme la base **pes-* au degré zéro, quelle que soit l'explication du timbre *i*. La formation et le sens de ce mot rappellent vivement le grec *ὀπύω*, dans lequel *ὀ-* est probablement copulatif (indo-européen **sm̥-*), comme dans hom. *ὄτριχας*, *ὄπατρος*, *ὄψον*. Cette explication suppose que *ὀπύω* est une formation secondaire, reposant sur quelque thème nominal composé, de même que *ἀοσσέω* « aider » remonte à un substantif ou adjectif perdu **ἄοσσος* = **sm̥-sok̑₂jo-s* « aide, compagnon ». Ὀπύω se ramènerait alors à **sm̥pz̥jō*, tout comme *χρίω*, suivant M. Thurneysen, équivaut à **gʰhrz̥jō* (scr. *gharṣati*). Quant à la forme homérique *ὀπυίω*, on peut y voir un éolisme de la nature du lesbien *φυίω*.

Il est vrai que *ὀπύω* est souvent mis en rapport avec le latin *uxor*. Ce rapprochement provoque plusieurs objections : la base commune des deux mots ne peut être dans ce cas que **uk̑₂-*; or la représentation grecque de ce groupe devant voyelle peut être *ὐκ-* ou *ἰπ-*, mais non pas *ὀπ-* (v. appendice II). En outre, les deux éléments *-s-* et *-r-* de *uxor* pourraient-ils être tous les deux suffixaux dans un nom de parenté? Je me demande si *uxor* ne se rattache pas plutôt, par sa base **uk̑₁s-*, au lit. *ūszis* « beau-père ». Primitivement, au dire de Schleicher (lexique du *Lesebuch*), le lit. désignait par ce mot uniquement le père de l'épouse, et c'est par une extension postérieure qu'il a pris un sens plus

large. *s*: peut représenter *-k̑₁s-*, comme dans *aszìs*, *taszýti*, etc. . . ., et *-vis* = **-vjo-s* ou **-vio-s*, suffixe fréquent des noms de parenté indirecte (cf. scr. *bhrātṛvya-m* « cousin », *pitṛvya-s* « oncle paternel », gr. πατρυιός « paràtre », μητρυιά « maràtre »)[1].

Dans Homère, ὀπυίω désigne toujours l'union légitime de l'homme et de la femme dans le mariage; mais il diffère de γαμέω, ou plutôt de γεγαμηκέναι, en ce qu'il est dépourvu de tout caractère poétique; il a la précision sèche des termes juridiques. C'est bien ce que montre le passage de Plutarque Sol. chap. 20 : Ἄτοπος δὲ καὶ γελοῖος δοκεῖ ὁ τῇ ἐπικλήρῳ διδοὺς, ἂν ὁ κρατῶν καὶ κύριος γεγονὼς κατὰ τὸν νόμον αὐτὸς μὴ δυνατὸς ᾖ πλησιάζειν, ὑπὸ τῶν ἔγγιστα τοῦ ἀνδρὸς ὀπύεσθαι. — Si bien que l'usage homérique paraît avoir ici spécialisé plutôt que conservé le sens primitif. Mœris (p. 278) dit que ὀπύειν est la forme att. correspondant au συγγίγνεσθαι de la κοινή. Ajoutons enfin que le mot a une acception simplement obscène dans nombre de passages de Lucien et que, dans son Alex. Pseud. 50, il désigne même l'amour contre nature, tout comme πυιάζειν.

Le traitement syntactique du verbe (ὀπύειν γυναῖκα, ὀπύεσθαι ἀνδρί) doit être considéré comme postérieur, et il est plus que probable que la construction identique de γαμέω a ici servi de modèle.

Enfin, βῑνέω me paraît inséparable de cette famille. Le rapprochement qu'on a fait avec βία n'a pas de valeur; le peuple n'opère pas sur des abstractions pour former des mots de ce genre. Pour le sens, βῑνέω est identique au lit. *pìsti* (voir p. 325). Le primitif (**pi̯néjō* selon moi) fait de ce verbe un dérivé du thème nominal **pesno-*, **pi̯no-*, que nous connaissons par lat. *pēnis* et gr. πῡνός (cf. encore pour le sens πυιάζειν). Les difficultés apparentes que présente l'explication de βῑνέω concernent plutôt son rapport avec πῡνός que son identité avec un prototype **pi̯néjō*. La labiale initiale n'a pas teinté en *υ* le timbre du *i̯*; mais cette influence des labiales environnant le *i̯* ne semble pas être absolue; on trouve en effet ἵμερος (voir p. 321) en regard de ζύμη (p. 314), Ϝρῑνός en regard de βρῡχάομαι (v. Thurneysen, *loco cit.*). Quant au passage de **p* à *β* devant *i̯*, il a un remarquable parallèle dans βδέω = **pzdéjō* en ablaut avec lat. *pēdō* (= **pezdō*); il s'agit dans ce cas d'un *z* consonne : mais, d'autre part, βδέω est identique au lit. *bezdžù*, où *-e-* n'a pu se développer qu'après l'adoucissement de *p* en *b*, ce qui revient à dire que, très probablement, nous sommes en présence d'un *z̥* voyelle. Cet exemple est si frappant qu'il est permis de croire que régulière-

[1] Prim. **pōtrwio-s* **mātrwiā*; le groupe *-trw-* a été traité comme *-pnw-* dans homérique ἄμπνυε « il reprit son souffle ». *W* a passé par *-uw-* avant de devenir *υ*.

ment une occlusive forte devient douce devant *z̥*: alors, il faudrait admettre que la conservation de la forte (dans *πυνός*, etc . .) est due à l'analogie des formes fortes où l'occlusive est suivie d'une voyelle.

Μίσγω, μίγνυμι.

En face des difficultés toujours nouvelles que l'on rencontre à vouloir faire entrer ces deux mots dans la famille de **meik*$_1$- (scr. *miçra-s*, lat. *misceo*, lit. *maiszýti*, etc.), le mieux est, semble-t-il, d'adopter l'idée de M. Wackernagel, qui renonce à l'étymologie traditionnelle pour rattacher *μίσγω* et sa famille à la racine **mezg*$_1$ « plonger » (*K. Z.*, 33, 39). M. Osthoff avait déjà signalé (*M. U.*, 4, 34, 1) les analogies frappantes qu'offrent, dans Homère, les sens de *μίγνυμι* et de *δύω*, et son idée de faire de *δύσγω* (Hes. *δύσγω· ἀποδύω*) une formation analogique sur *μίσγω*, a beaucoup de vraisemblance. D'un autre côté, il est impossible de nier l'existence de la racine **meik*$_1$- en grec, ni une influence de cette racine dans la formation des mots qui nous occupent, notamment dans la flexion de *μίγνυμι* (cf. *μείξω*, *ἔμειξα*, *συμμεικτός*, toutes formes attestées par les inscriptions attiques).

Mais il est caractéristique qu'une base **μειγ-* ne se présente nulle part; elle serait à peu près incompatible avec un primitif **mezg-*. Et maintenant, quelle a pu être l'origine de cette pénétration réciproque des deux racines **meik*$_1$- et **mezg*$_1$-? M. Wackernagel admet qu'un primitif **mezg*$_1$*ō* est devenu *μίσγω* sous l'influence de **μικσκω*, ou bien que *μισγω* = **mi-mzg-ō*. Mais d'abord un i. e. **mezg*$_1$*ō* n'aurait pu aboutir en grec ni à **μέσγω* ni à *μίσγω*, puisque très probablement, le grec a fait disparaître *z* devant *g* avec allongement compensatoire (cf. *φρύγω*, *φρύγανον*, p. 315). D'autre part, on ne voit pas bien comment une forme **mi-mzg-ō* aurait pu inviter à établir un rapprochement avec **meik*$_1$-. — Deux conditions ont probablement contribué à confondre ces deux familles : 1° **mz̥g-*, forme faible de **mezg-* a dû aboutir à *μῑγ-* (ou à la rigueur à **μῡγ-*, sous l'influence de la labiale qui précède *z̥*). C'est sur cette forme faible qu'a été régulièrement construit *μίγ-νυ-μι*. (Si nous admettons **μῡγ-* comme continuation régulière de **mz̥g-*, **μύγνυμι* devait, par la loi grecque de dissimilation, aboutir à *μίγνυμι*, comme **φῦτυ* est devenu *φῖτυ*. *Μίγ-* aura été ensuite propagé à toutes les formes de la flexion.) C'est sans doute cette base *μιγ-* qui aura offert le premier point de contact avec l'autre racine *meik*$_1$- : *mik*$_1$-. — 2° La comparaison du latin *miscēre*, du v.h.a. *miscan* et probablement du lit. *sumisztù* paraît établir que le présent inchoatif **mik*$_1$-*sk*$_1$*ō* (rac. *meik*$_1$-) était i. e. Or, à son tour, *μίσγω* fait immédiatement l'impression de renfermer le suffixe *-sk*$_1$*e-*, comme

πάσχω; mais de même que pour *πάσχω*, ce n'est pas seulement une apparence : *μίσγω* remonte à un protohellène **μῑγσκω* basé sur la racine **mezg*$_1$-. **Μῑγσκω* est devenu phonétiquement **μῑγγω* puis *μίγγω* (écrit *μίσγω*), de la même manière que *(σ)φαγ-σκανον (parent de *σφαγή*, etc.) a passé à **φαγγανον* puis à *φάσγανον* (écrit *φάσγανον*) et que **λιγ-σκος* « bêche » (parent de lat. *ligo*, même sens) est devenu **λιγγος λίγγος* (*λίσγος*). C'est la coexistence de ces deux formes si voisines, *μῑγσκω* et **μικσκω*, qui a dû être la seconde cause, et probablement la plus décisive, des échanges qui se sont produits entre la famille de **meik*$_1$- et celle de **mezg*$_1$-. On peut encore y ajouter l'appoint de formes comme *μικτός*, *μῖξις*, où les gutturales g_1 et k_1 étaient traitées d'une façon identique, ce qui réduisait la différence entre les deux racines à une question de quantité vocalique, d'autant moins importante ici que dans la grande majorité des formes, *ι* se trouvait suivi de deux consonnes. A ce point de vue, il est intéressant de noter la coexistence de *μῖγμα* et de *μίγμα*.

Quand à l'ablaut quantitatif *μιγ-* : *μῑγ-* (*ἐμίγην*, *μίγδα*, *μιγάς*), il est postérieur; ici encore la racine parente, avec sa forme faible **mik*$_1$-, a joué son rôle dans la création de *μῑγ-*. En outre, il faut remarquer que le même ablaut *ī* : *ĭ* s'observe dans une famille de mots où l'*ī* long remonte, selon M. Thurneysen, à *ẓ* : il s'agit de *τρίβω* (= **trẓg*$_2\bar{o}$, cf. got. *þriskan* = i. e. **trezg*$_2\bar{o}$), qui a à côté de lui un aoriste passif *ἐτρῑβην* et le substantif *παιδοτρίβης*. Même phénomène encore dans la famille de *πνίγω* (aor. pass. *ἐπνίγην*. cf. *πνίξ* « manque d'air »). Or ici, une fois de plus, *ι* remonte selon moi à *ẓ* et *πνίγω* = **pnẓg*$_1\bar{o}$, car il est en ablaut avec v. h. a. *fnaskazzan* « haleter ». *Πνίγω* prouve en outre, par son prototype, que *μίσγω* ne peut pas reposer sur **μẓγω*.

Ῥίζα.

L'*ι* de ce mot est incompatible avec l'hypothèse d'un *ŗ* qu'on s'attendrait cependant à retrouver ici, puisque le germanique **wurti-* (got. *waúrts*) repose sur un i. e. **wŗd-*. Je suppose dans *ῥίζα* la présence d'un *ẓ*. Il est bon de rappeler tout d'abord que ce phonème n'a pas abouti directement à *-ī-*, mais qu'il s'est développé d'abord en *-iz-*. groupe dans lequel *z* a été traité absolument comme le *z* originaire. Par exemple, un groupe *-ẓd-* a donné successivement *-izd-*, et en gr. *-ιζ-*. C'est ainsi que M. Walde *K. Z.*, 34, 525, a ramené *χθιζός* « d'hier » (cf. *χθές*) à un protohellène **χθẓdjo-s*, devenu ensuite **χθιzδjo-s*, *χθιζός*. Quelque chose d'analogue a dû se passer dans *ῥίζα*, sauf qu'ici le *ẓ* n'est pas issu d'un son transmis par l'i. e., mais réside dans la vocalisation d'un *z* *créé par le grec*. En effet, dans la base

**wṛdja*, *-dj-* est devenu *-zd-*, puis dans *-ṛzd-* *-ṛ-* a passé sa fonction vocalique au *z* suivant (cf. lat. *crīnis* = **krzno-* pour **kṛzno-*, p. 316) et c'est ainsi que **wṛdja* est devenu **wṛzda*, puis **wrzda*, **wrizda* et enfin *Fρίζα*.

Cette explication de *ῥίζα* aurait pour principal intérêt de montrer que la valeur protohellène du *ζ* (venu de *δj*) est bien *zδ*, comme le prouve aussi *ἔρδω* = **Fεργjω* devenu **Fερδjω* puis **Fερzδω*, où *z* n'a pu disparaître que parce qu'il était entre le *ρ* et le *δ*.

APPENDICE I.

Τέμπη : ταπεινός : τάφρος.

Τέμπεα, τέμπη(τά), outre qu'il désigne le lieu géographique connu, signifie en général «vallées fertiles et boisées». Son sens primitif est celui de «dépression, enfoncement». Τέμπεα correspond exactement au latin *tempora* «tempes», littéralement «dépressions» latérales du front.

De même que le grec a créé, à côté de *πένθος*, *βένθος* etc., des formes *πάθος*, *βάθος*, de même *τέμπος* a pu donner naissance à un substantif **τάπος* (thème *ταπες-*). Ce mot n'est pas attesté, mais il se trouve dans l'adj. *ταπεινός* (= **ταπεσνος*), construit sur **τάπος* de la même façon que *ὀρεινός* (= **ὀρεσνός*) est formé sur *ὄρος*.

Enfin le même *τέμπος* a pu, dans un dérivé nominal avec le suffixe *-ro-*, subir une double dégradation vocalique, comme **temes-* «ténèbres» dans le lit. *támsras* = **tm̥sro-s;* de la sorte on obtient **tmpsro-s* qui, d'après les lois du grec, a donné *τάφρος*. (Cf. *ἔφθός* = **ἔπσ̄ος*, *λύχνος* = **λυκσνος*, de Saussure, *M. S. L.*, VII, 90 et suiv.) Τάφρος aurait donc pu figurer plus haut, p. 318 parmi les exemples de double dégradation vocalique propres à expliquer le rapport de **selos* et de son dérivé **slswā* (= *ὕλη* et *silva*).

On réunit souvent *τάφρος* à la famille de *θάπτω* par l'établissement d'un primitif **dhōbhro-s* : étymologie improbable, car *τάφρος* ne signifie nullement «fosse pour l'inhumation» et n'a rien à faire avec la sépulture: des locutions comme *τύμβου τάφρος* Eur. Hec. 900, ne prouvent rien.

APPENDICE II.

A propos de *ὀπύω* (p. 325), j'ai rappelé que le groupe i. e. **uk̯-* donnait en grec soit *-υκ-* soit *-ιπ-* (Brugmann, *K. Z.*, 25, 306). On sait en effet qu'à côté de *ζυγόν*, *λευκός*, etc., on rencontre *ἕειπον* = scr. *ávōcam* et *ἰπνός* = got. *aúhns* «fourneau».

Mais il serait plus intéressant encore de surprendre cette alternance dans des couples de mots grecs formés sur une même base. Les étymologies qui suivent présentent deux exemples de ce fait phonétique.

1. M. de Saussure *M. S. L.*, 7, 78, a indiqué que λευγαλέος et λοιγός sont parents entre eux et (malgré le lit. *ligà*)[1] inséparables de scr. *rṓga-s* «maladie» etc. (rac. **leug*$_2$-).

Mais, d'autre part, je crois que λοιγ- est un compromis entre λευγ- et *λοιβ-; or ce second état phonétique attendu pour le grec (λοιβ-) se cache dans λοιμός «peste». Certains passages homériques donnent à penser que λοιγός, avant de prendre un sens plus général, signifiait «peste, épidémie» tout comme λοιμός. Ainsi dans le premier livre de l'*Iliade*, Achille, en parlant de la peste envoyée par Apollon, dit (v. 61):

Εἰ δὴ ὁμοῦ πόλεμός τε δαμᾷ καὶ λοιμὸς Ἀχαιούς.

et un peu plus bas (66-67) :

...αἴ κέν πως ἀρνῶν κνίσης αἰγῶν τε τελείων (Ἀπόλλων) βούλεται ἀντιάσας ἡμῖν ἀπὸ λοιγὸν ἀμῦναι.

Λοιμός est pour *λοιβμός, *λοιμμός; car. d'après une loi établie par M. Wackernagel (*K. Z.*, 30, 293 et suiv.), le double -μμ- issu en grec de la rencontre d'une labiale et d'un μ se réduit à un seul -μ- après voyelle longue ou diphtongue. M. Wackernagel admet bien que λοιμός= *λοιβμός, mais il rattache ce mot à λείβω, qui ne peut guère s'accorder avec le sens de toute cette famille de λοιγός, etc. Si, d'autre part, on hésitait à admettre que le groupe -g_3m- aboutit à grec -βμ-, -μμ-, il suffit de rappeler ὄμμα, pour **ok*$_2$*mn̥*.

2. Λαυκανία et λαιμός ont des sens identiques («gorge, gosier»). Si la base du premier est **lauk*$_2$- et non pas **lauk*$_1$-, l'autre peut très bien représenter un ancien *λαιπμος, traité conformément à la loi formulée à propos de λοιμός. Cette base **lauk*$_2$- se retrouve dans les mots lit. 1° *liaũkos* «glandes du cou», chez le cochon; 2° *paliáukis* «fanon du cou» chez les bêtes à cornes, 3° *palaũkis* (même sens). La fluctuation *iau-au* paraît jusqu'à présent sans conséquence. Cette signification très spéciale des mots lit. semble se retrouver pour le grec dans la glose d'Hesychius : λαυκανία· τὸ ἀπηρτημένον τοῦ γαργαρεῶνος, (λαιμός, φάρυγξ).

Ch. Bally.

Genève, mars 1902.

[1] Du reste actuellement M. de Saussure admet une parenté de *ligà* avec lit. *pãlėgis*, *paligỹs* «alitement» spécialement en parlant des femmes en couches, mots parents eux-mêmes de grec λέχος «lit», λεχώ «femme en couches», etc.

LE MOT « SAINT »

DANS LES IDIOMES BALKANIQUES.

On retrouve en roumain et en albanais des formes du mot « saint » directement dérivées du latin *sanctus*, vulgaire, *santus* : d'un côté *sâ*, *sân* et *sânt* (cf. italien *san* et *santo*), de l'autre, *šâ*, *šân* et *šânt*. On dit, par exemple, en roumain : *sâ-Medru* « saint Démétrius », *sân-Petru* « saint Pierre », et *sânta-Maria* « sainte Marie », répondant aux locutions albanaises : *šá-Mitrë* « octobre » (en macédo-roumain *sămădrean*), *šân-Ândré* « décembre » (comme en daco-roumain *Ândreá*, litt. mois de saint André), et *šânda Mări*.

Il n'y a, à cet égard, qu'une seule remarque à faire, c'est qu'en roumain les formes latines, abrégées ou complètes, se sont conservées presque exclusivement devant les noms propres des saints : *sân-Georgiu*, *sân-Nicoară* « Nicolas », *sân-Toader* « Tudor », *sân-Vasii* « Basile », etc.

En dehors de cet usage limité, le mot « saint » est généralement rendu, dans le langage populaire, par *sfînt*, tiré du vieux slave *svętŭ*, avec le même sens. Cette épithète, d'origine slave, a cependant considérablement élargi sa sphère sémantique, en s'appliquant à des noms représentant des idées qui ne sont rien moins que saintes. Ainsi on dit couramment :

O sfîntă de bătaie, une solide (litt. sainte) raclée [1];

O sfîntă frică, une peur bleue (litt. sainte);

O sfîntă ploaie, une pluie torrentielle (litt. sainte).

Dans ces locutions, le mot *sfînt* a une valeur purement intensive et rappelle l'acception païenne du mot slave : fort, puissant [2].

Voici quelques exemples de ces curieuses associations d'idées.

Dans un conte valaque : « Ce que j'ai souffert? ils m'ont roué de coups, m'ont donné une solide (litt. sainte) raclée par-dessus le marché.... » [3].

La formule finale d'un des contes d'Ispiresco : « Plein un dé

[1] De là le sens familier du verbe *a sfinți pe cineva*, « le rosser », litt. le sanctifier, comme, en espagnol, *santiguar*, « faire le signe de la croix », signifie aussi, dans le style familier, rouer de coups.

[2] Voir Miklosich, *Die christliche Terminologie der slavischen Sprachen*, Wien, 1875.

[3] *Calendarul basmelor*, 1882, p. 58 : ...mi aŭ tras și o *sfîntă* de bătaie...

de soupe et une *sainte* fourgonnade, (c'est-à-dire de grands coups de fourgon), pour ceux qui ont la langue trop longue[1] ».

Du même auteur, dans ses Récits d'un vieillard avisé: « Ils s'assirent sur le rivage, pour faire un *saint* (c'est-à-dire copieux) repas[2] ».

Il est intéressant de constater un procédé analogue en grec moderne, où le mot θεός, « Dieu », sert aussi à renforcer la signification du mot avec lequel il entre en composition; c'est ainsi que θεόστραβος signifie complètement (litt. divinement) aveugle; θεοσκότινος, « extrêmement obscur »; θεότρελλος, « fou à lier..... »; puis avec des substantifs comme : θεογούροννο, « cochon énorme » (litt. divin), à Zacynthe; θεόσπιτο, « maison très grande » (litt. divine), à Cythère, etc.

M. Bernhard Schmidt, qui mentionne ces locutions[3], remarque qu'une construction semblable est tout à fait inconnue en grec ancien. Rapproché des locutions roumaines citées plus haut, cet emploi de θεός, associé surtout à des qualificatifs défavorables, pourrait jeter quelque lumière sur le sort ultérieur de ce mot, rappelant en quelque sorte la dégradation de son synonyme δαίμων, devenu le nom du diable dans les langues modernes.

Nous mentionnons encore qu'en français le mot *saint* entre quelquefois en combinaison avec de prétendus noms de saints désignant autant de défauts; ainsi : *il a le mal saint Acaire* (il est acariâtre); *il a le mal saint Avertin* (il a mauvaise tête), etc. Mais il s'agit ici de simples jeux de mots, qui se rapprochent des expressions analogues, telle, en roumain, *sfîntu Așteaptă*, saint Attends-moi, signifiant un jour qui n'arrivera jamais (cf. en français *Saint Jamais*); telle, en espagnol, *santo Mocarro*, « saint Morve », *jugar al santo Mocarro*, « jouer à saint Morve », c'est-à-dire se moquer de quelqu'un, le maltraiter (cf. *à santo tapado*, « furtivement », mot à mot, à saint cache-cache).

Observons, à cette occasion, le double sens du latin *sacer*, « consacré aux dieux », en même temps que « maudit », et du mot français *sacré*, lequel, surtout dans le langage bas, s'ajoute, pour les renforcer, aux injures et aux imprécations : sacré Dieu (plus souvent *sacredieu*), sacré animal, sacré coquin..... (d'où encore la forme abrégée *cré!* comme exclamation populaire, avec le même sens).

En roumain, nous n'avons pas épuisé les applications du mot « saint », et il nous reste trois cas à relever :

I. Cet adjectif, à l'instar de l'hébreu *kadosch*, est non seule-

[1] Ispirescu, *Basmé*, p. 159 : ... s'o *sfîntă* de ciocîrbă...

[2] Ispirescu, *Poveștile Unchiașului sfătos*, p. 64 : ... să i tragă o *sfîntă* de mâncare.

[3] B. Schmidt, *Das Leben der Neugriechen*, Leipzig, 1871, p. 29.

ment un qualificatif, mais le nom même de Dieu; de là deux locutions populaires qu'on rencontre souvent dans les contes : *l'a furat Sfîntul*, « Dieu (litt. le Saint) l'a enlevé », c'est-à-dire il s'est endormi; et *l'a uitat Sfîntul*, « Dieu (litt. le Saint) l'a oublié », c'est-à-dire il est resté éveillé [1].

2. La même épithète est encore appliquée aux mauvais esprits et aux démons, pour éviter de prononcer leurs véritables noms; c'est ainsi que les *Iele*, les fées qui paralysent dans les incantations, sont appelées *les Saintes* (cf. Euménides pour Erinnyes); on dit de même la *sainte* Mort.

3. Enfin, et nous insistons sur ce point, le nom du soleil, en roumain, est toujours accompagné de l'épithète de *saint*, surtout dans les chansons populaires; en voici quelques exemples puisés dans les recueils des différentes provinces roumaines.

Dans un noël valaque [2] :

Jeune fille la tresse sur le dos,
Brillante comme le *saint* soleil.

Dans une chanson transylvaine [3] :

Le matin, à la fraîcheur,
Quand se lève le *saint* soleil.

Dans une ballade bucovine [4] :

Je n'irai pas à l'église,
Avant d'y appeler
Saint soleil comme parrain
Et *sainte* lune comme marraine.

Le paysan roumain a, en effet, une vénération particulière pour le soleil, il se découvre à son lever et considère comme un péché mortel de jeter des ordures à la face de l'astre du jour.

Cette épithète de *saint*, inséparable du soleil dans les traditions du peuple roumain, explique le sens du verbe roumain *asfințesc*, litt. se sanctifier, devenir saint, appliqué au coucher du soleil, comme dans une *doïna* transylvaine [5] :

Épris de toi,
Même le *saint* soleil.
Lorsqu'il te regarde,
S'arrête et ne se couche (litt. ne se sanctifie) plus ;

[1] Voir, pour ces deux locutions, notre *Semasiologia limbei române*, Bucarest, 1887, p. 123.
[2] Teodorescu, *Poesii populare*, p. 61.
[3] Pompiliu, *Balade*, p. 78 (« Voina »).
[4] Marian, *Poesii poporane*, I, 156 (« Le Roi et sa sœur »).
[5] Jarnik et Bârseanu, *Doine*, p. 15.

ou encore dans une ballade valaque [1], dont le sujet est l'amour du soleil pour Chicorée, la reine des fleurs (cf. Hélios et Clytia) :

Lorsque je me lèverai,
Elle se réjouira;
Lorsque je me coucherai (litt. sanctifierai),
Elle pâlira....

De même le substantif *asfințit*, litt. sanctification, désignant l'occident où se couche le soleil; par exemple, dans la ballade moldave [2] :

Lui, on l'a emmuré
Dans l'autel à l'orient (*răsărit*),
Elle, sous le porche, à l'occident (*asfințit*)...

Toute une page du folk-lore est contenue dans ces deux expressions : le coucher du soleil, conçu comme une sanctification, et l'occident, comme une région sacrée, sont des croyances primitives effacées par le christianisme, qui a transporté ce caractère de sainteté à l'orient.

C'est un fait connu que toutes les religions ont placé la demeure des morts à l'occident (cf. l'île des Bienheureux, les Champs-Elysées), ou dans un monde souterrain (cf. Hadès). Se coucher, en parlant du soleil, c'est pour lui plonger dans la région sacrée de l'occident, ou descendre dans la demeure souterraine des morts, dans laquelle l'astre du jour vient régner pendant qu'il laisse la terre dans les ténèbres. Le coucher du soleil n'est donc pas sa mort apparente, mais bien son entrée dans une vie nouvelle qu'il mène dans un autre monde, le prolongement de son règne terrestre au delà du monde des vivants.

C'est cette croyance encore que reflètent les expressions grecques modernes pour le coucher du soleil :

ἐβασίλευσε ὁ ἥλιος, «le soleil s'est couché» (litt. est devenu roi);
τὸ βασίλεμα του τοῦ ἡλίου, «le coucher» (litt. le règne du soleil);
ὁ βασιλεμένος ἥλιος, «le soleil couchant» (litt. régnant).

Les Albanais, pour la même notion, disent : *dile perândone* [3], le soleil s'est couché, mot à mot, il est devenu dieu.

Chez les Grecs modernes, le soleil couché est ainsi représenté comme régnant, tandis que les traditions roumaines et albanaises le représentent comme sanctifié ou divinisé.

Nous avons donc ici une série de faits linguistiques étroitement liés aux croyances populaires.

Lazare SAINÉAN.

[1] Teodorescu, p. 459.
[2] Alexandri, *Poesii populare*, p. 21.
[3] Le verbe albanais *perândone* dérive de *perândi* «Dieu».

UN TEXTE ARABE
EN DIALECTE ORANAIS.

Le texte qui suit a été recueilli de la bouche de M. Ahmed ben Abderrahman (*aḥmed ben ʿabderraḥmân*), originaire de Saint-Denis-du-Sig, mais habitant Oran depuis son enfance; sa prononciation est celle de la moyenne des Oranais. On n'a pas craint de noter toutes les particularités de la prononciation, dont une partie sont certainement individuelles, bien moins toutefois qu'on ne serait tenté de le supposer. Autant on doit éviter, dans la confection d'une grammaire, de tomber dans l'excès à cet égard et d'ériger en règles générales des cas particuliers, autant on doit reproduire minutieusement tous les détails, même ceux qui se rapportent à des variations individuelles, lorsqu'on donne un texte, qui est un document et ne comporte pas de généralisations. On verra cependant qu'en ce qui concerne la notation des voyelles, par exemple, nous sommes encore restés en deçà des auteurs allemands pour la représentation intégrale des sons; mais il n'est plus possible de continuer, comme l'ont fait jusqu'ici les auteurs algériens, à étudier les dialectes africains avec les trois voyelles de l'alphabet arabe ou avec les transcriptions rudimentaires qui ont encore cours chez nous. Nous savons d'ailleurs que M. Marçais prépare une grammaire du dialecte tlemcénien suivant les véritables principes scientifiques: ce sera le premier pas fait dans la voie que nous ont tracée au Maroc, en Tunisie et à Tripoli, les linguistes allemands, Socin, Stumme, Fischer, Lüderitz, etc., dans les remarquables travaux auxquels nous nous référons constamment.

Nous avons négligé l'accentuation qui répond ici aux règles fixées par Stumme et Fischer; l'accent est en général peu sensible et dans certains cas, comme dans quelques mots formés de deux longues, c'est à peine si on le perçoit.

Nous avons adopté pour la transcription des sons le système suivant, dans lequel nous nous sommes inspirés de la classification de Muller[1].

[1] Fr. Müller, *Grundriss der Sprachwissenschaft*, I, Vienne, 1877, p. 140 à 149.

DÉSIGNATIONS DES GROUPES DE CONSONNES.	EXPLOSIVES.		SPIRANTES.				TREMBLÉES.	LIQUIDES.	NASALES.	OBSERVATIONS.
	FORTES.	DOUCES.	CONSONNES-DIPHTONGUES DE MULLER. Fortes.	CONSONNES-DIPHTONGUES DE MULLER. Douces.	FORTES.	DOUCES.				
Arrière-gutturales. Profondes					$\underset{\circ}{h}$	$\underset{\circ}{\varepsilon}$				Les sons q, $\underset{\circ}{g}$, $\underset{\circ}{k}$, $\underset{\circ}{r}$, $\underset{\circ}{k}$ et $\underset{\circ}{g}$ peuvent se combiner avec le son w : $\underset{\circ}{q}$, $\underset{\circ}{\underset{\circ}{g}}$, $\underset{\circ}{\underset{\circ}{k}}$, $\underset{\circ}{\underset{\circ}{r}}$, $\underset{\circ}{\underset{\circ}{k}}$ et $\underset{\circ}{\underset{\circ}{g}}$.
Arrière-gutturales. Antérieures		ς			h					
Gutturales.. Profondes	q	$\underset{\circ}{g}$			$\underset{\circ}{k}$	$\underset{\circ}{r}$	$\underset{\circ}{r}$		$\dot{n}$	
Gutturales.. Antérieures	k	g			χ					Le k et le g sont souvent mouillés : $\underset{\circ}{k}$ et $\underset{\circ}{g}$.
Palatales	$\check{c}$	j			$\check{s}$	j	$\underset{\circ}{r}$	$\underset{\circ}{l}$	$\tilde{n}$	Le son l est une l palato-gutturale, moins gutturale que l'l slave. — A côté du j ordinaire il faut placer le j emphatique, j, signalé par Socin et Stumme.
Linguales	$\underset{\circ}{t}$	$\underset{\circ}{d}$								
Palato-dentales	$\underset{\circ}{t}$	$\underset{\circ}{d}$				y			$\underset{\circ}{n}$	
Dentales... Alvéolaires (emphatiques)	$\underset{\circ}{t}$	d	θ	$\underset{\circ}{\delta}$	$\underset{\circ}{c}$	$\underset{\circ}{z}$				
Dentales... Cérébrales							r	l		La consonne l est quelquefois un peu mouillée : $\underset{\circ}{l}$.
Dentales... Pures	t	d	θ	δ	s	z			n	Les consonnes n et b se combinent souvent avec le w : $\underset{\circ}{n}$ et $\underset{\circ}{b}$.
Labio-dentales					f	$\underset{\circ}{b}$				La spirante $\underset{\circ}{b}$ est intermédiaire entre b et v.
Labiales	p	b			w				m	

RELATION DES VOYELLES
EMPLOYÉES DANS LES DIALECTES MAGHRIBINS.

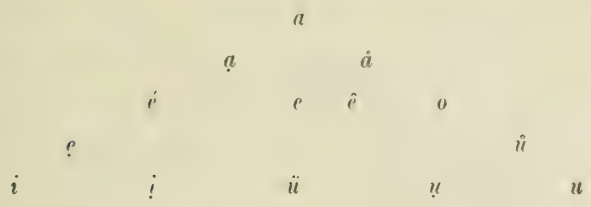

a = *a* pur, comme dans *dâr*, دار.
ạ = entre *a* et *é*, comme dans *kạn*, كان.
é = *é* français, comme dans *kés*, كاس.
ẹ = entre *é* et *i*, comme dans *ḳẹ̀r*, خير, ou entre *e* et *i*, comme dans *šeft*, شبت.
i = *i* pur, comme dans *bir*, بير.
į = entre *i* et *ü*, comme dans *mįlt*, ملت.
ü = *u* français, comme *škrün* (chez les juifs marocains), سخون.
ụ = voisin du précédent et employé concurremment avec lui; p. ex. dans *Yâḳụb*, يعقوب (chez certains juifs marocains).
u = *u* allemand ou français, comme dans *ikůn*, يكون.
û = entre *u* et *o*, comme dans *yûqtûl*, يقتل.
o = *o* français, comme dans *labioḍ*, الابيض.
â = entre *a* et *o*, comme dans *bâqq*, بقّ.
ë = même son, mais plus sourd, comme dans *sêqsa*, سقسى.
e = *e* muet français, comme dans *ḥem*, حم.

IMPRIMERIE NATIONALE

I

TEXTE ARABE.

خرّبعة أنّاير بو قهز

أنّاير بو قهز كان بوه سلطان أنّاير بو قهز والع بالصيادة منين يمشي للغابة يقيم فيها مدّة خمستاشن يوم منين يقضب غزال حي يجيبه يقوّه فيه حتى يوصل قدّام بوه يطلقه يتهج عليه السلطان من بعد يرجع للغابة يصيّد واحد النهار هو يصيّد حتى داركه الخبر موت بوه جاء واحد قال له بوك رحمة الله عليه سفصى أشكون ألّي رجع في موضعه سلطان قال له أشكون ألّي هو عاقب بوي لبّه البشير كان مخلوع منين بوه مات من وراه جاوبه المرسول عمّك هو أيّ سلطان أنّاير قال الحمد لله منين رجع عمّي خير من واحد آخر كمل الغيبة خمستاشن يوم جاب غزال كالعادة طلقه قدام عمّه لاكن عمّه كان باغي يغدره عرضه باش يتعشى معه حلى ليه ما نتعشى شي الله يخلي غير عاونّي بدعوة الخير خرج أنّاير مشى لدار عند أمّه هو كان بلا زوج عازب من بعد زيطه له عمّه قال ليه نبغي نعطي لك بنتي اذا تقبل تزوّج معها البشير حشم و قبلها منّه السلطان زيطه للقاضي و المباشى فتّحوا على بنت السلطان أنّاير بو قهز من بعد داروا العرس فرحوا كامل الناس البعض من الناس يطبّل و البعض يغيّط و البعض يقلّل و البعض يبندر و البعض يقسّب و الناس الأخرين منقسّمين البعض يلعبوا فوق الخيل و يخلوا البارود و النساء يزغردوا على اكتاب الخيل و البعض يلعبوا في الرحبة شي ساكر و شي مسكّر و البعض من النساء يرقصوا و يمدحوا و الناس مقسمة جوايه حتى واحد ما عابي بالآخر فان العرس حسبة شهرين او

ثلاثة السلطان أرسل لأنّاير عنده للدار قال للوزرآء نقبل منكم بالأمر انتاعي تقتلوا أنّاير بو فهن الوزرآء ما بغوا شي عليه على خاطر خدموا مع بوه في حياته و ذاقوا ملحه عند العرب يقولوا ما نغدرك شي على خاطر ملحك سبق في كرشي نرجعوا للخريقة لاكن قالوا له نعطوا لك تدبير زيبط لانّاير تجيب لك العودة الروحانيه عودة شايب عينه سلطان بلاد الحيرة منين جاء عنده أنّاير نطق عمّه قال له جب لي العودة الفلانية لاكن بعيدة و الهول في الطريق أنّاير عمّد للصّدة و دار العوين و مشى يتمشّى مع الطريق حتى وصل في واحد الغابة صاب ثعبان راقد في وسط الطريق و الطريق ضيّق تسمى عند العرب مريق أنّاير ما صاب شي منين يفوت كان عنده قالب سكّر داره في فوم الثعبان منين فطن صاب ريقه طيّب قال اشكون ما لحني عليه امان الله تعالى غير يبين روحه ما نهلكه شي بان ليه قال ليه انت الّي ما لحتني جاوبه نعم لاكن راني ما شي علي سبّة حاجة لاكن راني خايف يقتلوني قال له الثعبان نعطي لك تجريب اذا كان انت آنغبنت فس شوية في النار نكون عندك و آجعل البخور مع التجريب بقّاه على خير و مشى زايد مع الطريق حتى وصل للبلاد الّي فيها العودة خمّ في راسه كيفاش يدير اذا يصيب البشاشرة يلعبوا يصنّت ليهوم باش يهدروا على العودة من بعد منين يشوف النسآ رايحين للحمّام يتبّعهم خفيةً ما سمع شي حتى والو من بعد دار حيلة مشى عند يهودي دقّاق قال ليه نبغيك تدقّ لي مفتول ذهب و بريمة نقرة قال له امليح تكلم معه في القيمة حسبة اربعة دورو بين الذهب و النُّقرة و تكلم معه في البريمة بفرنك و خمسة سولدي منين خرج طيّح كيسة فيها مية سلطاني اليوم الثاني ولّى باش يشوف المفتول اذا كمل كان ما كمل شي طيّح كيسة فيها مية سلطاني طيّحها بالعاني اليوم الثالث كذالك اليوم الرابع صاب المفتول كمل منين بغى يخرج عيّطت عليه اليهودية

قالن له آلا كيسانك الّي كنت طيّحتهم سابق جاوبها انا ما عندي
شي حتى كيسة قالن ليه أروح معي مشى في جرتها حتى هوين
للغم سفصته كدايرة دعوتة طيحت كيسانة في بالي باغي تشري
بهم تدبير رجلها بدا يطوّغ قالن علاش بلا طوغت زادا مخزونين
حتى واحد ما شا فنا نهدروا الّي نبغو بدا يهدر ليهم الّي في
مقصودة في للعودة قال له اليهودي غدا يكون السوق صباح لا بدّ
نروح في يدا شلقة حطب و انا راني نجبرا قدامي في السوق قُل
لي خلّصني في الدراهم الّي كان بوي يسالهم لا في حياته نقول لا
انا ما نعرفا ما نعرف بوا ابدا تخبط فيّ حتى يشوفونا الحرس
يجّونا قدام السلطان يسفصينا راني ندعي انا الاول من بعد تكلّم
انت قُلْ له نبغي نخلي لي و نسالحه راني نخلي لا لاكن كونا فهيم
انا منين نخلي في القبلة ما شي مراي في القبلة مراي ننعت لا
العودة اشر من جهة فيها مربوطة دارو كما هدروا بينانهم منين
وصلوا قدام السلطان اليهودي هدر هو الاول بسبب ضرب الشلقة
نطق السلطان لآنّاير علاش تضرب هذا الذمّي نطق ليه بوي كان
يساله خمس مية دورو لاكن انكرني فيها نخلي لي في القبلة و لا
زادة حكموا على اليهودي باخلي حلي اليهودي و مشوا الزوج مع
بعضهم بعض من بعد نصف الليل آنّاير دخل باش نخون العودة
جاب في يدة مجر و منين دخل للحوش كانوا فيه بالزاي العسّاسة
لاكن فاس شوية نخور مع نصيب انتاع التعبان في وسط المجمر سكروا
العسّاسة مجموعين عيط واين راكم يا القوم حتى واحد ما جاوبه
شي زاج للعودة و بدا نحرز في الحديد آلّي في كرعين العودة حتى
السلطان سمع تفرفين الحديد فطن و زقى واين راكم يا القوم كانوا
واجدين قدامه سفصاهم منين دخل هذا الرجل قالوا له ما نعرف
عافيهم السلطان و الخاين سرّحه من بعد اليلة اللتانية عاود رجع
كاوّلة مرّة دخل نخّر زاج للعودة صابها غير ثم دخل عند السلطان

حتى لفراشه صابه غابط في النعاس سلّط عليه و رجع للعودة طلقها
سمعته بنت السلطان عيّطت على العساسة حكموا آنّاير بغوا
يقتلوه قالت ليهم طلّعوه عندي انا نقتله كما قتل بوي منين طلّعوه
عندها صابت آنّاير ازين منها في الشبوب و في الجروف أمرت على
الخدام يحفروا بير و يعمّروه نار مثل الفران منين كملوا و ملاوه نار
لغت على خادم فاستها في وسط البير احترقت قالت ليهم راني
حرقت ألّي قتل بوي آمنوها من بعد مدّة تلت ايّام جارت العوينة و
قامت روحها جميع ما تحتاج من الماكلة و من العدة اليوم الرابع ركبت
فوق عود و آنّاير ركب فوق العودة الروحانية و بداوا يداقّوا في ناس
البلاد غلبوهم منين غلبوهم قالوا لهم اذا تقبلوا اليهودي الجلاني
يكون عليكم أمير قالوا قبلنا ركب المؤذّن في الصومعة و بدا يقول
اسمعوا يا اصحاب البلاد اليهودي الخفاق هو أمير من بعد صحّ آنّاير و
بنت السلطن بداوا يمشوا مع الطريق حتى صابوا زوج الطرق مفتر
قين واحدة فيها الخير الأخرى فيها الشر معنى طريق الخير هي
العافية و طريق الشر هي الهول بنت السلطان كانت تعرف الطرق
مجموعين عندها كتاب يتسمى *الاجبار* منين وصلوا عند الطرق
المفترقين خبّرت آنّاير قال ليها انا نبعي طريق الهول مشوا معها
حتى وصلوا في واحد الموضع صابوا فيه مراة راقدة يسموها الفارس
الابيض في قصرها و ترقّب من الطاق حتى شافت زوج فرسان لغت
عليهم رجعوا عندها سفصتهم كيفاش ما تعرفوني شي انا الفارس
الابيض جميع ألّي يقوت على قصري نزلّقه قال ليها آنّاير ديري
مجهودك حتى انا عند روحي نجمّ نخفّط و نداق غيرك في بالي
انت غير مراة يا عجبة بغيتي تغلبيني و انا نحوّس الليل بكلمة من
بعد تضارب معها بالسيوف غلبها ضجّها في *الأرض* بقبا السيف
سكّرها منين فطنت قالت ليه انا مرتك قال ليها قبلت اذّاها معه بداوا
يمشوا سايرين مع الطريق حسبة تمن ايام حتى وجدوا قدامهم

زوج الطرق مبترفين كالعادة نطفت له بنت شايب عينه قالت له
اذا تبغي طريق العافيه خُذْ اليمنى و اذا تبغي طريق الهول خُذْ
اليسرى جاوبها انا نحوّس غير على الهول جاز مع اليسرى حتى صاب
قدامه عبد يسمّوه بابا مزوق العبد منين شافهم زقى بالجهد آنّاير
ما خاف شي منّه يا عجبه كيفاش انت عبد تنباع و تنشرى غير
بالهول و بغيت تخوّفني انا آلّي طعنت بلاد البالان انا آلّي
طعنت مدينت الهول و فت راسي من بعد طلب منه العبد يستنّى
ثلث ايام باش يفوم روحه من بعد ثلث ايام تضاربوا بالسيوف حتى
فرعت النار بينانهم مثل الصوان العبد منين شاف بدا ينتر في
السجور الصغار و يضرب بهم آنّاير منين تواطا العبد ضربه آنّاير
بقبا السكّين سكّره منين فطن قال له انا عبدك شرّطه من خدوده
و اخّاه معه منين فرّبوا للوصول المدينة بنى الخبا في ساحة
المدينة دخّل في الخبا العبد و الفارس الأبيض و بنت شايب عينه و
اخّى غير العودة في يده يقوّد فيها حتى شافوه الناس مشوا اعلموا
عمّه ولد خوط راه جاء و جاب معه العودة أندى اكحاب النوبة مشوا
للقهوة بالطبل و الغوايط و القوم تلعب حتى و صلوا قدام عمّه
شافه و شاف العودة الروحانيين و لا زيادة آنّاير منين ظلامت الظلمة
مشى غير و حده في الليل دخّل آلّي خزنهم برّ حتى واحد ما شافه
شي منين صبح الحال كل مراة دارها في بيت بها بفراشها مفيوم
و لغى على بنت عمّه قال ليها الصباح نبغي تطيّبي القهوة
للفارس الابيض و العاشية تطيّبي الاتاي لبنت شايب عينه و تقولي
لهم صباح الخير كاملين و انت سكونتي في الخزانة مع الخدم و
العبيد هذه كافيتك بها على خير بوك من بعد عام واحد النهار
بوها زيطت أمها باش ترقب عليها صابت العبد قدام الباب من
داخل شاف فيها شوفته دهشت عمرها ما شا فت عبد كهذا قال
ليها واشتّ بغيتي قالت له بغيت نشوف بنتي لغى لها عليها

شافتها ما عرفتها شي بقت تبكي وبنتها تبكي خبرتها بالّي كان
رجعت خبّرت بوها السلطان بدا تحلى كذالك كالمرة الأولى نقتله
اذا قتله ربي عيّط على السيّاس قال ليهم البلة اعرضوا انّاير
يتعشى معكم لاكن ديروا له المسايكرة باش يسكر قالوا له امليح
عرضوه جاء منين بدا ياكل طاح سكران داروه في السندوق منين
قرب الفجر أمروا السياقة ادّوه للغابة باش يقتلوه منين وصلوا في
الرحبة الّي يقتلوه فيها حلوا السندوق خرّجوه حطّوه في الأرض
كذلك سكران واحد منهم بغى يقتله و الثاني ما بغى شي قال له
خير بوه ما ننسوه شي دبّر كيفاش نديروا قال له نحموا شابير في
النار و نطيّروا له عينيه و نطلقوه يمشي يهوم في الغابة حتى
يلقاه حوش ياكله اتّفقوا بيناتهم داروا كما قالوا منين طيّروا له
عينيه قال ليهم علاش غدرتوني قالوا له عمّك غدرك لاكن احنَ ما
بغينا شي على قتلك طلقوه بلا عينين و مشوا منين جاوا في
الطريق ضربوا جلة ذبحوها و الدم الّي يطاح منها داروه في جعبة
و اّدّوه لعمّه شرب الدم برد قلبه في باله دمّه نرجعوا لانّاير وَشت
صرا به منين طلقوه مشى هايم في الغابة يتعكّز واحد النهار قيل
عليه المقيل عطش صاب شجرة رقد تحتها منين نام وقى عليه
نرّاس قال له لوكان تنوض تتلمّس الورق انتاع هذه الشجرة تقلع منها
و تمضغ و تدير لعينك يرجعوا خضر وتشوف خير من بكري و اذا
كان تقلع منها تريدها معك يصلح للدهان اذا ترمي ورقة في وسط
الشكوة ترجع غير الدهان منين فاق من النعاس بدا يتعتّى وجد
الشجرة قلع منها دار لعينيه الحدّ بصره بدا يشوف و قال الحمد لله
الّي ودّر وصاب كالّي ما ودّر شي قلع كذالك من الشجرة و داره في
قلوننه و مشى مع الطريق حتى صاب دوار قدامه طلب ضيف
ربّي في خيمة صغيرة مولاتها عجوز مسكينة دخّلته فرحت به بات
حتى الصباح العجوز دارت الحليب في الشكوة و خرجت عاقبها

الضبي فاس ورفة في الشكوة امتلات دهان الكحوز صابت دهان بالزابي قالت هذا الرجل فيه البركة خبّرت الناس في كل يوم يدّيه واحد لخيمته يعطي له سهّوه مخّاض شكاوي واحد النهار السلطان زيط للرعيّة جيع الّي هو فارس يجي غدا عندي راني باغي نداوق دار آنّاير بوقرن وناخذ نساه عيّنوا الفرسان و عيّنوا ولد الكحوز كخالها نطق الضبي قال ليهم انا نمشي في موضع ولد الكحوز ركب على عودة ضعيفة و السرج مقطّع و ركب برّاولي وصد مع القوم منين وصل قدام الدار صاب العبد قدام الباب العبد عرى آنّاير و ما عرى شي عينيه طلع قال للفارس الأبيض الصفة صفة آنّاير و العينيْن ما شي عينيْه قالت له عندي تجريبن نفيس له تفّاحة و خنجر اذا كان قطب التفّاحة و دسّها و طلق الخنجر انّاير بصفته و اذا كان قطب الخنجر افتله منين فاست له قطب التفّاحة قالت له انّاير قال لها واه دخّله العبد بدّل كسوته و سرج على الروحانية و ركبت الفارس الأبيض و معها بنت شايب عينه و العبد بابا مرزوق و بداوا يداقوا حتى محّوا جيع القوم بقى غير عمه ضربه آنّاير بالسيف شقّه على زوج من بعد الناس نصّوا آنّاير سلطان في موضع باباه يوم الجنازة انتاع عمه لاكن كان شايبره، أخضر سعدت عليه الناس و كثر المال عند الرعية و زاد بنى الجوامع و جعل في كل جامع صومعة للمؤذّن و الجوامع مفسّمين البعض لاصاب الوحة و البعض لقراية العلم ظهرت البركة للفلاحة و الفتح للقنايز لا بدّ تكون ليهم تطلّبية تمّن

II

TRANSCRIPTION EN CARACTÈRES LATINS.

korrîfat ennâyer bû ġêrn.

ennâyer (1) *bû ġêrn kân bûh sultân. ennâyer bû ġêrn wâlaз beççiyâda. mnein* (2) *yemši lelr̄âba iġîm* (3) *fîha muddet kemstâзašen* (4) *yeum. mnein yeġδêb* (5) *r̄ŭzâl hayy ijîbah* (6) *iġâwwed* (7) *fîh hatta yauçal ġuddâm bûh yêttâlġah, yétferrej зalîh essultân. men baзad yerjaз lelr̄âba içayyed. wâhăd* (8) *ennhâr huwwa içayyed hatta derkah elkber* (9) *meut bûh. jâ wâhăd, ġâl* (10) *lah : « bûk, rahmat allâh зalih » sêqsah* (11) *škûn* (12) *elli* (13) *rjaз* (14) *fî meuδaзah sultân. ġâl leih* (15) : *« škûn elli huwwa зâġeb bûya* (16)*? » — liyyah* (17) *elišir kân maklûaз mnein bûh mât men urâh? jâubah el mersûl : « зammek huwwa 'lli sultân ». ennâyer ġâl : « elhamdu lillâh* (18); *mnein erjaз* (19) *зammi, keir* (20) *men wâhăd âkêr ». kemmel el r̄eiba kemstâзašen yeum. jâb r̄ŭzăl kilзâda. tâlġah guddâm зammah. lâken зammah kân bâr̄i ir̄adrah* (21). *зarδah bâš yetaзašša maзah hlef leih : « Mâ ntaзašša* (22) *ši, allâh iklef. r̄eir зâwenni bdaзwet elkeir » krej ennâyer, mšâ ldârah зand ummah. huwwa kân bla zwâj. зâzeb* (23) *men baзad zeifêt* (24) *lah зammah, ġâl leih : « nebr̄i naзti lek* (25) *benti ida* (26) *têqbel tezzîwwej maзaha ». Elišir ehšem u qbelhâ mennah. essultân zeifêt lelqâδi u lmfâta, fettêhu* (27) *зala bent essultân lennâyer bû ġêrn. men baзad dâru* (28) *lзers* (29), *farhu kâmel* (30) *ennâs, elbaзâδ men ennâs itêbbel* (31) *u lbaзâδ ir̄ayyêt* (32) *u lbaзâδ iġellêl u lbaзâδ ibender* (33) *u lbaзâδ iġessêb u nnâs elukrîn mêtqêsmîn* (34), *elbaзâδ yelăзabu feuq el keil u yéklu* (35) *lbârûd u nnsâ izer̄r̄êrtu* (36) *зala çhâb elkeil u lbaзâδ yalăзabu ferrahba ši* (37) *sâker u ši msakker* (38), *u lbaзâδ men ennsa ireġsu* (39) *u yémdhu* (40) *u nnâs mqâsma* (41) *jwâyéh hatta wâhăd ma зâbi* (42) *blakêr. fât elзers hasbet ehahrîn* (43) *au* (44) *θlâta. essultân ersel* (45) *lennâyer зandah leddâr* (46). *ġâl* (47) *lelwazâra* (48) : *« nêqbel menkum bel samr entâзi* (49) *tûqqâtlu* (50) *'nnâyer bû ġêrn ». el wazâra ma br̄âu* (51) *ši зalih, зala kâtêr* (52) *kedmu maзa* (53) *bûh fî hyâtah u dâqu melha* (54). *зand el зarab iġûlu : « mâ nar̄r̄adrek ši зala katêr melhak sbêq fi kerši » nerjaзu lelkorrîfa* (55). *Lâken ġâlu lah : « naзatu lek tedbîr* (56) : *zeifêt ennâyer ijîb* (57) *lek elзaudat erreuhâniya* (58), *зaudat šâyeb* (59) *зaînah, sultân blad elhaira* (60) » *mnein jâ зandah ennâyer, entêq зammah, ġâl lah* (61) : *« jib* (62) *liyya lзaudat elfuiâniya. lâken baзîda u lheul fettriġ* (63). » *ennâyer зammed lecçedda u dâr elзawîn u mša. yétmešša maзa ttriġ hatta uçêl fi wâhăd*

elrâba çâb θazbân râǧed fi wêsṭ eṭṭrîǧ, u ṭṭrîǧ ðiyyêq (64), *tsemma zand elzarab mrîra. ennâyer ma çâb ši mneiṇ ifût. kân zandaḥ qâleb* (65) *sukkur. dâṛaḥ fi fum eθθazbân. mneiṇ fṭên çâb rîqaḥ* (66) *ṭayyeb. gâl : « škûn elli mâlaḥni* (67), *zalih amân allâhi* (68) *tazâla. ṛeir* (69) *ibéyyen rûḥa ma néhhélkaḥ ši » bân leiḥ. ǧâl leiḥ : « enta lli mâlaḥtni ». jâubaḥ : « nazam, lâken ðrûk* (70) *râni mâši zala sebbet ḥâja, lâken râni ḳâif* (71) *yûqqûtlûni » ǧâl laḥ eθθazbân : « nazaṭi lek* (72) *tejrib* (73) *iḍa kân* (74) *enta neṛbent* (75), *qis šwiya fennâr, nkûn zandek u ejâzal elbuḳûr maza ttejrîb » beqqâḥ zala keir* (76) *u ruwwaḥ* (77) *mšâ zâûl maza ttrîǧ ḥatta uçêl lelblad elli fiha lzauda. ḳemmem fi râsaḥ kifâš idîr, iḍa içib elišâšra* (78) *yalâzabu, iççênnet leihum bâš ihadru* (79) *zala lzauda. men bazad, mneiṇ išûf ennsa râiḥîn lelḥammâm itebbazahum* (80) *kifiatén* (81), *ma smaz ši ḥatta wâlu* (82). *men bazad dâṛ ḥîla, mšâ zand ihûdi deǧǧâǧ* (83), *ǧâl leiḥ : « nebrîk eddûǧǧ* (84) *li meṣṭûl* (85) *ḍhéb u brîma* (86) *noqra* (87). *ǧâl laḥ : « amliḥ* (88) » *tkellem mazah felqîma ḥasbet arbaza durû beiṇ eddhéb u lyujra* (89) *u tkellem mazah felbrîma befrânk u ḳamsa sûldi* (90). *mneiṇ ḳrej ṭâyyaḥ kîsa fiha miâṭ sulṭâni* (91). *elyeum eθθâni* (92) *wellâ bâš išûf elmeṣṭûl iḍa kmel. kân ma kmel ši, ṭâyyaḥ kîsa fihâ miâṭ sulṭâni, ṭâyyaḥḥa belzâni. elyeum eθθâleθ kaḍâlik* (93), *çâb elmeṣṭûl kmel. mneiṇ brâ yûkrej* (94) *zâyyêṭêt zalîk el ihûdiya, ǧâlet laḥ : « âk kîsâtek elli kunt ṭâyyaḥthum sâbêq. » jâwebhâ : « ana ma zandi ši ḥatta kîsa » ǧâlet leiḥ : « arwaḥ* (95) *mazaya ». mšâ fi jorrethâ ḥatta heudet lellaṛem. sêqsaṭaḥ : « kidâîra dazautek? ṭâyyaḥt kîsâtek. fi bâli bâṛi tęšri bihum tedbîr ». râjelha* (96) *bdâ itûwwêṛ. ǧâlet laḥ : « zalâš tûwwêṛt? râna makzûnîn, ḥatta wâḥâd mâ šâfna, nahadru* (97) *lli nebrîu* (98) » *bdâ ihdêr leihum elli fi maqcûdaḥ lelzauda ǧâl laḥ elihûdi : « eṛda* (99) *ikûn essûg* (100) *çbâḥ, la budda* (101) *teṛfed fidek* (102) *šâlga* (103) *ḥtêb u ana râni nejjêbrek guddâmi fessûg. ǧûl* (104) *li : « ḳallâçni feddrâham elli kân bûya isâlhum lek fi ḥyâtaḥ* (105) ». *ngûl leh ana : « ma nazaref bûk » ebda tekbêṭ fiya hatta išûfûna* (106) *lheraç* (107) *yéddûna ǧuddâm essultân, isêqsîna. râni* (108) *nedzi* (109) *ana lûwwel. men bazad étkellem enta, gûl laḥ : « nebrî yaḥlef lî u nsâmḥa* (110) ». *râni naḥlef lek, lâken kûnek* (111) *fahîm : ana mneiṇ naḥlef fel qêbla ma ši murâdi fel qêbla, murâdi nenzat lek elzauda, aš men jiha* (112) *fiha merbûṭa ». dâṛu kima hâdru beinâthum* (113). *mneiṇ wâçlu ǧuddâm essultân hdêr huwwa lûwwel bisaḥâḥ* (114) *ðêrb eššâlga. entêq essultân lennâyer : « zalâš* (115) *tûðrûb hâḍ eddemmi ». entêq leiḥ : « bâya kân* (116) *isâlaḥ ḳams miya dûrû, lâken enkêrni fiha. yaḥlef lî felqêbla wa lâ ziyâda* (117) ». *ḥakmu zal' lihûdi* (118) *belḥalf. ḥlef lihûdi u mšâu lezzeuj* (119) *maza bazâðhum bazað men bazad nûç* (120) *ellîl ennâyer âkel bâš ikwen* (121) *elzauda. jâb fîdaḥ mêjmêr u mneiṇ edḳel lelhauch kânu fîh bezzâf elzassâsa ; lâken qâs šwiya bkûr mazanâçib entaza* (122) *θθazbân fi wêsṭ êlmêjmêr. sakru lzassâsa mejmûzîn* (123). *zayyêt : « wain râkum ya qaum? » ḥatta wâḥâd ma jâubaḥ*

ši. zâǰ (124) *lelɜauda, u bdâ iḫarḫazz* (125) *felḥĕdîd elli fî kerɜaiṉ* (126) *elɜauda ḥatta ssultân smaɜ tqêrqîb* (127) *elḥĕdîd. ftên u zgâ : « waïn râkum ya lqaum ! » kânu uâǰdin ġuddâmaḥ. sêqsâhum : « mneiṉ edḳel haḍ errajel ? » ġâlu laḥ : « ma naɜarf » ɜâqêbhum essultân u lkâyin* (128) *serrêḥa. men baɜad ellil* (129) *eθθâniya ɜâud* (130) *erjaɜ kiûwwala merratin* (131). *dḳel ; bêkḳêr, zâǰ lelɜauda. çâbha ṛeir θemma* (132). *dḳel ɜand essultân lefrâšaḥ çâbaḥ râybêt fennaɜas. sellek ɜalih* (133) *u rjaɜ lelɜauda. tlêġha. semɜat bent essultân. ɜayyêtêt ɜala lɜassâsa. ḥakmu 'nnâyer. brâu yûqqûtlûh. ġâlet leihum : « tâlleɜûh ɜandi, ana nûqqûtlaḥ kima qtel bûya ». mneiṉ tâlleɜûh ɜandha, çâbet ennâyer ziaṉ* (134) *menhâ feššebûb u felhûrûf* (135). *ɜamret ɜala lkûddaṃ iḫafru bîr u iɜammêrûh nâr meθêl elfêrrân* (136), *mneiṉ kemmêlu u mmelâwaḥ nâr, elʼrât ɜala kâdom, qâsethâ fî wêst elbîr. aḥtârġet* (137). *ġâlet leihum : « râni ḥaraġt elli qtel bûya » sâmnûha. men baɜad muddet θelθ iyyaṃ dâret el ɜawîn u qâmet râḥa jmîɜă ma taḥtâǰ men elmâkla u men elɜadda. elyeum errâbaɜ rḳebet feuq ɜaud u 'nnâyer rkeb feuq el ɜaudat erreuḥâniya u bdâu idâġġu fennâs elblâd* (138). *ṛelbâhum. mneiṉ ṛelbûhum ġâlu lhum : « iḍa têqqêblu lihûdi lfûlâni, ikûn ɜaleikum ṣamîr » ġâlu : « qbelna »* (139) *rkeb elmuṣadden* (140) *feççûmaɜa* (141) *u bdâ igûl : « essemɜu* (142), *yâ çâb elblâd. elihûdi ddeġġâġ huwwa ṣamîr ». men baɜad ḍodd* (143) *ennâyer u bent essultân. bdâu yétmeššu maɜa ttrîġ ḥatta çâbu zeuǰ ettrûġ* (144) *meftêrġîn* (145), *wâḥda fiha lḳeir, lukra fiha ššêrr. maɜana trîġ elkeir hiyya lɜâfya u trîġ eššêr hiyya lheul. bent essultân kânet taɜarêf ettrûġ mejmûɜîn, ɜandha ktâb isemma* (146) *lenǰêfâr* (147). *mneiṉ wâqlu ɜand ettrûġ elmeftêrġîn, kebbêret ennâyer. ġâl leiha : « ana nebṛi trîġ elheul ». mšâu maɜaha ḥatta wâqlu fi wâḥăd elmeuḍaɜ çâbu fih mra raqbiyya* (148), *isemmûha lfâres elabioḍ* (149), *fi qçârha* (150) *u tréġġéb men ettâġ hatta šâfet zeuǰ fersân, elʼrât ɜaleihum. reǰaɜu ɜandha. sêqsethum : « kifâš ma taɜarfûni ši. ana lfâres elabioḍ, jmîɜa 'llʼ ifût ɜala qâṛi nzéllefaḥ* (151) ». *ġâl leiha 'nnâyer : « dîrî méjhûdek* (152) *hattʼ âna ɜand rûḥi ; enneǰǰem* (153) *endâġġek u ndâġġ ṛeirek ; fi bâli enti* (154) *ṛeir mra. yâ ɜaǰaba* (155), *bṛeiti terrelbîni u ana nḥawwes* (156) *ellil bkelḳa* (157) ». *men baɜad eḍḍâreb maɜaha bessyûf. ṛlebhâ tâyyaḥha fî ḥarḍ beġġ esseif* (158) *sakkerha* (159). *mneiṉ fâtnet, ġâlet leih : « ana mêrtek ». eddâha maɜah. bdâu yétmeššu sâirîn maɜa ttrîġ ḥasbet θémĕn iyyaṃ ḥatta wâǰdu ġuddâmhum zeuǰ ettrûġ meftêrġîn kilɜâda. nëtqët laḥ bent šâyeb ɜainaḥ ; ġâlet laḥ : « iḍa tebṛi trîġ elɜâfya, kuḍ léimna u iḍa tebṛi trîġ elheul, kûḍ* (160) *léisra » ǰâwebha : « ana nhawwes ṛeir ɜala lheul ». ǰâz maɜa léisra ḥatta çâb guddâmaḥ ɜabd, isemmûh bâba merzûġ* (161). *el ɜabd mneiṉ šâfhum zġâ beljehed* (162). *ennâyer ma kâf mennaḥ : « yâ ɜaǰaba kifâš enta ɜabd, tenbâɜ u tenšra* (163) *ṛeir belfûl, u brît eddehhešni. ana 'lli taɜant blâd elfâlât, ana 'lli taɜant mdînet elheul u qumt râsi ». men baɜad tlêb mennaḥ elɜabd yestenna* (164) *θelθ iyyaṃ bâš iqûm ruḥa. men baɜad*

θelθ iyyâm eḏḏârbu bessyûf ḥatta qarazat en nâr beinâthum meθël eççuwwân (165). *el zabd mnein šât* (166) *bdâ iûntûr* (167) *fessöjûr* (168) *eççûrar u yûḏrûb bihum ennâyer. mnein tuâtâ* (169) *lzabd ḏêrbaḥ ennâyer begf essekkîn. sakkĕraḥ. mnein eftên, ġâl laḥ : « ana zabdek ». chêrrêtah men ḳdûdaḥ u ddâḥ mazah. mnein qêrrĕbu lelwuçûl* (170) *elmdina, bnâ lḳbâ fi sâḥet* (171) *el mdina. dekḳel felkbâ lzabd u lfâres elabioḏ u bent šâyeb zainaḥ u dda ṙeir elzauda fî daḥ, igûwwed fiha ḥatta šâfûh ennâs; mšâu, zalmu zammaḥ : « weld ḳûk râh jâ u jâb mazah el zauda ». endah* (172) *çḥâb enneuba. mšâu lqâwaḥ bettêbel u brûwâit u lġeum telzab ḥatta wâçlu ġuddâm zammaḥ. šâfaḥ u šâf elzauda wa lâ ziyâda. ennâyer mnein ḏlâmet* (173) *eḏḏêlma mša reir wâḥdaḥ fellil, dekḳel elli ḳzenhum barra, ḥatta wâḥăd ma šâfaḥ ši. mnein cçbaḥ elḥâl, kull emra dârha fi beit bihâ befrâsha mêqyûm* (174), *u cli'a zala bent zammaḥ ġâl leiha : « çbâḥ nebrîk ettayyĕbî lqahwa lelfâres elabioḏ u lzâšiya ttayyĕbî latay elbent šâyeb zainaḥ, u tġûli lhum : « çbaḥ elkeir » kâmlîn u enti sukkuntek* (175) *felkûzâna maza lḳdem u lzabîd. hâḏi hiyya kâfeitek bihâ* (176) *zala ḳeir bûk ». men zâm wâḥăd ennhâr bûha zeifêt umha bâš terġeb zaleiha. çâbet elzabd ġuddâm elbâb. men dâkel šâf fiha šeuftaḥ* (177). *dehšet. zûmmerha* (178) *ma šâfet zabd kihâḏaḥ. ġâl leiha : « waštâ* (179) *brĕiti ». ġâlet laḥ : brĕit nšûf benti » elrâ lhâ zaleiha* (180). *šâfetha ma zarfethâ ši. bqât tebki u bentha tebki. ḳabbĕretha belli kân. rejazat. ḳabbĕret bûha ssultân. bdâ yaḥlef kaḍâlih kilmerra leula : « nûqqûtlaḥ ida qâtlaḥ rebbi* (181) ». *zayyĕt zala ssiyyâs. ġâl leihum : « ellila azarḏu `nnâyer yétazšša mazakum, lâken diru laḥ elmseikra bâš yasker ». ġâlu laḥ : « amlih ». zarḏûh, jâ. mnein bdâ yâkul ṯâḥ sakrân* (182). *dârûh fi sandûġ. mnein qêrreb elfâjer* (183) *zamru sslyyâfa eddawaḥ lelrâba bâš yûqqûtlûh. mnein wâçlu ferraḥba 'lli yûqqûtlûh fiha ḥallu 'ssendûġ, ḳarrĕjûh, ḥâṭṭûh fi 'lzarḏ kaḍâlik sékrân* (184). *wâḥad menhum brâ yûqqûtlaḥ u 'θθâni ma brâ ši. ġâl laḥ : « ḳeir bûh ma nensûh ši. debber kifâš endirû ». ġâl laḥ : « enḥammu šâbîr fennâr u ntâyyĕru laḥ zainih u nettâlgûh yemši ihûm felrâba ḥatta yâlqâh heuš* (185) *yâkûlaḥ* (186) » *ettâfqu beinâthum. dâru kima ġâlu. mnein tayyĕru laḥ zainih ġâl leihum : « zalâš rdertûni? » ġâlu laḥ : « zammek ṙedrek, lâken ḥna* (187) *ma brĕina ši zala qâtlek ». têlġûh bla zainin u mšâu. mnein jâu fettrîg ḏêrbu ḥajla, ḍébbûha u ddem* (188) *elli itâḥ menha, dârûh fi jazaba* (189) *u ddâwaḥ lzammaḥ. šrêb* (190) *eddem, brĕd ġêlbaḥ* (191). *fi bâlaḥ demmaḥ. nerjazu lennâyer, wâšta çrâ* (192) *bih. mnein têlġûh mšâ hâyem felrâba yétzakkez* (193). *wâḥăd ennhâr géyyél zalih elmġîl* (194), *zatĕš, çâb šejra. rġed taḥtha. mnein nâm ûqĕf zalih terrâs* (195). *ġâl laḥ : « lûkân tnûḏ tetlémmes elurêġ entaza* (196) *ḥâḍ esšejra, teġlaz menha u têmḏĕr* (197) *u ddir elzaïnik. irejazu* (198) *kûḏĕr u tšûf keir men bekri u iḍa kân teġlaz menhâ terfĕdaḥ mazak yâçlaḥ leddhân; iḍa termi uârġa fi wêst ešsûkwa terjaza ṙeireddhân ». mnein fâq men ennazâs bdâ iteftef. ûjed essejra. ġlaz menha. dâr elzai-*

nîh. enhell bâṛah. bdâ išûf u ġâl : «elhamdu lillâhi, elli weddeṛ u çâl kelli ma weddeṛ ši. ġlaz kaḍâlik men esšejra u dâiah fi gélmintah (199) *u mšâ maza ttriġ ḥatta çâb ġuddâmah dûwwâr. tlêb ẖeif rebbi fi ḳeima çṛîra, mulâtha zajûz meskina* (200). *deḳḳelâtah. farḥat bih. bât ḥatta leṛbâḥ, elzajûz dâret elḥlib feššûkwa u ḳarjet. zaġebha ẖẖeif qâs u wârga feššûkwa. mtlât dhân. elzajûz çâbet dhân bezzâf. ġâlet : «hâḍ errâjel fih elbarâka»* (200 *bis*). *ḳabbèret ennâs. fi kull yeum yéddih wâḥâd elḳeimtah, yûmḳûẖ lah. semmûh maḳḳâẖ škâwi. wâhâd ennhâr essultân zeifèt lerrazıya : «jamiz elli huwwa fâres iji ṛda zandi, râni bâṛi* (201) *ndâġġ dâr ennâyer bû ġêrn n nâkûd ensâh». zayyènu lfersân u zayyènu weld elzajûz kaḍâlik. entêq eẖẖeif, ġâl leihum : «ana nemši fi meuẖaz weld elzajûz. erkeb zala zauda ẖazifa u sserj mġêttaz u rkeb berrauli* (202) *u çodd maza lġeum. mnein auçêl guddâm eddâr çâb elzabd guddâm el bâb : el zabd zaref ennâyer u ma zaref ši zainih. tlaz, ġâl lelfâres elabioẖ : «eççifa çifet ennâyer u lzainin ma ši zainih». ġâlet lah : «zandi teṛrib. enqis lah etteffâha u lḳānjer. iḍa kân ġẖêb etteffâha u dessha u etlêġ elḳānjer* (203). *ennâyer beiftah, u iḍa kân gẖêb elkānjer, oqqûtlah». mnein qâset lah, ġẖêb etteffâha. ġâlet lah : «ennâyer». ġâl lhâ : «wâh»* (204) *deḳḳèlah elzabd. beddél kessûtah u serej zala rreuḥaniya u rekbet elfâres elabioẖ u mazaha bent šâyeb zainah u lzabd bâba merzûġ u ebdâu idâġġu ḥatta mêẖẖâu jamiz elġeum. bqâ ṛeir zammah. ẖêrbah ennâyer besseif, šâqqah zala zeuj. men bazad ennâs nâṛru ennâyer sultân fi meuẖaz bâbâh yeum eljanâza ntaza zammah. lâken kân šâbiṛah ekẖêr. sazadet zalih ennâs u kẖeṛ elmâl zand erraziya u zâd bnâ ljwâmaz u ejzal fi kull jâmaz ceumaza lelmwéḍḍen u ljwâmaz muqêsmin elbazâẖ leççhâb etlûḥa u lbazâẖ lûqrâyet elzelm. ẖâhret elbarâka lelfellâḥa u lfeth lelġnâdiz, lá budda tkûn leihum tatêllâbiyyet* (205). *temmet.*

NOTES DE LA TRANSCRIPTION.

(1) *Ennâyer* ou *ennâïr* (la prononciation est flottante), c'est-à-dire «Janvier». Les noms latins des mois sont encore en usage dans l'Afrique du Nord, où l'usage de l'année julienne est loin d'avoir disparu. Mais on ne s'en sert plus que pour les travaux de la terre, les phénomènes naturels périodiques et les fêtes d'origine païenne qui reviennent à chaque saison (cf. Lippert, in *Mittheil. d. Sem. f. Or. Spr.*, Jahrg. II, 2ᵉ Abth., *Westasiat. St.*, p. 252). Cet usage s'est également maintenu au Touât (Rohlfs, *Reise durch Marokko*, 1 vol., Bremen, 1868, p. 948; de la Martinière et Lacroix, *Documents sur le Nord-Ouest africain*, t. III, p. 235) et au Maroc (Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, 1 vol., Paris, 1888, p. 169, n. 1; Houdas, *Le Maroc de 1631 à 1812*, p. 166; Quedenfeldt, *Eintheilung und Verbreitung der Berberbevölkerung in Marokko*, in *Verhandl. Anthrop. Gesellsch.*, 1889, p. 117, n. 3). En arabe algérien, la forme courante du mot janvier est *yennâr*, يناير. La forme de notre texte se retrouve dans Delphin, *Recueil de Textes pour l'étude de l'arabe parlé*,

1 vol., Paris-Alger, 1891, p. 143 : الكحل حوايج متاع العاكهة يشريوها بي النايير يعني بي راس العام. Seulement le rédacteur écrit *ennáyer* avec un ل comme s'il s'agissait du mot ناير précédé de l'article (c'est ainsi que les Arabes indigènes peu instruits écrivent الدعي pour ادّعي, التبغ pour اتّبغ, etc.; cf. Marcelin Beaussier, *Dictionnaire arabe-français*, 2e éd. rev. par Machuel, Alger, 1884, non terminé, p. xxi de la préface). Au Maroc, il existe une fête du 1er janvier qui s'est conservée chez certaines tribus (*yennaïr*); cf. à ce sujet, Mouliéras, *Le Maroc inconnu*, II, 1 vol., 1899, p. 519. Semblable fête et portant le même nom (*innar*) a été signalée par Masqueray, *Documents historiques recueillis dans l'Aurès*, in *Rev. Afr.*, XXIe année, n° 122, mars-avril 1877, p. 115. De plus, à notre fête de Noël correspond, dans l'Aurès, une fête dite *Bou Ini*, ce que Masqueray (*loco cit.*) rapporte à *bonus annus*, mais que Mercier (*Le chaouia de l'Aurès*, Paris, 1896, p. 38) rapporte à «*idh bou yini*» la fête du piquet. Les deux étymologies, du reste, ne s'excluent peut-être pas nécessairement. «Janvier» en chaouia se dit «*jennar*» (Mercier, *loco cit.*); en kabyle «*innaïr*» (Belkassem ben Sedira, *Cours de langue kabyle*, Alger, 1887, p. ccxi); en chelha (*šelḥa*) «*innäir*» (Stumme, *Handb. d. schilhischen v. Tazerwalt*, Leipzig, 1899, p. 108).

(2) *Mnein* vient de من اين. Son emploi est général dans le dialecte oranais pour signifier «lorsque» qui, dans le dialecte algérien se rend par *kif*, كيف. La particule *mnein* se retrouve dans le dialecte tripolitain sous les formes «*mënen, mênîn, mnîn, menein, mein*» (Stumme, *Tripolitanische-tunisische Beduinenlieder*, Leipzig, 1894, in gloss. sub من اين et id., *Märchen und Gedichte aus der Stadt Tripolis in Nordafrika*, Leipzig, 1898, p. 283 et in gloss., s. v.). Elle n'est pas usuelle à Tunis.

(3) En dialecte tripolitain *ġâm, iġûm* est un verbe inchoatif et le mot employé pour dire «se lever» est *nâḍ, inûḍ*, très usité aussi en oranais (*nâḍ, inûḍ*), tandis que le verbe *ġâm, iġîm* signifie à Tripoli «lever, garder» (Stumme, *Märch. u. Ged. aus d. St. Trip., in gloss.*, s. v.).

(4) Le ə est souvent très faible et même disparaît couramment : *ḳemṭâš*. Le *ṭ* est bien emphatique : c'est à tort que les manuels algériens d'arabe vulgaire mettent un *t* ordinaire. Il en est de même en tunisien (cf. Stumme, *Grammatik des tunisischen Arabisch*, Leipzig, 1896, p. 125) et en marocain (cf. Fischer, *Marokkanische Sprichwörter*, in *Mitth. d. Sem. f. Orient. Spr.*, Abth. II, *Westasiat. St.*, 1898, p. 41 du t. à p., contrairement à l'orthographe inexacte de Lerchundi, *Vocabulario español-arabigo d. dial. de Marruecos*, s. v. «quince», p. 662, et de Dombay, *Grammat. ling. mauro-arabicæ juxta vernaculi idiomatis usum*, Vindobonæ, 1800). La même particularité a lieu pour tous les noms de nombre de 11 à 19. — Lorsque ces noms sont suivis du nom de l'objet compté, ils prennent un *n* final, comme dans notre texte. Cette particularité est générale en Algérie; Stumme (*Gramm. d. tun. Ar.*, p. 125) donne la même règle pour le dialecte tunisien. Dans ce cas, le nom de l'objet compté reste sans annexion apparente avec le nom de nombre. En marocain, au contraire, d'après Fischer, *Marok. Spr., loco cit.*, l'annexion est rendue apparente, soit par la présence de l'article : *ḳamsṭaš lemkaḥla* «quinze fusils», soit par l'interposition de la particule d'annexion *d* : *ḳamsṭaš d lemkaḥel*, mais dans les deux cas il n'y a pas d'*n* finale au nom de nombre. En dialecte tripolitain, l'annexion est manifestée par l'article et le nom de nombre n'a pas d'*n* finale : *ḳamṭâš elɔâm* «quinze ans» (Stumme, *Märch. u. Ged. St. Trip.*, p. 275). L'annexion du nom de l'objet compté au nom de nombre au moyen d'une particule n'est pas spéciale au cas d'un nombre de 11 à 19 : en dialecte marocain, elle peut être employée avec tous les nombres et elle est seule régulière au singulier avec les nombres de 1 à 10 : *ṯménya derrujâl* «huit hommes»; *ṯmânîn râjel* «quatre-vingts hommes» (Fischer, *loco cit.*). Quelque chose d'analogue se rencontre dans notre dialecte; *θlâθa ntâ luléd* «trois enfants», cf. Delphin, *Textes*

pour l'étude de l'arabe parlé, p. 137, l. 3; p. 263, l. 11; p. 275, l. 6 d'en bas, etc., mais dans ces exemples, la particule متاع peut avoir un caractère partitif : il est vrai qu'il y a toutes les transitions entre la fonction annective et la fonction partitive. En kabyle, à partir de 10 les nombres se mettent aussi au génitif : «*âcherin girgazen* عشرين گيرگازن» (cf. René Basset, *Manuel de langue kabyle*, Paris, 1887, p. 71). Dans un grand nombre de dialectes berbères, principalement les plus altérés, l'annexion du nom de l'objet compté au nom de nombre se fait par l'intermédiaire de la particule *n* (voir *infra*, p. 369, n. 196). Il en est ainsi, par exemple, dans les dialectes du Sud oranais (René Basset, *Notes de linguistique berbère*, III[e] série, Paris, 1886, p. 74), dans le chaouia de l'Aurès (Mercier, *Le chaouia de l'Aurès*, Paris, 1896, p. 36) où l'*n* devient parfois *m*, dans le dialecte du Djebel Nefoûsa en Tripolitaine (de Calassanti-Motylinski, *Le Djebel Nefousa*, fasc. I, Paris, 1898, p. 33), dans celui du Rif au Maroc, où l'*n* devient *ñ* (Mouliéras, *Le Maroc inconnu*, I, Paris, p. 159, l. 23), dans le chelha du Tâzerouâlt (Stumme, *Handb. d. Schil. v. Taz.*, p. 103), etc. — On pourrait donc être tenté de supposer que l'*n* de *ḵemsṯâšn* qui ne se montre que dans des cas où ni l'article ni aucune particule ne rendent manifeste l'annexion du nom de l'objet compté n'est autre que la particule berbère ayant passé dans l'arabe vulgaire. Mais il est plus simple d'y voir simplement une altération du ر de خمسة عسر. La présence, en Algérie, d'une forme *ḵemsṯâšer* à côté de *ḵemsṯâšn* est en faveur de cette dernière hypothèse (cpr «*jamstaxar dar*» in Lerchundi, *Vocab.*, *loco cit.*). Toutefois cette explication n'est pas susceptible, comme celle de l'*n* berbère, d'être étendue à des cas du genre de l'expression *qâddâšén huwa* (Stumme, *Gramm. d. tun. ar.*, p. 120). Stumme admet dans ce dernier cas que l'*n* est un reste de la nounnation littérale, de même que dans *ašnúa* «qu'est-ce ?» (*loco cit.*) ou dans *kifénnék* «comment vas-tu ?» (*id.*, p. 130). Nöldeke, en ce qui concerne la première de ces deux expressions, appuie cette explication de sa haute autorité (C. R. des *Tun. Märch. u. Ged.* de Stumme, in *W.Z.K.M.*, VIII, 1894, p. 263), et Nallino pense de même (Nallino, *Osservazioni sul dial. arabo di Tunisi sec. la gramm. dello Stumme*, in *L'Oriente*, t. II, 1895-1896, paru en 1897, p. 12, n. 4 du t. à p.). Il faut avouer que les comparaisons instituées par Nöldeke avec l'arabe d'Orient dans la n. 3 du passage précité ne permettent guère de parler d'influence berbère à propos de ces dernières locutions, bien que la persistance de la nounnation soit dans les dialectes maghribins quelque chose de très exceptionnel.

(5) Métathèse fréquente de la racine فبض. On dit aussi, du reste, فبض et فبط (Beaussier, *Dict.*, s. v. et une note intéressante de Fischer, *Zum Wortton im Marokkanischen*, in *Mitth. d. Sem. f. Or. Spr.*, Jahrg. II, 2[e] Abth., *Westas. St.*, 1899, p. 278). En ce qui concerne le dialecte oranais, voir dans Delphin, *Textes pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 138, l. 4 et 6, l'emploi de la forme régulière تفبض à côté de la métathèse فضبة. Les métathèses sont fréquentes en arabe vulgaire, comme dans toutes les langues sémitiques (Houdas, *Précis de grammaire arabe*, Paris, 1897, p. 161, ne semble pas leur accorder une grande importance). Elles le sont particulièrement en dialecte oranais. On trouvera une liste de métathèses courantes dans Machuel, 2[e] édit. non terminée du *Dict.* de Beaussier, p. xxvii de la Préf. Il faut mettre à part, à cause de leur constance, les permutations entre sifflantes et chuintantes, et celles qui ont lieu entre *l* et *n* : نعل pour لعن, qui est général, ou نول pour لون (Mouliéras, *Le Maroc inconnu*, II, Paris, 1899, p. 616, n. 11), etc. Certaines de ces métathèses sont universelles, comme جبذ pour جذب qui est employé exclusivement dans tout le Maghrib, y compris le désert libyque (cf., p. ex., Hartmann, *Lieder der Libyschen Wüste*, p. 66). Une métathèse plus singulière est دشّ pour دشّ «commencer à marcher» (Cherbonneau, *Observations sur le dialecte arabe de l'Algérie*, in *Rev. Afr.*, XIII[e] année, n° 76, juillet 1869, p. 291). La poésie

amène aussi, pour les besoins de la rime, des déplacements remarquables, p. ex. يتجال pour يتجلى «il se dissipe» (Sonneck, *Six chansons arabes en dialecte maghrébin*, in *Journ. asiat.*, IX^e^ série, t. XIV, n° 2, sept.-oct. 1899, p. 227, v. 37, et p. 235, n.). Les métathèses sont tout aussi fréquentes en berbère qu'en arabe vulgaire. Voir René Basset, *Étude sur les dialectes berbères*, Paris, 1894, p. 71.

(6) A Oran et aux environs, le suffixe caractéristique de la 3^e^ pers. masc. sing. est universellement *ah*. C'est un caractère bédouin qui se retrouve au sud de l'Algérie et dans le dialecte tripolitain (Stumme, *März. u. Ged. St. Trip.*, p. 269). Dans les autres dialectes, ce suffixe est *u*, mais en poésie, il peut devenir *a* (cf. Stumme, *Tunisische Märchen und Gedichte*, Leipzig, 1893, I, p. xv).

(7) *iġûwwed* a le sens de «conduire», tandis qu'avec la prononciation régulière, ce verbe prendrait en dialecte vulgaire, la signification de «faire le proxénète», *qûwwed*. Pour une raison analogue, le pluriel de *qâïd*, قائد, dans la langue vulgaire est *qiyyâd*, قياد, et non *quwwâd*, قُواد, comme en arabe régulier, car le mot *quwwâd* se trouverait presque identique, dans la prononciation, avec *qawwâd*, قَواد, «proxénète». De même au Maroc, on n'appelle jamais un grammairien *naḥwi*, نحوي, parce que ce mot est en même temps la première personne du singulier du verbe حوى, *ḥwa*, qui, en dialecte marocain, signifie «cohabiter avec une femme» (cf. Stumme, *Gr. d. tun. arab.*, in gl. s. v. «*ḥâwy*»). Il est à remarquer qu'au participe présent, ce verbe a partout le sens d'«impuissant» (cf. Beaussier, *Dict.*, s. v.). La différence du *q* et du *ġ* sert souvent à marquer dans la langue vulgaire une différence de sens. Par exemple قوم et قُوم, «peuple» et «cavalerie»; قربة et قُربة, «voisinage» et «outre»; دق et دقّ, «piler» et «percer de l'épée, combattre»; قصبة et قُصبة, «citadelle» et «flûte»; قبل et قَبّل, «embrasser» et «aller au Sud»; etc.

(8) L'emploi de واحد avec un nom en annexion est général en Algérie pour exprimer l'article indéterminé. Nallino (*Osserv. s. dial. ar. di Tun.*, p. 13) fait bien remarquer qu'il résulte implicitement des travaux de Stumme sur le dialecte tunisien que *wâḥăd* ainsi employé est au moins rare dans ce dialecte. En oranais, *wâḥăd* reste indéterminé, quels que soient le genre et le nombre du substantif qui le suit : *wâḥăd errâjel*, *wâḥăd elmra* ou *lemra*, *wâḥăd enṣâra*, «un homme», «une femme», «des chrétiens» (cf. Delphin, *Textes pour l'ét. de l'ar. parlé*, p. 125, n. 1).

(9) Il faudrait *derḳah ḳber meut bûh*, sans article à *ḳber*, mais cette faute de langage, assez répandue à Oran, est commise souvent par l'indigène qui a fourni ce texte. Voir à ce sujet, *infra*, p. 364, n. 138.

(10) Alors que le ق donne aux voyelles le son emphatique et ne tolère pas l'*imâla*, celle-ci est au contraire courante avec le ڤ, ainsi que l'a fort bien remarqué Stumme, *Tripolitanische-Tunisische Beduinenlieder*, p. 17.

(11) *Sêqsa* «interroger» est une altération de استفصى : il a plus rarement le sens de «aller voir» (voir Mouliéras, *Légendes et contes merveilleux de la grande Kabylie*, t. I, fasc. II, 1894, p. 122, n. 42). La chute du *t* préformatif de la X^e^ forme s'observe encore dans le verbe *sḥâqq*, de استحق «avoir besoin» (cf. Houdas, *Préc. de gr. ar.*, p. 145), en dialecte marocain, dans le verbe *sâns*, de استأنس «s'habituer» (Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 44), en tunisien, dans le verbe *sḳâyil* «penser» (Stumme, *Gramm. d. tun. arab.*, p. 34). A côté de *sḥâqq*, la forme *stḥâqq* a persisté, p. ex. en tunisien (Stumme, *op. laud.*, in gloss., s. v., p. 163); elle est devenue *tshaqq* en marocain (Fischer, *op. laud.*, p. 43). Dans ce dernier dialecte d'ailleurs, le paradigme تسبعل remplace le paradigme régulier استبعد, ex. : *tsaǯèb* pour استجب (Fischer, *loco cit.*), au lieu qu'en dialecte oranais on dit bien : *staǯeb*. Le verbe *sâsa*, *isâsi*, ساسى, يساسي, semble être une corruption de *sêqsa* (Stumme, *März. u.*

Ged. aus der St. Trip., in gloss., s. v., p. 301). Il est à remarquer, en effet, que les verbes qui signifient demander, prennent le sens de «mendier» : on emploie très bien dans cette acception les verbes *ṭlêb*, طلب et *sâl*, سأل. Stumme (*loco cit.*) émet l'hypothèse que ce mot vient peut-être du Maroc où le ق est prononcé comme un ء. C'est fort plausible, mais il convient de remarquer que cette prononciation spéciale du ق se rencontre aussi en Algérie, en particulier chez les juifs (cf. *infra*, p. 383). Une forme bien étrange serait le verbe يكساسي, signalé par Cherbonneau, *Obs. sur le dial. ar. de l'Alg.*, *loco cit.*, p. 289, comme signifiant «réduire à la mendicité». «C'est, dit l'auteur, auquel nous laissons toute la responsabilité de son appréciation, un mélange de la particule ك et de l'adjectif *sâci* «mendiant». N'ayant pas constaté par nous-même l'emploi de ce verbe, nous ne pouvons nous prononcer.

(12) Stumme fait venir *škûn* ou *aškûn* de l'interrogatif اش et de كون «manière d'être» (*Gr. d. tun. ar.*, in gl., s. v., p. 160) et Nöldeke (*W. Z. K. M.*, VIII, 1894, p. 267) de ايش يكون. La forme ايش, devenue ensuite اش, pour اي شيء, se trouve déjà dans des ouvrages littéraires. C'est ainsi que Lippert (*Mitth. d. Sem. f. Or. Spr.*, 2e Abth., *Westas. St.*, 1899, p. 251) en relève l'emploi dans plusieurs passages du *Târîḫ es-sudân* (éd. Houdas, 1898, p. 53, 85, 89, 101 et suiv.). Vollers (C. R. de la *Gramm. d. tun. ar.* de Stumme, in *Z. D. M. G.*, Bd LV, 1896, p. 331) s'appuyant sur l'analogie des expressions égyptienne ايّ زي et syrienne ايش لون émet l'hypothèse que كون vient dans ce cas du mot persan گون «couleur».

(13) Dérivé évidemment de الذي (Nöldeke, *W. Z. K. M.*, VIII, 1894, p. 263, n. 1). Machuel (2e éd., Beaussier, préf., p. xii, n. 2) le fait venir du chaldéen : c'est une hypothèse inutile. Toutes les langues sémitiques ont, dans la série de leurs pronoms démonstratifs, d'où, suivant un procédé général dans la formation des langues, proviennent leurs relatifs, un groupe du *z* et du *l* (cf. Zimmern, *Vergleichende Grammatik der semitischen Sprachen*, 1 vol., Berlin, 1898, p. 70).

(14) Voir *infra*, p. 370, n. 198.

(15) On dit à Oran *laḥ* ou *leiḥ*, mais cette dernière prononciation est plus particulière aux Arabes des tribus des environs.

(16) Voir *infra*, p. 362, n. 116.

(17) Cette particule est caractéristique dans le dialecte. Cf., p. ex., dans Delphin, *Textes p. l'ét. de l'ar. parlé*, p. 34, l. 9, cette phrase bien oranaise : قال له ليه واشت بغيته, *ġâl laḥ : liyyah ? wâšta l'eitah* «il lui dit : pourquoi ? que veux-tu ?». Dans le restant de l'Algérie et en Tunisie, on dit *ʿalâš*, علاش ou *lâš*, لاش. Voir, p. ex., le refrain de l'intéressant cantique sur «*Lalla ʿAycha el Mânnoubiyya*» donné par Sonneck, *Six chansons ar. en dial. maghr.*, in *Journ. asiat.*, IXe sér., t. XIII, n° 3, mai-juin 1899, p. 485 : لاش لاش يا المنوبية. La particule *liyyah* est à rapprocher des formes *lwâh*, *lwâh*, *lâh*, *lêh*, *lê* du dialecte tripolitain (Stumme, *März. und Ged. aus d. St. Trip.*, p. 282). Stumme a bien exposé (*op. laud.*, p. 273) comment *lâš* vient de لأي شيء, tandis que *lâh*, *lêh* vient de لأيّ sans addition du mot شيء, et que *lwâh*, *lwah* vient également de لأي auquel on a ajouté le pronom personnel de la 3e pers. du sing., ُه, le *w* étant une corruption du hamza de أيّ. La particule oranaise, où le ي redoublé a persisté, éclaire cette étymologie.

(18) Arabe littéral. L'arabe littéral intervient souvent dans le langage, soit qu'il s'agisse de formules religieuses, soit que le narrateur veuille faire ressortir son savoir. Dans le dernier cas, ce mélange pédantesque est souvent trouvé de bon goût. C'est ainsi qu'on intercale dans le discours des expressions comme : *wa baʿada ḏalika*, و بعد ذلك; *lâ yuḫfa laka*, لا يخفى لك; *lâ adri*, لا أدري; *li-annahu*, لأنه; etc.

IMPRIMERIE NATIONALE.

(19) Remarquer la voyelle d'euphonie. C'est courant dans tous les dialectes maghribins. Cf. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, XXXIII, l. 4 d'en b.

(20) Ce peut être ici le lieu de noter l'expression intéressante *ḫeir allâh*, خير الله, qui se prend en Algérie, dans le sens de «beaucoup, en grand nombre» et que les Kabyles abrègent en *ḫella* (Mouliéras, *Lég. et contes merv. de la gr. Kab.*, t. I, fasc. I, 1893, p. 11, n. 92, et p. 28, n. 112). — Le mot *ḫeir* est souvent prononcé *ḫér*.

(21) Forme ne rentrant pas dans la règle développée plus loin (*infra*, p. 393) à cause de la présence de la lettre *r*.

(22) Le préfixe *n* à la 1re p. sg. de l'aoriste est caractéristique des dialectes du Maghrib. Il se trouve déjà dans les documents les plus anciens (XIIe siècle) que nous possédions sur ces dialectes (voir la note de Nöldeke, in *W. Z. K. M.*, VIII, 1894, p. 251, n. 1). On doit d'ailleurs, en cette occasion comme en bien d'autres, entendre le mot *maghrib* dans le sens le plus large. C'est ainsi que les habitants d'Alexandrie disent *bnaftkir* «je pense» pour *baftkir* (Hartmann, *Lied. d. Lib. Wüste*, p. 8, n. 1). Cette *n* semble s'être développée par analogie avec celle de la 1re p. pl., de même que celle-ci a pris un *u* final par analogie avec les 2e et 3e p. pl. : نقتلوا pour نقتل. Il est vrai que ce *u* final ne se prononce guère : on dit plutôt *nûqqûtlu* que *nùqqùtlù*; mais il reparaît s'il y a un suffixe : *nûqqûtlûh*. Cet *u* long ne se rencontre pas dans les langues sémitiques anciennes, non plus que l'*n* à la 1re p. sg., mais on sait qu'en araméen l'*n* est l'affixe de la 3e p., sans que cette singularité ait encore été expliquée d'une façon satisfaisante.

(23) C'est le mot courant pour dire «célibataire». De là *ɜazzâb*, qui, dans les pays kharedjites, a le sens de «religieux, reclus» : les *ɜazzâba*, en berbère *iɜazzâben*, sont les douze clercs principaux de chacune des communautés abâdites du Mzab; le célibat leur était imposé (Masqueray, *Chronique d'Abou Zakaria*, 1 vol., Alger, 1879, p. 130, n., et p. 254, n.; et de Calassanti-Motylinski, *Guerrara depuis sa fondation*, 1 vol., Alger, 1885, p. 23-29). Le même mot est employé en ce sens en Tripolitaine (de Calassanti-Motalinski, *Le Djebel Nefousa*, fasc. I, 1898, p. 42, et fasc. II-III, 1899, p. 73). Au féminin, le mot «*tiázzebt*» a le sens de «jeune fille, vierge» (*Id.*, *op. laud.*, fasc. II-III, p. 67, n. 8). A Tlemcen, on se sert d'un mot d'origine turque, *zbentût*, qui désignait un corps de troupe dont les soldats étaient tous célibataires, au temps de la domination turque.

(24) Extrêmement employé dans la province d'Oran, comme Cherbonneau l'a déjà fait remarquer (Cherbonneau, *Observations sur le dialecte arabe de l'Algérie*, *loco cit.*, p. 307), avec le sens de «envoyer chercher». A Constantine, d'après Cherbonneau, il s'emploie dans l'expression suivante : من ابين نروح يسيبط بيّ «j'ai beau faire, il me renvoie aux calendes grecques». On voit que notre auteur l'orthographie *seifet*. A Alger, il est prononcé *ceifet* (Belkassem ben Sedira, *Petit dictionnaire arabe-français de la langue parlée en Algérie*, Alger, 1882, s. v., p. 285). Sur la côte ouest du Maroc, on prononce *séft* (Fischer, *Z. Wortton im Marokk.*, *loco cit.*, p. 281, n. 4). Ce verbe, totalement inconnu en Égypte, est employé jusque dans le désert libyque sous la forme سبت («*tisfit*», in Hartmann, *Lied. d. Lib. Wüste*, p. 18, n° 3, str. 7, v. 2, et p. 41, n.). A Oran, on prononce un véritable *z* emphatique : le *z* familier aux Berbères est du reste souvent transcrit par le ص chez les Arabes. C'est ainsi, par exemple, que les historiens arabes écrivent اصيلة pour *Azila*, nom de la ville que nous appelons «*Arzile*» sur la côte atlantique du Maroc (Mouliéras, *Maroc inconnu*, II, Oran, 1899, p. 603, n. 1).

(25) On emploie très bien aussi le double accusatif après ɜaṭa (أعطى) : *aṭini lkitâb*. On emploie aussi la préposition بي devant le nom de l'objet donné; par exemple, Delphin, *Textes pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 311, l. 4 d'en

bas : قلت لروحي ليه راه يعطيني في هذا الدراهم «je me dis en moi-même : pourquoi me donne-t-il cet argent?».

(26) En dialecte oranais, لا s'emploie aussi bien devant l'aoriste que devant le parfait; on prononce encore *ida* et *ila*. Sur cette dernière forme, voir Nöldeke, *W. Z. K. M.*, 1894, t. VIII, p. 266, n. 4, et les références données par Stumme, *Trip.-tun. Beduinenlied*, in gl., s. v., p. 135. Sur la forme *ila*, avec mouillure de l'*l*, voir en outre Hartmann, *Lied. d. Lib. Wüste*, p. 237, n. 3 et p. 239, n. 1.

(27) فتح «réciter la *fâtiha*», cf. Delphin, *Textes pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 334. L'action de réciter une formule s'exprime en général par la deuxième forme, par exemple : رحم «prononcer le رحمة الله عليه»; سلّم «dire : السلام عليك»; سمى «prononcer le بسم الله الرحمن الرحيم» (cf. Delphin, *op. laud.*, p. 298). La même action s'exprime encore par un quadrilitère, par exemple le verbe وشحل «dire à quelqu'un : واش حالك», c'est-à-dire souhaiter le bonjour (cf. Cherbonneau, *Observations sur l'origine et la formation du langage africain*, in *Revue africaine*, XII[e] année, n° 67, janvier 1868, p. 77).

(28) *dâr, idîr* دار, يدير, a les deux sens de «placer» et de «faire, agir». Il est extrêmement répandu dans le dialecte oranais et est pris dans les acceptions les plus diverses dérivant du second sens, un peu comme notre verbe «faire» dans le langage familier. Il y en a des exemples nombreux dans les *Textes pour l'étude de l'arabe parlé*, de Delphin, par exemple, p. 11 : الحر فاوة «يديروا المزراق»; p. 263 : «زوج متاع الاولاد يديروا العيدان», etc. Cf. Stumme, *Trip.-tun. Beduinenlied*, in gl., s. v., p. 140.

(29) عرس est proprement la fête qui a lieu à l'occasion d'un mariage, mais on étend cette appellation aux fêtes qui ont lieu à propos de la circoncision, de la naissance, de la première coupe de cheveux, etc..... L'administration algérienne désigne ces fêtes par l'expression de «*fêtes ers*».

(30) On dit plus volontiers en dialecte oranais *kâmel ennâs* que *kul ennâs*. Ce mot peut aussi se placer après le substantif auquel il est adjoint, comme كلّه en arabe régulier. Par exemple, dans Delphin, *Textes*, p. 56 : يعرّ كرشه كامل «il remplit son ventre entièrement». On emploie aussi fréquemment le mot *ġâ'* قاع, par exemple Delphin, *Textes*, p. 298 : يسمسر بيهم قاع «il les distança tous» (cf. Quedenfeldt, *Einth. u. Verh. d. Berberbevölk. in Marokko*, in *Zeitschr. f. Ethnol.*, Gahrg. 1889, p. 191 et n. 2). On se sert aussi beaucoup à Oran du participe مجموع, par exemple : الناس مجموعين, dans le sens de جميعهم, en arabe littéral.

(31) Remarquer dans ce passage l'emploi de la deuxième forme pour signifier «jouer d'un instrument».

(32) «Jouer de la *râïta*». Fischer, *Zum Wortton im Marokk.*, *loco cit.*, p. 284, n. 18, donne la prononciation *rêïta*, pl. *ryet*, *rêïât* et *ryâïa*. Notre texte donne en outre le pluriel *rîwâït*. Comp. l'espagnol *gaita*.

(33) «Jouer du *bendair*». Ce dernier mot se prononce clairement avec une diphtongue, presque *bendaïr*. Cf. Delphin, *Textes*, p. 362. Hartmann, *Lied. d. lib. Wüste*, p. 85, donne la forme *bendâr*. Cf. l'espagnol *pandero*.

(34) C'est plutôt peut-être la V[e] forme, dont le techdid a disparu, qu'un exemple de la forme en *t* à sens passif dont il est question plus loin (p. 366, n. 163) et qui ne s'emploie guère à Oran.

(35) Mot à mot : «vider la poudre», c'est-à-dire «vider le fusil de sa poudre». Cf. Delphin, *Textes*, p. 233; l. 4 d'en bas, et surtout p. 255, l. 4 d'en bas : وخلوا البارود يعني الطاير, et la glose de la page 257.

(36) On prononce même *izzerrertu*, en vertu de la loi générale qui a été formulée.

(37) C'est-à-dire : «les uns terrassés, les autres vainqueurs». L'emploi de *si* dans ce sens est fréquent. Cf., par exemple, Delphin, *Textes*, p. 308, l. 6 d'en

bas : وشي مي الناس «et une partie des gens.....». Pour *si* répété, qui répond à notre «qui... qui...», cf. *Idem*, p. 309, l. 3 d'en bas : واحدهنا الزوايل شي منّا يضرب بالشحاط وشي ينفز بالمنفاز والبهايم شي منهم يهندز وشي يسير وشي يهرول وشي يهنقل «Nous pressions nos bêtes, les uns les frappaient avec une baguette, les autres les piquaient avec un aiguillon; les unes trottaient, les autres allaient au pas, d'autres galopaient, d'autres allaient à l'amble».

(38) Prononcé ici avec س au lieu d'un ص. Cf. *infra*, p. 388.

(39) Le participe *sâker* a ici le sens de «étourdi, terrassé» et *msakker* a celui de «qui terrasse, victorieux». Toutefois il importe de remarquer qu'au lieu d'être pris comme participe présent (مُسَكِّر), le mot *msakker* est habituellement pris comme participe passé (مُسَكَّر) avec le sens de «ivre, étourdi, sans connaissance». Comme le remarque justement Houdas, *Précis de grammaire arabe*, p. 149, ces participes actif et passif ne se distinguent pas dans le langage; quand l'un est usité, l'autre ne l'est pas, et c'est le plus souvent le participe passif qui est employé.

(40) La réunion d'un groupe de trois consonnes sans voyelle ou sans une sorte de *ševa* est rare dans notre dialecte. Elle paraît plus commune en marocain et en tunisien, à en juger par les textes de Fischer et de Stumme.

(41) L'adjectif se rapportant à un pluriel se met volontiers au féminin singulier; mais c'est plus fréquent avec les noms désignant des objets inanimés qu'avec les autres. Cf. Stumme, *Gram. d. tun. arab.*, p. 152; Jolly, *Poésie moderne chez les nomades algériens*, in *Revue africaine*, LIV^e^ année, n^os^ 238-239, 3^e^ et 4^e^ trim. 1900, p. 285-286.

(42) عبى, يعبي, «faire attention», manque dans Beaussier.

(43) C'est ici le duel qui s'emploie dans notre dialecte dans les mêmes conditions que Stumme, *Gramm. d. tun. ar.*, p. 74, a précisées pour le dialecte tunisien. Il est peu employé dans les dialectes des tribus mal arabisées qui donnent parfois au singulier le sens du duel. Cf. Mouliéras, *Maroc inconnu*, p. 615, n. 8 *bis*.

(44) Particule d'arabe littéral. On dit habituellement *ulla* ou *waïlla*. La même forme existe en geez (Nöldeke, *W. Z. K. M.*, VIII, 1894, p. 266, n. 2).

(45) C'est une quatrième forme : ces formes sont très rares. Stumme ne les mentionne pas en tunisien. Voir p. 354, n. 25, et *infra*, p. 356, n. 47. Cf. Nöldeke, *W. Z. K. M.*, VIII, 1891, p. 259, et n. 2.

(46) Litt. : «chez lui, à sa maison», pléonasme. Dans le dialecte de Tripoli, *dâr* signifie toujours «chambre» et il n'est employé dans le sens de «maison» qu'en poésie. A Alger, *dâr* signifie «maison» et «chambre» se dit *bît*. Ce dernier mot chez les Bédouins a le sens de tente. (Cf. Stumme, *Märch. u. Ged. St. Trip.*, p. 292, 298.) Sur les rapports de دار, *dâr*, et de بيت, *bît*, cf. Talcott Williams, *The spoken arabic of North Morocco*, in *Beitr. zur Assyriol. u. semit. Sprachwiss.*, v. III, 1898, p. 579 et note.

(47) Le verbe *ersel*, أرسل, avec la préposition ل, *l*, signifie «envoyer dire à quelqu'un».

(48) Mon conteur arabe prononce ainsi, avec le deuxième *a* long et accentué. L'accentuation des mots de cette forme a été l'objet d'un débat entre Fischer, *Marokkanische Sprichwörter*, in *Mitth. d. Sem. f. Orient. Sprachen*, Iahrg. I, 2^e^ Abth., *West asiat. St.*, 1898, p. 10 du tirage à part et Gahrg. II, 1899, 2^e^ Abth., *Zum Wortton im Marokkanischen*, p. 275 et suiv., et Lüderitz, *id.*, *Sprüchwörter aus Marokko*, p. 2 et n. 1.

(49) Sur ce mot, voir *infra*, p. 369, n. 196.

(50) La voyelle du préfixe de l'imparfait est toujours semblable, sinon identique, à celle de la deuxième radicale qui est ici reportée sur la première: notre texte renferme de nombreux exemples de ce cas de l'harmonie vocalique. Nallino, s'appuyant sur les nombreux exemples donnés par Stumme dans sa

grammaire de l'arabe tunisien, a cherché à donner des règles précises à ce sujet (*Osservazioni sul dial. ar. d. Tun.*, p. 6-7 du tirage à part), règles qui n'ont pas du reste la prétention d'être absolues. Les préfixes vocalisés en *i*, si nombreux dans les exemples de Stumme, sont relativement rares dans notre dialecte. Nallino, *loco cit.*, rappelle à ce sujet que Barth, *Zur vergl. sem. Gramm.*, II, in *Z. D. M. G.*, t. XLVIII, 1894, p. 4 et suiv., a montré que dans les langues sémitiques primitives, le préfixe de l'imparfait etait *ji* (*yi*, suivant notre transcription). Cf. Zimmern, *Vergl. Gramm. d. semit. Spr.*, Berlin, 1898, p. 102, anm. 5. Des exemples de préfixes de l'imparfait vocalisés en ـِ ou en ـُ sont nombreux dans les commentaires du Coran. Cf. Nöldeke, *W. Z. K. M.*, VIII, 1894, p. 258, n. 3.

(51) La voyelle longue du verbe défectueux en ى se conserve toujours à la 3e pers. plur. en dialecte oranais, de même qu'à la 3e pers. sing. fém. Cf. Delphin, *Textes pour l'étude de l'arabe parlé*, 137, l. 2 d'en bas : لغات, *lqât*, 138, l. 7 : مشاوا, *mšâu*, m. p., l. 6 d'en bas : ولّاوا, *wellâu*, etc. Il en est de même en tunisien (Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, p. 19); mais en tripolitain, la voyelle 3e radicale disparaît à la 3e pers. plur.; Stumme, *März. u. Ged. St. Trip.*, p. 236 : «*šrû, lgû, bdû*», tandis qu'en oranais on dit : «*šrâu, lqâu, bdâu*». On sait qu'en arabe vulgaire il n'y a guère qu'un verbe défectueux en و, le verbe حبو حبا, *ḥbâ, iḥbû*, «marcher à quatre pattes (enfant)». Delphin, *op. laud.*, p. 34, l. 6 et 35, n. 5, donne le verbe *dbâ, idbû*, «marcher comme un homme malade» (يدبو يعني يمشي بالسيا ستجال المريض).

(52) *ɜala ḳâṭer* «parce que». Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, p. 142 : *ɜaḳḳâṭer*. Delphin, *Textes pour l'ét. de l'ar. p.*, p. 352, n. 130, donne dans le même sens la singulière expression كِباهشى, *kibahachi* : كِباهشى معنى على خاطرش.

(53) مع, *maɜa*, devient souvent dans l'ouest de l'Afrique du Nord عم, *ɜam*, comme en araméen et en hébreu (Cf. Machuel, *Préface de la 2e édition de Beaussier*, p. xxviii; Talcott Williams, *The sp. arab. of North Morocco, loco cit.*, p. 571; A. Socin u. H. Stumme, *Der arabische Dialekt der Houwâra des Wâd Sûs in Marokko*, in *Abh. d. philol.-hist. Cl. d. Kön. Sächsischen Ges. d. Wiss.*, t. XV, n. 1, 1894, p. 14-15, n. k.)

(54) Contraction pour *melḥah* : il n'y a pas d'*imâla* avec la lettre ح. Sur les différentes prononciations du mot ملح en dialecte marocain, voir Fischer, *Zum Wortten im Marokkanischen, loco cit.*, p. 284, n. 19.

(55) Sur ces sortes de paradigmes lourds, voir p. 401. On dit aussi *ḳorrâfa;* c'est un conte enfantin et merveilleux. Le verbe خرب qui veut dire «raconter» a aussi le sens de «radoter», comme chez nous : «Qu'est-ce qu'il raconte?» Delphin dit (*Textes pour l'ét. de l'ar. p.*, p. 116) : خرافة كلمة زايدة على الكلام, ce qui est bien le sens de «racontage». Le conteur commence par les mots : خرجتك و ما خرّفتك, pour appeler l'attention de ses auditeurs, comme on dit : حجيتك lorsqu'on va proposer une énigme.

(56) A côté de ce nom d'action de la IIe forme, il faut mentionner la forme تيعال comme étant très employée dans le dialecte oranais : elle paraît, d'après Stumme, assez peu fréquente en tunisien (*Gramm. d. tun. Ar.*, p. 61). En oranais : *tîjâl* «délai», *tetḥâr* «circoncision», etc. Cf. Delphin, *Textes p. l'ét. de l'ar. p.*, p. 255, l. 9 d'en bas : تعواج; p. 259, l. 1 : تحوال; p. 260 : l. 5 d'en bas : تكيال; p. 264, l. 7 : تفران et تفسام; p. 279, l. 7 d'en bas : تفاض; p. 303, l. 6 : تركال, etc. La forme تيعالة est beaucoup plus rare, par ex. Delphin et Guin, *Notes sur la poésie et la musique arabes dans le Maghreb algérien*, Paris, 1886, p. 36 : تربياشه «hémistiche intercalé après le premier vers d'une qaçida vulgaire». La forme تيعال est également très répandue chez les nomades du sud algérien (Jolly, *Poésie des nomades algériens*, loco cit., p. 285, et in *Rev. Afr.*, XLV ann., nos 241-242, 2e-3e trim. 1901, p. 210-232. La forme تيعالة y est également courante. Cf. *idem*, p. 222.

(57) Ellipse habituelle avec le verbe *zeifêt* : «Envoie dire à Ennâyer de t'apporter.....».

(58) C'est-à-dire : «fille d'un génie et d'une jument». Beaussier donne رواحنية, plur. رواحن.

(59) شايب عينه, littéralement «l'homme aux yeux blanchissants, grisonnants». Comparez les noms suivants qui figurent au *Vocabulaire destiné à fixer en français la transcription des noms indigènes*, établi en vertu de l'arrêté de M. le Gouverneur général de l'Algérie, du 27 mars 1891, p. 92 : *Chaïb-Rassou*, شايب راسو (*sic* pour شايب راسه); p. 93 : *Chaïbal-dehène*, شايب الذقن; *Chaïbeddra* شايب الذراع, c'est-à-dire : «l'homme à la tête, au menton, au bras grisonnants»; p. 97 : *Chehbelaïne*, شهب العين, avec le même sens que شايب عينه; p. 179 : *Hameurlaïne*, حمر العين, «l'homme à l'œil rouge» et حمر pour اشهب et احمر. Cf. A. Socin, *Die arabischen Eigennamen in Algier*, in *Z. D. M. G.*, t. LIII, 1899, p. 499.

(60) الحيرة, «le pays du danger». حيرة a d'habitude le sens d'«inquiétude», embarras». Cf. Sonneck, *Six chansons arabes en dial. maghr.*, in *Journ. asiat.*, IX^e série, t. XIII, n° 3, mai-juin 1899, p. 478, v. 10 : الّى ماجاكشي بي الحيرة ارحن عليه, «celui qui n'est pas venu à toi dans l'embarras, quitte-le».

(61) «Son oncle parla, et lui dit». Remarquer le pléonasme.

(62) La chute des lettres faibles dans les verbes n'a généralement pas lieu en arabe vulgaire; on dit: *qûl*, *ḫûḍ*, *qûm*, *jîb*, *zîd*, *dîr*, etc. Cf. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, Leipzig, 1893, Einleit., p. xxx. Cf. *infra*, p. 403.

(63) Les Arabes appellent nos routes bien empierrées *trîq menjûra*, littéralement «chemin raboté». Cf. Delphin, *Textes pour l'ét. de l'ar. parlé*, p. 310, l. 4, et p. 335, n. 33.

(64) Le mot طريق dans les dialectes parlés est habituellement du féminin; mais les confusions de genre sont fréquentes. Sur la confusion des genres en poésie, voir Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, XV. A la deuxième personne du parfait, on confond aussi souvent les deux genres qu'on ne les sépare, et en s'adressant à une femme on dit plus souvent *ḍrêbt* que *ḍrêbti*. Il est remarquable qu'au Maroc le suffixe ت est exclusivement affecté à la deuxième personne, quel que soit le genre, tandis que ت reste le signe de la première personne. On dit en dialecte marocain : *drêbt* «j'ai frappé», et *drêbti* «tu as frappé» quelle que soit la personne à qui on s'adresse. (Cf. Fischer, *Marokh. Sprichw.*, 33; Lüderitz, *Sprüchw. a Marokko*, n^os^ lxvii, xxi, etc.) Cette forme s'observe à Constantine : واش حيتي شويّة «comment vous portez-vous?», et elle est aussi très fréquente dans la petite Kabylie.

(65) «Un pain de sucre». *Qâleb* قالب, qui signifie «moule, forme (de chaussure)» et semble venir du grec *καλόπους* «forme en bois des cordonniers». Cf. Dozy, s. v.; Stumme, *Gramm. d. tun. arab.*, vocab., s. v.; Vollers, in *Z. D. M. G.*, t. L, 1896, p. 334. Ce mot se retrouve en syriaque, en arménien, en turc, en persan, en pehlvi. L'opinion qui le fait venir du grec n'est pas admise par tous les orientalistes. Cf. Siegm. Fraenkel, *Die aramäischen Fremdwörter*, Leyde, 1886, p. 256; F. Müller, *W. Z. K. M.*, t. V, 1896, p. 263. Voir ce mot employé dans un proverbe arabe bien connu, in Lüderitz, *Sprüchw. aus Marokko*, in *Mitth. Sem. f. or. Spr.*, Jahrg. II, 2^e^Abth., p. 27; et dans la *Poésie moderne des nomades algériens* de Jolly, in *Rev. Afr.*, LV, 1901, p. 221-224.

(66) Avec le *q* ou ق dur. Beaussier donne seulement ريڭ *rîg*.

(67) ملح «donner le sel à quelqu'un, en signe d'hospitalité».

(68) Avec deux *l* nettement gutturales. Cf. *infra*.

(69) *ḫeir* a ici le sens de «seulement». *Illa* a souvent le même sens dans toute l'Afrique du Nord, et parfois aussi *kân*. C. Stumme; *Tun. Märch. u. Ged.*, p. 90, v. 18, et le même, *Trip.-Tun. Bed.-Lied*, gloss. s. v. Cpr. des expressions comme والله الا انت مهبول «Pardieu, tu n'es qu'un fou», où *illa* à ce

sens (Cherbonneau, *Obs. s. le dial. ar. de l'Alg.*, in *Rev. Afr.*, XIII[e] ann., n° 76, ann. 1869, p. 294).

(70) C'est à peu près ainsi que l'on prononce dans le dialecte oranais; cette expression est une de celles dont la prononciation varie le plus en Algérie : *ʕrûḳ*, *drûḳ*, *dĕrwek*, *drûq*, *dĕrwĕq*, etc., et dans la petite Kabylie *droukâti* et même *dloukâti* (Doutté, *Excursion dans la région forestière du cap Bougarone*, in *Bull. Soc. géogr. Oran*, XX[e] ann., t. XVII, fasc. LXXIII, avril-juin 1897, p. 231). Pour le *ʕrûḳ* d'Oran, voir Delphin, *Recueil de textes pour l'étude de l'arabe parlé*, Paris-Alger, 1891, p. VI. A Tunis on dit *tauwa* et au Maroc *dâba*. Cette dernière expression est employée à Alger, mais par les juifs seulement : les Maures disent *dĕrwek*.

(71) On pourrait dire aussi : *râni ḵâïf lâ yûqqûtlûni*, ce qui est proprement notre «je crains qu'ils *ne* me tuent». Mais *râni ḵâïf mâ yûqqûtlûni ši* voudrait dire : «je crains qu'ils ne me tuent pas». Sur cet emploi de la particule négative après les verbes «metuendi et cavendi», voir Stumme, *Gramm. d. tun. ar.*, p. 143, et Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 27.

(72) *Lek* ou *lik* indifféremment.

(73) Littéralement: «expérience, pierre de touche, critère», mais dans les contes *tejrîb* a le sens de «talisman».

(74) Même sens que *lûkân*. Cf. Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, gloss. 149. Cpr. Houdas, *Précis de grammaire arabe*, Paris, 1897, p. 57. Remarquer que contrairement à la règle posée dans ce passage; *iḍa kân* est ici suivi du parfait.

(75) Remarquer cette métathèse, pour raison d'euphonie. C'est ici le verbe انغبن.

(76) بقّى على خير, à la deuxième forme signifie : «dire à quelqu'un ابغ على خير». C'est une autre application de la remarque faite *supra*, p. 350, n. 27, au sujet de l'emploi de la deuxième forme pour exprimer l'usage des formules religieuses ou cérémonielles. Cf. p. ex., Delphin, *Textes*, p. 316, l. 8.

(77) Houdas, *Précis gramm. ar.*, p. 144, est, croyons-nous, le seul des manuels courants qui fasse remarquer «que l'on fait fréquemment usage de la II[e] forme avec les verbes concaves pour leur donner plus de sonorité, sans pour cela que le verbe dérivé ait une signification différente du verbe primitif». Il en est ainsi du verbe *ruwwaḥ*, روّح, que l'on emploie concurremment avec *râḥ*, *irûḥ*, راح, يروح; Cf. Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, s. v., p. 141. On emploie de même جوّت pour جات, جوّز pour جاز, زوّد pour زاد (Cf. Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, p. 301). Avec un ي, le verbe روح prend les significations de «perdre, se reposer». Cf. Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, s. v., p. 166, et Delphin, *Textes*, p. 310, l. 9 et l. 11.

(78) Pluriel de *išîr*, يشير ou إيشير. Ce mot semble être d'origine berbère, mais on ne sait à quelle racine le rattacher.

(79) Mot à mot: «il écoutait eux, avec quoi (quelles paroles) ils parlaient touchant la jument», c'est-à-dire: «il écoutait ce qu'ils disaient de la jument».

(80) Notre dialecte aime les formes dans lesquelles il y a des redoublements et à cause de cela, préfère souvent la deuxième forme des verbes à la première. Cf. *supra*, p. 359, n. 77, et *infra*, p. 402.

(81) Terme circonstanciel d'état emprunté à l'arabe littéral. Quelques mots en ا sont d'usage courant en arabe vulgaire : ابدًا «jamais», ايضًا «également», et surtout دائمًا «toujours» (cf. Machuel, *Dict. arab.-franç.*, 1884, préface, p. XI-XII). A côté de *dâïman*, on trouve dans tous les dialectes *dîma* ou *dîmą*, que Stumme, dans ses *Tunisische Märchen*, p. XX, pensait dérivé de la forme littérale. Vollers n'est pas de cet avis (*Z. D. M. G.*, t. I, 1896, p. 339). Cette étymologie serait plus probable en ce qui concerne les deux autres exemples de Stumme (*loco cit.*), *ḥaqqâ* et *zaʕmâ*, qui viendraient de حقًا et زعمًا. Cf. *id.*, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, p. 299.

(82) *Wâlu* signifie «rien». Ici *ḥatta wâlu* est une sorte de pléonasme. Ce mot vient-il de ولو «et quand bien même, ...» avec une négation sous-entendue comme suite à cette expression conditionnelle? Comparer l'expression *yâlû*. يالو, in Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, p. 133, 153. En tous cas, *wâlu* est employé dans toute l'Algérie (Houdas, *Précis*, p. 76), mais nulle part avec autant de fréquence que dans l'Oranais. Usité aussi au Maroc. Cf. Fischer, *Mar. Sprichw.*, p. 27.

(83) «Bijoutier», synonyme de صياغ; très usité en oranais. Manque dans Beaussier et Dozy.

(84) Contraction pour تحدق, par euphonie. Stumme a indiqué avec soin dans ses grammaires toutes ces contractions, totalement négligées par nos grammaires algériennes d'arabe parlé.

(85) Synonyme de *ḫâtem;* mais مبتول est un mot bédouin. Comparer مبتل dans A. Socin et H. Stumme, *D. arab. Dialect d. Houwāra*, in *Abh. d. phil.-hist. Cl. d. königl. Sächs. Ges. d. Wiss.*, XV, n° 1, Leipzig, 1894, p. 56, *em*, avec le même sens de «bague».

(86) Notre conteur dit indifféremment *brîma* ou *ḫuça*. Le premier mot est plus général que le second qui est plus spécialement bédouin. Cf. Stumme, *März. u. Ged. a. d. St. Trip.*, s. v., p. 296, et la référence à Belkassem ben Sedira, *Dict. fr.-ar.;* Delphin, *Textes*, p. 268, l. 8. La différence entre خوصة et مبتول est que le premier est une bague sans chaton (*bûja*, بوجة), tandis que le second en a un.

(87) Sur *noqra* en arabe et en berbère, voir René Basset, *Les noms des métaux et des couleurs*, in *Mém. Soc. Ling. Paris*, 1895, p. 9 et 10, n. 1 du t. à part.

(88) On dit encore : *fiha ḫeir* «c'est bien». Au Maroc, on emploie partout l'expression *waḫ*, *waḫa*, *waḫḫa* dans le même sens. Il n'y a guère de doute que ce soit une abréviation de وخير. Cf. Socin et Stumme, *D. Dial. d. Houwāra*, p. 40, *cu*, avec la référence à Meakin. On ne peut pas s'empêcher d'en rapprocher le *yâḫi* du dialecte tripolitain indiqué par Stumme, *März. u. Ged. a. d. St. Trip.*, p. 317, qui signifie tantôt «bien!» comme *waḫa* et tantôt «vraiment!». En tunisien, il n'a que ce dernier sens (Stumme, *Gr. d. tun. sr.*); j'ajouterai que, dans cette dernière acception, il est répandu en Algérie et, à ce point de vue, l'étymologie qu'en donne Stumme (de يا اخي «ô mon frère») est la plus vraisemblable. Mais dans le sens de «bien!», on le rapprocherait plutôt de l'expression marocaine (?).

(89) Il est extrêmement fréquent dans les dialectes maghribins que le hamza se change en *i*. Voir *infra*, p. 384, n. 1.

(90) *sûldi* est le latin *solidus* «sol, sou». Les noms de monnaie ont toujours passé d'une langue dans une autre avec la plus grande facilité. P. ex. comparer درهم et δραχμος, فلوس et οβολος, مرابطون et *maravédi*, سكة et *sequin*, قرش, قروش, غرش, غروش et *groschen*, etc.

(91) Monnaie d'or arabe dont le taux a varié suivant les époques de 6 à 12 francs (cf. Beaussier, s. v.). La plupart des colliers de femme arabe sont encore composés de ces pièces.

(92) Le mot *θâni* est aussi employé adverbialement pour dire «aussi» (ثاني pour ثانيا). Il en est de même à Alger; à Tripoli (Stumme, *März. u. Ged. a. d. St. Trip.*, p. 281 et s. v., p. 293); au Maroc (Lerchundi, *Vocabulario español-arabigo*, Tanger, 1892, p. 766, s. v. «tambien»). Pour Tunis, Stumme ne donne pas *θâni :* on dit couramment *zâda* (Stumme, *Gr. d. t. ar.*, p. 142). Socin et Stumme, *D. arab. Dial. d. Houwāra*, r, donnent l'expression curieuse *zattâni* qui réunit les deux mots.

(93) Expression d'arabe littéral, fréquente dans le langage.

(94) «Quand il fut sur le point de sortir.....». Le verbe *bra* signifie «être sur le point de.....». P. ex. : *kân bâri imût* «il était sur le point de mourir». Cf. Delphin, *Textes*, p. 130, l. 6. Voir *infra*, p. 402.

(95) أَرْوَح, on considère habituellement cette expression oranaise, mais avant tout algéroise, comme une IV^e^ forme dont l'impératif est seul usité (Beaussier, s. v.); cette explication n'est peut-être pas très vraisemblable Le tripolitain possède *rah*, dans le même sens de «viens ici!» (Stumme, *Trip.-Tun. Bed-Lied.*, s. v., p. 141), tandis que *rûḥ*, *rûḥ*, à Alger, signifie au contraire «va-t'en». En marocain, ce mot a son sens classique de «s'en aller le soir». Cf. Jolly, *Poésie moderne des nomades du Sud algérien*, in *Rev. Afr.*, LV, 1901, p. 221, le mot تغرّب.

(96) La forme *rjel* est réservée au mot رِجْل «pied». Quant à رَجُل, l'arabe vulgaire suivant notre règle générale (p. 393) ne pouvant tolérer deux brèves de suite, il est devenu *râjel* pour ne pas se confondre avec le premier.

(97) Dans un cas pareil, les deux premières syllabes tendent à devenir des longues : on peut dire d'ailleurs *nahhadru*, conformément à notre loi générale. Pour dire «parler», ce verbe est le plus fréquent en oranais; à Alger, *thellem* est plus usité. Au Maroc, c'est surtout *dwa*, *idwi* qui est courant. Sur ce dernier mot, qui se retrouve aussi à Tripoli, voir Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, s. v., p. 298-299 et les références données.

(98) Telle est la forme usuelle en oranais; il est est de même en tripolitain où l'on dit *yeŝru* et non *yŝriu* (Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, p. 236). A Tunis, c'est la forme avec un *i* qui prévaut aussi (Stumme, *Gr. d. t. ar.*, p. 18) de même qu'à Tanger (Lüderitz, *Sprächw. a. Marokko*, passim), et à Alger (Machuel, *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, 3^e^ édit., 1880, p. 123 et n. 1). Mais, dans leurs textes, Stumme et Socin donnent la forme sans *i* (Socin et Stumme, *D. ar. dial. d. Hauwāra*, p. 11). Il en est de même dans Delphin (*Textes*, passim). La forme sans *i* paraît donc être un caractère bédouin.

(99) Alif euphonique, comme dans *amlih*.

(100) سوق ou سوق est devenu au Maroc, dans la bouche des Espagnols, *soco*. Sur l'étymologie de ce mot et ses relations avec زقاق et ضيق, voir Talcott Williams, *The spoken Arabic of Morocco*, in *Beitr. zur Assyriol. u. semit. Sprachw.*, vol. III, Leipzig, 1898, p. 582, n.

(101) Expression d'arabe littéral. On dit aussi *làbedd* qui est plus vulgaire. Cf. Fischer, *Marok Sprichw.*, p. 39.

(102) Crase pour جِي يدك. Cf. Stumme, *Tun. Märch. und Ged.*, XXXII, l. 13 (*fidi* pour *fûdi*).

(103) «Branche, éclat de bois, bâton». Manque dans Beaussier. Cf. *infra*, p. 369, n. 193.

(104) Cf. la note 62 de la page 358, *supra*. Sonneck, *Six chansons arabes en dial. maghr.*, in *Journ. asiat.*, juillet-août 1899, p. 155, n. v. 109, avait déjà fait cette observation en ce qui concerne les verbes concaves. Mais elle n'est pas exacte en dialecte oranais pour les verbes défectueux.

(105) Sur حياة et les mots à terminaison analogue en arabe vulgaire et sur la façon dont certaines formes comme عشاء sont rapportées à cette forme حياة, voir Fischer, *Marok. Sprichw.*, p. 37-38.

(106) Le deuxième *u* serait bref s'il terminait le mot (*isûfu*); mais le suffixe en détermine l'allongement.

(107) Prononcé avec un ص, bien que la racine régulière soit حرس.

(108) Le conteur prend le présent pour donner plus de vivacité au discours (حكاية).

(109) Avec le sens de نذعى.

(110) Parfois l'*h* finale se sent un peu : *usâmhah*.

(111) Emploi remarquable du nom d'action كون, accompagné des suffixes pour remplacer le verbe.

(112) L'allongement de la voyelle dans ces mots est constant; la chute d'une radicale n'étant pas comprise, les indigènes appliquent d'instinct une sorte de

théorie de la trilitérité et rétablissent une longue comme s'il s'agissait d'une racine concave. Cf. Stumme, *Märch. u. Ged. a. der Stadt Trip.*, p. 219.

(113) Sur cette forme, voir Nöldeke, *W. Z. K. M.*, VIII, 1894, p. 264, n. 3, et Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 45, n. 1.

(114) Allongement de la deuxième voyelle, pour éviter deux brèves de suite.

(115) Sur les noms interrogatifs en اش, voir Nöldeke, *W. Z. K. M.*, VIII, 1894, p. 263. Le savant professeur de Strasbourg explique par une survivance de la nounnation, l'*n* qui termine souvent ces mots, et cette hypothèse est plus vraisemblable que celle de Jolly, *Poésie moderne chez les nomades algériens*, in *Rev. Afr.*, 45e année, nos 241-242, 2e et 3e trim. 1901, p. 221, qui ne voit là que le besoin d'allonger, d'alourdir le mot pour attirer sur lui l'attention et qui en cite une série remarquable. Dans la théorie de Nöldeke, *ašnùa* s'explique très simplement par *aišin — huwa*, اي شيءٍ هو. Dans l'est du Tell, d'ailleurs, on trouve la même forme sans *n* : on dit, en effet, souvent *wâši huwa*. Cf. les références données par Nöldeke, *loco cit.* Cf. *supra*, p. 351, n. 1.

(116) A Tlemcen, on dit *bwa* ou *ba* «mon père». En tripolitain, *bûi* (Stumme, *Ged. u. Märch. a. d. St. Trip.*, p. 200). Les bédouins de Tunisie disent *boi*, d'après Stumme, *Neue tunisische Sammlungen*, in *Zeitschr. f. afrik. u. ocean. Spr.*, Bd II, p. 141, sub بوي, qui fait remarquer qu'ils emploient aussi *boi* pour *bù*, par cet amour des diminutifs qui est un caractère bédouin très connu (Delphin, *Textes*, p. 200, n. ٢ : العرب يصغّروا; Stumme, *Trip.-Tun. Bed. Lied.*, p. 72, n. *a;* Jolly, *Poésie moderne chez les nomades algériens*, in *Rev. Afr.*, 44e année, nos 238-239, 3e et 4e trim. 1900, p. 295, n. *b*). Au Maroc, on trouve *abbwa*, *ummwa* employés pour «le frère aîné» et «la sœur aînée» (Socin et Stumme, *D. arab. dial. d. Houwāra*, p. 28, n.) et Fischer donne *bbâh* pour بوه (*Marokk. Sprichw.*, n° 40).

(117) Expression d'arabe littéral. Cf. *supra*, p. 353, n. 18.

(118) Élision courante. Cf. Sonneck, *Six chansons arabes en dial. maghr.*, in *Journ. asiat.*, 9e série, t. XIII, n° 3, mai-juin 1899, p. 483, n. v. 1.

(119) Forme curieuse pour الزوج. C'est ici le lieu de rappeler la fréquence de l'incorporation de l'article dans certaines syllabes, p. ex. *lanjâç* «poire» pour *elanjâç*, au Maroc *liñgâç*, mots que l'on considère comme primitifs et auxquels on rajoute l'article : *ellanjâç*, *elliñgâç*. De même, *ellĕfəa*, de *lefəa* pour الأفعى. On entend, du reste, aussi dire *lefəa* pour *ellĕfəa*, comme le fait remarquer Fischer, *Marokk. Sprichw.*, n° 28, qui a donné une note fort complète à ce sujet. Cette forme *lefəa* explique l'extraordinaire méprise relevée par Mouliéras, *Maroc inconnu*, Paris, 1899, p. 545, chez Drummond Hay, *Le Maroc et ses trib. nom.*, trad. fr., Paris, 1844, qui explique ce mot en disant que la vipère est appelée du nom de la lettre ف parce qu'elle a cette forme quand elle s'élance sur sa victime ! Machuel, *Préface*, p. xxi, qui a signalé aussi ces cas d'incorporation de l'article, indique la curieuse forme تلّغى «être nommé agha» venant du mot الآغا auquel l'article s'était soudé. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, p. xx, a signalé incidemment l'extrême fréquence de cette soudure dans les cas de mots étrangers modernes introduits en arabe; il cite *lañgâr* «gare», *landûl* «landau». On a, à Alger, des expressions comme *lakûla* «école», *lûtîr* ou plus souvent *nûtîr* «hôtel», *lûci* «huissier», etc. C'est un fait bien connu que, dans le marocain surtout, l'article perd son alif initial et s'accole étroitement au mot. Voir, à ce sujet, la note de Fischer, *Marokk. Sprichw.*, n° 1. Cela est remarquable surtout dans les noms propres; ainsi *leḵlûṯ*, *laḥyaïna*, noms de tribus marocaines. Pour les noms d'hommes, c'est un fait général : *labiod*, *laḥmar*, *laḵdâr*, etc. Cf. A. Socin, *Die arab. Eigennamen in Algier*, in *Z. D. M. G.*, LIII, p. 476.

(120) Ce mot se prononce *nûç*, *nûçç*, *nûfç* et même, mais plus rarement bien que plus régulièrement, *nçĕf*. Cf. Mouliéras, *Lég. merv. de la gr. Kab.*,

t. kab., fasc. II, Paris, 1894, p. 110, n. 24. La perte d'une consonne radicale est un cas peu fréquent dans l'arabe parlé. On peut citer شت, *šett* pour شبت, *šeft* (Delphin, *Textes*, p. 17, n. 3; cf. Delphin et Guin, *Notes sur la poésie et la musique arabes*, Paris, 1886, p. 121 : يا الي شت المشرع «ô vous qui connaissez le gué»). Socin et Stumme, *Der arab. Dial., d. Huwāra*, p. 12, ont signalé une forme analogue : *anašt* pour انشبت, et *anamt* pour انامت. Nöldeke relève, dans les textes tunisiens de Stumme, *qutlek* pour قلت لك et *qatlu* pour قالت له et signale en maltais *yaf, taf, naf* pour يعرب, تعرب, نعرب (*W. Z. K. M.*, 1894, t. VIII, p. 257). C'est ainsi que *qêdd* pour *qdêr* est fréquent en oranais (Delphin, *Textes*, p. 134, n. 8), en marocain (Socin et Stumme, *op. laud.*, ac, avec réf. à Delphin et à Faidherbe, *Langues sénég.*), et dans tous les dialectes maghribins (cf. Stumme, *Märch. und Ged. a. d. St. Trip.*, p. 280 et gloss., s. v.). Pourtant, en moyenne, la solidité de la racine arabe est telle que ces altérations sont moindres qu'on ne s'y attendrait, même dans des dialectes très usés.

(121) C'est le verbe يخون, خان, dans lequel le و est resté fort. Cherbonneau, *Observ. sur le dial. ar. de l'Alg.*, in *Rev. Afr.*, 13e année, n° 76, juill. 1869, p. 297, a signalé cette forme un des premiers.

(122) Voir p. 359, n. 96.

(123) Voir *supra*, p. 355, n. 30.

(124) Voir *supra*, p. 351, n. 5. Stumme signale encore la forme *zâz*. Dans le dialecte tripolitain, *zâz* et *jâz* ont le sens de دخل «entrer». Il en est de même à Tunis (*Tun.-Trip. Bed.-Lied.*, p. 137, 142, s. v.).

(125) Avec redoublement de la consonne finale. On reconnaît là la tendance générale du dialecte à l'emphase et à l'alourdissement.

(126) Sur le mot كرع, voir Kampffmeyer, *Stud. d. arab. Beduinendial. Innerafrikas*, in *Mitth. d. Sem. f. orient. Sprach. zu Berlin*, Iahrg. II, Alth. II, *Westasiat. St.*, 1899, p. 219. Le duel est fréquent dans notre dialecte. On sait qu'il y a certains pays où il est tout à fait inconnu (cf. Mouliéras, *Maroc inconnu*, II, p. 615, n. 8 *bis*).

(127) Sur ces sortes de verbes-onomatopées quadrilitères, voir Cherbonneau, *Obs. s. le dial. ar. d'Alg.*, in *Rev. Afr.*, 13e année, n° 76, juillet 1869, p. 305. A la même racine se rattache le mot قرقبو, connu surtout au pluriel قراقب, et qui désignait les grosses castagnettes en fer des nègres. Sur les mots ainsi terminés en *u*, terminaison fréquente au Soudan, dans le Sahara occidental, voir Kampffmeyer, *op. laud.*, p. 205, note. Cf. كركطو, autre instrument de musique (sorte de tambour), Cherbonneau, *Déf. lexic. de plus. mots du lang. de l'Afr. septr.*, in *Journ. asiat.*, 4e sér., t. XIII, 1849, p. 69. Sur قرقب, voir Delphin, *Textes*, p. 294, n. 1.

(128) Le و fort signalé *supra*, p. 363, n. 121, disparaît donc ici, sans quoi on devrait avoir خاون, *kâwin*.

(129) Ici pour *lilet*, sans doute à cause de l'euphonie, afin d'éviter *lilet eθ-θâniya*.

(130) Verbe itératif. Dans d'autres dialectes on emploie, pour indiquer la répétition, عاد transformé en particule invariable, comme le signale Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, p. 308, s. v. Cf. Nöldeke, in *W. Z. K. M.*, 1894, t. VIII, p. 266, n. 5. A propos de *ʿâud*, il faut remarquer combien les verbes concaves sont fréquemment employés à la 3e forme en arabe parlé.

(131) Expression d'arabe littéral, dont le narrateur, quoique illettré, croit devoir émailler son discours.

(132) A Tunis, on prononce *femma*, par exagération du ث. Voir le premier mot des *Tun. Märch. u. Ged.* de Stumme, p. 3.

(133) سلك عليه a ici le sens de ذبحه «il lui coupa la tête» ou simplement «le tua». Comparer l'expression française «faire son compte à quelqu'un».

(134) L'alif initial disparaît presque toujours dans notre dialecte, comme en

général en Algérie. Il en est de même à Tunis (Stumme, *Tun. Gramm.*, p. 61). Nollino, *Osservazioni sul dial. ar. di Tunisi*, in *L'Oriente*, 1897, t. II, a déjà fait remarquer que l'alif du comparatif n'existait pas à Tunis et au Maroc (p. 9, n. 3 du t. à p.).

(135) Ici «les traits du visage».

(136) Cf. le latin *furnus* et le grec *φοῦρνος*. Voir le mot employé dans un proverbe de Lüderitz, *Sprüchw. aus Marokko*, XIV. Le mot le plus vulgaire est كوشة. Cf. Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 40, n. 2.

(137) L'emphase s'étend jusqu'au ت, devenu ط, à cause du *ġ* provenant d'un ق.

(138) Cette faute singulière dans l'annexion, الناس البلاد au lieu de ناس البلاد n'est pas très rare, en particulier chez notre conteur. On pourrait, à la rigueur, dans le cas présent, considérer l'article de الناس comme un simple redoublement du ن, une de ces redondances si fréquentes dans notre dialecte, mais il y en a d'autres exemples dans la conversation courante. Il est bien curieux que la même faute se retrouve dans Pedro de Alcala, où Kampffmeyer l'a signalée dans son intéressante dissertation sur la particule ك (Kampffmeyer, *Beitr. z. Dialectol. d. Arab., I, Das marokk. Präsenzpräfix ka*, in *W. Z. K. M.*, XIII, Heft II, p. 241). Il arrive d'autres fois que le mot déterminé par l'annexion prend l'article, mais c'est parce qu'il s'est en quelque sorte soudé avec son complément. Ainsi on dit *elbnâdem*, البنى ادم «l'homme», parce qu'on considère بنى ادم comme un seul mot; p. ex. Delphin, *Textes*, p. 1, l. 4; p. 23, l. 10; p. 130, l. 4. Voir, en outre, les références données à ce sujet par Fischer, *Mar. Sprichw.*, p. 33, n. 2.

(139) Exemple du parfait pour le présent.

(140) Le narrateur donne ici, par affectation, la prononciation littérale.

(141) Sur ce mot, voir Fr. Schwally, *Lex. St.*, in *Z. D. M. G.*, LII, 1898, p. 143-146.

(142) Intéressante déformation bien caractéristique des tendances générales de la phonétique du maghribin.

(143) «S'en aller», très employée en oranais. En tripolitain veut dire «se contenter», et le verbe ظهر est employé dans le sens du صدّ de notre texte (Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, 305, 306 s. v.)

(144) Les dialectes du Maghrib réduisent les pluriels comme طُرُق, كُتُب, سُبُع, مُدُن, زُنُف, etc., à la forme بعول. On dit en conséquence *ṭrûġ, ktûb, mdûn, sfûn, znûq*.

(145) L'emphase s'étend du *ġ* sur le *t* et le transforme en *ṭ*.

(146) Forme littéraire (passif) entrée dans le langage courant.

(147) A Tlemcen, on prononce *lešfâr*, et on croit qu'il s'agit d'une sorte de livre mystérieux où l'avenir est écrit. Doit-on rattacher cette expression au mot سفر, livre de l'arabe littéral?

(148) «Courageuse». Pourrait encore se traduire par «qui épie»; mais la première interprétation est préférable. Dans les sens qui se rapportent à la signification de «guetter, attendre», le ق donne un *ġ* et dans les autres un *q*. Cf. *supra*, p. 352, n. 7.

(149) Chez les Jbâla du Maroc, d'après Talcott Williams, *The spok. Ar. of N. Morocco*, in *Beitr. z. Assyr. u. sem. Sprachw.*, III, 1898, p. 584, بياض a le sens de حليب «lait». Dans toute l'Algérie, on emploie *biod*, ابيض, pour désigner du «charbon», *fhem*, فحم, par antiphrase euphémistique, parce que le charbon est noir, et qu'il est mauvais de parler des choses noires. Cf. Ernest Mercier, in *Bull. archéol. Com. Trav. hist. et scient.*, 1891, 2e partie, p. 248 et suiv., sur ces sortes d'expressions. De l'emploi de ابيض pour dire فحم, il faut rapprocher celui خفيف «léger», pour désigner le plomb رصاص, parce que celui-ci est «lourd», ثقيل et que ce dernier mot éveille des idées défavorables et probablement surtout parce que رصاص désigne aussi les balles de plomb, et

que ce dernier est le métal meurtrier par excellence. Cf. Fischer, *Marokk. Sprichw.*, 18, n. 1., avec des références auxquelles on peut joindre celles de Talcott Williams, *op. laud.*, p. 577, n. . L'exemple le plus connu de toutes ces locutions euphémistiques est celui de *sâfiya*, عافيت, qui signifie «paix», et qui est employé pour remplacer le mot *nâr*, نار «feu», parce que ce dernier mot sert aussi à désigner le feu de l'enfer. Voir cependant l'observation faite contre Mercier par T. Williams, *loco cit.* Mercier cite encore سلامة, qui veut dire «santé, salut» pour désigner la fièvre, et باصر «qui voit clair», pour dire «aveugle». On dit plus souvent encore بصير, *bcîr*. (Cf. Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, 291, s. v.). Le mot *ʿama*, اعمى «aveugle» est considéré comme tout à fait grossier; si on ne se sert pas de l'euphémisme *bcîr* on emploie un des mots *ḍrîr* (ou *ḏrîr*), ضرير, ou *kfîf* كفيف. Dans le même ordre d'idées, on peut signaler خير employé pour dire «pourquoi», annonçant ainsi à l'interlocuteur que l'on n'attend qu'une bonne réponse; dans d'autres dialectes, dit Stumme. خير veut dire «non» (Stumme, *op. laud*, 297, s. v.). L'antiphrase peut d'autres fois n'avoir pas une raison d'euphémie, p. ex. دبّوس, pour dire «épingle» (Kampffmeyer, *Stud. d. arab. Beduinodial. Innerafr.*, p. 217). Enfin l'euphémisme souvent n'amène aucune antithèse : il y a des mots impolis et des mots polis, ces derniers le plus souvent parce que la racine d'où ils sont tirés éveille une idée agréable. Ainsi حفّف pour dire «raser» est grossier, le mot poli est partout حسن. Cf. Fischer, *Hirb. u. Stichwaffen u. Messer im heut. Mar.*, in *Mitth. d. Sem. f. Or. Spr. z. Berl.*, Jahrg. II, Abth. II, *West asiat. St.*, 1899, p. 8, n. 1 du tirage à part.

(150) C'est le *qâçr* des Orientaux; dans le désert libyque *ġaçr*. Sur cette dernière forme et sa signification, cf. Hartmann, *Lieder der lybischen Wüste*, Leipzig, 1899, p. 42 et 43. Le nom arabe de l'île de Pantellaria viendrait de cette racine (Seybold, *Sugli elementi arabi nel dial. et nella toponom. dell' is d. Pantellania*, in *St. glottol. ital.* de Giacomo de Gregorio, II, p. 2225).

(151) زلّف «couper la tête. Manque dans Beaussier qui donne seulement زلّوف «tête de mouton parée pour manger». Cf. Sonneck, *Six chansons*, etc., in *Journ. asiat.*, 9e série, XIV, juillet-août 1899, p. 146. n. v. 76.

(152) Ne serait-ce pas un gallicisme? «Fais tes efforts pour.....»? Cela nous semble probable.

(153) C'est le plus souvent cette deuxième forme qui est employée pour le verbe «pouvoir».

(154) Dans plusieurs dialectes, à Tlemcen, à Tunis, *enti* se dit *enta*. Cf. Stumme, *Gr. d. t. ar.*, 130. Nous avons signalé plus haut la forme en *i* pour la deuxième personne du masculin singulier du parfait.

(155) Cf. *sajâb* in Stumme, *Gr. d. t. ar.*, 149. Une des interjections les plus répandues dans les dialectes à caractère bédouin est l'expression : *ba, ba, ba...* Cf. *bâba* in Hartmann, *Lieder der lybischen Wüste*, p. 89, n. v. 7.

(156) حوّس dans les dialectes algériens avec على signifie «chercher» (p. ex. Delphin, *Textes*, 138, l. 7) et seul «se promener». Le verbe تنزّه est d'un arabe plus relevé; on sait cependant que, dans la langue classique, il n'a que le sens d'«être éloigné»; mais on l'emploie couramment dans le sens de «se promener à la campagne, se distraire». (Ce dernier mot français a évolué dans le même sens que تنزّه). Cherbonneau a signalé la forme curieuse تمنزّه, «rechercher les distractions», (*Observ. s. l. dial. ar. de l'Alg.*, in *Rev. Afr.*, XIIIe année, n° 76, juillet 1869, p. 313). En tripolitain, «se promener» se dit دهور, *dahwâr*, qui ne signifie pas «chercher». Pour ce dernier mot, Stumme donne *lâd*, لاد (*March. u. Ged. a. d. St. Trip.*, p. 298 et 314, s. v.). En tunisien, il donne *dûleš* (*Gr. d. tun. ar.*, 1165, s. v.) «pour se promener»; en marocain, ces mots sont inconnus, on se sert de la Ve forme تسرّح.

(157) La *Ferula communis* L., grande ombellifère à fleurs jaunes dont la

tige fistuleuse est extrêmement légère et ne saurait être qu'une canne inoffensive; c'est à quoi fait allusion notre texte. Voir Fischer, *Zum Wortton im Marokk.*, p. 285, l. 8 d'en bas, pour les références qu'il donne incidemment sur le *klek;* on peut y ajouter Leclerc, *Kachef er-roumouz*, Paris, 1874, p. 199: Foureau, *Essai de catalogue des noms arabes et berbères de quelques plantes, arbustes et arbres sahariens*, Paris, 1896, p. 25 s. v. «kellekh»; Weissgerber, *Études géographiques sur le Maroc, I. La province de Chaouia*, in «La Géographie», p. 441.

(158) Sur ce mot, voir Talcott Williams, *The sp. ar. of N. Morocco*, p. 580, et Fischer, *Hieb. und Stichwaff. im heut. Mar.*, p. 6 du tir. à part.

(159) «Il l'étourdit, la jeta à terre sans connaissance.» Cf. *supra*, p. 356, n. 39.

(160) A propos du verbe *ḫda, yâḫûd*, خذا، ياخذ, voir une note intéressante de Fischer sur les formes de ce verbe en marocain (*Zum Wortten im Marokk.:* p. 279) avec nombreuses références.

(161) On donne aux esclaves comme à tous les nouveaux convertis des noms qui soient de bon augure, et les nègres continuent à s'en servir. De là, la prédominance chez eux de noms comme celui qui fait l'objet de cette note. Socin, *Die ar. Eigenn. in Algier*, in *Z. D. M. G.*, LIII Bd., 1899, p. 485, commentant le *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms des indigènes*, Alger, 1891, remarque en particulier la grande variété de noms propres tirés de la racine رزق: Rezaïguia رزايڤية, Rezazgui رزازڤي, Rezga رزڤة, Rezgane رزڤان, Rezguech رزڤش, Rezgui رزڤي, Rezig رزيڤ, Reziga رزيڤة, Rezkallah رزق الله, Rezki رزقي, Rezzik رزيف, Rezzoug رزوڤ, Rezzouk رزوك Rizoug ريزوڤ. Cela n'a de comparable que le nombre, beaucoup plus élevé encore, des noms tirés de la racine جهد. Cf. encore *id.*, p. 500.

(162) Sur *jhed* ou *jĕhad* en ce sens, voir Fischer, *Zum Wortton in Marokk.*, p. 283 (vigueur, force, synonyme de قوة).

(163) La VII[e] forme, dans notre dialecte, sert exclusivement à exprimer le passif. Ce sens passif, qu'elle a aussi en arabe littéral, est du reste secondaire, et dans les langues sémitiques le sens primitif est un sens réflectif (en araméen, ces formes n'existent pas). Cf. Zimmern, *Vergl. Gramm. d. semit. Sprach.*, Leipzig, 1898, p. 90. A Tunis où la VII[e] forme est inconnue, on se sert d'une forme spéciale, «T-form» de Stumme ou *forme en T*, dont cet auteur a donné le paradigme *tqrâç, yitqrâç* «être pincé», qui est, comme on le voit, caractérisé par une grande brièveté. Le participe n'est pas employé, on se sert du participe de la I[e] forme. Cf. Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, p. 32-35. Cette forme, sur laquelle on a beaucoup discuté, est à peu près inusitée dans le dialecte oranais, où on ne connaît, comme nous venons de le dire, pour le passif que la VII[e] forme. Il en est ainsi dans le tripolitain étudié par Stumme (*März. u. Ged. a. d. St. Trip.*, 243). Au contraire, elle est répandue à Constantine, à Alger, et même à Tlemcen: *itekteb* «il est écrit» ou «il peut être écrit»; *itedfaɜ* «il est payé, il peut être donné en payement» (en parlant d'une pièce de monnaie, par exemple): *itaɜmel* «il se fait, il est fait, il est faisable». On voit que la triple consonne du paradigme de Stumme n'est pas conservée; mais alors il arrive, à l'aoriste surtout, qu'on redouble le *t* conformément à notre loi générale et par analogie avec des formes comme *yûqqûtlu* «ils tuent», si nombreuses dans le présent texte. On dit alors: *ittekteb* ou *yéttekteb; ḥâd ešši tterma* «cela est renversé, cela se renverse, cela peut se jeter». Le parfait paraît en Algérie moins employé que l'aoriste; cependant on dit: *ettešrît* «j'ai été vendu», avec redoublement, suivant notre loi générale. La forme en T ne manque pas non plus au Maroc. Cf. p. ex. Socin et Stumme, *D. ar. Dial. d. Houwāra*, p. 38, en. C'est Cherbonneau (in *Journ. asiat.*, 1852, 1[er] sem., p. 379, et 1861, p. 9; in *Rev. Afr.*, XIII[e] ann., 1869, p. 292-293), et Gorguos (*Cours d'arabe vulgaire*, Paris, 1857, p. 167) qui ont signalé cette forme que Stumme a scientifiquement reconnue le premier comme étant une forme spéciale. Cherbonneau, remarquant

le redoublement du ت que nous avons signalé, y voyait une altération de la VIII^e^ forme classique, et Gorguos de la V^e^ forme. Cette dernière opinion n'est pas soutenable. Sonneck, *Six chansons en arabe maghrébin*, in *Journ. asiat.*, 9^e^ série, sept.-oct. 1899, p. 255, rapportant ces deux opinions, reconnaît après Stumme qu'il y a là une forme spéciale. Nallino observe avec raison (*Osserv. sul dialetto arabo di Tunisi*, in *L'Oriente*, 1897, p. 8-9 du t. à p.) que dans les langues sémitiques le *t* est aussi souvent un préfixe qu'un infixe. Cf. Zimmern, *op. laud.*, p. 89. Il n'est donc pas besoin de supposer un transfert du *t*. Peut-être enfin, tout en se préoccupant de chercher à cette forme une parenté avec les formes arabes, ne serait-il pas mauvais d'y chercher une influence berbère? De même qu'à côté des formes arabes en *n* qui servent à exprimer le passif, le berbère nous offre une forme en *m* (Basset, *Et. sur les dial. berb.*, Paris, 1894, p. 140), de même à côté des formes réfléchies et passives en *t* des langues sémitiques, le berbère possède une forme à préfixe *tu* ou *θu* qui exprime uniquement le passif (Basset, *op. laud.*, 141). Cette forme est très répandue en chaouia (Mercier, *Chaouia de l'Aurès*, Paris, 1896, p. 27).

(164) Sur ce verbe bien connu dans tous les dialectes, voir Stumme, *Gramm. d. t. ar.*, 24, qui y voit une combinaison de la II^e^ et de la X^e^ forme. Nallino, *Osser. sul dial. ar. di Tunisi*, ne trouve pas complètement satisfaisante cette manière d'expliquer le redoublement du ن. L'exemple de سنّم, manifestement venu de la forme استنام, et cité par Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, s. v., 178, et *Märch. im Ged. a. d. St. Trip.*, s. v., p. 303, est cependant en faveur de cette hypothèse : mais il faut avouer que le processus de cette évolution n'est pas encore bien défini. Cf. Fischer, *Mar. Sprichw.*, p. 44.

(165) Voir صوان dans Delphin, *Textes*, p. 316, l. 7 d'en bas, et p. 316, n. 1.

(166) «Se mettre en colère». Manque dans Beaussier, qui donne la deuxième forme شوط «flamber».

(167) «Arracher une plante». Cf. Delphin, *Textes*, 105, l. 2.

(168) Les transformations du س en ش et réciproquement, sont continuelles dans les dialectes. Voir p. 386.

(169) Faut-il rattacher ce mot à la racine وطى ou à la racine طَأْطَأَ? Il y a de bonnes raisons des deux côtés. Nous inclinerions à la première solution, ce serait une VI^e^ forme comme تَرامى «se jeter par terre». En tous cas, le premier *t* n'est pas emphatique. Dans Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, s. v., 145, طاط a le sens de «s'envoler».

(170) Est-ce encore une annexion vicieuse, comme *supra*, p. 364, n. 138, ou bien n'est-ce que la répétition de la particule ل avec élimination de l'article à *medina* à cause de l'absence des *l*? Les deux hypothèses sont permises; la seconde nous paraît plus plausible.

(171) ساحة «terrain vague situé aux abords d'une ville et où l'on campe».

(172) Exemple d'une IV^e^ forme en langage vulgaire. Cf. un peu plus loin *eṣbaḥ* qui est l'arabe أصبح.

(173) «Quand vient la nuit». Cf. dans Delphin, *Textes*, p. 52, l. 3, et p. 53, n. 3 : حتى اكحالت العين. Nous citons cette expression parce qu'on y voit employée la même forme de verbe (فعلل) que dans notre texte. Cherbonneau, *Observ. sur l'orig. et la format. du dial. afr.*, in *Rev. Afr.*, XII^e^ ann., janv. 1868, n° 67, p. 75-76, a, le premier, étudié ces verbes avec quelques détails. Cf. le même, *Obs. sur le dial. de l'Alg.*, in *Rev. Afr.*, XIII^e^ ann., juillet 1869, n° 76, p. 292. Voir la liste donnée par ce savant et celle de Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, p. 31. (Cf. Nallino, *Oss. s. dial. ar. d. Tun.*, p. 9). Cette forme manque en tripolitain (Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, p. 245), mais elle nous semble beaucoup plus répandue dans les dialectes algériens que ne le dit Houdas, *Préc. de gr. arabe*, p. 145. On a beaucoup discuté pour savoir si on devait la ramener à la IX^e^ ou à la XI^e^ forme (Sonneck

Six chansons en dial. maghr., in *Journ. asiat.*, 9e série, t. XIV, n° 1, juillet-août 1899, p. 155, n. 119), mais cette discussion, à vrai dire, nous semble un peu oiseuse.

(174) Le participe passif des verbes concaves se forme régulièrement en arabe vulgaire, la deuxième radicale devenant forte et restant toujours un ي. Ex. : مقيوم, مبيوع, etc. Cf. Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, 17; *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, 235; Belkassen ben Sedira, *Cours prat. de l. ar.*, Alger, 1891, p. 185. Machuel, *Méth. p. l'ét. de l'ar. parlé*, 3e éd., Alger, 1880, p. 154, a méconnu cette règle, et Houdas, *Précis de gr. ar.*, p. 135, l'a omise. Mouliéras, *Lég. de la gr. Kab.*, I, p. 292, n. 273, avait déjà relevé cette inexactitude.

(175) Remarquer le redoublement du *k*, conformément à nos principes généraux. Mis pour سكّنى, par analogie avec les mots en ّه.

(176) Sous-entendez un mot comme مكاياة.

(177) شاب signifie ici «lancer un regard», comme خزز ou, dans les dialectes orientaux شج (Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, s. v. p. 143, et *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, s. v. p. 303).

(178) Remarquer le redoublement. Cette expression est très connue dans tous les dialectes maghribins pour dire «jamais».

(179) C'est l'interrogation la plus fréquente dans le dialecte oranais, p. ex. Delphin, *Textes*, 21, l. 7 d'en bas; 34, l. 3, l. 9; 58, l. 9; 137, l. dern., etc. Houdas, *Précis*, p. 75, voit dans le *ta* une syllabe de renforcement. Il faut, d'autre part, prendre en considération Socin et Stumme, *D. ar. dial. Houwāra*, p. 56, *ei*, qui signalent dans le dialecte qu'ils étudient *wás* lorsque l'interlocuteur est masculin, *wášâta* s'il est féminin. En Oranais, et dans le reste de l'Algérie, cette distinction n'existe pas.

(180) Le premier *ha* se rapporte à la mère, le second à la fille.

(181) «Si Dieu a décidé qu'il mourrait.»

(182) On dit souvent aussi, à Oran, *sakrân*.

(183) Sur les noms des différents instants de la journée en arabe vulgaire et particulièrement aux environs d'Oran, voir Delphin, *Textes*, p. 333, 355.

(184) Troisième prononciation usitée à Oran.

(185) Sur ce mot, très usité dans toute l'Afrique du Nord, voir Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, p. 83; *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, s. v. p. 53, et *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, s. v. p. 316.

(186) Sur les verbes كلّ et خذا de l'arabe vulgaire, voir Nallino, *Oss. sul. dial. d. T.*, p. 8, n. 2, et les références qu'il indique.

(187) Cette forme vulgaire de *ahna* n'aurait-elle pas été formée sous l'influence de la première forme *ana*? Cette hypothèse, émise par Nöldeke, in *W. Z. K. M.*, VIII, 1894, p. 262, n. 4, est très vraisemblable pour qui connaît l'importance des procédés analogiques dans les transformations de l'arabe africain. Sur l'analogie dans les personnes de la conjugaison, analogie à laquelle nous avons déjà fait allusion p. 354, n. 22, cf. Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 31. Les pronoms personnels sont souvent remplacés dans le langage par d'autres formes plus lourdes, *anâya, entâya, hûma, entûma, hûwwa, hiyya*, pour *ana, enta, hum, entum, huwa, hiya*. Sur l'addition d'un *ya*, cf. Cherbonneau, *Obs. sur le dial. ar. de l'Alg.*, in *Rev. Afr.*, XIII, 1869, p. 292.

(188) Cpr. *fumm* «bouche», *yedd* «main». Le vulgaire restitue au mot une forme trilitère.

(189) Ici «un tube en roseau».

(190) A propos de cette racine, notons ici la remarque de Hartmann, *Lied. d. lyb. Wüste*, p. 156, qui dit que le mot *šerâb* est le mot général au Maghrib pour dire «de l'eau». Le sens le plus habituel nous a toujours paru être «vin», sans exclure celui de «boisson». Sans doute l'arabe du désert lybique diffère sur ce point du nôtre.

(191) Cf. sur cette expression, Delphin, *Textes*, p. 57.

(192) Probablement métathèse de *çâr*, peut-être sous l'influence de *ṭra* «arriver, avoir lieu» (rég. طرأ) qui est employé dans les dialectes de l'Afrique du Nord (Cf. Socin et Stumme, *D. ar. Dial. d. Houwāra*, p. 33, bv.; Delphin et Guin, *Poésie et musique arabes*, p. 3; Cherbonneau, *Déf. lexicogr. de pl. mots*, etc., in *Journ. asiat*, 4e sér., 13, 1849, p. 538, s. v. بَرَاح.

(193) «Se servir d'un bâton» عكّاز. Cpr. le verbe تكّز, avec le même sens dans Delphin, *Textes*, p. 29. Cf. dans le même ouvrage les différentes espèces de bâtons avec leurs noms dans les dialectes de l'Oranie, p. 102. On pourrait y ajouter شلقة (voir *supra*, p. 361, n. 103; خيزرانة, mot venu du persan; زرواطة est un bâton court que l'on lance (Delphin, *Textes*, 362; cf. زريوطة dans Socin et Stumme, *D. arab. Dial. d. Houwāra*, p. 26, au: زروطة dans Talcott Williams, *The sp. arab. of N. Mor.*, 884; cpr. le verbe زروط. Cherbonneau, *Observ.*, etc., *Rev. Afr.*, XIII, 1869, p. 306); مسلوت (Eidenschenk et Cohen Solal, *Mots usuels de la langue arabe*, Alger, 1897, p. 142), etc.

(194) Sur ce mot, cf. Delphin, *Textes*, 63. Sur l'expression قيل عليه المقيد, cpr. Delphin, *Textes* : غرّب عليه المغرب, p. 30, l. 5.

(195) Sur *terrâs*, voir Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, s. v., p. 136. Du sens de «piéton» rapprocher le sens du mot تيرس *tirs*, indiqué par Beaussier, s. v., et que de récents explorateurs au Maroc ont fait connaître comme désignant des terres noires et réputées très fertiles, particulièrement dans les Chaouia.

(196) Le mot *entaɜa* et ses différentes modifications bien connues est régulier dans notre dialecte pour former l'annexion. C'est, du reste, un mot ancien dans les dialectes, car on a des témoignages qu'il était déjà employé au XIIe siècle de notre ère. Cf. Nöldeke, *W. Z. K. M.*, VIII, 1894, p. 264, n. 1, et la référence donnée. On le retrouve même dans des ouvrages à style peu soigné comme le تاريخ السودان (Lippert, *Mitth. d. Sem. f. Or. Spr.*, Jahrg. II. Abth. II, *West asiat. St.*, p. 251-252). Dans notre dialecte il s'accorde avec le nom qui le précède, fém. *entâɜat*, pl. *entâwaɜ*. Il est ainsi dans les *Textes* de Delphin : انتاعت, p. 307, l. 5, l. 28; p. 311, l. dern.; p, 314, l. 8; p. 322, l. 7, l. 10, etc.; انتاوع, p. 309, l. 7 d'en bas; p. 314, l. 9, etc. Machuel, *Préface*, XII. n. 1, semble avoir confondu cette déclinaison avec les altérations du mot : elle se retrouve cependant en tripolitain; cf. Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, p. 268; elle manque à Tunis, à Alger, mais n'est pas absente des dialectes marocains (voir Socin et Stumme, *D. ar. Dial. d. Houwāra*, la première ligne du texte). A Alger, on emploie beaucoup *diyâl*, *dyâl*, il en est de même à Tanger (Lüderitz, *Sprüchw. a. Marokka*, 3, l. 6); la particule *di* est très employée dans la petite Kabylie et dans le nord de la Tunisie, et d'après Rholfs, au Maroc : cf. Luciani, *Les Ouled Athia de l'Oued Zhour*, in *Rev. Afr.*, XXXIII, 1899, n° 195, p. 307-308; Sonneck, *Six chansons*, etc., in *Journ. asiat.*, 9e sér., t. XIV, 1899, p. 154; Doutté, *Excursion dans la région forestière du cap Bougarme*, in *Bull. soc. géog. Oran*, 20e ann., t. XVII, fasc. LXXIII, 1897, p. 231; le même, même périodique, t. XIX, fasc. LXXI. 1899, p. 10 du t. à p.; Rholfs, *Mein Erster Aufenthalt in Marokko*, Bremen; Kampffmeyer, *Südarabisches*, in *Z. D. M. G.*, 1900, LIV, p. 625, où l'on trouvera la plus intéressante dissertation sur *di* et ses relations avec les relatifs et les démonstratifs. A Alger, les juifs se servent de *di* et non de *mtaɜa*. Dans la petite Kabylie on emploie fréquemment *elli* (Doutté, *loco cit.*). Dans toute l'étendue du Maroc, on se sert du د comme particule annective. Cf. de Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, Paris, 1898, 11; Lüderitz, *op. laud.*, XLV et *passim* et les *Proverbes marocains* de Fischer, *passim* Nous avons signalé plus haut l'emploi d'un *n* d'annexion (*supra*, p. 351, n. 4) dans certains dialectes des Jbâla, d'après Mouliéras. C'est certainement là une influence berbère, car nous retrouvons l'*n* d'annexion en rifain (Basset, *Et. s. les dial. berb. du Rif marocain*, p. 95; dans un texte donné par Mouliéras, *Maroc inconnu*,

1, 159, on trouve *iñ, eñ*); en touareg (*Obs. sur la gr. touareg*, publié par Basset et Gaudefroy Demombynes, p. 48); en dialecte du Djebel Nefousa (DE MOTYLINSKI, *Djebel Nefousa*, p. 15); en chaouia (MERCIER, *Le Chaouïa de l'Aurès*, p. 9); dans l'Ouarsenis (René BASSET, *Étude sur la Zenatia de l'Ouarsenis*, p. 51); en mozabite (R. BASSET, *Étude sur la zenatia du Mzab*, p. 51); dans les dialectes du Touât, du Gourara et des qçoûr oranais (René BASSET, *Notes de lexicographie berbère*, in *Journ. asiat.*, IIIe sér., 1886, p. 26, et IVe sér., p. 35), et enfin STUMME, *Gramm. d. Schil.*, n° 92. On sait d'autre part que l'*n* est aussi la particule annective en haoussa.

(197) Sur ce mot, voir FISCHER, *Zum Wortton im Marokkanischen*, p. 280.

(198) Signifie couramment «devenir, redevenir». Cf. *supra*, p. 353, n. 14. Cf. LIPPERT, in *Mitt. d. Sem. f. Orient. Spr.*, Jahrg. II, Abt. II, *West asiat. St.*, p. 252.

(199) Sur قلونة, cpr. STUMME, *Märch. und Ged. a. d. St. Trip.*, et les références données. Cf. aussi KAMPFFMEYER, *St. d. arab. Beduinendial Innerafrikas*, p. 219, n° 83 (et 216, même n°). C'est le capuchon du burnous (sur l'étymologie de برنوس, voir Vollers, in *Z. D. M. G.*, LI, p. 312).

(200) Voir dans DELPHIN, *Textes*: 285, toute une série de synonymes signifiant «pauvre». Cpr. زوالي, STUMME, *Trip. Tun. Bed.-Lied.*, 142; مزلوط, منحوس, (avec le sens de «parasite», LÜDERITZ, *Sprüchw. a. Marokko*, XLVI et LXXIV; فليل, MOULIÉRAS, *Lég. Gde Kab.*, II, p. 14, n. 140; مشزار, EIDENSCHENK et COHEN-SOLAL, *Mots usuels*, p. 159.

(200 *bis*) بارك الله فيك *bâraka llâhu fîk*, qui sert à remercier, qui est extrêmement employé au Maroc, où l'on dit du reste *baraka* pour «assez». On rencontre plus rarement *brek*. Cf. STUMME, *Gr. d. tun. ar.*, p. 160, s. v.

(201) Cf. *supra*, p. 360, n. 94 (باغي يموت). Cpr. DELPHIN, *Textes*, 34, l. 9; 180, l. 3; 316, l. 7, etc.; et EIDENSCHENK et COHEN SOLAL, *Mots usuels*, p. 111 (بغى يموت).

(202) بالورا «par derrière». Cf. *merraoula* من المرّولا de MACHUEL, *Préface*, XXVIII, et مراولا dans les *Textes* de DELPHIN, p. 42, l. 9; p. 113, l. 7, et (مرولا) p. 52, l. 6.

(203) Sur خنجر, voir FISCHER, *Marokk. Sprichw.*, 6.

(204) *Wâh*, *eih*, *éyyăh* et diverses interjections voisines servant à dire «oui», mais sont peu polies : l'expression polie est *naᶜam*. Dans le sud du Maroc, on entend souvent l'interjection *éyyés*, prononcée presque exactement comme le *yes* anglais, et qui est pour أي أ س, c'est-à-dire : «Oui, Monsieur», le س étant l'abréviation de سيدي. Les Arabes grossiers traduisent très souvent leur affirmation par un clappement de langue contre le palais, tandis qu'une sorte de sifflement bref et aspiré, produit par la langue contre les dents et souvent répété, traduit la négation.

(205) «Des tolba». Plus souvent ce mot est pris dans un sens péjoratif. C'est une forme alourdie d'un paradigme تفعاليت, formé évidemment sous l'influence berbère et que Cherbonneau a signalé un des premiers (CHERBONNEAU, *Obs. sur le dial. ar. de l'Alg.*, in *Rev. Afr.*, XIIIe ann., 76, juillet 1869, p. 289). A Tlemcen, à Alger, on prononce *taslâmît*, *taḫrâmît*, à Oran, *taslâmiyyet*, *taḫrâmiyyet*, تسلاميت «pureté de sentiments musulmans», mot évidemment sans aucun sens péjoratif, تحراميت «canaillerie, canaille». Cf. encore CHERBONNEAU, *Journ. asiat.*, 4e sér., t. XIII, 1849, p. 140, et *Rev. Afr.*, p. 72. Cette forme existe aussi en marocain (تحراميت dans les *Sprüchw. a. Mar.* de FISCHER, 1), et dans *D. ar. Dial. d. Houwâra* de SOCIN et STUMME, *taḫârâmiyé* sans *t* final; ترغويت, chez le nomades du Sud algérien (JOLLY, *Poésie chez les nomades algériens*, in *Rev. Afr.*, LIV, 1900, p. 284).

Edmond DOUTTÉ.

(*A suivre.*)

DEUX MOTS ALSACIENS.

I. *BLOTZBRUDER.*

Ce mot qui, autrefois en Alsace, désignait le « frère lai » et qui revient souvent dans les écrits de Geiler et de Murner, a été expliqué de différentes façons. Dans *blotz*, Frisch a vu un « coutelas »; Scherz et Zarnke l'ont considéré comme une réduction de *blotern* (on appelait communément de ce nom la *lues venerea* que les *blotzbrüder* soignaient dans un hôpital spécial à Strasbourg, dans le *bloterhus*). Grimm l'a rattaché à *plotz*, *plœtzlich*, à cause de l'empressement de ces frères à porter secours. Enfin Ch. Schmidt l'a expliqué par *blodern* (du lat. *blaterare*), pensant à la façon machinale dont les frères récitaient des prières aux enterrements. A notre avis, *blotzbruder* serait une corruption de *oblatusbruder*.

En France, le frère lai s'est nommé *oblat* dès le XI^e^ siècle (v. *Dict. de Trévoux*); en Allemagne, dans le Sud du moins, *oblatus* a eu le même emploi (v. Westenrieder, *Glossarium germanico-latinum vocum obsoletarum primi et medii aevi*).

II. *GÆNSEL.*

Le dictionnaire du dialecte alsacien que publient MM. Martin et Lienhart donne un terme curieux dont se servent les Strasbourgeois pour désigner un certain morceau de veau (la noix) : *gänsel*. Or *gänsel* est le diminutif de *gans* et signifie *oison*. Pris dans le sens figuré de « noix de veau », *gänsel* est en réalité une réduction du composé *kalbsgänsel* qui a figuré dans le lexique strasbourgeois de Ch. Schmidt (1896) et dont la traduction littérale est : *oison de veau*.

On se demande ce que l'oie vient faire dans un morceau de viande, et l'on a l'impression d'une étymologie populaire. L'examen des termes *kalbsscheibe* et *oberschale* du haut-allemand ne nous donne aucune solution; si, au contraire, nous rapprochons le terme strasbourgeois du fr. *noix de veau*, il apparaît que nous avons affaire ici à une erreur de traduction due à la même cause que la forme vicieuse « avoir des *envalgies* ». Etant donné le groupe *une noix de veau*, nous aurons, en effet, une prononciation identique à celle de *une oie de veau*, vu la disposition des Alsaciens illettrés à appliquer au français la règle de suppression des con-

sonnes doubles, absolue dans leur dialecte. En vertu de cette règle, nous avons *tt* = *t*, *nn* = *n*, et même simplification là où une syncope mettra en contact deux consonnes semblables; donc *une noi* = *unnoi* (pour nous) et *unoi* (pour l'Alsacien illettré). On devait avoir *kalbsgans* par traduction littérale; mais l'Alsacien dit *gänsel* parce qu'il préfère les diminutifs.

E. Clarac.

UN TEXTE ARABE
EN DIALECTE ORANAIS.

(SUITE.)

III

TRADUCTION FRANÇAISE.

HISTOIRE DE JANVIER, « L'HOMME À LA CORNE »[1].

Janvier, l'homme à la corne[2], avait un père qui était sultan. Janvier était amateur de chasse : lorsqu'il partait pour la brousse, il y restait une quinzaine de jours. Quand il avait pris une gazelle, il la ramenait en la poussant devant lui jusque chez son père, et il la lâchait pour que le sultan s'amusât à la regarder. Puis il retournait chasser dans la brousse. Un jour qu'il chassait, il apprit la mort de son père. Quelqu'un vint qui lui dit : « Que la miséricorde de Dieu soit sur ton père »[3]. Janvier demanda qui était devenu sultan en disant : « À qui donc revient la succession de mon père? » Pourquoi en effet l'enfant était-il exclu quand son père venait de mourir? « C'est ton oncle, répondit le messager, qui est maintenant sultan. » — « Louange à Dieu, dit Janvier, il vaut mieux que ce soit mon oncle qu'un autre. » Il compléta ses quinze jours de brousse et rapporta une gazelle comme d'habitude. Mais son oncle voulait lui faire une traîtrise : il le pria à dîner[4] avec

[1] Le conte n'est pas pur; il est panaché et bâti avec ces éléments divers que Hahn appelle des formules. Je dois une partie, et la meilleure, des notes que je donne ici à l'obligeance de M. René Basset, directeur de l'École supérieure des lettres d'Alger. Nous avons abandonné dans cette traduction toute transcription rationnelle : c'est ainsi que nous écrivons *kebla* pour *ge'la*, *raïta* pour *râiṭa*, etc.

[2] Ce surnom singulier est au moins rare dans la réalité. Sur le nom de Janvier, voir *supra*, p. 349, n. 1. D'après une note de Bel (*la Djazya*, *Journ. asiat.*, 9e série, t. XX, sept.-oct. 1902, p. 188) sur le sens de بوڨرن, Bou Guern pourrait signifier « homme courageux ».

[3] Formule employée quand on parle d'un mort chez les musulmans.

[4] Houdas, dans une note de sa traduction française du *Tarikh-es-Soudan*, Paris, 1900, p. 32, fait, à propos d'une situation analogue, une remarque juste et intéressante : c'est qu'en invitant un ennemi à manger avec soi, un musulman peut pour toujours s'assurer sa neutralité. Cf. *infra*, p. 375, n. 3. Ce

lui. « Je ne puis dîner avec vous, je vous remercie, je vous prie seulement de ne pas m'oublier dans vos prières. » Puis il sortit et revint à la maison chez sa mère. Il n'avait point de femme, était célibataire.

Dans la suite, son oncle l'envoya chercher et lui dit : « Je veux te donner ma fille si tu consens à l'épouser. » L'enfant eut honte de refuser et accepta. Le sultan envoya prévenir les muftis et les cadis qui prononcèrent la *fâtiha*[1] pour marier la fille du souverain à Janvier, l'homme à la corne. Puis on fit la noce[2], tous les habitants se réjouirent : il y avait des gens qui jouaient du *tebel*[3], d'autres de la *raïta*[4], d'autres du *guellal*[5], d'autres du *bendaïr*[6], d'autres de la flûte[7]; et le reste de la foule était éparpillé, les uns faisant la fantasia[8] à cheval et déchargeant leurs armes à feu, pen-

pourrait être ici le but de l'oncle, plutôt que celui de se débarrasser de son neveu, qui lui est prêté par notre narrateur. Le fait qu'il cherche ensuite à lui donner sa fille corrobore cette interprétation et montre qu'il essayait plutôt de se concilier un compétiteur éventuel que de s'en débarrasser.

[1] La récitation de la *fâtiha* ou première sourate du Coran est généralement considérée comme une formalité essentielle du mariage. En réalité, il n'en est rien, le mariage étant, en pur droit musulman, un contrat civil, valable par le seul consentement des deux parties.

[2] Tous les détails qui suivent, comme celui qui fait l'objet de la note précédente, ne font évidemment pas partie du conte : ils ne sont qu'un développement ajouté par le narrateur.

[3] Le *tebel* est habituellement un tambour que l'on frappe d'un côté avec les doigts, et de l'autre avec une baguette. Mais, au reste, ce mot a un sens assez général et désigne, suivant les régions, plusieurs formes du même instrument.

[4] La *raïta* est une sorte de clarinette à sept trous et à grand pavillon. Elle est décrite en détail par Delphin et Guin, *Notes s. l. poésie et la mus. ar.*, 1886, p. 47.

[5] Le *guellâl* est un cylindre en terre; à l'une de ses ouvertures est tendue une peau avec chanterelle; on le frappe avec la main. Voir Delphin et Guin, *op. laud.*, p. 39. Cf. Delphin, *Textes*, p. 243.

[6] Le *bendaïr* est un large cerceau en bois sur lequel est tendue une peau de chèvre. Voir Delphin et Guin, *op. laud.*, p. 37. Cf. Delphin, *Textes*, p. 242.

[7] La flûte dont il s'agit ici, ou *guesba*, est un simple roseau percé de cinq trous. Voir Delphin et Guin, *op. laud.*, p. 44 et suiv. Cf. Delphin, *Textes*, p. 44.

[8] Les Européens désignent sous ce nom ce que les Arabes appellent le « jeu des chevaux » : ceux-ci n'emploient le mot *fantasia* que pour signifier : caprice, dédain, orgueil, parade, présomption... Cf. Sonneck, *Six chansons arabes*, in *Journ. asiat.*, 9e sér., t. XIII, n° 3, mai-juin 1899, p. 520, n. 8; Delphin, *Textes*, p. 233. Le mot existe aussi en berbère. Cf. Mouliéras, *Lég. et contes merv. de la Gr. Kabylie*, I, 444, n. 180. La fantasia est trop connue pour que nous la décrivions ici; il y a certaines tribus où l'amour de ce jeu est poussé jusqu'à la passion, en particulier au Maroc : « L'affaire importante ici n'est point le trafic, c'est le *jeu des chevaux;* tout cavalier des Aït Bou Zid est tenu de venir chaque dimanche (jour de marché) y prendre part; une amende de dix francs punit les manquants. (De Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, 1888, p. 71.) » Les tribus de montagnards ou celles qui ont peu de chevaux font la fantasia à pied, avec le fusil seulement. Cf. à ce sujet Quedenfeldt, *Ethn. und Verbreit. d. Berbervölk. in Marokko*, in *Verhandl. d. anthrop. Gesellsch.*,

dant que les femmes applaudissaient de leurs cris[1] les cavaliers, d'autres jouant à la *rabba*[2], tantôt vaincus, tantôt vainqueurs; des femmes dansaient et chantaient, et tout le monde se répandait de côté et d'autre, sans que chacun prît garde à son voisin.

Deux ou trois mois après la noce, le sultan envoya chercher Janvier chez lui et dit à ses vizirs : «Je vous laisse libres de tuer, par mon ordre, Janvier l'homme à la corne.» Les vizirs ne voulurent point parce qu'ils avaient servi le père de Janvier pendant sa vie, et qu'ils avaient partagé le sel de sa table[3]. Car chez les Arabes on dit : «Je ne te trahirai pas, puisque ton sel est encore dans mon ventre.» Revenons à notre histoire. Les vizirs, toutefois, lui répondirent : «Nous allons te donner un conseil : envoie Janvier te chercher la jument fille des génies qui appartient à Œil-gris, le sultan du pays de l'épouvante.» Quand Janvier arriva, son oncle lui dit : « Va me chercher la jument des génies, qui est telle et telle. Seulement, je te préviens que c'est loin et qu'il y a du danger en route[4].»

Janvier se prépara au départ, fit ses provisions et partit. Il marcha son chemin jusqu'à ce qu'il fût arrivé dans une forêt où il trouva un dragon qui dormait sur le milieu du chemin : or le chemin était étroit, c'était ce qu'on appelle chez les Arabes une *mrira*. Janvier ne trouva pas de place pour passer. Il avait avec lui un pain de sucre : il le mit dans la bouche du dragon. Quand celui-ci se réveilla, il trouva que sa salive avait bon goût.

Berlin, 1889, p. 119. A comparer les combats singuliers, décrits par Foureau, chez les Touareg, dans *Mon neuvième voyage au Sahara et au pays touareg*, in *Bull. Soc. Géogr., Paris*, 7e sér., t. XIX, 2e trim. 1898, p. 236.

[1] Il s'agit de ces cris bien connus, aigus et discontinus, que les femmes poussent en guise d'applaudissements ou d'encouragements. A Tlemcen et dans d'autres villes, on les appelle *ouloulà* (*relrâl*), mais le nom général est *zerarit* (*zeghârit*). Il y a des cas où ils sont employés en signe de bon augure. Ainsi Hartmann rapporte que, dans le désert libyque, quand une jument a un petit, on lui pousse dans l'oreille de ces sortes de cris, pendant qu'on lui tire des coups de feu sur la tête (Hartmann, *Lieder d. libyschen Wüste*, 1899, p. 93, n. 3).

[2] La *rabba* est un jeu qui consiste à se combattre uniquement avec les pieds, en se mettant à quatre pattes. On trouvera à ce sujet des détails dans Delphin, *Textes*, p. 237. Nous saisissons ici l'occasion d'annoncer que ce livre, qui contient de précieuses informations sur les mœurs et coutumes des indigènes de l'Afrique du Nord, sera bientôt traduit et deviendra accessible aux ethnographes et aux folkloristes.

[3] C'est là une croyance universelle. On voit que l'oncle ne veut pas ordonner directement le meurtre. Cela confirme ce que nous disons p. 373, n. 4.

[4] L'obligation d'aller chercher cette jument merveilleuse rentre dans la catégorie des épreuves imposées à divers titres aux héros, depuis les travaux d'Hercule jusqu'aux divers contes de tous les pays, mais les différentes versions slaves, scandinaves, etc.... où il est question de l'enlèvement d'un cheval diffèrent beaucoup du conte arabe dans les détails. Cf. le mot وصيّة, dans Villot, *Mœurs et coutumes*, p. 209.

« Qui donc m'a fait partager sa nourriture?[1] dit-il. Que la sauvegarde du Très Haut soit sur lui; il n'a qu'à se montrer, je ne lui ferai pas de mal. » Notre héros se montra, et le dragon lui dit : « C'est toi qui m'as donné à manger? » — « Oui, répondit Janvier, mais je voyage en ce moment dans un but que je crains de ne pouvoir atteindre, j'ai peur que l'on ne me tue. » — « Je vais te donner un talisman dit le dragon : quand tu seras ennuyé, jettes-en un peu dans le feu, je serai près de toi; et ne manque pas d'y joindre des parfums à brûler »[2]. Janvier lui dit adieu, partit et continua son chemin jusqu'au pays où se trouvait la jument.

Il se mit à réfléchir à ce qu'il allait faire. Quand il voyait des enfants qui jouaient, il les écoutait pour entendre ce qu'ils pourraient dire touchant la jument; puis, quand il voyait des femmes qui s'en allaient au bain, il les suivait sans en avoir l'air; mais il n'apprit rien de cette façon. Alors il eut recours à un stratagème; il se rendit chez un orfèvre juif et lui dit : « Je voudrais que tu me fisses une bague d'or et un anneau d'argent. » — « Bien », dit le juif. Ils tombèrent d'accord pour le prix de la bague à quatre douros, tant pour l'or que pour la façon, et ils s'accordèrent pour l'anneau à vingt-cinq sous. Quand il sortit, Janvier laissa tomber une bourse de cent sultanis d'or. Le jour suivant, il revint voir si la bague était finie. Elle n'était pas terminée. Il laissa encore tomber, toujours exprès, une bourse de cent sultanis d'or, et de même le troisième jour, où il trouva la bague finie. Mais, quand il fut pour sortir, la juive l'appela et lui dit : « Prends les bourses que tu as fait tomber ». — « Je n'ai laissé tomber aucune bourse ». — « Viens avec moi », lui dit-elle. Il marcha sur ses traces et la suivit jusque dans la cave. Là, elle lui demanda : « Quelle aventure est la tienne? tu as laissé tomber ces bourses, pour moi c'est que tu veux qu'elles soient le prix d'un conseil »[3]. Son mari commença à se fâcher : « Qu'as-tu à crier? lui dit-elle, nous sommes enfermés, personne ne nous a vus, nous parlons de ce qui nous plaît. » Alors Janvier commença à leur exposer quel était son but touchant la jument. Le juif lui dit : « Demain matin,

[1] Le verbe employé est ici le verbe « *mâlah* », qui signifie « partager son sel avec quelqu'un », ce qui obligeait le dragon à la bienveillance (cf. p. 375, n. 3 et p. 373, n. 4). Ce verbe existe en kabyle (Mouliéras, *Lég. Gr. Kab.*, II, 30, n° 29).

[2] Les musulmans de l'Afrique du Nord se servent de plusieurs espèces de parfums à brûler, parmi lesquels le plus fréquent est le benjoin. Cf. à ce sujet Lüderitz, *Sprüchw. aus Marokko*, in *Mitt. d. S. f. Orient.*, Jahrg. II, 2e Abth., 1899, p. 4.

[3] Cf. un détail analogue dans un conte des Kabyles du B. Jennad : Mouliéras, *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie*, fasc. 1, Paris, 1893, in-8°, conte 3. *Histoire d'Ahmed, le fils du charbonnier*, p. 54-56 : il s'agit encore d'un conseil donné par un juif et sa femme.

c'est e marché, ne manque pas de porter dans ta main une baguette, je te trouverai devant moi dans le marché, et tu me diras: « Paye-moi la somme que tu devais à feu mon père ». Je te répondrai : « Je ne connais pas ton père ». Mets-toi alors à me battre jusqu'à ce que la garde nous voie et nous conduise devant le sultan qui nous interrogera. Je me plaindrai le premier, tu parleras après moi, et tu diras au sultan : « Je demande qu'il me jure qu'il ne me doit rien et je le laisserai ». Je jurerai, mais sache me comprendre : « quand je prononcerai le serment qui doit être fait du côté de la *kebla* [1], ce n'est pas la *kebla* vers laquelle je me tournerai, je chercherai à te montrer de quel côté se trouve l'endroit où est attachée la jument. »

Ils firent ainsi qu'ils étaient convenus. Lorsqu'ils arrivèrent devant le sultan, le juif se plaignit le premier d'avoir été frappé à coups de bâton; le sultan dit à Janvier : « Pourquoi frappes-tu ce tributaire [2] ? » — « Il doit à mon père, dit Janvier, cinq cents douros, mais il nie sa dette; qu'il jure devant la *kebla*, et ce sera fini. » Le juif fut condamné à prêter serment et jura, puis ils sortirent tous les deux ensemble.

La moitié de la nuit étant écoulée, Janvier entra pour voler la jument : il avait dans sa main un fourneau. Lorsqu'il pénétra dans l'enceinte, il y avait beaucoup de gardiens, mais il n'eut qu'à jeter quelques parfums à brûler dans le fourneau avec un peu de ce que lui avait donné le dragon, et les gardiens s'assoupirent aussitôt. Il eut beau crier : « Où êtes-vous, ô gens ? » Personne ne lui répondit; il passa à la jument et se mit à scier les fers qui étaient à ses pieds. Mais le sultan entendit le grincement du fer, il se réveilla et cria : « Où êtes-vous, ô gens ? » Ils parurent devant lui et il leur demanda : « Quand est entré cet homme ? » Ils répondirent qu'ils n'en savaient rien. Le sultan les punit et relâcha le voleur [3].

Cependant, la nuit suivante, Janvier revint comme la première fois : il entra, brûla ses parfums, alla chercher la jument, mais il trouva qu'elle était ailleurs. Il pénétra chez le sultan, alla jusqu'à son lit et le trouva plongé dans le plus profond sommeil : il lui coupa la tête et revint à la jument qu'il délia. Mais la fille du sultan l'entendit et appela les gardiens qui se saisirent de lui.

[1] La *kebla* est la direction de la Mecque : c'est de ce côté qu'on se tourne pour prier et pour jurer.

[2] Le tributaire (*dimmi*) est le juif ou le chrétien qui vit en pays musulman: le droit musulman lui fait une position spéciale, que caractérise surtout l'obligation de payer un impôt de capitation spécial, appelé *djezya*. Les idolâtres, au contraire, ne peuvent séjourner en pays musulman sans opter entre la conversion ou la mort.

[3] Remarquer ce trait : presque partout, en pays arabe, le voleur adroit est considéré.

Ils voulaient le tuer, mais elle leur dit : « Faites-le monter chez moi, c'est moi qui le tuerai comme il a tué mon père ». Quand on l'eut monté chez elle, elle le trouva plus beau qu'elle pour la jeunesse du visage et la perfection des traits. Elle ordonna à ses serviteurs de creuser une fosse et de la remplir de feu à la manière d'un four; quand ils eurent terminé et rempli la fosse de feu, elle appela une négresse et la jeta au milieu. Lorsque celle-ci fut consumée, la fille du sultan dit à ses gens : « J'ai brûlé l'assassin de mon père », et ils la crurent.

Au bout d'un délai de trois jours, elle fit des provisions et se pourvut de tout ce qui était nécessaire comme nourriture et comme équipement. Le quatrième jour, elle monta sur un cheval, et Janvier monta sur la jument, fille des génies, puis ils commencèrent à combattre les gens du pays et les réduisirent. Quand ils les eurent vaincus, ils leur dirent : « Si vous acceptez d'être commandés par le juif un tel, vous aurez la paix » : ils répondirent : « Nous acceptons ». Alors le muezzin monta en haut du minaret et se mit à proclamer : « Entendez, ô gens du pays, c'est le juif un tel, l'orfèvre, qui est votre émir [1] ».

Ensuite Janvier et la fille du sultan partirent et marchèrent leur chemin jusqu'au jour où ils trouvèrent deux routes divergentes : l'une était la route du bien, l'autre était la route du mal, c'est-à-dire la route de la sécurité et la route du danger. La fille du sultan connaissait tous les chemins; elle avait sur ce sujet un livre qui s'appelle *Lendjefar;* quand ils arrivèrent à ce carrefour, elle en avertit Janvier qui lui dit : « Je choisis le chemin du danger ». Ils suivirent donc ce chemin jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à un endroit où ils trouvèrent une femme guerrière que l'on appelait le Cavalier blanc, se tenant dans son château et surveillant de sa fenêtre les alentours. Dès qu'elle vit deux cavaliers, elle les interpella. Ils revinrent vers elle, et elle leur demanda : « Comment vous ne me connaissez pas? je suis le Cavalier blanc, quiconque passe par mon château, je lui coupe la tête » [2]. Janvier lui répondit : « Fais donc tous tes efforts, car je suis prêt, je puis te combattre et en combattre d'autres que toi. Pour moi, tu n'es pas une femme : ô surprise, tu espères me vaincre, moi qui me promène la nuit avec une simple canne de

[1] Il y a plusieurs pays de l'Afrique du Nord où des traditions prédisent que le pays sera gouverné par un juif.

[2] La femme qui défie les héros se retrouve dans « La Tueuse de héros » (قتالة الشجعان) de Djondala, telle que Kosegarten l'a extraite de la « Vie des héros de la guerre sainte » (سيرة المجاهدين), d'après le manuscrit de Gotha (*Chrestomathia arabica*, p. 9 seq., traduit en allemand par Wolf, à la suite de *Bidpai's Buch des Weisen*, Stuttgart, 1839, 2 vol. in-12, t. II, p. 141-175).

férule[1] ?» Aussitôt ils se mirent à se combattre avec leurs sabres. Janvier fut le plus fort, il la renversa par terre, rien qu'avec le dos de la lame du sabre et l'étourdit. Lorsqu'elle s'éveilla, elle lui dit : «Je suis ta femme», et il l'emmena avec lui.

Ils se mirent à suivre leur chemin encore pendant une huitaine de jours, et ils trouvèrent de nouveau devant eux deux routes. La fille d'Œil-Gris lui dit : «Si tu veux le chemin de la paix, prends à droite; si tu veux le chemin de la terreur, prends à gauche». Il répondit : «Je ne marche jamais qu'avec le danger», et il suivit le chemin de gauche jusqu'à ce qu'il eût trouvé un nègre que l'on appelait Baba-Merzoug. Le nègre, dès qu'il les vit, se mit à pousser des cris violents, mais Janvier n'eut pas peur de lui : «O surprise, toi un esclave que l'on achète tout simplement avec des fèves, tu voudrais m'effrayer, moi qui ai parcouru le pays des déserts, moi qui ai conquis la ville de l'épouvante et qui n'ai point faibli?» Alors le nègre lui demanda un délai de trois jours pour se préparer. Les trois jours écoulés, ils se battirent au sabre avec une violence telle que le feu jaillissait des lames comme les étincelles d'une pierre à fusil. Le nègre, lorsqu'il fut dans le feu de l'action, se mit à arracher des jeunes arbres pour en frapper Janvier, mais au moment où il se baissait, celui-ci le frappa avec le dos de son sabre et l'étourdit. Lorsqu'il reprit ses sens, il lui dit : «Je suis ton esclave». Il le marqua sur les joues et l'emmena avec lui.

Lorsqu'ils arrivèrent à la ville de Janvier, celui-ci dressa sa tente dans les faubourgs; il y fit entrer le nègre et le Cavalier blanc, et la fille d'Œil-Gris, et il n'emmena avec lui que la jument qu'il conduisait en main pour que les gens la vissent. Ils allèrent avertir l'oncle que son neveu était revenu et ramenait avec lui la jument. Le sultan envoya au-devant de Janvier des musiciens pour le chercher et l'accompagner avec le *tebel* et la *raïta* pendant que le goum faisait la fantasia jusqu'à ce qu'il fût arrivé chez son oncle. L'oncle regarda son neveu, regarda la jument et ce fut tout.

Quand les ténèbres furent arrivées, Janvier s'en alla dans la nuit et fit entrer dans la ville ceux qu'il avait fait camper dehors sans que personne le vît. Lorsque le matin fut venu, il mit chacune de ses nouvelles femmes dans une chambre pourvue d'un lit, puis il appela sa cousine (sa première femme) et lui dit : «Le matin tu prépareras le café au Cavalier blanc, et le soir tu feras du thé pour la fille d'Œil-Gris; tu leur diras bonjour à tous (respectueusement), et quant à toi, ta place sera à la cuisine avec les esclaves : c'est la récompense que je t'octroie pour le bien que m'a fait ton père.»

Au bout d'un an le sultan envoya visiter sa fille par sa mère

[1] Voir p. 366, n. 157.

pour voir quelle était sa situation. Elle trouva le nègre près de la porte. De l'intérieur, il lança sur elle son regard, et elle prit peur, car jamais de sa vie elle n'avait vu de nègre comme celui-là. «Que veux-tu, lui dit-il?» — «Je voudrais voir ma fille.» Il la lui appela : elle la vit et eut peine à la reconnaître; elle se mit à pleurer, et sa fille pleurait aussi en lui racontant ce qui s'était passé. Elle revint informer le sultan qui se prit à jurer comme la première fois : «Je le tuerai si Dieu a décidé de son sort.» Il appela ses conseillers politiques et leur dit : «Ce soir priez Janvier à dîner avec vous, mais donnez-lui des substances enivrantes pour qu'il s'endorme». Ils répondirent : «C'est bien», invitèrent Janvier qui répondit à leur invitation; mais dès qu'il commença à manger, il tomba endormi. Ils le mirent dans une caisse et quand vint l'aurore, ils donnèrent l'ordre aux bourreaux de l'emmener dans la forêt pour le tuer.

Quand les bourreaux arrivèrent dans la forêt où ils devaient le faire périr, ils ouvrirent la caisse, sortirent la victime et l'étendirent sur la terre, ainsi endormie. L'un d'eux voulait le tuer, et l'autre ne voulait pas : «Il vaut mieux, dit ce dernier, que nous n'oublions pas le bien que nous a fait son père; cherche comment nous pourrions faire». L'autre dit : «Faisons rougir un éperon dans le feu, nous lui crèverons les yeux, et nous le lâcherons dans la forêt où il restera errant jusqu'à ce que quelque bête féroce le dévore». Ils s'entendirent ainsi et firent comme ils avaient dit. Lorsqu'ils lui crevèrent les yeux, Janvier leur dit : «Pourquoi m'avez-vous trahi?» — «C'est ton oncle qui t'a trahi mais nous, nous n'avons pas voulu te tuer.» Ils le lâchèrent sans yeux et partirent. Le long du chemin ils tirèrent une perdrix, l'égorgèrent et mirent dans un roseau le sang qui coulait de son cou, puis ils portèrent cela à l'oncle de Janvier. Le sultan but ce sang, son cœur en fut rafraîchi, il pensait que c'était le sang de son neveu.

Revenons à Janvier et à ses aventures : lorsqu'il fut lâché, il alla errant dans la forêt et tâtonnant avec un bâton. Un jour, à l'heure de la sieste, souffrant de la soif, il rencontra un arbre sous lequel il se reposa. Pendant son sommeil, il vit en songe un piéton qui s'arrêta devant lui et lui dit : «Quand tu te lèveras, tâte les feuilles de cet arbre, arraches-en, mâche-les et applique-les à tes yeux, ceux-ci deviendront verts et tu verras mieux qu'auparavant. En outre, arraches-en d'autres pour les emporter avec toi, car elles conviennent à la fabrication du beurre; si tu jettes une feuille au milieu de l'outre, elle se remplira entièrement de beurre[1].» Quand il sortit de son sommeil, il chercha à tâtons, trouva l'arbre, en arracha des feuilles qu'il appliqua sur

[1] Sur les herbes qui ont la propriété de faire augmenter le beurre dans le lait, voir un passage de Mouliéras, *Lég. mer. Gr. Kab.*, I, 152, et la note a.

ses yeux : la vue lui revint[1], il se prit à regarder et dit : « Louange à Dieu, celui qui retrouve ce qu'il a perdu est comme celui qui n'avait rien perdu ». Il arracha encore des feuilles de l'arbre et les mit dans son capuchon, puis il marcha son chemin jusqu'au moment où il trouva devant lui un douar.

Il demanda l'hospitalité, comme hôte de Dieu[2], dans une petite tente dont une pauvre vieille était la propriétaire; elle le fit entrer, et se réjouit d'avoir un hôte. Il y passa la nuit jusqu'au matin; à ce moment, la vieille mit du lait dans l'outre et sortit; derrière elle, son hôte jeta une de ses feuilles dans l'outre qui se remplit de beurre. La vieille, en trouvant beaucoup de beurre, dit : « Cet homme porte avec lui une bénédiction[3] ». Elle en informa les gens, et chaque jour l'un d'eux l'emmenait dans sa tente faire du beurre pour lui, au point qu'on l'appela : « Celui qui bat le beurre dans les outres ».

Or, un jour, le sultan envoya dire à ses sujets : « Que tous ceux qui possèdent une monture viennent me trouver demain, je veux combattre la maison de Janvier, l'homme à la corne, et m'emparer de ses femmes ». On appela tous les cavaliers, y compris le fils de la vieille, mais son hôte leur dit : « J'irai à la place du fils de la vieille ». Il enfourcha une jument chétive et dont la selle était en lambeaux, et il monta à l'envers, puis partit avec le goum.

Quand il arriva devant sa maison, il trouva le nègre devant la porte : l'esclave reconnut Janvier, mais ne reconnut pas ses yeux. Il monta dire au Cavalier blanc : « C'est bien Janvier lui-même, mais les yeux ne sont pas ses yeux ». — « J'ai, lui dit-elle, un moyen de le reconnaître; je vais lui jeter une pomme et un

[1] La vue rendue par les feuilles se trouve dans un conte directement allemand de la Renaissance (1519), *Schimpf und Ernst*, par Pauli (chap. 464) : un serviteur à qui son maître a crevé les yeux entend des diables parler d'une plante qui rend la vue. Dans un conte sarikoli (à l'ouest du plateau de Pamir), un homme aveuglé par un ami apprend d'un loup, d'un ours et d'un renard que près d'une caverne il y a un arbre et une fontaine qui rendent la vue : il en profite pour lui et guérit la fille du roi devenue aveugle (*Journ. of the asiat. Soc. of Bengal*, t. XLV, part. 1, n° 2, p. 180). C'est encore par les feuilles d'un arbre que dans un conte kabyle recueilli par Rivière (*Contes pop. de la Kab. du Jurjura*, Paris, 1882, in-18, p. 35), un homme de bien, aveuglé par un méchant compagnon, recouvre la vue. Dans aucun de ces contes, il n'est question d'yeux verts, et tous se rattachent à un autre type de contes, dont l'histoire d'Abou Nyout et Abou Nyoutin, dans les Mille et une Nuits offre le meilleur exemple : il s'agit de l'histoire de l'homme trahi par son ami, échappé grâce à des événements extraordinaires au travers desquels le traître succombe. Cf. Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, Paris, s. d., 2 vol. in-8°, t. I, conte 7, *Les deux soldats de 1689*, et notes p. 84-94, et t. II, p. 353.

[2] « Hôte de Dieu. » On ne peut refuser l'hospitalité de trois nuits au voyageur qui se présente à ce titre.

[3] C'est-à-dire que c'est un homme pieux auquel Dieu a accordé une parcelle de pouvoir surnaturel.

poignard[1] : s'il prend la pomme et la met de côté en laissant le poignard, c'est Janvier lui-même; mais s'il prend le poignard, tue-le ». Quand elle lui jeta les deux objets, il prit la pomme, elle lui dit : « Janvier! » Il répondit : « Oui ». L'esclave le fit entrer, il changea de vêtements et sella la jument fille des génies, tandis que le Cavalier blanc, la fille d'Œil-Gris et le nègre Baba-Merzoug montaient aussi à cheval; puis ils se mirent à combattre jusqu'à ce qu'ils eussent mis en pièces le goum tout entier. Il ne resta que l'oncle, mais Janvier le frappa de son sabre et le fendit en deux.

Alors les gens reconnurent Janvier comme sultan à la place de son père le jour même de l'enterrement de son oncle. Janvier eut les éperons verts[2], les gens furent heureux sous son règne, ses sujets étaient dans l'aisance; il se mit à construire des mosquées dont chacune avait un minaret pour le muezzin; les unes étaient destinées aux jeunes gens qui apprennent le Coran, les autres aux étudiants qui recherchent les sciences; la bénédiction se répandit parmi les cultivateurs, et Dieu ouvrit ses voies aux élèves qui devenaient tous des savants. L'histoire est finie.

IV

QUELQUES OBSERVATIONS DE PHONÉTIQUE ET DE GRAMMAIRE.

§ 1er.

Le tableau des consonnes et des voyelles employées dans les dialectes maghribins, que nous avons donné au début de ce mémoire, appelle quelques observations[3].

[1] Cf. sur la pomme comme emblème, Galtier, *La pomme de la fécondité*, *Revue des traditions populaires*, t. XIV, Paris, 1899, in-8°, p. 65-71; Gaidoz, *La réquisition d'amour et le symbolisme de la pomme*, *Annuaire de l'École des hautes études*, Paris, 1902, in-8°, p. 5-33. Cf. aussi les exemples rassemblés par A. de Gubernatis, *La Mythologie des plantes* (Paris, 1882, 2 vol. in-8°, t. II, p. 300-306), en faisant les plus grandes réserves sur les conclusions qu'en tire cet auteur.

[2] Tout ce développement final est du narrateur musulman et ne fait naturellement pas partie du conte. « Avoir les éperons verts » se dit du chef, du voyageur, de l'hôte qui apportent avec eux un temps favorable aux cultures.

[3] Nous renvoyons une fois pour toutes, en ce qui concerne les permutations de consonnes en berbère, aux *Études sur les dial. berb.* de M. René Basset, Paris, 1894, in-8°, que nous aurions dû citer à chaque ligne. — Voir encore, sur différentes altérations des lettres classiques dans l'arabe vulgaire, Delphin, *Textes*, p. 199.

q (ar. ق). Parmentier (*Mém. Soc. Ling.*, t. IX, iv^e^ fasc., p. 332) a fait remarquer avec raison que ce n'est pas à proprement parler une lettre emphatique; cependant, à l'instar des emphatiques, elle donne toujours à la voyelle qui la suit et à celle qui la précède un son se rapprochant de l'*o*: comme les emphatiques encore, elle n'admet pas l'*imâla* sur la voyelle qu'elle commande. Il n'est pas rare de trouver le *q* transformé en *k*, surtout chez les juifs (cf. Delphin, *Textes*, p. 199, l. 8; Socin, *D. ar. Eigennam. Alg.*, *Z.D.M.G.*, 1899, III, 478; Stumme, *Neue tun. Samml.*, p. 142, *s. v.* شلك). Dans la portion de la Petite Kabylie qui est de langue arabe, on observe le remplacement du *q* par le *y* (Luciani, *Les Ouled Athia de l'Oued Zhour*, in *Rev. Afr.*, 33^e^ année, n° 195, 4^e^ trim. 1889, p. 296: comparer la transformation du *g* [provenant du *q*] en *y* chez les Chaouia de l'Aurès, dans Mercier, *Chaouia*, p. 3, n. 4). Mais la transformation la plus curieuse est celle du *q* en *h* ou plutôt en une sorte de hamza : elle est générale chez tous les juifs du nord de l'Afrique, et se rencontre çà et là chez les musulmans en Algérie et en Tunisie; enfin elle est extrêmement répandue chez ceux du nord du Maroc, où on appelle celui qui a ce défaut de langue *gĕrwât* (Fischer, *Hieb- und Stichwaff.*, in *Mitth. d. Sem. f. or. Spr.*, p. 2 du tir. à p.; Machuel, *Préface*, p. xxiii; Delphin, *Textes*, p 191, l. 2 d'en bas; Houdas, *Précis*, p. 13; Talcott, *The spok. arab. of N.-Morocco*, in *Beitr. z. Assyr. und sem. Spr.*, III, 1898, p. 569; Kampffmeyer, *Beitr. z. Dialect. d. Arab.*, in *W.Z.K.M.*, XIII, p. 246, n.; Mouliéras, *Maroc inconnu*, II, p. 142, 201, 374, n. 1). Dans notre dialecte oranais, le *q* se maintient ou se transforme en *g̈*, comme nous allons le voir[1].

k (ar. ك). Cette lettre reste toujours fixe dans notre dialecte. Les juifs d'Alger la prononcent parfois comme un hamza, ainsi qu'ils font du *q*; ils disent : *ʾetebt lu briya* «je lui ai écrit une lettre». Il en est de même dans le nord du Maroc (Fischer, *loc. cit.*). La transformation la plus fréquente du *k* dans nos dialectes est son altération en *č* dont il sera question plus loin.

g̈ et *g* (ar. ڤ, ج, گ). Il semble qu'il y ait dans l'Afrique du Nord deux *g* durs, l'un plus guttural, l'autre plus palatal, le premier provenant du *q* ou du *ġ*, le deuxième du *j* ou du *k*. Il ne nous a pas été donné de vérifier d'une façon précise et certaine cette dualité, mais nous trouvons que nos inductions concordent avec les observations de Socin, *Zum arab. Dial. v. Marokko*, qui

[1] Sur la transformation du *q* en *g* et en *ʾ* dans les langues sémitiques, voir Zimmern, *Vergl. Gramm. d. sem. Spr.*, p. 22.

figure ces deux *g* (cf. Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, p. 14, n. 1). C'est ce qui nous a déterminé à représenter le premier par *ġ*, et le second par *g*. En tout cas, dans notre dialecte, la transformation du *q* en *ġ* est caractéristique : il est connu que c'est une habitude de prononciation bédouine; cette lettre ne subit en oranais aucune autre transformation, et le *ġ* provient toujours d'elle, le *g* n'existant pas. Dans le Sud, le *ġ* provient couramment de la transformation du *ṛ*; c'était un des arguments de Dumast, dans son amusant pamphlet contre la transcription du غ par l'*r* français (Dumast, *Lettre sur la véritable prononciation du* غ, in *Journ. asiat.*, 1857, p. 11). Même dans le Tell, le *ṛ* devient parfois presque un *ġ*, en particulier devant un *r*, par exemple dans *ṛorâb* « corbeau » (presque *ġorâb*). Le *g* provenant du *j* est excessivement fréquent au Maroc, ce qui a répandu chez ces occidentaux sa transcription arabe par un ج. Le *g* provenant du *k* paraît fort rare (cf. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, p. xvii, et *Gramm. d. tun. arab.*, *s. v. geddes*). Dans tous les cas qui précèdent, le *ġ* ou le *g* sont des lettres secondaires : il n'en est pas de même en berbère, où cette lettre semble au contraire avoir été primitive, tandis que le *q* était dérivé (Basset, *Dial. berb.*, p. 39 et suiv., 46 et suiv.). Naturellement, il y a eu postérieurement action et réaction des deux langues l'une sur l'autre, ce qui rend la question délicate.

ɛ (même caractère en arabe). C'est une lettre rare en arabe vulgaire; mais, comme on a vu, elle est souvent bien conservée dans notre dialecte (p. 347, l. 19; p. 345, l. 30). Elle y a seulement une tendance à se transformer en ع; par exemple, *el ɜâla*, au lieu d'*el ɛâla* « l'instrument »; cette tendance s'observe dans tous les dialectes du nord de l'Afrique, où l'on prononce généralement : *el qurɜân* « le Coran », *in šaɜ Allâh* « s'il plaît à Dieu » (cf. Machuel, *Préface*, xxi; Houdas, *Târikh es-Soudân*, p. 280, n. 2; Stumme, *Märch. St. Trip.*, p. 201). La transformation du *ɛ* en *h* est encore extrêmement fréquente : *shel* de سأل, à Tunis; *zher* de زأر, en Kabylie (Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, p. 169; Mouliéras, *Légendes Grande Kabylie*, I, 477, n° 18; cf. Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 37; Machuel, *Préface*, xxi), de même que celle en *ɣ* (Machuel, *Préface*, xxii; Cherbonneau, in *Rev. afr.*, XIII, p. 292)[1].

ḥ (ar. ح). C'est une lettre très solide et qui ne subit guère de transformation. Elle est, ainsi que le *ɜ*, peu compatible avec le

[1] Sur les diverses transformations du *ɛ* en tunisien, voir Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, p. xvii, n. 4: dans les langues sémitiques, Zimmern, *Vergl. Gr. d. sem. Spr.*, p. 20 et 21. Cf. in Delphin, *Textes*, *mâḥûd* pour مَاخُوذ, p. 360: in Stumme, *Gr. d. t. Ar.*, *middîb* pour مُعَذَّب, gloss., *s. v.*, p. 180.

son *i*, et lorsqu'elle commence un mot, elle entraîne souvent avec elle la formation d'une sorte d'*a*, ce qui a amené M. Delphin, dans ses ouvrages, à la transcrire souvent par *ah* (cf. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, I, xxix, l. 2 à 7).

h (ar. ه). Ne subit aucune altération fréquente. Souvent secondaire et provenant, comme nous l'avons dit, du hamza.

ɜ (ar. ع). Il est bien guttural dans notre dialecte. Dans les villes comme Tlemcen, Fez, il est souvent extrêmement faible. Comme le *ḥ*, il est peu compatible avec le son *i* dans les dialectes vulgaires (cf. Moulléras, *Maroc inconnu*, II, 202). Il a presque toujours un *a* comme « voyelle d'appui ».

ṙ (ar. غ). Nous avons à nous excuser de cette transcription, qui nous expose aux spirituelles railleries de Dumast, *loc. cit.*, lequel tenait, et non sans raisons, pour la transcription par *gh*. Nous nous sommes décidé pour le *ṙ*, parce que le غ, tel qu'il est prononcé par nos musulmans, représente exactement l'*r* grasseyé français, comme le prononcent, par exemple, les Parisiens et les Marseillais[1]. Le *ṙ* ne subit aucune altération dans notre dialecte, sauf devant le *r*, cas dans lequel il prend un son qui se rapproche du *ǧ*, comme nous l'avons dit plus haut. Quant aux altérations du *ṙ* en *ḵ* ou en *š*, ce sont des curiosités linguistiques (Stumme, *Gramm. d. tun. ar.*, p. 164, *s. v. ḥsel;* Hartmann, *Lied. d. lib. Wüste*, p. 239, et notes de la page 51 à la page 235).

ḵ (ar. خ). Il n'y a rien de spécial à dire sur cette lettre.

χ (pas de caractère arabe équivalent). C'est le χ grec, à peu de chose près : il existe chez un certain nombre de populations berbères et chez les Arabes qui les avoisinent (Basset, *Dial. berb.* p. 52).

č (pas d'équivalent en arabe; on le représente souvent par ڜ, que d'autres emploient pour transcrire le *g*). Cette articulation est universellement répandue chez les juifs de l'Afrique du Nord, qui prononcent ainsi le *k* (ك). Il n'existe pas dans notre dialecte, sauf pour certains mots étrangers, par exemple *bnič* « variété de sorgho » (Delphin, *Textes*, p. 347). Cette transformation est régulière dans l'arabe de certaines régions de la Petite Kabylie (Luciani, *loc. cit.*, p. 309). On retrouve çà et là le *č* dans le dialecte

[1] Il a été répondu, très brièvement, mais judicieusement, dans la *Rev. Afr.*, II, p. 79, à l'article de Dumast.

commun, mais généralement dans des onomatopées : Cherbonneau (*Rev. Afr.*, XIII, 302 et 304) donne *čakčak* «faire un bruit de crécelle» et autres mots analogues; on trouve aussi dans le Dictionnaire de Beaussier de nombreux exemples de cette articulation (par exemple كَرْكَبَ, كَلْوَزَة, etc...). A Tlemcen, on entend *čerčeq* «renverser de l'eau, salir», *čahčâh* «chauffeur de bains», *čenčen* «résonner, cliqueter», etc.....

š (ar. ش). Cette lettre et les autres chuintantes *j* et *j*, lorsqu'elles rencontrent les sifflantes *s* et *z*, permutent souvent avec celles-ci, ou s'assimilent à elles, ou se les assimilent. Chez les juifs, le *š* devient *s*, le *j* et le *j* deviennent *z*, et réciproquement. Sur le rapport de toutes ces lettres entre elles, voir Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, 17 et n. 34, p. 18; et encore Machuel, *Préface*, XXIV; Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, XXI-XXII; *Gr. d. tun. Ar.*, p. 167, 168, 180 (*s. v. mizlis*); Cherbonneau, in *Rev. afr.*, XIII, 291; Mouliéras, *Manuel*, 5, et *Maroc inconnu*, II, p. 143, n. 3; etc.....

j (ar. ج). Cette lettre n'éprouve aucun changement dans notre dialecte, sauf des métathèses du genre de celles auxquelles nous venons de faire allusion : *zâj* pour *jâz* par exemple. Le changement de *j* en *y* est signalé par Stumme dans un dialecte à caractère bédouin comme le nôtre : nous ne l'avons pas observé dans l'oranais (Stumme, *Märch. u. Ged. Trip.*, p. 202, avec renvoi à Vollers).

j (pas de caractère arabe correspondant). Le *j* remplace le *j* en Tunisie et au Maroc (de Foucauld, *Reconnaissance*, p. 2; Nallino, *Oss. sul Dial. d. Tun.*, p. 4; Sonneck, *Six chansons arabes*; Fischer, *Marokk. Sprichw.*). Cependant on entend le *j* aussi au Maroc (Fischer, *Hieb. u. Stichwaff.* p. 2 du tir. à p.). Le *j*, qui n'existe pas en oranais, est une lettre solaire, tandis que le *j* est une lettre lunaire.

j̇ (pas de caractère arabe correspondant). Signalé par Stumme dans les dialectes berbères du Maroc (*Handb. d. schilhischen v. Tazerwalt*, p. 8). C'est un *j* emphatique.

t (ar. ت). Cette lettre est pure dans notre dialecte; il n'en est pas de même dans beaucoup de régions où, comme nous l'indiquerons dans un moment, elle est remplacée par le *ṯ*. Le général Parmentier est peut-être influencé par la fréquence de cette substitution lorsqu'il pense que le ت arabe ne correspond pas à notre *t* et qu'il faut rapporter celui-ci au ط (*ṭ*), qui est cependant

une emphatique tout à fait inconnue à notre langue. Il reste pourtant acquis que le *t* pur est bien moins répandu dans l'Afrique du Nord qu'on ne s'y attendrait (voir général Parmentier, *loc. cit*).

d (ar. ض). Il n'y a pas de remarque spéciale à faire sur cette lettre.

ṭ (pas de caractère arabe correspondant). Remplace le *t* dans beaucoup de régions, surtout dans les villes : il est classique dans le dialecte tlemcénien et universel au Maroc. On peut le comparer à un *z* allemand très affaibli (cf. W. Talcott, *The spok. ar. of N. Morokko*, *loc. cit.*, p. 569).

ḍ (pas de caractère arabe correspondant). Dans notre texte, il remplace le *ð* quand celui-ci n'est pas confondu avec le *d*.

ṯ et *ḏ* (pas de caractères arabes correspondants) sont surtout fréquents en berbère (René Basset, *Dial. berb.*, p. 19-21). C'est ici le cas de mentionner le *ḵ*, le *ġ*, le *l̠*, qui se rencontrent çà et là dans l'Afrique du Nord. Aucune lettre mouillée ne se trouve dans notre dialecte.

θ (ar. ث). Il se rapproche du *th* anglais dur ou du *θ* grec; il est fréquent dans notre dialecte, mais parfois confondu avec le *t* comme dans toute l'Algérie. Dans les pays où on le prononce avec vigueur, il s'altère souvent en *f* comme à Tunis : *femma* pour *θemma* « là-bas » (cf. les textes tunisiens de Stumme et Delphin, *Textes*, p. 199-200, prem. et dern. l.; Machuel, *Préface*, xvi; Talcott, *Spok. ar. N.-Morocco*, *loc. cit.*, p. 568). On sait qu'en russe le caractère grec *θ* (*th*) représente le *f*.

ð (ar. ذ). *Th* anglais doux ou *ð* grec. Il est rare de l'entendre pur; il en est ainsi pourtant à Tunis (cf. Stumme, *Gr. d. t. Ar.*). Il est généralement prononcé *ḏ* ou *d*. Les lettrés eux-mêmes ne distinguent pas toujours le ز du ذ, et c'est pour eux une source d'erreurs dans la rédaction.

ṭ (ar. ط). Cette lettre est souvent confondue avec le *t* par les Arabes (Stumme, *Märch. St. Trip.*, p. 203; *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, p. 15, n. 30; Fischer, *Z. Wortton im Ar.*, in *Mitth. Sem. Or. Sprach.*, 1899, *West-Asiat. St.*, p. 277, Anm. 2, etc. . . .). Dans notre dialecte, le *t* devient souvent *ṭ*, mais le *ṭ* ne devient guère *t*.

ḍ (ar. ظ). C'est un *d* emphatique; il n'existe pas dans notre

dialecte, où il est remplacé par le *ḏ*. Ces deux sons, du reste, sont perpétuellement confondus par les Arabes : on entend plutôt le *ḏ* dans les villes, et le *ḏ* dans les campagnes. Le *ḏ* est général au Maroc, pour prononcer le ض et le ظ.

θ̄ (ar. ظ). C'est le *th* anglais dur très emphatique tel que l'a décrit Wallin, *Ub. d. Laute d. Arab.*, in *Z.D.M.G.*, XII, 1858, p. 626. Il représente, croit-on, le ظ classique. Nous ne l'avons pas, quant à nous, entendu prononcer en Algérie et au Maroc, et nous ne l'inscrivons dans notre tableau que sur la foi de Stumme, qui déclare que c'est à cette lettre qu'il faut rattacher la prononciation du ض et du ظ à Tunis. En Algérie, le ض et le ظ, toujours confondus et que les lettrés n'arrivent même pas toujours à distinguer, sont prononcés soit *ḏ*, soit *ḏ̣*. Au Maroc, ils sont prononcés en général *ḏ*. Dans ces deux pays, les lettrés quand ils lisent, donnent, autant que j'ai pu l'observer, au ض le son de *ḏ* et au ظ celui de *ḏ̣*. Toutefois je ne saurais affirmer qu'il n'y en a pas qui prononcent le *θ̄*. (Sur toute cette question, encore obscure, voir Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, I, p. xviii, et Nallino, *Oss. sul dial. ar. di Tunisi*, p. 4 du t. à p., et les références données.)

ḏ̣ (pas de caractère correspondant en arabe). C'est le *th* anglais doux emphatique qui, dans notre dialecte, est la prononciation régulière du ض et du ظ.

s (ar. س). Nous n'avons pas d'autres remarques à présenter que celles que nous avons faites plus haut en parlant des chuintantes. Voir *infra*, sub *ṣ*.

z (ar. ز). Mêmes remarques que pour *s*.

ṣ (ar. ص). Ce son et celui de l'*s* sont continuellement confondus par les Arabes (cf. Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, index, p. 168, *s. v.* سباغ; *Tun. Märch. u. Ged.*, XIX; *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, 15, n. 30; Vollers, in *Z.D.M.G.*, 1896, p. 329-330). Il faut signaler, en dehors toutefois du dialecte que nous étudions, les permutations du *ṣ* et du *z*. (Voir des exemples dans Cherbonneau, in *Rev. afr.*, XIII, 291; Machuel, *Préface*, xviii; René Basset, *Les noms des métaux et des couleurs en berbère*, Paris, 1895, p. 8-9.)

ẓ (pas de caractère correspondant en arabe). C'est un *z* emphatique; il est souvent très net dans certains mots de notre texte comme *ẓeifêt* (voir *supra*, n° 24 de la transcription). Ce son est assez répandu chez les Berbères. Il y aurait lieu de rechercher si

dans les exemples de transformation du *ç* en *z*, auxquels nous venons de renvoyer, la transformation ne se fait pas en *z̲* plutôt qu'en *z*, les auteurs n'ayant guère jusqu'ici songé à séparer ces deux consonnes.

p (pas de caractère correspondant en arabe). Il est excessivement rare; on ne l'a signalé qu'en zenâga (René Basset, *Dial. berb.*, p. 4), en rifain (Mouliéras, *Maroc inconnu*, I, n. 4), chez les Arabes de Tétouan, dont le dialecte est extrêmement altéré et doit être très curieux à étudier (Mouliéras, *Maroc inconnu*, II, 202 [*menpitch*]). Il existe à l'état sporadique en Algérie, principalement dans les noms venus de l'étranger.

b (ar. ب). Dans certaines régions, il devient spirant : c'est alors le *b̲*.

b̲ (pas de caractère correspondant en arabe). C'est un *b* spirant intermédiaire entre le *b* et le *v*; il est répandu dans le Rîf (Quedenfeldt, *op. laud.*, p. 192, n. 2) et dans le sud du Maroc, où nous l'avons observé.

f (ar. ف). Aucune remarque spéciale.

w (ar. و). Il disparaît presque toujours quand il doit être dépourvu de voyelle et se transforme en voyelle longue, et souvent en *i*. Cependant Stumme a signalé une solidité relative du *w* et du *y* en tunisien (*Tun. Märch. u. Ged.*, I, xxv). Le *w*, chez les Berbères surtout, se combine facilement avec les sons *q*, *ġ*, *k*, *ṛ*, *ḳ*, *b* et *n*. Nous représentons alors cette nouvelle articulation par *q̲*, *ġ̲*, *k̲*, *ṛ̲*, *ḳ̲*, *b̲* et *n̲* (cf. Stumme, *Gr. d. schil.*, 8; *Märchen St. Trip.*, 202 et 212).

m (ar. م). Rien de particulier dans notre dialecte. Sur la permutation de *m* avec *b*, voir Machuel, *Préface*, xvi; avec *n*, Hartmann, *Lied. d. lib. Wüste*, p. 107 (*denîr*), et Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 22 du t. à p., n. 2.

n (ar. ن). Sa permutation avec *l* est classique : *sfila*, *ṛâlem*, *jîlâli*, pour *sfina*, *ṛânem*, *jînâni*, etc... (cf. Fischer, *op. laud.*, p. 4 du t. à p., n. 1; Hartmann, *op. laud.*, p. 58, etc...), mais peu fréquente dans notre dialecte.

n̲ (pas de caractère arabe correspondant). Chez les Berbères seulement, à notre connaissance. C'est un *n* mouillé.

ñ (pas de caractère arabe correspondant). C'est la lettre espa-

gnole, le *gn* français, le *nh* portugais. Fréquent chez les Berbères (René Basset, *Dial. berb.*, 39; Mouliéras, *Maroc inconnu*, I, p. 159, n. 3).

ṅ (pas de caractère arabe correspondant). Combinaison de *ġ* et de *ñ*. « Ce son, disent pittoresquement ceux qui l'ont entendu chez les Chaouia de l'Aurès, où il est classique, ressemble à un grognement de cochon. » Il est en outre signalé en zenàga et dans le dialecte de Ghât (René Basset, *Dial. berb.*, 49).

r̄ (pas de caractère arabe correspondant). C'est l'*r* de la luette : nous ne l'avons pas positivement observé nous-même dans le nord de l'Afrique, mais il doit y exister. En tous cas, nous faisons toutes réserves et le mentionnons pour mémoire.

r̲ (pas de caractère arabe correspondant). C'est un *r* palatal : il se produit nécessairement au voisinage des emphatiques, par exemple *ṣir̲aṭ*, de صراط. Les Arabes le distinguent du reste très bien (الراء المفخمة). Beaucoup de Marocains prononcent un *r* qui oscille entre *r̲* et *y*.

r (ar. ر). L'*r* arabe est un *r* fait avec la pointe de la langue; aussi est-il parfois voisin de *l* et permute-t-il avec lui (cf. Delphin, *Textes*, p. 200, l. 3).

l (ar. ل). Cette lettre permute très souvent avec *n*, exemple : *zâmënùwël* pour العام الاول (cf. à ce sujet Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 19, n. 2; Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, I, p. XIX-XX; Cherbonneau, in *Rev. afr.*, XIII, 291; Machuel, *Préface*, XX; Talcott, *The sp. ar. of N.-Mor.*, *loc. cit.*, p. 568-569). Cette confusion est fréquemment commise par les Kabyles qui parlent arabe, et c'est un sujet de plaisanteries et de calembours pour les Arabes.

l̲ (pas de caractère arabe correspondant). C'est un *l* palatal, non guttural comme *l* chez les Slaves. Les Arabes exagèrent surtout l'emphase de ce son dans le mot *allâh* et dans quelques expressions comme *yà laṭîf* « ô Dieu doux! ». D'après le *tajwîd*, on ne doit prononcer l'*l* avec le *tefḫîm* que quand la finale du mot précédent est un *fatha* et non un *kesra:* il y a *tefḫîm* dans *huwa llâh* et non dans *bismi llâh*. L'*l* s'entend encore bien dans *in šâza l̲lâh* et au voisinage des emphatiques et du *q* : *tqêll̲êq* « être inquiet » (cf. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, XX, et Delphin, *Textes*, 10).

Nous avons adopté une gamme de quatorze voyelles; on pour

rait en augmenter le nombre indéfiniment, mais sans grand profit, semble-t-il. Les voyelles du côté gauche de notre triangle sont sous l'influence de *l'imâla*, qui est caractéristique dans *ą* et *è*; les voyelles du côté droit sont sous l'influence de l'emphase : *a*, *o*, *ü* se produisent surtout au voisinage des lettres emphatiques. Les sons *ü* et *u* sont très rares; nous les avons entendus dans l'arabe des juifs du sud du Maroc (Mogador, par exemple) et dans le berbère de Figuig; le dernier est en outre signalé dans le dialecte berbère du Tafilelt (René Basset, *Dial. berb.*, p. 1).

Nous représentons les diphtongues de la manière suivante : *au*, *ei*... Elles sont fréquentes dans notre dialecte, ce qui est peut-être un caractère bédouin. (Sur *au* et *ai*, cf. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, I, xxvii.)

La nasalisation d'une voyelle s'indique par le *tilde*, sans préjudice de l'*n* qui peut suivre ou non. Ex. : *kãnjer* (p. 347, l. 17), *ǝõnq*, etc. Elles sont peu nombreuses dans notre dialecte : elles ne plaisent pas aux Arabes (cf. Sonneck, *Six chansons*, in *Journ. asiat.*, t. XIV, juill.-août 1899, p. 155; Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, XX, 27).

§ 2.

Il ressort de l'énumération qui précède que le dialecte oranais est peu altéré au point de vue phonétique : et en effet, à cet égard, il s'éloigne moins de l'arabe régulier que les dialectes des villes ou des populations montagnardes et voisines des Berbères. Ce n'est pas là que se trouve l'originalité de notre dialecte : elle réside surtout dans la structure syllabique, c'est-à-dire dans un mode particulier d'agencement des consonnes et des voyelles qui est tout à fait étranger à l'arabe littéral, mais qui paraît universel dans l'Afrique du Nord; toutefois il n'est nulle part plus complètement réalisé que dans notre dialecte et dans les dialectes bédouins analogues[1].

On sait que les langues européennes se modifient surtout par la prédominance de l'accent au détriment des sons voisins qui se contractent et disparaissent; il n'en est pas de même dans les langues sémitiques où l'accent est peu développé et où les consonnes sont d'une très grande fixité[2]. C'est dans le peu de solidité des voyelles et en particulier dans la fragilité des brèves que

[1] Sur la structure syllabique en arabe vulgaire, v. Houdas, *Précis*, 25 : Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 18 du t. à p.; Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, p. 18.

[2] Renan, *Hist. gén. langues sém.*, p. 427; cf. Stumme, *Märch. u. d. St. Trip.*, p. 231; *Tun. Märch. u. Ged.*, xxxiv; Fischer, *Mar. Sprichw.*, au début; *id.*, *Z. Wortton im Marokk.*, loc. cit., Lüderitz, *Sprichw. aus Mar.*, loc. cit.

résident, au point de vue qui nous occupe, les seules causes d'altération.

Pour nous circonscrire à notre dialecte, voici les lois qui nous paraissent commander ce que nous appelons la structure syllabique.

1° *La brève d'une syllabe ouverte tend à disparaître* (Cpr. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, p. xxx-xxxi). Ainsi كَبِيرٌ devient *kbîr*.

2° *La brève finale et le tanwîn disparaissent et la consonne finale est ainsi rattachée à la syllabe précédente.* Celle-ci devient une syllabe fermée. C'est un fait général, non seulement en arabe, mais dans les autres langues sémitiques (Zimmern, *Vergl. Gramm.*, p. 46). Ainsi اَلْكِتَابُ devient *el ktâb* et non *el kitâbu*.

3° *La voyelle longue finale s'abrège*[1]. On dit *el qâḍi* et non *el qâḍî*, de اَلْقَاضِي; *qâlu* et non *qâlû* de قَالُوا; naturellement, si l'on ajoute une lettre, l'*u* redevient long : *qâḍih* «son cadi» et *qâlûh*, «ils l'ont dit», pour قَاضِيهِ et قَالُوهُ, avec chute de la brève finale, conformément à la deuxième règle. Cette loi paraît presque absolue dans notre dialecte. Mouliéras l'a du reste formulée dans son *Manuel algérien*, p. 140, sans faire de restrictions. Il résulte de l'examen des textes tunisiens donnés par Stumme, que la loi ne serait pas générale en Tunisie. Nous verrons toujours du reste le dialecte tunisien se rapprocher davantage des dialectes orientaux que ne le font les dialectes algériens et marocains. Sur l'abréviation de la longue finale dans les langues sémitiques, cf. Zimmern, *Vergl. Gramm.*, p. 50. Parfois la longue finale disparaît entièrement : *elwâḍ* pour اَلْوَادِي, alors que l'Orient a gardé *wâdi*.

4° *Les triples consonnes doivent être évitées autant que possible;* alors que d'autres dialectes les admettent très bien, par exemple le tunisien (Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, xxxi, l. 14-15; xxxii, l. 3-4; xxxiii, dernière ligne), l'oranais les admet difficilement. Il dit *meskîna* et non *mskîna*, *irêbtu* et non *yêrbtu*, etc. Toutefois il y a des exceptions, comme nous allons le voir.

Si l'on applique simultanément ces quatre lois, on verra que tous les mots se ramèneront à des successions de syllabes longues, ouvertes ou fermées, et on sera conduit à formuler la règle *pra-*

[1] Le ə compte comme une longue et s'abrège en *a* : mais naturellement, s'il a un suffixe, le *t* reparaît.

tique suivante pour la prononciation arabe des mots dans notre dialecte :

Les consonnes d'un mot, en commençant par la dernière, doivent être, alternativement, vocalisées brièvement et dépourvues de voyelles. Si, en remontant ainsi, on rencontre une voyelle longue primitive, on la maintient, et l'on continue à appliquer la règle en remontant, comme si elle était elle-même une finale.

Quelques exemples vont éclaircir tout de suite la règle, dont l'application n'offre aucune difficulté puisque les règles 2 et 3 permettent de déterminer comment doit se comporter la dernière voyelle, et que la grammaire et le vocabulaire classique indiquent quelles sont les voyelles longues.

ARABE LITTÉRAL.	TRANSCRIPTION.	TRADUCTION.	DIALECTE ORANAIS[1].
قَبْرٌ	*qabrun*	tombeau	*q bo r*
قَبْرِي	*qabrî*	mon tombeau	*qo b ri*
قَبْرُكَ	*qabruka*	ton tombeau	*qo b re k*
قَبْرُنَا	*qabrunâ*	notre tombeau	*q bê r na*
مَقْبَرَةٌ	*maqbaratun*	cimetière	*m qa b ra*
مَقْبَرَتِي	*maqbaratî*	mon cimetière	*ma q bê r ti*
مَقْبَرَتُنَا	*maqbaratunâ*	notre cimetière	*m qa b re t na*
كَتَبَ	*kataba*	il a écrit	*k te b*
كَتَبَهُ	*katabahu*	il l'a écrit	*ke t ba h*
كَتَبْتُهُ	*katabtuhu*	je l'ai écrit	*k te b ta h*
مَكْتَبٌ	*maktabun*	bureau (où l'on écrit)	*me k te b*
مَكْتَبِي	*maktabî*	mon bureau	*m ke t bi*
مَكْتَبُنَا	*maktabunâ*	notre bureau	*me k te b na*

On voit les différences énormes qu'il y a entre cette prononciation et la prononciation classique; l'inobservation de ces règles révèle tout de suite au musulman quelqu'un qui n'est pas familier

[1] Les consonnes sont séparées pour montrer celles qui sont vocalisées et celles qui ne le sont pas.

avec la langue orale. Leur inconsciente application conduit les indigènes à des altérations bizarres. C'est ainsi que la forme *mqabra*, probablement jugée peu euphonique à cause de sa double consonne initiale, est habituellement remplacée par la forme *maqqâbra*, qui en arabe régulier serait une monstruosité; on dit ainsi *mâqqâbretna* « notre cimetière », *meddersa* « médersa », et c'est de beaucoup la forme la plus usitée. Elle répond rigoureusement à notre règle *ma q qâ b ra*, *mâ q qâ b re t na*, *me d de r sa*. Ce redoublement est aussi amené par la nécessité d'éviter l'accumulation de trois consonnes (4e loi). Ex. : *elmdersa*, avec l'article, serait dur, on dit : *elmeddersa*, où il n'y a plus de triple consonne.

Les Marocains ont résolu le problème autrement, par l'incorporation de l'article, bien connue dans leurs dialectes; ils disent *lemqabra*, *lemdersa*. Mais cette autre solution du problème euphonique répond absolument à nos règles et en est une intéressante confirmation :

(*e*) *l me d de r sa* *le m de r sa*

Voici maintenant des exemples contenant des voyelles longues : ils n'offrent aucune difficulté.

ARABE LITTÉRAL.	TRANSCRIPTION.	TRADUCTION.	DIALECTE ORANAIS.
كَاتِبٌ	*kâtibun*	secrétaire	*kâ te b*
كَاتِبُكَ	*kâtibuka*	ton secrétaire	*kâ t be k*
كَاتِبُكُمْ	*kâtibukum*	votre secrétaire	*kâ te b kum*
مَكَاتِبُ	*makâtibu*	des bureaux	*m kâ te b*
مَكَاتِبُكَ	*makâtibuka*	tes bureaux	*m kâ t be k*
تَكَاتَبْنَا	*takâtabnâ*	nous nous sommes écrit	*t kâ te b na*
نَتَكَاتَبُ	*natakâtabu*	nous nous écrirons	*ne t kâ t bu*[1]

Les règles que nous venons d'exposer n'ont d'ailleurs rien d'absolu, même dans le dialecte que nous étudions. En effet ce dialecte admet parfois des groupes de triples consonnes principalement avec les lettres *r*, *l*, *s*, *ç*, et dans ce cas les mots sont encore plus raccourcis par rapport à l'arabe littéral. En voici des

[1] En arabe vulgaire, on considère les trois personnes du pluriel comme toutes terminées en ﻭ. Cf. infra, p. 403.

exemples, dans lesquels on verra en outre que, si la triple consonne arrive à être trop dure, on l'évite :

ARABE LITTÉRAL.	TRANSCRIPTION.	TRADUCTION.	DIALECTE ORANAIS.
دَرْسٌ	*darsun*	leçon	*de r s*
دَرْسُنَا	*darsunà*	notre leçon	*de r s na*
ضِرْسَةٌ	*ḍirsatun*	une dent molaire	*ḍe r sa*
ضِرْسَتُكَ	*ḍirsatuka*	ta dent	*ḍe r s tek*
ضِرْسَتُهَا	*ḍirsatuhâ*	sa dent (à elle)	*ḍe r se t ha*
مَدْرَسَةٌ	*madrasatun*	collège	*me d de r sa*
مَدْرَسَتِي	*madrasatì*	mon collège	*me d de r s ti*
مَدْرَسَتُنَا	*madrasatunâ*	notre collège	*me d de r se t na*[1]
مَنْصَبَةٌ	*manṣabatun*	emploi	*ma n ṣ ba*
مَنْصَبَتِي	*manṣabatì*	mon emploi	*ma n ṣe b ti*
مَنْصَبَتُنَا	*manṣabatunà*	notre emploi	*ma n ṣ be t na*
مَنَاصِبُنَا	*manàṣibuna*	nos emplois	*m nâ ṣe b na*

Ces quelques exemples permettent de voir que, malgré des exceptions nombreuses, le principe subsiste dans sa généralité. Dans le dialecte oranais, il s'applique avec beaucoup de régularité; dans le tunisien, d'après les textes de Stumme, il comporte infiniment plus d'exceptions, mais néanmoins il nous paraît représenter la tendance de l'évolution générale de la langue dans l'Afrique du Nord.

Au Maroc, il donne également la clef de la plupart des prononciations; il se vérifie dans les textes des Houwàra de Socin et Stumme.

Il est intéressant d'appliquer la théorie à la conjugaison :

ARABE LITTÉRAL.	TRANSCRIPTION.	TRADUCTION.	DIALECTE ORANAIS.
قَتَلْتَ	*qatalta*	tu as tué	*q te l t*
قَتَلَ	*qatala*	il a tué	*q te l*

[1] Plus fréquent en oranais que *mdersa*, *mdersti*, *mdersetna*.

ARABE LITTÉRAL.	TRANSCRIPTION.	TRADUCTION.	DIALECTE ORANAIS.
قَتَلَتْ	*qatalat*	elle a tué	*qê t le t*
قَتَلْتُمْ	*qataltum*	vous avez tué	*q te l tu*
قَتَلُوا	*qatalù*	ils ont tué	*qê t lu*
أَقْتُلُ	*aqtulu*	je tuerai	*nû q tû l*
تَقْتُلُ	*taqtulu*	tu tueras	*tû q tû l*
يَقْتُلُ	*yaqtulu*	il tuera	*yû q tû l*
نَقْتُلُ	*naqtulu*	nous tuerons	*nû q qû t lu*
تَقْتُلُونَ	*taqtulùna*	vous tuerez	*tû q qû t lu*
يَقْتُلُونَ	*yaqtulùna*	ils tueront	*yû q qû t lu*
اُقْتُلْ	*uqtul*	tue	*(û) q tû l*
اُقْتُلُوا	*uqtulû*	tuez	*(û)q qû t lu*
أَقْتُلُكَ	*aqtuluka*	je te tuerai	*nû q qû t le k*
اُقْتُلْهُ	*uqtulhu*	tue-le	*(û) q qû t lạ h*
اُقْتُلْهَا	*uqtulhâ*	tue-la	*(û) q tu l ha*

Il y a deux remarques à faire : la première concerne *qtelt* « tu as tué », qui d'après notre règle devrait s'écrire *qêtlet;* mais il faut remarquer que dans ce cas il y aurait confusion avec la 3e pers. fém. sing. *qêtlet* (قَتَلَتْ) « elle a tué », aussi a-t-on gardé, afin d'éviter cette confusion, une forme rapprochée de l'arabe littéral قَتَلْتَ), pour la 2e pers. masc. sing. (et la 1re du reste qui en oranais ne se distingue pas de la 2e). La deuxième remarque porte sur l'étrange redoublement de la première radicale du verbe qui se rencontre dans des formes comme *nûqqûtlu*, *ûqqûtlu*, *ûqqûtlạh*, analogues à celles de *meddersa*, *mêqqabra*, que nous avons déjà signalées. Assurément à côté de ces formes on trouve *nqûtlu*, *qûtlu*, *qûtlạh*, mais notre dialecte préfère de beaucoup les premières, qui se rencontrent du reste avec plus ou moins de fréquence suivant les dialectes dans toute l'Afrique du Nord [1].

[1] Sonneck, *Six chansons arabes*, in *Journ. asiat.*, 9e série, t. XIV, n° 1,

L'étude de ces lois de la structure syllabique, poursuivie à fond et avec plus d'autorité et d'expérience, donnerait à notre avis l'explication de bien des anomalies. Citons-en quelques-unes seulement. On dit *tfekk* « tu devines », *tqûl* « tu dis », sans voyelle au préfixe, tandis qu'habituellement le préfixe en prend une, plus ou moins variable, *temši* « tu vas », *tûḍrûb* « tu frappes » ; la raison de cette différence est évidente[1] :

t fe (kk) *t qû l* *te m ši*

Des formes comme *ḳebbërëtu* « elle l'a informé », ont une tendance en vertu de principes précités à s'abréger en *ḳebbertu*, mais n'y arrivent pas, car il y aurait alors confusion avec la 1re et la 2e personne et cela signifierait aussi « je l'ai informé » ou « tu l'as informé », mais *qërrëbu* « ils se sont approchés » s'abrège en *qërrbu* et *keddëbu* « ils ont menti » en *kedbu* (Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, xxv ; *Märch. St. Trip.*, 240). De même dans notre texte (*supra*, 348, l. 32) *yâkuluḥ* « il le mange » devient *yâkûluḥ* et tend à devenir *yâkluḥ*.

Les formes *qbor*[2], *qtel*, avec *sokoun* sur la première radicale, s'expliquent facilement et sans qu'il soit besoin de recourir à l'araméen, dont la conjugaison ressemble tant à celle de l'arabe vulgaire (cf. Zimmern, 43, II, 45 *c* et le chap. du verbe). Il suffit de remarquer que l'araméen et l'arabe vulgaire sont tous les deux des langues vieilles et usées, que les mêmes causes ont pu produire les mêmes effets. Cette absence de voyelles sur la première radicale explique aussi l'apparition d'un *e* euphonique devant beaucoup de mots : *erkeb*, *entëq* (cf. notre texte, p. 345, l. 37 ; *emdersa*, remarqué par Hartmann, in *Lied. d. lib. Wüste*, p. 241). Des particules comme *bi* بِ « avec » prennent ou ne prennent pas de voyelle suivant les besoins de l'agencement des syllabes : *begf essif* « avec le dos du sabre » (*supra*, p. 347, l. 36), *hûwwa bëiftaḥ* « c'est lui-même ». Des formes comme *estenna* « attendre » dans leur dérivation confirment la règle. Elle peut aussi expli-

juillet-août 1899, p. 141, n. 6, cite un cas de redoublement de la première radicale d'un verbe. Mais il l'explique seulement par l'amour des redoublements, explication qui, sans être suffisante, n'est pas du reste contradictoire avec la nôtre (voir *infra*, p. 399-400).

[1] Sur les voyelles des préfixes, cf. Nallino, *Oss. s. dial. di Tun.*, p. 6 et suiv. Cpr. Houdas, *Précis*, p. 91.

[2] La plupart des noms formés de trois consonnes ont cette forme dans notre dialecte, mais il y a de nombreuses exceptions, surtout lorsqu'une de ces lettres est une liquide : *kelb*, *qëlb*, *ders*, etc. Les exceptions sont encore bien plus nombreuses en tunisien, d'après les travaux de Stumme. En général, on suit d'Orient en Occident la transformation de *qâcr* en *qcar*, de *qâbr* en *qbâr*, *qbor*, de *serj* en *srej*, *srej*, de *berd* même en *brel*. . . . .

quer en partie l'incorporation de l'article au mot, classique au Maroc, fréquente en Algérie : *lessâs* au lieu de *el asâs* (Cf. Socneck, *Six chansons*, in *Journ. asiat.*, IX[e] série, t. XIII, n° 3, mai-juin 1899, p. 520). Kampffmeyer étudiant le préfixe ك, *ka* dans l'arabe vulgaire du XII[e] siècle d'après le divan d'Ibn Quzmân, remarque que le *ka* devant l'imparfait est très souvent suivi du *techdîd*, ex. : كَتَّسْأَلْ, ce qui répond absolument à nos constructions syllabiques de l'oranais[1] :

ka n na s ʿa l

Ainsi s'expliquent encore des formes de noms propres comme *bellemjâhed*, pour *bou l mejâhed*, afin de faire disparaître le *me* bref (Socin, *Die ar. Eigenn. in Algier*, in *Z.D.M.G.*, 1899, t. LIII, p. 477); des formes comme *elleġcir* pour *el gcîr* ou *el ğĕcîr* (Stumme, *März. u. Ged. Trip.*, p. 210); ainsi s'explique enfin ce singulier prénom de *Mḥammed*[2], si répandu dans toute l'Afrique du Nord, plus fréquent que *Moḥammed* dans certaines régions, et qui n'est autre que ce dernier nom prononcé à la mode maghribine. Comme il est employé concurremment avec la forme classique *Moḥammed*, les lettrés se sont trouvés dans l'obligation de l'écrire dans leurs lettres, dans leurs actes, dans leur jugements : mais, ne le comprenant pas, trouvant trop barbare de mettre un *sokoûn* sur la première voyelle, ils ont imaginé de l'écrire *Maḥammed*, ce qui ne répond nullement à la prononciation, car on ne dit jamais *maḥammed*, mais toujours *mḥammed*.

m ḥa m me d

et ils écrivent dans les actes pour distinguer les deux noms محمد بالضمّ et محمد بالفتح. La forme *Maḥammed* d'ailleurs, qu'ils ont ainsi inventée n'a même pas le mérite d'être arabe. Le *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms indigènes*, qui fait loi en Algérie, suit naturellement les errements arabes, écrit « Mahammed » et renonce à l'ancienne transcription administrative de « M'hammed » qui, bien que bizarre, ne dénaturait pas la prononciation indigène.

La disparition des brèves et le redoublement secondaire de certaines consonnes ne sont pas les seuls procédés qu'emploie l'arabe vulgaire pour amener les mots au type syllabique que nous avons cherché à schématiser dans la mesure du possible : il faut

[1] Kampffmeyer, *Beitr. z. Dialectol. d. Arab.*, I, *Das Marokk. Part. ka*, in *W. Z. K. M.*, XIII, Heft I, p. 2 et 5.

[2] En Kabylie, il est usuel d'appeler le premier de ses enfants *Moḥammed* et le suivant *Mḥammed*, ce qui est souvent une cause de confusion pour les Européens.

y ajouter un procédé contraire, assez fréquent, qui consiste en l'allongement de certaines brèves[1]. Ex. :

ARABE LITTÉRAL.	TRANSCRIPTION.	TRADUCTION.	DIALECTE ORANAIS.
رَجُلٌ	*rajulun*	« homme »	*râ je l*[2]
وَلِيٌّ	*waliyyun*[3]	« saint »	*wâ li*
عُلَمَآءُ	*ulamaʾu*[4]	« savants »	*ʒu là ma*
أُمَنَآءُ	*umanaʾu*[5]	« homme de confiance »	*u mâ na*
كُبَارَآءُ	*kubaraʾu*[6]	« notable »	*k bâ ra*

§ 3.

La disparition des brèves, avec ses conséquences que nous venons d'exposer, peut être considérée comme une des formes du *principe de moindre action* par lequel s'altèrent toutes les langues. Les consonnes s'affaiblissent, et la plupart des altérations que nous avons signalées plus haut (p. 382 à p. 391) doivent être rangées parmi les conséquences du principe de moindre action : telles le changement de *q* en *ʾ*, en *ǧ*, en *k*; celui de *k* en *č*, de *t* en *ṯ*, etc... Même sans changer de nature, les consonnes sont prononcées avec plus de douceur dans les dialectes usés comme ceux de certaines villes que dans les dialectes sahariens par exemple. Entre le ع d'un Saharien du sud du Maroc et celui d'un Tlemcénien ou d'un habitant de Fez, il y a une distance véritablement extraordinaire. Les voyelles ne s'adoucissent pas avec moins de facilité; mais, ce qu'il y a de particulier dans l'arabe vulgaire, c'est que la prononciation des brèves devient tellement indistincte et flottante qu'elles semblent toutes tendre

[1] Sur l'allongement des brèves de l'arabe littéral dans l'intérieur des mots, Cf. Zimmern, *op. laud.*, 51 *b*, spécialement ligne 5 d'en bas.

[2] La forme *rjel* suivant l'autre procédé existe aussi, mais elle traduit رِجْل « pied ». L'arabe vulgaire a ainsi utilisé ses deux procédés de transformation pour éviter une confusion.

[3] Le double *y* final disparaît toujours en arabe pour faire place à *y* unique.

[4] Le hamza final disparaît toujours en arabe parlé.

[5] Voir dans Sonneck, *Six chansons*, ميشومة, in *Journ. asiat.*, XIII, mai-juin 1899, p. 500, v. 51; ميسوم, ميحوم, *idem*, XIV, sept.-oct. 1899, p. 235.

[6] Il faudrait y ajouter des contractions comme *akkal*, *akkal*, pour *el kall* الكلّ (Stumme, *March. St. Trip.*, 274); ou celle de *men* en *mn* et en *m*, usuelle dans notre dialecte (cf. Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 22 du tir. à p.; Sonneck, *op. laud.*, *loc. cit.*, mai-juin 1899, p. 484); *guttelha* de قلت لها (Stumme, *März. St. Trip.*, 271, avant-dernière ligne), etc....

vers l'*e* muet et que les observateurs les plus exercés, ceux mêmes dont l'oreille est la plus fine, éprouvent de grandes difficultés à les noter (cf. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, I, xxviii). Pour ce qui est des voyelles longues, un des adoucissements les plus remarquables et les plus connus est celui de l'*a* en *ạ* et en *é*, connu sous le nom d'*imạ̀la*. L'*imạ̀la* est bien marquée dans notre dialecte; Stumme l'a trouvée très développée à Tripoli; elle est aussi bien caractérisée à Tunis; elle l'est moins dans le dialecte algérien (cf. Stumme, *Märch. St. Trip.*, 215; *Tun. Märch. u. Ged.*, I, xxviii; Nallino, *op. laud.*, 5; sur l'*imàla* en général, Zimmern, *Vergl. Gramm. d. sem. Spr.*, p. 49, 1). Parfois l'arabe vulgaire distingue les significations distinctes d'un même mot par la présence ou l'absence de l'*imạ̀la* : *dàr* «maison», *dạ̀r* «il a fait, il a placé». C'est un procédé analogue à celui que nous avons déjà signalé p. 352, n. 7 et p. 364 n. 148. Une autre manifestation du principe de moindre action réside dans le changement des diphtongues en longues (Zimmern, *op. laud.*, 52, 25 *a*). En particulier, dans notre dialecte, la syllabe *mau* au commencement d'un mot provenant d'une racine assimilée se change souvent en *mù* et plus souvent en *mi* : *mizùna* de مَوْزُونَة, *mawzùna* (cf. Delphin, *Textes*, p. 314, l. 7; p. 315, l. 10; Eidenschenk et Cohen-Solal, *Mots usuels de la langue arabe*, p. 127; Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, 153; *Märch. St. Trip.*, 234; mais dans le Maroc on dit *mùzùna*); *el milùd* (nom propre) de اَلْمَوْلُود, *el mawlùd* (cf. pour ce nom et ses analogues, Socin, *op. laud.*, *loc. cit.*, p. 486); mais on dit *mùlùd* pour la fête de la nativité du Prophète. En tout cas, la diphtongue disparaît. — C'est encore au principe de moindre action qu'il faut rapporter une foule de contractions que nos grammaires algériennes ne mentionnent pas; par exemple *eḍḍârbu* «ils combattirent» (p. 348, l. 1 de notre texte; cf. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, I, xxiii, xxiv); *emmejjem* pour *menejjem* (p. 347, l. 32 de notre texte; cf. Stumme, *op. laud.*, p. 19, n. 1); etc..

Notre dialecte ne manque pas d'opérer ces contractions euphoniques (cf. Sonneck, *Six chansons*, in *Journ. asiat.*, 9e série, t. XIV, sept.-oct. 1899, p. 234, 255; t. XIII, mai-juin 1899, p. 484, 520; Delphin, *Textes*, 291, l. 3 d'en bas). La plupart des métathèses dont nous avons signalé la fréquence p. 351, n. 5, sont inspirées par le désir d'adoucir les sons. Enfin certaines formes de l'arabe littéral trop rudes sont absolument proscrites, comme la IIIe forme des verbes sourds : si on l'emploie, on dédouble la radicale doublée. Ex. : *rànen* «contredire», et non *rànn*, de غَانَّ.

A côté de la tendance à l'affaiblissement des sons, il existe, dans notre dialecte et dans tous ceux d'ailleurs de l'Afrique du Nord, une tendance à l'emphase et à l'alourdissement, sans que

nous puissions nous flatter d'expliquer cette contradiction : il devra nous suffire de la constater. Qu'elle soit contraire à la première, cela ne fait aucun doute : les consonnes emphatiques, par exemple, n'admettent jamais l'*imâla* de la voyelle qui les accompagne : *imâla* et *teſḫîm* « emphase » semblent presque deux termes contraires. La transformation de *t* en *ṭ* n'est pas rare, mais, ce qui est plus intéressant, c'est la présence très fréquente de voyelles à prononciation emphatique (*â*, *o*, *û*, *ê*) sans qu'il y ait de consonne véritablement emphatique, par exemple dans notre texte : *tûwwêr*, *ihdër*, *nejjëbrek*, *šâlga*, etc... Naturellement, dans ce cas, la consonne elle-même tend peu à peu vers le *teſḫîm*. Une remarque qu'on a souvent faite, c'est que, quand les Arabes empruntent un mot à une langue étrangère, ils traduisent des consonnes ordinaires par des consonnes emphatiques. Ainsi : *feṣyân* « officier » ; *françiṣ* « français » ; *qâlfaṭ* « calfater » (Stumme, *Gr. d. tun. Ar.*, 37) ; *bûliciya* « police » (*id.*, *s. v.*) ; *qobṭân* « capitaine » ; *qarabîla* « carabine »[1] ; *ṣtampa* « presse » (Stumme, *Tun. Märch.*, 71, n. 1). Ce fait à peu près général a servi d'argument au général Parmentier (*op. laud.*) pour établir la similitude du *t* français et du *ṭ* arabe : mais il faudrait, dans ce cas, admettre que le *q* arabe correspond au *k* français et le *ṣ* à l'*s*, ce qui est manifestement impossible. On pourrait y voir une manifestation de la tendance emphatique que nous signalons, mais il nous paraît préférable d'y voir, conformément à ce que pense M. René Basset, un fait tout psychologique, la tendance qu'ont les individus à exagérer la prononciation des mots qu'ils empruntent à une langue étrangère : les deux explications ne sont du reste pas contradictoires. La même exagération emphatique s'observe sur les transcriptions du grec : بطاقة de πιττάκιον ; قيطون de κοιτών (Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 7, 8) ; قانون de κανών ; etc... On en trouvera une série d'exemples dans *Kachef er-roumoûz d'Abd er-rezzaq ed-djezaïry*, trad. par Dr L. Leclerc, Paris, 1874, nos 735, 737, 742, 768, etc... (cf. encore R. Basset, *Noms berb. des pl.*, 5, et spéc. 10, n. 2, et toutes les traductions arabes du grec).

Une autre tendance des dialectes vulgaires du Maghrib, que l'on peut rattacher à la tendance à l'emphase, au moins au point de vue psychologique, c'est la tendance à l'alourdissement, l'amour des formes lourdes, massives. Tous les auteurs[2] qui ont écrit à

[1] Dans un texte de Hartmann, قربان « carabine » (*Lied. Lib. Wüste*, p. 177).

[2] On peut citer parmi les derniers, Stumme, *Märch. St. Trip.*, 209, § 14 *a* ; Sonneck, *Six chansons arabes*, in *Journ. asiat.*, 9e série, t. XIV, n° 1, juillet-août 1899, p. 141, n. 6 ; Jolt, *Poésie moderne chez les nomades algériens*, in *Rev. afr.*, 45e année, p. 221. Mais ce dernier cite quelques exemples qui, curieux d'ailleurs par eux-mêmes, peuvent s'expliquer autrement que par la tendance à l'alourdissement.

ce sujet ont signalé cette prédilection pour l'emploi de paradigmes lourds, peu usités dans l'arabe littéral, comme فَعِّيل : *bĕttīk* «melon», *qĕddīd* «morceau de viande», *dĕllīla* «ombrelle», etc...; ou فَعُّول, comme *debbûs* «bâton à tête lourde», *bekkûs* «muet», *ḥallûf* «porc», etc...; ou فُعَّال, comme *ukkâl* «mangeur», *ɜokkâz* «bâton», etc... (cf. Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, p. 55-56). Ces paradigmes sont surtout très usités dans les noms propres : le vocabulaire officiel en fournit d'innombrables exemples, que Socin a commentés dans son mémoire à ce sujet (*Die arabischen Eigennamen in Algier*, in *Z.D.M.G.*, t. LIII, 1899, p. 471-500). Il faut encore signaler des formes comme : قجاعمي *qĕjâïmi* «bavard», مخازني *mkâzni* «cavalier attaché à l'administration», سكوتي *skûti* «silencieux», signalées depuis longtemps par Cherbonneau (*Rev. afr.*, XII, 70 et suiv.; XIII, 90). Comme pour l'emphase, nous voyons souvent les lettres simples des mots empruntés à une langue étrangère se doubler en passant dans l'arabe : par exemple *bessît*, de l'espagnol «peseta» (Delphin, *Textes*, 193). La réduplication des lettres à l'intérieur des mots, que nous avons signalée à propos de la structure syllabique, est conforme à cet amour des formes lourdes et très commune dans notre dialecte, par exemple dans notre texte : *sukkuntek* «ta résidence»; *kessûtah* «son vêtement»; *kĕttertein* «deux fois»; *essemɜu* «écoutez»; *mennah* «de lui»; *ɜummerha* «jamais de sa vie»; *huwwa* «lui»; *hiyya* «elle»[1]; *dûwwâr* «douar, cercle de tentes», etc... L'abondance des quadrilittères en arabe vulgaire doit être rattachée à la tendance qui nous occupe; Cherbonneau a fort bien mis cela en lumière (*Rev. afr.*, XII, 72 et suiv.; comparer Machuel, *Préface*, p. xxxiii).

L'arabe vulgaire tend en général à simplifier tout ce qu'il y a de compliqué dans le mécanisme de la langue arabe et il y arrive par le procédé bien connu qui consiste à assimiler des formes peu différentes : c'est ce que l'on a appelé le *principe d'analogie*. Il nous semble que l'on peut ranger sous la dépendance de ce principe les assimilations de voyelles dont l'ensemble est habituellement désigné sous le nom d'*harmonie vocalique*. C'est en vertu de l'harmonie vocalique que les voyelles voisines les unes des autres prennent des sons qui sont aussi phonétiquement voisins. Nulle part dans l'arabe vulgaire l'harmonie vocalique n'est plus sensible que dans la manière dont la voyelle du préfixe de l'imparfait s'accorde avec celle de la troisième radicale, et cela est très sensible dans notre texte, p. ex. *yĕgδĕb* «il prend», *ijîbah* «il l'apporte», *yĕttĕlgah* «il le lâche», *nûqqûtlah* «je le tuerai», etc... (Sur l'harmonie vocalique, voir Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*,

[1] *Humma* pour *hûma*, in Stumme, *Märch. St. Trip.*, 268.

XXVIII, l. 3; *Märch. St. Trip.*, 202, 217 et spéc. dans l'imparfait, p. 229.) L'harmonie vocalique se montre encore dans notre texte pour toutes les formes : *tedbîr* «conseil», *tejrîb* «talisman», *šèrrèṯ* «marquer de cicatrices», *yalqah* «il le rencontrera», *ŭqqûtlah* «tue-le», etc. . . Des applications plus directes du principe d'analogie se manifestent dans ce que nous appellerons le sens de la trilittéralité; lorsque, par suite d'un accident, la forme trilittère du mot n'est plus apparente, le vulgaire la rétablit : il ne dit pas قُلْ, *qul* «dis»; شُفْ, *šuf* «vois»; زِدْ, *zid* «continue», mais bien *qûl*, *šûf*, *zîd*; il ne dit pas صِفَة, *çifa* «description», mais bien *çîfa* (cf. notre texte, p. 349, l. 15); les mots de la forme بَازِ «faucon», وادٍ «oued», ne sont plus compris par lui : il en fait les trilittères *wâd*, *bâz*, auxquels il donne le même pluriel qu'à *fâr* «rat», *bâb* «porte», etc. . . . . ; *widân* et non *audiya*, أَوْدِيَة; *bizân* et non *buzât*, بُزَاة, comme *biban* et *firân*. Ainsi, ayant laissé tomber le ب de نُصْبٌ, il en fait *nûç* et non *nuç*; ainsi il supprime les pluriels de la forme فُعُل et les ramène à la forme فُعُول, qu'il comprend mieux : *mdûn* «villes», *sfûn* «navires», *ktûb* «livres», au lieu de *mudun*, مُدُن, *sufun*, سُفُن, *kutub*, كُتُب, seuls pluriels réguliers; ainsi, encore, il ramène les formes en آء à des formes en ة : *hâya* (حاية) pour le classique حياء «modestie» (cpr. Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 37 du t. à p.); ainsi, enfin, il crée des trilittères secondaires pour éviter des formes qui lui semblent trop compliquées : *tkel*, تكل pour اتّكل (Delphin, *Textes*, p. 282), *rettah* pour أرْتَاح (cf. Stumme, *Gr. dict. tun.-ar.*, gloss., *s. v.*); il régularise la conjugaison en terminant invariablement toutes les personnes du pluriel par *u*; il trouve que les deux premières personnes diffèrent trop, et, pour faire ressembler *nahnu* «nous» نَحْنُ à *ana* «moi» انا, il le transforme en *ahna* (cf. *supra*, p. 398, l. 187), établissant ainsi une analogie de son entre chacun des pronoms au singulier et au pluriel[1].

Telles sont, nous semble-t-il, les différentes influences sous lesquelles s'altère l'arabe vulgaire; il faudrait y ajouter les tendances analytiques qui modifient la grammaire et la syntaxe, mais c'est là un champ de recherches encore relativement peu exploré et qui nous est encore trop peu connu pour que nous nous y hasardions aujourd'hui. Il faudrait signaler la disparition des

[1] Cf. le syriaque *hènan* et l'égyptien *ihna* (Zimmern, *Vergl. Gramm.*, p. 55-56).

formes qui ne se distinguent que par la vocalisation[1], comme le passif qui, on le sait, existait cependant encore en andalousien; l'apparition de la fameuse particule *ka*, confirmative du futur en marocain, et dont l'origine et le processus d'accolement au verbe ressemblent tant à ce qu'a signalé M. M. Bréal pour l'augment ε ou η de l'aoriste et de l'imparfait grecs[2]; puis la particule *b* de l'égyptien, pour le même usage et l'emploi dans le même but, par les Arabes du Maghrib, du verbe *bĭa*, بغى, et peut-être de أبى[3]; les transformations du verbe رأى, qui arrive à servir de verbe «être» et prend diverses autres significations[4]; les verbes devenus auxiliaires pour indiquer le futur[5]; les participes pris adverbialement dans le même sens[6]; l'abandon de certaines formes du verbe et la fréquence de quelques autres[7]. Il faudrait étudier à fond certaines questions difficiles comme celle des phrases con-

[1] Suivant le proverbe des étudiants qui ne savent pas mettre les voyelles finales : اجزم وسلم «mets le soukoûn, tu seras sauvé».

[2] M. Bréal, *Les commencements du verbe*, in *Mém. Soc. Ling.*, t. XI, IVe fasc., p. 279; sur *ka*, voir la dissertation de Kampffmeyer déjà citée; Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 17; Lüderitz, *Sprüchw.*, *loc. cit.*, LXXVII (ك avec بغى). Cpr. l'emploi de *kif*, de *kifma*, de *kima* en dialecte algérien et tunisien (cf. Stumme, *Gr. d. tun.-ar.*, 142, l. 7 d'en bas). A Alger, *kima ktebt lu* veut dire «il vient de lui écrire» et *rah ktebt lu* «il lui a écrit». Cf. Kampffmeyer, *op. laud.*, 227-228 et 239.

[3] Cf. Kampffmeyer, *Die arab. Verbalpartikeln* b (m). Marburg, 1900, en part. p. 7 et 30 (*b* en marocain) et p. 7-8 (pour *bĭa*); Soc.-Stumme, *D. ar. Dial. d. Houwâra*, *loc. cit.*, p. 11 (*baimût* «il va mourir»; *banniməi* «je vais aller»): sur *aba*, أبى, et l'expression fréquente à Alger de *ma bâš* «il ne veut pas», cf. Stumme, *Märch. St. Trip.*, p. 200; *Trip.-tun. Bed. Lied.*, gloss., *s. v.*

[4] Cf. Machuel, *Préf.*, XIII; Nallino, *op. laud.*, p. 7-8; Kampffmeyer, *Præfix* ka, *loc. cit.*, p. 231, 233; Mouliéras, *Lég. Gr. Kab.*, II, 226, n. 9.

[5] *habb* en tunisien indique le futur comme *I will* en anglais (Stumme, *Tun. Märch. u. Ged., et passim*; cf. Nallino, *op. laud.*, 13). *râh* joue le même rôle en égyptien (Kampffmeyer, *op. laud.*, 13).

[6] *mâši* dans toute l'Afrique du Nord; *râdi* surtout à l'Ouest (Delphin, *Textes*, p. 116, l. 2; Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 17, n. 2); *sâir* en maltais (Kampffmeyer, *Verbalpartikel* b, p. 53). Il faut rapporter l'emploi de tous ces auxiliaires au désir de mettre un peu d'ordre dans la confusion sémitique des temps, confusion qui, du reste, existe à l'origine de toutes les langues (M. Bréal, *op. laud.*, *loc. cit.*, p. 270-271, 277, 279; cf Machuel, *Préf.*, XIV).

[7] Une des plus employées est la deuxième forme, à laquelle tous nos manuels donnent régulièrement le sens de *faire faire*, sens secondaire, qui masque aux yeux des étudiants sa véritable origine. La répétition d'une radicale, qui caractérise cette forme, est évidemment la dernière survivance d'une répétition de la racine qui était faite pour donner plus d'énergie à l'affirmation exprimée par le verbe. Et, en effet, le sens courant de la deuxième forme est le renforcement de l'action marquée par la première : *tebbaz* pour *tbaz* «suivre», *nejjem* pour *njem* «pouvoir», ou sa répétition, *hedder* «murmurer, parler confusément», de *hder* «parler» (هذر), etc... De là à l'action de faire faire, il y a la transition de l'affirmation énergique au commandement, et c'est peu de chose. C'est par un procédé analogue qu'on dit *la la* pour donner plus de force à la négation

ditionnelles, par exemple [1]. Tout cela sort du cadre de ce très modeste essai et dépasse les bornes de nos capacités. Nous nous estimerions satisfait de pouvoir contribuer à répandre parmi les arabisants algériens le goût de l'étude scientifique de l'arabe; sans mépriser la pratique de la langue par la simple fréquentation des musulmans, base indispensable de toute autre étude, n'est-il pas permis d'estimer davantage celui qui à cette connaissance joint celle du mécanisme intime de l'idiome vulgaire? Cette dernière étude seule peut lui permettre de pénétrer profondément le génie de la langue vulgaire et d'éviter des défauts qui, malgré la plus longue pratique, dépareront toujours son discours aux yeux de la masse illettrée : par exemple les fautes contre la structure syllabique, qu'aucun Européen n'évite entièrement. Nous serions heureux, en conséquence, de voir nos arabisants adopter les procédés modernes de transcription, seuls capables de faire faire des progrès à la science, et sortir du conservatisme facile dont l'ignorance aime à se masquer; nous sommes bien décidé, quant à nous, à faire pour cela notre possible dans l'enseignement qui nous a été confié [2]. On ne comprend pas que, tandis que l'étude du berbère a été scientifiquement et brillamment menée

la. Dans les langues aryennes, ce que les hellénistes appellent *un parfait à sens de présent* est une affirmation plus énergique que le simple présent, et ces formes renferment un redoublement, vestige de la répétition primitive de la racine : ὄπωπα «je vois», *μέμονα* «je pense» (cf. M. Bréal, *op. laud.*, *loc. cit.*, p. 277 et suiv.). En arabe, il est connu que le parfait a souvent le sens d'un présent énergique. Cf., par exemple, *qbĕlna* «nous avons accepté», pour dire «nous acceptons», dans notre texte, p. 347, l. 19. La forme *brit*, pour dire «je veux», est plus énergique que *nebri*.

[1] Cf. Kampffmeyer, *Præfix* ka, *loc. cit.*, p. 14, n. 1.

[2] Les ressources bibliographiques d'Alger étant assez restreintes, nous nous excusons de ne pas avoir cité trois ouvrages qui n'ont pas été à notre disposition : Socin, *Z. arab. Dial. v. Marokko*, Leipzig, 1893; Lerchundi, *Rudimentos de l'arabe vulgare*, Madrid, et Meakin, *An introduction to the arab. of Morocco*, Londres, 1891; enfin nous n'avons pas cité non plus, sauf une seule fois le travail remarquable de M. Bel sur la Djâziya, paru récemment dans le *Journ. asiat.*, et qui renferme quelques indications confirmant plusieurs de nos remarques grammaticales; ce travail en effet a paru pendant l'impression des pages précédentes. — Nous devons aussi expliquer pourquoi nous ne présentons pas de conclusions assignant à notre dialecte une position relativement aux autres dialectes de l'Afrique du Nord et résumant les caractères qui le séparent de ceux-ci. La raison en est simple : c'est qu'il n'existe encore en Algérie aucun texte étudié scientifiquement; on manque donc totalement de points de comparaison. Nous devons nous contenter de répéter que le dialecte oranais a, non pas un caractère citadin, mais un caractère bédouin : il se rapproche du tripolitain de Stumme, mais ressemble moins au houwarien de Socin et Stumme, seuls dialectes bédouins connus jusqu'ici dans l'Afrique du Nord. Il s'éloigne au contraire énormément du tunisien étudié par Stumme : la grammaire tlemcénienne de M. Marçais va apporter un nouvel élément de comparaison. Mais tant qu'une vaste enquête n'aura pas été instituée en Algérie avec discipline, toute classification des dialectes arabes est impossible.

en Algérie par une phalange d'hommes éminents, en tête desquels il faut placer le général Hanoteau et au premier rang de qui est actuellement M. René Basset, l'étude des dialectes arabes soit restée honteusement stationnaire[1].

Mustapha, novembre 1902.

Edmond Doutté.

[1] *Note ajoutée pendant l'impression :* La grammaire tlemcénienne de M. Marçais vient de paraître (mars 1903) et constitue le premier monument sérieux que les arabisants français aient consacré à l'étude des dialectes du Maghrib. On y trouvera plusieurs des remarques que nous avons faites ici, longuement développées et exposées avec une parfaite discipline scientifique et une érudition étendue.

RECHERCHES

SUR

LA SYNTAXE COMPARÉE

DE L'ARMÉNIEN.

III. — EMPLOI DES CAS.

L'ancien arménien distingue encore nettement par la forme sept des huit cas indo-européens : nominatif, accusatif, génitif, datif, ablatif, locatif et instrumental. Sans doute chaque nom n'a pas au singulier et au pluriel sept formes distinctes, mais les confusions, très fréquentes, ne sont pas les mêmes dans les divers types, ni les mêmes au singulier qu'au pluriel; par exemple le nominatif et l'accusatif n'ont jamais au singulier qu'une seule et même forme, sauf dans les pronoms personnels, mais les deux cas sont toujours distincts au pluriel; l'ablatif est identique au génitif-datif au singulier des thèmes en *-o-* et au pluriel de tous les thèmes, mais il a une forme propre au singulier de tous les noms autres que les substantifs et adjectifs thèmes en *-o-*; etc. Bien que la flexion qui présente le plus de formes distinctes, celle de *es* ես « moi » (au nominatif), n'en ait que six, l'accusatif et le locatif étant également *is* ինձ, on a donc le droit de dire qu'il y a sept cas en arménien, et l'arménien se trouve ainsi être l'une des langues où il est le plus facile d'étudier l'emploi des cas indo-européens, puisqu'il les présente tous encore bien distincts; une simple confrontation des pages 200-400 du premier volume de la *Vergleichende syntax* de M. Delbrück, d'une part, et des exemples donnés ci-dessous, de l'autre, permet de reconnaître en quoi l'arménien a conservé les emplois indo-européens, sans qu'il y ait lieu d'insister autrement; en revanche les innovations de l'arménien ont été signalées avec quelques détails.

Seul, le vocatif n'a jamais de forme propre et est toujours confondu avec un autre cas, le nominatif-accusatif; la confusion résulte immédiatement des lois phonétiques : à skr. *svápnaḥ*, *svápnam* et *svápna* l'arménien ne peut répondre que par *khun* քուն; il ne s'est produit aucune réaction tendant à restaurer un vocatif distinct du nominatif-accusatif : on n'en saurait être surpris si l'on note que, dès le principe, le vocatif était identique au nominatif, au singulier dans les neutres, au pluriel et au duel dans

tous les mots, et que le vocatif a été éliminé dans des langues qui ont conservé une aussi riche déclinaison que le russe. Et l'on ne saurait négliger de signaler la coïncidence que les langues caucasiques du sud n'ont pas de vocatif.

Le traducteur de l'Évangile, embarrassé par l'absence du vocatif dans sa langue, a transcrit les vocatifs grecs des noms propres à la deuxième déclinaison, alors que partout ailleurs il fléchit suivant les paradigmes arméniens les mots empruntés (très souvent sous la forme du nominatif) : L. 1, 3, Թեոփիլէ «Θεόφιλε» (et de même Act. 1, 1); J. XIV, 9, Փիլիպպէ «Φίλιππε», en regard de Փիլիպպոս; J. XI, 43, Ղազարէ «Λάζαρε» en regard de Ղազարոս (ordinairement au nominatif) et Ղազար (ordinairement à l'accusatif); L. XXII, 34, Պետրէ «Πέτρε», en regard de Պետրոս (mais Պետրոս «Πέτρε», Act., X, 14); Act. X, 3 et 31, Կոռնելիէ «Κορνήλιε». Ces transcriptions de formes grecques détonnent au milieu de l'arménien très pur de la traduction du Nouveau Testament : le traducteur a évidemment répugné à traduire un vocatif Πέτρε par la transcription Պետրոս du nominatif grec. — Néanmoins Տէրոջ sert régulièrement de vocatif, par exemple Mt., XXVI, 68, et la traduction des Actes des Apôtres a Փեսայ «Φῆσλε», XXVI, 25.

Dans l'ensemble, les emplois des cas sont restés ce qu'ils étaient en indo-européen, sauf des restrictions dont la plus considérable est la perte totale de l'emploi partitif du génitif.

La plus grave innovation consiste dans l'usage étendu qui est fait des prépositions : elle n'a rien qui caractérise l'arménien, car on observe le même fait dans la plupart des autres langues indo-européennes; mais elle y est particulièrement remarquable par l'importance qu'elle a prise : même l'accusatif complément direct reçoit, dans certaines conditions, une préposition. Les prépositions arméniennes, pour la plupart très brèves, et en partie dépourvues de voyelle, ainsi *z*, *ɣ*, *ç*, *y*, *j*, font d'ailleurs corps avec le mot qu'elles déterminent. Cette circonstance a conduit les grammairiens arméniens à distinguer des cas qui n'ont pas d'existence grammaticale; ainsi un narratif զբանէ *zbanē*, qui est en réalité un ablatif avec préposition *z*, ou un circonférentiel զբանիս, qui est en réalité un instrumental avec cette même préposition *z*. Les seuls cas dont il y ait lieu de tenir compte ici sont ceux qui sont caractérisés par des formes propres de la flexion nominale.

Toutefois les prépositions arméniennes ont pris un caractère un peu différent des prépositions des autres langues, comme le montre la répétition qui a lieu dans certains cas : la préposition placée devant un substantif est sujette à être répétée devant une

détermination de ce substantif. La répétition est de règle avec la forme longue du démonstratif placée après le substantif, ainsi L. II, 1, *ընդ աւուրսն ընդ այնոսիկ* «ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις». Par ailleurs, elle est facultative et sert à insister sur un lien qui, autrement, ne serait pas assez marqué: L. XXII, 3, *ի Յուդա ի կոչեցեալն Իսկարիովտացի* «εἰς Ἰούδαν τὸν καλούμενον Ἰσκαριώτην»; L. I, 4, *զի ծանիցես զբանիցն որոց աշակերտեցար զճշմարտութիւն* «ἵνα ἐπιγνῷς περὶ ὧν κατηχήθης λόγων τὴν ἀσφάλειαν»; L. II, 6, *զորդին իւր զանդրանիկ* «τὸν υἱὸν αὐτῆς τὸν πρωτότοκον»; L. II, 19, *զամենայն զբանս զայսոսիկ* «πάντα τὰ ῥήματα ταῦτα»; L. III, 16, *գայ զաւրագոյն քան զիս, զորոյ չեմ բաւական բառնալ զխաւշիկս* «ἔρχεται ὁ ἰσχυρότερός μου, οὗ οὐκ εἰμὶ ἱκανὸς λῦσαι τὸν ἱμάντα τῶν ὑποδημάτων αὐτοῦ». La répétition des prépositions fournit un moyen élégant d'exprimer ce que le français indique par «celui», ainsi Elisée (édit. Venise, 1838), p. 8, l. 1 : *եհաս յաշխարհն Հայոց և ի Վրացն և յԱղուանից* «il est arrivé dans le pays des Arméniens, dans celui des Géorgiens et dans celui des Albanais»: la reprise de *ի* suffit pour rappeler le mot *աշխարհ*. — On rencontre hors de l'arménien des cas de répétition de la préposition, ainsi en zend, Yasna, IX, 1 : *hāvanim ā ratum ā* «au moment du ratu *hāvanya*» (cf. Bartholomae, *Altiranisches wörterbuch*, sous le mot *ā*), et en ombrien, tabl. VI *a* 46 : *ocrem Fisiem* «in monte Fisio» (cf. von Planta, *Gramm. d. osk. umbr. dial.*, II, 441), mais nulle part la répétition des prépositions n'est aussi fréquente, ni n'a un rôle aussi nettement défini qu'en arménien.

En arménien moderne, ces prépositions ont à peu près entièrement disparu (cf. Karst, *Hist. gramm. d. Kilikischarm.*, § 312); un cas qui, en arménien ancien, était constamment précédé d'une préposition, l'ablatif, s'emploie maintenant seul; la forme casuelle a donc pris une valeur plus grande que celle qu'on observe dans les plus anciennes langues indo-européennes: le védique et le grec ancien; ceci tient sans doute à ce que ce cas est exprimé en arménien moderne d'une manière très claire par une désinence toujours la même aux deux nombres et dans toutes les flexions, *-է* en arménien occidental, *-ից* en arménien oriental.

D'une manière générale, la très forte signification des divers cas en arménien moderne tient évidemment à la présence d'une marque à peu près constante pour chacun, et surtout au fait que, le pluriel ayant son signe propre, *-եր-* ou *-ներ-*, les cas ont en principe la même désinence au singulier et au pluriel. Dès lors la marque du cas se trouvait avoir le même caractère de constance et de clarté qu'une préposition. Et ce fait est d'autant plus significatif que les démonstratifs, possessifs et adjectifs

quelconques qui précèdent le substantif demeurent rigoureusement invariables; le cas est marqué une seule fois pour tout le groupe : on dit ան մեծ քաղաքէն « de cette grande ville » avec -է indiquant l'ablatif, exactement comme *de* figure une seule fois dans la traduction française. La flexion arménienne moderne a donc dévié d'une manière essentielle du type indo-européen, et, bien qu'étant la continuation directe de la flexion indo-européenne, elle représente un type linguistique tout autre, dont la ressemblance avec le type caucasique du Sud est frappante.

Le nominatif n'appelle aucune observation : il a conservé sans changement les emplois indo-européens.

GÉNITIF.

Le génitif indo-européen avait deux fonctions assez distinctes : c'est le cas auquel est mis le complément d'un substantif, et c'est celui qui indique le tout dont on prend une partie; on peut distinguer ainsi le génitif adnominal et le génitif partitif. Or, si l'emploi adnominal a subsisté en arménien, l'emploi partitif a au contraire à peu près entièrement disparu. Les tours comme L. v, 3, ի մի նաւուց « εἰς ἓν τῶν πλοίων », ou *ibid.*, 17, ի միում աւուրց « ἐν μιᾷ τῶν ἡμερῶν » sont exceptionnels et suspects d'être calqués du grec. Et ailleurs en effet le génitif est remplacé par l'ablatif avec ի, ainsi Mt. xxv, 40, միում ի յիս եղբարցս յայսոցիկ « ἑνὶ τούτων τῶν ἀδελφῶν », ou *ibid.*, xxvi, 14, մի ի երկոտասանից « εἷς τῶν δώδεκα », ou *ibid.*, 51, մի ոմն յայնցանէ որ... « εἷς τῶν... », ou L. i, 16, զբազումս ի յորդւոցն Իսրայէլ « πολλοὺς τῶν υἱῶν Ἰσραήλ », etc. Par suite, on ne saurait s'attendre à trouver en arménien aucun des emplois du génitif indo-européen qui se rattachent au génitif partitif : c'est dire qu'on ne rencontre aucun génitif servant de complément à un verbe comme il y en a tant en indo-iranien, en grec, en slave, en baltique, etc. Le génitif est devenu un cas purement adnominal; c'est la plus grave des restrictions d'emploi qu'ait subies une forme casuelle indo-européenne en arménien.

En revanche, toute la variété des emplois du génitif adnominal s'est maintenue : le génitif marque uniquement le fait qu'un substantif détermine un autre substantif, et le sens particulier ne ressort que de la signification propre des deux substantifs et du contexte; ainsi, L. i, 5, կին նորա « sa femme », անուն նորա « τὸ ὄνομα αὐτῆς »; L. ii, 44, աւուր միոյ Հանապարհ « ἡμέρας ὁδόν »; Gen. xxiv, 53 — Ex. iii, 22, անաւթս ոսկւոյ և անաւթս արծաթոյ « σκεύη ἀργυρᾶ καὶ χρυσᾶ », etc. Un même substantif peut fort bien recevoir deux compléments au génitif, exprimant chacun

une relation différente, ainsi L. II, 2, *ի դատաւորութեան Ասորւոց Կիւրենեայ* « ἡγεμονεύοντος τῆς Συρίας Κυρηνίου », où l'un des génitifs exprime ce qu'indiquerait le sujet d'un verbe supposé *դատաւորել*, et l'autre, ce qu'indiquerait le complément. Le génitif servant de prédicat n'est qu'une extension, déjà indo-européenne, de l'usage précédent, ainsi dans L. VI, 32, *զի՞նչ շնորհ է ձեր* « ποία ὑμῖν χάρις ἐσ7ίν; »; L. VIII, 28, *զի՞ կայ իմ եւ քո* « τί ἐμοὶ καὶ σοί; »; L. VII, 41, *Երկու պարտապանք էին ուրումն փոխատուի* « δύο χρεοφειλέται ἦσαν δανισ7ῇ τινί »; L. VIII, 18, *որ ունիցի՝ տացի նմա* « ὃς ἂν ἔχῃ δοθήσεται αὐτῷ ». — J. VII, 7, *վկայեմ զնմանէ նորա՝ եթէ գործք իւր չարութեան են* « μαρτυρῶ περὶ αὐτοῦ ὅτι τὰ ἔργα αὐτοῦ πονηρά ἐσ7ιν ». — L. XVII, 27, *կանայս առնէին եւ արանց լինէին* « ἐγάμουν, ἐγαμίζοντο »; et c'est encore un véritable prédicat que celui qui indique le prix dans Mt., X, 29, *Երկու ճնճղուկք դանգի միոյ վաճառին* « δύο σ7ρουθία ἀσσαρίου πωλεῖται ». — L'infinitif, étant un substantif régulièrement décliné, admet un complément au génitif, qui vaut le sujet d'une proposition à forme personnelle, ainsi L., I, 8, *ի քահանայանալն նորա* « ἐν τῷ ἱερατεύειν αὐτόν ».

Le génitif n'est en général accompagné d'aucune des prépositions proprement dites, telles que *ի*, *ց*, *զ*, *ըստ*. Toutefois *ընդ* avec le génitif signifie « à la place de »: III Rois, XXII, 51, *թագաւորեաց Յովրամ որդի նորա ընդ նորա* « ἐβασίλευσεν Ἰωρὰμ υἱὸς αὐτοῦ ἀντ' αὐτοῦ »; Mt. V, 38, *ակն ընդ ական եւ ատամն ընդ ատաման* « ὀφθαλμὸν ἀντὶ ὀφθαλμοῦ καὶ ὀδόντα ἀντὶ ὀδόντος »; Mt. XVII, 26, *տացես նոցա ընդ իմ եւ ընդ քո* « δὸς αὐτοῖς ἀντὶ ἐμοῦ καὶ σοῦ »; on voit que le génitif arménien répond ici à un génitif grec; le skr. *ánti* est un pur adverbe (Delbrück, *Vergl. synt.*, I, p. 740): cet emploi de *ընդ* avec le génitif est l'un des témoignages qui appuient le plus fortement le rapprochement de *ընդ* et du grec ἀντί, etc. (cf. ci-dessous, p. 429). Le génitif avec *ընդ* était d'ailleurs si peu conforme à l'ensemble de l'usage arménien qu'on trouve dans le même sens le datif (ou le locatif?): Mt. XVI, 26, *զի՞նչ տացէ մարդ փրկանս ընդ անձին իւրում* « τί δώσει ἄνθρωπος ἀντάλλαγμα τῆς ψυχῆς αὐτοῦ; »; mais d'autre part on lit en un autre sens l'emploi suivant du génitif (ou datif?): L. V, 36, *ընդ հնոյն չմիաբանի* « τῷ παλαιῷ οὐ συμφωνήσει ». On lit aussi: L. XXII, 19: *առ իմոյ յիշատակի* « εἰς τὴν ἐμὴν ἀνάμνησιν » (et de même I Cor. XI, 24, 25), emploi très embarrassant et obscur.

Le génitif est au contraire de règle avec toutes les locutions prépositionnelles créées en arménien même et qui sont des formes de substantifs fixées, ainsi *յետ* « après » (littéralement « sur la trace de »), L. V, 27, *յետ այսորիկ* « μετὰ ταῦτα »; *ի մէջ* « au milieu de », *զկնի* « après », *վասն* « à cause de », *արտաքոյ* « hors

de», առաջի «devant», ի վերայ «sur, contre» (noter L. xxi, 10 : ազգ յազգի վերայ «ἔθνος ἐπ᾽ ἔθνος»), առանց «sans», etc. Aujourd'hui encore, le génitif est régulièrement conservé dans ce type d'emploi, ainsi : arm. occ. գրպանին մէջ «dans la poche».

L'arménien n'a pas de cas absolu à proprement parler; là où le grec a le génitif absolu, il emploie des propositions subordonnées; ainsi : L. vii, 24, և իբրև գնացին հրեշտակք Յովհաննու, սկսաւ խօսել «ἀπελθόντων δὲ τῶν ἀγγέλων Ἰωάννου, ἤρξατο λέγειν»; ou L. viii, 23, և մինչդեռ նաւեին՝ քունն եմուտ «πλεόντων δὲ αὐτῶν ἀφύπνωσεν». En revanche on lit le génitif en regard du nominatif grec dans des tours tels que ceux-ci : L. viii, 54, և նորա հանեալ զամենեսին արտաքս, կալաւ ձեռանէ նորա «αὐτὸς δὲ ἐκβαλὼν ἔξω πάντας καὶ κρατήσας...»; L. viii, 7, և բուսեալ փշոյն՝ հեղձուցին զնա «καὶ συνφυεῖσαι αἱ ἄκανθαι ἀπέπνιξαν αὐτό»; il est malaisé de voir pourquoi le génitif se trouve ici, alors que le nominatif figure dans d'autres phrases exactement pareilles : L. vii, 20, եկեալ առ նա արքն՝ ասեն «παραγενόμενοι δὲ πρὸς αὐτὸν οἱ ἄνδρες εἶπαν»; L. viii, 33, ելեալ դեւքն յառնէն՝ մտին ի խոզեանն «ἐξελθόντα δὲ τά δαιμόνια ἀπὸ τοῦ ἀνθρώπου εἰσῆλθον εἰς τοὺς χοίρους». Cet emploi singulier du génitif ne saurait être séparé du tour impersonnel du type L. ii, 26, էր նորա հրամանն առեալ «il avait reçu le décret», étudié dans ces *Mémoires*, XI, 385; voir une tentative d'explication dans A. Meillet, *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique*, § 98, p. 97. — Ces emplois curieux ont disparu de l'arménien moderne.

Le génitif n'est pas complément d'un adjectif; toutefois on lit avec արժանի «digne» : L. x, 7, արժանի է մշակն վարձու իւրոյ «ἄξιος ὁ ἐργάτης τοῦ μισθοῦ αὐτοῦ», en regard du datif : Mt. x, 10, արժանի է մշակն կերակրոյ իւրում «ἄξιος γὰρ ὁ ἐργάτης τῆς τροφῆς αὐτοῦ»; le génitif rappelle immédiatement le génitif grec avec ἄξιος et le génitif latin avec *dignus*; la substitution du datif au génitif qu'on observe dans l'exemple cité montre bien à quel point ce génitif semblait anomal en arménien.

Un autre emploi tout à fait isolé est celui du génitif répété des noms exprimant le temps : L. ii, 41, և երթային ծնաւղքն նորա ամէ ամի յԵրուսաղէմ «καὶ ἐπορεύοντο οἱ γονεῖς αὐτοῦ κατ᾽ ἔτος εἰς Ἰερουσαλήμ». Comme, dans ces expressions, il ne figure aucun mot à flexion de démonstratif, on ne saurait affirmer qu'il s'agisse du génitif : les substantifs n'ont, on le sait, qu'une seule et même forme pour le datif et le génitif; or, d'autre part, la seule langue indo-européenne qui, d'après M. Delbrück, *Vergl. synt.*, III, p. 142 et suiv., semble présenter ce tour, l'indo-iranien, a le locatif : skr. *māsímāsi* «chaque mois», *áharahaḥ* «chaque jour»; le génitif : *vástorvastoḥ* «chaque matin», ou exception-

nellement le datif : *divédive* «chaque jour» (à côté du locatif *dyavidyavi*, qui, pour ce mot, est beaucoup moins ordinaire); on a souvent contesté que *divédive* soit un datif (voir en dernier lieu Delbrück, *Vergl. synt.*, I, p. 303, et la note), mais un locatif *divé* n'existe nulle part ailleurs, et *divé* est le datif ordinaire de *dyáuh*. Comme on trouve ամսոյ ամսոյ «chaque mois» (par exemple I Paralipom., XXVII, 1), qui peut être datif ou génitif, mais non locatif, le choix semble devoir être circonscrit en arménien entre le génitif et le datif, mais on ne voit pas le moyen de décider entre les deux, puisque la comparaison même du sanskrit laisse subsister les deux possibilités. — Les répétitions de mots de ce type jouent un grand rôle en arménien, comme en sanskrit védique, ainsi : L. VIII, 4, ըստ քաղաքաց քաղաքաց «κατὰ πόλιν»; L. X, 1, առաքեաց զնոսա երկուս երկուս «ἀπέστειλεν αὐτοὺς ἀνὰ δύο»; L. XXI, 11 : ի տեղիս տեղիս «κατὰ τόπους», et elles se sont maintenues jusqu'en arménien moderne : կաթիլ կաթիլ «goutte par goutte», etc.

DATIF.

Le datif indique en vue de qui ou de quoi une action est faite, une chose existe, ainsi : L. VII, 44, Ջուր ոտից իմոց ոչ ետուր «ὕδωρ μοι ἐπὶ πόδας οὐκ ἔδωκας»; *ibid.*, 45, Համբոյր մի դու ոչ ետուր ինձ «φίλημά μοι οὐκ ἔδωκας». Le sens est nettement indiqué par le fait que, dans certaines expressions, le datif et l'accusatif avec *ց* peuvent se substituer l'un à l'autre : L. IV, 3, ասէ ցնա Սատանայ ..... ասա քարիդ այդմիկ «εἶπεν αὐτῷ ὁ διάβολος ..... εἰπὲ τῷ λίθῳ τούτῳ».

Les exemples suivants, pris presque au hasard, montreront la souplesse et la variété des emplois du datif qui tous se ramènent sans difficulté au sens général du cas : L. I, 2, որպէս աւանդեցին մեզ «καθὼς παρέδοσαν ἡμῖν»; *ibid.*, 11, Երեւեցաւ նմա «ὤφθη αὐτῷ»; *ibid.*, 13, կին քո ծնցի քեզ որդի «ἡ γυνή σου γεννήσει υἱόν σοι»; *ibid.*, 27, կոյս խօսեցելոյ առն «παρθένον ἐμνηστευμένην ἀνδρί»; *ibid.*, 49, արար ինձ մեծամեծս «ἐποίησέν μοι μεγάλα»; *ibid.*, 68, յայց ել մեզ եւ արար փրկութիւն ժողովրդեան իւրում «ἐπεσκέψατο καὶ ἐποίησεν λύτρωσιν τῷ λαῷ αὐτοῦ»; *ibid.*, 73, զերդումն զոր երդուաւ Աբրահամու հօր մերում «ὅρκον ὃν ὤμοσεν πρὸς Ἀβραὰμ τὸν πατέρα ἡμῶν»; II, 12, Եւ այս նշանակ ձեզ «καὶ τοῦτο ὑμῖν τὸ σημεῖον»; *ibid.*, 14, փառք Աստուծոյ «δόξα Θεῷ»; *ibid.*, 15, ծանոյց մեզ «ἐγνώρισεν ἡμῖν»; L. VII, 2, որ էր նմա պատուական «ὃς ἦν αὐτῷ ἔντιμος»; Mt. XXVII, 31, ագուցին նմա զիւր հանդերձն «ἐνέδυσαν αὐτὸν τὰ ἱμάτια αὐτοῦ»; L. IX, 35, զնմա լուարուք «αὐτοῦ ἀκούετε» (c'est-à-dire «écoutez-le en vue de lui obéir»; cf. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 132), etc.

Dans les diverses langues, le datif se trouve rarement construit avec une préposition; l'arménien n'a qu'une seule préposition qui puisse être suivie du datif, c'est ըստ «suivant, selon», et, en ce sens, ըստ répond exactement au v. sl. *po* avec le datif: L. II, 24, ըստ ասացելոյն «κατὰ τὸ εἰρημένον», cf. v. sl. *po re-čenumu*; *ibid.*, 39, ըստ աւրինացն Տեառն «κατὰ τὸν νόμον κυρίου», cf. v. sl. *po zakonu gospodĭnju*; IV, 16, ըստ սովորութեան իւրում «κατὰ τὸ εἰωθὸς αὐτῷ», cf. v. sl. *po obyčaju svojemu*. Sur ընդ, cf. l'exemple douteux cité p. 411.

Comme dans les autres langues, le datif sert régulièrement de complément à certains verbes: le sens du cas est au fond toujours le même, mais l'usage est fixé, au lieu que les verbes précédemment cités peuvent être accompagnés de cas autres que le datif, en particulier de l'accusatif. On a ainsi, avec վնասել «nuire», L. IV, 35, ոչ ինչ վնասեալ նմա «μηδὲν βλάψαν αὐτόν» (cf. lat. *nocere alicui*); avec սաստել «commander avec force», L. IX, 43, սաստեաց այսոյն պղծոյ «ἐπετίμησεν τῷ πνεύματι τῷ ἀκαθάρτῳ» (cf. v. sl. *zaprěti duchovi nečistumu*); առաջնորդել «guider», L. VI, 39, միթէ կարիցէ՞ կոյր կուրի առաջնորդել «μήτι δύναται τυφλὸς τυφλὸν ὁδηγεῖν;»; տիրել «dominer», Ps. XVIII, 14,ապա թէ ոչ տիրեսցեն ինձ «ἐὰν μή μου κατακυριεύσωσι»; de même իշխել «dominer», I Cor. VII, 4, կին մարմնոյ իւրում ոչ իշխէ «ἡ γυνὴ τοῦ ἰδίου σώματος οὐκ ἐξουσιάζει» (cf. Delbrück, *Vergl. synt.*, § 133); հնազանդել «se soumettre à» (et aussi l'adjectif հնազանդ «soumis à»), L. VIII, 25, հնազանդին նմա «ὑπακούουσιν αὐτῷ» (cf. Delbrück, *l. c.*, § 132); հաւատալ «croire», J. IV, 21, հաւատա ինձ «πίστευέ μοι»; անսալ «se conformer à», L. IX, 41, անսայցեմ ձեզ «ἀνέξομαι ὑμῶν»; նմանել «ressembler à», Mt., XVIII, 23, նմանեցաւ ... առն թագաւորի «ὡμοιώθη ... ἀνθρώπῳ βασιλεῖ», et l'adjectif նման «semblable à», L. VII, 31, ու՞մ իցեն նմանաւղք · նման են մանկտւոյ «τίνι εἰσὶν ὅμοιοι; ὅμοιοί εἰσιν παιδίοις», cf. lat. *similis alicui*; avec կարաւտանալ «avoir besoin de», L. XXII, 35, միթէ կարաւտացա՞յք իմիք «μή τινος ὑστερήσατε;»; avec ցանկանալ «désirer», Deutéron., XXI, 11, ցանկասցիս նմա «ἐνθυμηθῇς αὐτῆς»; ողորմել «avoir pitié», L. XVI, 24, ողորմեաց ինձ «ἐλέησόν με» (sur ces derniers exemples, cf. Delbrück, *l. c.*, § 131). Il serait intéressant, au point de vue de la grammaire arménienne, de relever tous les verbes qui se construisent ainsi régulièrement avec le datif, mais cette étude ne serait pas à sa place ici.

Comme le génitif, le datif peut servir de prédicat, ainsi L. I, 26, քաղաքն ..... որում անուն էր Նազարեթ «πόλιν ..... ᾗ ὄνομα Ναζαρέθ» (cf. Delbrück, *l. c.*, § 135).

Il n'y a pas de datif complément d'un substantif; là même où le grec aurait pu suggérer cet emploi, il est évité, ainsi L. I, 5,

եղեւ . . . . քահանայ մի . . . . եւ կին նորա ի դստերաց Ահարոնի «ἐγένετο . . . . ἱερεύς τις . . . . . καὶ γυνὴ αὐτῷ ἐκ τῶν θυγατέρων Ἀαρών». Cet usage du datif, dont on trouvera de nombreux exemples chez Delbrück, *l. c.*, § 146, se rattache assez aisément à la valeur générale du cas, mais il y a de grandes chances pour que, là où il se présente en fait, il soit une simple conséquence de l'existence d'une forme atone commune au génitif et au datif dans le pronom personnel : skr. *me*, *te*, v. sl. *mi*, *ti*, *si*, gr. *μοι*, *τοι*, *Foι*. L'arménien, qui n'a pas trace de cette forme atone, n'a pas non plus de datif adnominal.

Dans la mesure où l'arménien a des propositions infinitives, le sujet de ces propositions est ordinairement au datif, ainsi J. III, 9, *զիա՞րդ մարթի այդմ լինել* «πῶς δύναται ταῦτα γενέσθαι;»; J. XVIII, 14, *լաւ է առն միում մեռանել* «συμφέρει ἕνα ἄνθρωπον ἀποθανεῖν»; L. XIX, 14, *ոչ կամիմք թագաւորել դմա* «οὐ θέλομεν τοῦτον βασιλεῦσαι» (l'accusatif, *ibid.*, 27, *որ ոչն կամէին զիս թագաւորել* «τοὺς μὴ θελήσαντάς με βασιλεῦσαι», est suspect d'être un hellénisme); L. XI, 1, *ուսո մեզ յաղօթս կալ, որպէս Յովհաննէս ուսոյց աշակերտացն իւրոց* «δίδαξον ἡμᾶς προσεύχεσθαι καθὼς καὶ Ἰωάννης ἐδίδαξεν τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ»; dans ce dernier exemple les datifs *մեզ* et *աշակերտաց* doivent passer pour les sujets de propositions infinitives, car *ուսուցանել* se construit avec l'accusatif. Originairement, le datif n'était sans doute employé que là où il était justifié par le sens, ainsi dans *լաւ է նմա* «il est bon pour lui», mais il s'est créé un véritable type de propositions infinitives avec sujet au datif. Le slave présente, on le sait, un emploi tout pareil du datif, par exemple : L. VI, 6 : *եղեւ . . . մտանել նմա* «ἐγένετο εἰσελθεῖν αὐτόν», cf. v. sl. *bystu . . . vĭniti jemu*; mais l'emploi résulte dans les deux langues d'un développement indépendant, d'ailleurs aisé à expliquer, et qui n'appelle aucune observation ; en effet l'infinitif est une forme récente dans les diverses langues indo-européennes où il existe, et, par suite, la proposition infinitive est une création assurément postérieure à l'époque indo-européenne. C'est ce qui fait qu'elle a des aspects différents suivant les langues.

ABLATIF.

L'ablatif a souvent une forme commune avec d'autres cas : au pluriel, il ne se distingue jamais du datif et du génitif; au singulier, il a une forme propre dans toutes les flexions, sauf les thèmes en *-ո-*. Il est presque constamment précédé d'une préposition : d'ordinaire *ի, յ*, parfois *զ*, et, dans quelques cas particuliers *ընդ* et *ըստ*. L'ablatif sans préposition n'a sub-

sisté que dans quelques tours, dont les principaux sont les deux suivants :

1° Devant *ի* suivi du même substantif à l'accusatif :

L. x, 7. *Ի փոխիցիք տանէ ի տուն* « μὴ μεταβαίνετε ἐξ οἰκίας εἰς οἰκίαν »;

L. i, 50, *ազգաց յազգս* « εἰς γενέας καὶ γενέας » (litt. « de génération en génération »).

2° Quand il s'agit d'un pronom personnel employé avec valeur réfléchie :

J. xix, 6. *առէք զդա ի ձեզ, և ձեզէն խաչեցէք ի խաչ* « prenez-le, et, vous-mêmes, crucifiez-le ».

Elisée (édit. Venise, 1838), p. 50, l. 20. *Եւ ինձէն աչաւք տեսի* « je l'ai vu par moi-même de mes yeux ».

Avec *ընդ*, on ne rencontre l'ablatif qu'au sens de « du côté de » : Mc xvi, 5. *Նստեր ընդ աջմէ կողմանէ* « il était assis du côté droit »; Mt. xxv, 41, *որ ընդ ահեկէն իցեն* « ceux qui sont à gauche ». — Avec *ըստ*, les exemples sont aussi limités à un seul tour : II Pierre, II, 8, *աւր ըստ աւրէ* « ἡμέραν ἐξ ἡμέρας »; Eznik, IV, 1 (p. 246), *Ի ըստ միոջէ* « l'un après l'autre ». — Avec *գ*, les exemples sont plus nombreux, sans être variés; le sens est d'ordinaire « au sujet de » : L. II, 38. *խաւսէր զնմանէ* « ἐλάλει περὶ αὐτοῦ » (pour l'ablatif, cf. lat. *dē* avec l'ablatif et gr. περὶ avec le génitif représentant un ancien ablatif); on trouve aussi L. VIII, 54. *կալաւ զձեռանէ նորա* « il l'a prise par la main », ou L. XIX, 48. *ժողովուրդն ամենայն կախեալ կայր զնմանէ* « ὁ λαὸς ἅπας ἐξεκρέμετο αὐτοῦ », et L. II, 38. *գոհանայր ցտեառնէ* « ἀνθωμολογεῖτο τῷ Θεῷ ».

Normalement, l'ablatif est précédé de la préposition *ի*, là même où d'autres langues ont l'ablatif sans préposition. Exemples de l'ablatif avec *ի* indiquant le point de départ au sens propre : L. I, 38. *գնաց ի նմանէ հրեշտակն* « ἀπῆλθεν ἀπ' αὐτῆς ὁ ἄγγελος »; L. I, 15. *անպտուղն յորովայնէ մաւրէ իւրոյ* « ἔτι ἐκ κοιλίας μητρὸς αὐτοῦ »; L. I, 2. *ի սկզբանէ* « ἀπ' ἀρχῆς »; L. I, 35, *որ ծնանելոյն է ի քէն* « τὸ γεννώμενον ἐκ σοῦ »; et, avec des adverbes, L. IV, 13. *ի բաց եկաց ի նմանէ* « ἀπέστη ἀπ' αὐτοῦ »; L. VII, 6, *ոչ ինչ կարի հեռի էր ի տանէն* « οὐ μακρὰν ἀπέχοντος ἀπὸ τῆς οἰκίας »; L. V, 3. *ի նաւոյն ի ցամաքէն* « ἀπὸ τῆς γῆς ». Entre beaucoup d'emplois intéressants de l'ablatif avec *ի*, tous dérivés naturellement de la valeur générale de ce cas, on notera les suivants : complément d'un verbe passif quand il s'agit d'une personne, L. II, 21, *որ կոչեցեալ էր ի հրեշտակէն* « τὸ κληθὲν ὑπὸ τοῦ ἀγγέλου » (l'exemple L. VI, 44. *իւրաքանչիւր ծառ ի պտղոյ իւրում ճանաչի* a un caractère tout différent, comme le montre l'original grec : « ἕκαστον δένδρον ἐκ τοῦ ἰδίου καρποῦ γινώσκεται »); expression

du tout dont on prend une partie, L. IV, 27, *ոչ ոք ի նոցանէ* « οὐδεὶς αὐτῶν » (cf. lat. *nullus ex eis*); expression de la cause avec préposition *առ*, L. VIII, 6, *առ ի չգոյէ հիւթոյ* « διὰ τὸ μὴ ἔχειν ἰκμάδα »; complément de verbes divers, ainsi : L. VI, 18, *եկին լսել ի նմանէ* « ἦλθον ἀκοῦσαι αὐτοῦ »; L. VI, 29, *մի արգելուր ի նմանէ և զշապիկն* « καὶ τὸν χιτῶνα μὴ κωλύσῃς »; L. IX, 61, *հրաժարել ի տանէ իմմէ* « ἀποτάξασθαι τοῖς εἰς τὸν οἶκόν μου »; L. V, 15, *բժշկել ի հիւանդութենէ իւրեանց* « θεραπεύεσθαι ἀπὸ τῶν ἀσθενειῶν αὐτῶν »; L. VI, 30, *ամենայնի որ խնդրէ ի քէն՝ տուր* « παντὶ αἰτοῦντί σε δίδου »; L. X, 21, *ծածկեցեր զայս յիմաստնոց* « ἀπέκρυψας ταῦτα ἀπὸ σοφῶν »; L. XIX, 21, *երկնչէի ի քէն* « ἐφοβούμην σε » (le complément de *երկնչել* est régulièrement à l'ablatif, comme celui de skr. *bháyate* et de v. sl. *bojitŭ sę* « il craint »); tous ces exemples et les exemples analogues qu'on pourrait citer répondent exactement à ceux de l'ablatif sans préposition qu'énumère M. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 82 et suiv.

En arménien moderne, où les prépositions ne sont plus employées, l'ablatif apparaît seul et sans préposition; c'est simplement une conséquence de l'élimination générale des prépositions signalée ci-dessus, p. 409, et il ne faudrait pas chercher dans cet emploi un reste de l'ablatif indo-européen libre (cf. Л. Мсеріанцъ, *Этюды по арм. діалектологіи*, II, p. 143 et suiv.). Les exemples suivants de l'arménien occidental montreront à quel point l'ablatif moderne a conservé intacte sa valeur originelle : *դպրոցէն հեռանալ* « s'éloigner de l'école »; *մանուկներէն փառաբանուեցաւ* « il a été glorifié par les enfants »; *նորէն* « de nouveau »; *ի՞նչ կուզես ինձմէ* « que veux-tu de moi? »; *ան օրէն ի վեր* « depuis ce jour »; *մէկու մը քթէն բռնել* « prendre quelqu'un par le nez » (cf. arm. class. *ըստ* avec l'ablatif); *Ա. վերջիններէն էր* « A. était des derniers »; *աջ կողմէն* « du côté droit »; *կնիկէն կը վախնամ* « je crains la femme », etc. Pour se rendre compte de l'exacte conservation de l'ablatif, il suffit de rechercher dans la traduction de la Bible en arménien moderne de Constantinople les passages qui correspondent aux passages cités ci-dessus, par ex. : L. XIX, 21, *կը վախնայի քեզմէ* « je te craignais ». — Un emploi tout à fait remarquable est celui de l'ablatif près d'un adjectif pour indiquer le comparatif : *քեզմէ աւելի մեծ*, ou simplement *քեզմէ մեծ* « plus grand que toi », *մէկէ աւելի* « plus d'un »; commun aujourd'hui à tout le domaine arménien, cet usage est absolument inconnu à l'arménien classique, et M. Karst, *Hist. gramm. d. Kilikischarm.*, § 436, n'en signale même pas d'exemple au moyen âge : on doit donc admettre que cet emploi indo-européen (v. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 92), après avoir disparu en arménien, y a été restauré, ce qui montre qu'il sort naturellement de la valeur propre de l'ablatif. Comme l'ablatif sans préposition, ce n'est pas la

conservation d'un état très ancien, mais une innovation, fort remarquable d'ailleurs.

LOCATIF.

Bien qu'il n'ait une forme propre que dans les seuls mots en *-i* -ի, thèmes en *-a-* -ա-, du type *teli* տեղի, génit. dat. *telwoy* տեղւոյ, instr. *teleaw* տեղեաւ, loc. *telwoj* տեղւոջ, le locatif est en arménien un cas bien distinct de tous les autres, car sa forme est confondue tantôt avec celle de l'accusatif — au singulier dans les thèmes en *-o-* -ո-, dans le mot գիւղ *giwł* «village» (génit. datif գեղջ, loc. գիւղ, ainsi ի մերում գիւղ «dans notre village», Eznik, I, 25), et dans les pronoms personnels; au pluriel dans tous les noms —, tantôt avec celle du datif — au singulier, dans tous les noms réguliers autres que les thèmes en *-o-* -ո- — et cette opposition suffit à marquer précisément le locatif : pour établir que, dans une phrase donnée, un datif-locatif est bien un locatif et non un datif, il suffit de montrer que, dans le même tour, la forme d'accusatif-locatif est employée conformément au principe de la répartition posé ci-dessus.

Le locatif ne se rencontre jamais sans préposition, et la préposition qui le précède est le plus souvent *i* ի; son emploi est exactement le même que celui du même cas en indo-iranien et en baltique, c'est-à-dire qu'il sert à indiquer le lieu ou le temps où une chose se fait, avec les sens figurés qui se rattachent à ce sens général :

L. II, 8, հովիւք էին ի տեղւոջն յայնմիկ բացաւթեայք «ποιμένες ἦσαν ἐν τῇ χώρᾳ τῇ αὐτῇ ἀγραυλοῦντες»; L. I, 79, երեւել որոց ի խաւարի և ի ստուերս մահու նստէին «ἐπιφᾶναι τοῖς ἐν σκότει καὶ σκιᾷ θανάτου καθημένιος»; L. X, 13, ի խորգ և ի մոխիր նստեալ էր «ἐν σάκκῳ καὶ σποδῷ καθήμενοι» (խորգ et մոխիր sont thèmes en *-o-*, *-n-*); L. III, 1, եղեւ ..... յանապատի անդ «ἐγένετο ..... ἐν τῇ ἐρήμῳ» (locatif avec l'adverbe անդ servant d'article); L. IV, 2, և ոչ եկեր և ոչ արբ յաւուրսն յայնոսիկ «οὐκ ἔφαγεν οὐδὲ ἔπιεν ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις»; mais *ibid.*, 16, եմուտ ... յաւուր շաբաթու ի ժողովուրդն «εἰσῆλθεν ... ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῶν σαββάτων εἰς τὴν συναγωγήν»; L. VII, 25, որ ի հանդերձս երեւելիս և ի փափկութեան են «οἱ ἐν ἱματισμῷ ἐνδόξῳ καὶ τρυφῇ ὑπάρχοντες».

L. I, 26, յամսեանն վեցերորդի առաքեցաւ «ἐν τῷ μηνὶ τῷ ἕκτῳ ἀπεστάλη»; on notera que ամսեան est la forme ordinairement employée au locatif; le génitif-datif de ամիս est parfois ամսեան, mais plus ordinairement ամսոյ (voir la revue *Banasêr*, I, 144 et suiv.).

L. I, 14, բազումք ի ծննդեան նորա խնդասցեն «πολλοὶ ἐπὶ τῇ γενέσει αὐτοῦ χαρήσονται».

L. II, 42, յելանել նոցա յԵրուսաղէմ ըստ սովորութեան տօնին

ի կատարել զաւուրսն ի դառնալ նոցա, մնաց Յիսուս մանուկն . . . « ἀναβαινόντων αὐτῶν κατὰ τὸ ἔθος τῆς ἑορτῆς, καὶ τελειωσάντων τὰς ἡμέρας, ἐν τῷ ὑποσΊρέφειν αὐτοὺς ὑπέμεινεν Ἰησοῦς ὁ παῖς . . . »; les infinitifs, qui sont en arménien des substantifs déclinés d'après le type en *-o-* (c'est-à-dire comme *գեա*) sont ici au locatif; ce tour est tout à fait usuel.

Mais on trouve aussi le locatif avec d'autres prépositions : avec *առ* au sens de « près de » dans les exemples tels que :

Gen. XIII, 18, *բնակեցաւ առ կաղնւոջն* « κατῴκησε παρὰ τὴν δρῦν ».

L. I, 56, *Եկաց Մարիամ առ նմա* « ἔμεινε Μαριὰμ σὺν αὐτῇ »; ou L. V, 1, *կայր առ ծովակին* « ἦν ἑσΊὼς παρὰ τὴν λίμνην »; et L. VII, 38, *կայր յետոյ առ ոտսն* « σΊᾶσα ὀπίσω παρὰ τοὺς πόδας αὐτοῦ ».

et avec *ընդ* au sens de « avec » (anciennement « près de ») dans des exemples tels que :

J. X, 6, *խաւսէր ընդ նոսա* « ἐλάλει αὐτοῖς », et J. XII, 29 : *խաւսեցաւ ընդ նմա* « αὐτῷ λελάληκεν ».

L. I, 58, *մեծ արար Տէր զողորմութիւն իւր ընդ նմա, և խնդային ընդ նմա* « ἐμεγάλυνεν κύριος τὸ ἔλεος αὐτοῦ μετ' αὐτῆς, καὶ συνέχαιρον αὐτῇ »; et *ibid.*, 72 : *առնել ողորմութիւն ընդ հարս մեր* « ποιῆσαι ἔλεος μετὰ τῶν πατέρων ἡμῶν ».

L. II, 36, *կեցեալ ընդ առն* « ζήσασα μετὰ ἀνδρός ».

L. II, 46 : *նստէր ընդ վարդապետսն* « καθιζόμενον ἐν μέσῳ τῶν διδασκάλων ».

C'est aussi un locatif qu'on trouve dans l'emploi isolé suivant avec *զ* :

L. IV, 11, *մի երբեք հարցես զքարի զոտն քո* « μή ποτε προσκόψῃς πρὸς λίθον τὸν πόδα σου ».

L. XI, 53, *զամօթ հարկանէին* « ils étaient frappés de honte »; car on lit *զգետնի հարկանել* « frapper contre terre », par exemple Élisée, p. 54, l. 9 (édit. Venise, 1838), et *գետնի* sert de locatif à *գետին* « sol », bien que ce mot fasse *գետնոյ* au génitif-ablatif (cf. *ի միջի մերում* en regard de *ի մէջ*);

On doit de même supposer un locatif avec *ըստ* « selon » dans :

Mt. XVI, 27, *հատուսցէ իւրաքանչիւր ըստ գործս իւր* « ἀποδώσει ἑκάσΊῳ κατὰ τὴν πρᾶξιν αὐτοῦ ».

On voit mal pourquoi les noms de lieux en *-ոս* transcrits du grec ont un locatif singulier identique à leur accusatif, alors que leur génitif-datif singulier est en *-ի*; ainsi L. X, 13, *ի Տիւրոս և ի Սիդովն* « ἐν Τύρῳ καὶ Σιδῶνι » (cf. le datif *Տիւրոսի*, *ibid.*, 14); Mt. II, 19, *երեւեցաւ յԵգիպտոս* « φαίνεται . . . . . ἐν Αἰγύπτῳ ». Il n'en est pas de même pour les noms de personnes, car on lit : Act. XV, 25, *ընդ սիրելիսն մեր ընդ Բառնաբայ և ընդ Պօղոսի* « σὺν τοῖς ἀγαπητοῖς ἡμῶν Βαρνάβᾳ καὶ Παύλῳ ».

Dans les dialectes orientaux, c'est-à-dire dans ceux qui sont

voisins de la région où sont parlées les langues caucasiques du Sud à riche flexion casuelle, le locatif a reçu la marque propre et constante qui lui manquait en arménien classique; la désinence est *-ում*, empruntée aux démonstratifs, aux interrogatifs et indéfinis et à quelques adjectifs. Le mot v. arm. *մի* « un » a pour génitif *միոյ* et pour datif *միում* ou *միոջ*, mais *միոջ* ne sert pas ordinairement de locatif — du moins dans la traduction de l'Évangile, car on lit chez Elisée, II (édit. Johannisean, p. 42; édit. Venise, 1838, p. 34) *ի միոջ վայրի* —, et par suite *միում* semblait en une certaine mesure caractériser le datif-locatif. Aussi, dès l'arménien classique le plus rigoureux, celui de la traduction de l'Évangile, la finale *-ում*, propre aux thèmes en *-ո-*, a-t-elle été transportée au locatif d'un petit groupe d'adjectifs dont la flexion est en *-ա-*, les ordinaux en *-որդ* : lorsque l'ordinal en *-որդ* suit son substantif au locatif, il a son locatif normal en *-ի* : L. I, 59, *յաւուրն ութերորդի* « ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῇ ὀγδόῃ », mais lorsqu'il précède et qu'il devrait, suivant la règle générale, n'être pas fléchi (ce qui arrive en effet, J. IV, 52, *յեւթներորդ ժամու* « ὥραν ἑϐδόμην »), il a parfois d'après *առաջին* « premier », génit. *առաջնոյ*, dat.-loc. *առաջնում*, un locatif en *-ում*, ainsi Mt. XIV, 25 : *ի չորրորդում պահու* « τετάρτῃ φυλακῇ ». Le locatif en *-ում* est déjà employé normalement avec des substantifs quelconques dans la langue spéciale des anciennes traductions philosophiques, concurrement avec un locatif en *-ոջ* qui n'a pas survécu. — Les dialectes occidentaux expriment la notion du locatif à l'aide de *մէջ* et ont perdu ce cas en tant qu'élément de la flexion, mais, du moins, *մէջ* lui-même est un ancien locatif.

INSTRUMENTAL.

L'instrumental est, de tous les cas arméniens, le seul qui ne soit jamais confondu avec un autre pour la forme et qui ait toujours une caractéristique propre. Il a conservé d'une manière très nette tous les emplois indo-européens.

Au sens propre d'accompagnement, il est d'ordinaire précisé par une détermination spéciale du sens, comme dans les autres langues; cette détermination est *հանդերձ* placé après le mot déterminé (comme *tenus*, *uersus* en latin), ainsi L. II, 5, *Մարեմաւ հանդերձ* « σὺν Μαριάμ ». Là où le sens est nettement marqué par le contexte, *հանդերձ* peut manquer, ainsi : Mc III, 7, *Յիսուս աշակերտաւքն իւրովք* « ὁ Ἰησοῦς μετὰ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ »; Act. X, 1, *այր մի էր* ..... 2 ..... *բարեպաշտօն և երկիւղած յԱստուծոյ ամենայն տամբ իւրով* « σὺν παντὶ τῷ οἴκῳ αὐτοῦ »; Elisée, p. 57, l. 2 (édit. Venise, 1838), *զամենեսին զայս(ս) իւրաքանչիւր դեղիւք և ագարակաւք, գաւառաւք և գաւառա-*

զնոսա ... առեալ « ayant pris tous ceux-ci avec tous les villages et tous les champs, toutes les troupes et tous les chefs ». On reconnaît ici l'emploi étudié par M. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 104.

L'instrumental sans préposition indique avec quel instrument se fait une action, de quelle manière, par quel moyen, etc., ainsi : L. I, 3, *գՀետ երթեալ ի ամենայնի ճշմարտութեամբ* (*ἀκριβῶς*, c'est-à-dire « avec vérité »); L. I, 18, *իմ գիտայիկ զայդ* « *κατὰ τί γνώσομαι τοῦτο;* »; L. I, 44, *խաղայց ցնծալով* « *ἐσκίρτησεν* » (il a sauté en se réjouissant); L. I, 51, *արար զաւրութիւն բազկաւ իւրով* (*ἐν βραχίονι αὐτοῦ* « avec son bras »); L. I, 70, *խաւսեցաւ բերանով սրբոց* « *διὰ στόματος τῶν ἁγίων* »; L. I, 75, *պաշտել զնա սրբութեամբ և արդարութեամբ* (*ἐν ὁσιότητι καὶ δικαιοσύνῃ*); L. I, 80, *աճէր և զաւրանայր հոգւով* (*πνεύματι*); L. II, 51, *զարդանայր իմաստութեամբ և հասակաւ և չնարհաւք* « *προέκοπτεν τῇ σοφίᾳ καὶ ἡλικίᾳ καὶ χάριτι* »; L. III, 16, *ես մկրտեմ ձեզ ջրով* « *ἐγὼ μὲν ὕδατι βαπτίζω ὑμᾶς* »; L. IV, 4, *ոչ հացիւ միայն կեցցէ մարդ, այլ ամենայն բանիւ Աստուծոյ* « *οὐκ ἐπ' ἄρτῳ μόνῳ ζήσεται ὁ ἄνθρωπος* »; L. VI, 38, *նովին չափով որով չափէք չափեսցի ձեզ* « *ᾧ μέτρῳ μετρεῖτε ἀντιμετρηθήσεται ὑμῖν* »; L. VIII, 47, *եկն դողալով* « *τρέμουσα ἦλθεν* ». Ces quelques exemples donnent un aperçu suffisant de l'emploi normal de l'instrumental en arménien. A titre de cas particuliers intéressants, il est utile de signaler l'instrumental de la chose complément d'un verbe passif : L. VIII, 37, *աՀիւ մեծաւ տագնապէին* « *φόβῳ μεγάλῳ συνείχοντο* »; l'instrumental complément des mots qui signifient « emplir » : L. I, 53, *զբաղեալս լցոյց բարութեամբ* « *πεινῶντας ἐνέπλησεν ἀγαθῶν* »; L. I, 67, *լցաւ հոգւով սրբով* « *ἐπλήσθη πνεύματος ἁγίου* »; L. V, 26, *լի եղեն աՀիւ* « *ἐπλήσθησαν φόβου* » (cf. Delbrück, *Vergl. synt.*, § 114); l'instrumental indiquant le chemin par où l'on passe : Mt. XXI, 32, *եկն Յովհաննէս ճանապարհս արդարութեան* « *ἦλθεν Ἰωάννης ἐν ὁδῷ δικαιοσύνης* » (le texte vieux slave a ici aussi, d'après le Marianus : *pątemĭ pravedĭnomŭ*, cf. Delbrück, *loc. cit.*, § 108); l'instrumental indiquant la durée : Act. XIII, 30, *երեւեցաւ աւուրբք բազմաւք* « *ὤφθη ἐπὶ ἡμέρας πλείους* », et aussi J. XII, 1, *վասն աւուրբ յառաջ քան զպատիկն եկն* « *πρὸ ἓξ ἡμερῶν τοῦ πάσχα ἦλθεν* » (Delbrück, *loc. cit.*, § 109); l'instrumental descriptif : Mc V, 42, *զարմացան մեծաւ զարմանալեաւք* « *ἐξέστησαν ἐκστάσει μεγάλῃ* » (passage suspect d'être calqué sur le grec). On voit qu'il n'y a pas de limites précises entre tous les emplois qui viennent d'être énumérés.

L'instrumental sans préposition peut servir de prédicat, ainsi L. IV, 32, *իշխանութեամբ էր բանն նորա* « *ἐν ἐξουσίᾳ ἦν ὁ λόγος αὐτοῦ* » (le slave a : *sŭ vlastiją bě slovo ego*); Ps. XXXVIII, 6, *չափով հնգից զաւուրս իմ* « *παλαιστὰς ἔθου τὰς ἡμέρας μου* »; Rom. I, 18, *որք զճշմարտութիւն անիրաւութեամբ ունին* « *τῶν τὴν ἀλήθειαν ἐν*

IMPRIMERIE NATIONALE.

ἀδικίᾳ κατεχόντων»; Rom. VIII, 8, որ մարմնովն են՝ Աստուծոյ հաճոյ լինել ոչ կարեն : Բայց դուք ոչ եք մարմնով, այլ հոգւով «οἱ ἐν σαρκὶ ὄντες Θεῷ ἀρέσαι οὐ δύνανται. Ὑμεῖς δὲ οὐκ ἐστὲ ἐν σαρκὶ ἀλλὰ ἐν πνεύματι»; Eznik, IV, 8 (édit. Venise, p. 265), կերպարանաւք զնա ասեն զխաչն և զմահն, և ոչ ճշմարտութեամբ «ils disent que la croix et la mort sont des figures et non pas une vérité» (littéralement «en figures et non pas en vérité»). En un sens très général, cet emploi de l'instrumental rappelle l'emploi de l'instrumental prédicat du lituanien et des dialectes slaves du Nord (v. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 122): le caractère tout à fait différent de ce dernier emploi provient sans doute d'une influence finnoise; en effet il est impossible de ne pas rapprocher des tours baltiques et slaves l'usage fait du translatif finnois dans Mt. XV, 28, *ja hänen tyttärensä tuli sillä hetkellä terveeksi* «καὶ ἰάθη (littéralement en finnois: «est devenue saine» *tuli terveeksi*) ἡ θυγάτηρ αὐτῆς ἀπὸ τῆς ὥρας ἐκείνης», et de l'essif finnois dans Mt. XV, 31, *kansa ihmetteli koska he näkivät ..... raajarikot terveinä* «τὸν ὄχλον θαυμάσαι βλέποντας ..... κυλλοὺς ὑγιεῖς» (voir Miklosich, *Vergl. gramm.*, IV, 742); et l'on ne saurait voir là une coïncidence fortuite, car l'indo-iranien et l'arménien n'ont pas développé l'emploi de l'instrumental prédicat dans le même sens que le baltique et le slave; en slave même, les dialectes du Sud ignorent presque entièrement cet usage, comme l'a montré M. Jagić, *Beitr. z. slav. synt.*, I, § 29 et suiv., et par suite le vieux slave de l'Évangile n'en a pas d'exemples à proprement parler[1]; le Suprasliensis a déjà quelques exemples, mais la langue du texte de ce manuscrit est bien différente de celle de l'Evangile, et dans ce texte même la valeur propre de l'instrumental reste bien visible partout, ainsi: Supr. 293, 9, *sąštają blądĭnicą ne vŭzŭva blądniceją nŭ ženoją* «elle qui était une prostituée, il ne l'a pas appelée (du nom de) prostituée, mais (du nom de) femme». L'instrumental prédicat résulterait donc d'un développement parallèle, mais indépendant, en arménien, en slave du Nord et en lituanien; en slave du Nord et en lituanien, le résultat a été à peu près le même, sans doute parce que des hommes de langue finnoise mêlés aux hommes de langue slave et de langue lituanienne, et adoptant la langue de ceux-ci, y ont

[1] L'exemple unique de Mc IX, 43 est suspect par son isolement même, et, en le citant (*Vergl. synt.*, I, p. 267), M. Delbrück a indiqué certains doutes; la construction de la phrase le rend très discutable, car l'instrumental *malomoštĭją* fait pendant au datif *jimąštju*: *debrĕe ti estu malomoštĭją vŭ životŭ vĭniti, neželi obě rącě jimąštju jiti vŭ geonų* «καλόν ἐστίν σε κυλλὸν εἰσελθεῖν εἰς τὴν ζωήν, ἢ τὰς δύο χεῖρας ἔχοντα ἀπελθεῖν εἰς τὴν γέενναν»: la forme féminine *malomoštĭją* de l'instrumental suggère l'hypothèse que le sens littéral serait «avec infirmité», et non pas «infirme».

introduit quelque chose de leur sentiment linguistique; l'arménien, soumis à d'autres influences, présente une évolution toute différente de ce même emploi.

D'une manière générale, l'instrumental n'est employé qu'avec peu de prépositions : en arménien, outre *ձանր եր* déjà signalé qui n'est pas une préposition proprement dite, on rencontre seulement : *ց*, *ընդ* et *առ*. Avec l'instrumental, *ընդ* signifie « sous » : L. VII, 6, *չեմ բաւական եմ ես ընդ յարկա- իմով մտանիցես* « οὐκ ἱκανός εἰμι ἵνα ὑπὸ τὴν στέγην μου εἰσέλθῃς », cf. lit. *àš nevertas esmì kad po mãno stógu paeitumbei*; Mt. VIII, 9, *այր մի եմ իշխա- նաւ ես ունելով* « ἐγὼ ἄνθρωπός εἰμι ὑπὸ ἐξουσίαν », cf. v. sl. *azŭ člověkŭ jesmi podŭ vladykoja*; avec *úpa* « sous », le védique a encore trace de l'instrumental dans *úpa dhármabhiḥ* « suivant la règle ». — L'instrumental avec *ց* a déjà été étudié dans ces *Mémoires*, IX, 54; la difficulté phonétique opposée par M. Hübschmann, *Arm. gramm.*, I, p. 446, au rapprochement avec v. sl. *za* semble pouvoir être résolue par la remarque que *ց* serait l'altération d'un ancien *ꙁ* devant consonne (A. Meillet, *Esquisse d'une grammaire comp. de l'arm.*, § 14, 1, p. 16 et suiv.); or le sl. *za* s'emploie avec l'instrumental. — Enfin *առ* avec l'instrumental signifie « près de » : Mt. XIII, 2, *ամենայն ժողովուրդն կայր առ ծովեզերբն* « πᾶς ὁ ὄχλος ἐπὶ τὸν αἰγιαλὸν εἰστήκει »; L. VIII, 5, *էր որ անկաւ առ ճանապարհս* « ὃ μὲν ἔπεσεν παρὰ τὴν ὁδὸν »; L. IV, 27, *առ Ղեսէից մարգարէից* « ἐπὶ Ἐλισαίου τοῦ προφήτου » (c.-à-d. « du temps du prophète Élisée »), aucune préposition de la famille de προ, παρα, περι, etc., à laquelle appartient évidemment *առ*, ne se construit avec l'instrumental en indo-iranien ou en letto-slave; le datif qu'on trouve avec gr. παρα en un sens exactement identique à celui de *առ* avec l'instrumental pourrait représenter un ancien instrumental; en tout cas l'emploi est à rapprocher des emplois locaux signalés par M. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 108.

L'arménien moderne a si bien conservé l'instrumental que l'on y pourrait illustrer tout l'essentiel de l'emploi de la manière la plus claire, ainsi en arménien occidental : *զգեստներով ծածկած* « revêtu de vêtements »; *ի՞նչ գոյնով է* « de quelle couleur est-il? »; *փոքր աչերով մարդ մը* « un homme avec de petits yeux »; *այս պատճառաւ* « pour cette raison »; *պտղով լեցուն* « plein de fruit »; *ժամանակաւ* « dans le temps (autrefois) », etc.

ACCUSATIF.

En ce qui concerne l'accusatif, on peut dire que l'arménien n'a rien perdu ni rien innové d'essentiel par rapport aux emplois indo-européens.

On met à l'accusatif le complément d'un verbe transitif, ainsi: L. I, 13, կին քո... ծնցի քեզ որդի «ἡ γυνή σου... γεννήσει υἱόν σοι», et naturellement aussi le prédicat qui se rapporte à un accusatif: L. I, 53, զմեծատունսն արձակեաց ունայնս «πλουτοῦντας ἐξαπέστειλεν κενούς» (la préposition զ qu'on trouve ici sera discutée plus bas, p. 425). De plus, un complément qui limite et détermine le sens verbal est mis à l'accusatif, alors même que le verbe est intransitif ou passif: L. II, 9, երկեան երկիւղ մեծ «ἐφοβήθησαν φόβον μέγαν»; l'emploi n'est pas imité du grec, car des exemples tout pareils se retrouvent dans les textes originaux: Élisée (édit. Venise, 1838), p. 8, l. 4, երթալ զայն ճանապարհ «aller ce chemin».

L'accusatif marque en indo-iranien le terme d'un mouvement; aucune préposition n'était nécessaire, et cet emploi ne différait pas essentiellement du précédent; l'arménien a toujours en ce sens une préposition: ի «dans», L. I, 23, գնաց ի տունն իւր «ἀπῆλθεν εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ»; զ «vers», L. I, 30, ասէ ցնա «εἶπεν αὐτῇ»; ou առ «vers, à», L. I, 26, առ արկեալ... առ կոյս «ἀπεστάλη .. πρὸς παρθένον»; L. IV, 43, եկին մինչև առ նա «ἦλθον ἕως αὐτοῦ».

La durée est régulièrement indiquée par l'accusatif: L. I, 56, եկաց ... ամիսս երիս «ἔμεινεν ... μῆνας τρεῖς»; L. XIII, 8, թող զդա այս ամ եւս «ἄφες αὐτὴν καὶ τοῦτο τὸ ἔτος»; pour l'extension dans l'espace, les exemples sont plus rares et moins clairs. On peut citer peut-être L. II, 44, եկին երթև աւուր մի ճանապարհ «ἦλθον ἡμέρας ὁδόν». Avec la préposition ընդ «le long de, à travers», cet emploi est au contraire fréquent: L. I, 65, ընդ ամենայն լեառնակողմինն ... պատմէին «ἐν ὅλῃ τῇ ὀρεινῇ ... διελαλεῖτο»; L. XI, 51, կորուսեալ ընդ սեղանն և ընդ տաճարն «ἀπολομένου μεταξὺ τοῦ θυσιαστηρίου καὶ τοῦ οἴκου»; de même, avec valeur figurée, Mt. XIX, 10: եթէ այդպէս կայ գործ մարդոյ ընդ կին «εἰ οὕτως ἐστὶν ἡ αἰτία τοῦ ἀνθρώπου μετὰ τῆς γυναικός».

L'accusatif dit de relation est une chose surtout hellénique, et l'arménien n'en a presque pas trace. Le cas du mot անուն «nom» dans des tours comme L. I, 5, քահանայ մի անուն Զաքարիա «ἱερεύς τις ὀνόματι Ζαχαρίας» est à part: l'emploi correspondant se retrouve en sanskrit, en iranien et en grec, voir Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 185, et en dernier lieu, Foy, *I. F.*, XII, p. 172 et suiv.; il s'agit ici d'un cas tout particulier et qui ne permet aucune conclusion générale. Les adjectifs employés adverbialement, comme dans L. VII, 43, ուղիղ դատեցար, «ὀρθῶς ἔκρινας» rentrent au fond dans le cas des accusatifs ordinaires: «tu as jugé (un jugement) droit».

Les exemples suivants d'accusatifs avec զ se laissent malaisément ramener à un principe général: Mt. X, 41, որ ընդունի

զմարգարէ յանուն մարգարէի «ὁ δεχόμενος προφήτην εἰς ὄνομα προφήτου»; Mt. xi, 2, *առաքեաց ի ձեռն աշակերտաց իւրոց «πέμψας διὰ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ»*; L. ix, 50, *ի մեր կողմն է «ὑπὲρ ὑμῶν ἐστιν»*; L. xi, 17, *տուն բաժանեալ յանձն «διαμερισθεῖσα ἐφ' ἑαυτήν»*; L. i, 42, *ի ձայն բարձր ագաղակեաց «ἀνεφώνησεν κραυγῇ μεγάλῃ»*; Moïse Khor., ii, 13, *ասէ յիւր լեզու «il dit en sa langue»*; cf. le type gr. *εἰς δύναμιν, εἰς καλόν*, etc., et lat. *mirum in modum*.

L'innovation la plus remarquable de l'arménien pour l'accusatif est l'emploi de la préposition *զ* devant tout accusatif déterminé qui n'est pas déjà précédé d'une autre préposition, c'est-à-dire devant les pronoms, les noms propres, les substantifs accompagnés de l'article, d'un démonstratif ou d'un possessif, ou ayant simplement une valeur déterminée sans que cette détermination soit marquée par aucun signe; ainsi L. i, 34, *զայր ոչ գիտեմ «ἄνδρα οὐ γινώσκω»*, la préposition *զ* est employée, et le sens est, pour le traducteur, «je ne connais pas le mâle»; on voit que *զ* apparaît là même où le grec n'a pas d'article; L. ii, 37, *պաշտէր գոյգ և գիշերի «λατρεύουσα νύκτα καὶ ἡμέραν»* (on voit que l'accusatif exprimant la durée admet également l'emploi de *զ*). Cet emploi de la préposition *զ*, dont l'origine est assez obscure (cf. ces *Mémoires*, IX, 53), a pour effet de caractériser l'accusatif, dont la forme se confond au singulier avec celle du nominatif dans tous les noms autres que les pronoms personnels. Mais il est certain qu'il ne s'agit pas ici d'un préfixe *զ* distinct de la préposition, et la valeur de détermination est chose secondaire; après *քան* ou *իբրև* indiquant comparaison, *զ* suivi de l'accusatif est régulièrement employé là même où il n'y a pas la moindre détermination de sens, ainsi L. ix, 23, *ոչ գոյ մեր առելի քան զհինգ նկանակ և գերկու ձկունս «οὐκ εἰσὶν ἡμῖν πλεῖον ἢ ἄρτοι πέντε καὶ ἰχθύες δύο»*; L. x, 3, *առաքեմ զձեզ իբրև գգառինս ի մէջ գայլոց «ἀποστέλλω ὑμᾶς ὡς ἄρνας (des agneaux) ἐν μέσῳ λύκων»*.

L'arménien moderne a conservé tous les anciens usages de l'accusatif; et, comme les prépositions ont disparu, il se trouve que l'accusatif sans préposition indique le terme du mouvement, ainsi *տուէր դառնալ «retourner à la maison»*; la langue est ainsi revenue à l'usage indo-européen.

APPOSITION.

L'apposition joue en arménien un rôle relativement grand, et les exemples suivants méritent quelque attention :

Mt. x, 42, *որ արբուսցէ միում ի փոքրկանցս յայսցանէ բաժակ ի ջուր միայն «ὃς ἂν ποτίσῃ ἕνα τῶν μικρῶν τούτων ποτήριον*

ψυχροῦ»; aujourd'hui encore ce tour est régulier : arm. occid. *գաւաթ մը ջուր* «un verre d'eau».

L. VII, 44, *դարձեալ ի կինն կողմն* «στραφεὶς πρὸς τὴν γυναῖκα», littéralement en arménien «s'étant tourné vers la femme, du côté»; la préposition *ի* porte à la fois sur *կին* et sur *կողմն*.

L'Évangile ne présente ce type qu'au nominatif-accusatif, mais dans l'Ancien Testament, on lit à l'instrumental :

Sagesse, I, 1, *միամտութեամբ սրտիւ* «ἐν ἁπλότητι καρδίας»; et souvent à l'ablatif, avec ou sans répétition de la préposition *ի* :

Genèse, VI, 7, *յերեսաց երկրի* «ἀπὸ προσώπου πάσης τῆς γῆς»;

Ps. XX, 11, *յորդւոց ի մարդկանէ* «ἀπὸ υἱῶν ἀνθρώπων»;

ou chez les auteurs :

Eznik, II, 3, *ի մարդկանէ հնարողութենէ* «de l'art des hommes».

Élisée (édit. Venise, 1838), p. 48, 6 : *յամենայն կողմանց յաչխարհէն հայոց* «de tous les côtés du pays des Arméniens».

Même dans les textes où il apparaît, cet usage n'exclut pas l'emploi du génitif, par exemple Ex. XXVI, 26, *ի կողմանէ խորանին* «du côté de la tombe».

REMARQUES SUR LE PRONOM RELATIF.

Lorsqu'un relatif comme *որ* signifie «celui qui, ce qui» (c'est-à-dire lorsque l'antécédent n'est pas exprimé), il appartient en réalité aux deux propositions qu'il rejoint, ainsi Mt. X, 40, *որ ընդունի զձեզ՝ զիս ընդունի* «qui vous reçoit me reçoit»; là où, comme dans cet exemple, le cas est le même dans les deux propositions, il n'y a aucune difficulté; mais il arrive aussi que le cas soit différent; alors, si le cas demandé par la proposition relative est le nominatif ou l'accusatif, et le cas demandé par la principale un cas oblique quelconque, le relatif est mis à ce dernier cas; ainsi :

L. I, 79, *երեւել որոց ի խաւարի ... նստեալն* «ἐπιφᾶναι τοῖς ἐν σκότει ... καθημένοις» (datif au lieu du nominatif);

L. IX, 36, *ոչ ումեք պատմեցին ... և ոչ ինչ յորոց տեսին* «οὐδενὶ ἀπήγγειλαν ... οὐδὲν ὧν ἑώρακαν» (ablatif au lieu de l'accusatif); cf. got. *ni gataihun ... ni waiht þizei gasehwun*;

L. XXIII, 41, *արժանի որոց գործեցաք առնումք զայսոցիկս* «ἄξια ὧν ἐπράξαμεν ἀπολαμβάνομεν» (génitif-datif au lieu de l'accusatif).

Rom. I, 6, *ամենեցունց որոց էք ի Հռոմ* «πᾶσιν τοῖς οὖσιν ἐν Ῥώμῃ»; on traduira «à vous tous ceux qui êtes à Rome» (datif au lieu du nominatif).

On trouve aussi l'accusatif au lieu du nominatif :

L. XXIV, 33. *գտին ժողովեալ զմետասանսն և զորս ընդ նոսայն էին* « εὗρον ἠθροισμένους τοὺς ἕνδεκα καὶ τοὺς σὺν αὐτοῖς ».

On sait que pareil tour est usuel en grec, et le texte grec de deux des exemples cités ici en fournit de bons spécimens; le grec est même allé plus loin dans cette voie, car il substitue souvent à un accusatif le cas de l'antécédent exprimé, par exemple, pour citer un exemple dialectal, dans une inscription de Mitylène (Hoffmann, *Griech. dialekte*, II, n° 85 [p. 62 et suiv.], l. 18, *τᾶς εὐνοίας ἆς ἔχοισι*, et l. 32, *ἐπὶ τᾶι εὐνοίαι ἆι ἔχει*.

Le germanique présente exactement le même tour que l'arménien avec les mêmes limites, v. Delbrück, *Vergl. synt.*, III, § 175 et suiv. Et le fait arménien montre clairement que la raison invoquée par M. Delbrück pour justifier cette construction n'est pas valable. En effet M. Delbrück attribue la construction gotique II Tim. III, 14, *wisais in þaimei galaisides þuk* « *μένε ἐν οἷς ἔμαθες* » au lieu de *in þaim þoei* à un désir d'éviter la répétition du même thème *þa-*; or, en arménien ou en grec, le thème du relatif est tout autre que ceux des démonstratifs, et pourtant on rencontre exactement la même construction; la tendance à éviter la répétition d'un même thème n'est donc pas la cause essentielle. — En réalité, il n'y a rien à justifier ici; ce tour peut surprendre le logicien ou le grammairien puriste qui cherche des propositions complètes, mais, au point de vue psychologique, il n'est qu'une extension naturelle de l'emploi du relatif signifiant « celui qui » et appartenant par là même à deux propositions; là où le cas à exprimer n'est pas le même dans les deux, on exprime seulement celui des deux cas qui, étant le plus important pour le sens et se laissant le moins aisément suppléer, attire l'attention du sujet parlant. Dans une phrase comme : *il le dit à qui veut l'entendre*, où *à qui* équivaut à arm. *որում*, gr. *ᾧ*, got. *þammei*, il ne manque rien qu'un sujet formel, et, quant à l'origine, on conçoit bien qu'un sujet parlant qui dit : *il sait qui parle, il sait qui il admire*, soit aussi conduit à dire : *il sait à qui il parle, il sait chez qui il va*, etc. Ce développement est naturel et s'est produit indépendamment en grec, en germanique et en arménien; car à en juger par les faits homériques, védiques et avestiques, l'usage indo-européen était tout différent (v. Delbrück, *Vergl. synt.*, III, § 136; Brugmann, *Griech. gramm.*³, § 638).

CONCLUSION.

De ce qui précède, il résulte que l'arménien n'a pas seulement conservé presque tous les cas indo-européens, mais qu'il

leur a aussi maintenu une valeur à peu près exactement pareille à celle qu'ils ont en indo-iranien, en grec, en slave, etc. Et si, comme dans les autres dialectes, les cas ont été déterminés par des prépositions à un certain moment du développement de la langue, représenté par l'arménien classique, du moins, contrairement à ce qu'on observe le plus souvent ailleurs, ce sont les prépositions qui, après avoir joué un grand rôle, ont finalement disparu dans la langue moderne, tandis que les cas ont encore leur pleine valeur : de toutes les langues indo-européennes vivantes, l'arménien est de beaucoup celle où l'emploi des cas se laisse le mieux observer, et, à cet égard, le lituanien même ne saurait lui être égalé.

A. MEILLET.

ÉTYMOLOGIES ARMÉNIENNES[1].

I. En signalant les diverses étymologies de la préposition *and* qui ont été proposées, M. Hübschmann, *Arm. gramm.*, I, 447, fait observer que les rapprochements, satisfaisants pour le sens, avec gr. *ἀντί*, skr. *ádhi* et *adháḥ*, got. *and*, etc., font des difficultés au point de vue phonétique. Comme on l'a noté ci-dessus, p. 411, le rapprochement du gr. *ἀντί* et de l'arm. *and*, avec le génitif, au sens de «à la place de» est très frappant; car le génitif ne se construit en principe avec aucune préposition, et la préposition gr. *ἀντι* n'est suivie du génitif que parce qu'elle est le locatif, devenu adverbe et préposition à date relativement récente, d'un substantif dont on a d'autres formes, notamment en grec l'accusatif *ἄντα* (v. Thurneysen, *Arch. f. lat. lexicogr.*, XIII, 28). Dans ses autres emplois, *and* est plutôt à rapprocher de skr. *ádhi* «sur» et de skr. *adháḥ* «sous», etc.; les sens sont trop variés pour qu'une origine unique de *and* soit probable. Mais partout la difficulté phonétique est la même: on attend **and* et non *and*; la solution est aussi partout la même; dans les mots inaccentués, qui jouent dans la phrase un rôle accessoire, auxiliaire, et qui, par suite, sont dans la prononciation joints à un mot précédent ou suivant, il se produit des altérations et des réductions dont les mots accentués, qui occupent les places essentielles de la phrase, ne présentent pas l'équivalent. Ainsi quoique la voyelle *o* ne tombe jamais d'une manière générale dans les mots principaux de la phrase, la forme inaccentuée de la négation arm. *oč* est *č*: *and* est à **and* ce que *č* est à *oč*; la seule différence est que l'ancien **and* n'est pas conservé, parce qu'il n'était jamais accentué et indépendant de tout autre mot.

Le rapprochement, très séduisant pour le sens, de arm. *ç* «vers» et de skr. *áccha*, suppose une réduction non moins forte: comme skr. *áccha*, arm. *ç* ne se construit qu'avec l'accusatif et ne sert jamais de préverbe; et en effet skr. *áccha* est sans doute formé comme gr. *ἐσ-ῖε*, lat. *usque*, v. sl. *jeste*, d'une sorte d'adverbe ou de préposition **ets*, **ats*, et d'une particule **k̑ʷe*, jouant un rôle analogue à celui de lit. *gi* dans *nū̃-g(i)*, etc.

La seule des prépositions proprement dites de l'arménien qui ait conservé une voyelle devant consonne est *aṙ* «près de, à»

[1] Voir ces *Mémoires*, X, 274, et XI, 390.

(inséparable de *aṙaj* « devant »), cf. skr. *puráḥ*, *purá*, gr. παρὰ, got. *faur*, irl. *ar*; mais ici la conservation était inévitable puisque l'arménien n'admet pas *r* ou *ṙ* à l'initiale, et que, si *a* était tombé, une voyelle prothétique en aurait dû prendre la place.

II. Arm. *andundkh*, génit. *andndoç* « ἄβυσσος » a l'aspect d'un composé de *an-* et d'un thème non attesté **dundo-* « fond », comme on peut l'inférer de la comparaison avec gr. ἄ-βυσσος, v. sl. *bezdŭna*, all. *ab-grund*, etc. Les deux rapprochements indo-européens auxquels on peut songer pour expliquer **dundo-* sont tous les deux défectueux, celui avec lat. *fundus*, irl. *bonn* (et skr. *budhnáḥ*, gr. πυθμήν, ags. *botm*) explique *-undo-*, mais non le *d* initial; celui avec v. sl. *dŭno* « fond », lit. *dùgnas* (de **dùbnas*, cf. lit. *dubùs*, got. *diups*, gall. *dwfn* « profond ») explique le *du-* initial, mais non la fin du thème. Il y a donc eu sans doute contamination de **bhundho-* « fond » et de **dhubno-* « profond »; au point de vue du sens au moins, il est possible que le v. sl. *dŭno* ait aussi subi l'influence de **bhudhno-* « fond » (skr. *budhnáḥ* « fond, sol », zd *bunō*). — Si l'on admet cette explication, on doit tenir *bun* « fond » pour un emprunt à l'iranien (v. Hübschmann, *Arm. gramm.*, I, 123 et 430), car il en résulte que l'arménien a eu une forme correspondant à celle de lat. *fundus* et non une forme correspondant à celle de skr. *budhnáḥ*.

III. M. Hübschmann, *Arm. gramm.*, I, 468, met en doute le rapprochement de arm. *hawt* (génit. plur. *hawtiç* « troupeau ») et de gr. πῶυ parce que la finale *-ti-* de *hawt* reste inexpliquée; mais *hawt* est à πῶυ ce que lat. *pecud-* est à *pecu-*; l'*i* de arm. *-ti-* peut s'expliquer de plusieurs manières; il peut y avoir eu passage d'un ancien thème consonantique aux thèmes en *-i-* comme dans *otkh* « pieds », génit. plur. *otiç*, cf. gr. πόδες; il est possible aussi qu'il s'agisse d'un ancien dérivé en **-yē-*. — Le suffixe secondaire *-d-* qu'on rencontre dans ce mot est le même que celui de gr. δέκα-δ-, αὐλί-δ-, etc. La coïncidence de arm. *haw-t* et de lat. *pecu-d-* est caractéristique, car *-d-* est rare après les thèmes en *-u-*.

IV. Le second terme du composé *geta-moyn* « enfoncé dans le fleuve, noyé dans le fleuve », ne se trouve pas isolément en arménien, et ce composé lui-même est évidemment un vieux mot, de bonne heure en voie de disparition, car le dictionnaire de Venise n'en cite que deux exemples, l'un chez Élisée, p. 64, l. 4, de l'édition de Venise 1838, l'autre dans la traduction de Saint Jean Chrysostome, tous deux par conséquent dans des textes de la date la plus ancienne. On est tenté de rapprocher *-moyn* « plongé dans » de v. sl. *myti* « laver », lette *maut* « plonger.

nager», lit. *máudyti* «baigner», v. pruss. *aumūsnan* «abwaschung» (Ench.), et skr. *mūtram* «urine», gr. *μύδος* «humidité», etc.

V. Le «pouce» se distingue de tous les autres doigts par sa force et sa grosseur d'une manière assez remarquable pour devoir son nom à cette particularité; v. h. a. *dūmo*, ags. *þúma*, v. isl. *þumall* en fournissent un exemple bien connu. De même arm. *boyth* «pouce» (génitif plur. *buthaç*) présente la même racine que skr. *bhūriḥ* «abondant, fort», compar. *bhávīyān*, v. h. a. *buro-(lang)* «très (long)», etc. Le vocalisme radical du mot arménien était sans doute *o*, comme dans gr. *φόρτος*, *βροντή*, v. sl. *pǫto* «entrave», *cěsta* «place»; lit. *tvártas* «clôture», *plaĩtas* «pente», *sosta* «trône»; etc.; on partirait de **bhow(ə)-tā-*.

Un autre mot arménien de même famille, qui rappelle de près le sens de skr. *bhūriḥ* «abondant, nombreux», est *boyl* (génit. plur. *buliç*) «troupe, foule»; la forme est tout à fait comparable à celle de got. *uf-bauljan* «gonfler».

VI. Le rapprochement de *erko-tasan* «douze» et de gr. *δύο*, proposé par M. Bugge, *I. F.*, I, 457, et reproduit dans ces *Mémoires*, XII, 227, est appuyé encore par le fait que le sanskrit a un dérivé *dva-ká-* «qui va par paire», où *dva-* ne peut reposer que sur un i.-e. **d(u)wo-*. M. Solmsen rapproche aussi de ce dérivé sanskrit un mot germanique dialectal *P. B. S. B.*, XXVII, 354 et suiv.

A. Meillet.

ÉTUDES

D'ÉTYMOLOGIE BRETONNE.

(SUITE.)

XXII. *ADIEU, ADIU, ADEO, ADIE, ADA; DEVY, DIVI; ED, YT; SELAOUIT, SELAOUET; KLEFOT, KLEFET; PENEVIT, PANEVERT; GASTO; JAO; OLIFRES; LORENTI; DENEDEAC'H; LAERETUS; BISKOULUS; DIANVI; DIBEDOUP, DIBEDON; DIGABIN.*

1. Le français *adieu* se montre en moyen-breton comme interjection dans la *Vie de sainte Nonne;* le *Mirouer de la Mort* a, f° 3, l'expression *ez lauaro à dieu*, il dira adieu.

Adieu compte pour deux syllabes, N 139, 728, 1077, et pour trois au vers 1075 : adi-eu m*a m-am* est*lamet*. . .

Une autre variante paraît indiquée par le v. 1077 : adieu dichuy. . ., qui aura une seconde rime intérieure si l'on prononce ad*iù*[1] d*ihuy*.

La forme *adiu* se lit, du reste, v. 1074, en même temps qu'une autre, *adeo :* Adeo adiu ma mab Devy. . . Mais il se trouve que sa présence inattendue est plutôt gênante. Il est impossible de scander

Ad*eo* adiu ma mab D*evy*,

car une rime intérieure, à la 2e syll., n'est pas suffisante, cf. *Revue celtique*, XIII, 228-241. Une correction s'impose, du moins pour la prononciation. Faut-il entendre *Adiu adeo*, ou *Adeo adeo?*

Une troisième solution, qui me paraît préférable, consiste à lire :

Adeo ad*iu* ma mab D*ivy*.

Ce nom, que les indications scéniques en latin écrivent *Dauidagius*, n'a dans le texte breton que les formes *Davy* et (bien plus souvent) *Devy*, toutes deux confirmées par la rime :

Aet omp ab*aff* allas D*avy* (v. 1740);
Ha da comps en br*eff* oz D*evy* (v. 1730).

[1] J'écris *ù* pour *u* consonne: c'est la notation la plus pratique d'un son qu'il est essentiel de distinguer en dialecte de Vannes: par exemple dans *marù* mort, en une syllabe, ailleurs *marw*, *marv*, *mar* (1 syll.) et *maro* (2 syll.), jamais **maru*.

Mais le manuscrit plus récent que Luzel avait bien voulu me communiquer porte constamment *Divi* ou *Divy*. Cf. cornouaillais *Sant-Divi* « Saint-Divy », *Barzaz Breiz* 446, et les autres noms de lieu Lotivy, Brandivy (voir Loth, *Chrestomathie bretonne*, 201). En breton moderne, le P. Grégoire de Rostrenen traduit « David, nom d'homme » : *David, Devy, Deoüy;* mais Le Gonidec a *Dévi, Divi*, et G. Moal (*Supplément... au Dictionnaire ... français-breton du Colonel A. Troude*. Landerneau, 1890, p. 13) : *David, Devi, Divi, Deoui*. L'existence de *Divi* en bret. moy. n'aurait d'ailleurs rien de surprenant : cf. *query* et *quiri* « tu aimeras », *meruy* et *mirry* « tu mourras », *elly* et *hilly* « tu pourras », etc.

2. La répétition d'un même mot sous deux formes divergentes, *adeo adiu* n'est pas non plus chose inconnue par ailleurs. Cf. N 1908 :

Dal*et ed yt* e queffr*idy*...

où *ed* est l'équivalent de *yt* « allez »; vannetais *guerso zou* « il y a longtemps », *én ingorto* « en attendant » *beta bedig er gospereu* « jusqu'aux vêpres », etc., *Glossaire moy.-bret.*, 2e éd., 301, 302.

Il y a deux exemples du procédé dans cette formule initiale de conteur, usitée en Léon :

Selaouit holl ha selaouet
Hag e klefot hag e klefet

« Écoutez tous et écoutez, et vous entendrez et vous entendrez ».

Nous trouvons ici la recherche d'un effet comique, ce qui n'a pas lieu dans les cas précédents. De même, dans le proverbe cornouaillais cité *Krenn-lavariou war ar mizion*. Saint-Brieuc, 1900, p. 25 :

Penevit ha panevert,
E oa dimet Jilbert

lequel « se dit à ceux qui insistent longuement sur les causes qui ont fait échouer une affaire quelconque ». Littéralement : « n'était et n'était (sans ceci et sans cela), Gilbert était marié ». Les deux formes ne sont pas tout à fait les mêmes. La locution *pa ne ve* « si (ce) n'était » (cf. van. *kenevé* id., *kenevé oñ* « sans moi », etc.) a été influencée, d'un côté par *nemet, nemert* « sinon », d'où *penamet, panevert*, de l'autre par *evit* « pour », d'où *penevit*, quasi **pa ne ve 'vit* = « si ce n'était pour ». Mais on n'a plus conscience de ces compositions, et on peut ajouter le mot *e* « il est, c'est », à des expressions appartenant à l'une ou à l'autre série. Voir *Rev. celt.*, XI, 476; *Gloss.*, 458; cf. *ar c'horf na zerviche deza da netra he lagat... penevide an ene* « l'œil du corps ne lui servirait à rien, n'était son âme » *Feiz ha Breiz*, du 25 sept. 1880, p. 319, etc.

3. Parfois même on ne se contente pas des variantes que la langue fournit pourtant assez libéralement, et on en invente de nouvelles, par plaisanterie.

Ainsi l'on dit en petit Tréguier *gisti ha gasto* «des gens débauchés, de la clique», en donnant à *gisti* «femmes de mauvaise vie» un synonyme *gasto* qui n'a d'emploi que dans cette locution; il est vrai qu'il est appuyé par le verbe *gastaoui* et son dérivé *gastaouër*, van. *gastaour* «putassier» Gr.

Une autre expression du haut Tréguier, *jeu ha jao* «du bruit, du tumulte», doit contenir, avec le franç. *jeu*, une déformation arbitraire du même mot (sous l'influence de *jabadao* «gavotte», mot surtout cornouaillais?) — Cf. *Mélusine*, IV, 496.

4. Voici deux exemples d'un fait semblable dans une publication semi-populaire, les *Rimou ha goulennou evit an eurenjou*, Morlaix, chez Ledan, p. 42 :

A bep tu dre he daou gostez.
N'en deus nemet olives hac olifres,
Dindan an treid evit pave,
N'en deus nemet lorenti ha lore.

«De tout côté, des deux parties (de la salle) il n'y a que des olives et des olives; sous les pieds, en guise de pavé, il n'y a que lauriers et lauriers». *Olifres* est une variante de *olives* imaginée pour la circonstance, de même que *lorenti* un dérivé fantaisiste de *lore*.

Les formules magiques contre les maladies procèdent assez souvent de la même façon : *denedeo*, *denedeac'h* (de *denedeo* «dartre maligne»); *laerez laeretus*, *biskoul biskoulus* (de *laerez* «voleuse», *biskoul* «panaris», mot féminin); *anvi*, *dianvi* (de *anvi* «envie, tache sur le corps»), *Rev. celt.*, VI, 69, 71, 75. Cf. cette formule berrichonne contre la *forçure* «effort de muscles, tour de reins»): *Forçure, reforçure, je te force et reforce!* (Laisnel de la Salle, *Le Berry, Croyances et légendes*, Paris, Maisonneuve, 1900, p. 375).

Cela peut être regardé comme l'extension, à des mots réels et de sens précis, d'une liberté toute naturelle pour les termes arbitraires et vagues, qui abondent dans les formulettes enfantines, comme *dibedoup!* et *dibedon!* avec rimes assorties, *Revue celt.*, V, 157, pour représenter le bruit d'un cheval qui galope, ou la secousse ressentie par son cavalier.

5. Il peut même arriver qu'en pareil cas le mot estropié pour la rime ne soit pas précédé de sa forme ordinaire, mais accompagné d'un contexte qui aide à le comprendre : *dishouarn ha digabin* «(poulain) sans fer et sans bride», *Rev. celt.*, V, 159, au lieu de *digabestr*.

V. Hugo s'est amusé un jour à prendre la même licence dans le distique fameux :

> Il aurait volontiers écrit sur son chapum :
> C'est moi qui suis Guillot, berger de cet album[1].

6. Le mot *à dieu* (2 syll.) M3 rime à *ezneu* « il connaît », *beu* « vivant », et *teu* « il se tait », ce qui peut faire supposer une prononciation *adiev*.

7. Le *Doctrinal* de 1628 porte *adiu*, p. 140; *Adiu* « (un) adieu », 172. Le dictionnaire français-vannetais de l'A. donne *adihuë*, *a'ïu;* celui de Châlons (ms.) : « adieu », *a deu*, *a diu;* « un adieu », *adieu*.

En Léon, le P. Grégoire donne *adeo;* on trouve *adie* (en 1860, voir *Gloss.* 18, cf. 5, n° 2); *adieu* (*Rev. celt.*, XXIII, 233).

8. Grég. ajoute que les petits enfants disent *ada*. Le Gonidec n'a que cette forme enfantine, avec l'expression *déomb ada* « allons nous promener ». Troude ne donne aussi que *ada*. Ce mot est très connu en Tréguier.

Il se retrouve, également comme terme enfantin, dans le Pas-de-Calais : *ădă* « adieu, au revoir », Edmont, *Lexique saint-polois*. On sait que le langage des bébés affectionne le retour des mêmes sons; de là l'assimilation vocalique des deux syllabes.

Avait-elle déjà lieu en moyen-breton? On ne peut pas le prouver : nous ne savons même rien sur le langage des petits Bretons de cette époque[2].

XXIII. *ALOUBI*, *HALOUPET*, *IRLOUPET; BERLOBI*, *BARLOBI*, *LOBERDEIN*, *LOBREIN*.

1. Grégoire donne *aloubi*, « usurper, s'emparer injustement du bien d'autrui », avec exemple de ce verbe actif; *aloubèr*, pl. *-éryen* « usurpateur »; f. *-berès*, pl. *-beresed; aloubérez* « usurpation ». Le Dict. bret.-franç. de Le Gonidec (1821) porte *aloubi*, v. n. « empiéter, usurper, s'emparer, par violence ou par ruse, d'un bien qui appartient à un autre », avec un exemple de *aloubi war* « empiéter sur », et un autre où le verbe est au passif; *alouber* « celui qui empiète, usurpateur », *aloubérez* m. « empiétement, usurpation ». Dans le Dict. franç.-bret. (1847), l'auteur ajoute

[1] Richard Lesclide, *Propos de table de Victor Hugo*, 4e éd., p. 294.

[2] L'histoire du franç. « adieu » dans le domaine germanique ne manque pas d'intérêt. Selon M. F. Kluge, *Etym. Wörterb. der deutschen Sprache*, 5e éd., le moyen haut-allemand en a fait *adê* et *aldê;* on trouve en 1616 *ade* et *adieu; ade*, regardé par Lessing comme enfantin, a été adopté par la poésie.

pour *aloubi* le sens d'« envahir », et H. de la Villemarqué celui d'« accaparer », *alouber* « accapareur ». Moal traduit « usurpation » : « *aloubi* C. T. subst. m. » *Le Supplément aux Dict. bretons*, Landerneau, 1872, donne *aloubeur* « rapace », p. 99, *alloubeur* 72. *Aloubi* figure dans *Ar feiz hag ar vro*, 1847, p. 389, parmi les mots qui ne sont pas entendus de tous les Bretons; il est glosé par *usurpi*. Mil. *ms.* cite deux vers de Combeau qui contiennent ce verbe au passif. Goulven Morvan a écrit, *Kenteliou hag historiou a skuer vad*, p. 315 : *ho aloubi pe ho c'has d'ar gouelet* « s'en emparer ou les couler » (il s'agit de vaisseaux attaqués par les corsaires).

En petit Tréguier, on dit *aloupet*, *haloupet* « gourmand, glouton »; *bean aloupet war eun dra* « manger une chose gloutonnement ». Le vannetais emploie *arloupein*, v. a. « envahir, s'emparer de »; *arloupet* « acharné, âpre, gourmand ». On lit en cornouaillais *koz arloup* « vieil accapareur », *Bleuniou-Breiz*, Quimperlé, 1862, p. 176 (2e éd. 1888, p. 148).

2. *Aloubi* était regardé comme celtique par Le Gonidec, qui ne l'a point fait précéder d'un astérisque.

M. d'Arbois de Jubainville l'a expliqué en 1881, *Études grammaticales sur les langues celtiques*, I, 23, comme « composé de la préposition *a*, de, et du vieux français *rober*, comparez *dérober* »; de même M. V. Henry, *Lexique étym.* (1900).

J'ai donné, au n° 23 du *Bulletin de la Soc. de Ling.*, 1883, p. CIV, cf. LXXV, une autre étymologie, par « le vieux français *allouvi* (Godefroy), en certains patois encore *alloubi*, acharné (comme un loup) »; voir aussi l'*Épenthèse des liquides en bret.*, p. 16, et *Revue critique*, 17 sept. 1900, p. 220 (sur la réputation du loup comme mangeur, cf. E. Rolland, *Faune populaire*, I, 115). Je me suis aperçu après coup que le même rapprochement avait été présenté, sous une forme différente, par Honnorat, *Dictionn. provençal-français*, Digne, 1846 : *aloubit*, *alouvit* « affamé, insatiable, avide » y est tiré de *loup*, ou « du bas-breton *aloubir* » (*sic!*) « empiéter, usurper ».

M. du Rusquec, *Dict. franç.-bret.* (3e fasc., 1884, s. v. *empiétement*), rapporte la décomposition en *a-* et *rober*, et ajoute : « peut aussi venir de *all* « autre », *foupi* « enlever ».

Enfin M. Loth a écrit en 1901, *Rev. celt.*, XXII, 332, 333 : « *Aloubi* est le français *alober*, « se moquer de, duper ». Le breton *aloubi* a, en effet, le sens de « s'emparer par violence *ou ruse* ».

3. Les mots bretons qui tiennent clairement au français *rober* ne montrent, à ma connaissance, ni *l*, ni *ou*, ni *p* : moyen-bret. *rober* « voleur », *dirobaff* « dérober », *dirober* « dérobeur »; moderne *roba*, *diroba*, van. *dirobeiñ* « dérober, voler, faire un larcin »; *robérez*,

dirobèrez, pl. *ou*, van. *dirobereah* « larcin fait par force et par effraction », Gr., etc.

4. Je ne sais si *foupi* existe ou a existé; en tout cas, **allfoupi*, formation très suspecte en elle-même, n'eût pas donné facilement *aloubi*.

5. Je ne puis dire non plus jusqu'à quel point Le Gonidec a eu raison d'introduire la « ruse » (en même temps, d'ailleurs, que la « force ») dans la définition antérieure d'*aloubi*. Mais le sens habituel du mot rappelle beaucoup plus le procédé du loup que celui du renard. Cf. poitevin *aloubi*, *aloubri* « affamé, gourmand »; *loubatia* « louveteau »; au fig., « une personne qui ne pense qu'à elle »; *louberie* « avarice », abbé Lalanne; bas-limousin *olöupi*, v. a., « s'emporter brusquement contre quelqu'un, lui dire des paroles dures, le poursuivre avec des paroles outrageantes », Béronie; provençal *loup*, *louba*, adj. (*loub*, *lóube*) « avide, d'une avarice sordide », Honnorat; « homme rapace, sordidement avare », Mistral. En vieux français, La Curne de Sainte-Palaye, éd. Fabre, 1875-1882, donne : *allouvi* « affamé, acharné ». Proprement, « affamé comme un loup; acharné à la proie; acharné au travail », etc.; *s'allouvir* « s'acharner »[1]. Tout ceci se distingue de *alober* par la voyelle, par la faculté d'avoir *p* au lieu de *b*, et par le sens; tous traits convenant également au breton *aloubet*, *aloupet*, etc., qui ne signifie jamais « se moquer de ».

6. Godefroy traduit *delober*, *delobber* « maltraiter, insulter ». Mais cela doit provenir de La Curne, qui a *delobbé* « maltraité, insulté », avec un exemple :

> Ainsi serai-je (sericme, God.) regardez
> Des medisans et delobez,

où le sens paraît être « insulté, maltraité *en paroles* ».

7. J'ai trouvé aussi un texte français où le radical de *alober* a la voyelle *ou*; le voici : « Lorsque Tapaloeil... entra dans l'église, il fut abaloubé par la foule qui s'y pressait. Jamais il n'avait vu tant de monde ». (Jean des Tourelles, *Tous d'après nature!* Paris, 1898, p. 129). *Abaloubé* est une variante de *abalobé* qui (avec *abafointé*, *baba*, etc.) traduit « étonné », dans le Dictionnaire français-argot de G. Delesalle.

[1] Cf. l'autre composé *enloubi* « fasciné », en gascon, parce que « le loup est considéré comme l'animal possédant au plus haut degré le pouvoir de fasciner » (*Mélusine*, IV, 487).

8. Du côté du breton, je ne vois qu'une forme qu'on puisse invoquer en faveur d'*alober*. C'est *heloffi*, qui se trouve dans le Dictionnaire de Goëtanlem, écrit sous la Révolution. S'il a été bien observé, et qu'il soit une variante d'*aloubi*, ce qui n'est pas sûr, il est d'accord avec *alober* pour la voyelle *o*, mais non pour la consonne *ff*, qui viendrait mieux du *v* de *alouvir*.

9. Les mots bretons qui se rattachent réellement à la famille d'*alober* ont, au physique comme au moral, un aspect tout différent d'*aloubi*. Ce sont :

Van. *berlobi*, *barlobi* «délire, rêverie». mal expliqué, *Mém. Soc. Ling.*, XI, 95; cf. blaisois *aberlobir*, v. a. «causer dans le cerveau un ébranlement qui en trouble les fonctions, étourdir» : «Je l'ai aberlobi d'un coup de poing», «ce tambour m'aberlobit»; *aberlobi*, s. m., «qui agit sans réflexion, tête éventée» (A. Thibault); vendômois *éberlober* «ébaubir, ahurir, ébahir» (P. Martellière, avec une citation de *abarlobé*); voir *Épenthèse*, 18, 19; cf. aussi *dèbèlòbé* «distraire», *dèbèlòbmã* «distraction» en haut-breton d'Ille-et-Vilaine (Dottin et Langouët, *Glossaire du parler de Pléchâtel*, 1901); et van. *loberdein* «enjôler», *loberdour* «enjôleur»; *lorbein* «corrompre, suborner, séduire»; *lorbour* «séducteur», etc., *Épenth.*, 36.

Le vieux franç. *alober* «duper» vit toujours dans le Bas-Maine. On n'en a pas cité de variante se rapprochant davantage d'*aloubi*.

L'étymologie de celui-ci par le franç. *alloubi* me semble donc encore solide.

XXIV. *lomber*, *loumber*, *louber*.

Aloubi n'est pas, en breton, le seul dérivé roman de *lupus*. En laissant de côté la question de *louff* (*Gloss.*, 375), il faut ajouter *lomber*, *loumber*, *louber* «lucarne», Pel., etc., gall. *llwfer*, voir *Notes d'étym. bret.*, 28.

J'avais comparé d'abord le bret. *lufr* «éclat», *Gloss.*, 373, 379; mais il ne concorde pas pour la voyelle.

Le *Lexique* compare le v. franç. *lombre* «nombril»; outre la difficulté du sens, cette étymologie suppose que l'*m* est tombé dans *louber* et *llwfer*, ce qui n'est guère admissible.

La ressemblance de l'espagnol *lumbrera* «lucarne» est purement spécieuse, pour le même motif, et parce que ce mot (= *lumière*) exigerait un emprunt plus ou moins direct à l'espagnol même.

Reste le vieux français *loubier*, que Godefroy n'a pu traduire. Le passage qu'il cite suggère le sens de «lucarne». Or le mot existe encore à Poitiers avec la même signification. Godefroy a, du reste, noté *lovier*, *lover*, m. «lucarne», qui en sont des variantes.

Cf. encore : gascon *loubeu* « lucarne », Honnorat; *loubèu*, *loubèt* « petite lucarne », Mistr.; languedocien *loup* « lucarne », Honn.; *loup*, *loub*, gascon *lout*, « loup; lucarne d'un toit »; langued. *loubo*, *louro*, *louo* « louve; lucarne »; rouergat *loubet*, *louet* « petit loup; fuie, lucarne », Mistr.; *gorjo-de-loup* f., « lucarne d'un toit » (sans indication de dialecte), Mistr.

XXV. *LOUP*.

On lit en cornouaillais *oumer loup* « génisse galeuse », *Bleun. Br.*, 176; de là l'article de Troude, qui ne devait pas connaître le mot autrement. En Goello, *loup* veut dire « humide, moite »; l'expression est connue aussi en petit Tréguier, mais y passe pour peu élégante.

Je soupçonne qu'elle est parente du lyonnais et dauphinois *loupa* f., « argile, terre grasse, terre adhérente »; par extension, « toute matière coagulée ». N. du Puitspelu attribue à ce mot une origine celtique : cornique *loob* « vase, limon visqueux ».

Le breton peut bien venir de quelque forme romane : cf. wallon *loupein* « caché, concentré, dissimulé, lourd, pesant » (Remacle, 2e éd.), etc.

XXVI. *LISEN*, *LISA*, *LIZADER*, *LIZENNA*, *DILIZA*.

1. Pel. donne : « *Lis* Sing. *Lisen*, selon M. Roussel, est l'humeur grasse, qui est sur le poisson, sur la chair et autres choses qui commencent à se corrompre. On le dit aussi en Léon et en Cornwaille. *Lisa*, se corrompre par humidité »; et au mot *lizen* « plie » : « *Lizen* peut aussi être le sing. de *Lis*, *Lisen*, qui sonne *Lizen*, humidité grasse, mais d'autres poissons ont cette humidité ».

Roussel *ms.* porte : « *Lis*, *Lisen*, humeur grasse, qui est sur le poisson, sur la chair et autres choses qui commencent a se corrompre. *Lisa* se corrompre par humidité »; « *Lisen*, vapeur qui rend l'orizon grasse » (*sic*), et « *Lisen*, vapeur, exhalaison qui sort au tems de chaleur, de la terre ».

Le Gon. a : *lizen*, f. « humeur grasse qui se voit sur le poisson, sur la chair, lorsqu'ils commencent à se corrompre »; *liza*, v. n. « se corrompre par l'humidité, se couvrir d'une humeur grasse, en parlant du poisson et de la chair qui se corrompent ».

Troude fait prononcer le verbe *lisa* et *liza*; il donne : *lis*, mieux *lisen*, f. « humeur grasse..... sur la viande et sur le poisson... »; *lisen*, f. « vapeur ou brouillard qui rend le sol gras et glissant ».

M. F. Vallée m'a appris qu'en Haute-Cornouaille *lizader* (pour

lizadur) désigne « les viscosités qui se déposent sur les pierres dans les rivières ou eaux stagnantes »; d'où *diliza* « enlever ce dépôt », comme le font les laveuses, en frottant la pierre visqueuse avec du sable. En bas-Léon on dit *lizenn* « temps brumeux »; *lizenna* « être couvert, humide », en parl. du temps.

2. Pel. et Le Gon. comparent ces mots à *leiz* « humide ». Je les ai rattachés à *lizen* « plie », *Gloss.*, 361.

Mais ils sont inséparables du béarnais *lisè*, m. « sorte de substance blanchâtre sur les viandes éventées, écume blanche sur le vin qui commence à tourner »; cf. dans l'Aveyron, *lio*, f. « espèce d'écume blanche qui se remarque sur le vin qui est sur le point de tourner ». M. Horning, qui cite ces mots romans, *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXV, 504, les rattache à la même origine celtique que le franç. *lie*, *lise*, *enliser* (cf. *Gloss.*, 360, v. *lec'hit*); l's viendrait de *d* (**ligida*, **ligda*). Cf. *Romania*, XXX, 604.

Les mots bretons *lisen*, *lisa*, doivent être d'origine romane. Cf. encore *lisé* « recouvert de boue, de dépôt d'alluvion » : *un pré lisé*, Jaubert, *Gloss. du Centre de la France*, etc.

XXVII. *bouta*, *boutou*.

Grég. donne *bouta* « devenir rance, rancir »; *beza boutet* « être rance »; *c'huëz ar boutet*, ou *blas ar boutet*, *a so gad ar c'hicq sall-mâ* « ce lard sent le rance »; *boutadur* « rancissure »; de même Le Gon. et Troude, qui font ce dernier mot masculin.

Le *Lexique* regarde *bouta* comme une variante altérée de *pùt* « âcre, sauvage », et ajoute en note : « Peut-être par euphémisme, d'après m[oy.-]br. *boutaff* empr[unt] fr. *bouter* ».

La première explication a contre elle la phonétique. La seconde, irréprochable à cet égard, est confirmée, dans sa partie essentielle, par l'existence de *bouter*, au même sens, en français ancien et moderne.

Godefroy donne au participe de *bouter*, « en parlant du vin, qui pousse au gras » : *vin... cras ou bouté*; « en parlant du pain, mal fabriqué » : *pain conrée qui ne soit bouteis*.

En français du Centre, Jaubert explique *bouter* : « fermenter. Se dit non seulement Du vin, comme dans le français actuel, mais aussi de certains fruits, et même de toute substance qui a éprouvé un commencement de décomposition » (Cf. son *Supplément*, p. 25).

L'abbé Lalanne donne en poitevin *bouté* « (vin) troublé » et ajoute : « Dans le Berry *bouté* se dit non seulement du vin, mais encore du bois qui a éprouvé un commencement de décomposition ».

Le breton a simplement pris cette acception au français. Je doute que, même en cette dernière langue, elle soit due à un euphémisme; cf. « pousser au gras ».

Dans le trécorois *patates boutet* « pommes de terre germées »; cf. *boutou* « les germes », le sens est celui de *bouta* « germer, faire bouture, pousser comme une plante ».

XXVIII. *BOBEIN.*

Un radical *lob-* se trouve en Bas-Maine dans *lober*, *lobasser* « laisser aller la tête en sommeillant », Dottin; le même auteur signale, d'autre part, *jober* « s'assoupir en remuant la tête ».

Une troisième variante peut être le vieux franç. *hober* « remuer », qu'on tire du germain (Kœrting, n° 4610).

Il est difficile de séparer, des deux premiers mots surtout, le van. *bobein* « chopper », « sommeiller », Châl. *ms.* (cf. Grég. : « chopper de la tête, sommeiller legèrement »).

Il y a d'autres exemples d'assimilations semblables : van. *bibonig* et *libonig* « émouleur », etc., *Gloss.*, 472. Dans *bobein*, le fait a pu être amené par la tendance à une sorte d'onomatopée; cf. franç. *dodiner*, etc.

XXIX. *BEUÏN, NEÛER, BALEEK.*

1. J'ai indiqué, *Notes d'étym. bret.*, 90, 91, la possibilité d'une influence analogique du mot *neuñvi*, *neuï* « nager », sur *beuzi*, *beuï* « se noyer », d'où viendraient le tréc. *beuriñ*, et la formation de *beûer* dans le proverbe :

Eun neûer kaer,
Eur beûer kaer;

littéralement « un beau nageur, un beau noyeur ».

Voici d'autres exemples de l'association populaire de ces deux racines : *bea 'ntre beui ha neui* (être entre se noyer et nager), « rester de condition médiocre », à Pleubian; tréc. *entre beun ha neun* (entre nage et noyade), « entre deux eaux »; *red eo neun pe beui* (il faut nager ou se noyer), « la situation est critique, il faut s'en tirer ou périr ».

N'y aurait-il pas aussi, dans la restriction du sens du lat. *necare* à « noyer », quelque influence de *natare?*

2. *Beûer* « celui qui se noie » est un néologisme inspiré par *neûer*, et qui ne s'emploie que dans cette circonstance. Cette

hardie et heureuse concision n'est pas rare dans les proverbes bretons. En voici un de Haute-Cornouaille :

Pask gloek
Est baleek

litt. « Pâques pluvieux, août *promeneux* »; ce qui signifie : « si Pâques est pluvieux, l'août le sera aussi; de là, pour les moissonneurs, bien des allées et venues ».

XXX. *BRECH, BREIG, BRECHA, BREJA; BRESSA, BRES, BRAS.*

1. En Tréguier et Goello, *brech* veut dire « fêlure », *brecha* « fêler, fendre, endommager » : *brechet 'm euz ar poud* « j'ai fêlé la cruche ». On prononce aussi *breja* (en Léon, notamment à Pleyben, *brèch'a* « fêler, fendre un peu »). A Coadout, *brech* a le sens de dispute : *sevel a rez brech entree* « il s'éleva une dispute entre eux ».

C'est le moy.-bret. *breig*, que les contextes engagent à traduire « faute, défaut, sujet de reproche »; cf. mon édition du *Mystère de sainte Barbe*, p. 151, 235, 402; *Rev. celt.*, XI, 356.

Ce mot, qui rime en *ej*, *ech*, vient du français *brèche*. Pour des traitements semblables de *ch* final, cf. moy.-bret. *cog* « coche (de flèche) », etc.

2. On dit aussi en Trég. *bresa* « fêler, fendiller »; mais c'est par confusion avec un autre mot, le léonais *bresa* « fouler, piétiner » : cf. *bresa* « froisser, fouler, piétiner », Moal, 277; « fouler, presser, accabler », Mil. *ms.*; en Basse-Cornouaille, à Plougastel « endommager (les récoltes, en les foulant) », etc., voir *Gloss.*, 81; *bres* f. « piétinement » (en Léon), Mil. *ms.*

Cf. aussi léon. *bres* m. « pâte pour faire des crêpes », Mil. *ms.*, van. *bras* m.?

XXXI. *C'HOÑTEL, KONTEBIEZENNAOU.*

En petit Trég., on dit : *ober c'hoñtel* « faire du bruit, du tapage, gêner par sa turbulence », en parlant d'un enfant; *chomet traŭkl, mabeq, ret ket c'hoñtel* « restez tranquille, garçon, ne remuez pas tant »; *te rés 'me' ober c'hoñtel ouzign* « tu ne fais que m'agacer »; *héme zo machin vall a ra c'hoñtel* « c'est un petit coquin qui m'ennuie ».

A Plounévez Moedec et Coadout, on dit : *emañ ar bugel oc'h ober c'hoñtel deuz al labourerien* « l'enfant gêne les ouvriers »; *kement-se a rei c'hoñtel dioute* « cela leur fera mal »; *ze 'ra c'hoñtel deus ma daoulagad* « cela me fait mal aux yeux »; *an avel a ra c'hoñtel deuz an avalo* « le vent fait tort aux pommes, les endommage ».

Ce mot *c'hoñtel* est une simplification de (*a*)*r c'hoñtrel*, litt. « le contraire ». Il est remarquable que les deux *r* aient si complètement disparu dans cette locution spéciale, bien que ces faits ne soient point isolés.

Le second est assez fréquent, cf. *Épenthèse* 30 ; un autre exemple se trouve dans un mot voisin de *koñtrel*, c'est le cornouaillais *koñtebiezennaou* « finasseries, tromperies » ; *koñtebiezer* « homme peu droit en affaires, cauteleux », du franç. *contre-biais*.

Pour l'autre, cf. *c'hoari c'hillou* « jouer aux quilles », à côté de *kill* pl. *ou* R^el^ *ms.*, pet. trég. *c'hoari c'hilho* id., *c'hoari c'harto* « jouer aux cartes ». Grég. écrit *c'hoari'r c'hilhou*, *c'hoari 'r c'hartou* ; voir aussi *Épenthèse* 14, 15.

C'hoñtel est ainsi devenu un mot différent de *koñtrel*.

**Ober ar c'hontrol* aurait-il été à l'origine un synonyme du franç. « faire le diable », cf. gall. *cythraul* ?

XXXI *bis*. *c'houibus* ; *kotatibus*.

1. La forme radicale a disparu dans un mot qui doit avoir une histoire semblable : *c'houibus*. Grég. dit que l'argent s'appelle burlesquement « *lousou. c'houïbus* » ; Mil. *ms.* porte : « *C'houibus. Lousou c'houibus*, argent ». Ce dernier témoignage paraît être indépendant du premier, qu'il faudrait corriger, en conséquence, en *lousou c'houïbus*, pour **lousou ar c'houïbus* « la plante du quibus ».

Delesalle attribue au langage familier le franç. *quibus* « argent », qui figure au *Dictionnaire d'argot* de Rigaud ; en patois lyonnais « avoir *du quibus* », vieux franç. *des quibus* ; voir Éveillé, *Glossaire saintongeais*, etc.

2. Un autre emprunt bizarre au latin est *kotatibus* « pique-nique », mot cornouaillais, selon Troude, et que Mil. *ms.* regarde comme « très douteux ». Cf. Haut-Maine, *cotatibi*, *quotatibi*, *cotativi*, m. « écot, quote-part », de Montesson (qui cite une explication par *quota tibi*) ; Bas-Maine, *kotatibi*, Dottin.

XXXII. *dalzouc'hi* ; *souc'hi*, *souc'h* ; *bouch*, *boukin*.

1. *Dalzouc'hi* m'a été signalé par M. l'abbé Biler comme signifiant « émousser », en Goello. Ce mot appartient à la famille de *souc'ha* « émousser, rendre obtus ; s'arrêter (dans un discours), rester court », R^el^ *ms.*, voir *Notes d'étym. bret.*, 23 ; léon. *souc'h* « émoussé, hébété », *hennez a jom da zouc'hi dirag an distera tra* « il reste hébété devant la moindre chose » (*Breuriez Vreiz*).

Peut-être avait-il, à l'origine, une parenté étroite avec le cornique *talsoch*, gl. hebes. Mais on a dû rapporter instinctivement

sa première syllabe à l'adjectif *dall* «aveugle», qui s'applique aussi à un couteau mal aiguisé, qui ne coupe pas.

2. Nous avons là deux exemples de l'application d'une même épithète à des accidents fâcheux s'attaquant à des facultés diverses, comme en grec *τυφλός*, *κωφός*, anglais *dull*, etc. Un autre fait du même genre se trouve dans l'adj. *bouc'h* et son verbe, *bouc'ha*. On dit, en petit Trég., *eur goñtel bouc'h* «un couteau émoussé»; *chomed e bouc'h* «il est resté sans savoir que dire»; ailleurs, en Trég., *bouc'het e bet 'n e brezegen* «il est demeuré court dans son sermon».

On dit encore : *bouc'h oa an ed da droc'hañ er park-ze, rak kals a yeot oa en o mesk* «le blé était difficile à couper dans ce champ, parce qu'il était tout mêlé d'herbes (qui émoussaient la faucille)»; *bouc'h e an hent hirie* «le chemin est lourd, fangeux, peu commode aux voitures, aujourd'hui». Cf. aussi en petit Trég., *beañ bouc'h* «être perdu, pris (proprement en termes de jeu de cartes); dur (en parlant du pain)»; *bouc'heed* «devenu plus rigide (du temps)», *Rev. celt.*, IV, 149.

On ne peut guère séparer ces expressions de *penn-bouc'h* «sournois, homme taciturne, qui semble toujours de mauvaise humeur», litt. «tête de bouc»; cf. *penn-boukin*, id., qui se dit aussi de quelqu'un qui a une grosse tête, et qui vient évidemment du franç. *bouquin*. Voir *Rev. celt.*, XIV, 271; XV, 353.

XXXIII. *FENTURI*, *DIFENTURI*.

M. F. Vallée m'a appris qu'en Haute-Cornouaille on dit *fenturi* «abattre, affaiblir», et plus souvent son composé, *difenturi* «désenivrer, dessoûler». Ce doit être un dérivé de **fentur* «faiblesse», du v. franç. *fainture* «feinte, fiction»; *a sa finture* «à sa fantaisie», God.; pour les sens, cf. l'anglais *faint* «faible, abattu».

XXXIV. *KABIEZ*.

Troude donne, *Nouveau dictionnaire pratique français et breton*, de 1869 : «Sautez au collet de cet homme, *lammit oc'h kabiez ann den-ze*, C[ornouaillais]»; «ils le saisirent au collet, *kregi a rejont enn he gabiez*»; ce qui manque à son *Dictionnaire français et celto-breton* de 1842. Son *Nouveau Dictionnaire pratique breton-français* (1876) porte : «*Kabiez*. Ce mot, dont la signification m'est inconnue, s'emploie dans la phrase suivante : *Kregi e kabiez eun den*, prendre une personne au collet.» Sur quoi Milin a noté : (*kabiez*) «s. f. pl. *ou*, collet. *Lammit gant kabies Fanch*, sautez au collet de François».

Je ne sais si l'auteur de cette remarque avait une raison positive d'attribuer le genre féminin à *kabiez*, ce qui ferait avec l'article **ar gabiez*. En tout cas, *kabiez* paraît être pour **gabriez*, et venir de *nœud-gabriet*, que M. Delboulle explique ainsi dans son *Glossaire de la vallée d'Hyères* : « Nœud de la gorge. S'en donner jusqu'au nœud-gabriet, manger jusqu'à s'en faire crever, comme disent les paysans; d'après une légende qui raconte qu'Adam, voulant rentrer dans le paradis terrestre, fut renversé par l'archange Gabriel et se fit au cou cette saillie. (V. Le Héricher) ». Cf. son *Supplément*, p. 34 : « *Nœud-gordien*, n. m. — Même sens que *nœud-gabriet*. Voilà comme les mots historiques sont dénaturés à la campagne et ailleurs ».

L'*l* de ce nom propre manque en normand et en picard : *Gabrié*, La Monnoye écrit *Gabriai*. Quant à l'*r*, il tombe dans la forme *Gabi* (Cte Jaubert, *Gloss. du centre de la France*, 2e éd.). Le P. Grégoire donne en breton *Gabryel*, *Grabyel*, fém. *Gabryela*; diminutif *Gabryelicq*, *Gabicq*, fém. *Gabryelaïcq*, *Gabicq*, et J. Moal, *Suppl.* au Dict. de Troude, p. 14 : *Gabriel*; *Biel* (Léon), *Bi*; *Gab* (Trég.), dim. *Gabik* (Trég.); fém. *Gabriela*, *Biela*.

XXXV. *LAER*.

J'ai signalé en 1880 (*Rev. celt.*, IV, 160), l'expression de Trévérec (petit Tréguier) *'mañ 'laer gañd ar golo* « il y a un *voleur* à la chandelle », sans l'expliquer autrement; en quoi j'ai eu tort, car cette locution, usuelle en haut-breton, n'est donnée ni dans le Dictionnaire de l'Académie (7e éd., 1879), ni dans le Complément de 1876, ni dans les recueils de Hatzfeld, Sachs-Villatte, etc.

Elle n'est pourtant pas spéciale à la Bretagne, comme le prouve ce passage de Gustave Rivet, *Victor Hugo chez lui* (Paris, Maurice Dreyfous), p. 222 :

« Une bougie versait à flots la cire sur la table. A ce propos, Victor Hugo raconta ce souvenir :

« Un soir, je causais avec Louis-Philippe. Tout à coup il se lève, en disant : « Un voleur! » Je me retourne vivement; et le roi, riant de ma surprise, va à une bougie qui fondait comme celle-ci, et l'éteint; puis, me montrant la mèche fumeuse, sur les stalactites de cire : « Comment, vous, académicien, vous ne savez pas que cela s'appelle un voleur? »

Tout cela ne donnant pas de définition précise, je propose celle-ci : un *voleur* est « une sorte d'encrassement qui, survenant à la mèche d'une chandelle ou d'une bougie, en fait couler le suif ou la cire ». Le bret. *laer* est une traduction exacte du mot français.

XXXVI. *pân, e pân, a-ban.*

Les *Barzounegou var drubarderez Jusas*, Morlaix, 1847 (cf. *Gloss.*, 39), contiennent un verbe *pân* dans *pân a rha en ho harz* «il s'arrête à leur abri (sous les branches d'un palmier)», p. 6; et plus souvent la locution *e pân : an êen e pân a c'hortos he c'her* «le ciel attentif, en suspens, attend sa parole», 9; *Gabriel c'hoas e pân dirac trôn an Aotrou* «Gabriel encore en extase devant le trône du Seigneur», 11; *en hem lakât e-pân* «(Dieu a voulu) se cacher (dans les âmes)», 70.

Un autre texte, écrit dans un breton moins aventureux, *An ene christen e bali an eé*, Landerneau (1860), cf. *Gloss.* 5, confirme l'existence du mot, qu'il emploie dans une locution du même genre : *choum a-ban da zellet ouz ar mor braz* «rester en contemplation devant l'Océan», p. 194; ... *a choume a-ban arped var e vaz, da zelled ouz an Ee* «il restait appuyé sur son bâton, absorbé dans la contemplation du ciel», 217; *ac i troed da zellet outo a-ban* «elle était tournée vers eux et les contemplait», 247.

E pân est, je crois, le terme maritime français *en panne*, employé au figuré; *a-ban* en est une imitation bretonne.

XXXVII. *parlant, parlanteiv, parlantal, parloüer, parlantouérr.*

La famille du français *parler* n'est représentée en moy.-bret. que par le mot *parlamant* «parlement». La langue moderne l'a gardé : *parlamand*, pl. *-nchou* «parlement, cour souveraine», van. *parlemant*, pl. *ëu* Gr., *parlemantt*, m. pl. *-nteu* l'A.; *parlamanter*, pl. *-téryen* «parlementaire, qui tient pour le parlement contre le Roi d'Angleterre, en tems de troubles» Gr., *parlemantérr* m. pl. *-terion* l'A. Mais, par ailleurs, celle-ci ajoute toujours à *parl-* un suffixe *-ant*, sauf dans *parlouër* pl. *ou* «parloir (de religieuses)» Gr., encore l'A. ne donne-t-il que *parlantouérr*, m. pl. *-érieu : parlant* «parler», P. Maunoir, Grég., *hem barlant*, van. *parlanteiñ*, *parlandal* «parlementer» Gr., *parlantein*, *parlandal* «parler, parlementer» Châl., *parlantein*, *parlantale* «parlementer», «verbaliser» l'A.; *ar parland* «le parler, la parole, le discours», *parlanter*, pl. *-éryen* «parleur» Gr. On voit que cette addition est commune au léonais et au vannetais, ce qui en fait présumer l'ancienneté.

Il est remarquable qu'on la retrouve dans le Pas-de-Calais : le *Lexique saint-polois*, de M. Edmont, donne, p. 305 (sous une autre forme graphique) *parlantage* «action de parler, conversation, pourparlers»; *parlanter* «parler». Cf. *Gloss.*, 479.

XXXVIII. *PEZ*, *A-BEZ*, *A-BEH*, *PEBEZ*; *FELPENN*.

1. Le bret. *pez* = « pièce » est d'origine celtique, mais il ne s'ensuit pas que tous ses emplois se soient développés indépendamment de ses correspondants romans. Voici plusieurs sens qui paraissent dus à cette dernière influence.

Mil *ms.* donne *eur pes-ki* « un énorme chien »; *eur pes pikol ki bihan* « un très gros petit chien ». On dit en Trég. *eur pes ki* « un gros chien », *péjo tud* « des hommes énormes » (litt. « des pièces d'hommes »); *eur pez piqol dén* « un homme très grand ». Cf. l'italien *pezzo d'asino* « gros âne ». Grégoire emploie de la même façon le mot *felpen* « morceau », dans *ar picqol-felpenn-laqqepod-bras-ze*, litt. « cet énorme morceau de grand gaillard », v. *geant*.

Le composé *pebez*, litt. « quelle pièce » a encore quelquefois en moy.-bret. le sens de « quelle chose », « quoi », qui est celui du gallois *pa beth : ne gon . . . pebez so hoaruezet* « je ne sais ce qui est arrivé » N. 527. Celui de « quel » en général (*qualis*) : *compset huy . . . piu viont y . . . na pebez tut ez reputat* « dites qui ils furent, et pour quelles gens on les prenait », B. 112, est resté admis par le P. Grégoire : *pe dèn, pebez dèn* ou *pe seurd dèn, co hennez?* « quel homme est-ce là? » *Dictionn.*, 770; *pe bez? pe seurd?* van. *pe beh? pe sord?* « quel ? » *pebez levr a lennid-hu?* « quel livre lisez-vous? » *Grammaire*, 69. De même Le Gonidec, *Gramm.*, 1807, p. 217; et en van. Châl. *ms.* : *peh, pebeh, pé peh leur' e lennet u?* « quel livre lisez-vous? » Mais l'emploi exclamatif ou admiratif de *pebez* (*quantus*) est devenu plus fréquent que l'autre. La *Grammatica celtica*, 2e éd., 401, ne parle pas de ce sens, qu'on pourrait admettre dans son exemple de la *Vie de sainte Nonne* : *Sellet . . . pebez anequen so dan den man Na pebez tan* (mal imprimé *sellet pebet anquen*; l'ancienne édition même est correcte), traduit « videte quae afflictio sit huic viro et qui ignis ». Un passage plus concluant se trouve dans le même texte, où il a été jusqu'ici méconnu.

Ce sont les vers 1188 et suiv. (*Rev. celt.*, VIII, 430) :

Ha pedomp Devy don diffenn
Ha deomp gant youl de goulenn
Pebez prendenn so disquennet
Da Devy hon em supliomp
Dezaff heb (lisez *peb*) vn guer discleriomp.

J'ai traduit : « Et prions Devy de nous défendre Et venons avec zèle lui demander Quel fléau est descendu. Recommandons-nous à Devy, Expliquons-lui tout cela ». Le Gonidec avait compris de même : « Allons de bon cœur lui demander quel fléau est descendu

sur nos troupeaux». Mais au lieu de *de goulenn*, il faudrait, en ce cas, *da goulenn outaff;* le sens n'est guère conciliable, non plus, avec le dernier vers cité. Je crois donc qu'il faut ponctuer :

Ha deomp gant youl de goulenn.
Pebez prendenn so disquennet!

c'est-à-dire : «Et venons avec zèle le réclamer (lui demander son secours). Quel fléau s'est abattu sur nous!» On peut citer encore B. 752 : *Pebez faczon a sotony*... *Vue* «quelle espèce de sottise ce serait!» Cf. 734, etc.

Le P. Maunoir n'admet pour *pebez* que le sens exclamatif : *pebez sotoni*, «quelle sottise!» Il en est de même de Troude (*Dict. franç.-bret.*, 741, etc.); et pour le trécorois, de Hingant, *Gramm.*, 196; pour le vannetais, de MM. Guillevic et Le Goff, *Gramm.*, 79, où *pebéh*, *pebéh ur* sont indiqués comme plus emphatiques que *péh*, *péh ur*. Tout ceci peut être regardé comme un progrès du sens roman de *pez* sur celui de son correspondant celtique. Cf. *Gloss.*, 468, 469.

2. C'est aussi à l'influence française que j'attribuerais les expressions *enn hé bez* «entier, complet» (Le Gon., *Dict. franç.-bret.*); *enn he bez* «en un seul morceau, tout entier», *poaza meot a bez* «cuire des moutons entiers», Trd., *enn he bez pikoll ema* «il est dans son entier», Mil. *ms.; a-bez*, adv., «en entier, tout d'une pièce», Trd.; «en grand, en masse, en bloc», Mil. *ms.;* van. *er bed abéh e vou changet* «le monde entier sera changé», *Guerzenneu*... *Guillome*, Vannes, 1857, p. 12; *ér bed abéh* «dans le monde entier», 176; *abéh gloëstret*, *abéh losquet* «(cœur) entièrement voué (à Jésus), entièrement brûlé», 17; *en Drindèd abéh* «la Trinité entière», 166; *abéh-caër* «entièrement», 1; *abéh caër*, 9; *a beh kaer*, *Liv el labourer*, 212, etc. L'expression française correspondante a été employée par la comtesse de Ségur dans *La sœur de Gribouille :* «va chercher les robes en pièce»; «le paquet des robes en pièce», p. 83; «elle a gardé deux robes en pièce que je lui avais données à faire», 86, cf. 84; ce qui donne lieu à un quiproquo expliqué page 88 : «Elle m'a dit : «Va chercher «dans l'armoire les robes en pièce de M^me^ Grébu. Moi je com- «prends que des robes en pièce sont des robes en pièces... en «morceaux... Je prends les robes les plus déchirées, les plus en «pièces, comme elle l'avait dit elle-même». Le breton échappe à cet inconvénient de la confusion phonétique du singulier et du pluriel; cf. *Guerz. Guill.*, 133 : *Mar dér a torrein en Hosti A béhieu*, *Jesus e zou é peb hani*... *Ne vern quet pèd e gommuni*, *Receu e krant Jesus a béh é peb Hosti.*

3. On lit dans les *Soniou Breiz-Izel* de Luzel et A. Le Braz,

II, 5 : « *Eur pez fall* (une mauvaise pièce) est le qualificatif généralement appliqué aux filles dévergondées. C'est une des injures les plus familières au vocabulaire breton ». Il s'agit ici surtout du trécorois. *Gwall-bez* se trouve *Barz. Br.* 478, en cornouaillais, au sens de « méchante femme ». Troude donne au masc. *gwallbez* « mauvais garnement ». Ce doit être une imitation du franç. familier, cf. à Pléchâtel *màwrèz pyès* « méchante femme » (Dottin et Langouët); L. Rigaud donne, dans son *Dict. d'argot moderne*, *bonne pièce* « mauvais sujet, par ironie ». — Voir n° 53.

XXXIX. *SABATUR, SABATURET, SABATUET, SABATUSET.*

D. Le Pelletier dit que « *Sabatur* est en Léon la Blessure faite aux pieds par une chaussure incommode. On en fait le verbe *Sabatura* peu ou point usité, sinon en son participe passif *Sabaturet* et *Sabatuset*, qui est aussi en usage en Tréguer, et se disent d'un piéton qui a les pieds blessez par sa chaussure. En Cornwaille ce mot marque un mal qui vient aux pieds des bêtes par l'humidité du lieu où elles couchent la nuit; au moins, c'est l'opinion des Villageois. Davies n'a pas fait mention de ce mot, que je ne croi pas Breton; mais François fait de *Sabot* ou de *Savate*, vieux soulier, et incommode à marcher ».

Roussel *ms.* porte : « *Sabatur*, Blessure faite au pied par une chaussure incomode. En Corn., ce mot marque un mal qui vient aux pieds des bêtes par l'humidité du lieu ou elles couchent la nuit; c'est l'opinion des villageois ».

Troude donne *sabaturet* T. C. « qui a mal aux pieds parce que sa chaussure est défectueuse »; et (animal) « qui a mal aux pieds pour cause d'humidité ».

Milin a barré l'*r* de ce mot et ajouté : « *Sabatui. Sabatuet oa och he gwelet ken dibalamour he c'have enn he doare* » (c'est-à-dire : « Il fut frappé à son aspect, tant il lui trouvait des façons insouciantes »); « *Sabatuzi* v. n. être accablé de douleur, devenir triste, tomber d'accablement — être ensorcelé (voir *Barz. Breiz*) ». Ce dernier trait doit être une réminiscence vague du *Barzaz Breiz*, p. 59, où on lit en cornouaillais : *eunn hunvre Am sapeduaz beteg re* « un rêve qui me troubla au delà de tout ». On dit à Lannion *zabatuet* « très étonné ».

On lit dans l'*Almanach* de Léon et de Cornouaille pour 1877, p. 45 : *evantion da zabatui* « bruits faux et alarmants ».

J'ai admis la comparaison du franç. *sabot* et *savate*, *Gloss.*, 589. Je crois aujourd'hui que, s'ils sont pour quelque chose dans ces mots bretons, ce ne peut être que dans la transformation de la première syllabe, mais que l'origine est le français *solbatu*, *solbature*. Ce nom rend compte de *sabaturet*; *sabatui*, *sabatuet* dérivent

de *solbatu*, comme *forbuet* Gr., van. *forbuétt* l'A. de *fourbu;* cf. dans l'argot trécorois de la Roche-Derrien *vañduiñ* «vendre», de *vendu*, etc., *Gloss.*, 571. Dans *sabatuset*, *sabatuzi*, il y a peut-être transformation de l'ancienne dentale finale; cf. *sollobatut* «bétail qui, ayant trop marché ou marché contre son habitude dans un terrain dur et pierreux, a les pieds blessés ou sensibles au toucher» (dans les Landes; de Métivier cité par M. E. Rolland, *Faune populaire*, V, 22). Cf. bret.-moy. *vertuz* et *vertu* «vertu»; *privez* «privé, secret», etc. (*Notes d'étym. bret.*, 57, 58).

Le rapport de *sabatu-* à *solbatu-* rappelle celui du franç. *capendu* à *court pendu;* mais c'est ce dernier qui paraît une altération de l'autre, d'après le *Dict. général*.

XL. *SIVOUPLÈO.*

Ce mot est usité en petit Tréguier, ordinairement avec l'addition de *tout*, pour dire «manières affectées, politesses exagérées, façons». C'est le pluriel d'un nom inusité tiré de l'expression *s'il* [*l*] *vous plaît*, ou peut-être *si vous plaît*, cf. v. franç. *si Dieu plaist*, angl. *if you please?* La formation rappelle celle du franç. *simagrées*, de *si m'agrée*. Sur la chute complète du *t*. cf., *Gloss.*, 497.

XLI. *SOURINOU*, *SOURINED*, *SOULINO*, *SOURIVELLO*, *SOL*, *SOUL.*

1. Le P. Grégoire donne *sourin* pl. *ou*, *ed*, «charpente, bois propre à la construction de maisons, de bateaux, de navires; solive, chevron, et aussi du merrain en général»; *sourin* pl. *ou* «solive, pièce de merrain qui se pose de travers sur les poutres pour soutenir les planches»; *sourinou déro*, *sourined déro* «solives de chênes; *sourin verr*, *sourinicg* pl.-*nouïgou* «soliveau, solive courte ou faible»; *sourina* part.-*net* «faire des solives ou les mettre en œuvre»; *sourineq* «plein de solives».

La première édition de Le Gonidec donne sans astérisques, comme mots celtiques : *sourin* m. pl. *ou* «toutes sortes de bois de charpente . . . ; poutre, solive, plançon»; *sourina* v. a. et n. «faire une charpente; placer des poutres, des solives». Troude a *sourin* m. pl. *ou* «chevron, poutre; *sourina* v. a. «mettre des poutres, des chevrons».

M. du Rusquec traduit «solive» : *sourin* f. pl. *ou*, qu'il compare au franç. *sou*[*r*]*dre*, lat. *surgere*, van. *souren*, léon. *soursen* «source»; et «soliveau» : *sourinik* f. pl. *sourounigou*. Ce dernier est à changer en *sourinigou* ou *sourinouigou*. Sur le genre, on peut remarquer que l'expression *sourin verr* («solive courte», de *berr*) du P. Grég. suppose aussi le féminin. Le van. *souren* «source» me paraît fort sujet à caution; quant à l'étymologie, elle est insoutenable.

2. Le *Lexique* en propose une autre par une base celt. **stur-*, cf. gr. *σταυρός* «poteau», lat. *in-staurare* «édifier», etc., de la racine *sta*, d'où aussi le bret. *soumn* «droit, d'aplomb, ferme».

J'ai indiqué comme préférable, *Revue critique*, XXXIV, 223, un emprunt au v. franç. *soulin*, *solin*, *sollin* «rez-de-chaussée», etc., picard *seulin* «poutre, solive», franç. *solin* «intervalle entre les solives». Ceci est confirmé par le bas-trécorois *soulino* «poutres transversales sous le toit», qui a gardé l'*l*; on dit dans le même dialecte *sourivello* «solives», qui se rattache au franç. *soliveau*, avec le changement d'*l* en *r*, qui se présente dans *sourin*.

C'est la présence d'une autre liquide, *l* ou *n*, qui a grandement contribué à faire altérer l'*l* de *soulino* dans *sourinou*: il n'y a pas trace du même échange dans les formes plus simples *sol* pl. *you* «petite poutre ou poutre médiocre, sommier», haut cornouaillais *sol* pl. *yau* «poutre» Grég., *sôl*, *soûl* «plancher d'une maison» Pel., *sôl* «poutre, solive, soliveau», dans le *Nouv. Dictionn.*, selon Pel.; *sôl*, *soul* «plancher d'une maison», *sol-ti* «premier étage de maison», R[el] *ms.*, etc.; voir *Gloss.*, 632, 633. Kœrting (n[os] 8862 et 8863) rattache *solive* au lat. *solum*.

XLII. *ANTIER*, *ANTERIN*, *ANTRIN*, *ANTELIN*.

Voici un autre exemple de transformation de liquide sous l'influence d'un *n* suivant.

Le bret. moy. *antier* «entier» est resté à la langue moderne (trég. *añtier*, *añqier*), surtout dans l'expression (récente) *marc'h añtier* = cheval antier. Moal dit qu'à Saint-Pol-de-Léon on emploie *marc'h antier* et *antierad* (p. 250).

Grég. donne un autre dérivé : *marc'h anterin*, qui est aussi ancien (dans des emplois différents). Il a encore : *anterin* «entier, qui a toutes les parties qu'il doit avoir»; *anterin*, *anterin èn e ompinion* «entier, qui veut résolument ce qu'il veut»; *anterina un dra* «remettre une chose en son entier», *anterina*, van. *-nein* «entériner, rendre entier et parfait, vérifier; entériner (une grâce)»; *anterinançz* «entérinement (d'une requête); entière perfection, intégrité (d'une confession)»; cf. *Gloss.*, 32.

Le dict. de l'A., qui n'approuve pas l'emprunt (cornouaillais selon lui) des mots français *entériner*, *entérinance*, traduit en van. «total» : *antelin*, *antiérr*; et «entier» : *antelin*. Aujourd'hui *anterin* subsiste sous deux formes divergentes : à Coadout, *añtrin* «expéditif, laborieux, diligent»; à Saint-Nicolas-du-Pélem (Cornouaille), *añtelin* : *plac'h antelin* «fille qui se lève de bonne heure, éveillée, active, prompte, vive, adroite».

XLIII. *ARMANAGO*, *HIRBOET*, *EURBOUET*.

1. Une autre circonstance favorise la confusion entre *l* et *r*; c'est la présence d'une consonne suivant immédiatement.

On dit à Coadout *ober armanago* «faire des almanachs» pour «passer son temps à des bagatelles»; l'*l* reste en petit Tréguier, où l'on crie :

Almanako néve
Dë gas re gos dë vale!

«Almanachs nouveaux, pour envoyer promener les anciens (pour les remplacer)».

Il est fort possible, d'ailleurs, que la phonétique bretonne ne soit pour rien dans cette forme : cf. *armouna* à Pléchâtel, Dottin et Langouët, *Glossaire du parler de Pléchâtel* (*canton de Bain, Ille-et-Vilaine*), etc.

2. Voici un exemple plus celtique. Le moy.-bret. *elboet*, moderne *ilboëd* «faim» Gr., gall. *ellbwyd*, est devenu *hirboet*, *hir bouet*, etc., dans des textes trécorois, *Gloss.*, 206; l'*h* est dû à une décomposition par *hir* «long», *bouet* «nourriture».

D'autre part, *elboet* a donné *eurbouet* «faim, appétit», en Goello : *arri 'm euz eurboet* «je commence à avoir faim». Et, comme on a cru voir dans la première syllabe le mot *eur*, «un», on dit également : *dare oan da goueañ gañd ar bouet* «j'étais près de tomber d'inanition» (littéralement «avec la nourriture»!) au lieu de *gañd an eurbouet*. Cf. *Gloss.*, 324.

XLIV. *ALVAHAIN*, *DIVAHIGN*, *DIVAIGN*, *MAIGN*, *MAGN*; *MIGN*, *MIGNET*, *MIGNERES*; *MIGNA*, *MOIGNA*.

1. Le haut-cornouaillais *alvahain* «lourdaud» a, au contraire, *l* pour *r*; il vient de **ar-vac'hagn*. C'est le contraire du van. *divahign* «qui n'est point estropié» l'A. On prononce à Coadout *divaign* «sain, qui n'est pas infirme». Cf. léon. *divahan*, *Barz. Br.*, 424.

2. La même contraction a lieu dans le simple *maign*, sur lequel Mil. *ms.* a ces trois notes :

«*Maign*, mot qui s'ajoute aux adj. *diot* et *foll* pour exprimer le superlatif absolu. Il s'ajoute aussi aux subst. *En den maign war er marc'h paign*, «un sot à pendre sur un cheval mal bâti, une bête sur un animal».

«*Magn* ou *maign*, adj. homme d'une simplicité qui approche de l'idiotisme.»

« *Mign*, être câlin, faire l'enfant, le doucereux pour être câliné, caressé, aimé; faire le simple, l'idiot, jouer à l'enfant. *Mign* a quelque rapport avec *maign* qui marque un degré de plus, vu l'âge du sujet ». Ceci remplace l'article *migna* de Troude, qui est barré.

Moal donne *sot-magn* « très sot, très bête, grand benêt », p. 70, 141, 473.

Magn est une variante de *mac'hagn* « estropié » que donne Trd; on dit de même en Trég. *magnet* pour *mac'hagnet* « estropié », moy.-bret. *mahaingnaff* « blesser », van. *mahigneim* « estropier, blesser, mutiler », du v. franç. *méhaignier*.

3. *Mign* est tout différent. Milin a voulu dire que ce mot (exprime l'idée d'être) câlin, etc., car ce ne peut guère être un verbe. Il se rattache à *mignon* « ami », van. *mignonnein* « caresser » *Gloss.*, 416; *mignounyaich*, *mignounaich*, van. *mignoñnaich* « mignardise, flatterie, caresse », Gr., etc. M. l'abbé Caer, recteur de Gouezec, m'apprend qu'on dit en haut-Léon *eun den mignet* « quelqu'un qui agit en enfant gâté »; *migneres* « gâterie ».

4. *Migna* paraît aussi être autre que *mign*, au moins pour l'origine. Troude, tout en le faisant masculin, l'explique : « terme enfantin pour dire tantine, bonne amie »; Moal de même, p. 114 et 486, ce qui doit être copié de Troude.

Troude lui-même renvoie de *moigna* f. (Ouessant), qu'il ne traduit pas, à *migna*. Le Gonidec avait aussi renvoyé de *mogna* à *migna* « f. Terme dont les enfants se servent pour nommer et caresser leurs tantes. Pl. *mignaed*. D'autres prononcent *mogna* ».

Pel. dit : « *Migna*, selon M. Roussel, est un terme dont les petits enfans se servent pour nommer et caresser leurs tantes... il signifie proprement *Bonne Amie*; ce qui l'approche de *Mignon*... » Rel *ms.* n'a que cette phrase incomplète : « *Migna*, terme dont les enfans se servent pour nommer et caresser. »

Le P. Grég. avait donné comme synonyme de *moëreb* : *moigna* « tante », à Ouessant; *moigna gompès*, pl. *moignaëd compès* « propre tante »; *moigna*, pl. *moignaed* « tante, cousine germaine du père ou de la mère »; *moigna goz* « grande tante »; Ouessant et bas-Léon *moignaicg*, pl. *moignaigou* « jeune tante ».

Ce mot paraît d'origine germanique : cf. angl. moyen *mone*, allem. *muhme* « tante », v. nor. *mona* « mère », etc.

XLV. *PAIGN*; *PARPAIGN*.

1. Le mot *paign*, que nous venons de voir dans une expression rimée, est ainsi expliqué par Mil. *ms.* : « *Ez marc'h paign*, un

cheval qui a une maladie de pieds qui les rend gros et lourds».

L'origine est le franç. *peigne*, nom de cette maladie du cheval.

2. Tout différent est *parpagn* «sot», terme d'injure employé par M. Y. Le Moal (Dir-na-dor) dans *Marivonik*, et usité, comme il me l'a appris, à Coadout.

C'est un sens figuré de *parpaign*, pl. *ou*, *ur mæn parpaign*, pl. *mein parpaign* «parpain, pierre qui traverse toute l'épaisseur d'un mur, et qui fait face des deux côtés» Gr., *parpagn*, m., Moal, 374, petit-tréc. id., du franç.

XLVI. *QUEVÆTT*, *KIÙED*, *KIÙEDEIN*.

1. Nous sommes redevables au P. Grégoire de la première mention connue du vannetais *qeved*, pl. *éü*, qu'il fait synonyme de *qeguilyad*, pl. *éü* «quenouillée». Il renvoie au mot «poupée», mais à cet article il ne parle pas du dialecte de Vannes.

Le dict. de l'A. traduit «poupée de lin» : *quevætt*, pl. *-ædeu*, f. Châlons n'a pas ce mot; son dict. *ms.* rend «poupée de lin» *quegueliat lin*.

Le Gon. l'écrit *kéved* m., mais il a dû suppléer arbitrairement l'indication du genre, qui manque chez Grég. Troude a *keved*, *kevet* m., sans doute d'après Le Gon.

On dit à Baud *kiùed* pl. *eu* «quenouillée d'étoupe»; *kiùedein* «préparer la quenouillée».

2. M. Henry, *Lexique*, 65, voit dans *kéved* un emprunt au v. fr. *eschevete* «échevette», en prononciation normande.

M. Loth a objecté, *Rev. celt.*, XXII, 335, l'invraisemblance d'une suppression de *es-*, et la différence des sens. Il penche à voir dans *keved* un brittonique **com-et* (v. gall. *etem* «fil»).

Je crois que *keved* est inséparable du v. franç. *couet*, signalé par M. Delboulle, *Romania*, XXXI, 374, parmi les mots «obscurs et rares», avec cet exemple du XVI^e^ siècle : «Rhea... avec sa ceinture lia la nef, et tant facilement la tira à terre, comme se tire le lin du *couet* de la poupée pour filer à la quenouille».

Ce mot existe encore en provençal : M. Mistral donne «*couet* (cat. *cuet*) m. Poupée d'étoupe», et rapproche l'expression *co de canebe* «poupée de chanvre»; il donne par ailleurs *co*, *couo*, *couvo*, niçois *covo*, etc. «queue; torsade de cheveux usitée dans la coiffure des paysannes de Nice».

Cf. encore : «*couet* m. (l. *cauda*) m. mèche de cheveux. Dans tout le Poitou» (abbé Lalanne); «petite queue» dans le Haut-Maine (de Montesson); *kwe* m. «petite queue, mèche de poil ou de cheveux»; «partie de la filasse qui sert à faire la poignée»;

« écheveau de coton employé par les tisserands », Dottin, *Gloss. des parlers du Bas-Maine* français *couette* fém. « petite queue », mot très familier, selon Littré; *couette de cheveux* « Haarlöckchen an den Schläfen und hinten am Halse », expression populaire (Sachs-Villatte, *Supplément*), etc.

Un semblable rapport de sens se trouve dans *stéc'henn lin* ou *canab* « poupée, portion préparée de lin, ou de chanvre, suffisante pour une quenouillée » Gr., van. *stuhænn* « tresse (de cheveux) », etc., voir *Notes d'étym. bret.*, n° 9.

Quant au côté phonétique de la question, nous avons vu des formes romanes du mot « queue » qui présentent un *v* (*couvo*, *covo*); cf. *cauva*, *cuva* dans la Suisse romande (cité par de Chambure, *Gloss. du Morvan*). Le vocalisme de *kevét* pour **kouvét* ou **kovét* n'a rien d'étonnant en vannetais; cf. *quemune* « commun » l'A., du moy.-bret. *commun*, etc.

XLVII. *surpris-a-mis.*

Cette expression se lit dans une chanson trécoroise assez connue, *Disput nevez savet etre daou zen iaouank divoar benn eun dimezi*, sur feuille volante, imprimée à Lannion chez la veuve Le Goffic, et signée : Pierre Raison.

Le troisième vers du septième quatrain est :

C'hui zo deut surpris-a-mis d'am goulen, den iaouank;

c'est-à-dire, comme l'indique le contexte : « Vous êtes venu à l'improviste me demander (en mariage), jeune homme ».

C'est le v. franç. *cipricimi* « aussitôt », de *ci pris*, *ci mis*, comme l'a vu Henri Estienne, qui l'expliquait littéralement : « In hoc loco captus, et in eodem suspensus » (God.). Les patois français l'ont conservé moins complètement : haut-Maine, *à pressimi* « vitement »; bas-Maine, *pressimi* « précipité, prochain »; tourangeau, *précimis* « en hâte, précipité » (voir Ant. Thomas, *Mélanges d'étymologie française*, 119, 120). Le breton a altéré la première syllabe d'après le français *sur* (cf. *Rev. celt.*, XXI, 146, 147).

Un *u* se trouve, mais à une autre place, dans la forme poitevine de 1662 : *venguiu tout pris su mis* (*La mizaille a Tavni*, p. 38); l'auteur, Drouhet, a glosé *pris su mis* par « bien prestement » (A. Richard, *Les œuvres de Jean Drouhet*, Poitiers, 1878, p. 112, 52).

XLVIII. *tint, tinta, tintal, tintan, tintein, tint-orell.*

1. D. Le Pelletier a les deux articles suivants :

« *Tint* est commun en Basse-Cornwaille, pour dire un Chan-

tier, soit pour l'attelier des charpentiers, soit pour placer des tonneaux dans le cellier. Plur. *Tintou*. *Tinta* se dit au sens de placer, par exemple, un tonneau, une pièce de bois, pour la travailler, une boule, ou pierre pour la pousser sans obstacle : et c'est un terme des jeunes gens, qui jouent à la crosse. *Tinta* est proprement poser sur le chantier. . . »

« *Tinta*, outre la signification marquée ci-dessus. . . . a encore celle d'élever, lever, hausser; ce qui revient assez à la même action : et selon d'autres, mettre sur une élévation, en sorte que la chose mise soit prête à tomber : ce que M. Roussel appliquoit à la situation où est la bille, lorsqu'il ne faut qu'un coup de crosse, pour la faire partir. C'est donc mettre en état de chanceler : ce qui me fournit la pensée que *Tinter* une cloche, est l'ébranler; mais il se diroit mieux à cet égard du son rendu par la cloche tintée, lequel son est *Tint*. . . »

Il dit, de plus, à l'article *horell* « boule ou bille de bois, ou pierre qui sert au jeu de la crosse » : « M. Roussel qui écrit *Orell*, m'a appris que *Tint-orell* marque tout ce qui est prêt à tomber : et ajoûte que ces deux paroles signifient coup pour ébranler ».

Voici ce que porte Roussel *ms.* :

« *Tint*, un chantier, soit pour l'attelier des charpentiers, soit pour placer des tonneaux dans le cellier.

« *Tinta*, placer un tonneau, une pièce de bois, sur le chantier pour la travailler, une boule ou pierre pour la pousser sans obstacle, mettre, poser, placer sur le chantier.

« *Tinta*, élever, lever, hausser, mettre sur une elevation en sorte que la chose soit prête à tomber.

« *Tinta*, tinter, *tintal ar c'loc'h* tinter la cloche. Lebranler de maniere que le batant ne frape que dun côté.

« *Tint*, tinnitus, le son rendu par la cloche tintée ».

Le P. Grégoire donne : *tint*, pl. *ou* « étançon, étai, appui »; *tinta* « étançonner, étayer ».

Le Gonidec donne comme cornouaillais *tiñt*, m. pl. *ou* « étai, étançon, appui, chantier, chevalet »; *tinta*, v. a. « étayer, étançonner, placer une pièce de bois sur un chantier pour la travailler, placer un tonneau dans une cave; fixer un madrier sur son épaisseur ».

H. de la Villemarqué a ajouté à la seconde édition de Le Gon. le corn. *tiñtéz*, m. « étayement, action d'étayer ou état de ce qui est étayé », qui se trouve, sans son nom, dans le Dict. franç.-bret. du même auteur.

Troude cite comme cornouaillais *tiñt*, m. « étai, étançon »; *tiñta* « étançonner »; et sans indication de dialecte : *tiñt*, m. « chantier de charpentier, de marchand de vin »; *tiñta* « placer sur un chantier de charpentier ou de marchand de vin »; *tiñtal*, v. n.

« tinter, parlant d'une cloche ». Mil. *ms.* donne à *tiñt* cet exemple : *Eno ez euz epad ar bloaz er variken win war an tint* (« là il y a toute l'année une barrique de vin sur le chantier »). Il ajoute à *tiñt* : « tintement de cloches »; à *tiñta* : « tinter les cloches d'une paroisse ». On lit *kleier . . . O tintal eun Angelus* (des cloches tintant un angélus), *Barzaz Taldir*, Paris, 1903, p. 199.

En van., Châl. *ms.* a *tintein* « tinter », *tintadur* « tintement ».

On dit en petit Trég. *tintañ* « vaciller, en particulier d'une personne somnolente, dont la tête chancelle de temps en temps », et *tintañ ra 'c'hloc'h* « la cloche tinte ».

En Léon on prononce plutôt de même sans nasale, comme me l'apprend M. F. Vallée : *tint*, pl. *ou* « étai, support; partie d'une charrue »; *tinta* « étayer ».

2. La première étymologie de *tinta* « poser sur le chantier » est celle de Pel., qui rapproche le mot du grec τίθημι « poser, placer ». Aujourd'hui elle n'a pas besoin de réfutation.

La dernière est celle du *Lexique*, qui regarde *tiñt* « étai, chantier », comme un emprunt au lat. *tentum* « tente, (objet) tendu ». Celle-ci ne rend pas compte de l'*i*, qui est constant; elle soulève aussi d'autres objections, au point de vue du sens.

G. Milin. a ajouté à son exemple de *tiñt* « chantier » : « fr. *tinte*, chantier de futailles ». C'est une bonne idée, de demander d'abord au français l'origine d'un mot breton qui manque aux autres langues celtiques. Je ne sais si la forme *tinte* est bien exacte; Littré ne donne que *tin*, m. : 1° terme de marine « morceau de bois de peu de longueur, sorte de billot employé en le mettant à plat pour servir de support à une pièce de construction que l'on travaille, ou spécialement, à la quille d'un navire en construction, afin de l'exhausser au-dessus de sa cale »; 2° « pièce de bois qui soutient les tonneaux dans une cave ». Mais le verbe est *tinter* : en terme de marine « appuyer, assujettir avec des tins. Tinter la quille d'un navire », Littré.

Littré, qui n'a d'historique pour aucun de ces mots, tire le premier du lat. *tignum*, et donne à l'autre un synonyme non reçu par l'Académie, *attinter*, t. de mar. « établir un objet quelconque avec des tins, qui sont des pièces de bois horizontales un peu inclinées dans le sens de la longueur. On dit de préférence *tinter* ».

3. Jal, dans son *Glossaire nautique*, n'a pas ces verbes. Sur *tin*, il cite Guillet en 1678, et compare « l'allemand *Tingel*, donné seulement par Röding (1796) . . . la pièce de bois de remplissage nommée . . . Grain d'orge. Le Tingel est lui-même un petit billot de bois . . . Dans l'ancien français on voit . . . *Tinel* . . . *Tyguel*,

Tinau, *Tineul*, avec le sens de bâton . . . » Il ajoute que *tin* peut venir de la même source, qu'il croit être le lat. *tignum*, et qu'en bas-breton *tin* (en terme de marine) se dit *tint*.

Larousse admet aussi *tignum* comme étymologie de *tin;* il donne du verbe un exemple qui montre le rapport naturel de ses deux emplois : « tinter des caisses, des tonneaux dans l'entrepont ».

Selon Scheler, « *tin*, aussi *tein* », terme de marine, vient probablement de *tignum;* mais il ajoute que « le dérivé *tinter* . . . serait, dans ce cas, librement formé, sans respect de l'étymologie ».

Le *Complément* de Godefroy donne cependant à *tin* « chantier pour des tonneaux » cet unique exemple de 1465 : « huit escuz le tonneau prins sur les tintz ».

Le *Lateinisch-romanisches Wœrterbuch* de M. Kœrting (2e éd., 1901) ne parle pas de ces mots.

4. Sans en traiter directement, M. Ant. Thomas touche à leur histoire, *Mélanges d'étymologie française*, 157, 158: il montre que le v. franç. *tingle*, aujourd'hui *tringle*, d'après Furetière, « règle de bois longue et étroite qui sert à boucher quelques ouvertures de portes... etc.; piece de marrein... qui sert à couvrir les joints des planches d'un bateau », ne vient pas du lat. *tignulum*, mais plutôt du néerlandais *tengel*, *tingel* « tringle, cale, garniture de bois mince entre des pierres de charpente qui ne se touchent pas comme il faut », qui a donné aussi à l'allemand *tingel*, et paraît un dérivé germanique du thème *tanga*, *tangia* « serrer, lier » (Fick).

Il semble donc que le v. franç. *tintz* est à séparer de *tignum* et aussi de *tina*, « tine », d'où *tinel* « baquet, cuve; barre de bois que deux hommes portent sur l'épaule et à laquelle sont fixés des chaînes et des crochets pour porter des tonneaux pleins », et « gros bâton hoché par les deux bouts, dont les porteurs d'eau se servent pour suspendre et porter leurs seaux sur l'épaule »; *tinet* « levier, bâton ayant deux chaînes avec crochets et servant à transporter des tonneaux, des seaux, des tines », God.; mot resté en Flandre, etc.

5. Il est difficile de séparer de la famille de *tintz* le languedocien *tind*, *tindou*, *tenou*, *tindoul*, gascon *tindoul*, rouergat *tendoul*, m. « chantier, pièce de bois sur laquelle on assied le tonneau »: gascon *s'atinda*, *s'entinda* « s'équilibrer, se fixer » (Mistral).

L'auteur rapproche ces noms du langued. *dindo*, *drindrol* « balancement, mouvement du berceau », etc., et ces verbes de gascon *atinda*, *entinda* « parer, ajuster; arranger, organiser »; espagnol *entintar* « teindre ».

Sans voir là l'origine des termes en question, on peut ad-

mettre que ces mots ont influé sur leur histoire. Le v. franç. *atinter*, *atteinter*, *attincter*, etc. «ajuster, disposer; parer, orner, équiper», que l'Académie admet encore : «*atinter*... parer, orner avec affectation. Il est vieux», ne serait-il pas cause de la dérivation de *tin-ter?* Et le *d* de *tindou*, *s'atinda*, ne serait-il pas dû aux onomatopées du balancement, qui emploient indifféremment *t* ou *d* : langued. *tintouna*, *tindouna*, limousin *dindóuna* «dodiner, dorloter», etc. Mistr.?

6. De l'idée d'«assujettir, mettre en équilibre», on a pu passer, dans le breton *tinta*, à celle de «être en équilibre instable, chanceler, vaciller». Mais je crois plus probable que ces dernières acceptions viennent d'une sorte d'onomatopée, comme dans beaucoup de mots du Midi : cf. langued. *tinta*, *tinda* «pencher, incliner»; *tintouna*, *tindouna*, *atintoula*, limousin *dindóuna* «dodiner, dorloter»; bas-limousin *atinta* «décanter, pencher un vase pour faire écouler le liquide qu'il contient»; lim. *tintourla*, *tintoula*, gasc. *doundoureja* «dodiner, dodeliner, balancer, bercer dans ses bras; chanceler, vaciller» (Mistr.); ital. *tentennare* «remuer, agiter; vaciller, chanceler»; *stare in tentenna* «branler, chanceler, pencher, n'être pas solide», etc.

Cette onomatopée pouvait facilement se mêler à celle du son de la cloche, qui *tinte* quand son battant est agité.

XLIX. *TINTA, TINTEMARREIN; DIÑSAL, DIÑSEIÑ; DITIRINAT, TITIRIN; TITIRIK; TIKAL.*

1. Le bret. *tinta* «tinter» doit être d'origine française; cf. *tyntamarr* pl. *ou* «tintamarre», van. *tintemarre* m. id., *tintemarrein* «tintamarrer», *tintamarein* «pester» l'A., etc.

Une imitation purement bretonne du même son se trouve dans *diñsal*, van. *diñseiñ* «tinter, ne laisser frapper une cloche que d'un côté», *diñset èn deus ar c'hloc'h* «la cloche a tinté», *diñserez* van. *diñsereh* «tintement» Gr., *diñserez* m. Trd; van. *dinsein* «tinter» Châl., l'A., *dinsereah* m. pl. *eu* «tintement» l'A.; Châl. *ms.* porte *drinsein*. On dit aujourd'hui *diñsein*.

Cf. angl. *tink*, *tinkle*, *tingle*, etc.

2. On peut ajouter : *ditirinat* v. n. «sonner comme les petites cloches» Trd, *titirin* m. «tintement fréquent et répété d'une cloche, bruit aigu et éclatant», *titirina* v. a. et n. «sonner à coups répétés», Mil. *ms.*; le même auteur a employé *ditirinat he ourouller* «faire sonner sa sonnette», dans la première fable des *Marvaillou grac'h-koz*; *titirik*, «nom que les enfants donnent à la perdrix et au grillon», Mil. *ms.*; l'auteur rapproche ce mot du sanscrit *tittiris* «francolin», tiré aussi du cri de l'oiseau.

3. Une forme plus simple est *tikal* «pépier, piailler, comme les oiseaux et les enfants» (Trég. et Goello).

L. *PINSOUNICQ, PINSIN; PINT, PINTEK, PINTER, PINTEREK, PINTERIGOU, TINT, TINTER; PINTA; KUEIN-KUEIN.*

1. Le *Nomenclator* de 1633 traduit, p. 39, «pinson» : *vr pinsounicq, vr goluennicq*. Ce dernier mot est vague, et veut dire simplement «un petit passereau». Cependant Ch. de la Touche donne *golven* «pinson», en breton de Belle-Ile-en-Mer (E. Rolland, *Faune populaire*, II, 177). Cf. mon *Gloss. moy.-bret.*, 2e éd., 278.

L'autre est le diminutif de **pinsoun*, pris au franç. *pinson*. Pel. dit que, sauf dans le bas-Léon, l'oiseau se nomme, en breton comme en français, *pinson*.

2. Nous ne connaissons pas directement le nom de cet oiseau en moyen-breton, mais on peut en trouver une trace dans la *Création du monde*, mystère dont la composition doit remonter à cette époque, car il y a des preuves qu'il était d'abord rimé intérieurement. L'abbé Bernard l'a publié (*Revue celt.*, t. IX et suiv.) d'après un manuscrit de 1825, avec quelques variantes d'un autre de 1760. Cette édition est loin d'être satisfaisante, et les lexicographes auraient tort de s'y fier.

Ainsi les vers 285 et 286 :

Te a so mat, hanvat natur,
Te a so jentil ha bel ha fur,

contiennent deux mots qui n'ont jamais existé, *hanvat* et *bel*, traduits «très bon» et «beau»; le premier reparaît v. 289 :

Hanvat oun en natur, assur, ha pur ha net

avec la même traduction. Le manuscrit Le Jean, daté de 1795, porte :

Te so mat hannat a natur
Te so gentil abil ha fur

et

Hannat on en natur assur ha pur ha net;

hannat est le moy.-bret. *aznat*, trécorois *haenat* «évident, évidemment» et *abil* = franç. «habile», est une des anciennes rimes intérieures heureusement conservées.

Le nombre de celles-ci n'est pas considérable dans l'épisode des noms donnés par Adam aux animaux et aux plantes; cependant il en reste assez pour prouver l'ancienneté de cette partie,

très intéressante par ses nomenclatures; par exemple (v. 543. 544) :

An austruch hac ar gruc hac ar griffon cruel,
Ar iar-dour, so mui quen a so vet da henvoel;

dans le ms. Le Jean :

An outruch hac an gruc hac ar griffon cruel
A jer dour so mun quen a so vet da henvel

où *gruc*, lisez *gru* rime à *cru-el* et *quen* à *hen-vel*. Il y a parfois peu à faire pour remettre des rimes intérieures régulières; ainsi (ms. Le Jean, v. 521 et 530 de Bernard) :

Mea a hano ar goulm (lisez *an dube*) *a so loen dereat;*
Ar sparfel hac an scoul (lisez *An scoul hac an sparfel*) *hac an tursunelet.*

L'éditeur n'a pas vu que les vers allaient par quatrains, division régulièrement indiquée dans le ms. Le Jean; celui-ci donne, dans un passage remanié :

Ar goucouc an aiglet hac yve ar faisan
Ar born busuc ar sing budor ha halebran

« le coucou, les aigles et aussi le faisan, l'éborgneur de vers, le cygne; butor et halbran ».

L'édition Bernard n'a que le second vers (550), sous cette forme :

Ar boru-buric, ar sign, budor hac al lerren

et avec cette traduction incroyable : « le rouge-gorge, le cygne, le butor et la cigogne »!

Les vers 525, 526 :

Ar vran hac ar piquet, ar pabor ar gueguin,
Ar voualc'h, ar golven, hac ive ar pincin

traduits « le corbeau, la pie, le bouvreuil, le geai, le merle, le moineau, le pinson », sont dans le ms. Le Jean :

Ar vran hac ar piquet ar pap aour ar guiguin
Ar voelch hac ar golven hac yve ar pinsin.

Ils paraissent anciens; on peut les rétablir ainsi :

An marchbran hac an pic, an pap aour, an quiguin,
An mouelch han gueluin hac iuez an pinsin.

Cette forme *pinsin* paraît une variété de *pinson*, *pinsoun-icq*, inspirée par l'onomatopée (cf. § 6). M. Y. Le Moal m'apprend

qu'elle existe à Coadout, où on la dit des personnes, comme en léon. *pabor* et en franç. « c'est un merle ! »

3. Pel. donne en bas-Léon *tint* « pinson », pl. *tintet*, mot qu'il suppose être une onomatopée du cri de l'oiseau. R[el] *ms.* n'a que *tint*.

Grég. a *pintèr*, pl. *pintéred*, et *pint*, pl. *pintet*.

Le dict. bret.-franç. de Le Gonidec renvoie de *tint* à *pint* ; là il a *piñt* m. pl. *ed* ; *piñter*, et *tiñt*, et regarde tout cela comme une onomatopée. Sa seconde édition écrit inversement *tiñt*, *piñt*, et à ce dernier *pint*, *pinter*, *tint*. Son dict. franç.-bret. donne *piñt* m. pl. *ed*, *piñter* m. pl. *ed*, *tiñt* m. pl. *ed*, *tiñter* m. pl. *ed*.

Troude a *pint* m. pl. *ed* ; Mil. *ms.* ajoute : *tint* id. ; *pinta* v. n. « mourir » ; et « *pinta* v. n. a pris du nom de l'oiseau *pint* la signification de mourir. *Pinta gant ar goanv* mourir de froid comme les oiseaux en hiver ».

M. E. Rolland, *Faune pop.*, II, donne en bret. *pint* d'après Taslé, p. 175 ; *pintek* en bret. de Lorient, p. 176. Ce dernier doit être proprement un diminutif, comme *pinterek* en vannetais de Guidel, et le plur. *pinterigou* en haut-cornouaillais, traduit « pinsons ». *Barzaz Breiz*, 473.

4. Quant à la terminaison de *pint-er*, j'ai supposé, *Gloss.*, 478, qu'elle venait d'un autre nom d'oiseau, comme *linerigou* « petits linots », *Barz. Br.*, 473, *canaber* « chardonneret », Gr. (van. *canaber*, id. Ch. *ms.* ; l'A. donne *chardonnette* m., pl. *eu*).

On peut observer, à ce propos, que les Vannetais appellent le pinson *coarhaer*, Ch. *ms.*, *koraer* m., *Livr. el labourer*, 24, aujourd'hui *koarhaér*, mot formé de *koarh* « chanvre », comme *canaber* de *canab* ; cf. *Gloss.*, 95, 368, 402, 522.

Cependant il est tout aussi possible que *pinter* soit une formation indépendante des noms d'oiseaux tirés d'une plante qu'ils affectionnent, et vienne d'un verbe **pinta* « crier comme le pinson ». Cf. dans les Deux-Sèvres *pinsour*, picard *pinchaire* « pinson », *Faune pop.*, II, 176, lorrain *pincher*, lyonnais *quincher* « crier d'une voix aigre », 177, etc. ; Sachs-Villatte donne en franç. *tinter* qu'il traduit en allemand *pinken* « (von der Stimme gewisser Vögel, z. B. von der Kohl- (Pink-) Meise ». Ceci rappelle le *tiñter* « pinson » de Le Gon., et le verbe *tikal* signalé au numéro précédent.

5. Pour l'autre sens attesté du verbe *pinta* « mourir comme le pinson, en hiver », on peut comparer ce que dit Buffon : « Les pinsons ne s'en vont pas tous en automne ; il y en a toujours un assez bon nombre qui restent l'hiver avec nous... jamais on ne les entend chanter dans cette saison, à moins qu'il n'y ait de beaux jours... ; le reste du temps, ils se cachent dans des haies

fourrées, sur des chênes qui n'ont pas encore perdu leurs feuilles, sur des arbres toujours verts, quelquefois même dans des trous de rocher, où ils meurent lorsque la saison est trop rude».

Le pinson d'Ardennes s'appelle dans les Deux-Sèvres *pinson d'hiver* parce que, dit M. Rolland, «pendant les grands froids de l'hiver, cet oiseau descend dans les plaines»; une autre variété, le pinson des neiges, «habite les hautes montagnes des Alpes, dans le voisinage des neiges et des glaces» (*Faune pop.*, II, 186).

Le nom slave de cet oiseau, russe *zjáblik*, polonais *zięba*, bulgare *zeba*, etc., tient au v. sl. *zębą* «frigere», russe *zjáblyj* «gelé», *zjábkij* «frileux», etc.; cf. Miklosich, *Etym. Wörterb. der slaw. Sprachen*, 401.

6. D. Le Pelletier et Le Gonidec regardaient *tint*, *pint*, etc. comme une onomatopée. M. Roland se prononce dans le même sens, *Faune pop.*, II, 174, 175 : «Son cri de rappel, qu'il fait entendre fréquemment, lui a fait donner les noms suivants : *quinquin*, Normandie... *quienquien*, Bayeux... *qui-qui*, Savoie... *toin*, *touin*, m. Centre... *pint*, breton... *tint*, breton... Cf. *spink*, *pink*, angl. dial... *pin-pin*, gallic... *finty*, hongrois... Il y a dissemblance dans la manière de rendre le cri du pinson. Cette anarchie caractérise la véritable onomatopée». Et il cite, entre autres syllabes de même origine auxquelles on a joint divers suffixes : *pinnk*, *kinnk*, *tinnk*, *frinnk*, *grinnk*, *pint*, *pouic*, *couic*, etc.

Cf. encore E. Alix, *L'esprit de nos bêtes*, Paris, 1890, p. 352 : «Le pinson émet dans ses migrations la syllabe *yack*, *yack*. Dans la joie, il jette le cri : *fink*. Dans la colère, il répète avec rapidité : *fink-fink-fink*. Pour exprimer la tendresse ou le chagrin, il dit : *trif-trif*, etc.»; Magaud d'Aubusson, *Revue des Revues*, XXXIII, 415; Bréal, ibid., 630, 631, etc.

Au normand *quinquin*, etc., il faut ajouter le vannetais de Sarzeau *kuein-kuein* m., *Rev. celt.*, III, 59.

7. M. Thurneysen, *Keltoromanisches*, 73, 74, regarde, au contraire, le bret. *pint* comme altéré de **pink*, gallois *pinc*, diminutif *pincyn*, et celui-ci comme d'origine germanique, de même que son synonyme *ysbincyn*, et le franç. *pinson*, ital. *pincione*, etc. Le *Lexique* adopte cette explication.

8. Je l'ai combattue, *Gloss.*, 478, en rappelant l'espagnol *pintacilgo*, *pintadillo* «chardonneret» (de «peint», comme *pintade*, cf. ποικίλος).

9. Je pense aujourd'hui qu'il vaut mieux revenir à l'onomatopée, si bien défendue par M. Rolland, cf. *id.*, p. 175 : «Cette

syllabe *pinnk* est celle qui rend le mieux, je crois, le cri de l'oiseau »; et il cite : « son cri d'appel est *fink*, ou *pink* » (Brehm); « *kin kin*, ou *pin pin*, tel est le cri habituel du pinson » (Blaze).

Cf. aussi grec σπίγγος, σπίνος, σπίζα « pinson », σπίζω « gazouiller », etc. — Voir le suiv.

LI. *FRINGAL*, *VRIGNQAL*; *FRINGOTIFF*, *FRINGOLI*.

1. Le bret. moy. a *fringal* « gambader ». Pel., qui en cite plusieurs exemples, donne pour la langue moderne « *Fringa*, Et par abus *Fringal*, Divertir, réjouir. *En em-fringa*, se divertir en gambadant, en sautant, en dansant ».

R[1] *ms.* porte « *fringa*, *fringal*, sauter, danser, gambader, divertir[.] réjouir, fringuer. *Ne ket nep a fring a zebr an harinket* ce n'est pas celui qui gambade, qui mange les harangs. *frink-foar* un friguant, sautilleur ».

Le P. Maunoir a *fringal* « se donner du bon temps »; le P. Grég. *fringal* « fringuer, frétiller, sauter, danser », *ur fringuer*, pl. *-érygn* « un jeune fringant, qui se donne du bon temps »; *fringuérez* « action de fringuer », *fringus* « (cheval, garçon) fringant » : *fringuericq* « celui qui gambade », fém. *fringueresicq*. Le Gon. écrit *friñga*, et « par abus » *friñgal* « sauter, gambader, fringuer, se divertir »; *friñger* « celui qui aime à sauter », etc., fém. *fringérez*; *fringérez* m. action de sauter, etc.

En van., Châl. donne *fringal* « fringuer, sautiller », Châl. *ms. id.*, l'A. *fringuale* « fringuer », *fringuein*, *fringuall* « gambader, gambiller », *fringuereah*, m. « action de fringuer », *fringuadeenn*, f. pl. *eu* « gambade », *fringuss* « fringant ».

Troude distingue *friñgal* « caracoler, gambader, se donner du bon temps », de *friñkal* « regimber », il a *fringadeenn*, f. pl. *ou* « gambade »; *friñk-foar*, m. « qui se plaît à aller aux foires pour faire le beau ».

On lit *fring*, *frinkig* « fringant », *Suppl. aux dict. bret.*, 86, *frinkig* « alerte », 73, *frinkik* « éveillé ». Moal; on dit en trég. *vreinq*, *id.*, et à Paimpol *crignqal* « frapper du pied ». M. Loth donne (en Léon) *friñngal* « fringuer, sautiller », éd. de Châl. 37.

Il n'est pas nécessaire de séparer des formes qui ont *g* celles en *k*, *q*; cependant ces dernières peuvent être dues à l'influence de *gwinqal* « regimber ». Cf. *Rev. celt.*, XIX, 325-327; *Notes d'étym. bret.* 73.

L'étymologie celtique suggérée par M. Thurneysen, *Keltoromanisches* 99, cf. 85, 86, n'a plus de vraisemblance. *Fringal* vient du franç. *fringuer* (cf. *Gloss.* 246).

2. Un mot voisin est *fringotiff*, par lequel le *Nomenclator* rend

« fringotter », et qu'il fait suivre de *fredounif* (p. 214). Châl. *ms.* a de même *fringotein* « fredonner ».

Le P. Maun. n'a que *fringoli* « fredonner » ; de même D. Le Pelletier, qui rattache ce mot à *fringa*, par une explication qui se trouve aussi dans R[el] *ms.* : « gambader en chantant, donner toute liberté à sa voix. . . ». Le Gon., dans son premier dictionnaire, n'a également que *friñgol*, m. pl. *iou*, « fredon, roulade » ; *friñgoler* « celui qui fredonne, qui fait des roulades » ; *friñgoli*, v. n. « fredonner, faire des fredons, des roulades ». Mais son dictionnaire franç.-bret. porte *friñgol*, *friñgot*, m. pl. *ou*, (avec exemple de *friñgolou*), *friñgolérez*, m. pl. *ou* « fredon » ; *friñgoli*, *friñgoti* « fredonner » ; la seconde édition du dict. bret.-franç. a *friñgol*, *friñgot*, pl. *iou* (avec ex. de *fringoliou*) « fredon » ; *friñgoli* ou *friñgoti* « fredonner ». Le P. Grég. donne : *fringol*, pl. *ou*, *fringolérez*, pl. *-erezou*, *fringotérez*, pl. *ou* « fredon » ; *fringoli*, *fringoti* « fredonner » ; *fringoler*, *fringoter*, pl. *yen* « fredonneur » ; *fringolus*, *fringotus* « (voix) qui fredonne ». Troude n'a que *fringol*, etc. ; de même M. du Rusquec, qui donne *fringolérez* m. pl. *iou* « roulade ».

On lit dans *Buez santez Genovefa*, Lannion, 1864, p. 31 : *Al lapouçzet. . . a dalc'h da fringoli* « là les oiseaux ne cessent de gazouiller ».

Pictet, *Origines indo-européennes*, 2[e] édit., I, 610, voit dans *friñgol*, *friñgoli*, une onomatopée voisine de celle qui a donné lieu au lat. *fringilla* « pinson ». Je crois que *friñgoli* et *friñgoti* sont pris au français. Cf. v. franç. *fringotter*, *frigotter* « crier comme le pinson » ; *fringotes* « fredon (de la flûte) », God. ; provençal *fringouta*, *fringoula* « frétiller », Mistr., etc. (Kœrting, n° 3993).

LII. *TIGNOL*, *TIGNOLIC*.

Le Dictionnaire de l'A. traduit en vannetais par *tignole* m., pl. *-leu* les mots « esquif, gondole, nacelle, pirogue », et, au supplément, « filadiere » ; ce suppl. a aussi le diminutif *tignolic* m. pl. *-igueu*, « acon ». Le *Vocabulaire* vannetais de 1863 donne *tignol* « plate » (en terme de marine), p. 10, et *un tignol* « une nacelle », 52 (*id.*, p. 56, dans l'édition de 1846). Ce mot est inconnu des autres dialectes.

Le *Dictionnaire national* de Bescherelle aîné, 4[e] éd., Paris, 1856, et le *Complément* du dict. de l'Académie, Paris, 1876, donnent : *tignol* m. « petit bateau employé dans le Morbihan pour pêcher à la fouane ». Larousse a le même article, sauf que dans sa définition il a substitué à « dans le Morbihan » les mots moins précis « sur les côtes de Bretagne ».

J.-Ch. Laveaux, *Nouveau dict. de la langue franç.*, Paris, 1820, avait donné *tignolle* f. « petit bateau dont on se sert dans le Mor-

bihan pour pêcher avec la fouane». M. Ant. Thomas cite, *Romania*, XXXI, 430, *tignole* d'après le *Dict. franç.-all.* de Mozin (1812).

Ni Littré ni Jal n'offrent rien de semblable.

C'est une variante de *tillolle* f. «petit bateau très léger, terminé en pointe à ses extrémités, pour pêcher dans les endroits où il y a très peu d'eau», Littré. Celui-ci donne aussi *tillotte;* le *Complément* de l'Acad. a *tillotte* ou *tillote* f. Ces mots manquent aussi à Jal.

La dérivation en *-olle* est assurée, d'ailleurs, par le béarnais *tiholo*, *tilholo* f. «petit bateau de pêche très léger et terminé en pointe à ses extrémités, canot», *tiholié*, *tilhoulè* «canotier, batelier, pêcheur», à Bayonne, selon M. Mistral, qui compare le franç. *tille* «petit tillac». M. K. Kemna, *Der Begriff «Schiff» im Französischen*, Marbourg, 1901, p. 78, signale *tillolle* comme plus rare que *tillotte*, qu'il propose de tirer du v. fr. *tillot* «tilleul». M. A. Thomas regarde les formes avec *t* comme de «simples coquilles typographiques»[1].

Le v. franç. *tillole*, *teillole* et *tignolle* f. «pied-de-biche, cric ou mouffle servant à tendre l'arbalète» God. a une histoire phonétique analogue, s'il n'est pas le même mot. Cf. aussi *tignoler* «v. n. mesurer les distances au jeu de canettes», en vendômois, P. Martellière?

Le van. présente un traitement tout semblable de *lh* dans *fignol* = *filhol* «filleul», *Gloss.*, 238, mais il a pu prendre cette forme à une variété romane, comme *tignol*. C'est à peu près l'inverse de van. *orlemantt* = ornement, *Glos.* 453, ce qui n'est pas non plus nécessairement une dissimilation bretonne : cf. limousin *garlimen* = provençal *garnimen* (A. Thomas, *Étym. limousines*, dans la *Revue des parlers populaires*).

LIII. *TORPEZ, TORBÉSS.*

Pel. donne *tavlpez*, sing. *tavlpezen*, pl. *tavlpezennou* «Fiente de cheval, bouze de bœuf, ou de vache désséchée au soleil, pour faire du feu, selon la coûtume du pays, où le bois manque. On donne encore ce nom à la farine, qui a été humide et comprimée, et qui se tire par motes»; il décompose le mot en *tavl* «jet», *pez* ou *pès* «pièce». Il a encore *torpez* «Motes composées de bouzes de vache, et d'écorces de lin ou de chanvre, et desséchées au soleil pour en faire du feu. On le dit aussi de toutes autres motes propres à cet usage; et même de la farine, que l'humidité et le tems ont renduë comme des motes... M. Roussel, de qui j'ai

[1] L'article *Tillottes* de l'*Encyclopédie* (1765) peut laisser des doutes à cet égard. Les deux formes *tillolle* et *tillotte* rappellent *barquerolle* et *barquerotte*.

appris ce mot usité en Léon, vouloit que le François *Tourbe* en vînt ». Et après avoir comparé en gall. *torpell* « massula », *talp* « massa », il essaye une composition par *tôr* « terre » ou *torr* « fracture » et *pez* « pièce, fragment », en ajoutant que c'est peut-être le même mot que *tavlpez*.

Roussel *ms.* porte : « *Tavlpez* v : *glaouat* », qu'il explique exactement comme Pel., avec la même étymologie; et « *Torpez* v : *glaouat* », avec les deux premières phrases de Pel. (en ajoutant « ou sans écorces » après « chanvre »).

Le Gon. renvoie de *tolpez* à *torpez*, m., sing. *torpézen*, *tolpézen*, pl. *torpézennou*. *torpez*. Troude, au contraire, préfère *tolpez*. Au commencement de cet article *tolpez*, *torpez*, Mil. *ms* ajoute : « est une espèce de grosse galette cuite sur la poële »; et à la fin : « le mot *tolpez* est de Santec, annexe de Roscoff ».

L'A. donne en van. *torbéss* f. « tourbe ».

J'ai expliqué ces mots, *Gloss.*, 677, comme venant de la même origine germanique que le franç. *tourbe*.

M. Henry, *Lexique*, 267, dit que *torpez* pourrait être un composé de type ancien, **taouarc'h-péz*.

Mais ceci ne peut pas s'appliquer au van. *torbéss*, le correspondant de *péz* dans ce dialecte étant *péh*. Et l'on ne voit rien qui engage à séparer *torbéss* de *torpez*, etc. Le *p* se retrouve dans des formes romanes : cf. *tourpe* « motte faite avec la tannée qu'on retire des cuves où l'on met les cuirs », *Dict. rouchi-français*, 2e éd., 1826. Je crois que les mots bretons sont empruntés au français. *Torbéss* représente régulièrement le pluriel v. franç. *torbes*, cf. *Rev. celt.*, VI. 388. 389.

LIV. *TOUDOUS* : *PENN-DOSSÈC*.

Le P. Grégoire donne à *toudous freilh* le sens de « garniture de cuir qu'on met sur le manche et sur la gaule du fléau ». Troude a en cornouaillais *toudous freilh* m. « garniture en cuir du fléau ».

Ce mot est d'origine française, et identique à *toudou*, *tedou* m. « manche de fléau à battre le blé » (mal impr. *le lait*), en Rouergue; *toudos* m. « bout d'un balai », à Toulouse; (prov.) *tadosso* f. « gros bout d'une chose, comme d'un bâton ou d'une massue », Mistr. Cf. poitevin *toulé*, *toulot* m. « manche de fléau à battre le grain », en 1758 « toullos à battre blé », abbé Lalanne; blaisois *tou* m. « le manche du fléau à battre le grain », A. Thibault (qui le tire du lat. *telum*).

La dernière partie de *toudou*, *tadosso*, serait-elle le franç. *dos*? Elle peut se trouver dans le van. *penn-dossèc*, *bah penn-dossèc* ou *penn-doussèc* « massue », *Gloss.*, 477, — (bâton) à bout renflé?

LV. *peufa*, *fuc'hal*.

M. l'abbé Biler m'a appris l'expression trécoroise *peufa* « souffler de colère », en parlant d'un chat. On imite le même son d'une autre façon dans le léonais *fuc'ha*, cf. *Mém. Soc. Ling.*, XI, 101, 102, en haut-Léon *fuc'hal*. *Peufa* rappelle en franç. *pouffer*, *bouffer*, etc., et aussi le néologisme *teuf-teuf*. Cf. *Notes d'étym. bret.*, nos 53, 69.

É. Ernault.

I

INDEX.

GÉNÉRALITÉS.

Le langage est le résultat de collaborations multiples et variées, 3. — Les faits linguistiques pouvant se reproduire, il importe d'en observer la chronologie, 65.

Faits psychiques, 16. — Le peuple s'efforce de revêtir ses idées de formes expressives matérielles et palpables, 133.

Langage des enfants, 435.

Onomatopées, 298, 441, 459-461, 463-465, 468; leur vocalisme, 216.

Sémantique : désignations communes à des choses ou à des personnes voisines, 9, 265; volonté, 11; différence, intérêt, 73-75; augmenter, profiter, intérêt, devoir, 289-292; tort, 191; pugilat, guerre, 76, 77; chef, garde, 78; sentiments humains prêtés aux choses, 80, 81; déviations de sens dans les verbes composés, 177, dans l'argot, 195, 196; euphémisme, 188; charger, prendre, 201; blanc, 206; vaincre, mutiler, organe, 208; pli, tablette, écriture, 209; brillant, 212; harmonie, 239; chose inutile, folie, 241; matineux, rusé, 262; malheureux, méchant, 266, 267; gravé, avare, 275; qualité, âge, noblesse, 292, 293; séparer, diviser, déchirer, avorter, distinguer, 296, 297; forger, former, convenir, 297, 298; chien, 267, 306-311; loup, 436-439; pinson, 462, 463; bouillir, fermenter, 314, 315; souillure, 321; saint, 331-334; pouce, 431; pousser, 440, 441; pièce, 447-449; queue, quenouillée, tresse, 454, 455; animaux et plantes, 40, 323, 324; défauts, 444; beaucoup, 66; généralisation de sens, 76; ellipse, 316.

Étymologie populaire, 62-65, 283, 284, 371, 443, 444, 452; légendes nées d'une étymologie populaire, 10.

Irradiation suffixale, 41. — Diminutifs, 176.

Phonétique, doit être fondée sur des faits solides, 5. — Abréviations rendant l'étymologie impuissante, sans une connaissance préalable des choses, 5. — Termes injurieux, s'altèrent plus vite que les autres, 76. — Déformation des mots dans les commandements militaires, 4. — Verbes d'un usage fréquent, altérés de diverses façons : «aller» (langues romanes), 3; «aller, venir, penser, vouloir» (grec), 4. — Mots inaccentués, sujets à des altérations spéciales, 429. — Tendance à exagérer la prononciation des mots étrangers, 401.

Évolution phonétique, 17. — Différenciation, 16-34; sa différence avec la dissimilation est d'ordre psychique, 16: différenciation de deux consonnes continues, 17-27; différenciation vocalique, 27-33. — Dissimilation, 14-16; en quoi elle consiste essentiellement, 14; n'a lieu qu'exceptionnellement dans deux phonèmes en contact immédiat, 15. — Assimilation, 16, 21, 33, — Voyelles et diphtongues, 32, 33. — Groupes de consonnes, 15, 16. — Occlusives, 17; spirantes, 17, 20; sifflantes, 17, 21; nasales, 19, 24. — Rhotacisme, 23. — *Str* de *sr* (germanique, baltique et slave), 22, 24; *skl* de *sl*, *kl* de *tl*, 22, 23.

x, transcription commode de la spirante gutturale sourde, 17.

A. — LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

Alternances vocaliques en morphologie, 225, 226. — Voyelle *a*, 224-226; *ə*, 221-223; *r*, *l*, 320; vocalisation de *j*, *w*, *r*, *l*, *m*, *n*, *s*, 315, 321; *z* voyelle, 314-329; prothèse, 224, 225. — Groupe *tt*, 26. — Dissimilation de *r*, 217.

Répétition de mots différenciés, 433-435. — Répétition d'un nom exprimant le temps, au locatif, génitif et datif (indo-iranien), 412, 413; au génitif ou datif? (arménien), 412, 413. — Redoublement, 405; voyelles du redoublement normal, 215, 216; du redoublement intensif, 216-218.

Génitif, 410; ablatif, 417; instrumental, 420, 422; accusatif, 423-425.

Pronom relatif, 426, 427. — Addition de particules aux pronoms personnels, 233.

L'infinitif est récent, 415.

Prépositions, leur répétion (arménien, zend, ombrien), 409.

Racines dissyllabiques, 219, 220. — Thèmes racines sans voyelle thématique, 231.

Suffixes *-n-*, *-no-*, 316; *-to-*, 431; *-vio-*, 326.

GREC ANCIEN.

Vocalisme, 77; α, 30. — Accent, 233.

Assibilation, 60, 61; assibilation panhellène et assibilation ionienne-attique, 65, 66. — ζ protohellène = *zδ*, 329. — μϐ de ββ, μπ de ϖπ, 26.

Confusion de thèmes en *es-* et en *o-*, 65.

Suffixes -αξ, 78; *-ιο-*, 60, 61; *-ιτο-*, 247; -μη, 315; -τερο-, 223.

GREC MODERNE.

Grec moderne servant à interpréter un texte homérique (*Il.*, XVI, 658), 11.

Accent, 12. — β, δ, γ, 19.

ρκ, ρτ de ρχ, ρθ, 21. — στ, σκ de σθ. σχ: σϕ gardé; σπ de σϕ, dialectalement; τσ de ϑσ, 17. — χτ de χθ, 24. — ϕτ, χτ de ϖτ, κτ, 25.

LANGUES ITALIQUES.

LATIN.

Initiales, 138-140. — *i* et *u*, 320. — *d* hystérogène après *n* (lat., italien, espagnol), 4. — La lettre X, 17.

st de **zdh*, 18. — *fr*, *br* de **p̄r*, *sr*, 21, 22.

Datif, 88, 89; ablatif, 88, 89; plur. 243; locatif, 85-89.

Diminutifs, 5. — Suffixes *-ex*, 40-42; *-ix*, 41, 42.

Latin populaire, 81.

LANGUES ROMANES.

ROUMAIN.

Influence sur le judéo-allemand des provinces danubiennes, 127, 128.

št de *sč*, 19.

ESPAGNOL.

nd, *mb*, *ld* de *nn*, *mm*, *ll*, 26.

FRANÇAIS.

Mots passés au plattdeutsch, 126.

LANGUES CELTIQUES.

GAÉLIQUE.

st, *sc*, *sp* de *ts*, *cs*, *ps*, 25.

CORNIQUE.

Suff. *-en*, 263.

BRETON ARMORICAIN.

Notation *ù* pour *u* consonne, 432.

u et *eu*, 259, 260. — *f* et *c'h*, 285, 295, 299. — *lh* et *gn*, 466. — *r* et *l*, 296, 451, 452. — Chute de *d* initial, 310, 311; de *r*, 143.

Comparatif *-oc'h*; superlatif *-(h)aff*; exclamatif *-(h)et*, 255.

Suff. *-er*, *-eur*, 262, 264, 265.

LANGUES GERMANIQUES.

Traitement germanique de *sp*, *st*, *sk*, *ks*, 18. — *ft*, *ht*, de *pt*, *kt*, 24, 25. — *fl* de *pl*, 20, 22. — *mb*, *nd*, *ng*; *b*, *d*, *g*, 20.

VIEUX HAUT-ALLEMAND.

T reste dans *tr*, *st*, 21.

MOYEN HAUT-ALLEMAND.

Source importante du judéo-allemand, 128-138, 176, 177.

ALLEMAND MODERNE.

Onomatopée, 138.

Dentale hystérogène après *n*, 4.

VIEIL ISLANDAIS.

-dr- de *-nnr-*, 24.

LANGUES LETTO-SLAVES.

LITHUANIEN.

Caractère conservateur de cette langue, 16, 32.

Analogie dans le verbe, 232 : impératif, 230, 231; participe en *-damas*, 230.

Une anomalie de la quantité, en lithuanien occidental (infinitif), 228-232.

Suff. *-užė*, 213.

SLAVE.

Vocalisme, 27, 28, 30, 31. — *c*, *č*, *j* après *s*, *š*, *ž*, 18, 19. — *str* de *sr*, *-zdr-* de *-zr-*, 22. — *št*, *st* de *šč*, *sc*, 15.

Datif, 415.

Déterminatifs dans les langues slaves du Sud, 43-59; tableau, 46, 47.

BULGARE.

Déterminatifs, 43-48, 50-52, 54-59.

SERBE.

Déterminatifs, 43, 44, 46, 49-51, 54-59. — *cr* de *čr*, 23.

TCHÈQUE.

ž de *ř*, sous l'influence de *z*, 15. — *tř* de *čř*, 21.

LANGUE ARMÉNIENNE.

-wr- de **-fr-*, *-tr-*; *-wl-* de **-fl-*, *-tl-*, 22. — *sx*, *šx*, *sph*, *st*, *th*, *ç*, 18.

Cas indo-européens fidèlement conservés en ancien arménien, 407, 428; cas nouveaux admis à tort par les grammairiens, 408. — Vocatif manque, 407, 408; vocatifs grecs transcrits, 408. — Importance prise par les prépositions, 408; elles peuvent se répéter, 409; ont disparu à peu près de l'arménien moderne, 409; les désinences casuelles jouent le même rôle que les prépositions, 409, 410. — Emplois du génitif, 410-413; du datif, 413, 415; ablatif, 409, 415-418; locatif, 418-420; instrumental, 420-423; accusatif, 234-238; 423-425. — Apposition, 425, 426. — La flexion moderne a dévié du type indo-européen, et, bien qu'elle le continue directement, représente un autre type linguistique, voisin de celui des langues caucasiques, 410.

Articles, comparaison avec le slave, 45, 58.

Pronom relatif, 426, 427.

Impératif, 231.

LANGUES INDO-IRANIENNES.

sk, *zg*, *zgh*; *k*, 19.

SANSCRIT.

Écriture, 209.

Rythme, 219, 220, 222. — *r*, 23.

ZEND.

Correspondants iraniens de *skh*, *sth*, *sph*, *çv* sanscr., 18.

nt; *þ*; *nd*, *ng*, 19; *-γr-*, *-vr-*, *-dr-*, *-þr-*, 20; *þr* de *sr*, 22.

B. — LANGUES SÉMITIQUES ET CHAMITIQUES.

Sémitique et sumérien ou accadien, 35, 37, 39.

Schéma pour la description raisonnée des signes cunéiformes, 38, 39.

Noms de nombre assyriens, 211.

HÉBREU.

Prononciations modernes, 180-183. — Noms propres des Juifs, 193-195.

Judéo-allemand, son expansion, 90-92; sa caractéristique, 92-94: nuances dialectales, 94-97; bibliographie, 97-111; littérature, 111-125; éléments du lexique, 125-138; allemand, 128-138, 176, 177; hébraïque, 177-188; slave, surtout polonais, 188-193. — Éléments hébreux ou judéo-allemands dans l'argot allemand, 195, 196.

ARABE.

Alphabet arabe appliqué au turc, 12; au malgache, 141-175.

Dialecte oranais: prononciation, 336, 337; texte, 338-344; transcription, 345-349; notes, 349-370; métathèse, 351, 352, 369; mélange de l'arabe littéral, dans la conversation, 331, 353, 364, etc.; accent, 356; noms propres, 358, 366; diminutifs, 362; article soudé, 362; euphémisme, 352, 364, 365; gallicisme, 365; influence berbère, 367, 369; mots grossiers et mots polis, 365, 370, etc.; traduction du texte, 373-382; observations de phonétique, 383-391; structure syllabique, 391-399; vocalisme, 399, 400; emphase, 400-402; simplification analogique, 402, 403; harmonie vocalique, 402, 403. — Racines trilittères et quadrilittères, 402, 403. — Conjugaison, 404, 405. — Dialectes, 405, 406.

ÉTHIOPIEN.

Phonétique, 203, 204.

C. — LANGUES OURALO-ALTAÏQUES.

FINNOIS.

Influence de sa déclinaison sur le lithuanien et les dialectes slaves du Nord, 422.

Noms de nombre, 211.

LANGUES TATARES.

TURC.

Mal écrit en caractères arabes: encore plus mal en lettres grecques, 12. — Psautier en lettres grecques, 83, 84.

Accents divers, 12, 13. — Poésie, 13.

Noms de nombre, 211.

Suff. *-alym*, *-elim*, *-ly*, *-li*, 210: *-man*, *-men*, 212.

D. — LANGUES DE L'EXTRÊME-ORIENT.

CHINOIS.

Caractères ayant plusieurs prononciations, 67-71: causes multiples de cette polyphonie, 66, 67; finales *k-ṅ*, 68-69; *t-n*, 69, 70; *p-m*, 70; variations diverses, 71. — Transcription, 71, 72.

E. — LANGUES DIVERSES.

MALGACHE.

Sa transcription en caractères arabes, 141-175; elle est très inexacte, 156-161.

II

LEXIQUE DES MOTS ÉTUDIÉS.

A. — LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

GREC ANCIEN.

ἀ-, ἀν-, 272.
ἀβρότη, 8.
ἄβυσσος, 430.
Ἀγελείη, 66.
ἅγιος, 243.
ἀγχότερος, 242.
ἀγχοῦ, 242.
ἄγχω, 242.
ἄεθλον, 140.
ἀεί, 240.
ἀελπλία, 61.
ἀέξω, 6.
ἄετμα, 315.
ἅζομαι, 225.
ἀήρ, 31.
αἴθω, 225.
αἴτας, 294.
ἄκασλος, 223.
ἀκίς, 205.
Ἄκκη, 205.
ἀκολασία, 60.
ἀκόλασλος, 60.
ἀκρασία, 60-65.
ἀκρασίη, 63, 64.
ἀκράτεια, 60, 62, 63.
ἀκρατέσλερος, 65.
ἀκρατής, 60, 65.
ἄκρατος, 65.
ἀκρατόσλομος, 65.
ἀκρατόφρων, 65.
ἀκρησίη, 63, 64.
ἀκρητέσλερος, 62.
ἄκρητος, 62.
ἀκρητόχολος, 62.
ἀκρισία, 61.
ἄκρος, 62.
ἀκρόσυφος, 62.
ἀκρόχολος, 62.
ἅμα, 321.
ἀμάθεια, 60.
ἀμαθία, 60.
ἀμβρόσιος, 60.
ἀμβρότη, 8.
ἄμβροτος, 60.
ἄμμι, 233.
ἄμμιν, 233.
ἀμοθεν, 321.
ἄμπνυε, 326.
ἀμφήρης, 247.
ἀμφί, 5.
ἀμφίς, 241.
ἀμφω, 226.
ἀνα-, 274.
ἀνδρός, 24.
ἄνεμος, 77.
ἀνέρος, 223.
ἄνευ, 272.
ἀνεω, 7.
ἀνεως, 7.
ἄνις, 272.
ἄνους, 7.
ἄντα, 429.
ἀντί, 428.
ἀντικρύ, 243.
ἄντικρυς, 243.
ἀνύτω, 219.
ἀοσσέω, 246, 325.
ἀοσσητήρ, 244, 245.
αὐτοί, 245.
ἄπλητος, 60.
ἀραρίσκω, 247.
ἀρήν, 319.
ἀρθμός, 239.
ἀρίζηλος, 240.
ἀριθμός, 239.
ἁρμόζω, 239.
ἁρμονία, 239.
ἄρχω, 77.
ἀσλέρος, 223.
ἄσφι, 233.
ἀτρέμα, 243.
ἀτρέμας, 243.
αὖ, 241.
αὐθέντης, 7.
αὐθεντικός, 7.
αὖθις, 241.
αὐλίς, 430.
αὖος, 226.
αὔσιος, 225.
ἀϋτμή, 315.
ἄψ, 241.
ἄψινθος, 26.

βάθος, 329.
βδέω, 326.
βένθος, 329.
βία, 326.
βίβλος, 200.
βινέω, 326.
βοή, 214.
βρίννια, 319.
βροντή, 431.
βρυχάομαι, 326.
βύβλος, 200.
Βύβλος, 200.

γάλα, 219.
γαμέω, 326.
γαργαίρω, 217.
γενετήρ, 221, 225.
γενέτωρ, 22.
γένος, 221.
γερόντιος, 60.
γερούσιος, 60.
γίγαρτον, 215.
γίγνεται, 216.
γίγνομαι, 216.
γλαύξ, 214.
γνήσιος, 225.
γνωτός, 225.

γογγύζω, 214.
γόγγυλος, 217.
γόος, 214.
γρήγορος, 81.
γύαλον, 242.
γυῖον, 242.
γυμνάσιον, 60.
γυμνασ7ής, 60.
γυμνός, 242.
γυναικοκρασία, 64.
γυναικοκρατεῖσθαι, 64.
γυναικοκρατία, 64.

δαιδάλλω, 217.
δαίμων, 332.
δαπάνη, 323.
δεκάς, 219, 430.
δέμας, 239, 240.
δέμω, 240.
δένδρον, 217.
δέρμα, 220, 221.
δέρω, 220.
δῆλος, 240.
δημόσιος, 60.
διαπρύσιον, 243.
διαφέρειν, 73-75.
διήρης, 247.
δικός, 245.
δίπλυχα, 209.
δισσός, 245.
δραχμή, 360.
δύο, 226-228, 431.
δύω, 226-228.

ἐγγύθεν, 242.
ἐγγύθι, 242.
ἐγγύς, 242, 243.
ἐγκράτεια, 61, 62, 64, 65.
ἐγκρατής, 294.
ἕδρα, 219.
ἐδωδή, 215.
ἔειπον, 329.
ἑῆος, 293.
εἰδώς, 315.
εἴκοσιν, 246.
εἰκοσινήριτα, 246, 247.
εἶν, 233.
εἰρεσία, 60.
εἴριον, 40.
εἶρος, 40.
ἐκποδών, 233, 242.
ἐκφρήσω, 220.
Ἑλέα, 317.
ἐλεύσομαι, 225.
ἐλήλουθα, 225.
ἐλιννύω, 323.
ἐλινύω, 323, 324.
ἔλος, 317, 318, 321.
ἐμίγην, 328.
ἐμίν, 233.
ἐμποδών, 242.
ἐνδεᾶ, 30.
ἐνηέος, 293, 294.
ἐνθεῖν, 5.
ἔνθερμος, 294.
ἐνιαύσιος, 60.
ἐννεάχιλοι, 314.
ἐξ, 241.
ἑοῖο, 293.
ἐοσσητήρ, 244.
ἐπέτασα, 226.
ἐπνίγην, 328.
ἕπομαι, 245.
ἑπόμενος, 248.
ἔποψ, 215.
ἔρα, 293.
ἔρδω, 329.
ἐρέσσω, 60, 247.
ἐρέτης, 60.
ἔρευθος, 318.
ἐρίζω, 246.
ἐρίηρες, 247.
ἐρινεύς, 324.
ἐρινός, 323, 324.
Ἑρμούπολις, 34.
ἑσ7ε, 429.
-ἑσ7ερος, 65.
ἕσ7ι, 17.
ἔτερσεν, 225.
ἔτρεσε, 225.
ἐτρίβην, 328.
εὖνις, 225.
εὐρύς, 223, 224, 226.
ἔφερον, 238.
ἐφθός, 329.
ἐφίημι, 7.
ἔχις, 205.

Ϝαρήν, 40.
Ϝέργον, 236.
Ϝιέραξ, 237.
Ϝιν, 233.
Ϝοι, 232, 415.
Ϝρίζα, 329.
Ϝρινός, 326.

ζέω, 315.
ζῆλος, 240.
ζυγά, 235.
ζυγόν, 329.
ζύμη, 314, 315, 319, 326.

ἡλικία, 292, 293.
ἡλίκος, 292.
ἧλιξ, 292, 293.
ἤμβροτον, 8.
ἡμῖν, ἧμιν, 233.
-ήρης, 246, 247.
ἠρίον, 293.
ἠρῴον, 293.
ἠΰς, 293, 294.

Θαλάμαξ, 78.
Θάπλω, 329.
Θεατροκρασία, 64.
Θέλω, 10.
Θυγάτηρ, 221.
Θυραμάχος, 62.
Θυροκόπος, 62.

ἱδρώς, 237.
ἱέρακος, 237.
ἵημι, 7.
ἰθαρός, 225.
ἰθύς, 321.
ἰλύς, 317, 321, 322.
ἵμερος, 321, 326.
Ἶνες, 321.
Ἰόππη, 204.
ἰπνός, 329.
ἰσμή, 315.
ἰσλίον, 61.
ἰσχία, 203.
ἰσχύς, 203.
ἰχθῦς, 237.

κάββαλε, 26.
καλύπους, 358.
κανών, 401.
Καππαδοκία, 26.
κάρα, 243.
κάραννος, 316.
κάρηνον, 316.
κατά, 241.
κεράννυμι, 60, 61, 63, 65.
κέρας, 318.
κιονοκρανον, 316.
κίχλη, 214.
κιχλίζω, 214.
κλέπ7ης, 24.
κοέω, 31.
κοιτών, 401.
κόκκυξ, 214.
κολάζω, 60.

κόοι, 31.
κόρση, 318.
κρανον, 316.
-κρασία, 64.
-κρατέω, 60.
-κρατία, 61, 64.
κράτος, 61, 64.
κρείσσων, 61.
κρεμάννυμι, 316.
κρέννω, 30.
κρήμνημι, 316.
κρημνός, 316.
κρηπίς, 322, 323.
κριθή, 315.
κρίννω, 30.
κρίνω, 61.
κτείνω, 289.
κτέννω, 289.
κύκλος, 216.
κυσός, 325.
κωκύω, 214, 217.
κωφός, 444.

λαγγάζω, 80.
λαιμός, 330.
λαός, 247.
λαυκανία, 330.
λεία, 66.
λείβω, 330.
λειμών, 318.
λευγαλέος, 330.
λευκός, 329.
λέχος, 330.
λεχώ, 330.
ληΐζομαι, 66.
λήϊτον, 247.
λίαν, λίην, 66.
λιμένος, 318.
λίμνη, 318.
λίσγος, 328.
λοιγός, 330.
λοιμός, 330.
λούω, 31.
λύθρον, 321.
λῦμα, 321.
λύμη, 321.
λύσις, 61.
λύχνος, 318, 329.

μαίνομαι, 241.
μαίομαι, 240.
μάρναντο, 239.
ματάω, 241.
μάτην, 240, 241.
μειξω, 327.
μέμαμεν, 216.
μέμονα, 215, 216, 405.
μέριμνα, 321.
μεσηγύς, 242.
μεσημβρίνος, 24.
μέχρι, 243.
μέχρις, 241, 243.
μηνυός, 318.
μητρυιά, 326.
μι, 233.
μία, 321.
μιγάς, 328.
μίγδα, 328.
μίγμα, 328.
μῖγμα, 328.
μίγνυμι, 327.
μικτός, 328.
μῖξις, 328.
μίσγω, 327, 328.
μοι, 232, 415.
μοιμύλλω, 217.
μονήρης, 246, 247.
μορμύρω, 217.
μύδος, 431.
μώνυχες, 321.

Ναόλοχον, 245.
νεῦρον, 321.
νόος, 8.
νότιος, 61.
νύμφη, 320.
νύξ, 319.

ξύν, 245.

ὀ-, 325.
ὀβολός, 360.
ὀκτώ, ὀκτό, 227.
ὄμμα, 330.
ὀνομαίνω, 323.
ὀνυξ, 319.
ὀξύη, 324.
ὄπατρος, 325.
ὀπνίω, 325, 326.
ὀπύω, 325, 326, 329.
ὄπωπα, 405.
ὀρεινός, 329.
ὄρος, 329.
ὄρχαμος, 77.
ὄσσα, 244, 245.
ὀσσητήρ, 244.
ὀτριχας, 325.
οὐσία, 60.
οὑτοσί, 233.
οὑτοσίν, 233.
ὀφειλέτης, 291.
ὀφειλή, 291.
ὀφείλημα, 291.
ὀφείλω, 289-292.
ὄφελλω, 289-292.
ὄφελον, 290-292.
ὀχλοκρασία, 64.
ὄψον, 325.

παγκράτιον, 61.
πάθος, 329.
παιδοτρίβης, 328.
παιφάσσω, 217.
παλάμη, 77.
παλαμίζω, 77.
παμφαίνω, 217.
παππάζουσιν, 26.
παρά, 423, 430.
πάσχω, 328.
πατάνη, 226.
πατρός, 22.
πατρυιός, 326.
πεδανός, 323.
πέδειλον, 323.
πεδεινός, 323.
πέδιλλον, 322.
πέδιλον, 322, 323.
πέδον, 326.
Πείροος, Πείρεως, 8.
πέλεκκον, 322.
πέλεκυς, 321.
πεμφρηδών, 217.
πένθος, 329.
πέος, 325.
πέρα, 243.
περί, 416, 423.
πεφνεῖν, 215.
πηός, 75.
πικρόχολος, 62.
πιτάκιον, 202, 401.
πλάξ, 209.
-πλάσιος, 247.
πλατίον, 60.
πλήμνη, 316.
πλησίον, 60.
πλούσιος, 61.
πλοῦτος, 61.
πλώσιμος, 61.
πλωτός, 61.
πνίγω, 328.
πνίξ, 326.
πόδα, 234.
πόδες, 430.
ποδῶν, 233.
ποικιλίς, 463.
ποιφύσσω, 217.
πόλεμος, 76, 77.
πόλις, 77.

ϖολύρρην, 40, 319.
ϖόντιος, 61.
ϖορφύρω, 217.
ϖόσθη, 325.
ϖοτίκρανον, 316.
ϖουνιάζειν, 324.
ϖούνιον, 324.
ϖράν, 294.
ϖρᾶος, 294.
ϖραΰς, 294.
ϖρηνής, 294.
ϖρηύς, 294.
ϖρό, 294, 423.
ϖροσηνής, 294.
ϖ̃λυχή, 209.
ϖ̃λυχός, 209.
-ϖ̃λυχος, 247.
ϖυγή, 325.
ϖυγίζειν, 325.
ϖυθμήν, 130.
ϖυκτεύω, 77.
ϖυνιάζειν, 324-326.
ϖύννος, 324-327.
ϖύξ, 77.
ϖῶυ, 130.

ῥῖγος, 22.
ῥίζα, 328, 329.
ῥυθμός, 239.
ῥυμός, 223.

σκάριφος, 239.
σκαρφίον, 239.
σκέλος, 300.
σκότιος, 61.
σοι, 232.
σπίγγος, 464.
σπίζα, 464.
σπίζω, 464.
σπίνος, 464.
σλαθμός, 219.
σλάνω, 219.
σλαυρός, 451.
σλέλλω, 78.
σλόλος, 78.
σλόρννμι, 78.
σλρατιά, 61.
σλρατός, 77, 78.
σ̃ρωμυή, 316.
συμμεικτός, 327.
σύν, 245.
σφαγή, 328.

τάλαντον, 10, 11.
ταοτα, 245.
ταπεινός, 329.
ταῦρος, 41.
τάφρος, 329.
τε, 231.
τεῖν, 233.
τειχεσιπλήτης, 11.
τειχομάχος, 65.
τεκεῖν, 6.
τέκτων, 6.
τέμπεα, τέμπη, 329.
τέρμα, 220.
τέτανος, 215.
τεύχειν, 6.
τέχνη, 6.
τίθημι, 215, 457.
τίθησι, 17.
τίθητι, 17.
τιμέων, 31.
τίν, 233.
τοι, 415.
τονθρύς, 217.
τρίβω, 328.
τριήρη, 30.
τριήρης, 247.
τρυγών, 214.
τρύζω, 214.
τρύφαξ, 78.
τυφλός, 444.

ὑγιᾶ, 30.
ὕλα, 319.
ὕλη, 317-322, 329.
Ὕλλος, 319.
ὑμῖν, ὔμιν, 233.
ὔμμι, 233.
ὔμμιν, 233.

φαγεῖν, 226.
φαρέτρα, 329.
φάσγανον, 328.
φάσις, 61.
φάτις, 61.
φέρμα, 220.
φέρματος, 220.
φηγός, 323.
φθείρω, φθέρρω, 289.
φιλοτησίως, 60.
φῖτυ, 322, 327.
φίτυμα, 322.
φάρτος, 431.
φρατρία, 235.
φρύγανον, 315, 327.
φρύγω, 314-316, 327.
φυίω, 325.
φύλαξ, 78.
φύλαρχος, 78.
φύω, 322.

χειροκρασία, 64.
χθές, 328.
χθιζός, 328.
χρίω, 325.

ᾠθέω, 245.

GREC MODERNE.

ἀπ' τά, 241.
ἀργός, 80.
ἀργότερα, 80, 81.
ἀφέντης, 7.
βασίλεμα, 334.
βασιλεύω, 334.
βραδύ, 80.
γρήγορα, 81.
διὰ τά, 241.
ἐβασίλεψα, 241.
ἐπφέρι, 135.
Θεογούρουνο, 332.
Θεός, 332.
Θεοσκότινος, 332.
Θεόσπιτο, 332.
Θεόσπραβος, 331.
Θεόστρελλος, 332.
κάτσε, 17.
καύσιμο, 17.
μέ, 241.
μοῦχλα, 248.
ὀρτος, 21.
πρὸς τά, 241.
σέρνω, 78.
χλιβερός, 23.
χτές, 24.

LANGUES ITALIQUES.

OSQUE.

sakaraklum, 224.
ταυρομ, 41.

OMBRIEN.

berus, 242.
sacris, 244.
toru, turuf, 41.

PELIGNIEN.

sacaracirix, 244.

LATIN.

addere, 1, 2.
aenum, 316.
alendus, 248.
allatus, 2.
alnus, 324.
alumnus, 248.
alveolus, 30.
amb- 5.
ambire, 2.
ambo, 5.
ambulare, 3-5.
anas, 2, 219.
anima, 15.
annus, 5.
antæ, 221.
aratrum, 22.
arvum, 318.
augere, 224.
auxilium, 6, 245.

benedicere, 126.
bifurcus, 296.
blaterare, 371.
borrago, 193.
bracias, 81.

cælestis, 223.
camera, 24.
cancer, 217.
canna, 198.
capillus, 316.
caput, 316.
carex, 42.
cauda, 454.
cavere, 31.
cavos, 31.
ciconia, 213, 215.
cimex, 42.
columna, 80.
colus, 80.
comminus, 242.
conea, 213, 214.
consecro, 243.
cornix, 41.
corvus, 21.
crinis, 315-317, 325, 329.
crista, 316.
cuculus, 214.
culex, 42.
cum, 241, 242.
cum maxime, 242.
cum prime, 242.

damnum, 323.
Deumius, 214.
de, 276, 416.
dis-, 276, 277.
disconvenire, 277.
discredere, 277.
discumbere, 277.
displicare, 277.
diuturnus, 79.
doctissimus, 243.
duo, 227.
duodecim, 227.
duodeni, 227.
duplex, 247.

eminus, 242.
equester, 223.
equos, 30.
ex-, 277.
exsecror, 243.
exsomnis, 223.

fagus, 324.
fatua, 251.
femus, 81.
fermentum, 315.
fiber, 215.
fimus, 320.
fores, 236.
foris, 308.
fraudulentus, 5.
fraxinus, 324.
frigo, 314.
frigus, 22.
fringilla, 465.
fundere, 4.
fundus, 430.
funebris, 22.
furnus, 364.
futuere, 322.

Garumna, 248.
genitor, 22, 221, 225.
genus, 221.
gilvus, 318, 323.
gladiolus, 30.

haruspex, 35-39.
hasta, 18.
hiemis, 30.
homicidium, 76.
hordeum, 315.
humi, 89.

ibex, 42.
ilex, 42.
iliis, 243.
impar, 269.
in-, 272.
inde, 3.
instaurare, 451.
interesse, 73-75.
itare, 1.
IOVXMENTA, 6.

jumenta, 6.

junix, 41.
Juppiter, 222.
jus, 314.
Juturna, 78, 79.
juvare, 78, 79.
juxta, 6.

labias, 81.
labundus, 4.
lana, 221.
langueo, 80.
lavare, 31.
legendi, legendo, 4.
legere, 126.
liber, 320.
librarium, 210.
ligo, 328.
limpha, 320.
lupus, 438.
lympha, 320.

manus, 81, 82, 242.
matrix, 41.
memor, 321.
merilas, 81.
minus, 242.
miscere, 327.
mœniis, 243.
mola, 30.
murmurare, 217.

nare, 1.
nares, 226.
natalis, 126.
natare, 441.
necare, 441.
nervias, 81.
nervus, 9.
noctua, 250, 251.
nox, 24.

obsecro, 243.
occupare, 281.
orare, 126.
ordo, 260.
ornus, 324.
ovum, 31.

palma, 77.
par, 75.
parare, 76.
parricida, 75, 76.
patere, 226.
pecus, 430.
pedere, 326.
pedester, 223.
penis, 325, 326.
penna, 126.
per-, 257, 259.
perdix, 41.
pila, 323.
pinna, 323.
piscis, 19.
plangere, 126.
poematis, 243.
polluere, 321.
ponere, 324.
præfericulum, 220.
progenies, 219.
prostratus, 2.
protinus, 242.
Ptronio, 214.
pugna, 76.
pugnare, 76.
pugnus, 76.
pure, 259, 260.
purus, 259.

qualis, 293.
quam, 234.
quattuor, 221.
que, 231.

ratis, 321.
Ratumena, 79, 80.
reddere, 2.
rem, 234.
rotunda, 80.
rumex, 42.
rus, 223.

sacer, 243, 244, 332.
sacerdos, 243.
sacramentum, 243.
sacrare, 243.
sacrificium, 243.
sancire, 243.
sanctus, 243, 331.
Sancus, 243.
saurix, 41.
Sclavi, 22.
secundus, 4, 248.
sequi, 245.
serus, 80.
silex, 42.
silua, 320.
silva, 317-321, 329.
simplex, 247.
sisto, 215.
socer, 224.
societas, 30.
socius, 245.
socrus, 224.
solea, 322.
solidus, 360.
solum, 322, 451.
solvere, 320.
somnolentus, 5.
sontes, 5.
sonticus, 5.
sorex, 42.
stabulum, 218.
sterno, 78.
suovetaurilia, 41.
sylva, 320.
syndicus, 126.

talentum, 10.
talis, 292.
taurus, 41.
telum, 467.
tempora, 329.
tendere, 4.
tentum, 457.
terræ, 85-89.
terrere, 225.
terrestris, 223.
texere, 6.
tignum, 457, 458.
tina, 458.
tostus, 80.
tropus, 126.
turtur, 214.
tutudi, 215.
tux tax, 216.

ulva, 320.
umlicus, 81.
usque, 429.
uxor, 325.

vadere, 2.
vadimonium, 81.
vanus, 225.
vastus, 225.
vegere, 224.
Velia, 317.
velum, 6.
vermis, 29.
verres, 40.
vervella, 40.
vervex, 40-42.
vervix, 41, 42.
vespa, 25.
vester, 29.
vexillum, 6.
vicissim, 243.
vindemia olivarum, 76.
violare, 5.
vitulus, 323.
volvere, 320.

LANGUES ROMANES.

ROUMAIN.

-a, 52, 53.
asfințesc, 333.
asfințit, 334.
berbec, 21, 42.
chiar, 127.
coadă, 190.
corb, 21.
pește, 19.
să, sân, sânt, 331.
sâ-Medru, 331.
sân-Petru, 331.
sânta-Maria, 331.
sfînt, 331-333.
sfîntu Așteapta, 332.
Sfîntul, 333.

ITALIEN.

Alessandro, 245.
anèilu (sicil.), 27.
andare, 1-4, 82.
berbice, 21.
biforcarsi, 296.
cappelluccio, 192.
cattivo, 267.
corbo, 21.
croccia, 313.
disleale, 277.
flicc flacc flucc (milan.), 216.
flipp flopp flupp (milan.), 216.
gruccia, 313.
interesse, 75.
maltalento, 10.
muele (frioul.), 29.
nottola, 251.
pesce, 19.
pezzo, 447.
pincione, 463.
puoku (calabr.), 33.
san, santo, 331.
sargano, 127.
sessanta, 245.
talento, 10.
tentenna, 459.
tosto, 80, 81.
uovo, 31.

ESPAGNOL.

entintar, 458.
escalento, 127.
esparcer, 27.
gaita, 355.
Girone, 248.
huevo, 31.
interes, 75.
lumbrera, 438.
muela, 29.
non, nones, 270.
pandero, 355.
peseta, 402.
pintacilgo, 463.
pintadillo, 463.
santiguar, 331.
santo Mocarro, 332.
santo tapado, 332.
sorce, 42.

PORTUGAIS.

interesse, 75.
nones, 270.

FRANÇAIS.

abalobé, abaloubé, 437.
accessit, 75.
Acre (Saint-Jean d'), 205.
affiche, 9.
aîné, 4.
alexandrin, 249.
aller, 1-4.
allouvi, alouvi, 310. 436.
allouvir, 437, 438.
alober, 436-438.
amble, 4.
ambler, 3, 4.
année, 4.
Aronde, 248.
Arzile, 354.
ataxique locomoteur, 5.
atinter, 459.
attinter, 457.
auxiliaire, 245.
avoir, 74.
barquerolle, 466.
barquerotte, 466.
bièvre, 304, 305.
billet, 127.
bouffer, 468.
bouquin, 444.
bouter, 440, 441.
brebis, 21, 42.
brèche, 442.
briche, 8.
calfater, 401.
canonique, 5.
capendu, 450.
capitaine, 401.
carabine, 401.
casser, 308.
chaire, 23.
chaise, 23.
chambre, 24.
chapeau, 435.
chartre, 251.

chasser, 308.
chat-huant, 249.
chétif, 267.
chien, 267.
chouan, 249.
cipricimi, 455.
coan, 249.
compte, 363.
contre-biais, 443.
corbeau, 21.
coucou, 213, 214.
couet, 454.
couette de cheveux, 455.
Couille-barbe, 10.
Coule-barbe, 10.
Coupe-barbe, 10.
cré, 332.
Crollebarbe, 9.
Croulebarbe, 9, 10.
Croulebois, 9.
cuisse, 245.

débarrassé, 283.
de bric et de broc, 216.
deffenser, 278.
déficit, 75.
dégrossir, 313.
délétère, 62.
delobber, 437.
déplaisir, 74.
dépouiller, 283.
des-, 277.
desaise, 281.
devoir, 74, 291, 292.
différence, 74.
difforme, 297.
dimarlarder, 264.
dis-, 281.
distinguer, 296.
dodiner, 441.
dos, 467.
double, 309.

école, 362.
égrainer, 288.
engraver, 275.
enliser, 440.
en pure, 259.
entérinance, 451.
entériner, 451.
entier, 269.
épicurien, 187.
eschevete, 454.
essieu, 245.
être, 74.

failli, 266, 267.
fainture, 444.
fal, 266.
fel, 266, 267.
for-, 308.
forçure, reforçure, 434.
fourbu, 450.
français, 401.
frigotter, 465.
fringotter, 465.
fringuer, 464.

gabelle, 273.
Gabi, 445.
Gabriel, 445.
garde à vous! 4.
gare, 362.
Garonne, 248.
Géronde, 248.
Gironde, 248.

habile, 253, 254, 306.
hober, 441.
hôtel, 362.
huissier, 362.
hurler, 260.

impair, 269.
in-, 267-269.
indélébile, 62.
indifférent, 74.
intéressant, 75.
intérêt, 73-75, 292.

Jaffa, 204.
jusque, 16.

lait, 265.
landau, 362.
large, 263, 264.
lie, 440.
lise, 440.
lisé, 440.
lombre, 438.
long, 80.
loubier, 438.
loup, 310, 436, 437.
lovier, lover, 438.
lumière, 438.

main, 76, 77.
maltalent, 10.
maravédis, 360.
marche! 4.
mardi lardier, 264.

méchant, 267.
méhaignier, 453.
merle, 462.
militaire, 5.
mille-langues, 309.
misérable, 267.
muele, meule, 29.

névralgie, 371.
noix de veau, 371.
non, 270.
nourricier, 265, 266.
nuitre, 249-251.

oblat, 371.
officier, 401.
organe, 208.
ornement, 466.

panne, 446.
par-, 260-262.
parachevé, 261.
parassomer, 261.
parbouillir, 261.
pardi, 261.
pardit, 262.
parfin, 262.
parfont, 261.
par-goi, 261.
parler, 446.
parpain, 454.
parperdre, 262.
parricide, 76.
patati patata, 216.
peigne, 454.
per-, 260.
perdurable, 261.
pièce, 448, 449.
pif paf pouf, 216.
pile, 66.
pinson, 440, 463.
pintade, 463.
plaisir, 74.
plumer, 288.
poing, 77.
police, 401.
porbatu, 262.
pouffer, 468.
pouiller, 283.
pouillerie, 283.
pourfendre, 262.
pouvoir, 74.
prendre, 80.
préfette, 265.
prier, 127.
pulcelle, 127.

qualité, 292, 293.
qui, 427.
quibus, 443.

recrudescence, 65.
rei, roi, 31.
remugle, 248.
rendre, 2, 80.
rente, 80.
rien, 234.
rober, 436.

sabot, 449.
sacré, 332.
sacré-gueux, 310.
saint, 332.
saint Acaire, 332.
saint Avertin, 332.
saintier, 265.
saint Jamais, 332.
savate, 449.
sequin, 360.
sicle, 200.
s'il vous plaît, 450.
simagrées, 450.
soir, 80.
solbatu, 449, 450.
solbature, 449.
solive, 451.
soliveau, 451.
sou, 360.
souffreteux, 62.
souffrir, 62.
soulin, solin, 451.
sourdre, 450.
souris, 42.
sur, 455.

talent, 10.
tein, 458.
terre, 86.
teuf-teuf, 468.
texte, 6.
thalent, 10.
théologale, 5.
tic-tac, 216.
tignol, 465.
tignolle, tignole, 465, 466.
tille, 466.
tillole, teillole, 466.
tillot, 466.
tillotte, tillote, 466.
tin, 457, 458.
tinel, 457, 458.
tinet, 458.
tingle, 458.
tinter, 457-459, 462.
tintz, 458.
torbes, 467.
tôt, 80, 81.
tourbe, 467.
trembler, 3.
tringle, 458.
triple, 309.
trop, 66.
trot ! 4.
troupe, 66.

uef, œuf, 31.

vendre, 80.
vendu, 450.
vente, 80.
viandier, 264.
vivat, 75.
voleur, 445.

zig-zag, 216.

BLAISOIS.

aberlobir, 438.
tou, 467.

HAUT-BRETON.

armouna, 452.
dèbèlòbé, 438.
leune, 260.
parbatte, 262.

DAUPHINOIS.

nyétola, 251.

LORRAIN.

pincher, 462.

LYONNAIS.

loupa, 439.
quincher, 462.

PARLERS DU MAINE.

à pressimi, 455.
châss, 307.
cotativi, 443.
jober, 441.
kwe, 454.
lobasser, 441.
lober, 441.
millegoule, 310.
pàcré, 310.
quotatibi, 443.

MORVANDEAU.

peur, 260.

NORMAND.

Gabrié, 445.
mucre, 248.
nœud-gabriet, 445.
nœud-gordien, 445.
quinquin, 463.

PICARD.

pinchaire, 462.

POITEVIN.

aloubi, 437.
chti, 267.
couet, 454.
loubatia, 437.
louberie, 437.
loubier, 438.
pris su mis, 455.
toulé, toulo, 467.

PROVENÇAL, PARLERS DU MIDI.

aloubit, 436.
alouvit, 436.
anar, 4.
atinda, 458, 459.
cago-à-l'abri, 275.
co, 454.
co de canebe, 454.
cor-falhi, 267.
couet, 454.
couo, 454.
couvo, 454, 455.
covo, 454, 455.
dindouna, 459.
doundoureja, 459.
enloubi, 437.
fringoula, 465.
fringouta, 465.
garlimen, 466.
garnimen, 466.
gorjo-de-loup, 439.
interesse, 75.
lio, 440.
lisè, 440.
loub, 439.
louba, 437.
loubèt, 439.
loubeu, 439.
loubo, 439.
loup, 437, 439.
lout, 439.
louvo, 439.
noun, 270.
nuecho, 251.
pesouiero, 283.
sollobatut, 450.
tadosso, 467.
talènt, 10.
tedou, 467.
tiholo, tilholo, 466.
tilhoulè, tihoulié, 466.
tind, 458, 459.
tinda, 459.
tindou, tindoul, 458. 459.
tindouna, 459.
tinta, 459.
tintouna, 459.
tost, 80.
toudos, 467.
toudou, 467.

ROUCHI.

tourpe, 467.

SAINT-POLOIS.

adā, 435.
parlantage, 446.
parlanter, 446.

TOURANGEAU.

précimis, 455.

BAS-VALAIS.

pourbatre, 262.

VENDÔMOIS.

abarlobé, 438. éberlober, 438. tignoler, 466.

WALLON.

croler, croller, 9. loupein, 439.

CRÉOLE DE MADAGASCAR.

Voir 143-151, 153, 165-175.

ARGOT FRANÇAIS.

abafointé, 437. baba, 437. grelu, 300.

LANGUES CELTIQUES.

GAULOIS OU VIEUX CELTIQUE.

ambi-, 274.
ande-, 3.
anm(atu), 273.
βρατουδε, 263, 264.
di-, 276.
Dibugius, 276.
divertomu, 276.
ex-, 277, 282.
matu, 273.

IRLANDAIS.

agim, 3.
an-, 274.
ana-, 274.
anchrist, ancrist, 274.
ancretem, 274.
ar, 430.
athgabail, 272.
banb, 41.
bonn, 430.
círdub, 257.
comalte, 266.
cúach, 214.
cuil, 42.
cuileag, 42.
dam, 40.
di, de, 276.
dí-, dio-, 276.
díanim, 281.
díchíall, 281.
dichoim, 282.
dimhiccin, 282.
dímicin, 282.
dínert, 282.
diochuimhne, 274.
disamlathar, 282.
dubglass, 258.
étrocar, 273.
fáss, 225.
ferb, 40, 41.
fó, 273.
gabr, 40.
guth, 214.
imluad, 259.
in-, 269.
infinit, 269.
laaim, 259.
olann, 221.
oss, 40.
ro-, 258.
róe, 223.
ro gegon, 215.
ruad, 33.
scíam, 301.
síl, 219.
tarb, 41.
tuath, 33.

GAÉLIQUE D'ÉCOSSE.

an-, 274.
ana-, 274.
anacreidimh, 274.
anacuimhne, 274.
anacuimhnich, 274.
di-, 276.
diochuimhn, 274.

GALLOIS.

adafael, 272.
amhar, 269.
an-, 271, 274.
anfad, 271, 274.
anfyn, 274.
anghofio, 274.
anghywir, 271.
anlan, 274.
anmhar, 269.

annhrugar, 273.
banw, 41.
cain, 312.
carw, 41.
cein, 312.
chwaer faeth, 266.
cimmaithuress, 266.
cnawd, 263.
cydfaethwr, 266.
cyfaill, 266.
cyfaillt, 266.
cylion, 42.
cyndy, 307.
cystal, 278.
cythraul, 443.
dafad, 40.
di, de, 276.
di-, 276.
dianaf, 281.
diannedd, 279.
diblygu, 277.
dibur, 277.
dibwyll, 281.
didal, 278.
di droi yn ol, 276.
difannu, 278.
difar, 277.
digalon, 302.
diglymu, digylymu, 282.
digofio, 274.
digred, 277.
di gred a bedydd, 276.
digu, 282.
digudd, 277.
digwynos, 276.
dihafal, 282.
diliw, 277.
dinerth, 282.
diofn, 279.
dirmygu, 282.
dis-, 276, 282.
disbar, 277.
disgudd, 277.
dishaul, 277.
disheulo, 277.
disliw, 277.
dismannu, 278. 282.
dismant, 282.
displygu, 277.
dispur, 277.
distal, 278.
dwfn, 430.
dy-, 278, 284, 300, 301.
dylyfu gèn, 284.
dyolchi, 299.
dys-, 282, 284.
dysgwyddo, 301.
ellbwyd, 452.
ermyg, 282.
etem, 454.
geni, 312.
glew, 257, 258.
gulan, 221.
gwaedgi, 309.
gwastadedd, 273.
gwlan, 40.
gwlaw, 287.
gwylch, 299.
hâd, 219.
hil, 219.
llaeth, 265.
llaferydd, 266.
llwfer, 438.
milast, miliast, 309.
milgi, 309.
pa beth, 447.
pinc, 463.
pincyn, 463.
pur, 257-259.
purdu, 258.
talp, 467.
tarw, 41.
torpell, 467.
urdd, 260.
ych, 40.
ysbincyn, 463.

CORNIQUE.

an-, 274.
ancres, 274.
anuabat, 271, 274.
befer, 305.
degelmy, 282.
denerennou, 263.
deseys, 281.
di-, dis-, 276.
discrysy, 277.
dislaian, 277.
dislin, 277.
dismigo, 282.
dygonfortys, 277.
dyscomfortys, 277.
dyscrasiis, 278.
dyscrygye, 277.
dysmegy, 282.
diswrey, 278.
diswruthyl, 278.
fall, 266.
knesen, 263.
loob, 439.
ohan, 40.
pur, 257, 259.
talsoch, 443.

BRETON.

a, 436.
-a, 310.
a-ban, 446.
abéh, 448.
a-bez, 448.
abil, 252-254, 460.
abilañ (n im), 252, 253.
abilat, 252, 253.
acc, 295.
ac'hubi, 281.
ada, 435.
adeo, 432, 435.
adeo adiu, 433.
adgabael, 272, 273.
adie, 435.
adieu, 432, 435.
adiu, 432, 435.
alét, 267.
all, 436, 437.
almanako, 452.
aloubi, 435-438.
aloupet, haloupet, 436, 437.
alvahain, 452.
am-, 271, 272, 274 275.
amc'houlou, 286.
amcredul, 272.
amdor, 275.
amgred, 272.
amgredi, 272.
amgredig, 272.
amjust, 271, 272.
ampar, 269, 272.
ampart, 272.
ampartiz, 272.

amzesc, 272.
an, 273.
an-, 270-274.
añ-, 275.
anaes, 270, 281.
ancouffhat, 270.
añdor, 275.
anfin, 269, 271.
angabol-, 272, 273.
añgrâvet, 275.
anguo, 270, 273.
anhune, 270.
añkou, 272.
añkouat, 274.
añkounac'haat, 274.
anscantocion, 270.
añtelin, 451.
anterin, 451.
anterina, 451.
anterinançz, 451.
añtier, añqier, 269, 451.
antierad, 451.
añtrin, 451.
antrugar, 270, 273.
anvi, dianvi, 434.
araden, 279.
aradenna, 279.
aradennad, 279.
arat, 279.
arc'henna, 288.
ar gounnicq, 308.
arloup, 436.
arloupein, 436.
armanago, 452.
aznat, 460.

baleek, 442.
bar, 256.
barlobi, 438.
berlobi, 438.
beta bedig, 433.
beùer, 441.
beui, 441.
beuviñ, 441.
beuzi, 441.
bever, 305.
Bi, 445.
bibonig, 441.
Biel, 445.
Biela, 445.
biskoul biskoulus, 434.
bleukad, 298.
bobein, 441.
boëder larg. 263, 264.
born busnc, 461.
bouc'h, 444.
bouc'ha, 444.
bouc'heed, 444.
bouet, 452.
bouta, 440.
boutadur, 440.
boutet, 440, 441.
boutou, 441.
bras, 295, 442.
brech, 442.
brecha, 442.
breig, 442.
breja, 442.
bres, 442.
bresa, 442.
breudeur, 304.
breuzr, 304.
byeuzr, 304, 305.

cacc, 308.
canab, 462.
canaber, 462.
cantdify, 310.
cantefy, 310.
cant mil dify, 310.
chacc, 306, 307.
chach, 307.
chachein, 307.
chaçz-dour, 307.
chaçzigou, 308.
chaj, 307.
chajeu, 307.
chardonnette, 462.
chas, 306, 307.
chas-dë-Dië, 306.
châsé, 308.
chassal, 308.
chasséeign, 308.
c'hoar-mager, 265.
c'houtel, 442, 443.
c'houibus, 443.
cog, 442.
Comaltcar, 266.
commun, 455.
Comnitcar, 266.
con, 306, 308.
connar, 308, 310.
coun, 306.
creis, 274.

dall, 444.
dalzouc'hi, 443.
danvad, 40.
Davy, 432.
de-, 278.
defancet, 278.
degare, 278.
degizañ, 283.
degoutet, 283.
délausquet, 278.
delezet, 278.
déloyal, 278.
denah, 278.
denedeo, denedeac'h, 434.
dereglet, 278.
des-, 278.
descuez, 301.
déseh, 278.
desespèr, 278.
desesperifu, 278.
desheritaff, 278.
deskeuz, 301.
desoboissanç, 278.
desordonet, 278.
desordren, 278.
devout, 283.
Devy, 432, 433.
di-, dis-, 271, 275-288, 298-303, 310-313.
diaboiçz, 278.
diabui, 281.
diabusi, 281.
diaccordi, disaccordi, 281.
diaeren, 279.
diaes, 281.
diæsqern, 280.
diahellet, 279.
dialigein, 280.
dialliein, 281.
diambalein, 280.
diambarqi, 280.
diambarrassein, 280.
diamezek, 280.
dianaff, 281.
dianaoudeka, 279.
dianaveet, 279.
diane, 279.
diangach, 280.
diangagi, 280.
diañgraui, 275.
dianhezet, 279.
dianken, 280.
diannaiein, 281.
diannez, 279.
diaprouff, 281.
diaraden, 279.
diaradenat, 279.
diaradenna, 279.
diarben, 279.
diarc'hanta, 280.
diarc'henna, 288.

diarmi, 281.
diarolli, 280.
diascorn, 280.
diassur, 280.
diaub, 281.
diaubi, 281.
diavela, 280.
diaveli, 280.
diavelouer, 280.
diawel, 280.
diawelat, 280.
diawelet, 280.
dibar, 270.
dibarez, 270.
dibareza, 270.
dibarfecion, 268.
dibarfeded, 268.
dibarfet, 268.
dibassianti, 268.
dibatiantt, 268.
dibech, 283.
dibedon! 434.
dibedoup! 434.
diblégein, 277.
diboell, 281.
dibossible, 268.
dibouile, 281.
dibouilh, 283.
diboüilha, 283.
diboursañ, 283.
dibunis, dibuniz, 268.
dibur, 277.
dic'halloud, 312.
dichaol, 277.
dic'haoui, 311.
dic'hargadenna, 312.
dichassour, 307.
dic'hen, 312.
dic'hened, 312.
dicheolin, 277.
dic'hijañ, 283.
dic'hlac'har, 287.
dic'hludenna, 311.
dic'hoara, 286.
dic'holc'het, 299.
dic'horset, 313.
dic'houlaza, 287.
dic'housquet, 312.
dic'hout, 283.
dic'houta, 283.
dic'hosan, 313.
dic'hroza, 313.
dicofrit, 271, 276.
dicombit, 276.
dicomboe, 276.
dicuff, 282.
diçzolf, 285.
diçzolvi, 285.
dienkrez, 280.
dienoui, 281.
dieñterri, 280.
dieub, 281.
diéubi, 281.
difatigapl, 268.
difatigus, 268.
difenturi, 444.
diffansein, 278.
difforchetet, 297.
difforgein, 297.
difoc'h, 298.
difoc'ha, 298.
difoc'het, 298.
diforch, 297, 298.
diforc'h, 295-298.
diforgea, 297.
diforget, 297, 298.
diforhein, 288, 296, 297.
diforj, 297, 298.
difurm, 297.
digabin, 434.
digaloun, 302.
digampeen, 302.
digampeiñ, 301.
digarg, 301.
digargateennein, 312.
digargusseennein, 312.
digemenn, 302.
digempenn, 302, 311.
digened, 312.
digenvez, 276.
dighemer, 311.
dighighein, 311.
digloereiñ, 288.
diglommein, 282.
diglosa, 302.
digluda, 311, 312.
digoañn, 276.
digoantis, 301.
digoar, 274.
digoc'hen, 302.
digoc'henna, 302.
digoefleiñ, 301.
digomprenus, 268.
digoncertet, 283.
digonfort, 277, 302.
digonnar, 310.
digonsol, 302.
digontein, 301.
digordonnein, 301.
digoali, 302.
digoufia, 302.
digoulmaff, 282.
digoulzet, 303.
digounna, 306, 310, 311.
digounnar, 311.
digoarach, 311.
digours, 298.
digousk, 312, 313.
digousket, 312.
digouta, 283.
digouvi, 302.
digouveiñ, 302.
digraf, 302.
digrèvañ, 303.
digresquein, 301.
digroguein, 302.
digroset, 313.
digrougaff, 302.
diguellétt, 312.
digueniguein, 298.
diguh, 277, 301.
diguir, 271, 274.
diguisein, 283.
dihamprein, 288.
dihaou, 311.
dihauall, 277, 282.
dihelhét, 288.
dihlaneiñ, 287.
dihoar, 286.
dihostale, 313.
dihousquet, 313.
diincombrein, 280.
dilan, 287.
dilañ, 287.
dilausquet, 278.
dilézel, 278.
diliv, 277.
dillan, 287.
dinerz, 282.
diñsal, 459.
dinsein, 459.
dioar, 274.
dioboissant, 278.
diocup, 281.
dionnénni, 279.
diorgein, 283.
diostiza, 280.
dioul'chein, 287.
diourieunein, 287.
diourrennein, 287.
diousquein, 312.
diousstein, 283.
dioutein, 283.
diraokoad, 29[illegible].
diranva, 288.
dirobaff, 283, 436.

dirobèrez, 437.
dis, 270.
dis-, voir di-.
disabusi, 281.
disaeren, 279.
disæssquerne, 280.
disahellet, 279.
disalya, 281.
disanc, 279.
disañnve, 279.
disansspoire, 278.
disaprouï, 281.
disarm, 281.
disasscorne, 280.
discalonnein, 302.
discampa, 301.
disc'hlac'hare, 287.
disc'hlao, 284, 287.
disc'hlavi, 284, 285, 287.
disc'hlavyer, 287.
disc'hoara, 286.
disc'houlou, 286.
disc'hræt, 286.
disc'hruizyénna, 287.
disc'hruyat, 286.
discleria, 300.
disclosa, 302.
discoëffa, 301.
discomboe, 276.
disconfort, 302.
disconfortaff, -teiñ, 277, 302.
disconsol, 302.
discounta, 301.
discouya, 302.
discrab, 300, 301.
discred, 277.
discredic, 277.
discregui, 301, 302.
discreinein, 287.
discresquein, 301.
discroignent, 287.
discrouga, 302.
disculia, 301.
discumbit-, 276, 277.
disegal, 280.
disesperout, 278.
disfoultra, 261.
disglao, disglau, 285, 287.
disglava, 287.
disglavec, 287.
disgraen, 286.
disgriet, 286.
disgrizienna, 287.
disgroaet, 285.
disgrogna, 287.
disgrougnal, 288.
disgruizyaff, 285.
disgruyat, 285.
disguelc'hi, 299.
disguely guen, 284.
disgwalc'h, 286.
disgwalc'hi, 286, 299.
disgwar, 286.
disgwara, 286.
disgwel, 286.
disgwiñka, 285.
disgwirion, 286.
dishanaoudec, 279.
dishaval, 277.
disheaul, 277.
disheolien, 277.
disheritaff, 278.
disivinein, 280.
diskalon, 302.
diskempenn, 302.
diskoc'hen, 302.
diskraf, 302.
diskrignet, 288.
diskrog, 302.
diskrouger, 302.
diskrougna, 287.
diskrougner, 287.
dislan, 287.
dislanniet, 287.
dislau, 287.
disleal, 277.
dislevi gen, 284, 285.
disliv, 277.
dismañt, 282.
dismañto, 282.
dismeganç, 282.
disobeissant, 278.
disocup, 281.
disolfi, 285, 286, 299.
disolo, 284, 285, 300.
disordreni, 278.
disouriein, 286.
dispar, 269, 270.
disparfinfoultra, 261.
disparein, 270.
disparhat, 270.
displegaff, 277.
dispriner, 276.
disqemenneiñ, 302.
disqordenna, 301.
disquaea, 303-305.
disquezas, 301.
disronnein, 287.
disscargue, 301.
dissclorein, 288.
disscruniein, 287, 288, 300.
disséhein, 278.
disslaouérr, 287.
di-sparage, 270.
dissroeitt, 286.
dissroui, 287.
disunvani, 279.
disve, 286.
disvea, 286.
disvel, 286.
disveuli, 282.
disvincqal, diwiñka, 284, 285.
disvir, 286.
ditirinat, 459.
diuz, 280.
divadin, 276.
divahign, 452.
divaign, 452.
diuarrass', 283.
divat, 271.
dive, 286.
divea, 286.
divelfet, 298, 299.
divellus, 286.
Divi, 433.
divoalc'h, 286.
divoalc'hus, 286.
divoulsañ, 283.
diuoust, 283.
diwignqal, 286.
diz, 270.
dizahoûnet, 279.
dizale, 276.
dizanaudigeh, 279.
dizañpar, 270.
dizañplet, 280.
dizanveiñ, 279.
dizaoun, 279.
dizarat, 279.
dizarben, 279.
dizavel, 280.
dizawelin, 280.
dizcoantys, 301.
dizec'h, 300.
dizenoui, 281.
dizeoni, 279.
dizialc'ha, 281.
dizizilia, 279.
dizolc'hò, 285.
dizolhein, 285, 286.
dizolo, 284, 285, 300.
dizordren, 278.
dizorein, 287.

dizouri, 287.
dizware, 286.
dizwéañ, 286.
dizwri, 287.
do-, 284.
dourghi, 306, 307.
dourgon, dourgoun, 306, 307.
dycquys, 284.
dyscurlu, 300.
dyscus, 277, 301.

ed yt, 433.
-el-, 3.
elboet, 452.
elly, 433.
encres, 274.
endifferant, 269.
endiuisibl, 269.
eñfin, 269.
eñgraffa, 275.
eñgraffi, 275.
eñgraffoüer, 275.
én ingorto, 433.
ent, 255, 259.
espar, 282.
eun, 257-259.
eurbouet, 452.
eurc'hat, 260.
eurz, 260.
eus, 262.
evit, 433.

fall, 266, 267.
fallet, 267.
fallgalouni, 267.
fallony, 267.
famulgon, 307.
fell, 267.
fellony, 267.
felpen, 447.
fenturi, 444.
fignol, 466.
filhol, 466.
finfoultra, 261.
forbuet, 450.
forcas, 308.
forch, 297, 298.
forc'h, 298.
forcha, 298.
forgiall, 298.
forh, 297.
forhein, 288.
foultra, 261.
fourgaçz, 308.
fringal, 464, 465.
fringoli, 465.
fringotein, 465.
fringotill, 464.
frinkal, 464.
frink-foar, 464.
frinkig, 464.
fuc'ha, fuc'hal, 468.

Gab, 445.
gabell, 273.
Gabik, 445.
Gabryel, 445.
Gabryelaicq, 445.
gast, 309.
gastaoui, 434.
gaufr, 304.
gisti ha gasto, 434.
goez, 301.
golfaz, 285.
golo, 300.
golvas, 285.
golven, 460.
goluennicq, 460.
golvez, 285.
gonarein, 310.
gorein, 287.
gousste, 283.
goustadic, 273.
gout, 283.
Grabyel, 445.
grocc, gross, 313.
groçzmortez, 313.
groignal, 287.
gronnein, 287.
gros, groz, 313.
grullu, 300.
guéaulad, 299.
gued a, 256.
guell, 299.
guele'hi, 285.
guened, 312.
gueneh, 312.
guenet, 312.
gueol, 299.
guerso zou, 433.
guinhezr, 308.
guis, 283.
gwall-hez, 449.
gwelet, 280, 299.
gwinqal, 464.

-ha, 310.
habil, 252.
haenat, 460.
hal, 267.
hampreiñ, 288.
hannat, 460.
hellet, 288.
henvel-mil, 310.
hep, 276.
hilly, 433.
hirboet, 452.
hoar-vaguè, 266.
igounnar, 310.
ilboëd, 452.
illicit, 268.
im-, 267-269.
immortal, -tel, 268.
immortalded, 268.
impacient, 267.
impar, 269.
imparfet, 268.
imposub, 268.
imposubded, 268.
impunisset, 268.
in-, 267-269, 271.
inam, inammen, 310, 311.
inconvenabl, 268.
incredabl, 267.
incredul, 272.
increet, 268.
infinit, 269.
infinitez, 269.
ingravat, 275.
inkoïnprenab, 268.
inkouskab, 267.
inlegitim, 268.
inlicit, 268.
inraesonabl, 268.
inrenabl, 268.
insanset, 268.
inskwizab, 267.
insolubl, 268.
insortabl, 268.
invalidach, 268.
invalit, 268.

jabadao, 434.
Jañjakes, 270.
jeu ha jao, 434.

kabiez, 444, 445.
kac'her en andor, 275.
karto, 443.
kelina, 310.
kenevé, 433.
ki, 306, 308, 309.
kia, 309.
kidour, 306, 307.
kiesa, 310.
kiez, 310.

kieza 310.
kihieir, 308.
kik moc'h, 307.
kikoun, 307.
killou, 443.
kiozenned, 309.
ki-red, 309.
kiùed, 454.
kiùedein, 454.
klefot, klefet, 433.
koarh, 462.
koarhaer, 462.
kolenni, 310.
koñtebiczennaou, 443.
koñtebiczer, 443.
koñtrel, 443.
kosten, 313.
kotatibus, 443.
koun, 307, 308.
kounar, 308.
kousket, 313.
krafet, 275.
kuein-kuein, 463.

laer, 445.
laerez laeretus, 434.
lastérez, 283.
lastez, 283.
lavarez, 266.
leaz, 265.
leiz, 440.
léó, 284.
leue, 260.
leüri, 257, 259.
leuzriff, 259.
leufr, 305.
libonig, 441.
ligounar, 311.
linerigou, 462.
lisa, 439.
liza, 439.
lizader, 439.
lizen, 439, 440.
lizenna, 440.
loberdein, 438.
lomber, 438.
lorbein, 438.
lorenti ha lore, 434.
louff, 438.
loumber, 438.
loup, 439.
lue, 260.
lufr, 438.

mac'hagn, 453.
mærh-el-lartt, 264.
maezur, 266.
mager, 265, 266.
magnet, 453.
magour, 265.
mahaingnaff, 453.
maign, magn, 452, 453.
malarde, 264.
malarje, 264.
mann, 282.
Marlarge, 264.
maro, marw, 432.
marù, 432.
méhur, 266.
melen, 309.
melon, 309.
Merlardez, 264.
meruy, mirvy, 433.
meur, 260.
meurzlargiez, 264.
mign, 453.
migna, 453.
migneres, 453.
mignet, 453.
mignon, 453.
mignonnein, 453.
mil, 309.
milendall, 310.
mil-gast, 309.
moelc'h, 461.
moigna, mogna, 453.
moignaïcq, 453.

nemet, nemert, 433.
neùer, 441.
neuñvi, neui, 441.
nigounar, 311.

olives ac olifres, 434.
onan, 258.
orlemantt, 466.

pabor, 462.
paign, 453.
palcule, 261.
paldidreu, 261.
palfouidre, 261.
pân, 446.
panevert, 433.
par-, 255, 256, 259-262.
paracheùein, 261.
parachevet, 261.
parasomet, 261.
parcul, 261.
par-didreuz, 261.
pardinac'h, 261.
pardistac'h, 261.
parfinfoëltr, 261.
parfoëltr, 261.
parfont, 261.
par force, 261.
parfouillein, 261.
parfoultra, 261.
par-goay, 261.
parlamand, 446.
parland, 446.
parlandal, 446.
parlant, 446.
parlantale, 446.
parlantein, 446.
parlanter, 446.
parlantouérr, 446.
parlouër, 446.
parpagn, parpaign, 454.
par tout, 261.
pebéh, 447, 448.
pebez, 447, 448.
péh, 467.
peich, pich, 283.
peneugus, 309.
penevide, 433.
penevit, 433.
penn-bouc'h, 444.
penn-boukin, 444.
penn-dossèc, 467.
penn-doussec, 467.
pennegez, 309.
per-, 255-257, 259-262.
perdurabl, 261.
perfoun, 255, 259, 260.
perober, 256.
pervirveign, 261.
pervuañ, 259, 260.
pes ki, 447.
peufa, 468.
peuk, 298.
peuka, 298.
peur-, 255-262.
peur abillaff, 254, 255, 258.
peuracheui, 255, 261.
peurachu, 256.
peurbadelez, 256.
peurbadus, 255, 259, 261.
peur-birvi, 261.
peùr-c'hréat, peurc'hræt, 258, 261.
peurechuet, 256.
peurfin, 262.
peurgarga, 262.
peurguetquet, 255.

peurhada, 255, 256.
peurlavaret, 262.
peurliesa, 255, 259, 260, 262.
peur-liessoc'h, 255.
peurober, 256, 258, 260, 261.
peurvuia, 255, 259, 260.
peur-zorn, 262.
pez, 447-449, 466, 467.
pez fall, 449.
pinsin, 461, 462.
pinson, 460, 461.
pinsounicq, 460, 461.
pint, 462, 463.
pinta, 462.
pintek, 462.
pinter, 462.
pinterek, 462.
piqol, 447.
prener, 276.
privez, 450.
pur, 255-261.
purabilaff, 254, 255, 258.
purvuïa, 256.
pût, 440.

qeved, 454, 455.
quaea, 305.
quemune, 455.
quenet, 312.
query, quiri, 433.
quiés, 309.
quiic, 308.
quinêt, 312.
quis, 283.
qyesicq, 308.

rañvat, 288.
reûn, 260.
rober, 436.
run, 260.
ruzer, 262, 263.

sabatuet, 449.
sabatur, 449.
sabaturet, 449.
sabatuzet, 449, 450.
sakre mil, 310.
scalf, 300.
scloeret, 288.
scrabat, 301.
scruniein, 288.
scuelf, 300.
scuelfed, 300.
sculcher (An), 300.
seintès, 264.
selaouit, selaouet, 433.
sivouplèo tout, 450.
skelfa, 299, 300.
skelta, 300.
skerj, skerch, 300.
skeulf, 299, 300.
skoelf, 300.
skoelfet, 300.
skoerj, 300.
skrignañ, 287, 288.
sol, 451.
souc'h, 443.
souc'ha, 443.
souc'hi, 443.
soûl, 451.
soulino, 451.
sounn, 451.
sourin, 450, 451.
sourivello, 451.
soursen, 450.
stec'henn, 455.
stuhænn, 455.
surpris-a-mis, 455.

tad mager, 265.
taouarc'h, 467.
taro, 41.
taul-feucq, 298.
taul-foc'h, 298.
taul-focq, 298.
taul-peucq, 298.
tawlpez, 466, 467.
ti, 307, 311.
tignol, 465, 466.
tignolic, 465.
tikal, 460, 462.
tint, 455-458, 462, 463.
tinta, 456, 457, 459.
tintal, 456.
tintañ, 457.
tintein, 457.
tintemarre, 459.
tinter, 462.
tint-orell, 456.
titirik, 459.
titirina, 459.
tolpez, 467.
torbéss, 467.
torpez, 466, 467.
toudous, 467.
tuhen uhel, 263.

un, 257-260.
urla, 260.
urli, 260.
urz, 260.
urza, 260.

vañduiñ, 450.
vertu, 450.
vertuz, 450.
vreinq, 464.
vrignqal, 464.

zabaiuet, 449.

LANGUES GERMANIQUES.

GOTHIQUE.

and, 429.
aubns, 329.
aubsa, 18, 40.
aubs, aubeis? 225.
awistr, 218, 219.
daur, 237.
diups, 430.
faur, 430.
fidurdogs, 315.
frasts, 219.
gards, 18.
galan, 214.
gawadjôn, 81.
glaggwu-, 78.
gulþ, 20.
haihald, 215.
hana, 214.
hliftus, 94.
knohs, 225.
maþl, 20.
mik, 233.
miluks, 219.
nahts, 24.
nauhjan, 343.

saian, 219.
saiso, 215.
sik, 233.
sitan, 218.
standan, 219.
staþs, 219.
twa, 227.
þliuhan, 20.
þriskan, 328.
þuk, 233.
ufbauljan, 431.
wadi, 140.
wans, 225.
waúrts, 328.

VIEUX HAUT-ALLEMAND.

ānu, 272.
anut, 219.
asc, 324.
burolang, 431.
drīzug, 221.
dūmo, 431.
ewist, 218, 219.
fliohan, 20.
fnaskazzan, 328.
fona, 272.
vut, 324, 325.
gikewen, 214.
gouh, 213.
huon, 214.
hurst, 317.
jesan, 315.
chind, 219.
crājan, 214.
kūma, 214.
miscan, 327.
munt, 81.
muntboro, 82.
murmulōn, 217.
ōdi, 225.
ohso, 18.
ottar, 21.
rūm, 223, 224.
ruodar, 321.
scīnan, 301.
spehōn, 18.
stuot, 218.
teta, 215.
turi, 236.
wefsa, 25.
were, 236.
wist, 218.
wolla, 40.
wuosti, 225.

MOYEN HAUT-ALLEMAND.

adê, 435.
aldê, 435.
krēn, 193.
muntbor, 82.
wespe, 25.

ALLEMAND MODERNE.

abgrund, 430.
ade, 435.
agurke, 193.
ahnden, 4.
ahnen, 4.
angabe, 273.
Bartkräusler, 9.
bernstein, 193.
birke, 324.
britzel-, 9.
dumm, 7.
dürfen, 291.
einfach, 247.
gatihosen, 192.
gleich, 240.
groschen, 360.
koller, 192.
kraus, 9.
kreis, 207.
kreuz, 203.
kreuzknochen, 203.
leiche, 240.
mannigfach, 247.
meuchelmord, 248.
minkeln, 248.
mond, 81.
muhme, 453.
mund, 81, 82.
mundel, 82.
mündig, 82.
munkeln, 248.
nebbig, 191.
ochse, 18.
ohne, 272.
pergament, 81.
pinken, 462.
plœtzlich, 371.
pochen, 298.
pritsche, 8, 9.
puf paf, 216.
rain, 260.
sauchröhre, 20.
schmucker, 193.
schneider, 189.
sich, 191.
spindel, 4.
tingel, 457, 458.
von, 272.
vormund, 82.

ALSACIEN.

blotzbruder, 371.
gänsel, 371, 372.
kalbsgänsel, 371

VIEUX SAXON.

fliohan, 20.
gold, 20.
kunig, 14.
mahal, 20.
miluk, 219.
thorp, 66.
wahsan, wassan, 18.

ANGLO-SAXON.

botm, 430.
fléon, 20.
géac, 213.
hilpestu, 18.
hwéol, 216.
mæl, 20.
mundbora, 82.
þúma, 431.
wæps, 25.

ANGLAIS.

ancient, 81.
dis-, 281.
disdain, 281.
disease, 281.
disregard, 281.
dull, 444.
dumb, 7.
faint, 444.
foster-sister, 266.
like, 240.
mone, 453.
peasant, 81.
pink, 463.
sound, 81.
spink, 463.
thing, 20.
tingle, 459.
tink, 459.
tinkle, 459.
wasp, 25.

VIEIL ISLANDAIS.

adrer, 24.
annarr, 24.
flýja, 20.
gaukr, 213, 214.
mal, 20.
miolk, 219.
otr, 21.
ǫnd, 219.
stóð, 218.
straumr, 22.
þumall, 431.

NÉERLANDAIS.

bruiloft, 128.
mondbaar, momber, 82.
tengel, tingel, 458.

LANGUES LETTO-SLAVES.

I. — LANGUES LETTO-PRUSSIENNES.

VIEUX PRUSSIEN.

arwis, 224, 226.
asmai, 233.
ausmūsnan, 431.
dātunsi, 233.
grīkisi, 233.
gegalis, 213, 215, 217.
geguse, 213.
penpalo, 217.
si, 233.
suckans, 237.
suckis, 237.
tauris, 41.
wosee, 226.
wosux, 226.

LITHUANIEN.

ántis, 219.
àrs, 230.
ársiu, 230.
aszis, 326.
ãtilsis, 323.
àtimu, 229.
atlayd, 230.
atsiustũ, 232.
aũgs, 230.
bẽbrus, 215.
béržas, 324.
bezdžù, 326.
brivai, 31.
bruzgaĩ, 315.
bùs, 230.
dẽst(i), 215.
dù, 226, 227.
dubùs, 430.
dùgnas, 430.
dũks, 230.
dùrys, 236.
dvi, 226, 227.
džùs, 230.
ẽlksnis, 324.
esmì, 233.
ẽsti, 229.
gaigalas, 217.
galàs, 230.
gaudžiù, 214.
gaũsti, 214.
gauti, 214.
geĝa, geĝė, 213, 214.
geguźė, 213, 214.

gelb, 230.
gẽlsvas, 318.
gerèsis, 229, 231.
gerèsnis, gerẽsnis, 229.
geróji, 231.
gẽdõs, 230.
gi, 231, 233, 429.
gìs, 230.
gùż gùż, 214.
gužutys, 214.
-i, 230, 231.
ilsẽtis, 323.
ĩlsti, 323.
ìrklas, 321.
kãklas, 216.
kañkalas, 217.
kaũkti, 214.
kẽpa, 231.
kẽpė, 232.
kepeĩ, 232.
kepì, 232.
kepiaũ, 232.
kèpki, 232.
kẽps, 230.
kèps, 231, 232.
kepsiù, kèpsiu, 230.
kepù, 231, 232.
ki, 231.
-ki, 230.
kjãbdinu, 232.
kjãptas, 229, 232.
kjèpti, 229.
klausdamasis, 230.
kuřpė, 322.
kvẽpė, 232.
kvẽpti, 232.
liaũkos, 330.
ligà, 330.
lìs, 230.
m, 232.
maiszýti, 327.
mataũs(i), 233.
màudyti, 431.
mèksiu, 232.
mèksti, 232.
mezgù, 232.
mi, 229, 232, 233.
ne, 229.
ne áuga, 230.
nèsz, 230, 231.
nẽszė, 228.
nèsziu, 230.
nèszki, 230, 231.
nèszti, 228, 229.
nósis, 226.
nũg(i), 429.
ószka, 226.
ožỹs, 226.
pàimu, 229.
palaũkis, 330.
pãlėgis, 330.
paliáukis, 330.
paligỹs, 330.
pasìsuku, 232.
pàts, 228.
petỹs, 226.
pėpala, 217.
pìsti, 325, 326.
pràdedu, 229.
pùs, 230.
pỹkš, 230.
pyzda, 325.
rãdo, 228.
ràs, 230, 231.
ràsiu, 230.
ràski, 230, 231.
ràsti, 228.
rẽks, 230.
rìs, 230.
rùsvas, 318.
s, 232.
sakìs, 230.
saldesnis, 229.
saũsas, 226.
sesis, 230.
si, 229, 232, 233
sosta, 431.
sravà, 22.
srovė, 22.
stónė, 219.
strovė, 22.
sukús, 232.
sumisztù, 327.
susù, 226.
szaũks, 230.
sziñtas, 16.
szlaĩtas, 431.
t, 232.
tartùm, 232.
tauras, 41.
taszýti, 326.
ti, 229, 232, 233.
tìmsras, 22, 318, 319.
turẽs, 230.
tvártas, 431.
tvėrė, 232.
ũszvis, 325.
vaĩveras, 217.
vapsà, 25.
vedi, ved, 230, 231, 233.
veřszis, 40.
vèski, 231, 233.
vìlna, 40, 221.
voverẽ, 217.
žives, 31.
žuvìs, 237.
žvilgėti, 78.

LETTE.

dzeguze, 213.
gaigalis, 217.
maut, 430.
paipala, 217.
stāds, 218.
strāwe, 22.
swĩdrs, 237.
wāwere, 217.
wirsu warsu, 216.

II. — LANGUES SLAVES.

VIEUX SLAVE.

aspinſŭ, 26.
azĭno, 226.
azŭ, 28.
bezduna, 430.
bĕda, 28.
bĕditi, 28.
brĕmę, 220.
brĕžda, 220.
cĕsta, 431.
deset-, 219.
dežda, 215.
dĭvĕ, 226, 227.

dúno, 430.
dŭva, 226, 227.
dvŕi, 236, 237.
dvŕí, 237.
dvogubu, 227.
glagolją, 217.
glagolu, 214, 217.
govorú, 214.
izmrŭmĭrątú, 217.
jakŭ, 50.
jasenĭ, jasenú, 28, 324.
jasti, 28.
javě, 28.
jedinŭ, 29.
Jerdanŭ, 27.
ještě, 429.
jezero, 29.
jiží, 231.
kliknątĭ, 214.
kričati, 214.
kujati, 214.
kukavica, 214.
lice, 29.
medu, 29.
medŭ, 29.
mi, 232, 415.
mlěko, 219.
myti, 430.
nesti, 228, 229.
nosŭ, 226.
oči, 237.
onolikŭ, 50.
onu, 43, 44, 49.
osa, 25.
ostrovŭ, 22.
ovu, 43, 44, 49.
paliti, 216.
Pascě, 19.
Pastě, 19.
pato, 431.
pepelu, 216.
planati, 216.
po, 414.
pograbaje, 28.
poléti, 216.
popelŭ, 216, 217.
praporu, 217.
psalumu, 25.
psati, 25.
pustŭ gradŭ, 34.
ravĭnŭ, 223.
rebro, 15.
roditelji, 22.
se, 233.
si, 232, 415.
sĭ, 43, 44, 48, 53.
s'pa, 26.
s'pana, 25.
stado, 218.
stana, 219.
stanu, 219.
suchŭ, 226.
sŭchna, 226.
supalumĭskychu, 26.
sŭpati, 26.
svętŭ, 331.
takŭ, 50.
ti, 232, 415.
tolikŭ, 50.
tumu, 41.
tŭ, 43, 44, 49.
vluna, 40.
zeba, 463.
že, 231.
-ží, 231.

BULGARE.

azŭ, 53.
dnes, 44, 53.
nasam, 44.
otsam, 44.
s, 52, 53.
zeba, 463.
-zi, 52, 53.
zimas, 44.

SERBE.

brěda, 220.
brěme, 220.
člân, 29.
danas, 44.
jesti, 28.
kúkolj, 217.
letos, 44, 53.
mlijěko, 219.
mèmlati, 217.
nèsti, 228.
noćas, 44.
pèpeo, 216.
prâporac, 217.
râmo, 221.
rávan, 224.
sada, 44.
saj, 44.
simo, 44.
sinoć, 44.
stâdo, 218.
stâja, 219.
stan, 218.
vûna, 221.

MACÉDONIEN.

Voir 45, 47-50, 52, 53, 59.

TCHÈQUE.

břímě, 220.
článek, 29.
člen, 29.
mléko, 219.
plápol, 217.
popel, 216.
prapor, 217.
žebro, 15.
stadlo, 218.
stádo, 218.
tratořiti, 217.
žebro, 15.
žezhule, 213.
žlab, 29.
žleb, 29.

POLONAIS.

biada, 28.
biedzić, 28.
człon, 29.
gżegżołka, 213.
jeść, 28.
kąkol, 217.
miód, 29.
miodu, 29.
popioł, 216.
równy, 224.
zięba, 463.
żłób, 29.

RUSSE.

berëžaja, 220.
berémja, 220.
gógol', 217.
jemú, 29.
žegozulinŭ, 213.
zégzica, 213.
zjábkij, 463.
zjáblik, 463.
zjáblyj, 463.
inspektorša, 265.
inspektrisa, 265.
kólokol, 217.
kto, 25.
kukol', 217.
licó, 29.
molóki, 219.
molokó, 219.
moromrati, 217.
nestí, 228.
odín, 29.
ózero, 29.
pépel, 216.
pérepel, 217.
poropor, 217.
róven, 224.
rovésnyj, 224.
stádo, 218.
torotóriť, 217.
tridcat', 221.
čst', 28.
ja, 28.

PETIT RUSSIEN.

bih, 30.
virla, 30.

LANGUE ALBANAISE.

perândi, 334.
perândone, 334.
šâ, šân, šânt, 331.
šâ-Mitrâ, 331.
šân-André, 331.
šânda Mâri, 331.

LANGUE ARMÉNIENNE.

alewor, 30.
akn, 237.
amařn, 237.
andundkh, 430.
ašxarh, 18.
ař, 429.
ařaj, 430.
arawr, 22.
armukn, 221, 237.
astł, 18.
bekanem, 226.
berei, 235.
beri, 235, 238.
boyth, 431.
boyl, 431.
boyc, 31.
bun, 430.
gařn, 40.
gełmn, 221.
geta-moyn, 430.
gorc, 236.
dir, 230.
du, 234.
durn, 236, 237.
durgn, 237.
durkh, 236.
dustr, 221, 236.
drandkh, 221.
drac, 237.
drawkh, 237.
ełbayr, 236.
es, 234, 407.
erkotasan, 227, 431.
erku, 227.
ewthn, 234.
z, 408.
ənd, 429.
inn, 234.
is, 407.
loganam, 31.
cnawł, 22.
cunr, 235.
hayr, 234-236.
halevwer, 30.
harsn, 234.
hawr, 22.
hawt, 430.
het, 236.
jěřn, 236.
jmeřn, 237, 238.
jukn, 237.
mayr, 236.
mandr, 24.
matn, 237.
mard, 234, 235.
mi berer, 230.
mukn, 237.
mřmřal, 217.
y, 408.
šnwerkh, 30.
oč, 429.
oskr, 18.
otn, 234, 236.
otkh, 430.
unayn, 225.
unkn, 237.

ç, 429.
sxal, 18.
stanam, 219.
sterj, 18.
stuar, 18.
sphṛem, 18.
taygr, 236.
tasn, 221, 234.
-r, 230.
ç, 408.
khan, 234.
khirtn, 237.
khoyr, 31, 236.
khun, 407.
khukh, 214.

LANGUES INDO-IRANIENNES.

SANSCRIT.

áccha, 429.
ajás, 226.
ajā, 226.
adhás, 429.
ádhi, 429.
ápaptat, 215.
apīpatat, 215.
ávocam, 329.
açvasthāna-, 218.
áharahas, 412.
ātās, 221.
īkš-, 6.
īrmás, 221.
ukṣā, 18, 40.
utthitás, 26.
úraṇas, 40, 224.
úras, 223.
urúṣ, 223, 224.
urvī́, 224.
ūnás, 225.
ū́rṇā, 40, 221.
édhate, 321.
kaṅkaṇī, 217.
kánikranti, 216.
karkariṣ, 217.
kújati, 214.
kokavīti, 214.
kokilás, 214.
kokūyate, 214.
kauti, 214.
ganīganti, 216.
gargaras, 217.
gunjati, 214.
gṛṇā́ti, 214.
goṣṭhás, 218.
ghánighnat, 216.
ghargaras, 214, 217.
gharsati, 325.
ghurghuras, 217.
ghukas, 214.
ca, 231.
cakrás, 216.
cátasras, 22.
caturbhyas, 315.
carkarmi, 216.
cākaçīmi, 216.
jaghána, 215, 216.
jáṅghanti, 215, 216.
jaghnant-, 215, 216.
jánas, 220, 221.
janitā, 22, 221, 225.
jánima, 219, 220.
jániman, 220.
jánimāni, 220.
jánma, 219-223.
janman-, 220.
jánmanas, 220.
jánmāni, 220.
jáhāti, 215.
jighnate, 215, 216.
jíhīte, 215.
jóguve, 214, 216.
jñātiṣ, 225.
ḍābaḍo, 209, 210.
takṣan-, 6.
támas, 318.
tamisra-, 22.
-tárman-, 220.
tittiris, 459.
tiṣṭhāmi, 215.
tisrás, 23.
tutudé, 215.
túbhyam, 233.
te, 232, 233, 415.
trásati, 225.
tripiṭaka-, 209.
tvám, 233.
dattás, 222.
dadmás, 222.
dádhati, 222.
dádhāmi, 215.
dadhé, 222.
dadhmási, 222.
dárīman, 220.
darmán-, 220.
dipi, 209.
divé, 413.
divédive, 413.
dúras, 236.
d(u)vā, 226, 227.
d(u)vé, 226, 227.
duhitā́, 221.
deváttas, 222.
dyaúṣ pitā́, 222.
dyavidyavi, 413.
drávinas, 221.
dvaká-, 431.
dvā́r, 236.
dhárīman-, 220.
dharmán, 220.
nar-, 223.
nas, 233.
naṣā́, 226.
nā́sā, 226.
niṣka, 210.
patitás, 220.
pátma, 220.
pathā́, 19.
padām, 236.
pánthās, 19.
pavítram, 222.
pásas, 325.
piṭaka-, 209.
pitár-, 222.
pitṛvyas, 326.
putau, 324, 325.
punīmás, 222.
punīmási, 222.
purás, 430.
purā́, 430.
pṛthivī́, 224.
pṛthiṣ, 224.
prajás, 219.
prabharma, 220.
prī-, 224.
phalaka-, 209.
bibharti, 216.
budhnás, 430.
bravīti, 221, 223.
bruvánti, 221.
bhaktá-, 25.
bhágattis, 222.
bhajati, 226.
bhanakti, 226.
bharítram, 220.

bhárīman-, 220.
bhárma, 220.
bhuriṣ, 431.
bhṛjjáti, 314-316.
bhóǧas, 31.
bhrātṛvyam, 326.
māsíṁāsi, 412.
mitvā, 222.
mimīhí, 222.
miçras, 327.
mū́tram, 431.
mṛṇáti, mṛṇáti, 217.
me, 232, 233, 415.
yájati, 225.
yūṣa-, 314.
róǧas, 330.
rócas-, 318.
vakṣ-, 6.
várīman-, 223.
várivas, 223.
várīyān, 223.
vaváksi, 215.
vas, 233.
vástorvastos, 412.
vivaṣṭi, 215.
víçvas, 18.
visarmán-, 220.
vṛ́ṣā, 40.
vṛṣṇya-, 319.
çiçuṣ, 215.
çīrṣám, 318.
çīrṣnás, 316.
çváçuras, 224.
çvaçrúṣ, 224.
çvā́, 18.
sa-, 293.
sattá-, 26.
sádhiṣ, 321.
saptá, 25.
sáras, 317.
sárīman, 220.
savyaṣṭhár-, 222.
sáçcati, 215.
sādhate, 321.
sādhús, 321.
sídhyati, 321.
sisakṣi, 215.
sūdas, 321.
skhalati, 18.
stár-, 223.
stṛ, 223.
-stha-, 218.
sthā́tar-, sthātár-, 223.
sthānam, 219.
smáras, 321.
sraktí-, 22.
srávati, 22.
srótas-, 22.
sva-, 293.
svádati, 321.
svādúṣ, 321.
ha, 231. = ghe
hirā́, 36.

PRACRIT.

se, 232.

ZEND.

aspōstāna-, 218.
aiθya, 231.
aŋhaošəmna-, 226.
uruγapahe, 224.
gavōstāna-, 218.
čataŋrō, 22.
čarəkərəmahī, 216.
jagnāṭ, 215, 216.
taθra-, 22.
tišarō, 23.
θraotah-, 22.
θraxti-, sraxti-, 22.
daδāmi, 215.
darəγa-, 19.
duǧədā, 221.
duγda, 221.
duye, 226, 227.
d(u)va, 226.
dva, 227.
dvadasa, 227.
draonō, 221.
paθa, 19.
panta, 19.
baxta-, 25.
bandāmi, 19.
bunō, 430.
nask, 210.
mraoiti, 221, 222.
vaxš-, 6.
varō, 223, 224.
vouru-, 224.
vīspō, 18.
raoδaṭ, 22.
raom, 228.
ravō, 223.
ruxš-, 6.
sarəδa-, 19.
stānəm, 219.
spā, 18.
zanga-, 19.
hasta-, 26.
hištāmi, 215.
huška-, 226.
hvaŋsa-, 18.

VIEUX PERSE.

visa, 18.
stānam, 219.

PEHLVI.

sak, 18.
var(r)ak, 40.

PERSAN MODERNE. (Voir 209, 210.)

barra, 40.
haft, 25.
sag, 18.
xuſsīdan, 18.
xuspīdan, 18.

MÈDE.

σπάκα, 18.

AFGHAN.

maž, 32. spai, 18.

C. — LANGUES OURALO-ALTAÏQUES.

FINNOIS.

käki, 213.
kolme, 211.
omena, 212.
tarvas, 41.

MAGYAR.

alma, 211.
finty, 463.
három, harm, 211.
hat, 211.
tenger, 212.

TURC.

alma, 211.
atly, 210.
baq, 210.
baqaim, 210.
baqalym, 210.
baqmaq, 210.
beyli, 210.
degirmen, 212.
dengiz, deniz, 212.
effendi, 7.
orman, 212.
qardaš, 211.
qarin, qarn, 210, 211.
sevémemek, 13.
tang, dang, 212.
tangry, 212.
ver, 210.
vereim, 210.
verelim, 210.
vermek, 210.
yoqary, yoqarghi, 212.
yoqus, 212.

MONGOL.

ala, 212.
altyn, altan, 212.

D. — LANGUES DIVERSES.

ÉTRUSQUE.

flere, 244.
hinθu, 244.
sacnicla, 244.
sacnicleri, 244.
sacnicn, 244.
sacnisa, 244.
sacnistres, 244.
Sacrial, 244.
sancne, 244.

TABLE DES AUTEURS.

Pages

Bally (Ch.). — Ἀκρᾰσία..... 60

Contribution à la théorie du *z* voyelle..... 314

Boissier (Alfred). — *Haruspex*, note supplémentaire..... 35

Bréal (Michel). — Étymologies : 1. Les douze étymologies du verbe *aller*. 2. *Morbus sonticus, causa sontica*. 3. IOVX-MENTA. 4. Τέχνη. 5. Αὐθέντης. 6. Ἄνεως, ἄνεω. 7. Ἀβρότη. 8. Allemand *die Pritsche*. 9. *Crŏulebarbe*. 10. Ταλαντον «volonté». 11. Τειχεσιπλήτης..... 1

Αἶην, λίαν «trop»..... 66

Étymologies : 1. Le latin *interest*. 2. *Parricida*. 3. Πόλεμος. 4. Στρατός. 5. Φύλαξ. 6. *Juturna*. 7. *Porta Ratumena*. 8. Français *rente*. 9. *Tôt*. 10. Latin populaire. 11. Allemand *Mund* «tutelle». 12. Italien *andare*..... 73

A propos de ἀεθλον..... 140

Étymologies : 1. Ἀριθμός. 2. Δέμας. 3. Ἀρίζηλος. 4. Μάτην «vainement». 5. Ἀψ. 6. Κατά. 7. Ἐγγύς. 8. *Comminus, eminus*. 9. *Cum maxime*. 10. Ἀντικρύς. 11. Vicissim. 12. *Sacer*. 13. Ἀοσσητήρ «qui porte secours». 14. Εἰκοσινήριτα. 15. Français *remugle*. 16. La *Gironde*..... 239

Étymologies : 1. Ὀφείλω. 2. Ἡλικίη. 3. Ἠρίον..... 289

Colrant (Maurice). — Note sur l'existence, pour certains caractères chinois, de deux lectures, distinguées par les finales *k-ŭ*, *t-u*, *p-m*..... 67

Doutté (E.). — Un texte arabe en dialecte oranais..... 335, 373

Duvau (Louis). — A propos des initiales latines..... 138

Ernault (Émile). — Études d'étymologie bretonne : 1. *Abil, 'n im abilañ*. 2. *Peur, pur; per-, par-; -het, -oc'h, -haff; get a; un; leùri; run; leue; urz; eurc'hat; urla; é parcul*. 3. *Ruser*. 4. *Boeder larg; meurzlargiez; seyntès*. 5. *Breur maguer, hoar-vaguè*. 6. *Fall, fell ll, fall-galoumi, fallony; fell, felony*. 7. *In-, im-, eñ-; inskwizab, inkredab, imparfet, imposubded, impunisset, invalidach, eñfin, añfin*. 8. *Impar, ampar, dispar, dibar, dizañpar, dis*. 9. *An-, am-; anhun; anfin; angredi, amgredi; ampar; ampartiz; angabol, antrugar, anguo, añkouat*. 10. *Amdor, añdor*. 11. *Angrâvet, krafet, diañgraui*. 12. *Di-, dis-; de-, des-; dispriner, dicombit, dicofrit, disheaul, disme-*

ganç, espar, dismañto. 13. Degoutet, digoutet, dic'houtet, dioutet; dic'hout; diuoust; digiza; kiz; diboursañ, divoulsañ; diboñilha. 14. Disolo, disuyncall, disgueły, disgrouet, disglau, dizolhein, disolfi, disgwalc'hi, golfaz, disgwar, dizorein, disscrunien, discroignent. 15. Scrunicin; scloeret; rañva, dirava; hellet; arc'henna; hompreiñ 252

Études d'étymologie bretonne (suite) : 16. Diforc'h, diforch, difoc'h; dirañkoñt; digours, digennigein. 17. Divelfet, skeulf, disguelc'hi, dic'holc'het. 18. Dyscurlu, disgrav, discuez, digouvia, digoc'hen, diskraf. 19. Diskaea, bierr, beuer. 20. Digounna; chas, chach, dichassour, chassal, chasseal, forcas, fourgaçz; chajeu; kiozen; mil-gast; contmil dify; henvel-mil, sakre mil; milendall; koun, dourgoun, kikoun; kiesa, kieza; kounnar, digounnar. 21. Dic'haoui, dic'hluda, digluda, dic'halloud, dic'hen, dic'hened, digened, digousket, digroset 295

Études d'étymologie bretonne (suite) : 22. Adieu, adiu, adeo, adie, ada; Devy, Divi; ed, yt; selaouit, selaouet; klefot, klefet; penerit, pauvert; gasto; jao; olifres; lorenti; denedeac'h; lacretus; biskoulus; dianvi; dibedoup, dibedon; digabin. 23. Aloubi, haloupet, arloupet; berlobi, barlobi, loberdein, lorbein. 24. Lomber, loumber, louber. 25. Loup. 26. Lisen, lisa, lizader, lizenna, diliza. 27. Bouta, boutou. 28. Bobein. 29. Beuviñ, neûer, baleek. 30. Brech, breig, brecha, breja; bressa, bres, bras. 31. C'hoñtel, kontchiezennaou; c'houibes; kotatibus. 32. Dalzouc'hi; souc'hi, souc'h; bouc'h, boukin. 33. Fenturi, difenturi. 34. Kabiez. 35. Laer. 36. Pàn, e pàn, a-ban. 37. Parlant, parlantein, parlantal, parloñer, parlantouérr. 38. Pez, a-bez, a-beh, pebez; felpenn. 39. Sabatur, sabaturet, sabatuet, sabatuset. 40. Sivouplèo. 41. Sourinou, sourined, sordino, sourirello, sol, soul. 42. Antier, anterin, añtrin, añtelin. 43. Armagago, hirbout, eurbouet. 44. Arabain, dirahign, diraign, meign, megn; mign, mignet, migneres; migna, moigna. 45. Paign; parpagn. 46. Querett, kiñedein. 47. Surpris-a-mis. 48. Tint, tinte, tintal, tintañ, tintein, tint-orell. 49. Tinta, tintemarrein; diñsal, diñseiñ; ditirinat, titirin; titirik; tikal. 50. Pinsounicq, pinsin; pint, pintek, pinter, pinterek, pinterigou, tint, tinter; pinta; kuein-kuein. 51. Fringal, vrignqal; fringotiff, fringoli. 52. Tignol, tignolic. 53. Torpez, torbéss. 54. Toudous; penn-dossée. 55. Peufa, fuc'hal 468

Ferrand (Gabriel). — Notes sur la transcription arabico-malgache d'après les manuscrits antaimorona 141

Halévy (J.). — Mélanges étymologiques : 1. Mèrgué. 2. Eltèqé. 3. Nesibin. 4. Siqlag. 5. Sepher «livre». 6. Saqal, saqal. 7. Sullâm, Sallêb, sâliph, šalaph. 8. Salib. 9. Šâlôm, salêm, šalêm. 10. Yaphô, Yafô. 11. Akko (Acco). 12. Guèafel.

13. *Khadaga*. 14. *Adyâm*. 15. *Ilg*. 16. *'Am*. 17. *Piṭaka, ḍâbaḍo*. 18. Le suffixe turc *lym, lim*. 19. *Qarin, qarn* «ventre, matrice». 20. *Alma*. 21. *Tangry* «dieu, ciel»; *tengiz, dengiz* «mer»..... 197

Huart (Cl.). — L'accentuation en turc osmanli..... 12

Note sur un psautier turc en caractères grecs..... 83

Lamouche (Léon). — Les déterminatifs dans les langues slaves du Sud..... 43

Lejay (Paul). — Le locatif *terrae*..... 85

Meillet (A.). — De la différenciation des phonèmes..... 14

Slave *pustŭ gradŭ* «Ἐρημούπολις»..... 34

Varia. — 1. V. isl. *gaukr*, lit. *gegužė*. 2. Sur le timbre de la voyelle du redoublement en indo-européen. 3. Gothique *awistr*. 4. Sanskrit *jánima, jáuma*. 5. V. h.-a. *rūm*, skr. *urúḥ*, v. sl. *ravĭnŭ*. 6. Gr. δύο. 7. D'une anomalie de la quantité en lituanien occidental. 8. L'accusatif singulier de l'ancien arménien..... 213

Recherches sur la syntaxe comparée de l'arménien (*suite*). 407

Sainéan (Lazare). — Essai sur le judéo-allemand, et spécialement sur le dialecte parlé en Valachie..... 90, 176

Le mot «*saint*» dans les idiomes balkaniques..... 331

Thomas (A.). — Ancien français *nuitre*..... 249

Vendryès (J.). — Latin *vervēx* (*vervīx*), irlandais *ferb*..... 40

191170
P Société de Linguistique de Paris
La Mémoires.
S t. 12

DATE | NAME OF BORROWER

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED